N° 81-595-MIF au catalogue — N° 049
ISSN : 1711-8328
ISBN : 978-0-662-73808-4

Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique

2000 à 2004

par Mary K. Allen, Rita Ceolin, Sylvie Ouellette, Johanne Plante et Chantal Vaillancourt

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-307-3382 Télécopieur : 1-613-951-9040

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostat@statcan.ca ou par téléphone entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi aux :

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :	
Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757
Centre de renseignements de Statistique Canada :	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Renseignements pour accéder au produit

Le produit nº 81-595-MIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

2008-02759/

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation
Documents de recherche

Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique

Mary K. Allen, Rita Ceolin, Sylvie Ouellette, Johanne Plante et Chantal Vaillancourt

Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2007

N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Périodicité : hors-série

ISSN 1711-8328

ISBN 0-662-72839-4

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-MIE2007049).

Statistique Canada

Remerciements

Nous sommes reconnaissantes aux nombreuses personnes dont la contribution à la production du présent rapport a été essentielle. Nous tenons à remercier en particulier Santé Canada ainsi que toutes les personnes qui ont aidé à préparer les données et qui ont formulé des commentaires précieux tout au long de la préparation et de l'examen du rapport.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Acronymes

Les acronymes suivants sont utilisés dans la présente publication :

ALÉNA	Accord de libre-échange nord-américain
c.v.	Coefficient de variation
CCPSSRH	Comité consultatif sur la prestation des soins de santé et les ressources humaines
CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CNP-S	Classification nationale des professions pour statistiques
CPE	Classification des programmes d'enseignement
CTP	Classification type des professions
EEFA	Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes
EJET	Enquête auprès des jeunes en transition
ELIC	Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada
EMTE	Enquête sur le milieu de travail et les employés
END	Enquête nationale auprès des diplômés
ÉRA	Évaluation et reconnaissance des acquis
I.A.	Infirmier/infirmière autorisé(e)
Inf.aux.aut.	Infirmier/infirmière auxiliaire autorisé(e)
M.D.	Médecin (Doctorat en médecine)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONSA	Organisation nationale de la santé autochtone
Ph.D.	Doctorat en philosophie
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
ÉRHS	Éducation et ressources humaines en santé
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SIEP	Système d'information sur les étudiants postsecondaires
SIPEUC	Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges
SISCU	Système d'information statistique sur la clientèle universitaire

Table des matières

Remerciements		4
Acronymes		5
Sommaire		9
1.	Introduction	13
2.	Intérêt pour les professions de la santé	19
	2.1 Sources de données et méthodologie	19
	2.2 Aspirations à travailler dans une profession de la santé	20
	2.3 Obtention de renseignements sur les professions de la santé	26
3.	Évaluation et reconnaissance des acquis (ÉRA) des études antérieures et des titres de compétence étrangers	53
	3.1 Sources de données et méthodologie	53
	3.2 Caractéristiques des immigrants qui ont demandé l'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire	54
4.	Membres du corps professoral à temps plein des programmes universitaires d'études en santé	81
	4.1 Sources de données et méthodologie	81
	4.2 Caractéristiques des professeurs à temps plein des universités qui enseignent principalement une matière liée à la santé	83
5.	Étudiants inscrits aux programmes universitaires d'études en santé	96
	5.1 Sources de données et méthodologie	96
	5.2 Inscriptions aux programmes universitaires d'études en santé	98
	5.3 Caractéristiques des étudiants inscrits aux programmes universitaires d'études en santé	99

Table des matières

6.	Diplômés des programmes d'études en santé	128
6.1	Sources de données et méthodologie	128
6.2	Caractéristiques des diplômés des programmes d'études en santé	129
6.3	Endettement des diplômés des programmes d'études en santé	135
6.4	Satisfaction et projets des diplômés des programmes d'études en santé	137
7.	Activités après les études	281
7.1	Poursuite d'études supplémentaires (y compris les études supérieures) après l'achèvement d'un programme d'études en santé	281
7.2	Résultats sur le marché du travail des diplômés des programmes d'études en santé	282
8.	Offre de formation continue en milieu de travail	332
8.1	Sources de données et méthodologie	332
8.2	Caractéristiques des emplacements qui appuient des activités de formation pour leurs employés	333
9.	Participation à la formation continue	347
9.1	Sources de données et méthodologie	347
9.2	Caractéristiques des adultes qui suivent une formation continue	348
9.3	Besoins ou désirs non satisfaits en matière de formation	358
10.	Résumé et conclusion	418
Références		421

Table des matières

Annexe 1	Sources de données utilisées dans la présente publication	424
Annexe 2	Classifications des professions	435
Annexe 3	Classification des programmes d'enseignement	439
Annexe 4	Classification des principales matières enseignées	446
Annexe 5	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord	448
Annexe 6	Mise au point sur les sciences infirmières	451
Annexe 7	Distinction entre « entreprise », « compagnie », « établissement » et « emplacement »	453
Annexe 8	Cadre conceptuel de l'Éducation et des ressources humaines en santé	454
Notes en fin de texte		455
Index cumulatif		456

Sommaire

Il a beaucoup été question récemment du risque de pénurie dans l'offre de travailleurs canadiens des professions de la santé. Pour comprendre la mesure dans laquelle l'offre de ces travailleurs répond (et répondra) aux besoins des Canadiens en matière de santé, Santé Canada, par l'entremise du Comité consultatif sur la prestation des soins de santé et les ressources humaines (CCPSSRH), a chargé le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada d'étudier la relation entre, d'une part, l'enseignement et la formation et, d'autre part, l'offre d'entrants dans les professions de la santé.

Le présent rapport s'appuie sur les principales sources de données de Statistique Canada portant sur l'éducation et la formation des Canadiens et vise à présenter les renseignements disponibles permettant d'examiner les questions qui sont ressorties lors des consultations menées à l'échelle du pays en 2005 dans le cadre du projet Éducation et ressources humaines en santé (ERHS) (voir Allen et coll. 2006). Ainsi, le présent rapport fournit quelques renseignements importants sur ce qui se passe avant, durant et après les études en santé. Il porte plus particulièrement sur l'intérêt pour les professions de la santé, les caractéristiques des étudiants et du personnel enseignant des programmes postsecondaires d'études en santé, les expériences sur le marché du travail des diplômés récents de ces programmes et sur la participation permanente des travailleurs de la santé aux activités de formation officielle et non officielle.

Pour comprendre le flux des personnes qui suivent les programmes d'études en santé, il importe tout d'abord d'en apprendre davantage sur la taille et la nature de la population des personnes qui s'intéressent aux professions de la santé.

Les jeunes qui entrent au secondaire manifestent beaucoup d'intérêt pour les professions de la santé. Plus de 10 % des jeunes de 15 ans déclarent qu'ils veulent travailler dans une profession de la santé et la plupart d'entre eux s'y intéressent depuis au moins un an. Lorsqu'ils achèvent leurs études secondaires, toutefois, de nombreux jeunes changent d'avis et seulement la moitié de ceux qui voulaient travailler dans le domaine de la santé le souhaitent encore. Néanmoins, ils demeurent assez nombreux et beaucoup semblent être hautement qualifiés.

L'immigration constitue un facteur de plus en plus important de la croissance démographique nette au Canada, et une forte proportion d'immigrants entrent dans le bassin des personnes ayant une formation postsecondaire. L'évaluation et la reconnaissance des acquis (ERA) est un mécanisme particulièrement important pour la reconnaissance des titres de compétence internationaux des immigrants qui souhaitent exercer une profession dans le domaine de la santé. Environ le tiers seulement des 4 % d'immigrants qui ont déclaré vouloir travailler dans des professions liées à la santé avant d'immigrer au Canada ont demandé que leurs titres de compétence soient vérifiés durant leurs deux premières années au Canada,

mais plus de 70 % d'entre eux ont obtenu une reconnaissance complète ou partielle de leurs titres de compétence.

Plusieurs raisons ont empêché certains des immigrants de participer au processus de l'ÉRA, mais celles mentionnées le plus souvent étaient qu'ils ne savaient pas où aller ou comment faire vérifier leurs titres de compétence ou bien qu'ils étaient persuadés que ces derniers ne seraient pas acceptés.

Les éducateurs ont une incidence sur la capacité ainsi que sur la qualité des programmes d'études en santé. Environ 21 % des 37 000 enseignants universitaires à temps plein au Canada enseignent une matière liée au domaine de la santé et les hommes représentent 62 % de ces enseignants. La plupart des membres du personnel enseignant à temps plein au niveau universitaire sont titulaires d'un doctorat ou d'un grade professionnel et, selon le régime de travail (ou leur type de nomination), certains peuvent exercer une profession dans le domaine de la santé en plus d'enseigner une matière dans un domaine lié à la santé à l'université. De façon analogue à la situation des membres du corps professoral des universités en général, ceux qui enseignent à temps plein les sciences de la santé vieillissent et un sur trois continue de travailler après avoir atteint 55 ans, l'âge moyen pour toutes les matières liées au domaine de la santé allant de 47 à 51 ans.

Les renseignements sur les inscriptions ou les effectifs donnent une idée de l'ampleur de l'activité dans les différents programmes d'études en santé et de la taille relative de ces programmes dans le système universitaire. En 2004-2005, les étudiants dans les programmes d'études en santé représentaient entre 6 % et 8 % des inscriptions dans les universités, le programme des sciences infirmières figurant parmi les plus importants programmes à chaque niveau d'études.

La plupart des étudiants dans les programmes d'études en santé sont inscrits à temps plein et la majorité sont des femmes, situation analogue à celle observée dans les professions de la santé. Étant donné les multiples cheminements au sein d'études en santé ou qui aboutissent à celles-ci, les étudiants inscrits aux programmes d'études en santé sont plus susceptibles d'avoir déjà une certaine formation postsecondaire et/ou une expérience du travail à temps plein. Par conséquent, les étudiants inscrits aux programmes d'études en santé ou achevant leurs études en santé sont généralement plus âgés que la moyenne.

Il importe de surveiller les caractéristiques des diplômés des programmes d'études en santé puisque la composition de ce groupe peut modifier le profil existant de la main d'œuvre dans le secteur de la santé et avoir des répercussions éventuelles sur la prestation des services ainsi qu'une incidence sur la gestion des ressources humaines.

En 2000, les diplômés des programmes d'études en santé représentaient 7 % des titulaires d'un baccalauréat et 14 % des diplômés collégiaux. Ils étaient généralement plus susceptibles d'être des femmes, étaient plus susceptibles d'avoir fait des études postsecondaires partielles et/ou d'avoir une expérience du travail à temps plein, avaient tendance à être plus âgés que l'ensemble des diplômés et étaient plus susceptibles d'être mariés.

Étant donné que leurs compétences sont très en demande, les diplômés des programmes d'études en santé ont tendance à passer rapidement au marché du travail. Deux ans après l'obtention du diplôme, plus des trois quarts des diplômés

en santé travaillent dans le domaine de la santé et d'autres travaillent dans des domaines connexes. Presque tous les diplômés des programmes d'études en santé (99 %) qui ne poursuivent pas d'autres études occupent un emploi deux ans après l'obtention du diplôme, dans la plupart des cas un emploi à temps plein. En outre, même juste deux ans après l'obtention d'un diplôme, lorsque certains des diplômés, particulièrement les médecins, sont encore en résidence ou occupent un poste au niveau d'entrée, ils ont tendance à gagner plus que l'ensemble des diplômés.

Une plus forte probabilité d'emploi combinée à des gains plus élevés compense pour le fait que les diplômés des programmes d'études en santé sont plus susceptibles d'avoir une dette étudiante et de devoir une somme plus importante. Malgré cela, ils sont moins susceptibles de déclarer avoir de la difficulté à rembourser leurs prêts, ils sont tout aussi susceptibles d'avoir remboursé leurs prêts deux ans après l'obtention du diplôme et ils sont tout aussi susceptibles de s'attendre à avoir remboursé leurs prêts cinq ans après l'obtention du diplôme.

Il a été établi que la capacité et la volonté des adultes de poursuivre leur apprentissage toute leur vie est un élément essentiel de l'avenir économique du Canada. La nécessité d'acquérir de nouvelles compétences a eu une profonde incidence sur les emplois dans la plupart des industries et des professions, sinon toutes. Étant donné les progrès réalisés sur le plan des connaissances et de la technologie dans le secteur de la santé, il importe tout particulièrement que les adultes qui travaillent dans les professions de la santé puissent maintenir et accroître leurs compétences et connaissances en suivant une formation continue.

La tradition veut que les « nouveaux » travailleurs, jeunes adultes et immigrants, faisant leur entrée dans la population active apportent avec eux bon nombre de ces nouvelles compétences. Les tendances démographiques nous indiquent cependant que les cohortes de jeunes travailleurs qui entreront sur le marché du travail seront plus petites et, au fur et à mesure que la population active vieillit, les possibilités de connaître des pénuries de main-d'œuvre augmentent. On estime généralement que le « relèvement » des compétences des travailleurs déjà dans la population active constitue une importante mesure pour faire face à cette situation.

Reconnaissant ce besoin d'apprentissage permanent, les employeurs encouragent et appuient souvent la formation continue. Il en est surtout ainsi dans les professions de la santé où les cadres réglementaires exigent souvent le maintien ou l'amélioration des compétences.

En 2003, six emplacements sur dix dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ont appuyé des activités de formation de leurs employés. Il n'est pas étonnant de constater que les emplacements de taille plus grande ou qui ont lancé des innovations durant l'année étaient plus susceptibles que d'autres d'appuyer de telles activités de formation.

Après leur entrée sur le marché du travail, les travailleurs de la santé continuent de relever leurs compétences, même lorsqu'il ne s'agit pas d'une exigence. De nombreux employeurs dans le secteur de la santé appuient la formation officielle et leurs travailleurs en tirent parti. Environ 60 % des adultes des professions de la santé ont participé à des activités de formation officielle liée à l'emploi en 2002, taux qui représente le double de celui pour l'ensemble des professions. Ils étaient motivés principalement par le désir de mieux remplir leurs

fonctions. Par ailleurs, alors que la plupart des cours ont le soutien des employeurs, peu des cours suivis sont imposés par eux. En même temps, toutefois, environ le tiers des adultes des professions de la santé ont déclaré avoir des besoins de formation non satisfaits, c'est-à-dire des cours de formation qu'ils voulaient suivre ou dont ils avaient besoin mais qu'ils ne pouvaient suivre.

1. Introduction

Il a beaucoup été question récemment du risque de pénurie dans l'offre de travailleurs canadiens des professions de la santé. Au Canada comme à l'échelle internationale, on déploie de grands efforts pour surveiller et comprendre la mesure dans laquelle l'offre de travailleurs des professions de la santé répond (et répondra) aux besoins de la population en matière de santé. Tous ces travaux ont fait ressortir la nécessité de données nouvelles et améliorées pour suivre la situation des ressources humaines dans le domaine de la santé afin d'aider à la planification en vue des besoins futurs.

En 2004, dans le cadre des travaux coordonnés par le Comité consultatif sur la prestation des soins de santé et des ressources humaines (CCPSSRH), Santé Canada a chargé le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada d'étudier le rapport entre, d'une part, l'enseignement et la formation et, d'autre part, l'offre d'entrants dans les professions de la santé. Ce projet s'inscrit dans le cadre conceptuel élargi de la gestion des ressources humaines proposé par O'Brien-Pallas, Tomblin Murphy (voir Allen et coll. 2006, annexe 1), ainsi que des travaux de l'Institut canadien d'information sur la santé portant sur les ensembles de données minimales pour la gestion des ressources humaines en santé (Tomblin Murphy, O'Brien-Pallas et l'Institut canadien d'information sur la santé 2005).

Concepts et définitions

« Profession » est un terme standard utilisé par Statistique Canada pour décrire toutes les formules de travail. Le terme « profession » ne suppose pas nécessairement l'établissement de normes « professionnelles » par un organisme professionnel ou une autre autorité.

Les **professions du secteur de la santé et professions connexes** couvrent un vaste éventail de professions liées aux services de santé et à leur prestation (sauf les vétérinaires et les technologues et techniciens vétérinaires et en santé animale). Les professions sont classées selon les classifications types (Classification type des professions de 1991 (CTP 1991) ou Classification internationale des professions pour statistiques de 2001 (CNP-S 2001)), selon la source des données. Par conséquent, les professions dans le secteur de la santé et professions connexes comprennent, mais sans s'y limiter, les praticiens des soins de santé. Voir la liste détaillée des professions dans le secteur de la santé et professions connexes selon la CTP 1991 et la CNP-S 2001 à l'annexe 2.

Les **travailleurs de la santé** sont des personnes qui exercent des professions de la santé et des professions connexes. S'appuyant sur les données du Recensement de 2001, Galarneau (2003) a indiqué qu'environ 808 000 personnes travaillaient dans le domaine de la santé, représentant environ 5 % de la population active durant cette année. Les professionnels de la santé représentaient 57 % de tous les travailleurs des professions de la santé, dont la majorité étaient des infirmiers ou infirmières (64 %), les médecins, soit omnipraticiens et spécialistes, venant loin derrière avec 14 %.

Les femmes représentent une forte proportion des travailleurs de la santé. En 2001, près de quatre travailleurs de la santé sur cinq étaient des femmes (79 %) comparativement à moins d'un travailleur sur deux dans d'autres secteurs. L'âge moyen des travailleurs de la santé était aussi généralement plus élevé que celui des travailleurs dans d'autres secteurs (41,1 ans par rapport à 38,3 ans).

Bien que la majorité des travailleurs de la santé (57 %) étaient occupés à temps plein en 2001, les travailleurs de la santé étaient plus susceptibles que ceux dans d'autres secteurs de travailler à temps partiel (28 % par rapport à 21 %). La plus forte prévalence du travail à temps partiel peut être liée aux difficultés qu'ont les infirmières à obtenir un poste à temps plein ainsi qu'à la forte proportion de femmes dans les professions du domaine de la santé. En revanche, le taux de chômage pour les travailleurs de la santé en 2001 était sensiblement inférieur à celui pour les autres travailleurs (1,9 % comparativement à 5,6 %).

Le revenu médian d'emploi des travailleurs de la santé était d'environ 32 400 $ en 2001. Chez les travailleurs de la santé, les professionnels ont affiché le revenu médian le plus élevé, soit 42 000 $, suivis du personnel technique (32 000 $) et du personnel de soutien (21 000 $).

Les **programmes d'études en santé et d'études connexes** couvrent une vaste gamme de programmes dans les domaines d'études menant à des professions liées aux services de santé et à la prestation de ces services. Ils comprennent, mais sans s'y limiter, les programmes de formation de futurs praticiens en soins de santé. Les données sur les domaines d'études sont codées et présentées par Statistique Canada selon la Classification des programmes d'enseignement (CPE), Canada, 2000. Pour une liste complète des programmes d'études en santé et des programmes connexes inclus dans la CPE 2000, voir l'annexe 3.

La première étape du projet Éducation et ressources humaines en santé (ÉRHS), axée uniquement sur le rôle du système d'éducation dans la gestion globale des ressources humaines en santé, visait à déterminer les besoins d'information liés à l'ÉRHS. À cet effet, on a tenu des consultations avec divers intervenants en 2005. Au cours de cette étape, on a établi un cadre conceptuel de l'ÉRHS (voir figure 1.1) pour illustrer les flux génériques des personnes qui fréquentent les établissements d'enseignement pour accéder au marché du travail de la santé (pour plus de renseignements sur le cadre conceptuel de l'ÉRHS, voir l'annexe 8). Les besoins d'information cernés lors des consultations ont été intégrés à ce cadre et publiés dans « Éducation et ressources humaines en santé : aperçu des besoins en information » (Allen et coll. 2006).

Figure 1.1
Cadre conceptuel de l'Éducation et des ressources humaines en santé (ÉRHS)

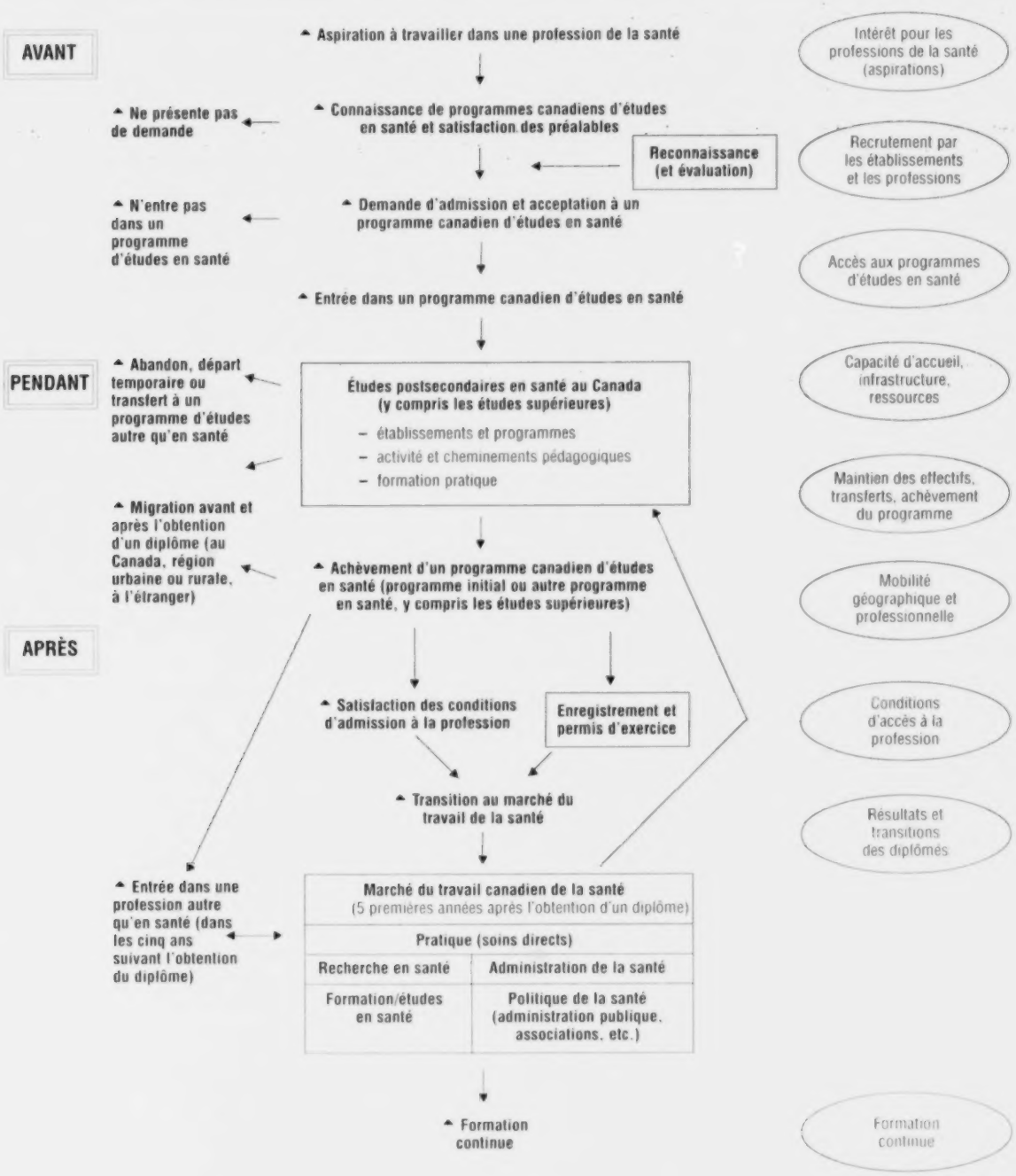

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Ce premier rapport de données s'inscrit dans la deuxième étape du projet ÉRHS. Fondé sur des ensembles de données existants, il vise à présenter des renseignements détaillés permettant d'examiner certaines des questions cernées durant le processus de consultation dans le cadre du projet ÉRHS (voir Allen et coll. 2006). Il ne porte pas sur toutes les questions recensées durant ces consultations, mais seulement sur celles sur lesquelles des données sont disponibles actuellement. Ainsi, il se compose principalement de tableaux de renseignements accompagnés de brèves analyses visant à faire ressortir les conclusions générales qui peuvent aider le lecteur à interpréter les tableaux.

Les analyses présentées dans ce premier rapport de données suivent la structure du cadre conceptuel du projet ÉRHS axée sur les « flux », les besoins en information étant répartis comme suit : « avant », « pendant » et « après » les études en santé.

Les premières sections de l'analyse présentent des renseignements sur les cheminements avant l'entrée dans un programme d'études en santé y compris des questions liées à l'intérêt porté aux professions de la santé. Cette section comprend également des questions concernant la reconnaissance des titres de compétence étrangers par les établissements d'enseignement.

Viennent ensuite les renseignements sur la période « pendant » les études en santé, qui comprennent des questions sur les éducateurs qui enseignent les programmes d'études en santé et sur les caractéristiques des étudiants inscrits à ces programmes.

Les dernières sections du rapport englobent l'information concernant la période qui suit immédiatement l'obtention d'un diplôme. Elles comprennent des renseignements de base sur les caractéristiques des diplômés des programmes d'études en santé et des renseignements détaillés sur leur transition au marché du travail, y compris l'activité sur le marché du travail, les gains et la poursuite d'études supplémentaires. La deuxième partie de cette section comprend l'information sur l'offre de formation continue en milieu de travail et la participation des adultes à cette formation.

Notes aux lecteurs

Tableaux de données

Les tableaux à la fin de chaque section portent sur les besoins en information cernés durant le processus de consultation (voir Allen et coll. 2006). Ces tableaux ont été produits en s'appuyant sur différentes sources de données décrites à l'annexe 1 et, en règle générale, montrent les agrégats au niveau du Canada.

Pour plus de renseignements sur les différentes méthodologies d'enquête, y compris la pondération et les ajustements pour la non-réponse, les lecteurs devraient visiter le site www.statcan.ca. Cliquer sur le bouton **Français**, puis sur le lien **Définitions, sources de données et méthodes** dans le menu de navigation à gauche, cliquer sur **Liste alphabétique** à la rubrique Enquêtes et programmes statistiques, puis cliquer sur l'enquête appropriée.

Indicateurs de la qualité des données

Les données recueillies dans le cadre d'enquêtes par échantillon sont présentées dans les tableaux accompagnées d'indicateurs de la qualité des données (erreurs-types) qui aideront à interpréter les différents résultats des enquêtes.

Les erreurs-types sont utilisées pour exprimer le degré d'incertitude associé à l'erreur d'échantillonnage et à l'erreur de mesure. On peut se servir de l'erreur-type pour produire un intervalle de confiance qui offre un moyen de faire des inférences au sujet des moyennes et des proportions de population d'une manière qui reflète l'incertitude associée aux estimations basées sur un échantillon. On utilise dans le présent rapport un intervalle de confiance à 95 % qui représente une fourchette de plus ou moins deux erreurs-types par rapport à la moyenne de l'échantillon. En utilisant cet intervalle de confiance, on peut inférer que la moyenne ou la proportion de population serait comprise dans l'intervalle de confiance dans 95 répétitions sur 100 de la mesure, effectuées sur des échantillons aléatoires différents tirés à partir de la même population.

Les seuils liés à la fiabilité de l'estimation (représentés par « E » ou « F ») sont une fonction de l'erreur-type telle que mesurée par le coefficient de variation ou c.v. Les estimations sont supprimées (indiquées par F) lorsque le c.v. est supérieur à 33,3 % de l'estimation. Lorsque le c.v. se situe de 16,6 % à 33,3 %, la fiabilité des données est indiquée par un « E ».

Autrement dit, les comparaisons des estimations dans le texte sont considérées comme étant fiables si les différences sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

2. Intérêt pour les professions de la santé

Pour comprendre le flux des personnes qui commencent, poursuivent et achèvent les programmes d'études en santé, il importe d'abord d'en savoir davantage sur la taille et la nature de la population des personnes qui s'intéressent aux professions de la santé, quand cet intérêt se manifeste (ou disparaît) chez elles et comment elles obtiennent des renseignements sur les professions dans ce domaine.

2.1 Sources de données et méthodologie

Les données sur lesquelles s'appuie cette section sont tirées de l'**Enquête auprès des jeunes en transition (EJET)**. Il s'agit d'une enquête longitudinale menée auprès de deux cohortes de jeunes (âgés de 15 ans et de 18 à 20 ans en 2000) interviewés pour la première fois en 2000 et suivis tous les deux ans. La cohorte des jeunes de 15 ans a également participé au **Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)** qui a évalué les compétences en lecture, en mathématiques et en sciences. Les données sur les jeunes de 15 ans comprenaient également des renseignements obtenus de leurs parents. La plupart des données dans la présente section ont été recueillies durant l'année de référence 2000.

La population de l'enquête pour la cohorte des jeunes de 15 ans comprenait les étudiants nés en 1984 et qui fréquentaient toutes formes d'établissements scolaires dans l'une des 10 provinces du Canada. Les écoles sur les réserves indiennes ont été exclues, ainsi que d'autres types d'écoles pour lesquelles il aurait été impossible d'administrer l'enquête, telles que l'enseignement à domicile et les écoles pour les étudiants ayant des besoins spéciaux. Ces exclusions représentent moins de 4 % des jeunes âgés de 15 ans au Canada. Le plan d'échantillonnage pour cette cohorte entraîne un échantillonnage probabiliste à deux degrés, avec un échantillon stratifié de 1 200 écoles sélectionnées au premier degré et un échantillon d'étudiants admissibles sélectionnés dans chaque école échantillonnée. La taille initiale pour la cohorte de lecture qui a eu lieu en 2000 était de 38 000 étudiants.

La population d'enquête pour la cohorte des 18 à 20 ans, en revanche, comprend les personnes nées de 1979 à 1981 inclusivement. Géographiquement, cette population exclut les territoires du Nord, les réserves indiennes, les bases des Forces canadiennes et certaines régions éloignées. Des facteurs tels que le taux de mobilité élevé de la cohorte des 18 à 20 ans et sa fréquence relativement peu élevée au niveau du ménage ont mené à un plan d'échantillonnage stratifié à plusieurs degrés, basé sur l'échantillon de l'Enquête sur la population active, tiré des ménages actifs et de ceux qui ont été supprimés par renouvellement. Dans chaque ménage, une personne de la population visée a été présélectionnée pour l'EJET. La taille initiale de l'échantillon était de 29 000 personnes.

Parmi la cohorte des jeunes de 15 ans et la cohorte des 18 à 20 ans, seulement les répondants qui ont répondu au cycle 2 ont été recontactés au cycle 3. La taille

de l'échantillon résultante était de 26 854 pour la cohorte des 15 ans et de 18 743 pour la cohorte des 18 à 20 ans.

Pour plus de renseignements sur ces deux enquêtes, voir l'annexe 1.

Dans l'EJET, les **professions** sont celles déclarées en réponse à la question « Quel genre de carrière ou de travail serais-tu intéressé(e) à avoir lorsque tu auras environ 30 ans? » Les réponses ont ensuite été codées selon la Classification type des professions de 1991 (CTP 1991). Par conséquent, ces professions reflètent la connaissance des professions qu'ont les répondants et ne sont peut-être pas exactes au niveau détaillé. Par exemple, le nombre de jeunes qui seraient intéressés à être infirmiers/infirmières auxiliaires autorisé(e)s (inf. aux. aut.) est petit, peut-être parce qu'une réponse générique de « infirmier/infirmière » serait codée comme infirmier ou infirmière autorisé(e) (IA) à cause de l'absence de détails.

2.2 Aspirations à travailler dans une profession de la santé

Plus de 10 % des jeunes de 15 ans aspirent à travailler dans une profession de la santé et la plupart déclarent qu'ils veulent devenir médecins

À 15 ans, en réponse à la question sur l'emploi qu'ils aimeraient avoir à l'âge de 30 ans, 12 % des jeunes ont indiqué une profession dans le domaine de la santé et un autre 3 % ont indiqué les professions connexes de psychologue et de travailleur social. On observe une préférence marquée pour la médecine, près de 7 % voulant devenir médecins. Lorsqu'ils ont fini leurs études secondaires (vers l'âge de 18 à 20 ans), leur proportion a diminué, mais 8 % aspirent toujours à entrer dans une profession de la santé et environ 2 %, à devenir médecins (graphique 2.1, tableaux 2.1 et 2.2).

Graphique 2.1

Une proportion considérable de jeunes aspirent à une profession dans le domaine de la santé

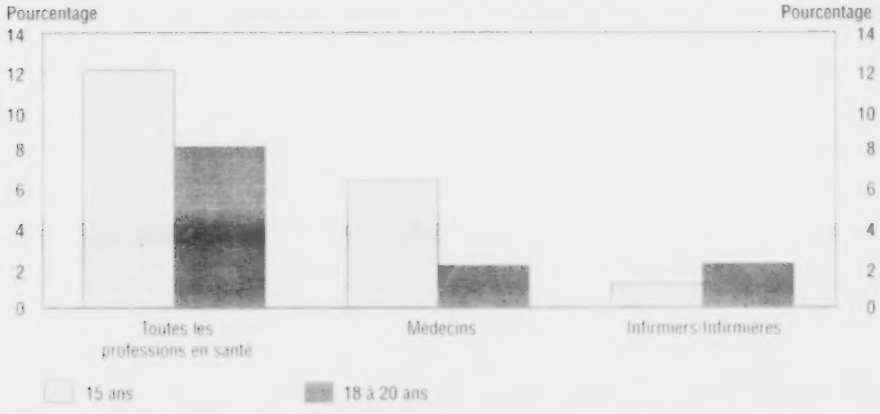

Note : « Infirmiers/infirmières » s'entend de la catégorie des infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures indiqués aux tableaux 2.1 et 2.2 (p. ex., superviseurs/superviseures d'infirmiers et d'infirmières, infirmiers/infirmières autorisé(e)s, infirmiers/infirmières psychiatriques autorisé(e)s, etc.).

Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000, Statistique Canada.

Le nombre de jeunes qui manifestent de l'intérêt pour les professions dans le domaine de la santé est considérable compte tenu du fait que seulement 5 % de la population occupée travaille dans une profession de la santé et qu'un autre 1 % travaille dans des professions liées au domaine de la santé. Notamment, les médecins représentent moins de 1 % de la population active. La profession d'infirmier/infirmière comprend des effectifs beaucoup plus nombreux, soit un peu moins de 2 % de la population active et elle est la profession à laquelle aspirent environ 1 % des jeunes de 15 ans et 2 % des jeunes de 18 à 20 ans (graphique 2.1, tableaux 2.1 et 2.2) (Statistique Canada 2001b).

Les jeunes qui aspirent à une profession dans le domaine de la santé ont tendance à être de sexe féminin, sont plus susceptibles d'être membres d'une minorité visible et ont tendance à provenir de familles plus aisées

Environ le trois quarts des jeunes qui aspirent à entrer dans une profession de la santé sont des femmes (tableaux 2.3 et 2.4). Cette situation est l'image de celle dans la population active où les femmes représentent 79 % des travailleurs des professions de la santé (Statistique Canada 2001b).

Les jeunes qui s'intéressent aux professions dans le domaine de la santé sont plus susceptibles d'être membres de minorités visibles que l'ensemble des jeunes. Une proportion considérable des jeunes qui souhaitent travailler dans une profession de la santé sont membres d'une minorité visible (20 % comparativement à 13 % de tous les jeunes). Chez les jeunes qui veulent devenir médecins, la différence est marquée. Plus d'un quart des jeunes de 15 ans et environ le tiers des jeunes de 18 à 20 ans qui aspirent à devenir médecins sont membres d'une minorité visible (tableaux 2.3 et 2.4).

Ces proportions se reflètent aussi dans la langue des jeunes de 15 ans qui aspirent à entrer dans une profession de la santé. Environ un de ces jeunes sur cinq (18 %) déclare une langue maternelle autre que l'anglais ou le français (comparativement à 12 % de tous les jeunes). Dans l'ensemble des jeunes qui s'intéressent aux professions de la santé, la proportion déclarant que le français est leur langue maternelle est typique de l'ensemble des jeunes. Toutefois, cela varie selon la profession et diffère selon l'âge (tableaux 2.7 et 2.8).

> Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, le concept de **minorités visibles** s'applique aux personnes qui ne sont pas de race blanche. Aux termes cette *Loi*, les Autochtones ne font pas partie des groupes de minorités visibles.
>
> **Langue maternelle** s'entend de la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par l'individu.

Les jeunes qui aspirent à une profession dans le domaine de la santé ont tendance à provenir de familles plus aisées. Ils sont plus susceptibles d'avoir au moins un parent ayant fait des études postsecondaires (tableaux 2.5 et 2.6) et ils sont plus susceptibles de provenir de familles au revenu plus élevé (tableau 2.9).

C'est le cas notamment de ceux qui aspirent à devenir médecins. Les trois quarts des jeunes qui déclarent qu'ils veulent être médecins ont des parents ayant fait des études postsecondaires (comparativement à 62 % de tous les jeunes) et 32 % proviennent de familles dont le revenu se situe dans le quartile supérieur. En

revanche, les jeunes qui aspirent à devenir infirmiers ou infirmières sont moins susceptibles que la moyenne d'avoir des parents ayant fait des études postsecondaires et environ 14 % proviennent de familles dont le revenu se situe dans le quartile supérieur (36 % en fait se situent dans le quartile de revenu inférieur). Cette différence entre les jeunes qui aspirent à devenir médecins et ceux qui aspirent à devenir infirmiers ou infirmières se reflète également dans la composition rurale-urbaine. Les jeunes qui aspirent à devenir médecins sont plus susceptibles que la moyenne d'habiter dans des centres urbains tandis que ceux qui aspirent à devenir infirmiers ou infirmières sont plus susceptibles que la moyenne d'habiter dans des régions rurales (tableaux 2.5, 2.6 et 2.9).

Les jeunes qui aspirent à une profession dans le domaine de la santé ont des niveaux de compétence supérieurs à la moyenne et sont plus susceptibles d'être inscrits à l'université à l'âge de 18 à 20 ans

Les jeunes qui entendent entrer dans une profession de la santé ont tendance à avoir des compétences supérieures à la moyenne. Les jeunes de 15 ans qui s'intéressent aux professions de la santé ont obtenu des notes plus élevées en lecture, mathématiques et sciences dans le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Toutefois, ces notes variaient considérablement selon la profession. Alors que les jeunes aspirant à devenir médecins avaient des notes appréciablement élevées, ceux aspirant à la profession d'infirmier/infirmière ou à une profession technique dans le domaine de la santé avaient des notes inférieures à la moyenne de celles obtenues par l'ensemble des jeunes s'intéressant aux professions dans le domaine de la santé. Plus de la moitié de ceux qui aspiraient à devenir médecins (66 %) ont obtenu une note supérieure à la moyenne en lecture (niveau 4 ou 5) comparativement à 38 % seulement des jeunes qui voulaient devenir infirmiers ou infirmières (tableaux 2.10 et 2.11).

> La **compréhension de l'écrit** (lecture) est définie dans le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) comme étant la capacité de comprendre, d'utiliser et d'analyser des textes écrits, afin de pouvoir réaliser des objectifs personnels, développer des connaissances des capacités et prendre une part active dans la société.
>
> **Niveaux de compréhension de l'écrit :** On a réparti le rendement en compréhension de l'écrit (lecture) en cinq niveaux. Ces niveaux représentent essentiellement les éléments les plus difficiles du test auxquels un élève est capable de répondre. On peut donc supposer qu'un élève qui se situe à un certain niveau pourrait répondre aux questions de tous les niveaux inférieurs. Pour faciliter l'interprétation, on a lié ces niveaux à des tranches de notes bien définies sur l'échelle initiale. La description des cinq niveaux étant assez complexe, on donne ci-dessous un exemple emprunté à chaque niveau de l'échelle du repérage de l'information. À chaque niveau des autres échelles de lecture, les élèves devaient accomplir des tâches de complexité semblable.
>
> > **Niveau 1 (note comprise entre 335 et 407) :** On a présenté aux élèves un avis d'une direction du personnel qui annonçait un service visant à faciliter la mobilité professionnelle. Ils devaient repérer un seul élément d'information énoncé explicitement — sur la façon d'en savoir davantage sur le service — et signalé dans le texte par une rubrique qui correspondait aux termes utilisés dans la question.

Niveau 2 (note comprise entre 408 et 480) : Les élèves devaient expliquer comment vérifier si un siège de bicyclette était dans la bonne position, en repérant deux éléments d'information connexe dans un manuel de montage. L'endroit où se trouvaient les renseignements pertinents était clairement énoncé dans la question.

Niveau 3 (note comprise entre 481 et 552) : Dans l'indicateur d'horaire complexe d'une ligne aérienne internationale, renfermant une foule de renseignements distractifs bien en évidence, les élèves devaient trouver un élément d'information unique répondant à trois conditions – l'heure, la destination et la ville de correspondance. Pour se renseigner sur l'une des conditions, le lecteur devait se reporter à une liste d'abréviations.

Niveau 4 (note comprise entre 553 et 626) : En lisant un extrait relativement long et dense d'une pièce de théâtre, les élèves devaient, à partir d'éléments d'information contenus dans une indication de mise en scène, indiquer les places de deux comédiens sur un diagramme de la scène.

Niveau 5 (note supérieure à 626) : On a remis aux élèves une notice d'utilisation complexe et peu familière sur la façon de faire un appel téléphonique depuis une chambre d'hôtel, ainsi qu'une lettre renfermant le numéro de téléphone d'un ami à l'étranger. Ils devaient repérer quatre éléments d'information, les organiser dans le bon ordre et faire les déductions nécessaires pour déterminer exactement comment composer le numéro.

Les notes autodéclarées par les jeunes brossent un tableau similaire. Plus de la moitié des jeunes qui aspirent à une profession dans le domaine de la santé déclarent des notes supérieures à 80 %. Parmi ceux qui aspirent à devenir médecins, 65 % déclarent des notes globales supérieures à 80 % (comparativement à seulement 35 % de l'ensemble des jeunes). De nouveau, toutefois, ceux qui disent qu'ils veulent être infirmiers ou infirmières ont tendance à déclarer un plus faible niveau de compétence, seulement 32 % déclarant une note de 80 % ou plus. Une tendance semblable se dégage des notes en mathématiques et des jeunes de 18 à 20 ans (graphique 2.2, tableaux 2.12, 2.13, 2.16 et 2.17).

Graphique 2.2

Les jeunes qui aspirent à travailler dans une profession de la santé ont des notes supérieures à la moyenne

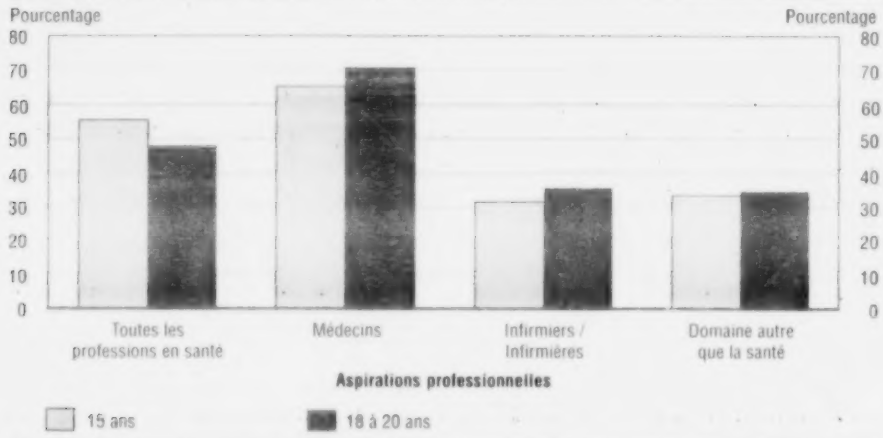

Note : « Infirmiers/infirmières » s'entend de la catégorie des infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures (p. ex., superviseurs/superviseures d'infirmiers et d'infirmières, infirmiers/infirmières autorisé(e)s, infirmiers/infirmières psychiatriques autorisé(e)s, etc.), tandis que « Domaine autre que la santé » s'entend de la catégorie de toutes les autres professions tel qu'indiqué aux tableaux 2.12, 2.13, 2.16 et 2.17.

Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000, Statistique Canada.

Entre 18 et 20 ans, la plupart des jeunes ont eu l'occasion de poursuivre des études postsecondaires. Parmi ceux qui aspirent à une profession dans le domaine de la santé, plus du tiers sont allés à l'université (comparativement à 25 % de l'ensemble des jeunes). Parmi ceux qui déclarent vouloir devenir médecins, plus de la moitié fréquentent déjà l'université (tableau 2.18).

En ce qui concerne les mesures liées à l'engagement scolaire et à l'école secondaire en général, les jeunes qui s'intéressent aux professions du domaine de la santé sont en moyenne plus engagés que l'ensemble des jeunes. Malgré le fait que plusieurs provinces et territoires exigent maintenant que les étudiants effectuent un certain nombre d'heures de bénévolat dans le cadre de leur programme d'études, les jeunes de 15 ans qui aspiraient à exercer une profession de la santé étaient plus susceptibles que les autres à faire du bénévolat durant leurs études secondaires. Environ 70 % des jeunes de 15 ans qui aspirent à une profession dans le domaine de la santé déclarent avoir fait du bénévolat durant leur dernière année du secondaire et, qui plus est, près du quart d'entre eux ont fait du bénévolat dans le domaine de la santé (tableaux 2.19 et 2.20).

Chez de nombreux jeunes, les aspirations changent entre 15 et 17 ans

La plupart des jeunes qui aspirent à travailler dans une profession de la santé déclarent qu'ils ont commencé à s'intéresser aux professions de la santé un an ou deux auparavant (tableau 2.22). Toutefois, dans le cas de bon nombre de ces jeunes, les aspirations changent entre 15 et 17 ans. Lorsqu'on leur demande à 17 ans quel emploi ils aimeraient occuper à 30 ans, environ 60 % des jeunes indiquent une profession différente de celle déclarée à 15 ans (graphique 2.3 et tableau 2.23).

Graphique 2.3

Environ la moitié des jeunes qui aspirent à une profession dans le domaine de la santé ont changé d'avis à la fin du secondaire

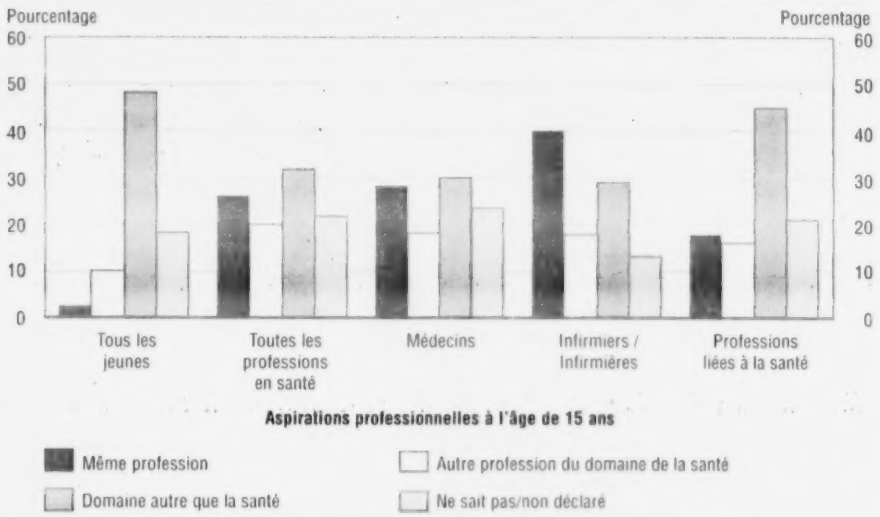

Note : « Infirmiers/infirmières » s'entend de la catégorie des infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures (p. ex., superviseurs/superviseurs d'infirmiers et d'infirmières, infirmiers/infirmières autorisé(e)s, infirmiers/infirmières psychiatriques autorisé(e)s, etc.) tel qu'indiqué au tableau 2.23.

Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000, Statistique Canada.

Cela est également le cas de ceux qui aspiraient d'abord à exercer une profession de la santé. Seulement 26 % indiquent encore la même profession; un autre 20 % indiquent une profession différente dans le domaine de la santé; 32 % indiquent une profession autre qu'en santé; et 22 % n'ont pas répondu ou ont déclaré qu'ils ne savent pas. Ainsi, globalement, près de la moitié des jeunes de 15 ans qui avaient déclaré souhaiter travailler dans une profession de la santé ne le veulent plus. En revanche, 8 % de la population qui auparavant aspirait à une profession autre qu'en santé a maintenant changé d'avis et s'intéresse au domaine de la santé (graphique 2.3 et tableau 2.23). Des recherches plus poussées sont nécessaires pour bien comprendre quels facteurs sont liés à l'éveil et à la perte d'intérêt pour les professions de la santé et pour déterminer si ces jeunes réaliseront leurs aspirations.

2.3 Obtention de renseignements sur les professions de la santé

Les jeunes qui aspirent à une profession dans le domaine de la santé sont plus susceptibles de participer à des activités d'orientation professionnelle

On dispose de peu de renseignements sur ce que les jeunes savent vraiment au sujet des cheminements d'accès aux études en santé ou comment ils obtiennent des renseignements sur les professions de la santé et sur les études requises. Toutefois, il est clair que ceux qui aspirent à une profession dans le domaine de la santé sont plus susceptibles que l'ensemble des jeunes de participer à diverses formes d'orientation professionnelle. Notamment, ils sont plus susceptibles de lire l'information sur différentes possibilités de carrière (61 %) et de parler à une personne qui travaille dans l'emploi qui les intéresse (58 %) (tableau 2.25).

À la question visant à savoir quelles études sont nécessaires selon eux pour travailler dans la profession de la santé à laquelle ils aspirent, la plupart des jeunes (72 %) déclarent avoir besoin d'un ou de plusieurs diplômes universitaires. Ces proportions vont de 25 % des jeunes qui aspirent à une profession technique dans le domaine de la santé à 59 % de ceux qui aspirent à la profession d'infirmier/infirmière et à 80 % de ceux qui aspirent à devenir médecins (tableau 2.24). Cela reflète probablement les conditions d'accès à la profession et la disponibilité de formation au niveau collégial, particulièrement au Québec, ainsi que pour d'autres jeunes qui s'attendent à suivre des cours de sciences infirmières au niveau collégial (et qui en fait aspirent à devenir des infirmiers ou infirmières auxiliaires autorisé(e)s) et qui ne connaissent ou ne comprennent peut-être pas les distinctions entre différents niveaux de soins infirmiers.

Tableau 2.1
Aspirations professionnelles des jeunes de 15 ans selon le type de profession, Canada, 2000

	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**348 481**	...	**100,0**	...
Toutes les professions	**268 141**	**(2 784)**	**76,9**	**(0,4)**
Toutes les professions en santé[1]	**42 207**	**(1 174)**	**12,1**	**(0,3)**
Médecins et dentistes[2,5]	25 586	(994)	7,3	(0,3)
Médecins[2,6]	22 562	(897)	6,5	(0,2)
Médecins spécialistes	11 002	(556)	3,2	(0,2)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	11 561	(586)	3,3	(0,2)
Dentistes	3 024	(253)	0,9	(0,1)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/ professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	1 603	(191)	0,5	(0,1)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	1 935	(203)	0,6	(0,1)
Pharmaciens/pharmaciennes	1 543	(189)	0,4	(0,1)
Diététistes et nutritionnistes	391 E	(79)	0,1 E	(0,0)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	4 050	(286)	1,2	(0,1)
Audiologistes et orthophonistes	204 E	(56)	0,1 E	(0,0)
Physiothérapeutes	3 157	(251)	0,9	(0,1)
Ergothérapeutes	245 E	(60)	0,1 E	(0,0)
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	444 E	(92)	0,1 E	(0,0)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	4 245	(292)	1,2	(0,1)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	4 245	(332)	1,2	(0,1)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	712	(114)	0,2	(0,0)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[2]	279 E	(61)	0,1 E	(0,0)
Technologues en radiation médicale	295 E	(67)	0,1 E	(0,0)
Personnel technique en soins dentaires	545 E	(106)	0,2 E	(0,0)
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	521 E	(102)	0,1 E	(0,0)
Personnel technique en soins de santé[7]	2 988	(282)	0,9	(0,1)
Personnel de soutien des services de santé	543 E	(97)	0,2 E	(0,0)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**11 335**	**(501)**	**3,3**	**(0,1)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	F	...	F	...
Psychologues	7 924	(424)	2,3	(0,1)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	3 187	(268)	0,9	(0,1)
Toutes les autres professions[2,4]	**214 599**	**(2 377)**	**61,6**	**(0,4)**
Aucune profession déclarée[2]	**80 340**	**(1 542)**	**23,1**	**(0,4)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.2
Aspirations professionnelles des jeunes de 18 à 20 ans selon le type de profession, Canada, 2000

	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 18 à 20 ans	**1 220 232**	...	**100,0**	...
Toutes les professions	**899 954**	**(5 612)**	**73,8**	**(0,5)**
Toutes les professions en santé[1]	**99 584**	**(3 301)**	**8,2**	**(0,3)**
Médecins et dentistes[2,5]	29 302	(1 994)	2,4	(0,2)
Médecins[2,6]	25 695	(1 905)	2,1	(0,2)
Médecins spécialistes	10 116	(1 108)	0,8	(0,1)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	15 579	(1 452)	1,3	(0,1)
Dentistes	3 608 E	(671)	0,3 E	(0,1)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	2 470 E	(564)	0,2 E	(0,0)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	5 762	(807)	0,5	(0,1)
Pharmaciens/pharmaciennes	3 615 E	(664)	0,3 E	(0,1)
Diététistes et nutritionnistes	2 148 E	(446)	0,2 E	(0,0)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	13 124	(1 342)	1,1	(0,1)
Audiologistes et orthophonistes	1 474 E	(332)	0,1 E	(0,0)
Physiothérapeutes	9 248	(1 208)	0,8	(0,1)
Ergothérapeutes	1 397 E	(385)	0,1 E	(0,0)
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	26 497	(1 690)	2,2	(0,1)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	19 725	(1 325)	1,6	(0,1)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	4 787	(719)	0,4	(0,1)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[2]	2 285 E	(436)	0,2 E	(0,0)
Technologues en radiation médicale	1 879 E	(509)	0,2 E	(0,0)
Personnel technique en soins dentaires	3 270	(484)	0,3	(0,0)
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	3 001	(469)	0,2	(0,0)
Personnel technique en soins de santé[7]	11 668	(970)	1,0	(0,1)
Personnel de soutien des services de santé	2 703	(414)	0,2	(0,0)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**34 265**	**(1 998)**	**2,8**	**(0,2)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	1 272 E	(387)	0,1 E	(0,0)
Psychologues	19 116	(1 535)	1,6	(0,1)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	13 877	(1 303)	1,1	(0,1)
Toutes les autres professions[2,4]	**766 104**	**(5 874)**	**62,8**	**(0,5)**
Aucune profession déclarée[7]	**320 278**	**(5 612)**	**26,2**	**(0,5)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.3
Caractéristiques sociodémographiques des jeunes de 15 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Femme		Né au Canada		Membre des minorités visibles		Avec une incapacité	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**49,8**	**(0,5)**	**90,0**	**(0,5)**	**13,1**	**(0,8)**	**3,5**	**(0,2)**
Toutes les professions	**51,6**	**(0,6)**	**89,9**	**(0,6)**	**13,0**	**(0,8)**	**3,2**	**(0,2)**
Toutes les professions en santé[1]	**74,8**	**(1,2)**	**85,5**	**(1,1)**	**19,8**	**(1,4)**	**2,9**	**(0,4)**
Médecins et dentistes[2,5]	69,8	(1,7)	80,7	(1,6)	26,1	(1,8)	2,4 E	(0,5)
Médecins[2,6]	72,0	(1,8)	79,9	(1,8)	26,8	(1,9)	2,3 E	(0,5)
Médecins spécialistes	79,3	(2,3)	81,7	(2,4)	20,2	(2,1)	2,8 E	(0,9)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	64,9	(2,4)	78,2	(2,3)	33,2	(2,6)	1,8 E	(0,5)
Dentistes	53,9	(4,8)	86,4	(3,6)	21,5 E	(3,9)	x	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	68,5	(5,4)	92,8	(3,1)	20,2 E	(5,2)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	73,1	(4,8)	82,1	(4,0)	28,0 E	(5,1)	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	65,2	(5,9)	79,7	(5,0)	34,9 E	(6,3)	x	...
Diététistes et nutritionnistes	98,8	(0,8)	90,1	(6,2)	x	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	80,6	(3,1)	92,4	(2,4)	9,2 E	(2,3)	F	...
Audiologistes et orthophonistes	98,6	(1,6)	100,0	(0,0)	x	...	x	...
Physiothérapeutes	76,9	(3,8)	92,8	(2,6)	11,2 E	(2,8)	F	...
Ergothérapeutes	94,4	(5,6)	85,6	(12,5)	x	...	x	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	91,3	(4,2)	88,8	(10,1)	x	...	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	96,5	(1,3)	91,4	(2,2)	9,1 E	(2,3)	4,9 E	(1,6)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	78,1	(3,0)	98,5	(0,6)	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	81,8	(6,2)	97,1	(2,1)	x	...	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[7]	85,6	(8,7)	97,4	(2,7)	x	...	x	...
Technologues en radiation médicale	85,3	(7,0)	95,3	(4,6)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	94,8	(4,9)	100,0	(0,0)	x	...	x	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	100,0	(0,0)	100,0	(0,0)	x	...	x	...
Personnel technique en soins de santé[7]	74,4	(4,1)	98,5	(0,8)	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	90,9	(4,8)	88,5	(6,5)	x	...	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**90,7**	**(1,5)**	**92,1**	**(1,5)**	**9,4**	**(1,5)**	**2,7 E**	**(0,7)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[3]	F	...	F	...	x	...	x	...
Psychologues	89,9	(1,8)	89,2	(2,1)	11,1 E	(2,0)	2,9 E	(0,9)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	94,9	(1,9)	98,4	(1,1)	F	...	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**45,1**	**(0,6)**	**90,6**	**(0,6)**	**11,9**	**(0,8)**	**3,3**	**(0,2)**
Aucune profession déclarée[2]	**43,5**	**(0,9)**	**90,5**	**(0,8)**	**13,3**	**(1,0)**	**4,5**	**(0,4)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.4
Caractéristiques sociodémographiques des jeunes de 18 à 20 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Femme		Né au Canada		Membre des minorités visibles		Avec une incapacité	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 18 à 20 ans	**48,8**	**(0,0)**	**89,8**	**(0,4)**	**13,4**	**(0,4)**	**6,0**	**(0,3)**
Toutes les professions	**49,6**	**(0,3)**	**90,2**	**(0,4)**	**13,0**	**(0,5)**	**6,3**	**(0,3)**
Toutes les professions en santé[1]	**77,0**	**(1,4)**	**87,4**	**(1,4)**	**19,3**	**(1,6)**	**7,7**	**(1,0)**
Médecins et dentistes[2,5]	60,6	(3,3)	78,1	(3,3)	34,0	(3,5)	10,5 E	(2,6)
Médecins[2,6]	59,3	(3,6)	78,8	(3,6)	35,0	(3,8)	10,1 E	(2,8)
Médecins spécialistes	65,8	(5,3)	81,6	(4,9)	33,3 E	(5,7)	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	55,0	(4,7)	77,0	(4,6)	36,1	(4,9)	F	...
Dentistes	70,0	(8,6)	72,8	(8,7)	x	...	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	59,3 E	(10,6)	95,6	(3,8)	F	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	82,6	(5,0)	87,5	(4,6)	16,7 E	(5,3)	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	75,4	(7,6)	87,7	(5,7)	F	...	x	...
Diététistes et nutritionnistes	94,7	(4,0)	87,3	(7,5)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	80,8	(3,3)	96,2	(1,6)	9,9 E	(2,6)	F	...
Audiologistes et orthophonistes	98,3	(1,9)	98,6	(1,4)	x	...	x	...
Physiothérapeutes	74,4	(4,7)	94,9	(2,3)	10,4 E	(3,2)	F	...
Ergothérapeutes	96,9	(2,7)	F	...	x	...	x	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	x	...	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	92,2	(1,6)	88,3	(2,5)	17,4 E	(3,0)	8,0 E	(1,6)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	76,4	(2,9)	91,6	(2,5)	10,1 E	(2,9)	6,7 E	(1,5)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	82,9	(5,9)	88,8	(6,9)	F	...	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[2]	78,1	(9,2)	98,4	(1,3)	F	...	x	...
Technologues en radiation médicale	87,1	(8,0)	73,5 E	(15,3)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	91,1	(4,5)	86,6	(5,2)	F	...	x	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	98,9	(1,2)	89,0	(4,5)	F	...	x	...
Personnel technique en soins de santé	69,6	(4,0)	94,2	(2,7)	F	...	9,1 E	(2,2)
Personnel de soutien des services de santé	96,3	(2,0)	99,4	(0,6)	x	...	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**83,0**	**(2,2)**	**93,4**	**(1,6)**	**10,7 E**	**(1,8)**	**7,0 E**	**(1,4)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[3]	98,1	(2,1)	F	...	x	(0,0)	x	...
Psychologues	78,6	(3,4)	93,1	(2,2)	10,5 E	(2,4)	6,4 E	(1,5)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	87,6	(2,8)	93,0	(2,5)	12,1 E	(3,0)	7,9 E	(2,6)
Toutes les autres professions[2,4]	**44,8**	**(0,4)**	**90,4**	**(0,4)**	**12,3**	**(0,5)**	**6,0**	**(0,3)**
Aucune profession déclarée[2]	**46,1**	**(0,9)**	**88,5**	**(0,8)**	**14,5**	**(0,8)**	**5,2**	**(0,5)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.5

Niveau d'études des parents et origine urbaine ou rurale des jeunes de 15 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Un parent ayant fait des études postsecondaires		Région urbaine		Région rurale	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**62,2**	**(0,6)**	**73,3**	**(1,4)**	**24,2**	**(1,4)**
Toutes les professions	**62,7**	**(0,7)**	**73,4**	**(1,4)**	**24,1**	**(1,4)**
Toutes les professions en santé[1]	**70,0**	**(1,2)**	**77,6**	**(1,5)**	**20,2**	**(1,4)**
Médecins et dentistes[2,5]	74,7	(1,5)	83,4	(1,4)	14,6	(1,3)
Médecins[2,6]	75,0	(1,6)	83,4	(1,4)	14,3	(1,3)
Médecins spécialistes	72,4	(2,1)	83,7	(1,8)	13,6	(1,6)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	77,4	(2,1)	83,1	(1,7)	15,0	(1,6)
Dentistes	73,1	(3,9)	83,3	(3,3)	16,2 E	(3,2)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	69,9	(5,4)	69,7	(5,8)	30,3 E	(5,8)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	63,9	(5,5)	77,8	(3,9)	22,2 E	(3,9)
Pharmaciens/pharmaciennes	62,6	(6,2)	79,1	(4,1)	20,9 E	(4,1)
Diététistes et nutritionnistes	68,1	(10,7)	73,4	(8,3)	26,6 E	(8,3)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	71,6	(3,3)	73,3	(3,5)	23,9	(3,0)
Audiologistes et orthophonistes	57,1 E	(14,9)	67,4 E	(13,9)	F	...
Physiothérapeutes	74,7	(3,9)	76,1	(3,5)	23,1	(3,5)
Ergothérapeutes	F	...	55,4 E	(13,7)	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	76,5	(7,9)	64,5 E	(11,1)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	60,3	(3,5)	65,6	(3,5)	30,7	(3,3)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	56,2	(3,7)	63,6	(4,1)	33,7	(4,1)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	68,4	(6,7)	49,7	(8,2)	46,8 E	(9,0)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[2]	65,6 E	(11,4)	45,6 E	(11,1)	54,4 E	(11,1)
Technologues en radiation médicale	68,8	(9,3)	56,1 E	(12,4)	43,9 E	(12,4)
Personnel technique en soins dentaires	39,5 E	(10,2)	70,0	(9,6)	30,0 E	(9,6)
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	36,1 E	(10,0)	68,3	(10,0)	31,7 E	(10,0)
Personnel technique en soins de santé[7]	56,1	(4,5)	65,8	(4,9)	31,2	(4,8)
Personnel de soutien des services de santé	47,4 E	(10,0)	74,6	(7,9)	25,4 E	(7,9)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**60,7**	**(2,5)**	**77,3**	**(2,4)**	**20,6**	**(2,3)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	F	...	F	...	F	...
Psychologues	62,5	(3,0)	81,4	(2,3)	16,9	(2,3)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	57,2	(4,3)	66,6	(4,1)	30,3	(4,1)
Toutes les autres professions[2,4]	**61,4**	**(0,7)**	**72,4**	**(1,5)**	**25,0**	**(1,5)**
Aucune profession déclarée[2]	**60,4**	**(1,0)**	**73,1**	**(1,6)**	**24,6**	**(1,6)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.6

Niveau d'études des parents et origine urbaine ou rurale des jeunes de 18 à 20 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Un parent ayant fait des études postsecondaires		Région urbaine		Région rurale	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 18 à 20 ans	**49.0**	**(0.5)**	**79.0**	**(0.4)**	**20.8**	**(0.4)**
Toutes les professions	**49.6**	**(0.5)**	**79.2**	**(0.5)**	**20.7**	**(0.5)**
Toutes les professions en santé[1]	**54.5**	**(1.7)**	**82.0**	**(1.1)**	**17.8**	**(1.0)**
Médecins et dentistes[2,5]	66.7	(3.2)	87.6	(1.8)	12.2	(1.8)
Médecins[2,6]	69.4	(3.4)	89.2	(1.7)	10.6	(1.7)
Médecins spécialistes	61.4	(5.7)	89.4	(2.7)	10.1 E	(2.6)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	74.5	(3.6)	89.1	(2.2)	10.9 E	(2.2)
Dentistes	47.3 E	(9.3)	76.4	(7.8)	23.6 E	(7.8)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	54.2 E	(11.9)	85.0	(5.9)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	65.0	(6.1)	84.3	(3.6)	15.7 E	(3.6)
Pharmaciens/pharmaciennes	63.8	(8.4)	84.2	(4.7)	15.8 E	(4.7)
Diététistes et nutritionnistes	67.1	(8.9)	84.6	(5.9)	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	57.7	(5.1)	81.7	(3.0)	18.3 E	(3.0)
Audiologistes et orthophonistes	46.4 E	(11.9)	80.6	(7.4)	F	...
Physiothérapeutes	58.3	(6.5)	83.6	(3.8)	16.4 E	(3.8)
Ergothérapeutes	62.6 E	(15.4)	80.3	(10.4)	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	61.9 E	(18.1)	68.1 E	(12.8)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	44.1	(3.4)	78.5	(2.2)	21.4	(2.2)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	48.3	(3.2)	79.5	(2.3)	20.2	(2.3)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	56.4	(6.9)	86.6	(3.2)	13.4 E	(3.2)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[7]	62.1	(8.7)	83.1	(5.2)	16.9 E	(5.2)
Technologues en radiation médicale	50.5 E	(13.3)	89.6	(5.2)	F	...
Personnel technique en soins dentaires	50.5	(7.7)	81.3	(6.1)	18.7 E	(6.1)
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	48.6	(7.9)	79.6	(6.6)	20.4 E	(6.6)
Personnel technique en soins de santé[7]	44.3	(4.1)	76.1	(3.2)	23.4	(3.2)
Personnel de soutien des services de santé	33.7 E	(7.5)	65.2	(7.0)	34.8 E	(7.0)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**50.4**	**(2.8)**	**84.1**	**(1.8)**	**15.9**	**(1.8)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[3,4]	F	...	57.9 E	(17.4)	F	...
Psychologues	53.2	(3.9)	87.0	(1.9)	12.9	(1.9)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	47.1	(4.4)	82.4	(3.0)	17.6 E	(3.0)
Toutes les autres professions[2,8]	**48.9**	**(0.6)**	**78.6**	**(0.5)**	**21.2**	**(0.5)**
Aucune profession déclarée[2]	**47.3**	**(1.1)**	**78.6**	**(0.8)**	**21.3**	**(0.8)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.7
Langue maternelle des jeunes de 15 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Anglais		Français		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**66,1**	**(0,7)**	**21,9**	**(0,5)**	**11,9**	**(0,7)**
Toutes les professions	**64,4**	**(0,7)**	**23,5**	**(0,5)**	**12,1**	**(0,7)**
Toutes les professions en santé[1]	**61,7**	**(1,5)**	**19,9**	**(1,1)**	**18,2**	**(1,3)**
Médecins et dentistes[2,5]	58,7	(1,9)	16,7	(1,2)	24,3	(1,8)
Médecins[2,6]	57,6	(2,0)	17,0	(1,3)	25,1	(1,9)
Médecins spécialistes	61,2	(2,5)	18,1	(1,9)	20,6	(2,4)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	54,1	(2,8)	15,8	(1,7)	29,5	(2,6)
Dentistes	66,4	(4,6)	14,9 †	(3,2)	18,7 ‡	(4,0)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	64,5	(6,3)	20,2 ‡	(5,1)	15,3 ‡	(4,9)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	50,2	(5,3)	20,8 ‡	(4,0)	29,1 ‡	(4,9)
Pharmaciens/pharmaciennes	54,9	(6,4)	F	...	33,9 ‡	(6,1)
Diététistes et nutritionnistes	34,7 ‡	(8,4)	52,0 ‡	(10,2)	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	78,8	(3,0)	18,5	(2,9)	F	...
Audiologistes et orthophonistes	53,4 ‡	(14,2)	F	...	x	...
Physiothérapeutes	79,1	(3,3)	18,3 ‡	(3,1)	F	...
Ergothérapeutes	71,3 ‡	(13,3)	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	92,2	(6,5)	x	...	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	63,3	(3,7)	29,3	(3,5)	7,4 ‡	(2,1)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	65,8	(3,9)	29,0	(3,7)	5,2 ‡	(1,7)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	56,9	(8,6)	39,8 †	(8,7)	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[2]	59,7 ‡	(11,7)	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	71,1	(11,8)	F	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	80,9	(6,6)	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	79,8	(6,9)	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé[7]	65,4	(4,7)	29,2	(4,5)	F	...
Personnel de soutien des services de santé	55,3 ‡	(10,1)	F	...	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**59,4**	**(2,4)**	**27,6**	**(2,1)**	**12,6**	**(1,8)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	F	...	F	...	F	...
Psychologues	59,6	(2,9)	24,6	(2,6)	15,4	(2,4)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	57,8	(4,2)	35,4	(4,0)	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**65,1**	**(0,7)**	**23,9**	**(0,5)**	**10,8**	**(0,7)**
Aucune profession déclarée[7]	**72,4**	**(1,1)**	**16,3**	**(0,8)**	**11,2**	**(0,8)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
† à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.8
Langue maternelle des jeunes de 18 à 20 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Anglais		Français		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 18 à 20 ans	**63,0**	**(0,4)**	**24,0**	**(0,3)**	**12,6**	**(0,4)**
Toutes les professions	**63,1**	**(0,5)**	**24,9**	**(0,4)**	**11,8**	**(0,5)**
Toutes les professions en santé[1]	**64,5**	**(1,6)**	**21,1**	**(1,4)**	**14,3**	**(1,2)**
Médecins et dentistes[2,5]	66,0	(3,1)	11,1	(1,8)	22,9	(2,8)
Médecins[2,6]	66,7	(3,3)	10,9 E	(1,9)	22,4	(2,9)
Médecins spécialistes	64,5	(5,3)	16,1 E	(3,9)	19,3 E	(4,7)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	68,1	(4,2)	7,6 E	(1,8)	24,3	(3,9)
Dentistes	61,1	(9,0)	F	...	26,8 E	(8,8)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	69,2	(11,0)	F	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	51,8	(6,8)	29,7 E	(6,7)	18,5 E	(5,2)
Pharmaciens/pharmaciennes	41,4 E	(8,3)	38,0 E	(9,4)	F	...
Diététistes et nutritionnistes	69,3	(9,1)	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	72,5	(5,2)	18,7 E	(5,2)	8,8 E	(2,8)
Audiologistes et orthophonistes	68,9	(10,9)	F	...	x	...
Physiothérapeutes	70,7	(6,8)	F	...	F	...
Ergothérapeutes	79,8	(9,1)	F	...	x	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	83,2	(11,7)	x	...	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	61,3	(3,3)	26,6	(3,0)	11,5 E	(2,4)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	65,7	(3,1)	24,9	(2,7)	9,2 E	(2,5)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	59,5	(6,7)	33,0 E	(6,1)	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[2]	64,2	(8,6)	28,2 E	(7,5)	x	...
Technologues en radiation médicale	62,6 E	(12,2)	F	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	66,4	(7,3)	18,2 E	(5,3)	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	66,9	(7,6)	19,8 E	(5,8)	F	...
Personnel technique en soins de santé[7]	68,1	(3,9)	23,5	(3,5)	F	...
Personnel de soutien des services de santé	53,3	(7,8)	41,1 E	(8,0)	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**68,1**	**(2,8)**	**24,0**	**(2,6)**	**7,9 E**	**(1,6)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	55,3 E	(15,5)	F	...	x	...
Psychologues	64,8	(4,0)	26,7	(3,7)	8,5 E	(2,2)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	73,8	(4,5)	19,1 E	(4,2)	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**62,7**	**(0,6)**	**25,5**	**(0,4)**	**11,7**	**(0,5)**
Aucune profession déclarée[2]	**62,8**	**(1,0)**	**21,5**	**(0,8)**	**14,9**	**(0,9)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.9
Revenu familial des jeunes de 15 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Quartile supérieur		Deuxième quartile		Troisième quartile		Quartile inférieur	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**23,8**	**(0,6)**	**26,2**	**(0,4)**	**24,9**	**(0,4)**	**25,1**	**(0,5)**
Toutes les professions	**23,7**	**(0,6)**	**26,4**	**(0,5)**	**24,8**	**(0,5)**	**25,1**	**(0,5)**
Toutes les professions en santé[1]	**26,9**	**(1,2)**	**27,5**	**(1,1)**	**22,5**	**(1,0)**	**23,1**	**(1,1)**
Médecins et dentistes[2,5]	31,8	(1,7)	26,6	(1,5)	19,1	(1,3)	22,6	(1,5)
Médecins[2,6]	31,9	(1,9)	26,8	(1,6)	19,4	(1,4)	22,0	(1,7)
Médecins spécialistes	29,5	(2,5)	28,4	(2,3)	22,6	(2,1)	19,5	(2,1)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	34,2	(2,6)	25,1	(2,2)	16,3	(1,7)	24,3	(2,3)
Dentistes	31,0	(4,7)	25,6	(4,0)	16,6 E	(3,2)	26,8	(4,1)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	33,1 E	(6,2)	31,3 E	(5,8)	18,4 E	(4,4)	17,2 E	(4,1)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	15,9 E	(3,7)	30,0	(4,9)	34,1	(5,5)	20,1 E	(3,8)
Pharmaciens/pharmaciennes	16,1 E	(4,7)	29,7 E	(5,8)	34,8 E	(6,4)	19,4 E	(4,4)
Diététistes et nutritionnistes	F	...	30,8 E	(9,6)	31,8 E	(10,1)	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	20,2	(3,0)	36,1	(3,7)	24,0	(3,1)	19,8	(2,9)
Audiologistes et orthophonistes	x	...	F	...	F	...	F	...
Physiothérapeutes	21,7	(3,5)	36,5	(4,2)	21,6 E	(3,6)	20,3 E	(3,6)
Ergothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	45,6 E	(11,3)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	13,8	(2,3)	25,1	(3,1)	25,5	(2,9)	35,6	(3,2)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	23,2	(3,3)	25,0	(3,0)	32,6	(3,4)	19,2	(2,7)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[2,7]	21,1 E	(6,2)	40,1 E	(7,4)	23,1 E	(5,6)	15,8 E	(5,3)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[7]	x	...	59,1 E	(10,8)	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	40,1 E	(10,8)	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	27,1 E	(8,6)	31,0 E	(8,6)	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	F	...	32,7 E	(9,0)	F	...
Personnel technique en soins de santé[7]	24,5 E	(4,3)	21,0	(3,5)	35,2	(4,5)	19,4	(3,1)
Personnel de soutien des services de santé	x	...	F	...	36,9 E	(9,4)	35,8 E	(9,5)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**22,7**	**(2,2)**	**26,8**	**(2,1)**	**24,8**	**(2,0)**	**25,7**	**(2,1)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,4]	x	...	F	...	F	...	F	...
Psychologues	25,1	(2,9)	27,6	(2,6)	23,3	(2,4)	24,0	(2,5)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	16,9 E	(3,6)	23,8	(3,7)	28,0	(4,3)	31,3	(4,3)
Toutes les autres professions[2,4]	**23,1**	**(0,6)**	**26,1**	**(0,5)**	**25,3**	**(0,5)**	**25,5**	**(0,6)**
Aucune profession déclarée[7]	**24,1**	**(1,0)**	**25,6**	**(0,8)**	**25,2**	**(0,7)**	**25,1**	**(1,0)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.10

Performance en lecture, en mathématiques et en sciences des jeunes de 15 ans selon la profession d'intérêt, Canada 2000

	Lecture		Mathématiques		Sciences	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**534,3**	**(1,6)**	**533,0**	**(1,6)**	**529,4**	**(1,7)**
Toutes les professions	**541,0**	**(1,5)**	**538,0**	**(1,5)**	**535,0**	**(1,6)**
Toutes les professions en santé[1]	**564,7**	**(2,4)**	**552,0**	**(3,0)**	**549,6**	**(3,2)**
Médecins et dentistes[2,3]	578,0	(2,9)	567,4	(3,9)	560,7	(3,9)
Médecins[2,4]	581,8	(3,2)	568,7	(4,0)	563,1	(4,3)
Médecins spécialistes	582,7	(4,1)	565,7	(5,5)	560,2	(5,4)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	581,0	(4,5)	571,5	(5,0)	565,8	(5,9)
Dentistes	549,3	(7,1)	556,4	(10,5)	543,2	(8,2)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	573,3	(9,3)	577,0	(10,6)	554,9	(12,9)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	559,4	(11,8)	542,9	(12,3)	538,4	(14,5)
Pharmaciens/pharmaciennes	558,5	(14,7)	536,9	(13,7)	537,4	(16,6)
Diététistes et nutritionnistes	563,3	(14,6)	571,2	(17,3)	542,8	(26,4)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	573,8	(5,5)	547,3	(8,4)	562,8	(8,6)
Audiologistes et orthophonistes	561,5	(24,9)	568,2	(25,5)	549,6	(25,0)
Physiothérapeutes	572,4	(6,6)	546,7	(9,7)	561,4	(10,0)
Ergothérapeutes	567,1	(16,7)	519,7	(12,0)	560,8	(27,0)
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	593,5	(15,0)	564,7	(18,8)	574,2	(23,9)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	517,8	(7,4)	502,4	(9,2)	511,8	(8,1)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	529,4	(6,8)	515,6	(8,9)	520,8	(6,9)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[2]	572,2	(10,2)	550,5	(13,4)	565,4	(12,6)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[2]	570,4	(17,7)	548,2	(23,6)	569,3	(22,0)
Technologues en radiation médicale	573,2	(14,9)	548,8	(21,7)	548,4	(18,4)
Personnel technique en soins dentaires	525,7	(12,9)	510,2	(26,5)	510,4	(15,0)
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	526,3	(13,5)	510,2	(26,5)	508,7	(16,6)
Personnel technique en soins de santé[2]	519,9	(8,8)	508,0	(10,6)	509,9	(8,6)
Personnel de soutien des services de santé	504,7	(16,7)	501,8	(23,8)	479,9	(22,0)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**559,4**	**(3,8)**	**534,1**	**(5,2)**	**534,1**	**(5,4)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	F	...	F	...	F	...
Psychologues	569,0	(4,9)	542,4	(6,7)	542,7	(6,5)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	534,9	(6,6)	510,0	(9,0)	512,9	(9,6)
Toutes les autres professions[2,4]	**535,3**	**(1,7)**	**535,4**	**(1,6)**	**532,2**	**(1,8)**
Aucune profession déclarée[2]	**512,1**	**(2,7)**	**516,5**	**(2,8)**	**510,6**	**(3,0)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
† à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.11
Niveaux de lecture des jeunes de 15 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Niveau 2 et moins		Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**27,5**	**(0,7)**	**28,0**	**(0,5)**	**27,7**	**(0,6)**	**16,8**	**(0,5)**
Toutes les professions	**24,8**	**(0,7)**	**28,2**	**(0,6)**	**29,1**	**(0,6)**	**17,9**	**(0,5)**
Toutes les professions en santé[1]	**16,8**	**(1,0)**	**25,5**	**(1,4)**	**32,0**	**(1,5)**	**25,8**	**(1,2)**
Médecins et dentistes[2,5]	13,4	(1,3)	22,7	(1,8)	32,7	(2,0)	31,2	(1,8)
Médecins[2,6]	12,8	(1,3)	21,4	(1,8)	32,8	(2,3)	33,0	(2,3)
Médecins spécialistes	11,5	(1,6)	22,0	(2,1)	35,4	(3,0)	31,1	(2,7)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	14,0	(2,0)	20,8	(2,7)	30,4	(3,0)	34,8	(3,4)
Dentistes	17,5 E	(3,6)	32,8	(5,2)	31,5 E	(8,1)	18,2 E	(5,4)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	30,5 E	(6,1)	32,8 E	(6,7)	26,9 E	(6,0)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	29,7 E	(7,1)	31,0 E	(6,5)	22,9 E	(4,8)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	29,9 E	(8,0)	23,5 E	(5,4)
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	10,0 E	(2,7)	28,2 E	(4,8)	37,0	(3,8)	24,8	(3,6)
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Physiothérapeutes	9,8 E	(2,8)	30,4 E	(5,5)	34,8	(4,4)	24,9	(4,0)
Ergothérapeutes	x	...	F	...	48,0 E	(15,7)	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	F	...	41,0 E	(11,4)	32,7 E	(10,5)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	32,8	(3,7)	28,8	(3,5)	28,7	(4,1)	9,6 E	(2,9)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	28,2	(3,4)	30,9	(3,8)	27,2 E	(4,7)	13,7 E	(4,1)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	F	...	F	...	37,8 E	(9,9)	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[7]	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	47,5 E	(12,3)	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	45,0 E	(12,6)	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé[7]	33,8	(4,5)	28,6	(4,4)	25,4 E	(5,7)	F	...
Personnel de soutien des services de santé	36,8 E	(10,5)	35,8 E	(11,3)	F	...	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**16,0**	**(2,1)**	**29,2**	**(2,8)**	**34,2**	**(2,5)**	**20,6**	**(2,0)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	F	...	x	...	x	...	F	...
Psychologues	13,4 E	(2,3)	26,8	(2,9)	35,4	(2,8)	24,4	(2,6)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	22,0 E	(3,9)	36,1	(5,9)	31,4	(4,5)	10,5 E	(3,2)
Toutes les autres professions[2,4]	**26,8**	**(0,8)**	**28,7**	**(0,7)**	**28,3**	**(0,7)**	**16,2**	**(0,6)**
Aucune profession déclarée[2]	**36,6**	**(1,1)**	**27,3**	**(1,0)**	**23,0**	**(0,9)**	**13,2**	**(0,8)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.12

Notes globales des jeunes de 15 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	De 50 % à 69 %		De 70% à 79%		De 80% à 89%		90 % et plus	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**24.6**	**(0.4)**	**31.0**	**(0.5)**	**27.9**	**(0.4)**	**6.8**	**(0.2)**
Toutes les professions	**23.7**	**(0.5)**	**31.5**	**(0.5)**	**29.6**	**(0.5)**	**7.4**	**(0.3)**
Toutes les professions en santé[1]	**12.3**	**(0.8)**	**27.0**	**(1.1)**	**40.7**	**(1.2)**	**14.6**	**(0.9)**
Médecins et dentistes[2,5]	8.3	(0.8)	23.1	(1.4)	44.5	(1.6)	19.3	(1.2)
Médecins[2,6]	7.9	(0.8)	22.1	(1.4)	45.1	(1.7)	20.0	(1.3)
Médecins spécialistes	9.6	(1.4)	23.4	(2.2)	44.6	(2.3)	18.1	(1.7)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	6.2 E	(1.1)	20.9	(2.0)	45.6	(2.3)	21.8	(2.0)
Dentistes	11.4 E	(2.7)	30.4	(4.0)	40.1	(4.0)	14.1 E	(3.1)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	24.2 E	(4.9)	54.3	(5.9)	7.5 E	(2.0)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	8.4 E	(2.5)	22.3 E	(5.4)	47.6	(5.3)	19.3 E	(3.9)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	24.7 E	(6.4)	45.3	(6.1)	21.3 E	(4.6)
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	56.8 E	(9.8)	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	10.9 E	(2.1)	29.3	(3.7)	45.8	(3.7)	8.6 E	(1.7)
Audiologistes et orthophonistes	x	...	55.5 E	(13.8)	F	...	x	...
Physiothérapeutes	11.4 E	(2.5)	26.3	(4.0)	46.3	(4.1)	9.8 E	(2.2)
Ergothérapeutes	F	...	F	...	42.6 E	(12.7)	x	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	37.1 E	(10.2)	46.7 E	(10.2)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	22.7	(2.9)	36.9	(3.6)	27.3	(2.9)	4.2 E	(1.1)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	29.5	(3.4)	38.2	(3.6)	21.8	(2.9)	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	F	...	35.2 E	(7.2)	40.4 E	(7.5)	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[7]	F	...	F	...	35.4 E	(10.9)	F	...
Technologues en radiation médicale	x	...	40.0 E	(11.4)	45.1 E	(11.5)	x	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	45.2 E	(10.2)	29.6 E	(8.2)	x	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	47.3 E	(10.5)	31.0 E	(8.5)	x	...
Personnel technique en soins de santé[7]	35.0	(4.2)	37.6	(4.3)	15.9 E	(3.3)	F	...
Personnel de soutien des services de santé	25.1 E	(6.9)	56.8	(8.5)	F	...	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**20.3**	**(1.9)**	**37.3**	**(2.3)**	**28.4**	**(2.2)**	**5.8** E	**(1.0)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	x	...	F	...	x	...	x	...
Psychologues	16.5	(2.0)	39.4	(2.8)	31.3	(2.7)	7.4 E	(1.4)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	30.5	(3.9)	30.5	(3.8)	22.9	(3.6)	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**26.2**	**(0.5)**	**32.1**	**(0.6)**	**27.5**	**(0.5)**	**6.0**	**(0.3)**
Aucune profession déclarée[2]	**27.7**	**(0.8)**	**29.5**	**(0.8)**	**22.1**	**(0.8)**	**5.1**	**(0.4)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.13

Notes globales des jeunes de 18 à 20 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	De 50 % à 69 %		De 70% à 79%		De 80% à 89%		90 % et plus	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 18 à 20 ans	**20,5**	**(0,4)**	**40,4**	**(0,5)**	**29,7**	**(0,5)**	**6,1**	**(0,3)**
Toutes les professions	**20,2**	**(0,5)**	**40,8**	**(0,6)**	**30,0**	**(0,5)**	**6,2**	**(0,3)**
Toutes les professions en santé[1]	**12,2**	**(1,0)**	**37,1**	**(1,6)**	**36,6**	**(1,6)**	**11,2**	**(0,9)**
Médecins et dentistes[2,5]	6,9 E	(1,5)	19,5	(2,8)	44,9	(3,3)	24,4	(2,5)
Médecins[2,6]	7,2 E	(1,6)	18,5	(3,0)	45,1	(3,5)	25,4	(2,7)
Médecins spécialistes	10,5 E	(3,2)	25,3 E	(4,5)	37,1	(5,6)	19,8 E	(4,0)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	5,1 E	(1,7)	14,1 E	(4,1)	50,3	(4,5)	29,0	(3,6)
Dentistes	x	...	26,7 E	(7,6)	43,2 E	(9,7)	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	30,2 E	(9,4)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	28,5 E	(7,0)	48,0	(6,9)	14,5 E	(3,8)
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	F	...	58,5	(9,2)	18,2 E	(5,6)
Diététistes et nutritionnistes	x	...	42,3 E	(10,6)	30,3 E	(9,1)	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	9,3 E	(2,2)	35,4	(5,1)	44,5	(4,9)	9,9 E	(2,0)
Audiologistes et orthophonistes	x	...	F	...	65,5	(10,1)	F	...
Physiothérapeutes	10,7 E	(2,8)	39,0 E	(6,6)	40,9	(6,2)	9,3 E	(2,4)
Ergothérapeutes	x	...	F	...	50,0 E	(13,3)	x	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	47,7 E	(15,3)	x	...	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	14,1	(2,1)	47,7	(3,2)	32,4	(2,9)	2,8 E	(0,8)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	19,4	(2,5)	52,8	(3,3)	23,9	(2,6)	2,4 E	(0,8)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	F	...	50,6	(7,4)	34,8 E	(6,6)	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[7]	x	...	49,1 E	(9,6)	37,9 E	(8,6)	x	...
Technologues en radiation médicale	x	...	51,4 E	(13,9)	F	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	x	...	60,7	(7,8)	27,8 E	(6,9)	x	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	x	...	63,6	(7,9)	28,4 E	(7,3)	x	...
Personnel technique en soins de santé[7]	25,0	(3,4)	51,5	(4,1)	18,3	(3,0)	F	...
Personnel de soutien des services de santé	27,8 E	(6,4)	43,0 E	(7,3)	23,4 E	(5,7)	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**17,4**	**(2,3)**	**44,6**	**(3,0)**	**31,4**	**(3,0)**	**4,9 E**	**(0,9)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	F	...	45,4 E	(15,1)	x	...	x	...
Psychologues	14,9 E	(3,0)	39,5	(3,7)	37,2	(4,1)	6,9 E	(1,6)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	18,7	(3,1)	51,5	(4,7)	26,1 E	(4,4)	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**21,4**	**(0,5)**	**41,1**	**(0,6)**	**29,0**	**(0,6)**	**5,6**	**(0,3)**
Aucune profession déclarée[7]	**21,4**	**(0,9)**	**39,3**	**(1,0)**	**29,0**	**(1,0)**	**5,9**	**(0,5)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.14

Niveau du dernier cours de mathématiques des jeunes de 15 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Théorique		Appliqué		Général	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**57,9**	**(0,7)**	**17,2**	**(0,5)**	**14,2**	**(0,4)**
Toutes les professions	**59,9**	**(0,7)**	**16,8**	**(0,5)**	**14,2**	**(0,4)**
Toutes les professions en santé[1]	**73,8**	**(1,1)**	**9,8**	**(0,8)**	**9,6**	**(0,7)**
Médecins et dentistes[2 5]	79,9	(1,2)	5,1	(0,7)	8,7	(0,8)
Médecins[2 6]	80,4	(1,3)	4,7	(0,7)	8,5	(0,8)
Médecins spécialistes	80,2	(1,7)	5,0 E	(1,0)	8,5	(1,2)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	80,6	(1,7)	4,4 E	(1,0)	8,5	(1,1)
Dentistes	76,1	(3,5)	8,2 E	(2,4)	10,2 E	(2,6)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	79,0	(4,6)	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	83,2	(3,9)	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	85,2	(4,4)	F	...	F	...
Diététistes et nutritionnistes	75,3	(8,6)	x	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	78,9	(2,9)	10,5 E	(2,3)	4,6 E	(1,2)
Audiologistes et orthophonistes	83,4	(10,1)	x	...	x	...
Physiothérapeutes	78,3	(3,4)	10,9 E	(2,7)	4,3 E	(1,3)
Ergothérapeutes	81,7	(9,7)	x	...	x	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	79,2	(7,9)	x	...	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	52,6	(3,6)	23,2	(3,1)	13,1 E	(2,2)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	48,5	(4,2)	27,9	(3,6)	16,9 E	(3,3)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	57,1	(8,5)	23,5 E	(6,3)	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[3]	56,2 E	(11,4)	x	...	F	...
Technologues en radiation médicale	61,2 E	(11,7)	36,2 E	(11,8)	x	...
Personnel technique en soins dentaires	59,4	(9,8)	F	...	x	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	62,2	(10,0)	30,3 E	(9,9)	x	...
Personnel technique en soins de santé[7]	44,4	(5,1)	28,7	(4,6)	18,5 E	(3,9)
Personnel de soutien des services de santé	61,9	(8,5)	F	...	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2 3]	**60,2**	**(2,2)**	**16,4**	**(1,7)**	**12,8**	**(1,5)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2 3]	F	...	x	...	x	...
Psychologues	67,5	(2,5)	13,2	(1,8)	12,3	(1,8)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	40,6	(4,4)	25,1	(4,0)	15,1 E	(2,9)
Toutes les autres professions[2 4]	**57,2**	**(0,7)**	**18,3**	**(0,5)**	**15,2**	**(0,5)**
Aucune profession déclarée[2]	**51,1**	**(1,1)**	**18,3**	**(0,8)**	**14,3**	**(0,7)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3 Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5 Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6 Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7 Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.15

Niveau du dernier cours de mathématiques du secondaire des jeunes de 18 à 20 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Théorique		Appliqué		Général	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 18 à 20 ans	**59,6**	**(0,5)**	**29,1**	**(0,5)**	**8,9**	**(0,3)**
Toutes les professions	**59,8**	**(0,6)**	**29,0**	**(0,5)**	**8,9**	**(0,4)**
Toutes les professions en santé[1]	**70,7**	**(1,6)**	**21,7**	**(1,4)**	**4,8**	**(0,7)**
Médecins et dentistes[2,5]	80,4	(3,0)	10,4 E	(2,5)	F	...
Médecins[2,6]	80,6	(3,2)	10,5 E	(2,8)	F	...
Médecins spécialistes	74,6	(4,7)	10,0 E	(2,6)	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	84,5	(4,3)	F	...	F	...
Dentistes	78,6	(9,2)	F	...	x	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	85,8	(8,0)	F	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	84,4	(5,9)	F	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	86,7	(8,4)	F	...	x	...
Diététistes et nutritionnistes	80,5	(7,9)	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	82,9	(3,4)	12,5 E	(2,8)	x	...
Audiologistes et orthophonistes	95,4	(3,0)	x	...	x	...
Physiothérapeutes	81,6	(4,6)	13,3 E	(3,7)	x	...
Ergothérapeutes	81,4	(10,2)	x	...	x	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	79,5	(10,1)	x	...	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	61,7	(3,3)	29,3	(3,1)	7,4 E	(1,7)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	59,3	(3,3)	34,9	(3,1)	4,1 E	(1,0)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	75,1	(6,9)	24,9 E	(6,9)	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[7]	75,9	(7,8)	24,1 E	(7,8)	x	...
Technologues en radiation médicale	67,9 E	(14,1)	F	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	59,7	(7,6)	37,9 E	(7,5)	x	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	57,0	(8,0)	40,4 E	(7,9)	x	...
Personnel technique en soins de santé[7]	52,8	(4,1)	38,1	(4,0)	6,3 E	(1,6)
Personnel de soutien des services de santé	34,8 E	(7,1)	45,9	(7,1)	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**67,3**	**(2,6)**	**20,1**	**(2,0)**	**10,5 E**	**(1,9)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	61,2 E	(13,4)	F	...	x	...
Psychologues	69,8	(3,5)	19,3	(2,7)	9,6 E	(2,5)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	64,4	(4,3)	21,4	(3,2)	12,1 E	(3,2)
Toutes les autres professions[2,4]	**58,0**	**(0,6)**	**30,4**	**(0,6)**	**9,4**	**(0,4)**
Aucune profession déclarée[2]	**59,1**	**(1,1)**	**29,4**	**(0,9)**	**8,6**	**(0,6)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.16
Notes en mathématiques des jeunes de 15 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	50 % à 69 %		70% à 79%		80% à 89%		90 % et plus	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**30,5**	**(0,4)**	**22,8**	**(0,4)**	**21,4**	**(0,4)**	**11,2**	**(0,3)**
Toutes les professions	**30,5**	**(0,5)**	**23,4**	**(0,4)**	**22,2**	**(0,4)**	**11,9**	**(0,4)**
Toutes les professions en santé[1]	**21,7**	**(1,0)**	**22,6**	**(1,0)**	**27,9**	**(1,1)**	**19,8**	**(1,0)**
Médecins et dentistes[2 5]	16,6	(1,3)	19,9	(1,2)	31,1	(1,5)	25,4	(1,4)
Médecins[2 6]	16,4	(1,3)	19,1	(1,3)	31,1	(1,6)	26,0	(1,4)
Médecins spécialistes	17,9	(1,9)	22,5	(2,0)	29,4	(2,2)	23,0	(2,0)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	15,0	(1,7)	15,8	(1,7)	32,8	(2,1)	28,9	(2,2)
Dentistes	18,1 [E]	(3,3)	26,4	(3,4)	30,5	(4,2)	20,3	(3,3)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	13,2 [E]	(3,6)	25,6 [E]	(5,4)	36,3	(5,7)	15,9 [E]	(4,0)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	15,6 [E]	(3,5)	24,8 [E]	(4,6)	31,4 [E]	(5,4)	25,5 [E]	(4,7)
Pharmaciens/pharmaciennes	10,8 [E]	(3,2)	22,3 [E]	(5,1)	35,2 [E]	(6,5)	28,6 [E]	(5,7)
Diététistes et nutritionnistes	34,7 [E]	(9,7)	34,3 [E]	(10,0)	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	28,3	(3,4)	28,9	(3,5)	25,6	(3,0)	10,9 [E]	(1,8)
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...	F	...	x	...
Physiothérapeutes	26,6	(3,9)	29,0	(4,1)	27,9	(3,6)	9,7 [E]	(1,9)
Ergothérapeutes	40,1 [E]	(12,0)	F	...	F	...	x	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	35,6 [E]	(10,0)	F	...	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	32,8	(3,2)	28,0	(3,3)	18,4	(2,6)	7,9 [E]	(1,7)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	38,9	(3,8)	25,0	(3,5)	16,5	(2,5)	7,4 [E]	(2,3)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	32,1 [E]	(6,7)	23,8 [E]	(6,8)	24,9 [E]	(5,5)	17,9 [E]	(5,5)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[2]	35,3 [E]	(10,7)	F	...	F	...	37,0 [E]	(11,0)
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...	37,4 [E]	(11,2)	F	...
Personnel technique en soins dentaires	35,0 [E]	(9,0)	31,6 [E]	(9,7)	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	36,6 [E]	(9,2)	33,1 [E]	(10,0)	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé[7]	41,2	(4,7)	24,1	(3,9)	13,4 [E]	(2,9)	F	...
Personnel de soutien des services de santé	34,6 [E]	(8,1)	F	...	F	...	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2 3]	**35,8**	**(2,2)**	**21,9**	**(1,9)**	**20,5**	**(1,7)**	**9,0**	**(1,2)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2 3]	F	...	F	...	x	...	x	...
Psychologues	33,4	(2,6)	23,6	(2,3)	21,9	(2,1)	11,2	(1,7)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	39,7	(4,2)	18,7	(3,1)	17,4 [E]	(3,3)	F	...
Toutes les autres professions[2 4]	**32,0**	**(0,5)**	**23,6**	**(0,5)**	**21,1**	**(0,4)**	**10,4**	**(0,4)**
Aucune profession déclarée[2]	**30,6**	**(0,9)**	**20,7**	**(0,7)**	**18,9**	**(0,7)**	**8,9**	**(0,5)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.17
Notes du dernier cours de mathématiques du secondaire des jeunes de 18 à 20 ans, Canada, 2000

	50 % à 69 %		70% à 79%		80% à 89%		90 % et plus	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 18 à 20 ans	**31,4**	**(0,5)**	**30,3**	**(0,5)**	**23,9**	**(0,4)**	**10,4**	**(0,3)**
Toutes les professions	**31,5**	**(0,5)**	**30,6**	**(0,6)**	**24,0**	**(0,5)**	**10,6**	**(0,3)**
Toutes les professions en santé[1]	**27,2**	**(1,5)**	**26,9**	**(1,5)**	**26,3**	**(1,4)**	**16,2**	**(1,2)**
Médecins et dentistes[2,5]	14,1	(2,1)	17,2	(2,7)	31,6	(3,3)	32,0	(2,9)
Médecins[2,6]	14,1	(2,2)	16,8 E	(2,8)	32,2	(3,5)	32,4	(3,1)
Médecins spécialistes	22,7 E	(4,5)	20,2 E	(3,6)	23,2 E	(4,5)	27,2 E	(5,1)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	8,5 E	(2,1)	14,6 E	(4,1)	38,1	(4,7)	35,7	(4,1)
Dentistes	F	...	F	...	27,5 E	(7,8)	29,7 E	(8,0)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	41,5 E	(10,4)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	21,1 E	(6,8)	19,1 E	(5,0)	34,6 E	(6,5)	24,9 E	(5,7)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	30,2 E	(8,0)	35,4 E	(8,6)
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	42,0 E	(10,2)	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	26,9	(4,2)	27,7 E	(5,3)	29,1	(4,3)	15,1 E	(3,0)
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...	44,8 E	(11,8)	x	...
Physiothérapeutes	27,9 E	(5,4)	33,4 E	(6,8)	21,8 E	(4,5)	16,5 E	(4,0)
Ergothérapeutes	F	...	x	...	46,1 E	(13,7)	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	F	...	49,8 E	(15,7)	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	35,3	(3,0)	32,8	(3,0)	19,8	(2,4)	6,8 E	(1,5)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	34,8	(3,1)	37,5	(3,1)	21,3	(2,5)	4,9 E	(1,2)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	25,5 E	(7,3)	37,1 E	(6,9)	29,8 E	(6,3)	6,9 E	(2,3)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et technicien·ns de laboratoire médical[2]	F	...	36,5 E	(9,3)	36,6 E	(9,0)	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...	F	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	29,2 E	(7,1)	47,0 E	(7,9)	20,0 E	(5,9)	x	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	25,7 E	(6,9)	49,8	(8,1)	20,3 E	(6,3)	x	...
Personnel technique en soins de santé[7]	40,2	(4,1)	35,0	(3,7)	18,2 E	(3,3)	F	...
Personnel de soutien des services de santé	41,4 E	(7,2)	24,8 E	(6,9)	22,8 E	(6,0)	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**32,7**	**(2,6)**	**29,8**	**(2,7)**	**24,6**	**(2,6)**	**8,6 E**	**(1,7)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	F	...	F	...	x	...	x	...
Psychologues	26,6	(3,2)	32,9	(4,0)	27,1	(3,5)	9,4 E	(2,3)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	39,8	(4,3)	26,0	(3,9)	22,1 E	(4,3)	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**32,0**	**(0,6)**	**31,1**	**(0,6)**	**23,7**	**(0,5)**	**10,0**	**(0,4)**
Aucune profession déclarée[2]	**31,2**	**(0,9)**	**29,5**	**(1,0)**	**23,8**	**(0,9)**	**9,9**	**(0,6)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3 Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5 Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6 Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7 Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.18
Plus haut niveau de scolarité des jeunes de 18 à 20 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Sans diplôme d'études secondaires		Diplôme d'études secondaires		Études collégiales partielles ou cours de métiers		Études universitaires partielles		Ayant déjà été inscrit à un programme postsecondaire relatif à la santé	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 18 à 20 ans	**22.9**	**(0.4)**	**23.6**	**(0.4)**	**27.3**	**(0.4)**	**25.5**	**(0.4)**	**3.7**	**(0.2)**
Toutes les professions	**22.3**	**(0.5)**	**22.8**	**(0.5)**	**28.4**	**(0.5)**	**25.7**	**(0.5)**	**4.3**	**(0.2)**
Toutes les professions en santé[1]	**17.3**	**(1.2)**	**22.0**	**(1.4)**	**23.6**	**(1.3)**	**36.0**	**(1.7)**	**23.1**	**(1.4)**
Médecins et dentistes[2,5]	13.8	(2.1)	19.9	(2.9)	11.2 E	(2.0)	52.3	(3.2)	16.0	(2.3)
Médecins[2,6]	13.9	(2.3)	18.2 E	(3.1)	10.8 E	(2.2)	55.2	(3.4)	15.4	(2.3)
Médecins spécialistes	20.4 E	(4.5)	18.9 E	(4.4)	17.8 E	(3.9)	37.9	(5.2)	14.7 E	(3.9)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	9.7 E	(2.2)	17.7 E	(4.4)	F	..	66.4	(4.7)	15.8 E	(2.8)
Dentistes	F	..	32.3 E	(8.5)	F	..	32.2 E	(8.6)	F	..
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	51.1 E	(11.1)	27.8 E	(9.2)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	15.7 E	(4.7)	30.2 E	(7.0)	48.4	(6.9)	43.7	(7.0)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	29.8 E	(9.3)	49.3 E	(9.3)	37.0 E	(9.4)
Diététistes et nutritionnistes	x	...	F	...	F	...	46.8 E	(10.5)	54.9 E	(9.9)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	14.1 E	(3.1)	16.7 E	(3.4)	20.0 E	(4.4)	48.4	(5.1)	28.1	(4.1)
Audiologistes et orthophonistes	x	...	x	...	x	...	71.3	(9.6)	F	...
Physiothérapeutes	16.4 E	(3.9)	21.5 E	(4.7)	19.8 E	(5.5)	41.2	(6.6)	24.3 E	(4.5)
Ergothérapeutes	x	...	x	...	F	...	53.7 E	(14.5)	58.5 E	(13.2)
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	x	...	F	...	73.1	(11.6)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	22.5	(2.9)	23.2	(2.7)	28.5	(2.8)	25.8	(2.9)	23.7	(2.7)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	19.6	(2.6)	28.2	(2.9)	36.1	(3.0)	15.3	(2.2)	24.3	(2.8)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	F	...	28.0 E	(7.2)	37.1 E	(6.3)	29.1 E	(6.2)	29.1 E	(6.2)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[3]	x	...	29.4 E	(8.8)	25.3 E	(7.5)	40.8 E	(9.6)	F	...
Technologues en radiation médicale	x	...	F	...	40.9 E	(12.7)	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	23.8 E	(6.8)	F	...	55.2	(7.6)	F	...	34.5 E	(7.1)
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	25.0 E	(7.2)	F	...	57.6	(7.8)	F	...	35.1 E	(7.4)
Personnel technique en soins de santé	24.2	(3.7)	32.5	(3.6)	30.3	(3.7)	11.5 E	(2.4)	19.5 E	(3.3)
Personnel de soutien des services de santé	30.8 E	(6.9)	24.0 E	(5.6)	35.6 E	(6.3)	F	...	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**19.5**	**(2.3)**	**20.9**	**(2.2)**	**22.8**	**(2.4)**	**36.8**	**(3.0)**	**9.6** E	**(1.9)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	x	...	48.8 E	(15.9)	F	...	x	...	F	...
Psychologues	18.4 E	(3.1)	17.3	(2.6)	21.8	(3.4)	42.4	(4.0)	5.0 E	(1.6)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	21.8 E	(3.8)	23.2	(3.5)	23.1	(3.3)	32.0	(4.6)	14.8 E	(3.7)
Toutes les autres professions[2,4]	**23.1**	**(0.5)**	**23.0**	**(0.5)**	**29.3**	**(0.6)**	**23.9**	**(0.5)**	**1.7**	**(0.1)**
Aucune profession déclarée[2]	**24.6**	**(1.1)**	**25.7**	**(0.9)**	**23.9**	**(0.9)**	**25.0**	**(0.9)**	**1.9**	**(0.3)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.19

Engagement au secondaire et expérience de bénévolat des jeunes de 15 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Engagement scolaire au secondaire		Engagement global au secondaire		A fait du bénévolat dans la dernière année		A fait du bénévolat dans le domaine de la santé dans la dernière année	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**0.12**	**(0.0)**	**0.10**	**(0.0)**	**61.9**	**(0.5)**	**17.1**	**(0.3)**
Toutes les professions	**0.06**	**(0.0)**	**0.04**	**(0.0)**	**64.0**	**(0.5)**	**17.6**	**(0.4)**
Toutes les professions en santé[1]	**0.44**	**(0.0)**	**0.35**	**(0.0)**	**70.3**	**(1.3)**	**23.0**	**(1.0)**
Médecins et dentistes[2,5]	0.59	(0.0)	0.44	(0.0)	71.9	(1.7)	20.5	(1.2)
Médecins[2,6]	0.61	(0.0)	0.45	(0.0)	72.4	(1.8)	20.8	(1.3)
Médecins spécialistes	0.56	(0.0)	0.43	(0.0)	72.6	(2.3)	22.1	(2.0)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	0.65	(0.0)	0.46	(0.0)	72.2	(2.4)	19.6	(1.7)
Dentistes	0.50	(0.1)	0.42	(0.1)	68.7	(4.1)	18.3	(3.0)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	0.49	(0.1)	0.46	(0.1)	69.5	(5.6)	21.3 E	(4.8)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	0.64	(0.1)	0.48	(0.1)	71.4	(5.1)	20.5 E	(4.7)
Pharmaciens/pharmaciennes	0.70	(0.1)	0.51	(0.1)	68.7	(6.0)	19.2 E	(5.4)
Diététistes et nutritionnistes	0.42 E	(0.2)	0.38 E	(0.2)	82.3	(8.1)	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	0.35	(0.1)	0.43	(0.1)	77.3	(3.0)	26.4	(3.4)
Audiologistes et orthophonistes	0.48 E	(0.3)	0.51 E	(0.4)	73.8 E	(13.2)	F	...
Physiothérapeutes	0.32	(0.1)	0.38	(0.1)	74.8	(3.7)	28.2	(3.7)
Ergothérapeutes	0.23 E	(0.1)	0.28 E	(0.2)	87.2	(7.6)	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	0.57 E	(0.2)	0.88 E	(0.2)	90.9	(5.9)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	0.08	(0.1)	0.04	(0.1)	63.0	(3.5)	32.7	(3.2)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	-0.08	(0.1)	-0.03	(0.1)	64.1	(3.4)	28.5	(3.2)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	0.24	(0.1)	0.03	(0.1)	71.0	(5.8)	29.2 E	(6.2)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[7]	0.15 E	(0.2)	-0.30 E	(0.2)	75.0	(9.2)	F	...
Technologues en radiation médicale	0.29 E	(0.2)	0.24 E	(0.2)	62.8 E	(11.4)	F	...
Personnel technique en soins dentaires	0.06 E	(0.1)	0.14 E	(0.2)	62.7	(9.2)	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	0.08 E	(0.1)	0.15 E	(0.2)	60.9	(9.4)	F	...
Personnel technique en soins de santé[7]	-0.19	(0.1)	-0.07	(0.1)	62.8	(4.3)	30.9	(4.2)
Personnel de soutien des services de santé	0.04 E	(0.1)	0.09 E	(0.1)	47.4 E	(8.8)	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**0.05**	**(0.0)**	**0.08**	**(0.0)**	**67.3**	**(2.2)**	**18.6**	**(1.8)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[4]	F	...	F	...	F	...	F	...
Psychologues	0.16	(0.0)	0.14	(0.1)	68.6	(2.6)	18.1	(2.1)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	-0.20	(0.1)	-0.06	(0.1)	64.0	(4.3)	20.6	(3.2)
Toutes les autres professions[2,4]	**-0.01**	**(0.0)**	**-0.02**	**(0.0)**	**62.6**	**(0.5)**	**16.4**	**(0.4)**
Aucune profession déclarée[2]	**0.30**	**(0.0)**	**0.31**	**(0.0)**	**55.1**	**(0.9)**	**15.7**	**(0.6)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.20

Engagement au secondaire et expérience de bénévolat des jeunes de 18 à 20 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Engagement scolaire au secondaire		Engagement global au secondaire		A fait du bénévolat dans la dernière année		A fait du bénévolat dans le domaine de la santé dans la dernière année		A suivi une formation liée à l'emploi ou un stage en milieu d'emploi	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 18 à 20 ans	**0.49**	**(0.0)**	**0.76**	**(0.1)**	**45.3**	**(0.5)**	**10.2**	**(0.3)**	**29.6**	**(0.5)**
Toutes les professions	**0.53**	**(0.0)**	**0.70**	**(0.1)**	**47.2**	**(0.6)**	**11.4**	**(0.4)**	**30.5**	**(0.5)**
Toutes les professions en santé[1]	**0.61**	**(0.0)**	**1.63**	**(0.5)**	**57.1**	**(1.7)**	**22.5**	**(1.4)**	**31.4**	**(1.5)**
Médecins et dentistes[2,5]	0.62	(0.0)	4.20	(1.7)	62.3	(3.3)	25.2	(2.8)	32.0	(3.1)
Médecins[2,6]	0.62	(0.0)	3.55	(1.5)	63.8	(3.6)	26.0	(3.0)	32.9	(3.4)
Médecins spécialistes	0.60	(0.0)	5.93	(3.2)	62.1	(5.4)	23.4 E	(4.3)	36.2	(5.1)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	0.64	(0.0)	2.01	(1.2)	64.9	(4.8)	27.7	(4.3)	30.8	(4.4)
Dentistes	0.59 E	(0.0)	8.81 E	(7.4)	51.6 E	(8.9)	F	..	25.5 E	(7.3)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	0.57 E	(0.1)	0.43 E	(0.3)	72.8	(9.8)	F	..	F	..
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	0.61	(0.1)	0.46	(0.1)	63.9	(6.3)	25.0 E	(6.0)	29.1 E	(6.0)
Pharmaciens/pharmaciennes	0.56 E	(0.1)	0.64 E	(0.2)	63.7	(8.5)	F	..	22.6 E	(6.7)
Diététistes et nutritionnistes	0.79 E	(0.1)	0.18 E	(0.2)	64.2	(9.5)	41.7 E	(11.4)	40.0 E	(10.8)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	0.59	(0.0)	1.52	(0.9)	68.8	(5.4)	23.9 E	(4.2)	31.3	(4.6)
Audiologistes et orthophonistes	0.57 E	(0.1)	0.89 E	(0.2)	51.0 E	(12.0)	x	..	F	..
Physiothérapeutes	0.57	(0.0)	0.61	(0.1)	71.7	(7.2)	25.4 E	(5.4)	34.9 E	(6.0)
Ergothérapeutes	0.63 E	(0.1)	8.90 E	(8.4)	54.7 E	(13.6)	F	..	F	..
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	..	F	..	88.4	(6.7)	x	..	x	..
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	0.55	(0.0)	0.42	(0.1)	50.6	(3.2)	24.0	(2.7)	27.6	(2.6)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	0.64	(0.0)	0.21	(0.1)	49.0	(3.1)	16.8	(2.6)	36.0	(3.1)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	0.75	(0.1)	0.45	(0.1)	52.1	(7.4)	F	..	31.5 E	(7.5)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[8]	0.74 E	(0.1)	0.51	(0.2)	40.8 E	(10.0)	F	..	34.3 E	(9.0)
Technologues en radiation médicale	0.73 E	(0.1)	0.40 E	(0.3)	61.8 E	(12.2)	x	..	F	..
Personnel technique en soins dentaires	0.73	(0.1)	0.21	(0.1)	24.1 E	(6.1)	F	..	40.4 E	(7.2)
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	0.76	(0.1)	0.24	(0.1)	24.9 E	(6.5)	F	..	38.0 E	(7.3)
Personnel technique en soins de santé[7]	0.60	(0.0)	0.12	(0.1)	54.7	(3.8)	18.9	(2.8)	36.7	(3.8)
Personnel de soutien des services de santé	0.58	(0.1)	-0.01	(0.1)	37.3 E	(7.1)	F	..	47.6	(6.9)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**0.61**	**(0.0)**	**0.98**	**(0.6)**	**57.3**	**(3.0)**	**20.2**	**(2.3)**	**29.2**	**(2.7)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[7]	0.60 E	(0.2)	-0.68 E	(0.6)	F	..	x	..	F	..
Psychologues	0.64	(0.0)	1.17	(1.0)	53.6	(3.9)	14.4 E	(2.4)	25.3	(3.2)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	0.53	(0.0)	0.86	(0.9)	63.4	(4.7)	28.9	(4.5)	33.9	(4.6)
Toutes les autres professions[2,4]	**0.51**	**(0.0)**	**0.57**	**(0.1)**	**45.5**	**(0.6)**	**9.5**	**(0.4)**	**30.4**	**(0.6)**
Aucune profession déclarée[2]	**0.37**	**(0.0)**	**0.91**	**(0.3)**	**40.1**	**(1.0)**	**6.9**	**(0.5)**	**27.3**	**(0.9)**

.. n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.21

Heures travaillées à un emploi rémunéré dans la dernière année du secondaire des jeunes de 18 à 20 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Aucun travail rémunéré		Moins de 10 heures par semaine		De 10 à 20 heures par semaine		20 heures et plus par semaine	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 18 à 20 ans	**38,2**	**(0,5)**	**16,2**	**(0,4)**	**21,2**	**(0,4)**	**23,8**	**(0,4)**
Toutes les professions	**37,4**	**(0,6)**	**16,1**	**(0,4)**	**21,3**	**(0,5)**	**24,5**	**(0,5)**
Toutes les professions en santé[1]	**40,7**	**(1,7)**	**16,9**	**(1,1)**	**22,3**	**(1,4)**	**18,8**	**(1,2)**
Médecins et dentistes[2,5]	46,3	(3,4)	20,0	(2,3)	16,5	(2,2)	13,4	(2,1)
Médecins[2,6]	47,0	(3,6)	20,4	(2,4)	17,1	(2,5)	12,3 E	(2,1)
Médecins spécialistes	36,1	(5,2)	19,9 E	(4,3)	14,5 E	(3,5)	23,9 E	(4,8)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	54,2	(4,6)	20,7	(3,2)	18,8 E	(3,4)	4,8 E	(1,2)
Dentistes	40,8 E	(8,6)	F	...	12,4 E	(4,1)	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	29,6 E	(9,7)	F	...	31,7 E	(10,0)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	44,0	(6,7)	21,0 E	(5,6)	24,6 E	(6,0)	10,4 E	(3,3)
Pharmaciens/pharmaciennes	48,0 E	(8,8)	21,9 E	(6,5)	F	...	F	...
Diététistes et nutritionnistes	37,2 E	(9,9)	F	...	24,4 E	(8,0)	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	35,4	(5,2)	16,6 E	(3,0)	28,9	(4,6)	18,3 E	(3,5)
Audiologistes et orthophonistes	34,0 E	(10,4)	F	...	F	...	F	...
Physiothérapeutes	34,3 E	(6,7)	16,1 E	(3,7)	30,6 E	(5,9)	19,0 E	(4,5)
Ergothérapeutes	42,5 E	(13,8)	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	x	...	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	42,5	(3,3)	13,3	(1,8)	23,2	(2,9)	20,8	(2,4)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	32,4	(3,0)	17,4	(2,6)	24,7	(2,9)	25,5	(2,7)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	38,1 E	(6,8)	16,1 E	(5,2)	27,7 E	(7,1)	18,1 E	(5,2)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[7]	38,9 E	(9,1)	F	...	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	x	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	24,2 E	(6,7)	F	...	28,1 E	(7,5)	33,7 E	(7,2)
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	19,9 E	(6,4)	F	...	30,6 E	(7,9)	34,2 E	(7,7)
Personnel technique en soins de santé[7]	32,3	(3,6)	18,9 E	(3,5)	22,5	(3,2)	26,2	(3,5)
Personnel de soutien des services de santé	53,8	(7,3)	F	...	13,1 E	(4,2)	24,6 E	(6,3)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**38,1**	**(2,8)**	**14,7**	**(2,0)**	**21,3**	**(2,4)**	**25,0**	**(2,6)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[3,5]	F	...	x	...	F	...	F	...
Psychologues	38,4	(3,7)	13,6 E	(2,6)	21,5	(3,2)	25,6	(3,5)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	38,0	(4,4)	17,4 E	(3,1)	21,4 E	(3,8)	22,4 E	(4,2)
Toutes les autres professions[2,4]	**37,0**	**(0,6)**	**16,1**	**(0,5)**	**21,2**	**(0,5)**	**25,2**	**(0,6)**
Aucune profession déclarée[2]	**40,3**	**(1,1)**	**16,3**	**(0,8)**	**20,9**	**(0,9)**	**21,7**	**(0,8)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.22
Moment où les jeunes de 15 ans ont commencé à aspirer à leur profession d'intérêt, Canada, 2000

	Au cours de la dernière année		Il y a un an ou deux		Il y a plus de deux ans	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**18.9**	**(0.4)**	**25.6**	**(0.4)**	**28.7**	**(0.4)**
Toutes les professions	**20.5**	**(0.4)**	**28.9**	**(0.5)**	**32.9**	**(0.4)**
Toutes les professions en santé[1]	**23.3**	**(1.0)**	**30.8**	**(1.1)**	**31.0**	**(1.1)**
Médecins et dentistes[2 5]	18.3	(1.3)	29.3	(1.5)	37.8	(1.5)
Médecins[2 6]	18.0	(1.4)	28.5	(1.5)	38.7	(1.5)
Médecins spécialistes	20.5	(1.9)	29.6	(2.2)	37.3	(2.3)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	15.6	(1.8)	27.5	(2.2)	40.1	(2.4)
Dentistes	20.6 E	(3.5)	35.1	(4.2)	30.9	(4.1)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	24.1 E	(4.9)	38.0	(5.7)	22.1 E	(5.1)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	50.5	(5.5)	23.9 E	(4.4)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	45.8	(6.5)	28.3 E	(5.4)	F	...
Diététistes et nutritionnistes	69.1	(8.7)	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	26.3	(2.8)	43.2	(3.5)	15.8	(2.5)
Audiologistes et orthophonistes	F	...	51.4 E	(14.6)	F	...
Physiothérapeutes	24.4	(3.3)	44.8	(4.1)	14.3 E	(2.8)
Ergothérapeutes	49.5 E	(12.0)	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	32.2 E	(9.8)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	24.5	(2.8)	28.5	(3.2)	30.3	(3.2)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	35.6	(3.3)	33.0	(3.4)	17.2	(2.7)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	39.2 *	(7.0)	34.7 *	(6.8)	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[3]	41.0 E	(11.1)	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	47.5 E	(11.2)	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	45.7 E	(9.5)	27.1 E	(8.8)	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	43.2 E	(9.7)	28.4 E	(9.0)	F	...
Personnel technique en soins de santé[7]	32.8	(4.3)	33.7	(4.2)	20.1 E	(3.6)
Personnel de soutien des services de santé	33.8 E	(8.3)	F	...	30.3 E	(8.6)
Sélection de professions liées à la santé[2 3]	**25.9**	**(2.1)**	**38.8**	**(2.5)**	**20.6**	**(1.9)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2 3]	F	...	F	...	F	...
Psychologues	24.8	(2.4)	39.4	(3.0)	23.0	(2.5)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	27.9	(3.8)	39.1	(4.4)	13.2 *	(2.5)
Toutes les autres professions[2 4]	**19.6**	**(0.4)**	**28.0**	**(0.5)**	**33.9**	**(0.5)**
Aucune profession déclarée[2]	**13.9**	**(0.7)**	**14.4**	**(0.6)**	**14.7**	**(0.6)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
* à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3 Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5 Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6 Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7 Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.23

Changement des aspirations entre 15 et 17 ans selon la profession d'intérêt à 15 ans, Canada 2000 et 2002

	Mêmes aspirations		Autre profession du domaine de la santé		Domaine autre que la santé		Non déclaré	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**23,5**	**(0,4)**	**9,9**	**(0,3)**	**48,3**	**(0,5)**	**18,3**	**(0,4)**
Toutes les professions	**19,6**	**(0,4)**	**10,3**	**(0,3)**	**46,4**	**(0,5)**	**23,8**	**(0,5)**
Toutes les professions en santé[1]	**26,2**	**(1,1)**	**20,1**	**(1,0)**	**31,8**	**(1,2)**	**21,9**	**(1,1)**
Médecins et dentistes[2,3]	28,2	(1,4)	18,6	(1,3)	29,5	(1,4)	23,7	(1,4)
Médecins[2,6]	28,3	(1,5)	18,1	(1,5)	30,0	(1,6)	23,6	(1,6)
Médecins spécialistes	28,7	(2,4)	22,9	(2,3)	29,4	(2,4)	19,0	(2,0)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	28,0	(2,3)	13,5	(1,5)	30,6	(2,3)	28,0	(2,4)
Dentistes	27,0	(3,9)	22,4 E	(3,8)	26,0	(3,8)	24,6 E	(4,1)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	13,5 E	(4,0)	26,5 E	(5,2)	31,7 E	(5,5)	28,3 E	(6,5)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	26,7 E	(4,8)	14,4 E	(3,9)	40,4 E	(7,1)	18,6 E	(4,2)
Pharmaciens/pharmaciennes	28,3 E	(6,1)	14,5 E	(4,8)	43,4 E	(8,4)	13,8 E	(4,4)
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	29,3 E	(9,6)	35,7 E	(9,0)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	14,9 E	(2,8)	23,0	(2,9)	36,7	(3,7)	25,5	(3,4)
Audiologistes et orthophonistes	x	...	42,3 E	(14,1)	F	...	F	...
Physiothérapeutes	16,5 E	(3,4)	21,0	(3,1)	35,6	(4,0)	26,9	(4,0)
Ergothérapeutes	F	...	F	...	44,5 E	(13,2)	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	F	...	44,9 E	(11,0)	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	40,0	(3,4)	18,0	(2,8)	28,8	(2,9)	13,1	(2,1)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	17,3	(2,7)	28,0	(3,7)	39,0	(3,6)	15,7	(2,6)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	x	...	34,6 E	(7,5)	32,1 E	(6,7)	22,3 E	(6,1)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[7]	x	...	F	...	F	...	43,5 E	(11,5)
Technologues en radiation médicale	x	...	36,5 E	(9,7)	43,6 E	(11,3)	F	...
Personnel technique en soins dentaires	23,3 E	(7,5)	38,1 E	(10,1)	32,8 E	(9,4)	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	24,5 E	(7,8)	39,9 E	(10,4)	29,4 E	(9,4)	F	...
Personnel technique en soins de santé[7]	17,8 E	(3,4)	24,4 E	(4,1)	41,9	(4,5)	15,8 E	(3,4)
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	37,9 E	(10,7)	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**17,8**	**(1,7)**	**15,9**	**(1,8)**	**45,1**	**(2,4)**	**21,1**	**(2,2)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[7,8]	x	...	x	...	x	...	F	...
Psychologues	20,6	(2,3)	17,2	(2,4)	41,4	(2,8)	20,8	(2,5)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	12,2 E	(2,5)	12,4 E	(2,6)	56,6	(4,5)	18,8 E	(3,7)
Toutes les autres professions[2,4]	**18,4**	**(0,4)**	**8,0**	**(0,3)**	**49,3**	**(0,5)**	**24,3**	**(0,5)**
Aucune profession déclarée[2]	**36,5**	**(1,0)**	**8,7**	**(0,5)**	**54,8**	**(1,0)**	**0,0**	**(0,0)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.24

Niveau d'études requis, de l'avis des jeunes de 15 ans, pour exercer leur profession d'intérêt, Canada, 2000

	Études collégiales		Un grade universitaire		Plus d'un grade universitaire		Ne sait pas/ non déclaré	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**12.3**	**(0.4)**	**19.4**	**(0.4)**	**23.1**	**(0.4)**	**8.6**	**(0.2)**
Toutes les professions	**13.5**	**(0.4)**	**22.2**	**(0.4)**	**27.0**	**(0.5)**	**9.4**	**(0.3)**
Toutes les professions en santé[1]	**6.4**	**(0.6)**	**20.2**	**(1.0)**	**51.4**	**(1.2)**	**7.5**	**(0.6)**
Médecins et dentistes[2,3]	1.1 E	(0.3)	14.7	(1.2)	65.1	(1.5)	6.3	(0.7)
Médecins[2,4]	F	...	13.5	(1.3)	66.6	(1.6)	6.4	(0.7)
Médecins spécialistes	F	...	12.9	(1.7)	69.7	(2.3)	5.3 E	(0.9)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	14.1	(1.7)	63.6	(2.5)	7.3	(1.2)
Dentistes	F	...	24.1	(3.8)	54.3	(4.3)	5.9 E	(1.5)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	23.4 E	(5.0)	48.4	(6.2)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	34.2	(5.0)	45.0	(5.4)	11.1 E	(3.1)
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	36.5	(6.0)	49.0	(6.4)	F	...
Diététistes et nutritionnistes	x	...	25.4 E	(8.4)	29.5 E	(8.1)	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	34.7	(3.5)	39.4	(3.3)	11.5 E	(2.2)
Audiologistes et orthophonistes	x	...	57.4 E	(13.7)	F	...	x	...
Physiothérapeutes	F	...	33.6	(3.9)	38.0	(3.9)	11.8 E	(2.5)
Ergothérapeutes	x	...	F	...	65.2 E	(11.4)	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	38.5 E	(10.0)	41.4 E	(10.6)	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	14.7 E	(2.5)	32.8	(3.3)	25.7	(3.0)	7.4 E	(1.5)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	31.4	(3.8)	19.7	(2.8)	14.9	(2.4)	8.4 E	(2.1)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[5]	18.5 E	(5.4)	28.4 E	(7.0)	28.8 E	(7.0)	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[5]	x	...	F	...	43.9 E	(11.4)	x	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...	F	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	32.6 E	(9.1)	30.3 E	(9.1)	F	...	x	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	29.4 E	(9.1)	31.7 E	(9.4)	F	...	x	...
Personnel technique en soins de santé[5]	34.2	(4.6)	15.7 E	(3.2)	12.0 E	(2.8)	9.6 E	(2.7)
Personnel de soutien des services de santé	28.8 E	(8.8)	F	...	F	...	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**10.4**	**(1.6)**	**23.8**	**(1.9)**	**41.0**	**(2.4)**	**12.1**	**(1.4)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	F	...	F	...	F	...	x	...
Psychologues	4.3 E	(1.1)	23.7	(2.3)	49.6	(2.8)	12.4	(1.7)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	24.0 E	(4.3)	25.6	(3.6)	19.4 E	(3.4)	11.2 E	(2.3)
Toutes les autres professions[2,6]	**15.1**	**(0.4)**	**22.5**	**(0.5)**	**21.4**	**(0.4)**	**9.6**	**(0.3)**
Aucune profession déclarée[7]	**8.5**	**(0.5)**	**10.4**	**(0.6)**	**10.3**	**(0.5)**	**6.1**	**(0.4)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

Tableau 2.25
Activités d'orientation professionnelle des jeunes de 15 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000

	Conversation avec une personne occupant un emploi que je pourrais aimer		Lecture au sujet de différents types d'emploi		Participation à une visite organisée d'un lieu de travail		Cours de formation avec l'employeur (p. ex., stage)		Participation à une présentation		Aucune activité	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les personnes âgées de 15 ans	**52.9**	**(0.5)**	**49.2**	**(0.5)**	**16.9**	**(0.4)**	**9.8**	**(0.3)**	**16.6**	**(0.4)**	**13.6**	**(0.3)**
Toutes les professions	**55.5**	**(0.5)**	**52.9**	**(0.5)**	**17.8**	**(0.4)**	**10.2**	**(0.3)**	**17.6**	**(0.5)**	**12.1**	**(0.3)**
Toutes les professions en santé[1]	**57.6**	**(1.2)**	**60.7**	**(1.3)**	**19.1**	**(1.0)**	**9.0**	**(0.7)**	**20.0**	**(1.1)**	**9.6**	**(0.7)**
Médecins et dentistes[2,3]	56.8	(1.5)	61.8	(1.6)	21.0	(1.3)	8.7	(0.9)	20.9	(1.4)	9.6	(1.0)
Médecins[2,3]	55.1	(1.6)	62.1	(1.7)	20.2	(1.4)	8.9	(1.0)	21.1	(1.4)	9.8	(1.1)
Médecins spécialistes	53.1	(2.6)	59.7	(2.4)	19.7	(2.0)	8.2	(1.1)	23.0	(2.1)	9.4	(1.4)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	57.0	(2.3)	64.3	(2.2)	20.6	(1.7)	9.7	(1.5)	19.2	(1.8)	10.2	(1.5)
Dentistes	69.2	(3.9)	59.5	(4.1)	27.2	(4.0)	7.0 E	(1.8)	19.8 E	(3.4)	8.2 E	(2.4)
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	62.4	(5.5)	56.7	(5.9)	15.7 E	(4.4)	F	...	28.1 E	(5.4)	7.3 E	(2.1)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	44.7	(5.3)	60.6	(5.5)	15.5 E	(3.8)	F	...	11.2 E	(2.4)	15.1 E	(4.7)
Pharmaciens/pharmaciennes	47.9	(6.2)	56.0	(6.5)	13.9 E	(4.3)	F	...	10.4 E	(2.7)	18.6 E	(5.7)
Diététistes et nutritionnistes	32.3 E	(8.6)	78.7	(7.6)	F	...	F	...	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	59.6	(3.3)	58.8	(3.7)	19.0	(2.7)	10.7 E	(2.0)	19.1	(2.6)	10.9 E	(2.2)
Audiologistes et orthophonistes	F	...	56.5 E	(14.2)	F	...	x	...	F	...	F	...
Physiothérapeutes	60.5	(4.0)	56.7	(4.2)	16.9 E	(3.0)	9.5 E	(2.0)	18.7	(3.0)	10.1 E	(2.4)
Ergothérapeutes	32.5 E	(10.5)	63.2 E	(11.7)	F	...	x	...	F	...	x	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	76.4	(7.2)	72.2	(9.1)	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	62.3	(3.4)	54.9	(3.5)	15.9	(2.5)	11.6 E	(2.3)	15.9	(2.5)	6.6 E	(1.6)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	56.4	(3.3)	64.0	(3.7)	14.2 E	(2.4)	8.2 E	(2.0)	21.5	(2.8)	10.8 E	(2.4)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[3]	54.0	(7.0)	74.6	(6.7)	20.7 E	(6.1)	F	...	22.1 E	(5.6)	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical[3]	49.3 E	(11.6)	74.5	(8.9)	F	...	x	...	F	...	x	...
Technologues en radiation médicale	54.6 E	(11.6)	73.5	(10.0)	F	...	x	...	F	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	57.4 E	(10.1)	72.5	(7.9)	F	...	F	...	F	...	x	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	55.4 E	(10.3)	76.0	(7.6)	F	...	F	...	F	...	x	...
Personnel technique en soins de santé	56.8	(4.2)	60.0	(4.6)	13.5 E	(3.1)	8.0 E	(2.3)	23.5	(3.8)	12.6 E	(3.2)
Personnel de soutien des services de santé	82.7 E	(6.4)	58.0	(9.2)	F	...	F	...	F	...	x	...

Tableau 2.25

Activités d'orientation professionnelle des jeunes de 15 ans selon la profession d'intérêt, Canada, 2000 (fin)

	Conversation avec une personne occupant un emploi que je pourrais aimer		Lecture au sujet de différents types d'emploi		Participation à une visite organisée d'un lieu de travail		Cours de formation avec l'employeur (p. ex., stage)		Participation à une présentation		Aucune activité	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de professions liées à la santé[1,2]	**49.6**	**(2.3)**	**60.9**	**(2.2)**	**13.7**	**(1.5)**	**9.8**	**(1.2)**	**17.7**	**(1.8)**	**10.6**	**(1.4)**
Professions d'administration et de direction liées à la santé[2,3]	F	..	F	..	F	..	x	..	x	..	x	..
Psychologues	48.6	(2.9)	64.0	(2.4)	13.5	(1.9)	11.0	(1.6)	18.1	(2.2)	10.8	(1.7)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	51.8	(4.2)	53.2	(4.5)	12.5 †	(2.7)	6.6 †	(1.6)	17.0 †	(3.1)	10.1 †	(2.7)
Toutes les autres professions[2,4]	**55.4**	**(0.6)**	**51.0**	**(0.6)**	**17.7**	**(0.5)**	**10.5**	**(0.3)**	**17.2**	**(0.5)**	**12.6**	**(0.4)**
Aucune profession déclarée[2]	**44.0**	**(0.9)**	**36.8**	**(0.9)**	**13.9**	**(0.6)**	**8.4**	**(0.5)**	**13.2**	**(0.6)**	**18.8**	**(0.7)**

.. n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
† à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Note : Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Source : Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 (EJET), Statistique Canada.

3. Évaluation et reconnaissance des acquis (ÉRA) des études antérieures et des titres de compétence étrangers

L'immigration est une composante de plus en plus importante de la croissance de la population nette au Canada. Selon un rapport publié par Statistique Canada en 2001, l'immigration représente près de 70 % de la croissance de la population actuelle, une forte hausse par rapport à moins de 20 % en 1976. Comme la plupart des immigrants entrent au Canada par le truchement du système d'immigration utilisé pour traiter les demandes des travailleurs qualifiés, ils élargissent énormément le bassin des personnes au Canada ayant une formation postsecondaire (Centre syndical et patronal du Canada 2004). Par conséquent, il est devenu de plus en plus important de comprendre comment ces personnes entrent sur le marché canadien du travail et particulièrement si et comment leurs études, compétences et expériences antérieures sont reconnues.

L'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) est un processus important susceptible de faciliter l'intégration des immigrants dans leur nouveau pays en augmentant leur employabilité et/ou en facilitant leur admission à un établissement d'enseignement postsecondaire. Il s'agit d'un mécanisme particulièrement important pour la reconnaissance des titres de compétence internationaux des immigrants qui souhaitent exercer une profession de la santé. Au Canada, quatre grands organismes ou institutions participent au processus de reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger, soit les établissements d'enseignement postsecondaire, les administrations publiques provinciales, les organismes d'autoréglementation ou les ordres professionnels et les employeurs.

3.1 Sources de données et méthodologie

Les renseignements utilisés dans la présente section sont tirés des premier et deuxième cycles de l'**Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC)**. Cette enquête a été menée conjointement par Statistique Canada et Citoyenneté et Immigration Canada dans le cadre du Projet de recherche sur les politiques. Conçue pour examiner le processus par lequel les nouveaux immigrants s'adaptent à la société canadienne, l'enquête a été menée en trois cycles d'interviews.

La population cible de l'enquête est constituée d'immigrants qui sont arrivés au Canada entre le 1er octobre 2000 et le 30 septembre 2001, qui étaient âgés de 15 ans et plus au moment de leur arrivée, et qui sont arrivés de l'étranger comme résidents permanents, c'est-à-dire ayant demandé leur établissement au Canada par l'entremise d'une mission canadienne à l'étranger. Les interviews avec ces nouveaux immigrants ont eu lieu six mois, deux ans et quatre ans après leur arrivée au Canada.

Le plan d'échantillonnage a été élaboré selon une approche « en forme d'entonnoir », c'est-à-dire monotone, de sorte que seuls les immigrants ayant participé à l'interview du cycle 1 ont été contactés lors du cycle 2 et seuls ceux qui ont participé à l'interview du cycle 2 seront contactés pour le cycle 3. Pour produire des estimations fiables, on a sélectionné un échantillon représentatif d'environ 20 300 nouveaux immigrants au Canada.

Les sujets abordés dans l'enquête comprennent les compétences linguistiques, le logement, la scolarité, la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger, l'emploi, la santé, les valeurs et les attitudes, la création et l'utilisation de réseaux sociaux, le revenu, et les impressions sur la vie au Canada. Les questions portent sur la situation des répondants avant et depuis leur arrivée au Canada.

Pour plus de renseignements sur cette enquête, consulter l'annexe 1.

La présente analyse s'appuie sur les renseignements tirés des premier et deuxième cycles de l'ELIC et porte sur les immigrants formés à l'étranger qui, dans les deux premières années suivant leur arrivée, ont présenté à un établissement d'enseignement postsecondaire canadien une demande de reconnaissance de leurs titres de compétence acquis antérieurement à l'extérieur du Canada. L'analyse porte sur la profession qu'ils voulaient exercer lorsqu'ils ont décidé d'immigrer au Canada.

Dans le contexte de l'ELIC, tout niveau de scolarité préalable à la migration supérieur à un diplôme d'études secondaires est considéré comme un titre de scolarité ou de compétence ou une attestation d'études.

3.2 Caractéristiques des immigrants qui ont demandé l'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire

La présente section examine combien d'immigrants ayant des titres de compétence étrangers présentent une demande d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ÉRA) des études antérieures auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire, certaines de leurs caractéristiques socioéconomiques et la mesure dans laquelle ils obtiennent une reconnaissance des acquis.

Le tiers des nouveaux immigrants qui visaient une profession de la santé au moment d'immigrer au Canada ont demandé à faire vérifier leurs titres de compétence par un établissement d'enseignement postsecondaire durant leurs deux premières années au pays

Des 164 000 immigrants qui sont arrivés de l'étranger entre octobre 2000 et septembre 2001, 161 000 habitaient toujours au Canada deux ans plus tard. De ces derniers, 91 000 savaient quelle profession ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada (Statistique Canada 2005a).

De ces 91 000 immigrants qui savaient quelle profession ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, environ 6 400 (7 %) ont ciblé une profession liée à la santé. Environ le tiers d'entre eux ont fait vérifier leurs titres de compétence dans les deux ans suivant leur arrivée au Canada. Dans le cas des

immigrants cherchant un emploi lié ou non à la santé, juste un peu plus du quart (26 %) ont demandé une ÉRA (tableau 3.1).

Le quart des immigrants voulant exercer une profession liée à la santé ont déclaré que le manque de renseignements sur le processus d'ÉRA est la principale raison pour laquelle ils ne font pas vérifier leurs titres de compétence

Les immigrants peuvent décider de ne pas faire vérifier leurs titres de compétence par un établissement d'enseignement postsecondaire pour différentes raisons. Les raisons les plus souvent évoquées par les immigrants voulant exercer une profession liée à la santé sont qu'ils ne savaient pas où ou comment faire vérifier leurs titres de compétence, qu'ils étaient convaincus que leurs titres ne seraient pas acceptés ou ils ont mentionné des contraintes de temps. Ces raisons étaient également celles données le plus souvent par les immigrants voulant exercer une profession liée ou non à la santé et qui n'ont pas fait vérifier leurs titres de compétence (graphique 3.1 et tableau 3.2).

Graphique 3.1

Pour les immigrants voulant travailler dans le domaine de la santé, la principale raison pour laquelle ils n'ont pas fait vérifier leurs titres de compétence par un établissement d'enseignement postsecondaire est le manque de renseignements

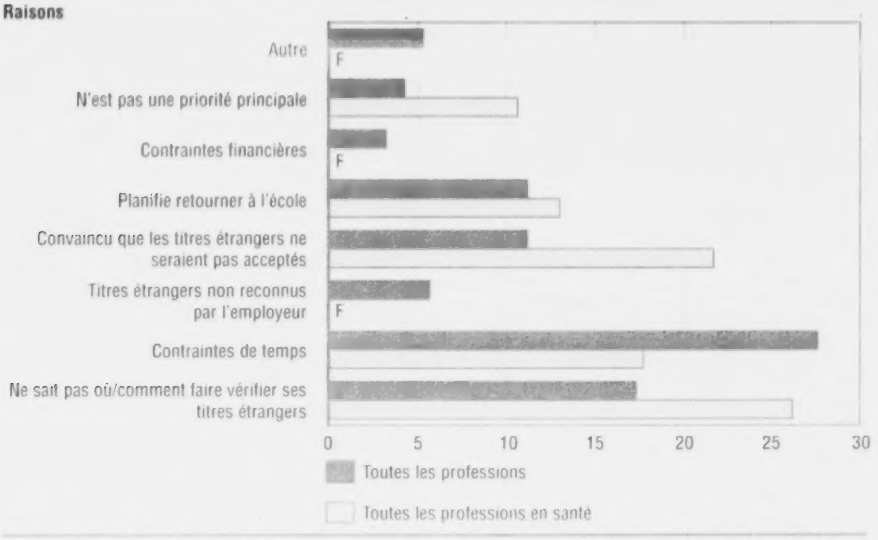

F trop peu fiable pour être publié

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, cycle 2, Statistique Canada.

Trois immigrants sur quatre qui présentent une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire durant les deux années suivant leur arrivée au Canada et qui veulent exercer une profession liée à la santé sont des femmes

La majorité des immigrants qui ont demandé une ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire dans les deux ans qui ont suivi leur arrivée au pays étaient des hommes (59 %). L'inverse s'observe chez les immigrants qui cherchent un emploi dans une profession liée à la santé. En fait, près des trois

quarts (72 %) des immigrants présentant une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire canadien et voulant travailler dans une profession liée à la santé sont des femmes (tableau 3.3). Cela n'est pas étonnant étant donné que près des trois quarts des immigrants qui veulent exercer une profession de la santé sont également des femmes.

Les technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes (91 %) ainsi que les infirmiers/infirmières diplômé(e)s (88 %) sont les deux professions de la santé qui comprennent la plus forte proportion d'immigrantes comparativement aux immigrants (tableau 3.3).

Huit immigrants sur 10 qui présentent une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire dans les deux ans qui suivent leur arrivée et qui veulent exercer une profession liée à la santé ont entre 25 et 44 ans et environ la même proportion sont mariés ou en union libre

Les deux tiers du bassin total d'immigrants qui sont arrivés au Canada entre octobre 2001 et septembre 2002 avaient entre 25 et 44 ans. Environ neuf immigrants sur 10 dans la catégorie des travailleurs qualifiés étaient dans ce même groupe d'âge (Statistique Canada 2005a). Par conséquent, il n'est pas étonnant que 85 % des immigrants qui voulaient exercer une profession liée à la santé et qui ont demandé une ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire ont aussi entre 25 et 44 ans. La proportion est approximativement la même pour tous les immigrants qui demandent une ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire (84 % comparativement à 85 %) (tableau 3.4).

La même tendance s'observe lorsqu'on examine l'état matrimonial des immigrants qui présentent une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire. Environ 8 immigrants sur 10 sont soit mariés, soit en union libre, qu'ils voulaient exercer une profession liée à la santé ou autre qu'en santé quand ils ont décidé d'immigrer au Canada (78 % et 80 %, respectivement) (tableau 3.5).

Trois immigrants sur quatre qui veulent exercer une profession liée à la santé et qui demandent une ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire ont fait des études et ont des compétences linguistiques et professionnelles au moment de leur arrivée au Canada

La catégorie économique, composée de travailleurs qualifiés qui sont les principaux demandeurs et de leurs conjoints et personnes à charge, représente le groupe le plus nombreux (les deux tiers) de l'ensemble des nouveaux immigrants. Environ les trois quarts des personnes dans ce groupe qui voulaient exercer une profession liée à la santé ont demandé la reconnaissance de leurs titres de compétence auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada dans les deux ans qui ont suivi leur arrivée. Étant donné que ce groupe est réparti de façon à peu près égale entre les travailleurs qualifiés comme demandeurs principaux et leurs conjoints et personnes à charge, cela laisse supposer qu'une proportion élevée des conjoints et personnes à charge des demandeurs principaux ont également fait des études et possèdent des compétences linguistiques et professionnelles (tableau 3.6).

Les **catégories d'immigrants** sont définies comme suit :

- la **catégorie économique** comprend des immigrants sélectionnés en fonction d'un certain nombre de critères tels que la scolarité, les compétences linguistiques et les compétences professionnelles (les travailleurs qualifiés sont les principaux demandeurs). Leurs conjoints et personnes à charge ainsi que les gens d'affaires (entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes) font également partie de la catégorie économique. Les deux tiers des immigrants participant à l'ELIC sont inclus dans cette catégorie.
- la **catégorie de la famille** comprend les immigrants parrainés par de proches parents ou des membres de la famille vivant déjà au Canada. Ils représentent juste au-dessus du quart (27 %) de la population visée par l'ELIC.
- la catégorie des **réfugiés** se compose des réfugiés au sens de la Convention et d'autres personnes dont la situation s'apparente à celle des réfugiés et qui sont réputées avoir besoin de protection ou de secours. Sont inclus également les réfugiés réétablis qui sont arrivés de l'étranger et ont obtenu le droit d'établissement à titre de réfugiés aidés par le gouvernement et parrainés par des organismes du secteur privé. Ils représentent 6 % des immigrants visés par l'ELIC.
- Le reste (ceux qui n'entrent pas dans l'une des catégories ci-dessus) représente un petit groupe d'environ 750 immigrants regroupés dans la catégorie **autres immigrants**.

En comparaison, 19 % des immigrants voulant exercer une profession liée à la santé qui ont présenté une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement dans les deux ans qui ont suivi leur arrivée au Canada entraient dans la catégorie de la famille et les 5 % restants, dans les deux autres groupes (réfugiés réétablis et autres immigrants) (tableau 3.6).

Plus de la moitié des immigrants présentant une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire et voulant exercer une profession liée à la santé viennent d'Asie

Juste au-dessus de 55 % des immigrants voulant travailler dans une profession liée à la santé et qui ont présenté une demande de reconnaissance de leurs titres de compétence auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada venaient d'Asie (inclus les immigrant originaires de l'Asie de l'ouest, du sud et de l'est/sud-est).

Environ 10 % de plus voulant exercer toute profession liée ou non à la santé venaient également d'Asie (tableau 3.7), ce que reflète la proportion d'immigrants qui sont membres d'une minorité visible. En fait, environ les trois quarts des immigrants voulant exercer une profession liée à la santé et qui ont présenté une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire sont membres d'une minorité visible, environ la même proportion (80 %) que tous les immigrants qui ont présenté une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire. Les pharmaciens/pharmaciennes et les infirmiers/infirmières diplômé(e)s sont les deux professions liées à la santé où nous avons trouvé les proportions les plus élevées d'immigrants demandant une ÉRA qui sont membres d'une minorité visible (tableau 3.8).

La majorité des immigrants présentant une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire et voulant exercer une profession liée à la santé ont un niveau de scolarité élevé

Étant donné que la plupart des immigrants au Canada sont venus au pays par le truchement du système d'immigration utilisé pour traiter les demandes des travailleurs qualifiés, il n'est pas étonnant de constater que plus de la moitié (55 %) de l'ensemble des immigrants étaient titulaires d'un diplôme universitaire au moment de leur arrivée au Canada. En outre, environ 19 % déclarent avoir fait des études postsecondaires partielles ou être titulaires d'un diplôme ou certificat d'une école de métiers (y compris un diplôme d'études collégiales) (Statistique Canada 2005a).

Les immigrants présentant une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire sont plus susceptibles d'avoir au moins certains titres de compétence étrangers, c'est-à-dire d'avoir fait au moins certaines études de niveau supérieur au niveau du diplôme d'études secondaires. Une vaste majorité d'immigrants voulant exercer une profession liée à la santé au moment d'immigrer au Canada et qui ont présenté une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire sont titulaires d'un diplôme universitaire (près de 80 %) : 39 % ont un baccalauréat, un autre 39 %, un diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat). Comme on pouvait s'y attendre, plus de 7 immigrants sur 10 qui demandent une ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire et qui veulent travailler comme médecins ou dentistes ont un diplôme d'études supérieures. Environ 84 % de tous les immigrants présentant une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire ont soit un baccalauréat (50 %), soit un diplôme d'études supérieures (36 %) (tableau 3.9)

Plus de 7 immigrants sur 10 ont obtenu une reconnaissance complète ou partielle de leurs titres de compétence par un établissement d'enseignement postsecondaire dans les deux ans suivant l'immigration

Tous les immigrants qui présentent une demande d'évaluation de leurs titres de compétence auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire n'obtiennent pas la reconnaissance complète de leurs titres. Plus du tiers (36 %) de ceux voulant un emploi dans un domaine lié à la santé avaient obtenu la reconnaissance complète de leurs titres de compétence étrangers dans les deux années qui ont suivi l'immigration et un autre tiers (35 %) avaient obtenu une reconnaissance partielle. Le reste soit s'étaient vu refuser la reconnaissance ou attendaient encore une réponse. Ces chiffres sont inférieurs à ceux pour tous les étudiants étrangers qui ont fait une demande d'ÉRA auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire et dont 57 % ont obtenu la reconnaissance complète de leurs titres de compétence et 24 %, une reconnaissance partielle (graphique 3.2 et tableau 3.10).

Graphique 3.2

La plupart des immigrants qui ont présenté une demande d'Évaluation et reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire ont obtenu une reconnaissance complète ou partielle

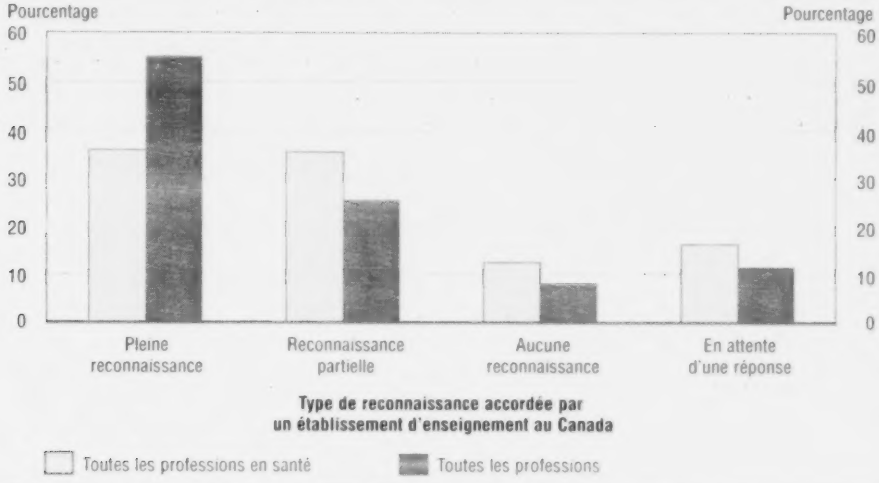

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, cycle 2, Statistique Canada.

Tableau 3.1

Demandes d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ÉRA) des immigrants auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001

	A fait la demande		N'a pas fait la demande	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**26.2**	**(0.7)**	**73.8**	**(0.7)**
Toutes les professions en santé[1]	**33.2**	**(2.6)**	**66.8**	**(2.6)**
Médecins et dentistes[2,3]	40.0	(5.5)	60.0	(5.5)
Médecins[2,6]	35.7 E	(6.0)	64.3	(6.0)
Médecins spécialistes	F	...	63.5 E	(12.6)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	35.4 E	(6.9)	64.6	(6.9)
Dentistes	F	...	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...
Optométristes	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	35.2 E	(6.5)	64.7	(6.5)
Pharmaciens/pharmaciennes	36.5 E	(7.5)	63.5	(7.5)
Diététistes et nutritionnistes	F	...	67.9 E	(14.4)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...
Ergothérapeutes	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	29.7 E	(5.2)	70.3	(5.2)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	29.7 E	(5.2)	70.3	(5.2)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	28.5 E	(5.0)	71.5	(5.0)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	40.0 E	(7.1)	59.9	(7.1)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes	49.5 E	(10.9)	50.4 E	(10.9)
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	F	...	72.1	(11.2)
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio vasculaires	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	F	...
Techniciens/techniciennes dentaires et travailleurs/travailleuses à l'établi dans les laboratoires dentaires	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé	F	...	92.6	(4.7)
Sages femmes et praticiens/praticiennes de médecines douces	F	...	91.8	(8.5)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	92.4	(6.9)
Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	71.1	(8.5)
Assistants/assistantes dentaires	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	74.0 E	(13.0)
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	F	...	F	...

Tableau 3.1

Demandes d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ÉRA) des immigrants auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001 (fin)

	A fait la demande		N'a pas fait la demande	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**47,2** [E]	**(9,4)**	**52,7** [E]	**(9,4)**
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...
Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...
Psychologues	F	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	57,5 [E]	(12,9)
Toutes les autres professions[2,4]	**25,7**	**(0,7)**	**74,3**	**(0,7)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Notes : Les immigrants qui ne planifiaient pas travailler ou qui ne savaient pas quel type d'emploi ils voulaient quand ils ont décidé d'immigrer au Canada et les immigrants qui ne possédaient pas de titres étrangers sont exclus.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Les chiffres ayant été arrondis, la somme des estimations peut ne pas correspondre au total.
Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Les personnes qui ne savaient pas, qui ont refusé de répondre ou qui n'ont rien déclaré sont exclues du calcul des pourcentages.
La demande d'ERA s'applique uniquement au titre du plus haut niveau d'études.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, deuxième volet, Statistique Canada.

Tableau 3.2

Raisons pour lesquelles les immigrants n'ont pas fait vérifier leurs titres étrangers auprès d'un établissement d'enseignement selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada , Canada 2001

	Ne sait pas où/comment faire vérifier ses titres étrangers		Contraintes de temps		Titres étrangers non reconnus par l'employeur		Convaincu que les titres étrangers ne seraient pas acceptés	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**17.4**	**(0.9)**	**27.6**	**(1.1)**	**5.7**	**(0.6)**	**11.2**	**(0.8)**
Toutes les professions en santé[1]	26.2 E	(4.8)	17.8 E	(4.3)	F	...	21.7 E	(4.7)
Toutes les autres professions[2 3]	17.0	(1.0)	28.1	(1.1)	5.5	(0.6)	10.7	(0.8)

	Planifie retourner à l'école		Contraintes financières		N'est pas une priorité principale		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**11.2**	**(0.8)**	**3.2**	**(0.4)**	**4.3**	**(0.4)**	**5.3**	**(0.5)**
Toutes les professions en santé[1]	13.0 E	(4.0)	F	.	10.6 E	(3.3)	F	...
Toutes les autres professions[2 3]	6.9	(0.6)	6.9	(0.6)	4.1	(0.4)	5.5	(0.5)

... n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié.

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.

Notes : Les immigrants qui ne planifiaient pas travailler ou qui ne savaient pas quel type d'emploi ils voulaient quand ils ont décidé d'immigrer au Canada et les immigrants qui ne possédaient pas de titres étrangers sont exclus.

Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Les chiffres ayant été arrondis, la somme des estimations peut ne pas correspondre au total.

Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

Les personnes qui ne savaient pas, qui ont refusé de répondre ou qui n'ont rien déclaré sont exclues du calcul des pourcentages.

Les réponses multiples ayant été acceptées, les pourcentages pourraient être supérieurs à 100 %.

On a demandé à 96 % des 34 500 immigrants qui n'ont pas fait vérifier leurs titres étrangers auprès d'un établissement d'enseignement au cours des deux années suivant leur arrivée, au cours de la première entrevue seulement, les raisons pour lesquelles ils ne les avaient pas fait vérifier.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, deuxième volet, Statistique Canada.

Tableau 3.3

Sexe des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001

	Homme		Femme	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**58,7**	**(1,4)**	**41,3**	**(1,4)**
Toutes les professions en santé[1]	**28,0**	**(4,2)**	**72,0**	**(4,2)**
Médecins et dentistes[2]	40,5 E	(8,8)	59,5	(8,8)
Médecins[2,6]	F	...	66,7	(9,9)
Médecins spécialistes	F	...	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	69,5	(11,3)
Dentistes	F	...	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	54,2 E	(12,6)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...
Ergothérapeutes	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	88,3	(6,3)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	F	...	88,3	(6,3)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	76,9	(9,7)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[3]	F	...	73,2	(11,1)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes	F	...	91,1	(10,0)
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	F	...	F	...
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio vasculaires	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé	F	...	F	...
Sages femmes et praticiens/praticiennes de médecines douces	F	...	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...
Assistants/assistantes dentaires	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	F	...	F	...

Tableau 3.3

Sexe des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001 (fin)

	Homme		Femme	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**F**	...	**66,8** [E]	**(13,8)**
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...
Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...
Psychologues	F	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**62,0**	**(1,4)**	**38,0**	**(1,4)**

... n'ayant pas lieu de figurer
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Notes : Les immigrants qui ne planifiaient pas travailler ou qui ne savaient pas quel type d'emploi ils voulaient quand ils ont décidé d'immigrer au Canada et les immigrants qui ne possédaient pas de titres étrangers sont exclus.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Les personnes qui ne savaient pas, qui ont refusé de répondre ou qui n'ont rien déclaré sont exclues du calcul des pourcentages.
La demande d'ERA s'applique uniquement au titre du plus haut niveau d'études.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, deuxième volet, Statistique Canada.

Tableau 3.4

Âge des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001

	De 15 à 24 ans		De 25 à 44 ans		45 ans et plus	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**4,6**	**(0,6)**	**83,8**	**(1,1)**	**11,6**	**(9,5)**
Toutes les professions en santé[1]	**F**	**...**	**84,9**	**(3,3)**	**10,6 [E]**	**(28,2)**
Médecins et dentistes[2,3]	F	...	81,6	(6,6)	F	...
Médecins[2,4]	F	...	85,5	(7,2)	F	...
Médecins spécialistes	F	...	F	...	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	88,5	(6,7)	F	...
Dentistes	F	...	F	...	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	83,7	(9,0)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	86,3	(9,4)	F	...
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...	F	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...	F	...
Ergothérapeutes	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	82,1	(8,3)	F	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	F	...	82,1	(8,3)	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	92,6	(5,0)	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[5]	F	...	97,0	(3,2)	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes	F	...	100,0	(0,0)	F	...
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	F	...	F	...	F	...
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio vasculaires	F	...	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé[5]	F	...	F	...	F	...
Sages femmes et praticiens/praticiennes de médecines douces	F	...	F	...	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...
Assistants/assistantes dentaires	F	...	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	F	...
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...

Tableau 3.4

Âge des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001 (fin)

	De 15 à 24 ans		De 25 à 44 ans		45 ans et plus	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	F	...	82,4	(11,5)	F	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...	F	...
Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales	F	...	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...	F	...
Psychologues	F	...	F	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	F	...	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	4,7	(0,6)	83,7	(1,1)	11,7	(10,1)

... n'ayant pas lieu de figurer
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Notes : Les immigrants qui ne planifiaient pas travailler ou qui ne savaient pas quel type d'emploi ils voulaient quand ils ont décidé d'immigrer au Canada et les immigrants qui ne possédaient pas de titres étrangers sont exclus.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Les personnes qui ne savaient pas, qui ont refusé de répondre ou qui n'ont rien déclaré sont exclues du calcul des pourcentages.
La demande d'ÉRA s'applique uniquement au titre du plus haut niveau d'études.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, deuxième volet, Statistique Canada.

Tableau 3.5

État matrimonial des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001

	Marié/ vivant en union libre		Veuf/ séparé/ divorcé		Célibataire, jamais marié	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**80,2**	**(1,2)**	**2,7 E**	**(0,5)**	**17,0**	**(1,1)**
Toutes les professions en santé[1]	**78,3**	**(4,1)**	F	**...**	**17,7 E**	**(3,8)**
Médecins et dentistes[2,5]	83,7	(6,4)	F	...	F	...
Médecins[2,6]	84,5	(7,4)	F	...	F	...
Médecins spécialistes	F	...	F	...	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	90,5	(6,7)	F	...	F	...
Dentistes	F	...	F	...	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	77,3	(10,7)	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	70,4 E	(13,2)	F	...	F	...
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...	F	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...	F	...
Ergothérapeutes	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	89,9	(7,1)	F	...	F	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	89,9	(7,1)	F	...	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	63,5 E	(11,0)	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	57,7 E	(12,3)	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes	F	...	F	...	F	...
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	F	...	F	...	F	...
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio vasculaires	F	...	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé	F	...	F	...	F	...
Sages femmes et praticiens/praticiennes de médecines douces	F	...	F	...	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...
Assistants/assistantes dentaires	F	...	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	F	...
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...

Tableau 3.5

État matrimonial des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001 (fin)

	Marié/ vivant en union libre		Veuf/ séparé/ divorcé		Célibataire, jamais marié	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**94,7**	**(6,0)**	**F**	**...**	**F**	**...**
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...	F	...
Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales	F	...	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...	F	...
Psychologues	F	...	F	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	F	...	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**80,4**	**(1,2)**	**2,7** [E]	**(0,5)**	**16,9**	**(1,2)**

... n'ayant pas lieu de figurer
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Notes : Les immigrants qui ne planifiaient pas travailler ou qui ne savaient pas quel type d'emploi ils voulaient quand ils ont décidé d'immigrer au Canada et les immigrants qui ne possédaient pas de titres étrangers sont exclus.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Les personnes qui ne savaient pas, qui ont refusé de répondre ou qui n'ont rien déclaré sont exclues du calcul des pourcentages.
La demande d'ERA s'applique uniquement au titre du plus haut niveau d'études.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, deuxième volet, Statistique Canada.

Tableau 3.6

Catégorie d'immigration des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer, Canada, 2001

	Famille		Travailleur qualifié, demandeur principal		Travailleur qualifié, conjoint et personnes à charge		Autre catégorie économique		Réfugiés	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**10,6**	**(0,8)**	**62,2**	**(1,4)**	**23,3**	**(1,2)**	**2,0** [E]	**(0,4)**	**1,9**	**(0,3)**
Toutes les professions en santé[1]	**19,0** [E]	**(3,8)**	**37,1**	**(4,8)**	**38,4**	**(4,6)**	**F**	**...**	**F**	**...**
Médecins et dentistes[2,5]	F	...	38,0 [E]	(8,9)	40,7 [E]	(9,3)	F	...	F	...
Médecins[2,6]	F	...	F	...	37,7 [E]	(10,4)	F	...	F	...
Médecins spécialistes	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Dentistes	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Ergothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	F	...	54,5 [E]	(10,6)	F	...	F	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	F	...	F	...	54,5 [E]	(10,6)	F	...	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	61,5 [E]	(10,5)	F	...	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	F	...	71,3	(11,0)	F	...	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio vasculaires	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé[7]	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Sages femmes et praticiens/praticiennes de médecines douces	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Assistants/assistantes dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...

Tableau 3.6

Catégorie d'immigration des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer, Canada, 2001 (fin)

	Famille		Travailleur qualifié, demandeur principal		Travailleur qualifié, conjoint et personnes à charge		Autre catégorie économique		Réfugiés	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Psychologues	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	F	...	F	...	F	...	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	9,7	(0,8)	64,8	(1,5)	21,7	(1,3)	2,0 [E]	(0,4)	1,7 [E]	(0,3)

... n'ayant pas lieu de figurer

[E] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Notes : Les immigrants qui ne planifiaient pas travailler ou qui ne savaient pas quel type d'emploi ils voulaient quand ils ont décidé d'immigrer au Canada et les immigrants qui ne possédaient pas de titres étrangers sont exclus.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Les personnes qui ne savaient pas, qui ont refusé de répondre ou qui n'ont rien déclaré sont exclues du calcul des pourcentages.
La demande d'ÉRA s'applique uniquement au titre du plus haut niveau d'études.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, deuxième volet, Statistique Canada.

Tableau 3.7

Origine ethnique des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001

	Originaire des Îles britanniques		Origine française		Originaire de l'Europe de l'Est		Originaire de l'Europe du Sud	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**0.6 E**	**(0.2)**	**1.2 E**	**(0.3)**	**7.3**	**(0.7)**	**3.2**	**(0.5)**
Toutes les professions en santé[1]	**F**	**...**	**F**	**...**	**F**	**...**	**F**	**...**
Médecins et dentistes[2 5]	F	...	F	...	F	...	F	...
Médecins[2 6]	F	...	F	...	F	...	F	...
Médecins spécialistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	F	...	F	...	F	...
Dentistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	F	...	F	...
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...	F	...
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...
Ergothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	F	...	F	...	F	...	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	F	...	F	...	F	...	F	...
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio vasculaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé[7]	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Assistants/assistantes dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2 3]	**F**	**...**	**F**	**...**	**F**	**...**	**F**	**...**
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...	F	...	F	...
Psychologues	F	...	F	...	F	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	F	...	F	...	F	...
Toutes les autres professions[2 4]	**F**	**...**	**1.2 E**	**(0.3)**	**7.4**	**(0.7)**	**3.2**	**(0.5)**

Tableau 3.7

Origine ethnique des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001 (suite)

	Autre origine européenne		Origine arabe		Origine asiatique occidentale		Origine sud-asiatique	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**3.0**	**(0.5)**	**7.1**	**(0.8)**	**5.6**	**(0.7)**	**28.7**	**(1.4)**
Toutes les professions en santé[1]	**F**	...	**F**	...	**F**	...	**22.1**[E]	**(4.3)**
Médecins et dentistes[1,5]	F	...	F	...	F	...	F	...
Médecins[2,5]	F	...	F	...	F	...	F	...
Médecins spécialistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	F	...	F	...	F	...
Dentistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	F	...	F	...
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...	F	...
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...
Ergothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	F	...	F	...	F	...	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[7]	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	F	...	F	...	F	...	F	...
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio vasculaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé[7]	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Assistants/assistantes dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Sélection de professions liées à la santé[7,3]	**F**	...	**F**	...	**F**	...	**F**	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...	F	...	F	...
Psychologues	F	...	F	...	F	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	F	...	F	...	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**2.7**[E]	**(0.5)**	**7.1**	**(0.8)**	**5.5**	**(0.7)**	**29.4**	**(1.4)**

Tableau 3.7

Origine ethnique des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001 (suite)

	Originaire de l'Asie de l'Est et du Sud-Est		Origine africaine		Originaire de l'Amérique latine, Centrale ou du Sud		Originaire des Caraïbes	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**32,0**	**(1,4)**	**4,3**	**(0,6)**	**3,2**	**(0,5)**	**1,3** [E]	**(0,3)**
Toutes les professions en santé[1]	**33,0**	**(4,6)**	**F**	**...**	**F**	**...**	**F**	**...**
Médecins et dentistes[2,3]	F	...	F	...	F	...	F	...
Médecins[2,3]	F	...	F	...	F	...	F	...
Médecins spécialistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	F	...	F	...	F	...
Dentistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	F	...	F	...
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...	F	...
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...
Ergothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	50,9 [E]	(10,4)	F	...	F	...	F	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	50,9 [E]	(10,4)	F	...	F	...	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	F	...	F	...	F	...	F	...
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio vasculaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Assistants/assistantes dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	F	...

Tableau 3.7

Origine ethnique des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001 (fin)

	Originaire de l'Asie de l'Est et du Sud-Est		Origine africaine		Originaire de l'Amérique latine, Centrale ou du Sud		Originaire des Caraïbes	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	F	...	F	...	F	...	F	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...	F	...	F	...
Psychologues	F	...	F	...	F	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	F	...	F	...	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**31,9**	**(1,5)**	**4,1**	**(0,6)**	**2,9**	**(0,5)**	**1,3** [E]	**(0,3)**

... n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Notes : Les immigrants qui ne planifiaient pas travailler ou qui ne savaient pas quel type d'emploi ils voulaient quand ils ont décidé d'immigrer au Canada et les immigrants qui ne possédaient pas de titres étrangers sont exclus.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Les personnes qui ne savaient pas, qui ont refusé de répondre ou qui n'ont rien déclaré sont exclues du calcul des pourcentages.
La demande d'ÉRA s'applique uniquement au titre du plus haut niveau d'études.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, deuxième volet, Statistique Canada.

Tableau 3.8

Statut de membre d'une minorité visible des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001

	Oui		Non	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**79,6**	**(1,1)**	**20,4**	**(1,1)**
Toutes les professions en santé[1]	**74,9**	**(3,8)**	**25,1**	**(3,9)**
Médecins et dentistes[2,5]	75,2	(7,2)	24,7[E]	(7,2)
Médecins[2,6]	75,2	(8,5)	F	...
Médecins spécialistes	F	...	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	69,2	(10,7)	F	...
Dentistes	F	...	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	90,2	(7,0)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	87,1	(9,3)	F	...
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...
Audiologistes et orthophonistes	F		F	
Physiothérapeutes	F	...	F	...
Ergothérapeutes	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	86,6	(6,5)	F	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	86,6	(6,5)	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	64,6	(9,8)	35,4[E]	(9,8)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	70,6	(10,0)	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes	F	...	F	...
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	F	...	F	...
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio vasculaires	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F		F	
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé	F		F	
Sages femmes et praticiens/praticiennes de médecines douces	F		F	
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F		F	
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...
Assistants/assistantes dentaires	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	F		F	

Tableau 3.8

Statut de membre d'une minorité visible des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001 (fin)

	Oui		Non	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**80,7**	**(11,5)**	**F**	**...**
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...
Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...
Psychologues	F	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**80,1**	**(1,1)**	**19,9**	**(1,1)**

... n'ayant pas lieu de figurer

† à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Notes : Les immigrants qui ne planifiaient pas travailler ou qui ne savaient pas quel type d'emploi ils voulaient quand ils ont décidé d'immigrer au Canada et les immigrants qui ne possédaient pas de titres étrangers sont exclus.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Les personnes qui ne savaient pas, qui ont refusé de répondre ou qui n'ont rien déclaré sont exclues du calcul des pourcentages.
La demande d'ÉRA s'applique uniquement au titre du plus haut niveau d'études.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, deuxième volet, Statistique Canada.

Tableau 3.9

Plus haut niveau de formation scolaire atteint à l'extérieur du Canada des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada 2001

	Études postsecondaires non universitaires		Études universitaires partielles		Baccalauréat		Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat)	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**10,7**	**(0,9)**	**4,9**	**(0,6)**	**48,6**	**(1,5)**	**35,8**	**(1,4)**
Toutes les professions en santé[1]	**18,6** [E]	**(3,7)**	**F**	**...**	**39,3**	**(4,6)**	**39,2**	**(4,6)**
Médecins et dentistes[2,3]	F	...	F	...	F	...	72,9	(8,0)
Médecins[2,4]	F	...	F	...	F	...	74,8	(9,0)
Médecins spécialistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	F	...	F	...	72,2	(10,5)
Dentistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	58,9 [1]	(12,1)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	F	...	F	...
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...	F	...
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...
Ergothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	F	...	50,7 [1]	(10,6)	F	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	F	...	F	...	50,7 [1]	(10,6)	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	F	...	F	...	43,7 [1]	(10,3)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[5]	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	F	...	F	...	F	...	F	...
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio vasculaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Sages femmes et praticiens/praticiennes de médecines douces	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Assistants/assistantes dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	F	...

Tableau 3.9

Plus haut niveau de formation scolaire atteint à l'extérieur du Canada des immigrants qui ont demandé l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada 2001 (fin)

	Études postsecondaires non universitaires		Études universitaires partielles		Baccalauréat		Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat)	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de professions liées à la santé[1,3]	F	...	F	...	F	...	F	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	..	F	..	F	..	F	..
Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/ audiotypistes médicales	F	..	F	..	F	..	F	..
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	..	F	..	F	..	F	..
Psychologues	F	..	F	..	F	..	F	..
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	..	F	..	F	..	F	..
Toutes les autres professions[2,4]	**9.9**	**(0.9)**	**5.1**	**(0.7)**	**49.6**	**(1.6)**	**35.5**	**(1.5)**

... n'ayant pas lieu de figurer
! à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires, Techniques de la santé animale sont exclus.

Notes : Les immigrants qui ne planifiaient pas travailler ou qui ne savaient pas quel type d'emploi ils voulaient quand ils ont décidé d'immigrer au Canada et les immigrants qui ne possédaient pas de titres étrangers sont exclus.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Les personnes qui ne savaient pas, qui ont refusé de répondre ou qui n'ont rien déclaré sont exclues du calcul des pourcentages.
La demande d'ÉRA s'applique uniquement au titre du plus haut niveau d'études.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, deuxième volet, Statistique Canada.

Tableau 3.10

Type de reconnaissance accordée par un établissement d'enseignement au Canada aux immigrants qui demandent l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001

	Pleine reconnaissance		Reconnaissance partielle		Aucune reconnaissance		En attente d'une réponse	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**55,2**	**(1,5)**	**25,4**	**(1,3)**	**7,9**	**(0,8)**	**11,5**	**(1,0)**
Toutes les professions en santé[1]	**35,6**	**(4,8)**	**35,4**	**(4,6)**	**12,6**[E]	**(3,0)**	**16,3**[E]	...
Médecins et dentistes[2,3]	39,5[E]	(8,9)	31,7[E]	(8,2)	F	...	F	...
Médecins[2,4]	39,2[E]	(10,5)	F	...	F	...	F	...
Médecins spécialistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	F	...	F	...	F	...
Dentistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	F	...	F	...
Diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...	F	...
Audiologistes et orthophonistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...
Ergothérapeutes	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	42,2[E]	(10,1)	F	...	F	...	F	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	42,2[E]	(10,1)	F	...	F	...	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	56,7[E]	(10,4)	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé[5]	F	...	53,2[E]	(11,6)	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes	F	...	F	...	F	...	F	...
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	F	...	F	...	F	...	F	...
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio vasculaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Technologues en radiation médicale	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins de santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Sages femmes et praticiens/praticiennes de médecines douces	F	...	F	...	F	...	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	F	...
Assistants/assistantes dentaires	F	...	F	...	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux auxiliaires médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	F	...

Tableau 3.10

Type de reconnaissance accordée par un établissement d'enseignement au Canada aux immigrants qui demandent l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) auprès d'un établissement d'enseignement au Canada selon la profession qu'ils voulaient exercer quand ils ont décidé d'immigrer au Canada, Canada, 2001 (fin)

	Pleine reconnaissance		Reconnaissance partielle		Aucune reconnaissance		En attente d'une réponse	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**F**	**...**	**F**	**...**	**F**	**...**	**F**	**...**
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales	F	...	F	...	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...	F	...	F	...
Psychologues	F	...	F	...	F	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	F	...	F	...	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**57.2**	**(1.6)**	**24.4**	**(1.4)**	**7.4**	**(0.8)**	**11.0**	**(1.0)**

... n'ayant pas lieu de figurer
† à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.
7. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

Notes : Les immigrants qui ne planifiaient pas travailler ou qui ne savaient pas quel type d'emploi ils voulaient quand ils ont décidé d'immigrer au Canada et les immigrants qui ne possédaient pas de titres étrangers sont exclus.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Les personnes qui ne savaient pas, qui ont refusé de répondre ou qui n'ont rien déclaré sont exclues du calcul des pourcentages.
La demande d'ÉRA s'applique uniquement au titre du plus haut niveau d'études.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, deuxième volet, Statistique Canada.

4. Membres du corps professoral à temps plein des programmes universitaires d'études en santé

Les éducateurs peuvent avoir une incidence tant sur la capacité que sur la qualité des programmes d'études liées à la santé. Le manque d'éducateurs peut avoir un impact sur le nombre de sièges disponibles pour un programme donné. Pour mieux comprendre les programmes d'études en santé, il faut certains renseignements de base sur tout le personnel enseignant, que ce soit en salle de classe ou en milieu clinique.

4.1 Sources de données et méthodologie

Les données dans cette section sont tirées **du Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges (SIPEUC)**. Il s'agit d'une enquête menée depuis 1946 qui vise à recueillir des données comparables au niveau national sur les caractéristiques socioéconomiques des professeurs d'université à temps plein. Elle est menée annuellement et fournit un instantané du corps professoral universitaire à temps plein au 1er octobre de chaque année. La population cible de cette enquête est composée des enseignants **à temps plein** dans les établissements offrant des diplômes universitaires, qui sont liés par contrat d'une durée de 12 mois ou plus. Le présent rapport porte sur les données de l'année universitaire 2003-2004.

Pour plus de renseignements sur cette enquête, consulter l'annexe 1.

Comme les données recueillies portent sur la principale matière enseignée, certains domaines d'études ne sont peut-être pas couverts entièrement lorsque les membres du corps professoral enseignent plus d'une matière principale. Pour des renseignements sur la classification des cours compris dans chaque principale matière enseignée, voir l'annexe 4.

Notes sur les éducateurs à temps partiel

Le SIPEUC recueille des renseignements sur les membres du corps professoral universitaire à temps plein seulement. Les éducateurs au niveau du collège ou du CEGEP (collège d'enseignement général et professionnel) ainsi que les éducateurs recrutés par les universités autrement qu'à temps plein sont exclus du champ de l'enquête. La dernière enquête menée par Statistique Canada sur les éducateurs enseignant à temps partiel dans les universités (Enquête sur le personnel d'enseignement à temps partiel dans les universités et les collèges) a été réalisée en 1997-1998. Selon un rapport publié par Statistique Canada en 2003, le fait que des professeurs à temps partiel donnent des cours dans les universités du Canada n'est plus un phénomène nouveau, mais une réalité du mode de dotation du milieu universitaire. En fait, entre 1990-1991 et 1997-1998, le nombre d'éducateurs à

temps partiel embauchés par les universités a augmenté de près de 10 % (passant de 25 777 à 28 200) tandis que le nombre de professeurs à temps plein a diminué d'environ 8 % (Statistique Canada 2003b). Ce phénomène s'observe également entre 1992-1993 et 2002-2003, le nombre de professeurs enseignant à temps plein dans les universités diminuant d'environ 4 % durant cette période (Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation, Canada 2006).

Par conséquent, il importe de souligner que la présente analyse ne porte que sur les professeurs d'université à temps plein et que les répercussions des données manquantes sur les éducateurs à temps partiel ou dans les collèges ou CEGEP pourraient être considérables pour ce qui est de la mesure de la capacité d'enseignement des programmes.

Arrondissement des nombres du SIPEUC

Pour pouvoir publier des données au niveau de détail le plus fin possible, Statistique Canada veille à empêcher que des particuliers puissent être identifiés en arrondissant les données de façon aléatoire à 3 (ce qui permet de produire des données détaillées). Les règles suivantes sont appliquées au niveau de l'établissement, de la province et du Canada.

Toutes les fréquences sont arrondies aléatoirement à un multiple de 3 en procédant comme suit :

- Les fréquences qui sont un multiple de 3 ne sont pas corrigées.
- Les fréquences égales à un multiple de 3 plus une unité sont corrigées de manière à correspondre au multiple de 3 inférieur avec une probabilité de deux tiers et au multiple de 3 supérieur avec une probabilité d'un tiers. Les probabilités sont inversées pour les fréquences inférieures d'une unité à un multiple de 3.

Par exemple :

Fréquence	Mesure à prendre
27	Ne pas corriger puisqu'il s'agit d'un multiple de 3.
28	Corriger à 27 avec une probabilité de deux tiers ou à 30 avec une probabilité d'un tiers.
29	Corriger à 27 avec une probabilité d'un tiers ou à 30 avec une probabilité de deux tiers.

Lorsque la fréquence arrondie est égale à 0 (une fréquence réelle égale à 1 ou à 2 qui est arrondie aléatoirement à 0), elle est traitée comme s'il s'agissait d'une fréquence réelle de 0 et n'est pas imprimée.

L'arrondissement aléatoire peut créer de légères anomalies. Comme les totaux partiels et les totaux sont également arrondis de façon aléatoire, ils n'égalent pas nécessairement la somme des chiffres arrondis de façon aléatoire. Ce sera probablement particulièrement évident lorsque les fréquences sont faibles.

Par exemple, un total partiel peut être indiqué même si les chiffres qui le composent ne sont pas. En pareil cas, les chiffres 1 ou 2 auront été arrondis de façon aléatoire à 0 (et donc ne sont pas imprimés) tandis que le total partiel aura été arrondi à, par exemple, 3, 6, etc. Inversement, il est possible que les fréquences soient indiquées mais que le total partiel ne le soit pas.

4.2 Caractéristiques des professeurs à temps plein des universités qui enseignent principalement une matière liée à la santé

La section qui suit fournit des renseignements sur les caractéristiques sociodémographiques, les antécédents scolaires, l'expérience de travail antérieure, la mobilité, les conditions de travail et le salaire des éducateurs à temps plein qui enseignent dans les universités publiques du Canada.

De nombreux membres à temps plein du corps professoral des universités exercent également leur profession liée à la santé

Plus de 37 000 professeurs enseignent à temps plein dans les universités au Canada, dont un cinquième enseignent une matière liée à la santé. Il importe de souligner que même si le SIPEUC permet de recueillir des renseignements sur les enseignants à temps plein, tous ne sont pas affectés à temps plein à l'enseignement. Selon leur régime de travail (ou leur type de nomination), certains éducateurs peuvent exercer une profession liée à la santé ainsi qu'enseigner une matière liée à la santé à l'université (voir les catégories de nomination ci-dessous). Cela explique le nombre très élevé de membres des corps professoraux indiqué ci-dessus. Environ 1 800 membres du « personnel enseignant régulier à temps plein » enseignent des matières liées à la santé et ils représentent environ 5 % de l'ensemble des membres à temps plein du corps professoral des universités (tableau 4.1).

Les **catégories de nomination** sont définies comme suit :

- **Personnel enseignant régulier à plein temps (12 mois)** – Il s'agit d'une nomination professorale régulière semblable à celle dans toute autre faculté. Le détenteur d'un tel poste reçoit toute sa rémunération de l'établissement. Cette catégorie concerne tous les **départements de sciences de base** et tout le personnel des facultés de médecine et d'art dentaire qui ne pratique pas privément. Elle englobe aussi les personnes qui font des recherches subventionnées dont le revenu est géré par l'université. Ces personnes doivent également exercer certaines tâches professorales.
- **Personnel issu du milieu enseignant à plein temps (12 mois)** – Cette catégorie de nomination concerne tout le personnel médical et dentaire qui exerce la médecine et qui enseigne en même temps. Ces membres reçoivent habituellement un pourcentage précis de leur rémunération régulière de l'université et le reste provient des établissements provinciaux de soins médicaux (par ex. les hôpitaux) et/ou régimes de soins sanitaires. De plus, ils peuvent recevoir un revenu (limité par un plafond) pour des services professionnels. Ils sont habituellement affectés à un hôpital et leur bureau est situé dans cet hôpital. Même si un pourcentage seulement de leur rémunération provient de l'université, ils sont comptés comme des membres à plein temps de cette institution. Le personnel clinique devrait en grande partie, être inclus dans cette catégorie.
- **Double nomination à plein temps (12 mois)** – Cette catégorie concerne le personnel qui a reçu une lettre de nomination et de l'université et d'un hôpital universitaire. La rémunération est versée par les deux établissements selon une répartition convenue.

Les deux tiers du personnel enseignant à plein temps dans une université une matière liée à la santé sont concentrés dans l'enseignement des spécialités médicales et chirurgicales (24 %), des sciences médicales (23 %) et de la

psychologie (20 %). Les sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes et l'administration de la santé comme principales matières enseignées sont les deux disciplines dans lesquelles on trouve le plus petit bassin d'enseignants à plein temps (12 et 33 enseignants à plein temps, respectivement) (tableau 4.2).

Les hommes dominent le corps professoral à plein temps des universités, particulièrement en dentisterie et en sciences médicales, tandis que les femmes dominent en sciences infirmières et en ergothérapie

Un examen des personnes enseignant dans une université selon la principale matière enseignée liée à la santé révèle qu'environ 62 % des personnes enseignant à plein temps dans les universités sont des hommes. La proportion passe à 69 % pour les membres à temps plein du corps professoral en général. Les plus fortes proportions d'hommes enseignant à plein temps des matières liées à la santé s'observent en dentisterie (79 %) et en sciences médicales (77 %), deux professions surtout dominées par les hommes. Les deux principales matières enseignées liées à la santé pour lesquelles plus de femmes que d'hommes sont recrutées à plein temps comparativement sont les sciences infirmières (94 %) et l'ergothérapie (85 %) (tableau 4.3).

Les membres à plein temps du corps professoral des universités qui enseignent principalement des matières en santé vieillissent et 31 % continuent de travailler après avoir atteint 55 ans

La question du vieillissement du corps professoral est cruciale pour la direction des universités. Le groupe des enseignants qui se préparent actuellement à prendre leur retraite a été recruté dans les années 1970, à une époque d'expansion rapide du système d'études postsecondaires. Lorsque le nombre de jeunes a baissé au cours des années 1980, la croissance des effectifs a ralenti, si bien qu'on a recruté moins d'enseignants au niveau universitaire au cours de cette période. Or, un grand nombre de membres du corps professoral des universités recrutés pendant le boom des effectifs des années 1970 seront en âge de prendre leur retraite au cours de la prochaine décennie, tandis que la population des jeunes de 19 à 24 ans devrait s'accroître (Statistique Canada 2006).

Situation similaire à celle de l'ensemble des membres à plein temps du corps professoral des universités, l'âge moyen des enseignants à temps plein des matières liées à la santé est de 49 ans. Environ 37 % de ces enseignants avaient entre 45 et 54 ans, comparativement à 28 % de la population active travaillant dans les professions du domaine de la santé. De même, 29 % des membres à temps plein du corps professoral des universités enseignant des matières liées à la santé avaient entre 55 et 64 ans, soit près de trois fois le pourcentage dans la population active travaillant dans le domaine de la santé (10 %). Environ 2 % des membres à temps plein du corps professoral des universités enseignant principalement des matières en santé continuent de travailler après avoir atteint 65 ans, comparativement à 1 % de la population active travaillant dans les professions du domaine de la santé. Environ le quart (26 %) de ces enseignants avaient entre 35 et 44 ans, comparativement à 31 % de la population active travaillant dans des professions du domaine de la santé (tableau 4.4 et Statistique Canada 2001a).

L'âge moyen des membres à temps plein du corps professoral des universités allait de 47 à 51 ans enseignant principalement une matière liée à la santé sauf les sciences de laboratoire médical / clinique et les professions connexes qui semblent attirer des enseignants plus jeunes (43 ans en moyenne) (tableau 4.2).

Un membre à temps plein du corps professoral des universités sur cinq est né à l'extérieur du Canada

La plupart des enseignants à temps plein au niveau universitaire (83 %) sont nés au Canada. La proportion est à peu près la même qu'ils enseignent une matière liée à la santé (85 %) ou toute matière en général (83 %). Il existe, toutefois, quelques exceptions importantes. Selon la principale matière enseignée, on observe la plus forte proportion d'enseignants à temps plein nés au Canada en physiothérapie (presque tous) et en sciences infirmières (93 %) et les plus faibles proportions, en sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes et en réhabilitation (75 % et 76 %, respectivement) (tableau 4.5).

Des 1 100 enseignants à temps plein au niveau universitaire dont la principale matière enseignée est liée à la santé et qui sont nés à l'extérieur du Canada, les trois quarts environ enseignent trois principales matières liées à la santé : sciences médicale, suivies des spécialités médicales et chirurgicales et de la psychologie (entre 250 et 300 dans chaque matière). On recrute également dans ces trois matières le plus d'enseignants à temps plein nés au Canada, mais dans une proportion légèrement inférieure (66 %) (données non présentées).

La plupart des membres à temps plein du corps professoral des universités sont titulaires d'un doctorat ou d'un grade professionnel

Il faut généralement être titulaire d'un doctorat pour enseigner au niveau universitaire. Toutefois, ce n'est pas le cas des programmes de santé, où l'expérience pratique de la profession en question est également importante. Plus de six membres à temps plein du corps professoral des universités enseignant une matière liée à la santé sur 10 (63 %) sont titulaires d'un doctorat comparativement à huit sur 10 pour tous les enseignants à temps plein du corps professoral. Cependant, lorsqu'on ajoute les membres à temps plein du corps professoral titulaires d'un grade professionnel aux deux groupes, le pourcentage passe à 86 % pour les enseignants à temps plein dont la principale matière enseignée est liée à la santé et à 84 % pour tous les enseignants à temps plein du corps professoral. Cela n'est pas étonnant étant donné que les conditions d'accès à la profession pour une vaste majorité des professions liées à la santé ne comprennent pas une maîtrise ou un doctorat. Les trois matières comptant le plus petit nombre d'enseignants à temps plein titulaires d'un doctorat sont la dentisterie (35 %), les spécialités médicales et chirurgicales (43 %) et les sciences infirmières (45 %) (graphique 4.1 et tableau 4.6).

Graphique 4.1

La plupart des membres à temps plein du corps professoral enseignant principalement des matières en santé sont titulaires d'un doctorat ou d'un grade professionnel

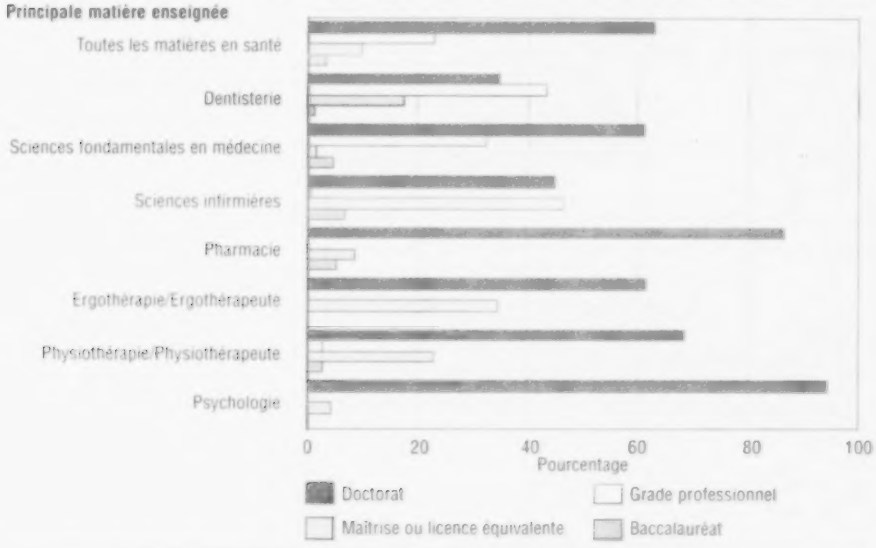

Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges, 2003-2004, Statistique Canada.

Les **niveaux de plus haut diplôme obtenu** sont définis comme suit :

- doctorat;
- grade professionnel (sauf la maîtrise et le baccalauréat). S'entend des grades médicaux et paramédicaux seulement;
- maîtrise ou licence équivalente;
- diplôme d'études supérieures;
- baccalauréat;
- désignation professionnelle autre qu'un grade;
- diplôme de premier cycle;
- aucun grade, diplôme ou désignation professionnelle;
- inconnu.

Les sciences infirmières sont la seule principale matière enseignée comptant un plus grand nombre d'enseignants à temps plein au niveau universitaire titulaires d'une maîtrise (47 %). De nouveau, cela pourrait s'expliquer par le fait que, dans le cas de la plupart des professions en sciences infirmières, les conditions d'accès à la profession nécessitent un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat (selon la province) (graphique 4.1 et tableau 4.6).

Moins d'un membre à temps plein du corps professoral des universités sur trois enseignant principalement une matière liée à la santé enseignait aussi dans le cadre de son emploi précédent

L'attrition des membres du corps professoral peut avoir une incidence directe sur la capacité d'un établissement d'enseignement postsecondaire d'accroître la taille d'un programme donné. Plus de quatre membres à temps plein du corps professoral

des universités sur 10 (42 %) exerçaient la même profession, soit l'enseignement, que dans leur emploi précédent (l'emploi occupé ou la profession exercée immédiatement avant la nomination (ou la renomination) à l'établissement actuel). Dans le cas des enseignants à temps plein au niveau universitaire enseignant principalement des matières liées à la santé, l'emploi précédent était soit un emploi d'enseignant dans une université ou un collège affilié ou dans un autre établissement d'enseignement (28 %), soit la situation d'étudiant (15 %), soit un emploi dans un hôpital, une clinique ou un autre établissement de soins de santé (13 %) (tableau 4.7).

Dans l'ensemble, environ 31 % des membres à temps plein du corps professoral des universités travaillent dans la même province que lors de leur emploi précédent et un cinquième ont changé de province. Il en est de même pour tous les enseignants à temps plein au niveau universitaire quelle que soit la principale matière enseignée. Dans le cas des matières dans le domaine de la santé, toutefois, les enseignants à temps plein qui ont enseigné les sciences infirmières et l'ergothérapie ont le plus faible taux de mobilité géographique. Environ la moitié (52 % dans les sciences infirmières et 48 % dans l'ergothérapie) travaillent dans la même province que celle de l'emploi précédent (profession exercée immédiatement avant leur nomination (ou leur renomination) à l'établissement actuel) (tableau 4.9).

En moyenne, les enseignants à temps plein au niveau universitaire ont obtenu leur poste dans l'établissement actuel il y a environ 13 ans, indépendamment de la matière enseignée. Comme dans le cas de la mobilité géographique, les enseignants à temps plein sont plus susceptibles que leurs homologues de sexe féminin de rester plus longtemps dans le même établissement, soit 14 ans en moyenne comparativement à 10 ans pour les femmes (tableau 4.8).

Le salaire réel des membres à temps plein du corps professoral des universités varie selon la principale matière enseignée, mais les hommes sont généralement mieux rémunérés que les femmes

De façon générale, le salaire moyen des membres à temps plein du corps professoral des universités qui enseignent principalement des matières en santé est supérieur au salaire moyen de ceux qui enseignent toutes matières confondues. Dans l'ensemble, le salaire moyen des enseignants à temps plein au niveau universitaire qui enseignent principalement des matières liées à la santé s'élève à 91 000 $, soit 4 000 $ de plus que le salaire des enseignants en général (87 000 $) (tableau 4.10).

> Le **salaire réel** représente le salaire brut réel (incluant les congés rémunérés) versés à l'employé pendant l'année du traitement. Les allocations ou autres honoraires versés aux membres du personnel pour des fonctions administratives sont exclus. Pour le personnel des facultés de médecine et d'art dentaire travaillant également dans un hôpital ou en vertu d'un programme d'assurance-maladie, tant la contribution de l'université que celle des hôpitaux et ou des régimes d'assurance-maladie sont incluses.
>
> Les **salaires moyens** sont calculés selon le montant exact des salaires (salaire réel). Lorsque le montant non arrondi est égal ou inférieur à 3, les montants des salaires moyens associés sont supprimés.

Il semble y avoir un écart salarial entre les hommes et les femmes dans les professions d'enseignants. Les enseignants à temps plein au niveau universitaire

de sexe masculin gagnent environ 12 000 $ de plus que leurs homologues de sexe féminin dans tous les domaines. Dans le domaine lié à la santé, les seules principales matières enseignées où les membres du corps professoral à temps plein de sexe féminin gagnent plus d'argent que les hommes sont les sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes, les sciences infirmières et l'ergothérapie, où elles gagnent, en moyenne, 44 000 $, 7 000 $ et 2 000 $, respectivement, de plus que leurs homologues de sexe masculin. Dans toutes les autres principales matières enseignées, les enseignants de sexe masculin sont plus susceptibles de toucher un salaire plus élevé (tableau 4.10). Toutefois, étant donné que les enseignants dans les établissements postsecondaires généralement travaillent dans un milieu « syndiqué », l'écart salarial entre les hommes et les femmes peut être attribuable à des facteurs comme la durée de l'emploi, le plus haut niveau de scolarité atteint et l'expérience de travail antérieure. Cet écart salarial peut également être attribuable au nombre considérablement plus élevé d'hommes enseignant principalement la dentisterie, les sciences médicales et les spécialités médicales et chirurgicales, qui comprend les membres à temps plein du corps professoral qui exercent également en médecine et qui supervisent les médecins résidents.

Sauf quelques exceptions, les membres à temps plein du corps professoral des universités ont généralement le rang de professeur titulaire ou de professeur agrégé

Les professeurs titulaires et les professeurs agrégés représentent environ 70 % du corps professoral à temps plein et un autre quart environ de tous les membres du corps professoral à temps plein remplissent des fonctions de professeur adjoint. Il en est de même pour toutes les matières enseignées sauf dans les sciences infirmières, la réhabilitation et les sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes, où seulement 49 % des membres du corps professoral à temps plein qui enseignent principalement les deux premières matières et 25 % de ceux qui enseignent principalement la troisième ont le rang soit de professeur titulaire, soit de professeur agrégé. Il importe de souligner que le nombre de membres du corps professoral à temps plein qui enseignent cette troisième matière est très petit, de sorte que le pourcentage a moins de signification. Un autre 36 % des enseignants dont la principale matière enseignée est sciences infirmières et 32 % de ceux en réhabilitation ont le rang de professeur adjoint (tableau 4.11).

Les **rangs du corps professoral** sont définis comme suit :

- **Professeur titulaire** : le poste au plus haut rang.
- **Professeur agrégé** : poste de niveau moyen dont les exigences varient considérablement selon l'établissement et le département.
- **Professeur adjoint** : poste de niveau d'entrée, jamais permanent, bien que dans la plupart des établissements ce terme soit utilisé pour les postes menant à un poste permanent.
- **Rang inférieur au professeur adjoint** : chargé de cours ou chargé d'enseignement.
- **Rang inférieur à celui de la catégorie précédente** : enseignants au-dessous du rang de chargé de cours ou de chargé d'enseignement (p. ex., aidants).
- **Autre** : Professeurs sans titre.

Tableau 4.1

Catégorie de nomination dans le domaine médical ou dentaire du personnel enseignant à plein temps dans une université selon la principale matière enseignée, Canada, 2003-2004

	Personnel enseignant régulier à plein temps dans une université	Personnel issu du milieu enseignant à plein temps	Double nomination à plein temps	Personnel dans les facultés autres que la médecine ou l'art dentaire
			%	
Toutes les matières	**5.2**	**4.9**	**2.0**	**87.9**
Matières en santé	**22.6**	**22.8**	**9.0**	**45.5**
Dentisterie	62.0	33.7	0.0	4.3
Sciences médicales	41.1	32.6	14.4	12.1
Spécialités médicales et chirurgicales	19.9	48.9	18.5	12.4
Sciences paracliniques	44.9	15.0	13.4	26.8
Sciences infirmières	7.2	0.4	1.1	91.8
Optométrie	0.0	0.0	0.0	100.0
Pharmacie	0.0	0.0	0.0	96.7
Épidémiologie et santé publique	48.7	14.5	7.7	28.2
Ergothérapie/Ergothérapeute	23.1	0.0	0.0	73.1
Réhabilitation	32.4	0.0	0.0	64.7
Physiothérapie/Physiothérapeute	17.1	5.7	0.0	77.1
Administration de la santé	0.0	0.0	0.0	100.0
Psychologie	0.2	0.8	0.2	98.7
Sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes	0.0	66.7	33.3	66.7
Autres matières en santé	9.8	24.6	1.6	63.9
Toutes les autres matières	**0.5**	**0.1**	**0.1**	**99.2**

Note : Veuillez consulter la page 83 pour connaître les définitions des catégories de nominations.
Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges 2003-2004, Statistique Canada.

Tableau 4.2

Âge moyen du personnel enseignant à plein temps dans une université selon la principale matière enseignée, Canada, 2003-2004

	Âge moyen
Toutes les matières	**49**
Matières en santé	**49**
Dentisterie	51
Sciences médicales	49
Spécialités médicales et chirurgicales	49
Sciences paracliniques	50
Sciences infirmières	50
Optométrie	47
Pharmacie	47
Épidémiologie et santé publique	49
Ergothérapie/Ergothérapeute	49
Réhabilitation	47
Physiothérapie/Physiothérapeute	48
Administration de la santé	49
Psychologie	49
Sciences de laboratoire médical clinique et professions connexes	43
Autres matières en santé	51
Toutes les autres matières	**49**

Note : Les employés qui n'ont pas déclaré leur année de naissance sont exclus.
Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges 2003-2004, Statistique Canada.

Tableau 4.3
Sexe du personnel enseignant à plein temps dans une université selon la principale matière enseignée, Canada, 2003-2004

	Hommes	Femmes
	%	
Toutes les matières	**69.1**	**30.9**
Matières en santé	**61.9**	**38.0**
Dentisterie	79.3	20.7
Sciences médicales	76.5	23.5
Spécialités médicales et chirurgicales	75.1	24.8
Sciences paracliniques	71.7	28.3
Sciences infirmières	6.1	93.9
Optométrie	52.9	41.2
Pharmacie	55.0	43.3
Épidémiologie et santé publique	59.8	40.2
Ergothérapie/Ergothérapeute	11.5	84.6
Réhabilitation	29.4	67.6
Physiothérapie/Physiothérapeute	29.4	73.5
Administration de la santé	72.7	27.3
Psychologie	61.2	38.8
Sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes	25.0	50.0
Autres matières en santé	60.7	39.3
Toutes les autres matières	**71.0**	**29.0**

Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges 2003-2004, Statistique Canada.

Tableau 4.4
Groupe d'âge du personnel enseignant à plein temps dans une université selon la principale matière enseignée, Canada, 2003-2004

	25 à 34	35 à 44	45 à 55	55 à 64	65 et plus
			%		
Toutes les matières	**7.6**	**26.7**	**33.2**	**30.1**	**2.3**
Matières en santé	**5.7**	**26.5**	**36.9**	**28.5**	**2.4**
Dentisterie	7.8	18.9	34.4	35.6	3.3
Sciences médicales	6.1	30.5	34.7	25.9	2.9
Spécialités médicales et chirurgicales	3.4	27.4	39.8	26.2	3.1
Sciences paracliniques	2.4	24.4	37.0	33.9	2.4
Sciences infirmières	3.9	20.1	44.4	30.5	1.1
Optométrie	11.1	33.3	33.3	16.7	5.6
Pharmacie	8.5	33.9	37.3	20.3	0.0
Épidémiologie et santé publique	4.3	24.8	43.6	25.6	1.7
Ergothérapie/Ergothérapeute	4.0	28.0	44.0	24.0	0.0
Réhabilitation	8.8	26.5	44.1	20.6	0.0
Physiothérapie/Physiothérapeute	5.7	28.6	45.7	20.0	0.0
Administration de la santé	8.3	16.7	41.7	33.3	0.0
Psychologie	9.3	25.9	29.5	33.3	1.9
Sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes	0.0	50.0	50.0	0.0	0.0
Autres matières en santé	4.9	19.7	36.1	34.4	4.9
Toutes les autres matières	**8.1**	**26.8**	**32.2**	**30.5**	**2.3**

Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges 2003-2004, Statistique Canada.

Tableau 4.5

Citoyenneté du personnel enseignant à plein temps dans une université selon la principale matière enseignée, Canada, 2003-2004

	Né au Canada	Né à l'extérieur du Canada	Refus de répondre/ non déclaré
		%	
Toutes les matières	**82.5**	**16.0**	**1.5**
Matières en santé	**84.7**	**13.6**	**1.6**
Dentisterie	79.3	17.4	2.2
Sciences médicales	82.7	15.6	1.5
Spécialités médicales et chirurgicales	84.5	13.2	2.5
Sciences paracliniques	78.7	18.1	2.4
Sciences infirmières	93.2	5.7	1.1
Optométrie	82.4	17.6	0.0
Pharmacie	86.4	13.6	0.0
Épidémiologie et santé publique	86.3	12.0	1.7
Ergothérapie/Ergothérapeute	88.5	7.7	3.8
Réhabilitation	76.5	20.6	2.9
Physiothérapie/Physiothérapeute	100.0	2.9	2.9
Administration de la santé	83.3	8.3	0.0
Psychologie	83.4	15.9	0.6
Sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes	75.0	0.0	25.0
Autres matières en santé	90.0	11.7	0.0
Toutes les autres matières	**82.0**	**16.6**	**1.4**

Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges 2003-2004, Statistique Canada.

Tableau 4.6

Niveau du plus haut diplôme obtenu par le personnel enseignant à plein temps dans une université selon la principale matière enseignée, Canada, 2003-2004

	Doctorat	Grade professionnel	Maîtrise ou licence équivalente	Diplôme d'études supérieures	Baccalauréat
			%		
Toutes les matières	**78.4**	**5.3**	**12.5**	**0.1**	**2.5**
Matières en santé	**63.0**	**22.9**	**9.8**	**0.1**	**3.5**
Dentisterie	34.8	43.5	17.4	1.1	1.1
Sciences médicales	61.2	32.4	1.7	0.0	4.5
Spécialités médicales et chirurgicales	42.9	50.0	2.4	0.2	3.8
Sciences paracliniques	70.9	23.6	3.9	0.0	1.6
Sciences infirmières	44.8	0.7	46.6	0.4	6.8
Optométrie	52.9	11.8	29.4	0.0	5.9
Pharmacie	86.4	0.0	8.5	0.0	5.1
Épidémiologie et santé publique	76.1	10.3	10.3	0.0	2.6
Ergothérapie/Ergothérapeute	61.5	0.0	34.6	0.0	0.0
Réhabilitation	76.5	2.9	17.6	0.0	2.9
Physiothérapie/Physiothérapeute	68.6	2.9	22.9	0.0	2.9
Administration de la santé	83.3	0.0	8.3	0.0	0.0
Psychologie	94.5	0.2	4.4	0.0	0.4
Sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes	75.0	25.0	0.0	0.0	25.0
Autres matières en santé	65.0	1.7	20.0	0.0	13.3
Toutes les autres matières	**82.6**	**0.6**	**13.3**	**0.1**	**2.2**

	Diplôme de premier cycle	Inconnu	Titre professionnel autre qu'un diplôme	Aucun diplôme ni titre professionnel
			%	
Toutes les matières	**0.1**	**0.1**	**0.1**	**0.9**
Matières en santé	**0.1**	**0.0**	**0.0**	**0.5**
Dentisterie	0.0	1.1	0.0	1.1
Sciences médicales	0.0	0.0	0.0	0.3
Spécialités médicales et chirurgicales	0.2	0.0	0.2	0.6
Sciences paracliniques	0.0	0.0	0.0	0.0
Sciences infirmières	0.0	0.0	0.0	0.7
Optométrie	0.0	0.0	0.0	0.0
Pharmacie	0.0	0.0	0.0	0.0
Épidémiologie et santé publique	0.0	0.0	0.0	0.9
Ergothérapie/Ergothérapeute	0.0	0.0	0.0	0.0
Réhabilitation	0.0	0.0	0.0	0.0
Physiothérapie/Physiothérapeute	0.0	2.9	0.0	0.0
Administration de la santé	0.0	0.0	0.0	0.0
Psychologie	0.0	0.0	0.0	0.8
Sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres matières en santé	0.0	0.0	0.0	0.0
Toutes les autres matières	**0.1**	**0.1**	**0.1**	**1.0**

Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges 2003-2004, Statistique Canada.

Tableau 4.7

Emploi précédent du personnel enseignant à plein temps d'une université selon la principale matière enseignée, Canada, 2003-2004

	Enseignant dans une université ou dans un collège affilié	Personnel non-enseignant dans une université ou dans un collège affilié	Enseignant dans un autre établissement d'enseignement	Personnel non-enseignant dans un autre établissement d'enseignement	Étudiant	Emploi dans un hôpital, dans une clinique ou dans un autre établissement de soins de santé
	%					
Toutes les matières	**39.4**	**5.2**	**2.5**	**0.6**	**15.6**	**3.3**
Matières en santé	**26.4**	**5.5**	**1.7**	**0.5**	**15.0**	**13.4**
Dentisterie	20.7	2.2	0.0	0.0	9.8	6.5
Sciences médicales	22.3	8.7	0.8	0.3	14.8	10.7
Spécialités médicales et chirurgicales	19.0	4.7	1.1	0.3	15.0	18.7
Sciences paracliniques	23.6	7.1	1.6	0.8	15.7	12.6
Sciences infirmières	31.4	3.6	6.1	0.4	7.1	26.8
Optométrie	23.5	5.9	0.0	0.0	17.6	5.9
Pharmacie	15.3	5.1	1.7	0.0	11.9	5.1
Épidémiologie et santé publique	23.1	4.3	0.9	0.0	10.3	9.4
Ergothérapie/Ergothérapeute	28.0	4.0	0.0	0.0	12.0	32.0
Réhabilitation	32.4	8.8	0.0	0.0	5.9	20.6
Physiothérapie/Physiothérapeute	23.5	5.9	2.9	0.0	17.6	14.7
Administration de la santé	27.3	9.1	0.0	0.0	9.1	0.0
Psychologie	40.6	4.2	1.5	0.8	22.1	6.0
Sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes	25.0	25.0	0.0	0.0	25.0	25.0
Autres matières en santé	29.5	3.3	3.3	0.0	16.4	6.6
Toutes les autres matières	**42.8**	**5.1**	**2.7**	**0.7**	**15.7**	**0.6**

	Militaire	Emploi dans un ministère ou dans un organisme gouvernemental	Emploi dans une industrie ou un commerce	Travailleur autonome (y compris les cabinets privés)	Autre	Inconnu
	%					
Toutes les matières	**0.1**	**3.1**	**3.7**	**1.4**	**1.8**	**23.3**
Matières en santé	**0.0**	**1.9**	**0.8**	**2.1**	**1.1**	**31.6**
Dentisterie	0.0	2.2	1.1	14.1	1.1	42.4
Sciences médicales	0.0	1.5	0.7	1.0	1.0	38.6
Spécialités médicales et chirurgicales	0.0	0.9	0.3	3.4	0.6	36.1
Sciences paracliniques	0.0	2.4	0.8	0.0	0.8	33.9
Sciences infirmières	0.0	2.5	0.4	1.1	2.5	17.9
Optométrie	0.0	0.0	5.9	5.9	5.9	35.3
Pharmacie	0.0	0.0	3.4	0.0	0.0	55.9
Épidémiologie et santé publique	0.0	6.0	0.9	0.9	0.9	41.9
Ergothérapie/Ergothérapeute	0.0	0.0	4.0	0.0	4.0	24.0
Réhabilitation	0.0	0.0	2.9	2.9	0.0	26.5
Physiothérapie/Physiothérapeute	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	35.3
Administration de la santé	0.0	9.1	0.0	0.0	0.0	36.4
Psychologie	0.0	2.1	1.1	1.1	1.3	19.1
Sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres matières en santé	1.6	3.3	0.0	1.6	0.0	31.1
Toutes les autres matières	**0.1**	**3.5**	**4.5**	**1.2**	**2.0**	**21.1**

Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges 2003-2004, Statistique Canada.

Tableau 4.8

Nombre d'années depuis l'obtention d'un poste d'enseignant à plein temps dans la présente université selon le sexe et la principale matière enseignée, Canada, 2003-2004

	Tous les enseignants	Hommes	Femmes
		Moyenne	
Toutes les matières	**12.8**	**14.2**	**9.6**
Matières en santé	**12.4**	**14.0**	**9.9**
Dentisterie	13.7	15.2	7.8
Sciences médicales	11.7	12.8	8.3
Spécialités médicales et chirurgicales	12.5	13.3	9.8
Sciences paracliniques	13.5	13.8	12.8
Sciences infirmières	9.3	5.0	9.6
Optométrie	11.8	13.9	8.8
Pharmacie	11.1	12.3	9.5
Épidémiologie et santé publique	10.5	12.0	8.2
Ergothérapie/Ergothérapeute	11.7	10.0	12.1
Réhabilitation	8.7	6.5	9.6
Physiothérapie/Physiothérapeute	12.2	14.1	11.4
Administration de la santé	9.1	11.0	4.5
Psychologie	14.8	17.2	11.0
Sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes	10.4	7.4	12.8
Autres matières en santé	13.8	15.5	11.1
Toutes les autres matières	**12.9**	**14.2**	**9.5**

Note : Les facultés sont celles qui font partie du calcul de la moyenne.
Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges 2003-2004, Statistique Canada.

Tableau 4.9

Emplacement géographique de l'emploi précédent par rapport à l'emplacement de l'emploi actuel du personnel enseignant à plein temps dans une université selon la principale matière enseignée, Canada, 2003-2004

	Dans la même province que celle de l'emploi actuel	Dans une autre province que celle de l'emploi actuel	Vient des États-Unis	Vient d'un autre pays	Inconnu
			%		
Toutes les matières	**30.8**	**19.6**	**13.9**	**7.2**	**28.5**
Matières en santé	**28.5**	**15.9**	**13.8**	**5.6**	**36.1**
Dentisterie	28.3	12.0	5.4	9.8	45.7
Sciences médicales	18.8	15.6	16.1	7.0	42.4
Spécialités médicales et chirurgicales	25.9	15.5	13.2	5.3	40.3
Sciences paracliniques	24.4	15.0	16.5	8.7	37.0
Sciences infirmières	51.6	15.4	4.3	2.9	25.8
Optométrie	35.3	0.0	11.8	11.8	35.3
Pharmacie	16.9	10.2	8.5	5.1	59.3
Épidémiologie et santé publique	30.8	9.4	7.7	5.1	47.9
Ergothérapie/Ergothérapeute	48.0	16.0	8.0	4.0	28.0
Réhabilitation	32.4	11.8	20.6	3.9	32.4
Physiothérapie/Physiothérapeute	38.2	14.7	8.8	0.0	38.2
Administration de la santé	27.3	9.1	0.0	9.1	54.5
Psychologie	30.2	21.4	20.2	4.7	23.3
Sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres matières en santé	26.2	11.5	14.6	9.8	36.1
Toutes les autres matières	**31.4**	**20.6**	**14.0**	**7.7**	**26.4**

Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges 2003-2004, Statistique Canada.

Tableau 4.10

Salaire du personnel enseignant à plein temps dans une université selon la principale matière enseignée, Canada, 2003-2004

	Tous les enseignants	Hommes	Femmes
		Moyenne	
Toutes les matières	**87 493**	**91 229**	**79 140**
Matières en santé	**90 697**	**95 848**	**82 346**
Dentisterie	102 679	106 491	87 977
Sciences médicales	92 237	94 842	83 720
Spécialités médicales et chirurgicales	92 069	95 303	82 318
Sciences paracliniques	118 657	121 738	110 823
Sciences infirmières	77 661	70 848	78 107
Optométrie	85 097	93 530	73 452
Pharmacie	90 967	98 559	81 452
Épidémiologie et santé publique	96 387	100 813	89 763
Ergothérapie/Ergothérapeute	84 457	82 862	84 723
Réhabilitation	87 068	91 449	85 065
Physiothérapie/Physiothérapeute	84 556	89 401	82 747
Administration de la santé	94 893	102 279	77 164
Psychologie	85 424	89 236	79 450
Sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes	96 989	72 856	117 100
Autres matières en santé	87 415	92 137	80 032
Toutes les autres matières	**86 631**	**90 147**	**78 002**

Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges 2003-2004, Statistique Canada.

Tableau 4.11

Rang du personnel enseignant à plein temps dans une université selon la principale matière enseignée, Canada, 2003-2004

	Professeur titulaire	Professeur agrégé	Professeur adjoint	Rang inférieur au professeur adjoint	Rang inférieur à celui de la catégorie précédente	Autre (professeur sans titre, etc.)
Toutes les matières	**37.7**	**31.9**	**25.0**	**3.2**	**1.7**	**0.4**
Matières en santé	**38.8**	**31.6**	**26.0**	**2.4**	**0.8**	**0.4**
Dentisterie	35.9	33.7	23.9	5.4	1.1	0.0
Sciences médicales	45.1	25.8	27.7	1.0	0.3	0.2
Spécialités médicales et chirurgicales	39.8	34.6	24.9	0.3	0.2	0.3
Sciences paracliniques	48.0	30.7	20.5	0.8	0.5	0.0
Sciences infirmières	18.6	30.5	36.2	9.7	3.2	1.8
Optométrie	31.3	31.3	25.0	18.8	0.0	0.0
Pharmacie	37.3	28.8	25.4	3.4	5.1	1.7
Épidémiologie et santé publique	37.6	34.2	26.5	0.9	0.0	0.0
Ergothérapie/Ergothérapeute	23.1	46.2	19.2	7.7	3.8	0.0
Réhabilitation	17.6	41.2	32.4	8.8	0.0	2.9
Physiothérapie/Physiothérapeute	28.6	37.1	25.7	5.7	0.0	0.0
Administration de la santé	45.5	36.4	18.2	0.0	0.0	0.0
Psychologie	42.7	32.9	21.9	1.5	0.6	0.2
Sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes	0.0	25.0	50.0	25.0	0.0	0.0
Autres matières en santé	39.3	31.1	24.6	3.3	1.6	0.0
Toutes les autres matières	**37.4**	**32.0**	**24.8**	**3.4**	**1.9**	**0.4**

Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges 2003-2004, Statistique Canada.

5. Étudiants inscrits aux programmes universitaires d'études en santé

Cette section fournit des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des étudiants inscrits aux programmes d'études en santé dans les universités canadiennes selon quatre niveaux d'études, soit baccalauréat et autres diplômes de premier cycle, maîtrise, doctorat et niveau de la résidence. Elle comprend un profil démographique des étudiants selon le sexe, l'âge, la citoyenneté et le statut d'immigrant. Elle porte également sur la mesure dans laquelle les étudiants font des études en santé à temps plein et à temps partiel.

5.1 Sources de données et méthodologie

Cette analyse s'appuie sur les données combinées tirées du **Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU)** et du **Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)** (antérieurement connu sous le nom de Système d'information amélioré sur l'éducation (SIAE)). Depuis le début des années 1970, Statistique Canada a utilisé le SISCU pour recueillir des données sur les inscriptions ou effectifs étudiants (et les diplômés) de toutes les universités publiques au Canada. Statistique Canada a entrepris l'élaboration du SIEP vers le milieu et la fin des années 1990 pour remplacer le SISCU ainsi que d'autres enquêtes sur les inscriptions aux études postsecondaires (et les diplômés) menées par Statistique Canada afin de remédier aux lacunes de ces enquêtes et fournir les renseignements supplémentaires dont les décideurs et d'autres intervenants ont besoin. Tant le SISCU que le SIEP sont des recensements en ce qu'ils obtiennent des fichiers administratifs des universités publiques des données sur **tous** les étudiants inscrits.

Pour plus de renseignements sur ces deux enquêtes distinctes, voir l'annexe 1.

La mise en œuvre progressive du SIEP à l'échelle du Canada a commencé en 2000. Les universités qui n'ont pas encore mis en œuvre le SIEP continuent d'utiliser le SISCU comme mécanisme de déclaration des données. En 2004-2005, la dernière année pour laquelle des données universitaires sont disponibles, 63 % des universités publiques, représentant près de 56 % des inscriptions à l'université, fournissaient leurs données au moyen du SIEP. Chaque année, le nombre d'établissements fournissant des données au moyen du SIEP s'accroît.

Les renseignements sur le nombre et les caractéristiques des étudiants inscrits aux programmes d'études en santé dans les universités canadiennes sont ventilés selon les **niveaux d'études** suivants :

- **le niveau du baccalauréat et autres diplômes de premier cycle** comprend les programmes menant au baccalauréat, à un premier grade professionnel ou à un diplôme d'études appliquées;

- le **niveau de la maîtrise** comprend tous les programmes ainsi désignés;
- le **niveau du doctorat** comprend les étudiants inscrits à un programme menant à un doctorat en philosophie (Ph.D.) ou à un diplôme équivalent au doctorat;
- le **niveau de la résidence** couvre les étudiants inscrits à des programmes de résidence en médecine et en art dentaire.

Les données sur les inscriptions à l'université tirées des données combinées recueillies au moyen du SISCU et du SIEP fournissent un portrait en date du 1er décembre de l'année scolaire.

Note sur les limites des données du SISCU et du SIEP

Comme le SISCU recueille moins de renseignements que le SIEP, seulement un petit ensemble de variables communes fondées sur l'ensemble de données combinées du SISCU et du SIEP est disponible. En outre, les données sur le domaine d'études recueillies au moyen du SISCU sont beaucoup moins détaillées que celles du SIEP. Dans le SIEP, le domaine d'études est classé selon la Classification des programmes d'enseignement (CPE 2000) (voir l'annexe 3), qui comprend quelque 1 200 catégories, tandis que le SISCU ne comprend qu'environ 200 catégories. C'est pourquoi dans la présente étude les programmes d'études en santé sont analysés au niveau à quatre chiffres de la CPE.

Il importe de souligner que les renseignements sur les inscriptions tirés du SISCU et du SIEP fournis dans le présent rapport ne portent que sur le secteur universitaire public. Ils ne comprennent pas les données sur les collèges ni les renseignements fournis par les établissements d'études postsecondaires privés.

Tous les étudiants qui suivent des cours à unité sont inclus dans les données sur les inscriptions, y compris ceux qui ne cherchent pas à obtenir un grade, un diplôme ou un certificat. Les universités ne font actuellement pas la distinction entre les étudiants inscrits à des programmes à unité qui veulent obtenir un grade, un diplôme ou un certificat et ceux qui sont inscrits à des cours à unité ne menant pas à l'obtention d'un certificat. Ces derniers peuvent suivre ces cours pour des raisons personnelles ou aux fins de perfectionnement professionnel. Les étudiants inscrits à des cours sans unité ne sont pas inclus dans les données puisque les universités ne fournissent pas de données sur ces étudiants à Statistique Canada.

L'une des conséquences de ces limites est que les renseignements sur les inscriptions ou les effectifs étudiants dans le présent rapport ne reflètent pas l'ensemble des programmes d'études et de formation offerts dans chacune des professions du domaine de la santé, particulièrement les soins infirmiers, ni leur complexité et leur variété. En d'autres termes, il y a des personnes qui poursuivent des programmes d'études en santé dans des collèges et des institutions postsecondaires privées qui ne sont pas considérées dans le présent rapport. Pour plus de détails sur l'incidence de ces limites des données en ce qui a trait aux programmes de sciences infirmières, voir l'annexe 6.

Les données sur les inscriptions aux programmes d'études en médecine (M.D.) et de résidence en médecine présentées dans le présent rapport ne sont pas conformes à celles publiées par l'Association des facultés de médecine du Canada et le Système informatisé sur les stagiaires post-M.D. en formation clinique. On entend entreprendre d'autres travaux à l'avenir afin de mieux comprendre ces incohérences.

5.2 Inscriptions aux programmes universitaires d'études en santé

Les renseignements sur les inscriptions fournis dans la présente section donnent une idée de l'ampleur de l'activité dans les différents programmes d'études en santé et de la taille relative de ces programmes dans le système universitaire.

Les étudiants dans les programmes d'études en santé représentent entre 6 % et 8 % des inscriptions au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle, de la maîtrise et du doctorat, et les sciences infirmières sont l'un des programmes dont l'effectif est le plus important à chacun de ces trois niveaux d'études

En 2004-2005, environ 46 700 étudiants étaient inscrits aux programmes d'études en santé dans les universités publiques au Canada au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle, représentant environ 7 % des inscriptions à ce niveau. Les étudiants poursuivant des programmes d'études en santé représentaient une proportion similaire de la population étudiante au niveau de la maîtrise (8 %) et du doctorat (6 %) (tableau 5.1).

Les sciences infirmières sont de loin le programme d'études en santé qui comprennent le plus grand nombre d'inscriptions au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle, représentant un peu plus de la moitié de tous les étudiants inscrits aux programmes d'études en santé. La médecine (M.D.) se situe loin au deuxième rang, représentant 17 % de tous les étudiants inscrits aux programmes d'études en santé, suivie de la pharmacie, des sciences pharmaceutiques et de l'administration, avec 9 % des étudiants (tableau 5.1).

Environ 7 400 étudiants ont suivi des programmes d'études en santé au niveau de la maîtrise en 2004-2005. Les trois programmes d'études en santé comptant le plus grand nombre d'étudiants au niveau de la maîtrise étaient les soins infirmiers (28 % de cette population étudiante), les professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique (20 %) et la santé publique (15 %) (tableau 5.1).

Environ 1 900 étudiants au total étaient inscrits aux programmes d'études en santé au niveau du doctorat, le programme scientifique médical représentant environ 26 % de ce nombre et la santé publique et les sciences infirmières représentant chacun un autre 16 % (tableau 5.1). Les programmes de scientifiques médicaux sont des programmes de sciences cliniques qui préparent les médecins diplômés (M.D.) à devenir des chercheurs scientifiques dans différents domaines.

Outre les étudiants inscrits aux programmes de la santé, un nombre proportionnel considérable d'étudiants suivent certains programmes d'études liées à la santé

Outre les étudiants qui suivent des programmes d'études en santé, un nombre considérable d'étudiants sont inscrits à certains programmes d'études liées à la santé couverts dans le présent rapport (p. ex., psychologie, travail social, et santé et éducation physique / conditionnement physique).

Les étudiants suivant l'un quelconque des programmes d'études liées à la santé choisis représentaient 9 % des inscriptions au niveau du baccalauréat et

d'autres diplômes de premier cycle, 7 % des inscriptions au niveau de la maîtrise et 9 % des inscriptions au niveau du doctorat (tableau 5.1).

Il importe de souligner qu'un grand nombre d'étudiants inscrits à des programmes de sciences biologiques et de sciences de la vie, par exemple de biologique, biotechnologie et génétique, pourraient ultérieurement suivre une formation dans le domaine de la santé. Les étudiants inscrits à des programmes connexes de sciences biologiques et de sciences de la vie ou d'autres sciences naturelles ne sont pas examinés dans le présent rapport.

5.3 Caractéristiques des étudiants inscrits aux programmes universitaires d'études en santé

De façon générale dans les universités canadiennes, les femmes continuent de constituer la très grande majorité des étudiants dans les programmes en santé

Traditionnellement, les femmes ont constitué la majorité des travailleurs dans la plupart des professions de la santé (Galarneau 2003) et des étudiants inscrits aux programmes d'études et de formation menant à ces postes. En 2004-2005, cela était encore généralement le cas dans les universités publiques canadiennes.

Dans les programmes d'études en santé, quatre étudiants sur cinq au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle (81 %) et au niveau de la maîtrise (79 %) sont des femmes et celles-ci représentent près des deux tiers (63 %) des effectifs des programmes d'études en santé au niveau du doctorat. La présence des femmes est plus importante dans les programmes d'études en santé qu'à ces trois niveaux d'études en général. Les femmes représentaient 58 % de tous les étudiants au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle, 53 % de tous les étudiants au niveau de la maîtrise et 46 % de tous les étudiants au niveau du doctorat (graphique 5.1 et tableau 5.2).

Graphique 5.1

Les femmes constituent la majorité des étudiants dans les programmes en santé

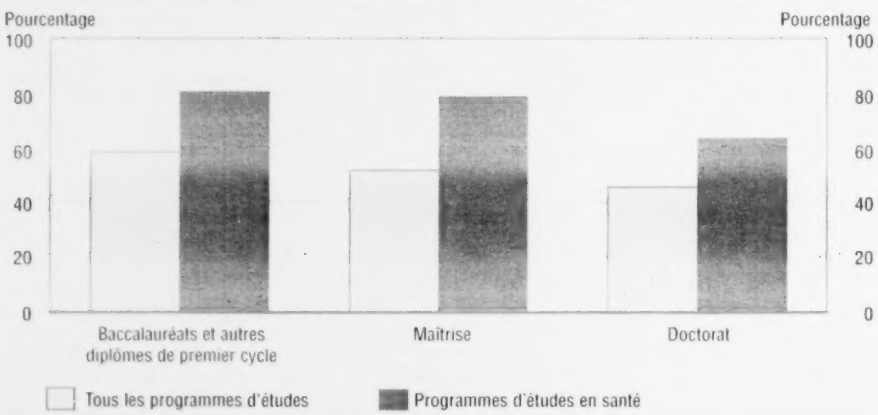

Source : Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU) et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), Statistique Canada.

Les femmes constituent au moins la moitié de la population étudiante dans presque tous les programmes d'études en santé à chaque niveau d'études, bien que leur représentation varie quelque peu d'un programme à l'autre. La dentisterie, domaine traditionnellement dominé par les hommes[1], comprenait la plus faible proportion de femmes que tout autre programme d'études en santé au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle (52 %). La présence des femmes en dentisterie a tendance à diminuer au fur et à mesure que le niveau d'études augmente. Au niveau de la maîtrise, les femmes représentaient 43 % des étudiants inscrits à un programme de cycle supérieur en dentisterie, tandis qu'elles ne représentaient que 38 % des effectifs de ce programme au niveau du doctorat (tableau 5.2).

En outre, les femmes constituent plus de la moitié de tous les étudiants en médecine (M.D.) au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle. Leur représentation en pourcentage dans ce domaine, 59 %, est conforme à leur représentation globale au niveau du premier cycle[2].

Les étudiants de premier cycle dans les programmes d'études en santé sont généralement plus âgés

Au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle, on considère que les étudiants de 24 ans ou moins composent la cohorte typique de ceux qui fréquentent l'université. Bien qu'il n'y ait pas de différence sur le plan de l'âge moyen entre les étudiants des programmes d'études en santé et tous les autres étudiants au niveau du baccalauréat et des autres diplômes de premier cycle (dans l'un et l'autre groupe, l'âge moyen est 21 ans), un pourcentage beaucoup plus élevé d'étudiants dans les programmes d'études en santé sont plus âgés que la cohorte typique de ceux qui fréquentent l'université. En 2004-2005, environ 40 % des étudiants dans les programmes d'études en santé étaient âgés de plus de 24 ans comparativement à 19 % pour l'ensemble des étudiants inscrits au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle (graphique 5.2 et tableau 5.3).

Le profil d'âge des étudiants dans les programmes d'études en santé au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle est attribuable en partie à la proportion d'étudiants comparativement plus âgés en sciences infirmières et en médecine, les deux programmes d'études en santé comptant le plus grand nombre d'étudiants au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle. En 2004-2005, environ 42 % des étudiants en sciences infirmières, et 46 % des étudiants en médecine (M.D.) étaient âgés de 25 ans et plus. Cette proportion supérieure à la moyenne d'étudiants de 25 ans et plus en médecine est probablement liée au fait qu'un baccalauréat est le préalable typique pour l'admission au programme, ce qui signifie que les étudiants sont au milieu de la vingtaine lorsqu'ils commencent leurs études en médecine. Dans le domaine des études en médecine, un examen de la variation du nombre d'étudiants titulaires d'un diplôme d'études supérieures au moment de leur admission au programme fournirait plus de précisions sur la composition de la population étudiante sur le plan de l'âge. Dans le cas des sciences infirmières, la capacité de ventiler les inscriptions aux programmes menant à un baccalauréat et à d'autres diplômes de premier cycle en termes de programmes d'accès à la profession (c.-à-d. les programmes qui permettent aux diplômés de présenter une demande de permis d'exercice initial) et de programmes postérieurs aux programmes de soins infirmiers autorisés

(programmes à l'intention des infirmiers/infirmières autorisé(e)s qui font déjà partie de la main-d'œuvre et qui veulent obtenir leur diplôme) aiderait à expliquer la structure d'âge de la population étudiante en sciences infirmières (tableau 5.3).

Au niveau de la maîtrise, en 2004-2005 un peu plus de la moitié (54 %) des étudiants dans les programmes d'études en santé avaient moins de 30 ans, 27 % avaient entre 30 et 39 ans et 20 % étaient âgés de 40 ans et plus. En moyenne, les étudiants dans les programmes d'études en santé au niveau de la maîtrise avaient 32 ans. Le profil d'âge des étudiants dans les programmes d'études en santé était semblable à celui des étudiants au niveau de la maîtrise dans l'ensemble des programmes (graphique 5.2 et tableau 5.4).

Cependant, lorsqu'on examine les différents programmes d'études en santé, on constate que le profil d'âge des étudiants dans certains des programmes diffère de façon marquée de celui de l'ensemble des étudiants dans les programmes d'études en santé. Parmi les plus importants programmes d'études en santé au niveau de la maîtrise (mesurés par le nombre d'inscriptions), on constate que ceux en troubles de la communication – sciences et services; pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration; et professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique sont beaucoup plus jeunes que les étudiants dans les programmes d'études en santé en général. Environ quatre étudiants sur cinq dans chacun de ces programmes avaient moins de 30 ans. En moyenne, les étudiants inscrits à ces programmes étaient âgés de 26 ou 27 ans.

Par contre, les étudiants en sciences infirmières étaient considérablement plus âgés que ceux dans les autres programmes d'études en santé. En 2004-2005, l'âge moyen des étudiants en sciences infirmières au niveau de la maîtrise était de 38 ans. Un peu moins de la moitié (45 %) de tous les étudiants en sciences infirmières au niveau de la maîtrise avaient 40 ans ou plus et un autre tiers avaient entre 30 et 39 ans (tableau 5.4).

Au niveau du doctorat, 40 % des étudiants dans les programmes d'études en santé avaient moins de 30 ans, 37 % avaient entre 30 et 39 ans et 24 % avaient 40 ans ou plus. L'âge moyen des étudiants dans les programmes d'études en santé au niveau du doctorat était de 34 ans alors que l'âge moyen de ceux au niveau du doctorat était de 33 ans. Les étudiants dans les programmes d'études en santé étaient plus susceptibles d'avoir plus de 40 ans mais moins susceptibles d'être dans la trentaine comparativement à l'ensemble des étudiants au niveau du doctorat (graphique 5.2 et tableau 5.4).

Les scientifiques médicaux étaient beaucoup plus susceptibles d'être plus jeunes que les étudiants des programmes d'études en santé au niveau du doctorat. L'âge moyen des étudiants dans les programmes de scientifiques médicaux était de 33 ans, 51 % de ces étudiants étaient âgés de moins de 30 ans et 11 % seulement étaient âgés de 40 ans et plus. De nouveau, les étudiants en soins infirmiers étaient différents des étudiants dans les programmes d'études en santé en général, l'âge moyen des étudiants en soins infirmiers au niveau du doctorat étant de 43 ans. Plus des deux tiers des étudiants en soins infirmiers au niveau du doctorat ont plus de 40 ans (tableau 5.4).

Graphique 5.2

Les étudiants dans les programmes d'études en santé sont plus susceptibles d'être plus âgés, particulièrement au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle

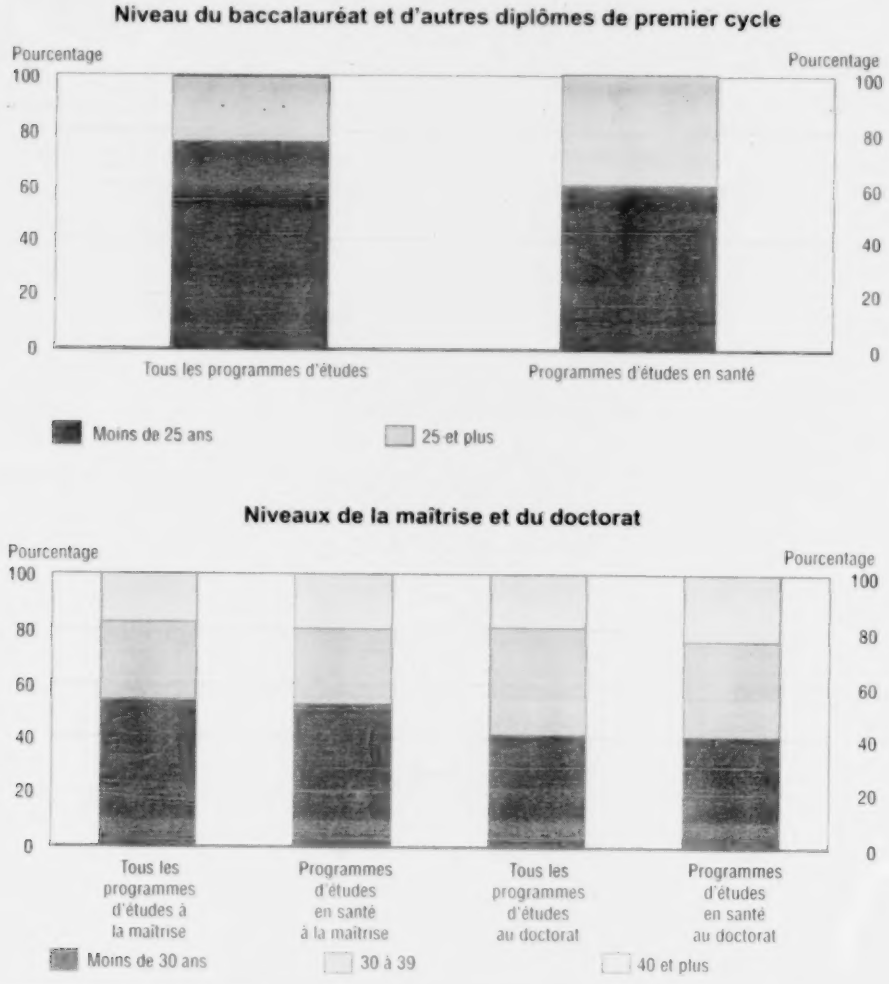

Source : Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU) et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), Statistique Canada.

Les **étudiants étrangers** sont définis comme étant des étudiants non canadiens qui n'ont pas le statut de « résident permanent » et qui ont dû obtenir l'autorisation du gouvernement du Canada d'entrer au pays dans le but de poursuivre des études. Autrement dit, les étudiants étrangers sont ceux qui sont venus au Canada expressément pour poursuivre leurs études.

Les étudiants canadiens comprennent les citoyens canadiens ainsi que les résidents permanents.

Les étudiants étrangers représentent une plus petite proportion de la population étudiante dans la plupart des programmes d'études en santé

Alors que la proportion d'étudiants étrangers dans les programmes d'études en santé augmente légèrement avec le niveau d'études, leur proportion dans les programmes d'études en santé est toujours inférieure à celle des étudiants étrangers dans l'ensemble des programmes. Cette présence plus petite d'étudiants étrangers dans les programmes d'études en santé peut être liée au nombre restreint de places offertes au Canada à des étudiants étrangers ainsi qu'aux difficultés en ce qui a trait à la transférabilité de certains programmes d'études en santé d'un pays à l'autre.

En 2004-2005, environ 700 étudiants étrangers étaient inscrits à des programmes d'études en santé au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle, représentant environ 2 % du nombre total d'étudiants des programmes d'études en santé à ce niveau d'études. Au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle dans l'ensemble, la proportion d'étudiants étrangers était également petite (6 %) (graphique 5.3 et tableau 5.5). Sauf quelques exceptions, la proportion d'étudiants étrangers ne varie pas beaucoup d'un programme d'études en santé à l'autre. Une proportion légèrement supérieure à la moyenne d'étudiants étrangers étaient inscrits à certains des programmes d'études en santé comptant un plus petit nombre d'étudiants. Toutefois, le nombre réel des étudiants étrangers inscrits à ces programmes était petit (tableau 5.5).

Globalement en 2003, environ 400 étudiants étrangers étaient inscrits à des programmes d'études en santé au niveau de la maîtrise, représentant environ 6 % de la population étudiante des programmes d'études en santé. En revanche, ils représentaient environ 13 % de l'ensemble de la population étudiante au niveau de la maîtrise (graphique 5.3 et tableau 5.5).

Un peu plus de 200 étudiants étrangers étaient inscrits à des programmes d'études en santé au niveau du doctorat, représentant environ 12 % de tous les étudiants dans les programmes d'études en santé à ce niveau. Au niveau du doctorat dans l'ensemble, les étudiants étrangers représentaient 22 % de la population étudiante, soit une proportion plus élevée que dans les programmes d'études en santé à ce niveau d'études (graphique 5.3 et tableau 5.5).

Au niveau de la maîtrise et du doctorat, les nombres absolus d'étudiants étrangers étaient petits même dans les programmes comprenant une proportion plus élevée d'étudiants étrangers.

Graphique 5.3

Les étudiants étrangers représentent une plus petite proportion de la population étudiante des programmes d'études en santé que de l'ensemble des programmes

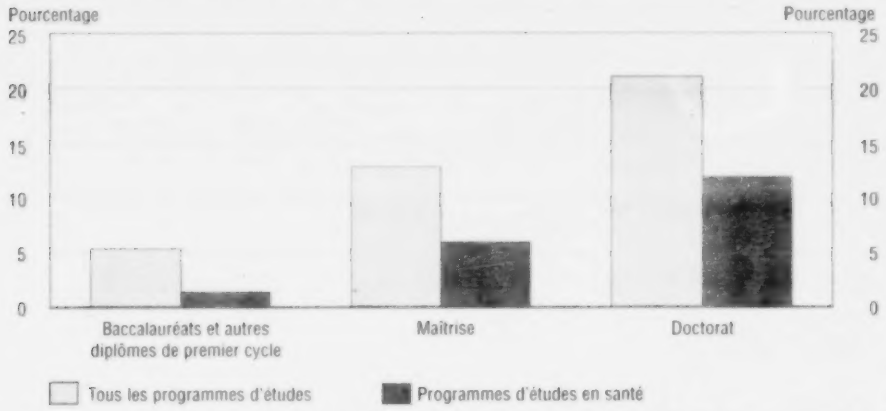

Source : Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU) et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), Statistique Canada.

Pays de citoyenneté : Les étudiants dont la citoyenneté est autre que canadienne comprennent les étudiants étrangers ainsi que les résidents permanents qui sont eux-mêmes ou dont les parents sont venus au Canada comme immigrants. La catégorie des citoyens canadiens comprend les citoyens canadiens de naissance et ceux qui sont nés à l'extérieur du Canada, qui ont immigré au Canada et qui ont acquis la citoyenneté canadienne par naturalisation.

Les citoyens étrangers sont moins susceptibles d'être inscrits à des programmes universitaires d'études en santé à tous les niveaux d'études

À tous les niveaux d'études, la proportion de citoyens canadiens inscrits à des programmes d'études en santé est plus élevée que dans l'ensemble des programmes, ce qui indique que les citoyens étrangers sont moins susceptibles d'être inscrits à des programmes d'études en santé. Au niveau du premier cycle, 94 % des étudiants dans les programmes d'études en santé étaient citoyens canadiens, comparativement à 88 % des étudiants dans l'ensemble des programmes (tableau 5.6).

Au niveau de la maîtrise, 87 % des étudiants inscrits à des programmes d'études en santé étaient citoyens canadiens, comparativement à 75 % des étudiants dans l'ensemble des programmes. Au niveau du doctorat, 75 % des étudiants dans les programmes d'études en santé étaient Canadiens, comparativement à 62 % de l'ensemble des étudiants (tableau 5.6).

La plupart des étudiants dans les programmes d'études en santé sont inscrits à temps plein à des taux semblables à ceux de la population étudiante en générale

En 2004-2005, un peu plus de 80 % des étudiants inscrits à des programmes d'études en santé au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle poursuivaient des études à temps plein. L'incidence des études à temps plein dans les programmes d'études en santé ne diffère pas de celle de l'ensemble des études au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle (85 %) (tableau 5.7).

La très grande majorité des étudiants dans à peu près tous les programmes d'études en santé au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle poursuivaient leurs études à temps plein. Parmi les programmes d'études en santé les plus importants (mesurés par le nombre d'inscriptions), on observe des proportions légèrement plus rapprochées d'étudiants à temps plein et à temps partiel dans les sciences infirmières comparativement à l'ensemble des programmes d'études en santé. Dans les sciences infirmières, près de 30 % des étudiants étaient inscrits à temps partiel, environ le double de la proportion dans l'ensemble des programmes d'études en santé. Il serait intéressant de faire d'autres recherches pour déterminer dans quelle mesure les étudiants en sciences infirmières inscrits à des programmes d'accès à la profession[3] poursuivent leurs études à temps partiel comparativement à ceux inscrits à des programmes conçus à l'intention des infirmiers/infirmières déjà qualifiés qui veulent obtenir un baccalauréat (tableau 5.7).

Au niveau de la maîtrise, 69 % des étudiants étaient inscrits à des programmes d'études en santé à temps plein. Inversement, on constate qu'environ le tiers (31 %) des étudiants dans les programmes d'études en santé à ce niveau poursuivaient des études à temps partiel. Environ la même proportion d'étudiants au niveau de la maîtrise dans tous les programmes étaient inscrits à temps partiel (tableau 5.7).

Toutefois, lorsque la catégorie générale des programmes d'études en santé est désagrégée selon ses composantes, on observe que, dans tous les programmes sauf trois—sciences infirmières, santé publique, et bioéthique / éthique médicale, la proportion d'étudiants inscrits à temps partiel est nettement inférieure à la moyenne pour les programmes d'études en santé dans l'ensemble. Les sciences infirmières au niveau de la maîtrise sont principalement un programme d'études à temps partiel, environ les deux tiers des étudiants y étant inscrit à temps partiel (tableau 5.7).

En moyenne, presque tous les étudiants, soient 91 %, poursuivaient à temps plein leurs études en santé au niveau du doctorat. Cela est conforme au profil général des inscriptions à ce niveau, où 93 % des étudiants sont inscrits à leur programme d'études à temps plein (tableau 5.9). La proportion d'étudiants poursuivant leurs études à temps plein ne varie pas beaucoup d'un programme d'études en santé à l'autre à ce niveau (tableau 5.7).

Tableau 5.1
Nombre d'étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004

	Nombre
Baccalauréats et autres diplômes de premier cycle	**716 970**
Programmes d'études en santé[1]	**46 722**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	831
Chiropratique	213
Troubles de la communication — Sciences et services	204
Dentisterie	1 737
Programme de cycle supérieur en dentisterie	0
Services dentaires de soutien et professions connexes	84
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	708
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	195
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	177
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	180
Scientifique médical	0
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	87
Sciences infirmières	24 393
Optométrie	432
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0
Ostéopathie	0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	4 038
Podiatrie	24
Santé publique	891
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	2 820
Ergothérapie / Ergothérapeute	1 281
Physiothérapie / Physiothérapeute	1 344
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	195
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0
Illustration et informatique médicales	0
Diététique et nutrition clinique	219
Bioéthique / Éthique médicale	0
Médecines douces	0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	660
Programmes de résidence en médecine dentaire	138
Médecins[2]	8 691
Médecine	8 049
Programmes de résidence en médecine	642
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**67 662**
Psychologie	38 442
Psychologie clinique	48
Psychologie du counseling	0
Psychologie clinique de l'enfant	1 056
Psychologie médicale / de la santé	0
Autres psychologies	37 338
Travail social	9 957
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	19 263
Tous les autres programmes d'études[3]	**602 586**

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Tableau 5.1

Nombre d'étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (suite)

	Nombre
Maîtrise	**92 145**
Programmes d'études en santé[1]	**7 365**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	63
Chiropratique	0
Troubles de la communication — Sciences et services	543
Dentisterie	0
Programme de cycle supérieur en dentisterie	105
Services dentaires de soutien et professions connexes	0
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	468
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	0
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	0
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	0
Scientifique médical	612
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	21
Sciences infirmières	2 046
Optométrie	21
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0
Ostéopathie	0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	309
Podiatrie	0
Santé publique	1 128
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	1 440
Ergothérapie / Ergothérapeute	564
Physiothérapie / Physiothérapeute	666
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	210
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0
Illustration et informatique médicales	39
Diététique et nutrition clinique	0
Bioéthique / Éthique médicale	30
Médecines douces	0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	45
Programmes de résidence en médecine dentaire	93
Médecins[2]	402
Médecine	0
Programmes de résidence en médecine	402
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**6 009**
Psychologie	2 697
Psychologie clinique	51
Psychologie du counseling	429
Psychologie clinique de l'enfant	231
Psychologie médicale / de la santé	0
Autres psychologies	1 986
Travail social	2 412
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	900
Tous les autres programmes d'études[3]	**78 771**

Tableau 5.1
Nombre d'étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (fin)

	Nombre
Doctorat	**34 524**
Programmes d'études en santé[1]	**1 917**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	3
Chiropratique	0
Troubles de la communication — Sciences et services	27
Dentisterie	0
Programme de cycle supérieur en dentisterie	24
Services dentaires de soutien et professions connexes	0
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	75
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	0
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	0
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	0
Scientifique médical	504
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	0
Sciences infirmières	300
Optométrie	21
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0
Ostéopathie	0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	234
Podiatrie	0
Santé publique	309
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	84
Ergothérapie / Ergothérapeute	0
Physiothérapie / Physiothérapeute	21
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	63
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0
Illustration et informatique médicales	0
Diététique et nutrition clinique	0
Bioéthique / Éthique médicale	0
Médecines douces	0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	24
Programmes de résidence en médecine dentaire	27
Médecins[2]	285
Médecine	15
Programmes de résidence en médecine	270
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**3 165**
Psychologie	2 667
Psychologie clinique	153
Psychologie du counseling	48
Psychologie clinique de l'enfant	12
Psychologie médicale / de la santé	0
Autres psychologies	2 454
Travail social	228
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	270
Tous les autres programmes d'études[3]	**29 442**
Autre résidence[1]	**7 080**
Programmes de résidence en médecine	7 044
Programmes de résidence en médecine dentaire	36

1 Programmes vétérinaires est exclu.
2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
3 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

Notes : À l'exception de Physiothérapie / Physiothérapeute et d'Ergothérapie / Ergothérapeute, le type de programme est défini selon le code à 2 ou à 4 chiffres de la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les données des programmes de médecine et des programmes de résidence en médecine ne correspondent pas à celles publiées par l'Association des facultés de médecine du Canada et le Système informatisé sur les stagiaires post-M.D. en formation clinique, respectivement. D'autres travaux seront nécessaires pour comprendre ces incohérences.

Source : Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), Statistique Canada.

Tableau 5.2
Sexe des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004

	Femme
	%
Baccalauréats et autres diplômes de premier cycle	**58,2**
Programmes d'études en santé[1]	**80,5**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	66,8
Chiropratique	66,2
Troubles de la communication — Sciences et services	97,1
Dentisterie	51,8
Programme de cycle supérieur en dentisterie	0,0
Services dentaires de soutien et professions connexes	96,4
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	74,6
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0,0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	75,4
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	78,0
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	75,0
Scientifique médical	0,0
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	86,2
Sciences infirmières	92,0
Optométrie	74,3
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0,0
Ostéopathie	0,0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	72,1
Podiatrie	75,0
Santé publique	72,7
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	84,1
Ergothérapie / Ergothérapeute	89,7
Physiothérapie / Physiothérapeute	78,3
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	87,7
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0,0
Illustration et informatique médicales	0,0
Diététique et nutrition clinique	94,5
Bioéthique / Éthique médicale	0,0
Médecines douces	0,0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0,0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0,0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0,0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0,0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	76,4
Programmes de résidence en médecine dentaire	56,5
Médecins[2]	60,2
Médecine	59,3
Programmes de résidence en médecine	71,5
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**75,1**
Psychologie	79,3
Psychologie clinique	81,3
Psychologie du counseling	0,0
Psychologie clinique de l'enfant	87,5
Psychologie médicale / de la santé	0,0
Autres psychologies	79,1
Travail social	87,3
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	60,4
Tous les autres programmes d'études[3]	**54,6**

Tableau 5.2
Sexe des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (suite)

	Femme
	%
Maîtrise	**52,8**
Programmes d'études en santé[1]	**78,6**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	57,1
Chiropratique	0,0
Troubles de la communication — Sciences et services	95,0
Dentisterie	0,0
Programme de cycle supérieur en dentisterie	42,9
Services dentaires de soutien et professions connexes	0,0
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	59,6
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0,0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	0,0
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	0,0
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	0,0
Scientifique médical	61,3
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	100,0
Sciences infirmières	93,7
Optométrie	71,4
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0,0
Ostéopathie	0,0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	62,1
Podiatrie	0,0
Santé publique	75,5
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	83,3
Ergothérapie / Ergothérapeute	91,5
Physiothérapie / Physiothérapeute	75,2
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	87,1
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0,0
Illustration et informatique médicales	46,2
Diététique et nutrition clinique	0,0
Bioéthique / Éthique médicale	70,0
Médecines douces	0,0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0,0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0,0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0,0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0,0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	86,7
Programmes de résidence en médecine dentaire	41,9
Médecins	56,0
Médecine	0,0
Programmes de résidence en médecine	56,0
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**78,4**
Psychologie	81,2
Psychologie clinique	88,2
Psychologie du counseling	83,9
Psychologie clinique de l'enfant	85,7
Psychologie médicale / de la santé	0,0
Autres psychologies	79,9
Travail social	84,1
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	55,0
Tous les autres programmes d'études[2]	**48,5**

Tableau 5.2
Sexe des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (fin)

	Femme
	%
Doctorat	**45.8**
Programmes d'études en santé[1]	**62.8**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	100.0
Chiropratique	0.0
Troubles de la communication — Sciences et services	88.9
Dentisterie	0.0
Programme de cycle supérieur en dentisterie	37.5
Services dentaires de soutien et professions connexes	0.0
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	56.0
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0.0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	0.0
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	0.0
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	0.0
Scientifique médical	50.6
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	0.0
Sciences infirmières	96.0
Optométrie	57.1
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0.0
Ostéopathie	0.0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	53.8
Podiatrie	0.0
Santé publique	68.0
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	71.4
Ergothérapie / Ergothérapeute	0.0
Physiothérapie / Physiothérapeute	71.4
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	71.4
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0.0
Illustration et informatique médicales	0.0
Diététique et nutrition clinique	0.0
Bioéthique / Éthique médicale	0.0
Médecines douces	0.0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0.0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0.0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0.0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0.0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	50.0
Programmes de résidence en médecine dentaire	55.6
Médecins[2]	51.6
Médecine	60.0
Programmes de résidence en médecine	51.1
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**73.2**
Psychologie	75.5
Psychologie clinique	74.5
Psychologie du counseling	75.0
Psychologie clinique de l'enfant	100.0
Psychologie médicale / de la santé	0.0
Autres psychologies	75.4
Travail social	75.0
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	48.9
Tous les autres programmes d'études[3]	**41.7**
Autre résidence[1]	**44.9**
Programmes de résidence en médecine	44.8
Programmes de résidence en médecine dentaire	66.7

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

Notes : À l'exception de Physiothérapie / Physiothérapeute et d'Ergothérapie / Ergothérapeute, le type de programme est défini selon le code à 2 ou à 4 chiffres de la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les données des programmes de médecine et des programmes de résidence en médecine ne correspondent pas à celles publiées par l'Association des facultés de médicine du Canada et le Système informatisé sur les stagiaires post-M.D. en formation clinique, respectivement. D'autres travaux seront nécessaires pour comprendre ces incohérences.

Source : Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), Statistique Canada.

Tableau 5.3

Âge des étudiants inscrits à un programme de baccalauréat ou à d'autres programmes universitaires de premier cycle, par type de programme, Canada, 2004

	Moins de 25 ans	Âge moyen
	%	Nombre
Baccalauréats et autres diplômes de premier cycle	**80,7**	**21**
Programmes d'études en santé[1]	**63,2**	**21**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	98,2	20
Chiropratique	84,5	21
Troubles de la communication — Sciences et services	91,2	21
Dentisterie	57,0	22
Programme de cycle supérieur en dentisterie	0,0	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	42,9	21
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	66,5	21
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0,0	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	72,3	21
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	84,7	20
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	90,0	19
Scientifique médical	0,0	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	62,1	21
Sciences infirmières	58,4	21
Optométrie	75,0	22
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0,0	...
Ostéopathie	0,0	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	80,2	21
Podiatrie	62,5	20
Santé publique	77,4	21
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	77,1	21
Ergothérapie / Ergothérapeute	80,1	21
Physiothérapie / Physiothérapeute	76,3	21
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	63,1	22
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0,0	...
Illustration et informatique médicales	0,0	...
Diététique et nutrition clinique	79,5	21
Bioéthique / Éthique médicale	0,0	...
Médecines douces	0,0	...
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0,0	...
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0,0	...
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0,0	...
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0,0	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	94,1	20
Programmes de résidence en médecine dentaire	43,5	23
Médecins[2]	55,2	21
Médecine	53,9	22
Programmes de résidence en médecine	72,0	21
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**80,9**	**21**
Psychologie	83,4	21
Psychologie clinique	93,8	20
Psychologie du counseling	0,0	...
Psychologie clinique de l'enfant	79,5	21
Psychologie médicale / de la santé	0,0	...
Autres psychologies	83,5	21
Travail social	47,6	21
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	93,2	20
Tous les autres programmes d'études[3]	**82,0**	**21**

... n'ayant pas lieu de figurer

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

3 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

Notes : À l'exception de Physiothérapie / Physiothérapeute et d'Ergothérapie / Ergothérapeute, le type de programme est défini selon le code à 2 ou à 4 chiffres de la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les données des programmes de médecine et des programmes de résidence en médecine ne correspondent pas à celles publiées par l'Association des facultés de médicine du Canada et le Système informatisé sur les stagiaires post-M.D. en formation clinique, respectivement. D'autres travaux seront nécessaires pour comprendre ces incohérences.

Source : Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), Statistique Canada.

Tableau 5.4

Âge des étudiants inscrits à un programme d'études supérieures, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004

	Moins de 30 ans	30 à 39	40 et plus	Âge moyen
	%	%	%	
Maîtrise	**54,9**	**28,8**	**16,3**	**31**
Programmes d'études en santé[1]	**53,6**	**26,5**	**20,0**	**32**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	19,0	57,1	23,8	36
Chiropratique	0,0	0,0	0,0	...
Troubles de la communication — Sciences et services	88,9	8,9	2,2	26
Dentisterie	0,0	0,0	0,0	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	45,7	40,0	14,3	32
Services dentaires de soutien et professions connexes	0,0	0,0	0,0	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	42,6	36,8	20,6	33
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0,0	0,0	0,0	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	0,0	0,0	0,0	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	0,0	0,0	0,0	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	0,0	0,0	0,0	...
Scientifique médical	63,5	28,6	7,9	29
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	87,5	12,5	0,0	26
Sciences infirmières	22,1	33,0	44,9	38
Optométrie	85,7	14,3	0,0	28
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0,0	0,0	0,0	...
Ostéopathie	0,0	0,0	0,0	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	79,8	17,3	2,9	27
Podiatrie	0,0	0,0	0,0	...
Santé publique	48,9	33,0	18,1	32
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	78,5	15,0	6,5	27
Ergothérapie / Ergothérapeute	85,1	10,6	4,3	26
Physiothérapie / Physiothérapeute	85,1	11,7	3,2	26
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	39,1	37,7	23,2	34
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0,0	0,0	0,0	...
Illustration et informatique médicales	38,5	46,2	15,4	34
Diététique et nutrition clinique	0,0	0,0	0,0	...
Bioéthique / Éthique médicale	33,3	22,2	44,4	38
Médecines douces	0,0	0,0	0,0	...
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0,0	0,0	0,0	...
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0,0	0,0	0,0	...
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0,0	0,0	0,0	...
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0,0	0,0	0,0	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	84,6	7,7	7,7	28
Programmes de résidence en médecine dentaire	51,5	36,4	12,1	31
Médecins	70,9	22,4	6,7	28
Médecine	0,0	0,0	0,0	...
Programmes de résidence en médecine	70,9	22,4	6,7	28
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**53,6**	**25,6**	**20,8**	**32**
Psychologie	58,1	23,9	18,0	31
Psychologie clinique	88,9	11,1	0,0	26
Psychologie du counseling	28,7	42,0	29,4	35
Psychologie clinique de l'enfant	76,3	15,8	7,9	28
Psychologie médicale / de la santé	0,0	0,0	0,0	...
Autres psychologies	61,5	21,3	17,2	31
Travail social	39,4	30,9	29,8	35
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	78,6	16,4	5,0	27
Tous les autres programmes d'études[2]	**55,1**	**29,3**	**15,6**	**31**

Tableau 5.4
Âge des étudiants inscrits à un programme d'études supérieures, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (suite)

	Moins de 30 ans	30 à 39	40 et plus	Âge moyen
	%	%	%	
Doctorat	**42,4**	**38,9**	**18,7**	**33**
Programmes d'études en santé[1]	**39,7**	**36,8**	**23,5**	**34**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	0,0	100,0	0,0	34
Chiropratique	0,0	0,0	0,0	...
Troubles de la communication — Sciences et services	40,0	40,0	20,0	33
Dentisterie	0,0	0,0	0,0	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	42,9	42,9	14,3	34
Services dentaires de soutien et professions connexes	0,0	0,0	0,0	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	16,0	52,0	32,0	37
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0,0	0,0	0,0	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	0,0	0,0	0,0	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	0,0	0,0	0,0	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	0,0	0,0	0,0	...
Scientifique médical	50,9	37,7	11,4	31
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	0,0	0,0	0,0	...
Sciences infirmières	5,9	26,7	67,3	43
Optométrie	57,1	28,6	14,3	30
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0,0	0,0	0,0	...
Ostéopathie	0,0	0,0	0,0	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	57,1	36,4	6,5	30
Podiatrie	0,0	0,0	0,0	...
Santé publique	26,5	47,1	26,5	35
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	34,5	37,9	27,6	35
Ergothérapie / Ergothérapeute	0,0	0,0	0,0	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	50,0	12,5	37,5	34
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	28,6	47,6	23,8	35
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0,0	0,0	0,0	...
Illustration et informatique médicales	0,0	0,0	0,0	...
Diététique et nutrition clinique	0,0	0,0	0,0	...
Bioéthique / Éthique médicale	0,0	0,0	0,0	...
Médecines douces	0,0	0,0	0,0	...
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0,0	0,0	0,0	...
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0,0	0,0	0,0	...
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0,0	0,0	0,0	...
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0,0	0,0	0,0	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	37,5	25,0	37,5	36
Programmes de résidence en médecine dentaire	33,3	55,6	11,1	32
Médecins	63,5	29,2	7,3	30
Médecine	80,0	20,0	0,0	27
Programmes de résidence en médecine	62,6	29,7	7,7	30

Tableau 5.4

Âge des étudiants inscrits à un programme d'études supérieures, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (fin)

	Moins de 30 ans	30 à 39	40 et plus	Âge moyen
	%	%	%	
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**52,1**	**32,9**	**15,0**	**32**
Psychologie	56,1	31,9	12,0	31
Psychologie clinique	50,0	40,0	10,0	31
Psychologie du counseling	11,8	47,1	41,2	39
Psychologie clinique de l'enfant	60,0	20,0	20,0	30
Psychologie médicale / de la santé	0,0	0,0	0,0	...
Autres psychologies	57,3	31,2	11,5	31
Travail social	5,3	40,8	53,9	41
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	52,8	36,0	11,2	31
Tous les autres programmes d'études[3]	**41,5**	**39,7**	**18,8**	**33**
Autre résidence[1]	**49,1**	**44,9**	**6,0**	**30**
Programmes de résidence en médecine	48,9	45,1	6,1	30
Programmes de résidence en médecine dentaire	90,9	9,1	0,0	32

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

Notes : À l'exception de Physiothérapie / Physiothérapeute et d'Ergothérapie / Ergothérapeute, le type de programme est défini selon le code à 2 ou à 4 chiffres de la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les données des programmes de médecine et des programmes de résidence en médecine ne correspondent pas à celles publiées par l'Association des facultés de médicine du Canada et le Système informatisé sur les stagiaires post-M.D. en formation clinique, respectivement. D'autres travaux seront nécessaires pour comprendre ces incohérences.

Source : Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), Statistique Canada.

Tableau 5.5

Statut d'immigration des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004

	Étudiants canadiens	Étudiants étrangers
	%	
Baccalauréats et autres diplômes de premier cycle	**94,2**	**5,8**
Programmes d'études en santé[1]	**98,5**	**1,5**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	91,7	8,3
Chiropratique	100,0	0,0
Troubles de la communication — Sciences et services	100,0	0,0
Dentisterie	98,3	1,7
Programme de cycle supérieur en dentisterie	0,0	0,0
Services dentaires de soutien et professions connexes	96,6	3,4
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	97,0	3,0
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0,0	0,0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	100,0	0,0
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	98,3	1,7
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	98,3	1,7
Scientifique médical	0,0	0,0
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	93,3	6,7
Sciences infirmières	98,9	1,1
Optométrie	100,0	0,0
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0,0	0,0
Ostéopathie	0,0	0,0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	99,5	0,5
Podiatrie	100,0	0,0
Santé publique	98,0	2,0
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	99,1	0,9
Ergothérapie / Ergothérapeute	98,8	1,2
Physiothérapie / Physiothérapeute	100,0	0,0
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	95,3	4,7
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0,0	0,0
Illustration et informatique médicales	0,0	0,0
Diététique et nutrition clinique	94,5	5,5
Bioéthique / Éthique médicale	0,0	0,0
Médecines douces	0,0	0,0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0,0	0,0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0,0	0,0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0,0	0,0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0,0	0,0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	97,3	2,7
Programmes de résidence en médecine dentaire	89,1	10,9
Médecins[2]	98,0	2,0
Médecine	98,0	2,0
Programmes de résidence en médecine	97,7	2,3
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**97,9**	**2,1**
Psychologie	97,0	3,0
Psychologie clinique	94,1	5,9
Psychologie du counseling	0,0	0,0
Psychologie clinique de l'enfant	99,7	0,3
Psychologie médicale / de la santé	0,0	0,0
Autres psychologies	97,0	3,0
Travail social	99,2	0,8
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	99,0	1,0

Tableau 5.5

Statut d'immigration des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (suite)

	Étudiants canadiens	Étudiants étrangers
	%	
Tous les autres programmes d'études[3]	**93.4**	**6.6**
Maîtrise	**87.4**	**12.6**
Programmes d'études en santé[1]	**94.2**	**5.8**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	90.9	9.1
Chiropratique	0.0	0.0
Troubles de la communication — Sciences et services	98.9	1.1
Dentisterie	0.0	0.0
Programme de cycle supérieur en dentisterie	77.1	22.9
Services dentaires de soutien et professions connexes	0.0	0.0
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	89.7	10.3
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0.0	0.0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	0.0	0.0
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	0.0	0.0
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	0.0	0.0
Scientifique médical	90.2	9.8
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	100.0	0.0
Sciences infirmières	98.4	1.6
Optométrie	62.5	37.5
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0.0	0.0
Ostéopathie	0.0	0.0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	88.3	11.7
Podiatrie	0.0	0.0
Santé publique	93.6	6.4
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	97.5	2.5
Ergothérapie / Ergothérapeute	98.4	1.6
Physiothérapie / Physiothérapeute	97.7	2.3
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	94.3	5.7
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0.0	0.0
Illustration et informatique médicales	78.6	21.4
Diététique et nutrition clinique	0.0	0.0
Bioéthique / Éthique médicale	100.0	0.0
Médecines douces	0.0	0.0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0.0	0.0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0.0	0.0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0.0	0.0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0.0	0.0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	92.9	7.1
Programmes de résidence en médecine dentaire	83.9	16.1
Médecins	83.0	17.0
Médecine	0.0	0.0
Programmes de résidence en médecine	83.0	17.0
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**95.8**	**4.2**
Psychologie	95.4	4.6
Psychologie clinique	94.1	5.9
Psychologie du counseling	98.6	1.4
Psychologie clinique de l'enfant	98.7	1.3
Psychologie médicale / de la santé	0.0	0.0
Autres psychologies	94.4	5.6
Travail social	96.8	3.2
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	94.3	5.7

Tableau 5.5

Statut d'immigration des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (suite)

	Étudiants canadiens	Étudiants étrangers
	%	
Tous les autres programmes d'études[3]	**86,1**	**13,9**
Doctoral	**78,5**	**21,5**
Programmes d'études en santé[1]	**88,3**	**11,7**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	100,0	0,0
Chiropratique	0,0	0,0
Troubles de la communication — Sciences et services	66,7	33,3
Dentisterie	0,0	0,0
Programme de cycle supérieur en dentisterie	71,4	28,6
Services dentaires de soutien et professions connexes	0,0	0,0
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	96,0	4,0
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0,0	0,0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	0,0	0,0
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	0,0	0,0
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	0,0	0,0
Scientifique médical	86,8	13,2
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	0,0	0,0
Sciences infirmières	94,0	6,0
Optométrie	57,1	42,9
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0,0	0,0
Ostéopathie	0,0	0,0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	85,9	14,1
Podiatrie	0,0	0,0
Santé publique	89,3	10,7
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	89,3	10,7
Ergothérapie / Ergothérapeute	0,0	0,0
Physiothérapie / Physiothérapeute	100,0	0,0
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	85,7	14,3
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0,0	0,0
Illustration et informatique médicales	0,0	0,0
Diététique et nutrition clinique	0,0	0,0
Bioéthique / Éthique médicale	0,0	0,0
Médecines douces	0,0	0,0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0,0	0,0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0,0	0,0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0,0	0,0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0,0	0,0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	100,0	0,0
Programmes de résidence en médecine dentaire	77,8	22,2
Médecins[2]	89,4	10,6
Médecine	100,0	0,0
Programmes de résidence en médecine	88,8	11,2

Tableau 5.5

Statut d'immigration des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (fin)

	Étudiants canadiens	Etudiants étrangers
	%	
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**93,5**	**6,5**
Psychologie	94,6	5,4
Psychologie clinique	98,0	2,0
Psychologie du counseling	100,0	0,0
Psychologie clinique de l'enfant	75,0	25,0
Psychologie médicale / de la santé	0,0	0,0
Autres psychologies	94,4	5,6
Travail social	88,3	11,7
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	86,5	13,5
Tous les autres programmes d'études[3]	**76,3**	**23,7**
Autre résidence[1]	**82,5**	**17,5**
Programmes de résidence en médecine	82,4	17,6
Programmes de résidence en médecine dentaire	100,0	0,0

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

Notes : À l'exception de Physiothérapie / Physiothérapeute et d'Ergothérapie / Ergothérapeute, le type de programme est défini selon le code à 2 ou à 4 chiffres de la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les données des programmes de médecine et des programmes de résidence en médecine ne correspondent pas à celles publiées par l'Association des facultés de médicine du Canada et le Système informatisé sur les stagiaires post-M.D. en formation clinique, respectivement. D'autres travaux seront nécessaires pour comprendre ces incohérences.

Source : Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), Statistique Canada.

Tableau 5.6

Citoyenneté des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004

	Canadien	Autre
	%	
Baccalauréats et autres diplômes de premier cycle	**88,3**	**11,7**
Programmes d'études en santé[1]	**93,9**	**6,1**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	86,3	13,7
Chiropratique	100,0	0,0
Troubles de la communication — Sciences et services	100,0	0,0
Dentisterie	89,1	10,9
Programme de cycle supérieur en dentisterie	0,0	0,0
Services dentaires de soutien et professions connexes	89,7	10,3
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	88,1	11,9
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0,0	0,0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	98,5	1,5
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	93,2	6,8
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	96,6	3,4
Scientifique médical	0,0	0,0
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	93,3	6,7
Sciences infirmières	93,5	6,5
Optométrie	97,9	2,1
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0,0	0,0
Ostéopathie	0,0	0,0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	96,5	3,5
Podiatrie	100,0	0,0
Santé publique	92,3	7,7
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	97,4	2,6
Ergothérapie / Ergothérapeute	97,9	2,1
Physiothérapie / Physiothérapeute	98,4	1,6
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	87,5	12,5
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0,0	0,0
Illustration et informatique médicales	0,0	0,0
Diététique et nutrition clinique	87,5	12,5
Bioéthique / Éthique médicale	0,0	0,0
Médecines douces	0,0	0,0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0,0	0,0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0,0	0,0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0,0	0,0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0,0	0,0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	87,7	12,3
Programmes de résidence en médecine dentaire	89,1	10,9
Médecins[1]	95,1	4,9
Médecine	96,0	4,0
Programmes de résidence en médecine	83,2	16,8
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**94,7**	**5,3**
Psychologie	93,3	6,7
Psychologie clinique	94,1	5,9
Psychologie du counseling	0,0	0,0
Psychologie clinique de l'enfant	98,3	1,7
Psychologie médicale / de la santé	0,0	0,0
Autres psychologies	93,2	6,8
Travail social	95,8	4,2
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	97,0	3,0
Tous les autres programmes d'études[2]	**87,1**	**12,9**
Maîtrise	**74,9**	**25,1**

Tableau 5.6

Citoyenneté des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (suite)

	Canadien	Autre
	%	
Programmes d'études en santé[1]	**87,1**	**12,9**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	80,0	20,0
Chiropratique	0,0	0,0
Troubles de la communication — Sciences et services	96,1	3,9
Dentisterie	0,0	0,0
Programme de cycle supérieur en dentisterie	65,7	34,3
Services dentaires de soutien et professions connexes	0,0	0,0
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	70,3	29,7
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0,0	0,0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	0,0	0,0
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	0,0	0,0
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	0,0	0,0
Scientifique médical	77,3	22,7
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	100,0	0,0
Sciences infirmières	95,9	4,1
Optométrie	50,0	50,0
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0,0	0,0
Ostéopathie	0,0	0,0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	74,8	25,2
Podiatrie	0,0	0,0
Santé publique	83,5	16,5
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	94,4	5,6
Ergothérapie / Ergothérapeute	96,3	3,7
Physiothérapie / Physiothérapeute	95,5	4,5
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	85,7	14,3
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0,0	0,0
Illustration et informatique médicales	46,2	53,8
Diététique et nutrition clinique	0,0	0,0
Bioéthique / Éthique médicale	88,9	11,1
Médecines douces	0,0	0,0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0,0	0,0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0,0	0,0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0,0	0,0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0,0	0,0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	85,7	14,3
Programmes de résidence en médecine dentaire	76,7	23,3
Médecins[2]	73,3	26,7
Médecine	0,0	0,0
Programmes de résidence en médecine	73,3	26,7
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**92,2**	**7,8**
Psychologie	92,7	7,3
Psychologie clinique	88,2	11,8
Psychologie du counseling	95,8	4,2
Psychologie clinique de l'enfant	98,7	1,3
Psychologie médicale / de la santé	0,0	0,0
Autres psychologies	91,4	8,6
Travail social	92,4	7,6
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	90,0	10,0
Tous les autres programmes d'études[3]	**72,5**	**27,5**
Doctorat	**61,8**	**38,2**

Tableau 5.6

Citoyenneté des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (suite)

	Canadien	Autre
	%	
Programmes d'études en santé[1]	**74.6**	**25.4**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	100.0	0.0
Chiropratique	0.0	0.0
Troubles de la communication — Sciences et services	55.6	44.4
Dentisterie	0.0	0.0
Programme de cycle supérieur en dentisterie	37.5	62.5
Services dentaires de soutien et professions connexes	0.0	0.0
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	84.0	16.0
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0.0	0.0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	0.0	0.0
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	0.0	0.0
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	0.0	0.0
Scientifique médical	68.3	31.7
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	0.0	0.0
Sciences infirmières	89.0	11.0
Optométrie	57.1	42.9
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0.0	0.0
Ostéopathie	0.0	0.0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	65.4	34.6
Podiatrie	0.0	0.0
Santé publique	76.5	23.5
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	82.8	17.2
Ergothérapie / Ergothérapeute	0.0	0.0
Physiothérapie / Physiothérapeute	87.5	12.5
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	81.0	19.0
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0.0	0.0
Illustration et informatique médicales	0.0	0.0
Diététique et nutrition clinique	0.0	0.0
Bioéthique / Éthique médicale	0.0	0.0
Médecines douces	0.0	0.0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0.0	0.0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0.0	0.0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0.0	0.0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0.0	0.0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	100.0	0.0
Programmes de résidence en médecine dentaire	44.4	55.6
Médecins[1]	78.1	21.9
Médecine	100.0	0.0
Programmes de résidence en médecine	76.9	23.1

Tableau 5.6

Citoyenneté des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (fin)

	Canadien	Autre
	%	
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**88,4**	**11,6**
Psychologie	90,2	9,8
Psychologie clinique	98,0	2,0
Psychologie du counseling	93,8	6,3
Psychologie clinique de l'enfant	75,0	25,0
Psychologie médicale / de la santé	0,0	0,0
Autres psychologies	89,7	10,3
Travail social	79,2	20,8
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	78,9	21,1
Tous les autres programmes d'études[3]	**58,1**	**41,9**
Autre résidence[1]	**77,2**	**22,8**
Programmes de résidence en médecine	77,1	22,9
Programmes de résidence en médecine dentaire	91,7	8,3

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

Notes : À l'exception de Physiothérapie / Physiothérapeute et d'Ergothérapie / Ergothérapeute, le type de programme est défini selon le code à 2 ou à 4 chiffres de la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les données des programmes de médecine et des programmes de résidence en médecine ne correspondent pas à celles publiées par l'Association des facultés de médicine du Canada et le Système informatisé sur les stagiaires post-M.D. en formation clinique, respectivement. D'autres travaux seront nécessaires pour comprendre ces incohérences.

Source : Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), Statistique Canada.

Tableau 5.7

Régime d'études des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004

	Plein temps
	%
Baccalauréats et autres diplômes de premier cycle	**84,7**
Programmes d'études en santé[1]	**83,3**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	97,5
Chiropratique	100,0
Troubles de la communication — Sciences et services	98,5
Dentisterie	99,8
Programme de cycle supérieur en dentisterie	0,0
Services dentaires de soutien et professions connexes	50,0
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	70,8
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0,0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	92,3
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	88,1
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	98,3
Scientifique médical	0,0
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	96,6
Sciences infirmières	71,4
Optométrie	98,6
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0,0
Ostéopathie	0,0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	97,8
Podiatrie	100,0
Santé publique	86,5
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	93,5
Ergothérapie / Ergothérapeute	96,5
Physiothérapie / Physiothérapeute	94,2
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	69,2
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0,0
Illustration et informatique médicales	0,0
Diététique et nutrition clinique	90,4
Bioéthique / Éthique médicale	0,0
Médecines douces	0,0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0,0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0,0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0,0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0,0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	98,6
Programmes de résidence en médecine dentaire	100,0
Médecins	99,0
Médecine	99,0
Programmes de résidence en médecine	99,5
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**84,6**
Psychologie	84,2
Psychologie clinique	81,3
Psychologie du counseling	0,0
Psychologie clinique de l'enfant	85,2
Psychologie médicale / de la santé	0,0
Autres psychologies	84,1
Travail social	69,1
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	93,6
Tous les autres programmes d'études[3]	**84,9**

Tableau 5.7

Régime d'études des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (suite)

	Plein temps
	%
Maîtrise	**66,7**
Programmes d'études en santé[1]	**69,1**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	90,5
Chiropratique	0,0
Troubles de la communication — Sciences et services	95,6
Dentisterie	0,0
Programme de cycle supérieur en dentisterie	82,9
Services dentaires de soutien et professions connexes	0,0
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	73,1
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0,0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	0,0
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	0,0
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	0,0
Scientifique médical	81,9
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	100,0
Sciences infirmières	35,3
Optométrie	100,0
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0,0
Ostéopathie	0,0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	88,3
Podiatrie	0,0
Santé publique	64,4
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	86,9
Ergothérapie / Ergothérapeute	92,6
Physiothérapie / Physiothérapeute	91,9
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	55,7
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0,0
Illustration et informatique médicales	84,6
Diététique et nutrition clinique	0,0
Bioéthique / Éthique médicale	70,0
Médecines douces	0,0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0,0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0,0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0,0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0,0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	86,7
Programmes de résidence en médecine dentaire	100,0
Médecins	94,8
Médecine	0,0
Programmes de résidence en médecine	94,8
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**62,1**
Psychologie	61,3
Psychologie clinique	94,1
Psychologie du counseling	31,5
Psychologie clinique de l'enfant	59,7
Psychologie médicale / de la santé	0,0
Autres psychologies	67,1
Travail social	53,7
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	86,7
Tous les autres programmes d'études[3]	**66,8**

Tableau 5.7

Régime d'études des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (suite)

	Plein temps
	%
Doctorat	**93,4**
Programmes d'études en santé[1]	**90,6**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	100,0
Chiropratique	0,0
Troubles de la communication — Sciences et services	100,0
Dentisterie	0,0
Programme de cycle supérieur en dentisterie	100,0
Services dentaires de soutien et professions connexes	0,0
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	92,0
Services médicaux ou sanitaires de soutien	0,0
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	0,0
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	0,0
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé	0,0
Scientifique médical	94,6
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	0,0
Sciences infirmières	85,0
Optométrie	71,4
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	0,0
Ostéopathie	0,0
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	92,3
Podiatrie	0,0
Santé publique	87,4
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	85,7
Ergothérapie / Ergothérapeute	0,0
Physiothérapie / Physiothérapeute	100,0
Autres professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	81,0
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	0,0
Illustration et informatique médicales	0,0
Diététique et nutrition clinique	0,0
Bioéthique / Éthique médicale	0,0
Médecines douces	0,0
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	0,0
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	0,0
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	0,0
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	0,0
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	62,5
Programmes de résidence en médecine dentaire	88,9
Médecins	94,7
Médecine	20,0
Programmes de résidence en médecine	98,9

Tableau 5.7

Régime d'études des étudiants inscrits à l'université, par niveau d'études et type de programme, Canada, 2004 (fin)

	Plein temps
	%
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**92.3**
Psychologie	92.6
Psychologie clinique	90.2
Psychologie du counseling	100.0
Psychologie clinique de l'enfant	100.0
Psychologie médicale / de la santé	0.0
Autres psychologies	92.5
Travail social	88.2
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	93.3
Tous les autres programmes d'études[3]	**93.7**
Autre résidence[1]	**96.4**
Programmes de résidence en médecine	96.6
Programmes de résidence en médecine dentaire	75.0

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

Notes : À l'exception de Physiothérapie / Physiothérapeute et d'Ergothérapie / Ergothérapeute, le type de programme est défini selon le code à 2 ou à 4 chiffres de la Classification des programmes d'enseignement (CPE). Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les données des programmes de médecine et des programmes de résidence en médecine ne correspondent pas à celles publiées par l'Association des facultés de médicine du Canada et le Système informatisé sur les stagiaires post-M.D. en formation clinique, respectivement. D'autres travaux seront nécessaires pour comprendre ces incohérences.

Source : Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), Statistique Canada.

6. Diplômés des programmes d'études en santé

Cette section englobe l'information portant sur la période qui suit immédiatement l'obtention d'un diplôme. Elle comprend des renseignements sur les caractéristiques des diplômés, sur les prêts étudiants et sur la satisfaction des diplômés à l'égard de leur programme. Dans tous les modèles de planification des ressources humaines en santé, les nouveaux diplômés sont une importante source de travailleurs dans les professions de la santé. Ainsi, la surveillance du nombre et des caractéristiques des diplômés des programmes d'études en santé représente une partie importante de la planification des ressources humaines en santé.

6.1 Sources de données et méthodologie

Dans la présente section, les données sur les caractéristiques sociodémographiques (comme le sexe, l'âge, le statut d'immigrant, la citoyenneté, la langue de conversation, l'état matrimonial et le groupe désigné[1]), les activités précédant l'obtention du diplôme, la satisfaction des diplômés et les renseignements sur les prêts étudiants sont tirés de l'**Enquête nationale auprès des diplômés (END)**. Cette enquête est conçue pour mesurer les résultats à court et à moyen termes sur le marché du travail des diplômés des universités publiques et des collèges communautaires au Canada. Elle est réalisée tous les quatre à cinq ans et les dernières données disponibles sont celles portant sur la promotion de 2000.

La population cible est constituée de toutes les personnes qui ont obtenu un grade, un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires d'un établissement canadien public d'éducation postsecondaire (universités, collèges, écoles de métiers) au cours de 2000 ou qui ont satisfait aux exigences prévues pour de tels diplômes ou certificats. Sont exclus les diplômés des établissements privés d'éducation postsecondaire; ceux qui ont terminé un programme d'éducation permanente (à moins d'avoir obtenu un diplôme ou un certificat); ceux qui ont terminé des cours de métier à temps partiel; les personnes qui ont terminé des programmes de formation professionnelle d'une durée de moins de trois mois; les personnes qui ont terminé des programmes de formation professionnelle autres que les cours de formation dans des métiers spécialisés (p. ex. cours préparatoires à la formation professionnelle); ceux qui ont terminé un programme officiel provincial d'apprentissage et ceux qui ne vivaient pas au Canada ou aux États-Unis au moment de l'enquête.

L'END est une enquête par échantillon avec un volet transversal et un volet longitudinal. Globalement, on a retenu 38 483 interviews utilisables à partir d'un échantillon de 61 558 personnes, duquel 2 898 unités ont été identifiées comme ne faisant pas partie du champ de l'enquête, de sorte que le taux de réponse s'établit à 65,6 %.

Pour plus de renseignements sur cette enquête, consulter l'annexe 1.

6.2 Caractéristiques des diplômés des programmes d'études en santé

Les diplômés des programmes d'études en santé représentaient 7 % des titulaires d'un baccalauréat et 14 % des titulaires d'un diplôme collégial en 2000

En 2000, environ 270 000 personnes ont obtenu un diplôme d'une université ou d'un collège public canadien (baccalauréat, maîtrise et doctorat). Les diplômés des programmes d'études en santé au niveau collégial représentaient 14 % des 100 000 diplômés estimatifs, tandis que les diplômés des programmes d'études en santé au niveau du baccalauréat représentaient environ la moitié de ceux au niveau collégial (7 % des 130 000 titulaires d'un baccalauréat) (tableaux 6.1 à 6.5).

En général, les diplômés des programmes d'études en santé sont plus susceptibles d'être des femmes

La majorité des diplômés des programmes d'études en santé sont des femmes et la proportion de femmes diplômées des programmes d'études en santé est supérieure à celle de tous les diplômés. Globalement, environ 60 % des titulaires d'un diplôme collégial et d'un baccalauréat en 2000 étaient des femmes. Dans les programmes d'études en santé, ces proportions passent à près de 90 % pour les diplômés d'un collège et à 80 % pour les titulaires d'un baccalauréat. Environ 60 % de tous les titulaires d'une maîtrise étaient des femmes mais huit diplômés d'un programme d'études en santé sur 10 à ce niveau étaient des femmes. Enfin, environ 40 % des titulaires d'un doctorat étaient des femmes, comparativement à plus de la moitié des diplômés des programmes d'études en santé (graphique 6.1 et tableaux 6.1 à 6.5).

Graphique 6.1

Les diplômés des programmes d'études en santé sont plus susceptibles d'être des femmes

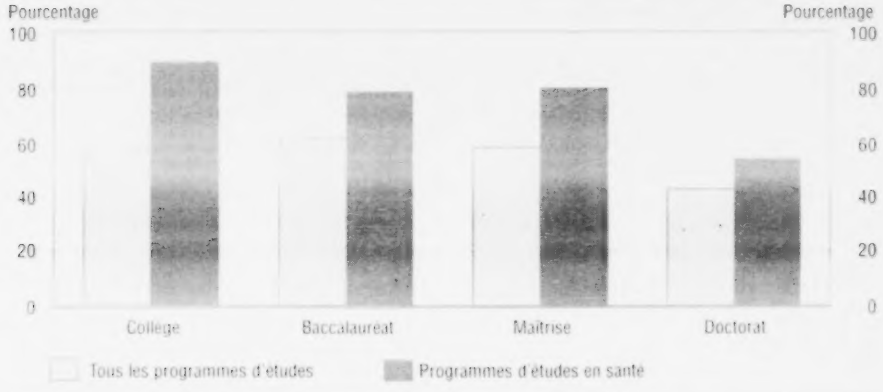

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000), Statistique Canada.

Les diplômés en santé au niveau collégial et du baccalauréat sont plus âgés et ont tendance à être mariés

Au niveau collégial, en 2000, l'âge moyen des diplômés des programmes d'études en santé était d'environ 30 ans, comparativement à 27 ans pour l'ensemble des diplômés. Au niveau du baccalauréat, l'âge moyen des diplômés en santé était de 28 ans, comparativement à 26 ans pour l'ensemble des diplômés (tableaux 6.6 à 6.10).

Probablement parce qu'ils sont plus âgés, une proportion plus élevée de diplômés des programmes d'études en santé au niveau collégial et du baccalauréat étaient mariés deux ans après l'obtention du diplôme. Près de la moitié des diplômés en santé étaient mariés comparativement à environ le tiers de l'ensemble des diplômés. Au niveau de la maîtrise et du doctorat, tout comme la différence d'âge est petite, on n'observe pas de différence sur le plan du statut matrimonial (tableaux 6.11 à 6.15).

En ce qui a trait aux **groupes désignés**, les diplômés des programmes d'études en santé ne sont ni plus ni moins susceptibles que tous les diplômés d'être des Autochtones ou des membres de minorités visibles ou d'avoir des limitations d'activité. La seule exception est celle des diplômés des programmes d'études en santé au niveau du doctorat qui sont légèrement moins susceptibles d'être membres de minorités visibles comparativement aux diplômés de tous les programmes (13 % comparativement à 19 %) (tableaux 6.16 à 6.20).

La majorité des diplômés des programmes d'études en santé parlent l'anglais assez bien pour mener une conversation, mais moins du tiers peuvent le faire en français

Fournir des services de santé dans les deux langues officielles est d'importance particulière pour les provinces qui sont bilingues ou qui offrent des services bilingues puisqu'une forte proportion de leur population est francophone. Ainsi, il importe d'examiner la capacité des diplômés de mener une conversation dans l'une et l'autre langue officielle. La majorité des diplômés, y compris les diplômés en santé, indiquent qu'ils peuvent parler l'anglais assez bien pour soutenir une conversation. Toutefois, peu d'entre eux déclarent avoir la même capacité en français et les diplômés en santé sont légèrement moins susceptibles que l'ensemble des diplômés à croire qu'ils ont cette capacité. Dans l'ensemble, environ 90 % des diplômés à tous les niveaux d'études peuvent soutenir une conversation en anglais, comparativement à environ 30 % des diplômés en santé et à 40 % de tous les diplômés pouvant soutenir une conversation en français.

La **langue dans laquelle le diplômé peut converser** est fondée sur la mesure dans laquelle le répondant s'estime capable de soutenir une conversation dans les deux langues officielles, tandis que la **langue maternelle** s'entend de la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le répondant.

Alors que les tableaux annexés fondés sur l'Enquête nationale auprès des diplômés contiennent des données sur la langue maternelle (tableaux 6.26 à 6.30) ainsi que des données sur la langue dans laquelle le diplômé peut converser (tableaux 6.21 à 6.25), seules ces dernières données sont présentées dans le texte parce qu'elles permettent mieux d'estimer la capacité éventuelle de fournir des

services dans l'une des langues officielles. Dans le cas de la langue maternelle, même si elle est encore comprise, cela ne veut pas dire que la personne a la capacité de communiquer dans cette langue.

En dépit de cela, un tableau différent se dégage de l'examen des résultats selon le niveau d'études pour ceux qui sont capables de soutenir une conversation en français. Premièrement, la capacité de parler français a tendance à augmenter avec le niveau d'études, ce qui est particulièrement évident dans le cas des diplômés de la santé. Alors qu'environ 20 % des diplômés en santé au niveau collégial parlent le français couramment, cette proportion passe à environ 40 % aux niveaux du baccalauréat et de la maîtrise, et à 75 % au niveau du doctorat. Environ la moitié des diplômés de tous les programmes au niveau du doctorat ont déclaré qu'ils étaient capables de soutenir une conversation en français (tableaux 6.21 à 6.25).

Bon nombre de diplômés, mais pas tous, capables de soutenir une conversation en français ont obtenu leur diplôme dans un établissement du Québec. Au niveau collégial, plus de la moitié des diplômés qui ont déclaré être capables de soutenir une conversation en français étaient des diplômés d'un établissement d'enseignement au Québec et environ 60 % des diplômés de tous les programmes titulaires d'un doctorat et indiquant la même capacité avaient obtenu leur diplôme d'un établissement au Québec. Par contre, à tous les niveaux, près de tous les diplômés d'un établissement au Québec ont indiqué qu'ils étaient capables de soutenir une conversation en français.

Où habitent les diplômés en santé au niveau collégial et du baccalauréat, qui peuvent soutenir une conversation en français, deux ans après l'obtention du diplôme?

Environ la moitié des diplômés en santé au niveau collégial et du baccalauréat qui peuvent soutenir une conversation en français habitent au Québec et un autre quart habitent en Ontario. De petites proportions de diplômés habitent en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Alberta et en Colombie-Britannique. Globalement, peu de diplômés de la santé capables de soutenir une conversation en français s'établissent en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Alberta et en Colombie-Britannique. Ce nombre est plus petit que l'on ne pourrait s'y attendre étant donné la proportion de la population de ces provinces ayant la même capacité. Cependant, un nombre plus élevé s'établissent généralement en Ontario et en Alberta.

Tableau A

Province de résidence des diplômés en santé au niveau collégial et du baccalauréat qui peuvent soutenir une conversation en français

	Titulaires d'un diplôme collégial	Titulaires d'un baccalauréat	Population en 2001
	Pourcentage pouvant soutenir une conversation en français		
Nouvelle-Écosse	3	3	1
Nouveau-Brunswick	4	3	3
Québec	57	51	73
Ontario	26	25	15
Alberta	4	5	2
Colombie-Britannique	3	6	3

Sources : Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000), Statistique Canada et calculs fondés sur le Recensement de 2001, Statistique Canada.

La capacité des travailleurs dans les professions de la santé de parler une langue autochtone est également une question importante sur le plan des soins de la santé. Malgré la disponibilité de certains interprètes médicaux, particulièrement au Nunavut, les problèmes de communication persistent en raison de difficultés d'interprétation qui peuvent mettre les Autochtones mal à l'aise et rendre un diagnostic difficile (NAHO 2003). Des problèmes d'interprétation médicale peuvent se poser, par exemple dans les cas où il n'y a pas de termes courants pour les maladies et concepts médicaux dans une langue autochtone donnée ou dans certains dialectes et, dans certains cas, lorsque les interprètes médicaux ou les professionnels de la santé ne comprennent pas la construction sociale de la maladie dans une collectivité. Ainsi, il importe de surveiller combien de nouveaux diplômés des programmes d'études en santé parlent une langue autochtone, particulièrement dans certaines régions où la langue maternelle est autre que le français et l'anglais. Toutefois, relativement peu de diplômés, que ce soit dans le domaine de la santé ou dans un autre domaine, se déclarent capables de soutenir une conversation dans une langue autochtone. En fait, moins de 1 % des diplômés aux niveaux collégial et du baccalauréat indiquent avoir cette capacité. En revanche, il s'agit d'environ la même proportion que celle des diplômés qui indiquent une langue autochtone comme étant leur langue maternelle (tableaux 6.31 à 6.33), profil similaire à celui de la population canadienne en général selon les données du Recensement de 2001 (Statistique Canada 2002).

Le **statut d'immigrant** est le statut d'« étudiant » durant la formation postsecondaire des diplômés. Les diplômés étaient soit des étudiants canadiens, soit des étudiants étrangers durant leurs études (tableaux 6.34 à 6.38).

La **citoyenneté**, en revanche, est soit celle du pays de naissance ou du pays dans lequel le droit de résider est accordé en permanence (citoyenneté par naturalisation). Ainsi, les étudiants non-canadiens comprennent les étudiants étrangers ainsi que les résidents qui n'ont pas le droit de résider au Canada en permanence (tableaux 6.39 à 6.43).

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) n'a pas été menée auprès de citoyens américains qui sont retournés dans leur pays ou auprès de diplômés qui habitaient à l'extérieur du Canada ou des États-Unis au moment de l'interview. Ainsi, les étudiants étrangers qui retournent dans leur pays d'origine après avoir mené à bien leur programme d'études ne font pas partie du champ de l'enquête. Par conséquent, la proportion d'étudiants canadiens et de citoyens canadiens est probablement surestimée. Pour cette raison, les données sont présentées dans les tableaux mais non dans le texte.

Les diplômés des programmes d'études en santé au niveau du baccalauréat sont les plus susceptibles d'utiliser une forme quelconque de formation à distance durant leurs études

L'enseignement traditionnel en classe sur campus peut désavantager certains groupes comme les parents qui se trouvent aux prises avec des responsabilités au travail et de soins aux enfants et les personnes qui vivent dans des collectivités rurales ou éloignées. Ainsi, la formation à distance peut être perçue comme une méthode offrant une plus grande accessibilité à tous (Townsend et coll. 2002). L'Enquête nationale auprès des diplômés recueille des renseignements sur la question de savoir si les diplômés ont suivi au moins une partie de leur programme

au moyen d'une forme quelconque de formation à distance. De façon générale, les diplômés au niveau du baccalauréat sont environ deux fois plus susceptibles que ceux au niveau collégial et de la maîtrise d'indiquer avoir utilisé une formation à distance durant leur programme (environ 20 % comparativement à près de 10 %). Les diplômés en santé semblent être en mesure de tirer parti de cette possibilité en plus grand nombre que les diplômés en général seulement au niveau du baccalauréat. Environ 25 % des diplômés des programmes d'études en santé au niveau du baccalauréat ont indiqué avoir eu recours à la formation à distance pour achever leur programme menant à l'obtention d'un diplôme, comparativement à 20 % des diplômés de tous les programmes. On n'observe pas de différence entre les diplômés en santé et tous les diplômés au niveau collégial, de la maîtrise ou du doctorat. Les différences selon le niveau peuvent être attribuables à la disponibilité d'un plus grand nombre de cours d'enseignement à distance dans les programmes d'études en santé au niveau du baccalauréat, mais il n'est pas possible de le vérifier aux fins de la présente étude (tableaux 6.44 à 6.48).

Les diplômés des programmes d'études en santé au niveau collégial et du baccalauréat sont plus susceptibles d'avoir déjà fait certaines études postsecondaires

Les cheminements d'accès aux études en santé semblent complexes. Les diplômés des programmes d'études en santé tant au niveau collégial qu'au niveau du baccalauréat sont plus susceptibles que les diplômés de tous les programmes d'avoir déjà fait certaines études postsecondaires. Près de la moitié des diplômés en santé au niveau collégial et près des trois quarts de ceux au niveau du baccalauréat ont déjà fait des études postsecondaires, comparativement à environ le tiers des diplômés du collégial dans tous les programmes et à près de la moitié de tous les diplômés au niveau du baccalauréat.

Les diplômés en santé au niveau collégial et du baccalauréat sont également plus susceptibles d'avoir achevé leurs études postsecondaires antérieures. En fait, au niveau collégial, environ 3 diplômés en santé sur 10 avaient un grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires antérieures, comparativement à 2 de tous les diplômés sur 10. Au niveau du baccalauréat, les proportions sont plus élevées : plus de la moitié de tous les diplômés en santé avaient achevé antérieurement des études postsecondaires, comparativement à 4 diplômés sur 10 de tous les programmes. Il convient de souligner que les diplômés au niveau du baccalauréat au Québec dans tous les domaines ont généralement achevé des études postsecondaires antérieures au niveau collégial à cause de la nature du système d'éducation et du rôle des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP).

Toutefois, dans les différents programmes d'études en santé, on observe d'autres différences. Au niveau collégial, les diplômés d'un certain nombre de programmes d'études en santé étaient plus susceptibles d'avoir achevé des études postsecondaires antérieures comparativement aux diplômés de tous les programmes d'études en santé[5].

Au niveau du baccalauréat (ou du premier grade professionnel), tous les diplômés en santé des programmes de dentisterie et de médecine étaient plus susceptibles d'avoir achevé un programme d'études postsecondaires antérieures,

comparativement à tous les diplômés des programmes d'études en santé. En revanche, les diplômés en sciences infirmières / infirmier autorisé et en pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration étaient moins susceptibles d'avoir mené à bien un tel programme d'études que l'ensemble des diplômés des programmes d'études en santé. Cela peut être attribuable au fait que les programmes tels que la médecine exigent souvent un grade antérieur pour l'admission. En outre, les diplômés en santé des programmes d'études en pharmacie étaient aussi susceptibles que les diplômés de tous les programmes d'études en santé d'avoir fait des études postsecondaires partielles (terminées ou non), tandis que les diplômés en sciences infirmières étaient moins susceptibles d'avoir fait de telles études (graphique 6.2 et tableaux 6.49 à 6.57).

Graphique 6.2

Les diplômés des programmes d'études en santé sont plus susceptibles d'avoir déjà fait certaines études postsecondaires

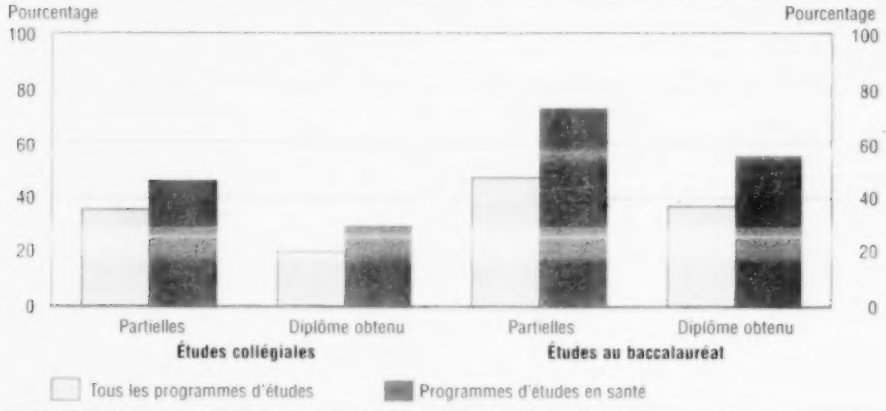

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000), Statistique Canada.

Les diplômés des programmes d'études en santé au niveau collégial et du baccalauréat ont plus d'expérience de travail à temps plein

Les diplômés en santé au niveau collégial et du baccalauréat ne sont pas en général plus susceptibles que l'ensemble des diplômés d'avoir acquis de l'expérience à temps plein avant l'obtention du diplôme, mais leur expérience est plus longue. Cela est probablement lié au fait qu'ils sont plus âgés.

Les diplômés en santé au niveau collégial ont en moyenne environ sept mois d'expérience de travail à temps plein antérieure, comparativement à six ans pour l'ensemble des diplômés. Au niveau du baccalauréat, les diplômés en santé ont près de six ans d'expérience de travail à temps plein antérieure, comparativement à 4,5 ans pour leurs homologues de tous les programmes. Toutefois, environ 5 % des diplômés en santé au niveau collégial et du baccalauréat avaient leur dernière expérience de travail antérieure importante, c'est-à-dire expérience de travail à temps plein d'une durée d'au moins six mois consécutifs chez le même employeur, avant l'obtention d'un diplôme dans une profession dans le domaine de la santé, tandis que c'est le cas de près de 10 % des diplômés en santé titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat (tableaux 6.58 à 6.67).

6.3 Endettement des diplômés des programmes d'études en santé

Les obstacles financiers sont l'une des nombreuses entraves à l'accès et à la participation aux études postsecondaires. Ils peuvent prendre la forme de contraintes sur le plan des coûts (le coût des études souvent ne semble pas en valoir la peine), de problèmes de liquidité (incapacité de réunir suffisamment de fonds) et d'aversion aux dettes (le fait d'être peu disposé à s'endetter) (Junor et coll. 2004). Un examen des données liées aux études tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés donne une idée du niveau d'endettement des étudiants et de la capacité des diplômés de rembourser leur dette.

Renseignements sur les prêts liés aux études tirés de l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000)

On a demandé aux diplômés s'ils avaient déjà emprunté de l'argent pour financer une partie de leurs études dans le cadre d'un programme de prêts étudiants parrainés par un gouvernement. On leur a demandé ensuite quel était le montant de tous leurs prêts étudiants parrainés par les gouvernements au moment de l'obtention du diplôme (pour tous les programmes). En outre, on a demandé aux diplômés s'ils avaient déjà emprunté de l'argent pour leurs études d'une autre source (telle qu'une banque ou un membre de la famille) qu'ils devraient rembourser et quel montant ils devaient à ces sources au moment de l'obtention du diplôme. Étant donné que certains étudiants peuvent avoir emprunté et remboursé des prêts pour des programmes d'études postsecondaires suivis avant de mener à bien leur programme le plus récent, la présente analyse ne porte que sur les diplômés qui ont déclaré devoir de l'argent au moment de l'obtention du diplôme. En outre, l'analyse porte seulement sur les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'autres études ensuite et qui ont donc été tenus de rembourser leur prêt au cours des deux années écoulées depuis l'obtention du diplôme.

Diplômés qui devaient de l'argent à une source quelconque (gouvernementale ou non gouvernementale) pour financer leurs études : Comprend les diplômés qui devaient de l'argent à des programmes de prêts étudiants parrainés par les gouvernements ou à d'autres sources, ou aux deux.

Diplômés qui devaient de l'argent à des programmes de prêts étudiants parrainés par les gouvernements pour financer leurs études : Comprend les diplômés qui devaient de l'argent à des programmes de prêts étudiants parrainés par les gouvernements, qu'ils devaient ou non de l'argent à d'autres sources.

Diplômés qui devaient de l'argent à d'autres sources non gouvernementales pour financer leurs études : Comprend les diplômés qui devaient de l'argent à d'autres sources, qu'ils devaient ou non de l'argent à des programmes de prêts étudiants parrainés par les gouvernements.

Diplômés qui devaient de l'argent seulement à des programmes de prêts étudiants parrainés par les gouvernements pour financer leurs études : Comprend les diplômés qui devaient de l'argent à des programmes de prêts étudiants gouvernementaux mais exclut les diplômés qui devaient également de l'argent à d'autres sources.

Diplômés qui devaient de l'argent seulement à des sources non gouvernementales pour financer leurs études : Comprend les diplômés qui devaient de l'argent à d'autres sources mais exclut les diplômés qui devaient également de l'argent à des programmes de prêts étudiants parrainés par les gouvernements.

Diplômés qui devaient de l'argent à des programmes de prêts étudiants parrainés par les gouvernements ainsi qu'à des sources non gouvernementales pour financer leurs études : Comprend les diplômés qui devaient de l'argent aux deux sources mais exclut les diplômés qui devaient de l'argent seulement à une seule source.

Tableau B

Frais de scolarité universitaires moyens au cours des dernières années d'études des diplômés de la promotion de 2000

	1998-1999	1999-2000
		$ courant
Agriculture	3 183	3 364
Architecture	3 132	3 372
Arts	3 156	3 379
Commerce	3 131	3 391
Art dentaire	5 576	7 377
Éducation	3 032	3 245
Génie	3 292	3 606
Sciences ménagères	3 031	3 260
Droit	3 274	3 639
Médecine	4 930	5 699
Musique	3 096	3 299
Sciences	3 150	3 357
Premier cycle	3 155	3 433
Deuxième et troisième cycles	3 400	3 681

Note : Les moyennes des frais de scolarité ont été pondérées par le nombre d'étudiants à l'aide des données les plus récentes sur les inscriptions dont on disposait.

Source : Statistique Canada. 1999. « Frais de scolarité à l'université. » *Le Quotidien*, 25 août. Statistique Canada, nº 11-001-XIF au catalogue. http://dissemination.statcan.ca/Quotidien/francais/990825/tq990825.htm (consulté le 13 octobre 2006).

Les diplômés des programmes d'études en santé au niveau du baccalauréat et du doctorat sont plus susceptibles d'avoir des prêts liés aux études que l'ensemble des diplômés et leur niveau d'endettement est plus élevé

Au niveau du baccalauréat et du doctorat, les diplômés en santé sont plus susceptibles que tous les diplômés de devoir de l'argent à une source quelconque (programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants ou autre source) et leur niveau d'endettement est également plus élevé. Cela se vérifie que la dette prenne la forme de prêts étudiants, d'autres prêts ou des deux, bien qu'elle prenne surtout la forme de prêts étudiants subventionnés par les gouvernements. Au niveau du baccalauréat, près de 6 diplômés sur 10 devaient rembourser un prêt lié aux études, et ils devaient en moyenne près de 31 000 $, toutes sources confondues. En revanche, un peu plus de la moitié des diplômés de tous les programmes menant à l'obtention d'un baccalauréat devaient de l'argent, en moyenne un peu plus de 20 000 $. Au niveau du doctorat, près des trois quarts des diplômés en santé devaient en moyenne 38 000 $, toutes sources confondues, comparativement à près de la moitié de tous les diplômés au niveau du doctorat dont la dette moyenne était de près de 24 000 $.

Les profils des dettes sous forme de prêts étudiants parrainés par les gouvernements seulement et sous forme d'emprunts d'autres sources seulement sont semblables, mais les proportions ainsi que les montants dus sont plus faibles. Les proportions plus élevées de diplômés des programmes d'études en santé devant rembourser des montants de prêts plus élevés, particulièrement au niveau du baccalauréat, est attribuable probablement au fait qu'ils sont plus susceptibles d'avoir fait des études postsecondaires antérieures (souvent parce qu'il s'agit d'un critère d'admission au programme), ce qui augmente le nombre d'années où les prêts liés aux études sont nécessaires (tableaux 6.68 à 6.97).

En dépit de cela, les diplômés des programmes d'études en santé titulaires d'un baccalauréat sont moins susceptibles que les diplômés de tous les autres programmes de déclarer avoir de la difficulté à rembourser leurs prêts étudiants subventionnés par les gouvernements. Environ 14 % des diplômés en santé au niveau du baccalauréat déclarent avoir de telles difficultés, comparativement à 24 % des diplômés au niveau du baccalauréat de tous les programmes. Cela peut être attribuable dans une large mesure au fait que leurs gains sont plus élevés que ceux des diplômés de tous les programmes (voir la section 7.2) (tableaux 6.98 à 6.102).

En outre, malgré leurs niveaux d'endettement plus élevés, les diplômés des programmes d'études en santé à tous les niveaux sont aussi susceptibles de rembourser leurs prêts étudiants parrainés par les gouvernements dans les deux premières années suivant l'obtention du diplôme, ce dont atteste le fait qu'une proportion semblable de ces diplômés ont fini de rembourser leur dette deux ans après l'obtention du diplôme, comparativement à leurs homologues de tous les programmes. Globalement, environ un diplômé sur cinq rembourse ses prêts étudiants gouvernementaux dans les deux premières années qui suivent l'obtention du diplôme. Enfin, ils étaient tous aussi susceptibles de prévoir rembourser leurs prêts étudiants cinq ans après l'obtention du diplôme (tableaux 6.103 à 6.107).

6.4 Satisfaction et projets des diplômés des programmes d'études en santé

La satisfaction des diplômés à l'égard de leur programme indique probablement que les établissements répondent aux besoins des étudiants. En outre, lorsque les diplômés sont satisfaits de leur programme, ils deviennent des défenseurs du programme et de l'établissement en question et peuvent ainsi aider à recruter des étudiants dans les programmes d'études en santé.

La majorité des diplômés en santé sont satisfaits de leur programme

Les diplômés ont un niveau de satisfaction assez élevé à l'égard de leur programme. Environ 80 % de tous les diplômés, y compris les diplômés en santé, ont indiqué que s'ils pouvaient revenir en arrière, ils choisiraient le même type de programme. Les diplômés en santé au niveau du doctorat, en particulier, sont légèrement plus susceptibles d'afficher des niveaux de satisfaction plus élevés comparativement à leurs homologues de tous les programmes. Environ 93 % des diplômés en santé au niveau du doctorat se sont déclarés satisfaits de leur programme, comparativement à 84 % des diplômés au niveau du doctorat de tous les programmes.

La satisfaction à l'égard des différents programmes d'études en santé varie peu. Seuls les diplômés en médecine et ceux en réadaptation / thérapeutique au niveau du baccalauréat sont plus satisfaits que l'ensemble des diplômés en santé (tableaux 6.108 à 6.112).

Tableau 6.1
Nombre et sexe des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Total		Femme	
	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**101 356**	**(412)**	**57,3**	**(0,6)**
Programmes d'études en santé[1]	**14 265**	**(246)**	**89,1**	**(1,1)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	364 E	(98)	99,0	(0,6)
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	93,3	(5,1)
Services dentaires de soutien et professions connexes	1 754	(163)	96,2	(1,9)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	961	(146)	96,7	(1,4)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	586	(85)	86,5	(5,6)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	954	(129)	64,2	(6,4)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	440 E	(78)	79,8	(9,0)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	25 E	(5)	91,6	(6,0)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	442 E	(83)	76,8	(8,7)
Sciences infirmières	3 905	(234)	91,5	(2,0)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	186 E	(60)	73,8 E	(15,1)
Santé publique	F	...	71,4 E	(19,5)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	542	(86)	90,4	(3,4)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	3 491	(200)	92,5	(1,6)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	F	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**3 827**	**(307)**	**82,7**	**(3,6)**
Psychologie	F	...	F	...
Travail social	3 307	(279)	89,4	(2,9)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	400 †	(126)	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**83 264**	**(513)**	**50,7**	**(0,7)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**3 775**	**(233)**	**88,1**	**(2,6)**
Technologues en radiation médicale[6]	236 E	(64)	68,6 E	(13,6)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	51 E	(13)	77,4	(10,9)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	61,1 E	(19,4)
Technologues de laboratoire médical[6]	469	(75)	87,5	(6,6)
Technologue / Spécialiste en cytologie	F	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	276 †	(54)	81,4	(10,4)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	97,8	(1,1)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	78 †	(23)	96,9	(2,5)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	1 246	(166)	90,9	(4,3)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	224 †	(69)	84,6	(8,0)
Infirmier auxiliaire	1 377	(158)	90,9	(3,9)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
† à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.2
Nombre et sexe des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Total		Femme	
	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**132 555**	**(518)**	**61,3**	**(0,7)**
Programmes d'études en santé[1]	**9 537**	**(177)**	**78,1**	**(1,5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	266 E	(78)	69,5 E	(16,8)
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	F	...
Dentisterie	F	...	76,4	(11,9)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	61 E	(17)	44,5 E	(14,2)
Services dentaires de soutien et professions connexes	172 E	(39)	92,2	(5,0)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	93 E	(20)	75,8	(11,4)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	114 E	(38)	61,5 E	(14,2)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	65 E	(11)	81,0	(4,9)
Médecine	938	(101)	47,0	(5,8)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	306 E	(65)	90,0	(5,1)
Sciences infirmières	4 493	(167)	90,5	(1,3)
Optométrie	F	...	55,0 E	(18,3)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	592	(65)	63,6	(5,7)
Santé publique	390 E	(68)	65,4	(9,2)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	1 084	(107)	79,2	(4,5)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	106 E	(28)	F	...
Diététique et nutrition clinique	86 E	(21)	F	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	117 E	(34)	F	...
Programmes de résidence en médecine	50	(7)	70,8	(6,7)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**13 586**	**(609)**	**78,4**	**(2,2)**
Psychologie	8 204	(500)	81,8	(2,9)
Travail social	2 174	(235)	87,9	(3,2)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	3 209	(321)	63,5	(5,2)
Tous les autres programmes d'études[4]	**109 431**	**(750)**	**57,7**	**(0,7)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**5 581**	**(168)**	**77,7**	**(1,9)**
Médecins[6]	988	(101)	48,2	(5,5)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	3 035	(157)	90,4	(1,7)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	41 †	(13)	74,0 †	(19,1)
Pharmacie	592	(65)	63,6	(5,7)
Ergothérapie / Ergothérapeute	341 †	(62)	81,4	(8,7)
Physiothérapie / Physiothérapeute	557	(85)	75,0	(6,9)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
† à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1 Programmes vétérinaires est exclu.
2 Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.3
Nombre et sexe des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Total		Femme	
	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**29 164**	**(421)**	**57,7**	**(0,9)**
Programmes d'études en santé[1]	**1 787**	**(76)**	**79,2**	**(1,9)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	27 E	(9)	66,7 E	(15,5)
Troubles de la communication — Sciences et services	267	(22)	88,4	(3,0)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	20 E	(5)	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	107 E	(23)	67,1	(9,1)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	24	(2)	F	...
Médecine	131 E	(35)	79,6	(6,5)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	162	(23)	81,1	(5,6)
Sciences infirmières	488	(48)	90,6	(3,5)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	133 E	(23)	52,8 E	(9,9)
Santé publique	168 E	(31)	62,5	(8,2)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	127 E	(27)	94,8	(3,1)
Programmes de résidence en médecine	71 E	(13)	73,7	(7,0)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**2 773**	**(193)**	**80,8**	**(2,7)**
Psychologie	1 489	(156)	86,5	(2,7)
Psychologie clinique	F	...	100	(0,0)
Psychologie du counseling	96 E	(24)	79,4	(10,9)
Travail social	794	(61)	81,7	(3,5)
Épidémiologie	45 E	(13)	65,3 E	(14,6)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	446 E	(106)	61,7 E	(11,5)
Tous les autres programmes d'études[3]	**24 603**	**(396)**	**53,5**	**(1,0)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**558**	**(57)**	**82,5**	**(3,4)**
Médecins[5]	202 E	(37)	77,5	(5,1)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	228	(35)	87,2	(6,5)
Pharmacie	25 E	(8)	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	87 E	(26)	92,5	(4,7)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.4
Nombre et sexe des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Total		Femme	
	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**4 200**	**(45)**	**42,9**	**(0,8)**
Programmes d'études en santé[1]	**625**	**(40)**	**53,7**	**(3,4)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	11 E	(2)	86,8	(6,9)
Médecine	233	(35)	46,9	(7,4)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	25 E	(4)	63,3	(8,0)
Sciences infirmières	22 E	(4)	F	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	31	(5)	36,1 E	(8,1)
Santé publique	46	(5)	50	(6,3)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	10 E	(3)	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	83,3	(13,4)
Programmes de résidence en médecine	152	(11)	61,1	(4,1)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**424**	**(12)**	**70,8**	**(1,7)**
Psychologie	377	(12)	72,4	(1,7)
Psychologie clinique	49	(5)	85	(3,5)
Psychologie du counseling	26 E	(4)	75,6	(7,0)
Travail social	21 E	(4)	86,1	(5,3)
Épidémiologie	9 E	(3)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	17	(3)	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**3 150**	**(27)**	**37**	**(0,8)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**406**	**(37)**	**52,8**	**(4,7)**
Médecins[4]	384	(36)	52,5	(5,0)
Pharmacie	15 E	(3)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.5

Nombre et sexe des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Total		Femme	
	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**267 274**	**(352)**	**59,1**	**(0,4)**
Programmes d'études en santé[1]	**26 215**	**(260)**	**83,6**	**(0,8)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	664 E	(126)	85,1	(8,1)
Troubles de la communication — Sciences et services	423	(59)	91,3	(2,3)
Dentisterie	F	...	63,8 E	(13,5)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	86 E	(18)	39,6 E	(10,7)
Services dentaires de soutien et professions connexes	1 928	(167)	95,9	(1,8)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	1 171	(149)	92,3	(1,9)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	704	(93)	81,9	(5,0)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	1 073	(137)	60,3	(6,5)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	486 E	(83)	79,6	(8,4)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	115	(12)	86,0	(3,0)
Médecine	1 302	(110)	50,3	(4,6)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	935	(108)	81,5	(4,7)
Sciences infirmières	8 908	(283)	91,0	(1,1)
Optométrie	171 E	(56)	56,2 E	(16,7)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	188 E	(60)	73,0 E	(14,9)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	798	(77)	58,6	(5,2)
Santé publique	741	(94)	64,9	(6,3)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	1 756	(139)	83,7	(3,1)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	3 597	(200)	92,7	(1,5)
Diététique et nutrition clinique	124 E	(39)	96,2	(3,4)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	147 E	(41)	65,8 E	(14,2)
Programmes de résidence en médecine dentaire	142 E	(35)	41,9 E	(11,6)
Programmes de résidence en médecine	403	(43)	75,6	(3,4)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**20 612**	**(696)**	**79,4**	**(1,7)**
Psychologie	10 191	(516)	82,3	(2,4)
Psychologie clinique	84 E	(17)	91,4	(2,6)
Psychologie du counseling	138 E	(29)	81,1	(8,0)
Psychologie clinique de l'enfant	F	...	94,8	(3,6)
Travail social	6 295	(369)	87,9	(1,9)
Épidémiologie	54 E	(14)	60,7 E	(12,4)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	4 071	(356)	59,1	(4,6)

Tableau 6.5

Nombre et sexe des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Total		Femme	
	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les autres programmes d'études[4]	**220 448**	**(793)**	**54,3**	**(0,5)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**10 320**	**(280)**	**80,8**	**(1,4)**
Médecins[6]	1 705	(118)	56,2	(3,7)
Technologues en radiation médicale[6]	246 E	(65)	67,4 E	(13,0)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	56 E	(13)	71,6	(11,2)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	61,4 E	(18,7)
Technologues de laboratoire médical[6]	489	(76)	85,9	(6,5)
Technologue / Spécialiste en cytologie	F	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	276 E	(54)	81,4	(10,4)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	89,6	(8,3)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	78 E	(23)	96,9	(2,5)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	4 514	(226)	90,4	(1,7)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	267 E	(70)	83,1	(7,6)
Infirmier auxiliaire	1 382	(158)	91,0	(3,9)
Pharmacie	664	(73)	59,7	(5,9)
Ergothérapie / Ergothérapeute	428	(67)	83,6	(7,1)
Physiothérapie / Physiothérapeute	625	(88)	76,7	(6,2)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.6

Âge des diplômés du collégial de la promotion de 2000 à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Moyenne		Médiane		Moins de 25 ans	
	Années	Erreur-type	Années	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**26.6**	**(0.1)**	**23.0**	**(0.0)**	**59.1**	**(0.7)**
Programmes d'études en santé[1]	**29.9**	**(0.3)**	**27.0**	**(0.8)**	**41.6**	**(1.7)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	31.4	(3.3)	27.0 E	(5.0)	43.3 E	(13.5)
Troubles de la communication — Sciences et services	27.2	(1.4)	25.0	(0.1)	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	23.9	(0.5)	22.0	(0.5)	63.7	(4.9)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	29.0	(1.1)	27.0	(2.3)	37.9 E	(7.3)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	26.1	(1.2)	22.0	(0.8)	67.0	(6.7)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	28.6	(1.1)	27.0	(1.1)	41.0	(6.6)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	23.4	(0.7)	23.0	(0.8)	80.5	(7.3)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	23.6	(0.9)	22.0	(0.5)	74.8	(9.6)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	29.9	(2.1)	25.0	(2.3)	49.6 E	(9.4)
Sciences infirmières	30.6	(0.6)	28.0	(0.8)	33.4	(3.4)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	24.6	(0.8)	24.0	(1.5)	55.6 E	(16.8)
Santé publique	36.0	(4.2)	41.0	(6.7)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	25.0	(1.1)	22.0	(0.8)	73.0	(7.0)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	35.5	(0.7)	36.0	(1.0)	23.2	(2.8)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	24.9	(2.5)	F	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**28.0**	**(0.9)**	**23.0**	**(0.8)**	**58.2**	**(4.4)**
Psychologie	27.1	(3.0)	x	...	x	...
Travail social	28.8	(1.0)	23.0	(1.0)	55.7	(4.7)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	21.7	(0.7)	21.0	(0.8)	82.2	(11.9)
Tous les autres programmes d'études[4]	**26.0**	**(0.1)**	**23.0**	**(0.0)**	**62.1**	**(0.8)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**28.6**	**(0.6)**	**26.0**	**(0.8)**	**45.2**	**(3.7)**
Technologues en radiation médicale[6]	27.4	(2.0)	27.0	(1.8)	40.8 E	(12.3)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	23.4	(1.0)	21.0	(1.2)	66.9	(10.1)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	28.8	(2.9)	27.0	(3.6)	F	...
Technologues de laboratoire médical[6]	23.8	(0.8)	22.0	(0.8)	83.1	(4.6)
Technologue / Spécialiste en cytologie	25.3	(0.5)	25.0	(2.5)	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	21.9	(0.6)	21.0	(0.5)	91.0	(4.2)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	23.9	(0.2)	24.0	(0.0)	90.5	(4.9)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	30.1	(3.6)	24.0 E	(4.2)	52.9 E	(15.1)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	27.4	(0.9)	25.0	(1.0)	48.3	(7.1)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	37.0	(2.2)	42.0	(3.8)	F	...
Infirmier auxiliaire	30.6	(1.0)	29.0	(1.3)	30.9 E	(5.7)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.7

Âge des bacheliers de la promotion de 2000 à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Moyenne		Médiane		Moins de 25 ans	
	Années	Erreur-type	Années	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**26,2**	**(0,1)**	**23**	**(0,0)**	**62,7**	**(0,7)**
Programmes d'études en santé[1]	**28,5**	**(0,2)**	**25**	**(0,3)**	**41,4**	**(1,7)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	30,4	(3,1)	24 E	(4,5)	54,5 E	(14,8)
Troubles de la communication — Sciences et services	22,1	(0,4)	22	(0,3)	93,9	(5,7)
Dentisterie	25,6	(0,5)	25	(0,0)	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	28	(0,9)	26	(1,2)	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	24,9	(1,2)	25	(1,2)	46,5 E	(11,9)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	40,2	(1,8)	41	(2,4)	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	26	(3,3)	23 E	(5,9)	79,9	(11,7)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	28,1	(1,3)	28	(0,2)	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	24,6	(0,7)	24	(1,0)	59,4	(9,1)
Médecine	27,2	(0,4)	26	(0,3)	16 E	(3,9)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	29,7	(1,6)	25	(0,9)	38,8 E	(11,0)
Sciences infirmières	29,5	(0,4)	26	(0,5)	42,4	(2,2)
Optométrie	24,9	(0,8)	25	(1,0)	F	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	24,5	(0,4)	24	(0,3)	73,8	(5,1)
Santé publique	32,9	(1,9)	27	(3,9)	34,3 E	(9,7)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	25,7	(0,4)	25	(0,3)	46,9	(5,2)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	38,5	(2,9)	40	(4,9)	x	...
Diététique et nutrition clinique	23,1	(0,3)	23	(0,4)	82,2	(8,6)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	31,2	(3,4)	27 †	(7,5)	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	28	(2,1)	26	(1,9)	x	...
Programmes de résidence en médecine	27,2	(0,3)	27	(0,4)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**25,6**	**(0,3)**	**23**	**(0,0)**	**71,3**	**(2,4)**
Psychologie	25,1	(0,4)	23	(0,3)	73,3	(3,2)
Travail social	31,1	(1,2)	27	(1,0)	35,2	(5,4)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	23	(0,1)	23	(0,3)	90,6	(2,4)
Tous les autres programmes d'études[4]	**26,1**	**(0,1)**	**23**	**(0,0)**	**63,5**	**(0,7)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**27,6**	**(0,3)**	**25**	**(0,3)**	**42,7**	**(2,2)**
Médecins[6]	27,2	(0,4)	26	(0,3)	15,6 E	(3,7)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	28,7	(0,5)	25	(0,5)	44,7	(3,0)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	38,3	(2,1)	42	(5,4)	F	...
Pharmacie	24,5	(0,4)	24	(0,3)	73,8	(5,1)
Ergothérapie / Ergothérapeute	25,3	(0,6)	24	(0,7)	55 E	(9,2)
Physiothérapie / Physiothérapeute	25,8	(0,5)	25	(0,5)	38,9 E	(7,4)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

† à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.8
Âge des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Moyenne		Médiane		Moins de 30 ans	
	Années	Erreur-type	Années	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**32**	**(0.2)**	**29**	**(0.3)**	**53.6**	**(1.0)**
Programmes d'études en santé[1]	**32.8**	**(0.4)**	**30**	**(0.5)**	**49.7**	**(2.5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	33.8	(3.4)	29 E	(5.6)	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	28	(0.5)	26	(0.3)	75	(3.9)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	35.9	(2.4)	32	(2.3)	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	35.3	(1.2)	33	(1.7)	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	44.1	(0.8)	45	(1.1)	x	...
Médecine	29.3	(1.1)	28	(0.9)	78.8	(7.4)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	33.1	(1.3)	30	(1.5)	49	(7.5)
Sciences infirmières	36.8	(0.9)	35	(1.8)	26.7 E	(4.8)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	26.6	(0.8)	25	(0.5)	88.4	(4.4)
Santé publique	34.7	(1.0)	34	(2.3)	32.2 E	(7.5)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	28.8	(1.1)	26	(0.5)	74.2	(7.4)
Programmes de résidence en médecine	30.2	(1.8)	28	(1.5)	64.3	(9.8)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**30.7**	**(0.6)**	**27**	**(0.5)**	**62.1**	**(3.1)**
Psychologie	29.4	(0.8)	26	(0.5)	67.7	(4.1)
Psychologie clinique	33.9	(2.8)	33 E	(8.9)	x	...
Psychologie du counseling	29.3	(0.9)	28	(1.2)	63.1 E	(10.6)
Travail social	35.8	(0.9)	35	(1.5)	38.2	(4.4)
Épidémiologie	33.7	(1.8)	34	(2.7)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	26	(0.8)	24	(0.8)	89.1	(3.7)
Tous les autres programmes d'études[3]	**32.1**	**(0.2)**	**29**	**(0.3)**	**52.9**	**(1.1)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**31.9**	**(0.7)**	**29**	**(0.8)**	**58.2**	**(4.8)**
Médecins[5]	29.6	(1.0)	28	(0.8)	73.7	(6.5)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	36.7	(1.5)	35	(2.2)	27.6 E	(8.5)
Pharmacie	26.7	(0.7)	25	(1.3)	87	(6.4)
Ergothérapie / Ergothérapeute	27.2	(1.2)	26	(0.3)	88.8	(6.0)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.

3 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

4 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

5 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.9
Âge des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Moyenne		Médiane		Moins de 30 ans	
	Années	Erreur-type	Années	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**34,9**	**(0,1)**	**33**	**(0,0)**	**27,1**	**(0,9)**
Programmes d'études en santé[1]	**30,6**	**(0,4)**	**28**	**(0,3)**	**59,7**	**(2,9)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	42,2	(1,9)	41	(4,1)	x	...
Médecine	27,3	(0,5)	26	(0,8)	79,7	(4,4)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	38,7	(1,5)	39	(2,5)	x	...
Sciences infirmières	45,1	(0,9)	43	(1,3)	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	32,3	(1,1)	30	(0,6)	42,9 E	(8,3)
Santé publique	38,6	(0,9)	38	(1,3)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	38,6	(1,8)	39	(3,3)	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	25,5	(1,5)	23	(1,5)	83,3	(13,4)
Programmes de résidence en médecine	29,4	(0,3)	28	(0,3)	63,6	(4,0)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**37,3**	**(0,3)**	**35**	**(0,3)**	**15,5**	**(1,4)**
Psychologie	37,3	(0,3)	35	(0,5)	16,1	(1,5)
Psychologie clinique	35,8	(0,7)	33	(1,2)	22,3 E	(4,4)
Psychologie du counseling	37,8	(1,1)	37	(1,0)	x	...
Travail social	39,5	(1,6)	37	(3,3)	x	...
Épidémiologie	44,5	(2,1)	47	(2,5)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	31,9	(0,6)	31	(0,7)	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**35,4**	**(0,1)**	**33**	**(0,3)**	**22,2**	**(0,8)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**28,4**	**(0,3)**	**27**	**(0,3)**	**71,8**	**(3,3)**
Médecins[4]	28,1	(0,3)	27	(0,5)	73,3	(3,4)
Pharmacie	30,9	(1,5)	29	(0,9)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

3 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

4 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.10
Âge des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Moyenne		Médiane		Moins de 25 ans	
	Années	Erreur-type	Années	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**27,1**	**(0,1)**	**24,0**	**(0,0)**	**55,4**	**(0,4)**
Programmes d'études en santé[1]	**29,6**	**(0,2)**	**26,0**	**(0,3)**	**39,2**	**(1,1)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	31,1	(2,2)	25,0	(3,4)	46,4 E	(9,7)
Troubles de la communication — Sciences et services	27,0	(0,6)	25,0	(0,2)	34,8 E	(6,6)
Dentisterie	25,9	(0,6)	25,0	(0,1)	F	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	30,2	(1,0)	29,0	(1,4)	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	24,0	(0,5)	22,0	(0,5)	62,1	(4,6)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	30,6	(1,0)	30,0	(2,0)	32,4 E	(6,1)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	26,2	(1,1)	22,0	(0,8)	68,7	(5,9)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	28,6	(1,0)	27,0	(1,0)	39,0	(6,1)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	23,7	(0,7)	23,0	(0,8)	77,1	(7,6)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	28,4	(0,7)	25,0	(0,7)	49,6	(6,0)
Médecine	27,4	(0,3)	26,0	(0,3)	19,4	(3,2)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	30,6	(1,2)	26,0	(1,5)	38,4	(5,7)
Sciences infirmières	30,4	(0,3)	27,0	(0,5)	36,3	(1,9)
Optométrie	25,5	(0,7)	25,0	(1,0)	F	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	24,7	(0,8)	24,0	(1,4)	55,0 E	(16,6)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	25,0	(0,3)	24,0	(0,0)	65,7	(4,5)
Santé publique	34,2	(1,3)	34,0	(3,1)	25,9 E	(6,7)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	25,7	(0,4)	24,0	(0,3)	52,9	(4,2)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	35,6	(0,7)	36,0	(1,0)	22,8	(2,8)
Diététique et nutrition clinique	22,8	(0,9)	22,0	(2,0)	83,8	(7,8)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	30,1	(2,3)	27,0	(3,2)	F	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	27,6	(1,8)	25,0	(1,0)	33,4 E	(11,1)
Programmes de résidence en médecine	29,0	(1,2)	28,0	(0,5)	21,4 E	(4,3)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**26,9**	**(0,3)**	**23,0**	**(0,3)**	**61,2**	**(1,9)**
Psychologie	26,2	(0,3)	23,0	(0,3)	63,7	(2,8)
Psychologie clinique	35,0	(1,3)	33,0	(1,8)	x	...
Psychologie du counseling	33,5	(2,3)	30,0	(2,0)	x	...
Psychologie clinique de l'enfant	26,4	(0,4)	26,0	(0,2)	x	...
Travail social	30,5	(0,7)	26,0	(0,5)	42,2	(3,2)
Épidémiologie	35,6	(1,6)	34,0	(2,4)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	23,2	(0,2)	23,0	(0,3)	85,2	(2,4)

Tableau 6.10
Âge des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Moyenne		Médiane		Moins de 25 ans	
	Années	Erreur-type	Années	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les autres programmes d'études[4]	**26.9**	**(0.1)**	**24.0**	**(0.0)**	**56.8**	**(0.5)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**28.2**	**(0.3)**	**26.0**	**(0.3)**	**41.3**	**(1.8)**
Médecins[6]	27.8	(0.4)	27.0	(0.3)	19.9	(2.6)
Technologues en radiation médicale[1]	27.3	(1.9)	27.0	(1.5)	40.7 E	(11.8)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	23.3	(0.9)	21.0	(1.2)	69.4	(9.3)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	28.8	(2.8)	27.0	(2.9)	F	...
Technologues de laboratoire médical[2]	23.7	(0.8)	22.0	(0.8)	83.8	(4.4)
Technologue / Spécialiste en cytologie	25.3	(0.5)	25.0	(2.5)	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	21.9	(0.6)	21.0	(0.5)	91.0	(4.2)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	23.5	(0.3)	24.0	(0.0)	92.2	(3.7)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	30.1	(3.6)	24.0 E	(4.2)	52.9 E	(15.1)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	28.8	(0.4)	25.0	(0.3)	43.7	(2.8)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	37.1	(1.9)	42.0	(3.8)	F	...
Infirmier auxiliaire	30.5	(1.0)	29.0	(1.5)	31.0 E	(5.7)
Pharmacie	24.6	(0.4)	24.0	(0.3)	71.7	(4.8)
Ergothérapie / Ergothérapeute	25.7	(0.6)	25.0	(0.5)	49.3	(8.0)
Physiothérapie / Physiothérapeute	25.5	(0.5)	25.0	(0.5)	42.7 E	(7.1)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.11

État matrimonial en 2002 des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Marié ou vivant en union libre		Veuf, séparé ou divorcé		Célibataire, jamais marié	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**34,8**	**(0,7)**	**4,8**	**(0,3)**	**59,7**	**(0,7)**
Programmes d'études en santé[1]	**44,9**	**(1,8)**	**8,7**	**(0,9)**	**45,6**	**(1,8)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	x	...	57,7 E	(13,6)
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	32,8	(4,6)	F	...	64,1	(4,7)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	39,3 E	(7,2)	F	...	49,8	(7,8)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	37,8 E	(6,9)	x	...	59,7	(7,0)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	54,1	(6,8)	F	...	42,6	(6,8)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	21,2 E	(5,3)	x	...	78,8	(5,3)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...	91,6	(6,0)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	24,6 E	(5,4)	F	...	59,1	(8,9)
Sciences infirmières	53,3	(3,6)	7,4 E	(1,7)	39,3	(3,6)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...	68,5 E	(15,4)
Santé publique	F	...	x	...	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	33,0 E	(7,4)	x	...	57,6	(7,8)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	51,5	(3,3)	17,0	(2,4)	30,1	(3,1)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**32,2**	**(4,2)**	**7,2 E**	**(2,1)**	**60,0**	**(4,3)**
Psychologie	x	...	x	...	F	...
Travail social	36,7	(4,6)	6,9 E	(2,1)	55,6	(4,7)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...	97,2	(1,5)
Tous les autres programmes d'études[4]	**33,2**	**(0,7)**	**4,0**	**(0,3)**	**62,1**	**(0,8)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**46,1**	**(3,7)**	**7,1 E**	**(1,9)**	**46,5**	**(3,7)**
Technologues en radiation médicale[6]	F	...	x	...	50,8 E	(13,8)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	36,3 E	(11,8)	x	...	51,7 E	(12,7)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	55,3 E	(17,8)	x	...	F	...
Technologues de laboratoire médical[6]	26,5 E	(5,7)	x	...	71,2	(6,1)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	22,4 E	(6,6)	x	...	77,6	(6,6)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...	87,7	(6,4)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	53,3 E	(14,9)	x	...	F	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	51,4	(7,1)	x	...	45,1	(7,1)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	80,3	(8,1)	x	...	F	...
Infirmier auxiliaire	45,3	(6,0)	F	...	43,2	(6,2)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.12
État matrimonial en 2002 des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Marié ou vivant en union libre		Veuf, séparé ou divorcé		Célibataire, jamais marié	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**32.2**	**(0.6)**	**3.0**	**(0.2)**	**64.3**	**(0.6)**
Programmes d'études en santé[1]	**49.5**	**(1.7)**	**4.2**	**(0.6)**	**45.4**	**(1.7)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	..	x	..	72.2	(11.8)
Troubles de la communication — Sciences et services	F	..	x	..	x	..
Dentisterie	x	..	x	..	F	..
Programme de cycle supérieur en dentisterie	66.0 E	(11.8)	x	..	F	..
Services dentaires de soutien et professions connexes	42.2 E	(10.7)	x	..	52.9 E	(11.3)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	69.8	(10.3)	x	..	x	..
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	..	x	..	54.3 E	(15.8)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	..	x	..	76.4 E	(13.2)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	69.4	(9.3)	x	..	30.6 E	(9.3)
Médecine	48.9	(5.7)	x	..	49.3	(5.7)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	48.1 E	(10.8)	x	..	45.6 E	(10.8)
Sciences infirmières	54.8	(2.2)	6.0	(1.0)	38.3	(2.2)
Optométrie	x	..	x	..	70.0 E	(17.1)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	42.9	(5.8)	x	..	57.1	(5.8)
Santé publique	61.2	(9.1)	x	..	35.2 E	(9.2)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	43.9	(5.2)	x	..	52.7	(5.3)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	58.1 E	(13.7)	x	..	x	..
Diététique et nutrition clinique	x	..	x	..	72.7	(11.1)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	..	x	..	x	..
Programmes de résidence en médecine dentaire	53.4 E	(14.4)	x	..	46.6 E	(14.4)
Programmes de résidence en médecine	62.5	(7.2)	x	..	37.5 E	(7.2)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**25.7**	**(2.3)**	**3.0 E**	**(0.6)**	**70.6**	**(2.4)**
Psychologie	25.4	(3.2)	2.2 E	(0.7)	72.2	(3.2)
Travail social	46.2	(5.6)	10.3 E	(2.6)	42.4	(5.7)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	12.6 E	(3.3)	x	..	85.6	(3.6)
Tous les autres programmes d'études[4]	**31.5**	**(0.7)**	**2.8**	**(0.3)**	**65.2**	**(0.7)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**48.5**	**(2.2)**	**3.0 E**	**(0.7)**	**47.1**	**(2.2)**
Médecins[6]	49.6	(5.4)	x	..	48.7	(5.5)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	51.0	(3.0)	4.7 E	(1.3)	42.9	(3.0)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	56.7 E	(14.7)	F	..	x	..
Pharmacie	42.9	(5.8)	x	..	57.1	(5.8)
Ergothérapie / Ergothérapeute	57.7	(9.2)	x	..	41.1 E	(9.2)
Physiothérapie / Physiothérapeute	32.6 E	(7.5)	x	..	61.9	(7.8)

.. n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidemiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.13

État matrimonial en 2002 des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Marié ou vivant en union libre		Veuf, séparé ou divorcé		Célibataire, jamais marié	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**56,3**	**(1,0)**	**5,2**	**(0,4)**	**37,8**	**(1,0)**
Programmes d'études en santé[1]	**56,2**	**(2,6)**	**5,5 E**	**(0,9)**	**37,8**	**(2,6)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	58,9	(4,4)	x	...	38,5	(4,4)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	90,6	(6,3)	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	72,6	(8,4)	x	...	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	76,5	(4,8)	x	...	x	...
Médecine	37,0 E	(10,7)	x	...	61,7 E	(10,9)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	52,8	(7,5)	F	...	35,7 E	(7,1)
Sciences infirmières	64,8	(5,1)	5,8 E	(1,6)	28,7 E	(5,1)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	60,0	(9,4)	x	...	40,0 E	(9,4)
Santé publique	59,2	(8,4)	x	...	38,3 E	(8,2)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	21,7 E	(6,2)	x	...	75,0	(7,0)
Programmes de résidence en médecine	48,0 E	(9,1)	x	...	34,0 E	(8,7)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**49,8**	**(3,8)**	**6,6 E**	**(1,2)**	**43,5**	**(3,9)**
Psychologie	50,3	(5,5)	4,6 E	(1,4)	45,1	(5,7)
Psychologie clinique	x	...	x	...	x	...
Psychologie du counseling	55,3 E	(12,7)	x	...	44,7 E	(12,7)
Travail social	53,1	(4,4)	12,9 E	(3,0)	34,0	(4,3)
Épidémiologie	x	...	x	...	68,8 E	(13,7)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	44,2 E	(11,7)	x	...	52,4 E	(11,9)
Tous les autres programmes d'études[3]	**57,0**	**(1,1)**	**5,0**	**(0,5)**	**37,2**	**(1,0)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**43,9**	**(4,8)**	**F**	**...**	**50,3**	**(5,2)**
Médecins[5]	40,9 E	(8,0)	x	...	51,9 E	(9,0)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	57,4	(8,2)	F	...	35,6 E	(8,7)
Pharmacie	55,4 E	(15,2)	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...	x	...	86,0	(6,4)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.14

État matrimonial en 2002 des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Marié ou vivant en union libre		Veuf, séparé ou divorcé		Célibataire, jamais marié	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**71,3**	**(0,8)**	**4,8**	**(0,3)**	**23,3**	**(0,8)**
Programmes d'études en santé[1]	**69,2**	**(3,1)**	**2,4 E**	**(0,8)**	**28,1**	**(3,0)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	86,4	(7,2)	x	...	x	...
Médecine	61,5	(7,0)	x	...	36,0 E	(6,9)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	67,9	(7,8)	x	...	x	...
Sciences infirmières	78,3	(7,0)	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	72,3	(7,1)	x	...	x	...
Santé publique	86,2	(3,9)	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	76,0	(3,5)	x	...	21,2	(3,4)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**69,5**	**(1,8)**	**9,7**	**(1,1)**	**20,8**	**(1,6)**
Psychologie	69,3	(1,9)	10,5	(1,3)	20,2	(1,7)
Psychologie clinique	70,1	(4,5)	14,9 E	(3,4)	15,0 E	(3,5)
Psychologie du counseling	67,6	(8,2)	x	...	x	...
Travail social	65,7	(8,7)	x	...	x	...
Épidémiologie	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	83,8	(5,6)	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**71,9**	**(0,8)**	**4,6**	**(0,3)**	**22,6**	**(0,8)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**66,9**	**(4,2)**	**x**	**...**	**30,7**	**(4,1)**
Médecins[4]	67,2	(4,4)	x	...	30,2	(4,3)
Pharmacie	62,9 E	(11,8)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.15
État matrimonial en 2002 des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Marié ou vivant en union libre		Veuf, séparé ou divorcé		Célibataire, jamais marié	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**36,4**	**(0,4)**	**3,9**	**(0,2)**	**59,0**	**(0,4)**
Programmes d'études en santé[1]	**47,9**	**(1,1)**	**6,7**	**(0,6)**	**44,6**	**(1,2)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	32,2 E	(8,9)	x	...	63,0	(9,2)
Troubles de la communication — Sciences et services	54,6	(7,3)	x	...	43,8 E	(7,3)
Dentisterie	F	...	x	...	56,5 E	(17,1)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	73,6	(8,3)	x	...	26,4 E	(8,3)
Services dentaires de soutien et professions connexes	33,6	(4,3)	2,9 E	(0,9)	63,1	(4,3)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	45,1	(6,3)	F	...	44,3	(6,7)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	37,7	(6,2)	F	...	58,5	(6,3)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	51,1	(6,6)	F	...	45,7	(6,6)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	21,4 E	(5,2)	x	...	78,6	(5,2)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	56,5	(6,1)	x	...	38,7	(6,1)
Médecine	50,0	(4,5)	x	...	48,2	(4,6)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	38,3	(5,2)	F	...	49,8	(5,9)
Sciences infirmières	54,8	(2,0)	6,6	(0,9)	38,2	(1,9)
Optométrie	F	...	x	...	67,4 E	(15,7)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	...	x	...	67,8 E	(15,2)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	45,3	(5,0)	x	...	54,5	(5,0)
Santé publique	58,8	(6,6)	F	...	34,1 E	(6,3)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	39,1	(4,0)	F	...	55,7	(4,1)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	51,6	(3,2)	17,4	(2,4)	29,5	(3,0)
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...	81,0	(9,3)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	50,8 E	(14,1)	x	...	47,7 E	(14,2)
Programmes de résidence en médecine dentaire	52,8 E	(12,3)	x	...	47,2 E	(12,3)
Programmes de résidence en médecine	53,6	(5,7)	F	...	32,5	(4,6)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**31,0**	**(1,8)**	**4,4**	**(0,6)**	**64,0**	**(1,8)**
Psychologie	30,5	(2,7)	3,2 E	(0,7)	66,2	(2,7)
Psychologie clinique	52,2 E	(10,2)	8,6 E	(2,6)	39,2 E	(11,0)
Psychologie du counseling	51,2 E	(10,6)	x	...	36,1 E	(10,0)
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...	x	...
Travail social	42,1	(3,1)	8,8	(1,5)	48,3	(3,2)
Épidémiologie	36,4 E	(11,8)	x	...	60,7 E	(11,9)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	15,4 E	(3,0)	x	...	82,8	(3,2)
Tous les autres programmes d'études[4]	**35,6**	**(0,5)**	**3,5**	**(0,2)**	**60,3**	**(0,5)**

Tableau 6.15

État matrimonial en 2002 des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Marié ou vivant en union libre		Veuf, séparé ou divorcé		Célibataire, jamais marié	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**48.1**	**(1.8)**	**4.6 E**	**(0.8)**	**46.4**	**(1.8)**
Médecins[6]	50.8	(3.7)	F	...	44.5	(3.7)
Technologues en radiation médicale[6]	41.2 E	(13.5)	x	...	51.2 E	(13.2)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	33.6 E	(11.1)	x	...	55.3 E	(12.1)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	54.4 E	(17.2)	x	...	F	...
Technologues de laboratoire médical[6]	27.5 E	(5.8)	x	...	70.3	(6.1)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	22.4 E	(6.6)	x	...	77.6	(6.6)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...	81.2	(10.1)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	53.3 E	(14.9)	x	...	F	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	51.4	(2.9)	4.4 E	(1.1)	43.2	(2.9)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	76.9	(7.6)	F	...	F	...
Infirmier auxiliaire	45.3	(6.0)	F	...	43.2	(6.1)
Pharmacie	41.7	(5.6)	x	...	58.3	(5.6)
Ergothérapie / Ergothérapeute	48.8	(8.0)	x	...	50.2	(8.0)
Physiothérapie / Physiothérapeute	35.3 E	(7.2)	x	...	59.8	(7.4)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.16

Groupes désignés en matière d'emploi désignés des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Autochtones		Membres des minorités visibles		Personnes ayant une incapacité	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**3,8**	**(0,2)**	**13,3**	**(0,5)**	**6,2**	**(0,4)**
Programmes d'études en santé[1]	**4,8**	**(0,7)**	**15,7**	**(1,4)**	**6,2**	**(0,8)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	F	...	10,8 E	(3,3)	F	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	18,3 E	(5,9)	2,7 E	(0,7)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	26,2 E	(7,4)	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	F	...	x	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	x	...	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	x	...	F	...
Sciences infirmières	F	...	21,7	(3,2)	5,8 E	(1,7)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...	x	...	F	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	8,4 E	(1,4)	17,5	(2,7)	12,6 E	(2,3)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**4,5 E**	**(1,3)**	**9,7 E**	**(2,9)**	**11,3 E**	**(2,7)**
Psychologie	x	...	x	...	x	...
Travail social	5,2 E	(1,5)	9,2 E	(3,0)	13,1 E	(3,1)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**3,6**	**(0,3)**	**13,1**	**(0,6)**	**6,0**	**(0,4)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**F**	**...**	**21,0**	**(3,2)**	**F**	**...**
Technologues en radiation médicale[6]	x	...	x	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	x	...	x	...	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	x	...	31,5 E	(6,6)	F	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	3,6 E	(1,2)	18,1 E	(5,2)	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

« Groupes désignés » s'entend des membres d'une minorité visible, des Autochtones et des personnes ayant une incapacité.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.17

Groupes désignés en matière d'emploi désignés des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Autochtones		Membres des minorités visibles		Personnes ayant une incapacité	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**2,1**	**(0,2)**	**15,6**	**(0,5)**	**4,3**	**(0,3)**
Programmes d'études en santé[1]	**1,8** [E]	**(0,5)**	**15,3**	**(1,3)**	**4,5**	**(0,7)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...	x	...
Dentisterie	x	...	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	F	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	x	...	F	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...	x	...
Médecine	x	...	30,1 [E]	(5,6)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...	x	...
Sciences infirmières	F	...	11,3	(1,7)	4,2 [E]	(0,9)
Optométrie	x	...	F	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	31,9 [E]	(6,1)	F	...
Santé publique	x	...	x	...	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...	15,1 [E]	(3,9)	F	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	...	x	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**3,0** [E]	**(0,8)**	**11,6**	**(1,8)**	**4,8** [E]	**(1,2)**
Psychologie	1,6 [E]	(0,5)	12,2 [E]	(2,5)	5,9 [E]	(1,8)
Travail social	F	...	10,5 [E]	(3,2)	F	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	10,8 [E]	(3,5)	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**2,1**	**(0,2)**	**16,1**	**(0,6)**	**4,2**	**(0,3)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**F**	**...**	**18,2**	**(1,9)**	**4,4** [E]	**(0,9)**
Médecins[6]	x	...	29,0 [E]	(5,3)	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	F	...	12,6 [E]	(2,3)	4,3 [E]	(1,1)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...	x	...
Pharmacie	x	...	31,9 [E]	(6,1)	F	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...	F	...	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	x	...	F	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
« Groupes désignés » s'entend des membres d'une minorité visible, des Autochtones et des personnes ayant une incapacité.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.18
Groupes désignés en matière d'emploi désignés des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Autochtones		Membres des minorités visibles		Personnes ayant une incapacité	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**1,6**	**(0,2)**	**15,6**	**(0,7)**	**3,6**	**(0,3)**
Programmes d'études en santé[1]	**F**	**...**	**11,7**	**(1,6)**	**2,8** [E]	**(0,6)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	5,4 [E]	(1,8)	F	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	F	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	x	...	x	...	x	...
Médecine	x	...	F	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	F	...	x	...
Sciences infirmières	x	...	F	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	15,0 [E]	(4,7)	x	...
Santé publique	x	...	F	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	21,6 [E]	(7,0)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**1,9** [E]	**(0,5)**	**7,1** [E]	**(1,4)**	**4,3** [E]	**(0,9)**
Psychologie	F	...	F	...	2,8 [E]	(0,8)
Psychologie clinique	x	...	x	...	x	...
Psychologie du counseling	x	...	x	...	x	...
Travail social	F	...	10,8 [E]	(2,9)	7,3 [E]	(2,2)
Épidémiologie	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...	F	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**1,7**	**(0,2)**	**16,8**	**(0,8)**	**3,6**	**(0,4)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**x**	**...**	**14,0** [E]	**(4,1)**	**x**	**...**
Médecins[5]	x	...	12,2 [E]	(3,5)	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	x	...	x	...	x	...
Pharmacie	x	...	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[E] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

« Groupes désignés » s'entend des membres d'une minorité visible, des Autochtones et des personnes ayant une incapacité.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.19

Groupes désignés en matière d'emploi désignés des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Autochtones		Membres des minorités visibles		Personnes ayant une incapacité	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**1,1**	**(0,2)**	**19,2**	**(0,6)**	**2,9**	**(0,2)**
Programmes d'études en santé[1]	**x**	**...**	**12,5 E**	**(2,1)**	**x**	**...**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...	x	...
Médecine	x	...	F	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...	x	...
Sciences infirmières	x	...	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	29,2 E	(7,6)	x	...
Santé publique	x	...	20,6 E	(4,6)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	7,7 E	(2,1)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**x**	**...**	**9,8**	**(1,1)**	**6,5**	**(0,9)**
Psychologie	x	...	10,5	(1,2)	6,8	(0,9)
Psychologie clinique	x	...	x	...	x	...
Psychologie du counseling	x	...	x	...	x	...
Travail social	x	...	x	...	x	...
Épidémiologie	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**1,2**	**(0,2)**	**21,8**	**(0,7)**	**2,8**	**(0,3)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**x**	**...**	**10,4 E**	**(2,7)**	**x**	**...**
Médecins[4]	x	...	9,5 E	(2,8)	x	...
Pharmacie	x	...	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

« Groupes désignés » s'entend des membres d'une minorité visible, des Autochtones et des personnes ayant une incapacité.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.20

Groupes désignés en matière d'emploi désignés des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Autochtones		Membres des minorités visibles		Personnes ayant une incapacité	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**2,7**	**(0,1)**	**14,8**	**(0,3)**	**5,4**	**(0,2)**
Programmes d'études en santé[1]	**3,4**	**(0,4)**	**15,2**	**(0,9)**	**6,0**	**(0,6)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	F	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	F	...	F	...
Dentisterie	x	...	F	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	26,5 E	(8,3)	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	1,1 E	(0,4)	11,5 E	(3,1)	2,8 E	(0,9)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	17,1 E	(4,9)	4,1 E	(0,9)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	23,3 E	(6,5)	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	F	...	F	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	x	...	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...	x	...
Médecine	F	...	24,3 E	(4,3)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	3,0 E	(1,0)	F	...
Sciences infirmières	2,5 E	(0,6)	15,7	(1,7)	5,7 E	(1,0)
Optométrie	x	...	51,6 E	(16,6)	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	27,2 E	(4,9)	F	...
Santé publique	x	...	F	...	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	F	...	10,9 E	(2,6)	F	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	8,2 E	(1,4)	17,5	(2,7)	12,9 E	(2,2)
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	11,9 E	(3,2)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**3,0 E**	**(0,6)**	**10,6**	**(1,3)**	**6,5**	**(1,0)**
Psychologie	1,5 E	(0,4)	11,2 E	(2,0)	6,3 E	(1,6)
Psychologie clinique	x	...	x	...	8,5 E	(2,6)
Psychologie du counseling	x	...	x	...	x	...
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...	x	...
Travail social	6,3 E	(1,6)	9,8 E	(2,0)	9,4 E	(1,8)
Épidemiologie	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	9,9 E	(3,0)	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**2,6**	**(0,1)**	**15,1**	**(0,4)**	**5,2**	**(0,2)**

Tableau 6.20

Groupes désignés en matière d'emploi désignés des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Autochtones		Membres des minorités visibles		Personnes ayant une incapacité	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**1,9 E**	**(0,5)**	**18,7**	**(1,6)**	**5,1 E**	**(0,9)**
Médecins[6]	F	...	21,4	(3,4)	x	...
Technologues en radiation médicale[6]	x	...	x	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	x	...	F	...	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	F	...	17,9	(2,5)	7,4 E	(1,6)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	3,6 E	(1,2)	18,0 E	(5,2)	F	...
Pharmacie	x	...	30,5 E	(5,7)	F	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...	22,5 E	(7,4)	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	x	...	F	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

« Groupes désignés » s'entend des membres d'une minorité visible, des Autochtones et des personnes ayant une incapacité.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.21

Langue dans laquelle les diplômés du collégial de la promotion de 2000 peuvent converser après l'obtention d'un diplôme selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**91,3**	**(0,3)**	**27,9**	**(0,5)**	**0,2** E	**(0,1)**
Programmes d'études en santé[1]	**93,2**	**(0,5)**	**20,6**	**(1,2)**	**F**	**...**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	98,6	(0,9)	F	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	88,1	(1,9)	28,6	(4,0)	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	94,4	(2,2)	F	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	87,2	(3,5)	30,8 E	(5,4)	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	96,3	(2,5)	19,8 E	(5,3)	x	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	71,9	(6,3)	49,8 E	(8,9)	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	91,6	(6,0)	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	86,0	(4,1)	31,9 E	(6,7)	x	...
Sciences infirmières	97,9	(0,5)	14,6	(2,3)	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	91,4	(5,1)	51,9 E	(16,5)	x	...
Santé publique	93,9	(4,3)	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	74,6	(5,3)	55,9	(8,1)	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	97,6	(1,1)	9,6 E	(1,9)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**93,5**	**(1,3)**	**24,1**	**(3,6)**	**x**	**...**
Psychologie	F	...	x	...	x	...
Travail social	92,4	(1,5)	23,9	(3,7)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**90,9**	**(0,3)**	**29,3**	**(0,6)**	**0,2** E	**(0,1)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**93,6**	**(1,0)**	**21,5**	**(2,7)**	**x**	**...**
Technologues en radiation médicale[6]	86,1	(9,5)	F	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	82,9	(10,5)	59,2 E	(11,1)	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	83,6 E	(14,5)	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	73,6	(5,6)	46,8	(7,6)	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100,0	(0,0)	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	55,1 E	(9,6)	76,3 E	(12,8)	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	99,7	(0,3)	F	...	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	100,0	(0,0)	F	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.22

Langue dans laquelle les bacheliers de la promotion de 2000 peuvent converser après l'obtention d'un diplôme selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**91.9**	**(0.2)**	**43.1**	**(0.6)**	**0.3** [E]	**(0.1)**
Programmes d'études en santé[1]	**85.4**	**(0.8)**	**41.8**	**(1.3)**	**x**	**...**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	98.5	(1.4)	F	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	81.8	(10.9)	F	...	x	...
Dentisterie	F	...	F	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	79.5 [E]	(15.2)	45.3 [E]	(12.3)	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	81.9	(9.5)	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	92.7	(4.9)	F	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	91.8	(6.1)	F	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	F	...	36.0 [E]	(9.4)	x	...
Médecine	97.1	(1.0)	36.7	(5.3)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	45.6 [E]	(11.1)	66.5 [E]	(12.0)	x	...
Sciences infirmières	79.7	(1.3)	46.6	(2.0)	x	...
Optométrie	F	...	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	95.9	(1.7)	25.9 [E]	(4.9)	x	...
Santé publique	83.4	(4.1)	53.7 [E]	(9.2)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	96.5	(1.0)	34.0	(4.8)	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	84.2	(7.1)	F	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	F	...	56.9 [E]	(12.7)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	96.4	(3.2)	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	79.2	(6.0)	95.8	(3.0)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**91.7**	**(1.1)**	**36.7**	**(2.3)**	**x**	**...**
Psychologie	92.8	(1.4)	35.3	(3.0)	x	...
Travail social	81.0	(3.6)	40.6	(5.0)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	96.0	(1.9)	37.6	(5.3)	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**92.5**	**(0.3)**	**44.0**	**(0.7)**	**0.3** [E]	**(0.1)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**94.5**	**(0.8)**	**29.5**	**(1.9)**	**x**	**...**
Médecins[6]	96.1	(1.0)	39.7	(5.1)	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	93.0	(1.3)	25.2	(2.3)	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	x	...	x	...
Pharmacie	95.9	(1.7)	25.9 [E]	(4.9)	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	95.1	(2.2)	43.3 [E]	(9.3)	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	97.8	(1.2)	32.7 [E]	(7.0)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.23

Langue dans laquelle les titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 peuvent converser après l'obtention d'un diplôme selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**92.4**	**(0.5)**	**48.7**	**(0.9)**	**F**	**...**
Programmes d'études en santé[1]	**91.8**	**(1.3)**	**45.1**	**(2.2)**	**x**	**...**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	93.2	(4.9)	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	96.9	(1.9)	45.0	(4.5)	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	91.9	(4.9)	49.2 E	(10.6)	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	F	...	x	...	x	...
Médecine	93.6	(3.5)	18.1 E	(6.0)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	94.1	(6.1)	32.5 E	(7.4)	x	...
Sciences infirmières	85.0	(3.6)	48.3	(5.0)	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	90.6	(4.7)	78.4	(5.5)	x	...
Santé publique	89.4	(4.7)	37.4 E	(8.0)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	100.0	(0.0)	36.6 E	(9.2)	x	...
Programmes de résidence en médecine	94.1	(3.0)	71.0	(9.9)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**90.3**	**(1.6)**	**52.4**	**(3.6)**	**x**	**...**
Psychologie	83.6	(2.9)	67.2	(4.0)	x	...
Psychologie clinique	100.0	(0.0)	x	...	x	...
Psychologie du counseling	58.9 E	(13.1)	68.6	(9.6)	x	...
Travail social	98.8	(1.2)	30.3	(4.2)	x	...
Épidémiologie	F	...	64.7 E	(14.6)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	96.8	(2.2)	41.2 E	(11.6)	x	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**92.7**	**(0.5)**	**48.5**	**(1.0)**	**F**	**...**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**94.4**	**(2.5)**	**27.0**	**(4.1)**	**x**	**...**
Médecins[5]	93.8	(2.5)	36.7 E	(7.3)	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	92.6	(5.5)	F	...	x	...
Pharmacie	F	...	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.

3 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

4 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

5 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.24

Langue dans laquelle les titulaires de doctorat de la promotion de 2000 peuvent converser après l'obtention d'un diplôme selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**95,1**	**(0,4)**	**51,7**	**(0,7)**	**0,3** E	**(0,1)**
Programmes d'études en santé[1]	**91,6**	**(1,6)**	**76,6**	**(2,3)**	**x**	**...**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	x	...	x	...
Médecine	90,1	(3,6)	84,0	(5,0)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	x	...	x	...
Sciences infirmières	92,9	(4,1)	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	94,9	(3,0)	44,5 E	(8,4)	x	...
Santé publique	96,6	(2,1)	50,8	(6,2)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	84,8	(3,0)	93,5	(1,5)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**97,8**	**(0,7)**	**42,5**	**(1,7)**	**x**	**...**
Psychologie	97,5	(0,8)	40,4	(1,8)	x	...
Psychologie clinique	97,0	(1,7)	37,3	(4,9)	x	...
Psychologie du counseling	F	...	67,4	(6,9)	x	...
Travail social	F	...	72,3	(7,0)	x	...
Épidémiologie	100,0	(0,0)	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**95,4**	**(0,4)**	**48,0**	**(0,8)**	**0,4** E	**(0,1)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**88,7**	**(2,4)**	**85,3**	**(3,0)**	**x**	**...**
Médecins[4]	88,0	(2,5)	87,8	(3,0)	x	...
Pharmacie	F	...	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.25

Langue dans laquelle les diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 peuvent converser après l'obtention d'un diplôme selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**91,8**	**(0,2)**	**38,1**	**(0,4)**	**0,3** [E]	**(0,0)**
Programmes d'études en santé[1]	**90,2**	**(0,4)**	**31,3**	**(0,8)**	**F**	**...**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	98,3	(0,8)	14,6 [E]	(3,4)	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	95,1	(2,0)	48,7	(7,1)	x	...
Dentisterie	F	...	66,1 [E]	(17,3)	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	87,3	(2,3)	30,1	(3,9)	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	93,3	(2,1)	18,7 [E]	(4,6)	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	88,1	(3,1)	33,9	(5,2)	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	95,7	(2,3)	22,1 [E]	(4,9)	x	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	74,5	(5,6)	45,1 [E]	(7,9)	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	98,2	(1,3)	29,8 [E]	(6,1)	x	...
Médecine	95,5	(1,0)	43,3	(4,4)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	74,5	(4,3)	43,0	(5,3)	x	...
Sciences infirmières	88,0	(0,7)	32,6	(1,5)	x	...
Optométrie	F	...	F	...	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	91,5	(5,0)	51,4 [E]	(16,3)	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	95,2	(1,5)	38,1	(4,9)	x	...
Santé publique	87,5	(2,5)	41,0	(5,8)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	90,0	(1,7)	41,0	(4,0)	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	97,2	(1,1)	10,2 [E]	(1,9)	x	...
Diététique et nutrition clinique	F	...	43,5 [E]	(14,5)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	56,2 [E]	(13,8)	60,8 [E]	(14,2)	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	97,1	(2,6)	35,8 [E]	(10,3)	x	...
Programmes de résidence en médecine	75,3	(4,3)	81,2	(7,2)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**91,9**	**(0,8)**	**36,6**	**(1,8)**	**x**	**...**
Psychologie	91,7	(1,2)	40,2	(2,7)	x	...
Psychologie clinique	98,3	(1,0)	31,7 [E]	(8,9)	x	...
Psychologie du counseling	71,5	(10,6)	60,4 [E]	(10,2)	x	...
Psychologie clinique de l'enfant	F	...	x	...	x	...
Travail social	89,3	(1,5)	30,6	(2,6)	x	...
Épidémiologie	F	...	67,9 [E]	(12,3)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	96,5	(1,5)	36,2	(4,5)	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**92,0**	**(0,2)**	**39,0**	**(0,4)**	**0,3** [E]	**(0,1)**

Tableau 6.25

Langue dans laquelle les diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 peuvent converser après l'obtention d'un diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**94.0**	**(0.6)**	**28.6**	**(1.5)**	**x**	**...**
Médecins[6]	90.7	(1.4)	52.2	(3.7)	x	...
Technologues en radiation médicale[4]	85.9	(9.1)	F	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	84.2	(9.8)	62.3	(10.2)	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	82.9 E	(13.9)	F	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[4]	74.7	(5.3)	44.8	(7.2)	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	55.1 E	(9.6)	76.3 E	(12.8)	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	94.8	(1.0)	21.5	(2.1)	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	100.0	(0.0)	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	100.0	(0.0)	F	...	x	...
Pharmacie	96.4	(1.5)	29.7 E	(5.6)	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	96.1	(1.8)	38.1 E	(7.9)	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	95.0	(1.9)	39.4 E	(6.9)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

3 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.

4 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

5 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).

6 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.26

Langue maternelle des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**55,9**	**(0,6)**	**18,8**	**(0,3)**	**15,2**	**(0,6)**
Programmes d'études en santé[1]	**70,6**	**(1,5)**	**13,2**	**(0,8)**	**16,2**	**(1,4)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	90,2	(3,4)	F	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	93,3	(5,1)	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	71,3	(4,0)	17,3	(2,8)	13,0 E	(3,6)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	68,0	(6,6)	9,8 E	(2,8)	22,4 E	(6,1)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	47,8	(7,4)	24,4 E	(4,8)	28,2 E	(7,4)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	71,4	(6,8)	F	...	18,9 E	(6,2)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	44,7 E	(9,4)	45,0 E	(8,3)	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	91,6	(6,0)	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	66,3	(7,0)	28,7 E	(6,3)	F	...
Sciences infirmières	73,3	(3,2)	7,4 E	(1,5)	19,4	(3,0)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	50,1 E	(16,3)	F	...	x	...
Santé publique	70,0 E	(19,6)	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	52,9	(7,7)	38,6 E	(6,9)	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	78,2	(2,7)	4,3 †	(1,2)	17,0	(2,5)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**81,0**	**(2,9)**	**11,1 E**	**(1,9)**	**7,4 E**	**(2,3)**
Psychologie	89,9	(10,1)	x	...	x	...
Travail social	78,3	(3,3)	12,9 E	(2,2)	8,2 E	(2,6)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**64,4**	**(0,7)**	**20,2**	**(0,4)**	**15,4**	**(0,6)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**66,8**	**(3,4)**	**13,9**	**(2,1)**	**19,3**	**(3,0)**
Technologues en radiation médicale[6]	47,1 E	(13,5)	F	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	51,8 E	(12,7)	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	46,0 E	(8,3)	42,3 E	(7,2)	F	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100,0	(0,0)	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	71,8 E	(12,4)	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	45,7 E	(14,4)	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	66,4	(6,7)	x	...	28,0 E	(6,3)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	78,1 E	(13,3)	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	83,2	(4,9)	x	...	13,8 E	(4,5)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
† à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les réponses multiples ayant été acceptées, les pourcentages pourraient être supérieurs à 100 %.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.27
Langue maternelle des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**61,3**	**(0,6)**	**23,3**	**(0,4)**	**15,8**	**(0,5)**
Programmes d'études en santé[1]	**58,2**	**(1,4)**	**27,1**	**(0,7)**	**14,6**	**(1,3)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	80,0	(6,8)	F	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	F	...	x	...
Dentisterie	F	...	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	55,5 E	(14,2)	x	...	44,5 E	(14,2)
Services dentaires de soutien et professions connexes	87,0	(5,0)	x	...	F	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	46,5 E	(10,8)	x	...	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	51,2 E	(16,9)	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	F	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	94,6	(2,6)	x	...	x	...
Médecine	73,3	(5,1)	7,0 E	(1,5)	19,6 E	(5,0)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	66,5 E	(12,0)	x	...
Sciences infirmières	53,4	(2,0)	35,5	(1,6)	11,2	(1,6)
Optométrie	x	...	x	...	F	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	60,9	(5,8)	9,2 E	(2,3)	29,9 E	(5,8)
Santé publique	50,4 E	(8,9)	40,5 E	(7,5)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	77,7	(3,8)	12,9	(2,1)	F	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	56,0 E	(13,1)	x	...	F	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	35,5 E	(11,2)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	63,8 E	(15,2)	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	91,7	(4,1)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**69,4**	**(2,2)**	**18,5**	**(1,5)**	**12,3**	**(1,9)**
Psychologie	69,2	(3,1)	19,0	(2,0)	12,8 E	(2,7)
Travail social	59,3	(5,1)	26,7	(4,1)	12,9 E	(3,4)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	76,7	(4,5)	11,8 E	(2,8)	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**60,6**	**(0,7)**	**23,5**	**(0,4)**	**16,4**	**(0,6)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**71,7**	**(1,9)**	**12,9**	**(0,9)**	**15,2**	**(1,8)**
Médecins[6]	69,6	(4,9)	11,3	(1,8)	19,1 E	(4,8)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	72,9	(2,6)	14,2	(1,5)	12,4 E	(2,3)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	89,7	(8,8)	x	...	x	...
Pharmacie	60,9	(5,8)	9,2 E	(2,3)	29,9 E	(5,8)
Ergothérapie / Ergothérapeute	79,7	(5,7)	13,0 E	(4,0)	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	76,7	(6,0)	12,7 E	(3,0)	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les réponses multiples ayant été acceptées, les pourcentages pourraient être supérieurs à 100 %.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.28

Langue maternelle des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**54,0**	**(0,9)**	**26,3**	**(0,7)**	**20,1**	**(0,8)**
Programmes d'études en santé[1]	**57,0**	**(2,3)**	**29,2**	**(2,0)**	**14,1**	**(1,8)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	72,8	(10,7)	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	67,9	(4,4)	20,8 E	(3,9)	12,5 E	(3,2)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	73,8	(9,9)	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	63,2	(9,4)	x	...	24,6 E	(7,9)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	F	...	x	...	x	...
Médecine	79,4	(6,8)	F	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	75,0	(7,0)	F	...	F	...
Sciences infirmières	43,2	(4,6)	39,5	(5,0)	17,2 E	(5,0)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	18,4 E	(5,3)	68,2	(7,1)	F	...
Santé publique	57,1	(8,6)	30,4 E	(7,3)	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	88,2	(4,8)	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	31,3 E	(10,0)	54,6 E	(9,4)	18,7 E	(5,8)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**58,0**	**(3,6)**	**27,1**	**(2,5)**	**16,1 E**	**(3,5)**
Psychologie	49,7	(5,4)	35,8	(4,3)	15,7 E	(5,2)
Psychologie clinique	x	...	x	...	x	...
Psychologie du counseling	36,9 E	(10,6)	51,4 E	(12,2)	x	...
Travail social	67,4	(4,4)	19,3 E	(3,8)	14,3 E	(3,3)
Épidémiologie	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	70,0	(11,4)	F	...	F	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**53,3**	**(1,0)**	**26,0**	**(0,8)**	**21,0**	**(0,9)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**65,4**	**(4,9)**	**16,4 E**	**(3,2)**	**17,8 E**	**(4,5)**
Médecins[5]	62,5	(7,5)	29,2 E	(6,3)	10,0 E	(2,8)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	61,9	(8,8)	x	...	27,8 E	(9,1)
Pharmacie	x	...	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	91,5	(5,4)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les réponses multiples ayant été acceptées, les pourcentages pourraient être supérieurs à 100 %.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.29
Langue maternelle des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**47,9**	**(0,8)**	**25,9**	**(0,7)**	**26,8**	**(0,7)**
Programmes d'études en santé[1]	**27,1**	**(3,6)**	**58,0**	**(3,4)**	**15,0**	**(2,1)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...	x	...
Médecine	33,5 E	(8,5)	57,3	(8,0)	F	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	70,6	(7,0)	x	...	29,4 E	(7,0)
Sciences infirmières	52,2 E	(9,2)	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	40,4 E	(8,0)	x	...	27,6 E	(7,1)
Santé publique	64,1	(6,3)	x	...	22,1 E	(5,2)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	86,9	(2,5)	11,0 E	(2,4)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**66,3**	**(1,8)**	**21,5**	**(1,7)**	**13,5**	**(1,2)**
Psychologie	67,1	(1,9)	19,6	(1,7)	14,4	(1,3)
Psychologie clinique	71,7	(4,7)	16,3 E	(4,1)	x	...
Psychologie du counseling	48,7 E	(8,7)	40,4 E	(9,0)	x	...
Travail social	62,5	(9,1)	x	...	x	...
Épidémiologie	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	70,7	(8,6)	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**49,5**	**(0,8)**	**20,1**	**(0,7)**	**30,9**	**(0,8)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**23,1 E**	**(5,4)**	**66,2**	**(5,2)**	**11,1 E**	**(2,7)**
Médecins[4]	21,1 E	(5,8)	69,0	(5,6)	10,4 E	(2,8)
Pharmacie	74,3	(10,9)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.
2 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les réponses multiples ayant été acceptées, les pourcentages pourraient être supérieurs à 100 %.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.30

Langue maternelle des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**62,1**	**(0,4)**	**22,0**	**(0,2)**	**16,2**	**(0,3)**
Programmes d'études en santé[1]	**64,1**	**(1,0)**	**20,4**	**(0,5)**	**15,5**	**(0,9)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	85,2	(3,4)	11,7 E	(2,8)	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	71,5	(4,9)	20,7 E	(4,1)	8,6 E	(2,4)
Dentisterie	F	...	F	...	F	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	58,5 E	(10,6)	x	...	41,5 E	(10,6)
Services dentaires de soutien et professions connexes	72,7	(3,7)	16,1	(2,5)	12,7 E	(3,3)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	65,7	(5,6)	10,5 E	(2,4)	23,2 E	(5,2)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	39,8 E	(6,7)	29,2	(4,7)	31,3 E	(7,0)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	69,9	(6,2)	12,6 E	(3,9)	17,2 E	(5,6)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	45,7 E	(8,9)	40,8 E	(7,4)	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	95,1	(1,9)	x	...	x	...
Médecine	66,8	(4,0)	16,8	(2,1)	16,5 E	(3,8)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	57,2	(5,3)	37,6	(5,0)	5,2 E	(1,2)
Sciences infirmières	61,6	(1,8)	23,4	(1,1)	15,1	(1,6)
Optométrie	F	...	x	...	F	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	49,6 E	(16,2)	F	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	51,0	(5,0)	23,3 E	(4,4)	25,5 E	(4,6)
Santé publique	56,4	(6,1)	30,2	(4,4)	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	70,6	(3,3)	20,4	(2,5)	7,8 E	(2,2)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	77,6	(2,7)	4,7 E	(1,2)	17,4	(2,4)
Diététique et nutrition clinique	50,6 E	(15,7)	F	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	60,8 E	(14,2)	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	52,6 E	(12,4)	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	F	...	72,2	(6,7)	11,1 E	(2,8)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**69,9**	**(1,7)**	**18,4**	**(1,1)**	**11,9**	**(1,4)**
Psychologie	66,5	(2,6)	21,2	(1,7)	13,3 E	(2,3)
Psychologie clinique	73,5	(8,8)	9,4 E	(3,0)	F	...
Psychologie du counseling	46,5 E	(10,4)	43,3 E	(10,6)	F	...
Psychologie clinique de l'enfant	F	...	x	...	x	...
Travail social	70,3	(2,5)	18,5	(1,9)	10,6 E	(1,8)
Épidémiologie	44,4 E	(12,8)	F	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	78,2	(3,8)	10,8 E	(2,3)	10,3 E	(3,1)
Tous les autres programmes d'études[4]	**61,1**	**(0,4)**	**22,5**	**(0,3)**	**16,7**	**(0,4)**

Tableau 6.30

Langue maternelle des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**67.6**	**(1.6)**	**15.6**	**(0.9)**	**16.7**	**(1.5)**
Médecins[6]	55.1	(3.5)	29.9	(2.4)	15.2 E	(3.0)
Technologues en radiation médicale[7]	45.1 E	(12.8)	F	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	47.9 E	(11.7)	52.1 E	(11.7)	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[8]	44.1 E	(8.3)	40.5 E	(6.8)	15.4 E	(5.0)
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	71.8 E	(12.4)	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	82.9	(11.5)	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	45.7 E	(14.4)	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	70.5	(2.6)	11.6	(1.4)	17.5	(2.4)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	80.0	(11.3)	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	83.3	(4.8)	x	...	13.8 E	(4.4)
Pharmacie	57.6	(5.9)	F	...	28.7 E	(5.4)
Ergothérapie / Ergothérapeute	82.1	(4.6)	11.3 E	(3.2)	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	69.1	(6.4)	21.0 E	(4.8)	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les réponses multiples ayant été acceptées, les pourcentages pourraient être supérieurs à 100 %.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.31

Connaissance des langues autochtones des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Langue maternelle autochtone		À l'obtention du diplôme, pouvait converser dans une langue autochtone	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**0,7**	**(0,1)**	**0,6**	**(0,1)**
Programmes d'études en santé[1]	**1,0** [E]	**(0,3)**	**0,8** [E]	**(0,1)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	x	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	F	...
Sciences infirmières	F	...	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	1,5 [E]	(0,3)	1,6 [E]	(0,4)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	F	...	x	...
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	F	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**0,6**	**(0,1)**	**0,5** [E]	**(0,1)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	x	...	x	...
Technologues en radiation médicale[6]	x	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	x	...	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	x	...	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Voir la liste des langues autochtones à l'annexe 8.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.32

Connaissance des langues autochtones des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Langue maternelle autochtone		À l'obtention du diplôme, pouvait converser dans une langue autochtone	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**0,4** [E]	**(0,1)**	**0,3**	**(0,1)**
Programmes d'études en santé[1]	**x**	**...**	**x**	**...**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Dentisterie	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...
Médecine	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	x	...	x	...
Optométrie	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**F**	**...**	**x**	**...**
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**0,4** [E]	**(0,1)**	**0,3** [E]	**(0,1)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**x**	**...**	**x**	**...**
Médecins[6]	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	x	...	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...
Pharmacie	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	x	...	x	...

n ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Voir la liste des langues autochtones à l'annexe 8.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.33

Connaissance des langues autochtones des bacheliers et des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Langue maternelle autochtone		À l'obtention du diplôme, pouvait converser dans une langue autochtone	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**0.5**	**(0.1)**	**0.4**	**(0.0)**
Programmes d'études en santé[1]	**0.8** [E]	**(0.2)**	**0.5** [E]	**(0.1)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Dentisterie	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	x	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[1]	x	...	x	...
Médecine	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	2.5 [E]	(0.8)
Sciences infirmières	F	...	F	...
Optométrie	x	...	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	1.5 [E]	(0.3)	1.6 [E]	(0.4)
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**F**	**...**	**F**	**...**
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	F	...	F	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**0.5**	**(0.1)**	**0.4**	**(0.1)**

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Tableau 6.33

Connaissance des langues autochtones des bacheliers et des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Langue maternelle autochtone		À l'obtention du diplôme, pouvait converser dans une langue autochtone	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	x	...	x	...
Médecins[6]	x	...	x	...
Technologues en radiation médicale[6]	x	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	x	...	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	x	...	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	x	...	x	...
Pharmacie	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

† à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Voir la liste des langues autochtones à l'annexe 8.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.34

Statut d'immigrant des diplômés du collégial de la promotion de 2000 pendant leurs études selon le type de programme, Canada

	Étudiant canadien		Étudiant étranger	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**99.0**	**(0.1)**	**0.4** [1]	**(0.1)**
Programmes d'études en santé[2]	**99.4**	**(0.3)**	**F**	**...**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	100.0	(0.0)	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	99.6	(0.3)	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	99.5	(0.3)	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[3]	100.0	(0.0)	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	99.7	(0.2)	x	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	100.0	(0.0)	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	F	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	100.0	(0.0)	x	...
Sciences infirmières	99.9	(0.1)	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	...	x	...
Santé publique	F	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	96.4	(2.2)	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	98.8	(0.9)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	100.0	(0.0)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**99.2**	**(0.4)**	**x**	**...**
Psychologie	F	...	x	...
Travail social	99.1	(0.5)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**98.9**	**(0.2)**	**0.5** [1]	**(0.1)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**99.6**	**(0.3)**	**x**	**...**
Technologues en radiation médicale[6]	100.0	(0.0)	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	F	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	100.0	(0.0)	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	100.0	(0.0)	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	100.0	(0.0)	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	x	...
Infirmier auxiliaire	99.8	(0.2)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
* à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu
2. Aides-vétérinaires/techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Ne sont pas interviewés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés ceux qui vivent à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'interview; ne sont pas inclus les étudiants étrangers qui sont retournés chez eux après avoir obtenu leur diplôme. Par conséquent, il pourrait y avoir surestimation des étudiants canadiens et sous-estimation des étudiants étrangers.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.35

Statut d'immigrant des bacheliers de la promotion de 2000 pendant leurs études selon le type de programme, Canada

	Étudiant canadien		Étudiant étranger	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**98,5**	**(0,2)**	**0,9**	**(0,1)**
Programmes d'études en santé[1]	**99,2**	**(0,4)**	**x**	**...**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	x	...
Dentisterie	F	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	100	(0,0)	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	91,8	(8,2)	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	F	...	x	...
Médecine	99,1	(0,7)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	100	(0,0)	x	...
Sciences infirmières	98,7	(0,8)	x	...
Optométrie	F	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	100	(0,0)	x	...
Santé publique	99,5	(0,4)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	100	(0,0)	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	F	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	F	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	F	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**99**	**(0,5)**	**x**	**...**
Psychologie	99,6	(0,2)	x	...
Travail social	98,5	(1,1)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	97,9	(1,8)	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**98,4**	**(0,2)**	**1,1**	**(0,1)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**98,9**	**(0,6)**	**x**	**...**
Médecins[6]	99,1	(0,6)	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	98,2	(1,1)	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	x	...
Pharmacie	100	(0,0)	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	100	(0,0)	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	100	(0,0)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

! à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

3 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.

4 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

5 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

6 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Ne sont pas interviewés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés ceux qui vivent à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'interview; ne sont pas inclus les étudiants étrangers qui sont retournés chez eux après avoir obtenu leur diplôme. Par conséquent, il pourrait y avoir surestimation des étudiants canadiens et sous-estimation des étudiants étrangers.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.36

Statut d'immigrant des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 pendant leurs études selon le type de programme, Canada

	Étudiant canadien		Étudiant étranger	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**95**	**(0.4)**	**4.3**	**(0.3)**
Programmes d'études en santé[1]	**96.1**	**(0.7)**	**3.4** [E]	**(0.7)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	86.4	(7.1)	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	96.3	(1.8)	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	84.6	(6.5)	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	94.1	(2.5)	x	...
Médecine	99.1	(0.5)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	100	(0.0)	x	...
Sciences infirmières	96.6	(1.4)	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	96.3	(2.2)	x	...
Santé publique	96.8	(2.9)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	96.7	(2.9)	x	...
Programmes de résidence en médecine	F	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**98.5**	**(0.6)**	**F**	**...**
Psychologie	98.7	(0.8)	x	...
Psychologie clinique	100	(0.0)	x	...
Psychologie du counseling	F	...	x	...
Travail social	98.9	(1.0)	x	...
Épidémiologie	88.6	(9.7)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	98.4	(1.5)	x	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**94.5**	**(0.4)**	**4.7**	**(0.3)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**96.6**	**(1.1)**	**F**	**...**
Médecins[5]	99.4	(0.3)	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	97.1	(1.7)	x	...
Pharmacie	80.6	(10.8)	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	95.2	(4.3)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.

3 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

4 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

5 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Ne sont pas interviewés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés ceux qui vivent à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'interview; ne sont pas inclus les étudiants étrangers qui sont retournés chez eux après avoir obtenu leur diplôme. Par conséquent, il pourrait y avoir surestimation des étudiants canadiens et sous-estimation des étudiants étrangers.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.37

Statut d'immigrant des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 pendant leurs études selon le type de programme, Canada

	Étudiant canadien		Étudiant étranger	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**88.6**	**(0.5)**	**11.1**	**(0.5)**
Programmes d'études en santé[1]	**96.7**	**(0.6)**	**3[E]**	**(0.6)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	x	...
Médecine	98.6	(0.6)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	94.1	(3.3)	x	...
Sciences infirmières	F	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	94.9	(3.0)	x	...
Santé publique	F	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	100	(0.0)	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	97.9	(0.9)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**96.6**	**(0.6)**	**3.4[E]**	**(0.6)**
Psychologie	96.9	(0.6)	3.1[E]	(0.6)
Psychologie clinique	100	(0.0)	x	...
Psychologie du counseling	94.6	(2.9)	x	...
Travail social	F	...	x	...
Épidémiologie	100	(0.0)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	83.8	(5.6)	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**85.9**	**(0.6)**	**13.7**	**(0.6)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**98.4**	**(0.5)**	**x**	**...**
Médecins[4]	98.3	(0.5)	x	...
Pharmacie	F	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Ne sont pas interviewés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés ceux qui vivent à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'interview; ne sont pas inclus les étudiants étrangers qui sont retournés chez eux après avoir obtenu leur diplôme. Par conséquent, il pourrait y avoir surestimation des étudiants canadiens et sous-estimation des étudiants étrangers.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.38

Statut d'immigrant des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 pendant leurs études selon le type de programme, Canada

	Étudiant canadien		Étudiant étranger	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**98.2**	**(0.1)**	**1.3**	**(0.1)**
Programmes d'études en santé[1]	**99.0**	**(0.2)**	**0.4** [E]	**(0.1)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	99.4	(0.3)	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	97.7	(1.2)	x	...
Dentisterie	F	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	96.2	(1.8)	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	99.6	(0.3)	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	97.6	(1.0)	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	100.0	(0.0)	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	99.6	(0.2)	x	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	100.0	(0.0)	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	98.8	(0.5)	x	...
Médecine	99.0	(0.5)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	99.8	(0.1)	x	...
Sciences infirmières	99.1	(0.4)	F	...
Optométrie	97.2	(1.9)	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	99.0	(0.8)	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	99.2	(0.4)	x	...
Santé publique	99.0	(0.7)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	98.6	(0.7)	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	98.9	(0.9)	x	...
Diététique et nutrition clinique	F	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	96.6	(2.5)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**99.0**	**(0.3)**	**0.4** [E]	**(0.1)**
Psychologie	99.4	(0.2)	F	...
Psychologie clinique	100.0	(0.0)	x	...
Psychologie du counseling	99.0	(0.6)	x	...
Psychologie clinique de l'enfant	F	...	x	...
Travail social	98.9	(0.5)	x	...
Épidémiologie	90.6	(8.0)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	98.1	(1.4)	x	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**98.0**	**(0.1)**	**1.5**	**(0.1)**

Tableau 6.38

Statut d'immigrant des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 pendant leurs études selon le type de programme, Canada (fin)

	Étudiant canadien		Étudiant étranger	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**99.0**	**(0.4)**	**F**	**...**
Médecins[6]	98.4	(0.7)	F	...
Technologues en radiation médicale[6]	99.1	(0.6)	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	F	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	98.6	(1.1)	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	100.0	(0.0)	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	100.0	(0.0)	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	98.7	(0.8)	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	100.0	(0.0)	x	...
Infirmier auxiliaire	99.8	(0.2)	x	...
Pharmacie	99.3	(0.4)	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	99.0	(0.9)	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	100.0	(0.0)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

† à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Ne sont pas interviewés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés ceux qui vivent à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'interview; ne sont pas inclus les étudiants étrangers qui sont retournés chez eux après avoir obtenu leur diplôme. Par conséquent, il pourrait y avoir surestimation des étudiants canadiens et sous-estimation des étudiants étrangers.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.39

Pays de citoyenneté des diplômés du collégial de la promotion de 2000 pendant leurs études selon le type de programme, Canada

	Canada		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**92.2**	**(0.4)**	**7.8**	**(0.4)**
Programmes d'études en santé[1]	**89.9**	**(1.2)**	**10.1**	**(1.2)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	89.8	(8.5)	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	93.2	(2.7)	F	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	88.4	(5.4)	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	82.1	(6.2)	F	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	91.9	(4.5)	F	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	92.6	(6.9)	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	F	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	99.4	(0.5)	x	...
Sciences infirmières	87.3	(2.6)	12.7 E	(2.6)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	...	x	...
Santé publique	76.1 E	(19.7)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	95.8	(2.2)	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	89.0	(2.3)	11.0 E	(2.3)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	100.0	(0.0)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**96.3**	**(1.6)**	**F**	**...**
Psychologie	F	...	x	...
Travail social	95.8	(1.9)	F	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**92.4**	**(0.5)**	**7.6**	**(0.5)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**87.6**	**(2.6)**	**12.4 E**	**(2.6)**
Technologues en radiation médicale[6]	85.0	(12.2)	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	95.0	(3.9)	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	77.5 E	(18.5)	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	95.5	(3.0)	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	100.0	(0.0)	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	72.9 E	(14.8)	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	80.8	(5.6)	19.2 E	(5.6)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	97.4	(1.6)	x	...
Infirmier auxiliaire	89.0	(4.4)	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires. Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Ne sont pas interviewés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés ceux qui vivent à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'interview. Par conséquent, il pourrait y avoir surestimation d'une citoyenneté canadienne et sous-estimation d'une autre citoyenneté.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.40

Pays de citoyenneté des bacheliers de la promotion de 2000 pendant leurs études selon le type de programme, Canada

	Canada		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**94**	**(0.3)**	**6**	**(0.3)**
Programmes d'études en santé[1]	**94.9**	**(0.9)**	**5.1** [E]	**(0.9)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	x	...
Dentisterie	97.9	(1.6)	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	98.6	(1.1)	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	88.4	(8.2)	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	62 [E]	(19.2)	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	97.3	(1.8)	x	...
Médecine	90.2	(4.1)	F	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	100	(0.0)	x	...
Sciences infirmières	95.5	(1.2)	4.5 [E]	(1.2)
Optométrie	98.1	(1.6)	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	87.8	(4.6)	F	...
Santé publique	99.5	(0.4)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	96.9	(2.1)	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	98.3	(1.2)	x	...
Diététique et nutrition clinique	91.5	(7.5)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	F	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**96.2**	**(1.1)**	**3.8** [E]	**(1.1)**
Psychologie	97	(1.4)	F	...
Travail social	92.8	(2.8)	F	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	96.5	(2.0)	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**93.7**	**(0.4)**	**6.3**	**(0.4)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**93.2**	**(1.4)**	**6.8** [E]	**(1.4)**
Médecins[6]	90.7	(3.9)	F	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	94.4	(1.8)	5.6 [E]	(1.8)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	x	...
Pharmacie	87.8	(4.6)	F	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	98.8	(1.1)	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	95.1	(4.0)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Ne sont pas interviewés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés ceux qui vivent à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'interview. Par conséquent, il pourrait y avoir surestimation d'une citoyenneté canadienne et sous-estimation d'une autre citoyenneté.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.41

Pays de citoyenneté des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 pendant leurs études selon le type de programme, Canada

	Canada		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**88.7**	**(0.5)**	**11.3**	**(0.5)**
Programmes d'études en santé[1]	**91.8**	**(1.5)**	**8.2** E	**(1.5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	86.4	(7.1)	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	95.4	(1.9)	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	81.3	(7.0)	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	94.1	(2.5)	x	...
Médecine	96.5	(1.5)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	96.5	(3.1)	x	...
Sciences infirmières	88.6	(4.5)	F	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	92.4	(3.2)	x	...
Santé publique	94.3	(3.6)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	96.7	(2.9)	x	...
Programmes de résidence en médecine	92.8	(4.1)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**95.5**	**(1.2)**	**4.5** E	**(1.2)**
Psychologie	94.9	(2.0)	F	...
Psychologie clinique	100	(0.0)	x	...
Psychologie du counseling	F	...	x	...
Travail social	96.9	(1.6)	F	...
Épidémiologie	65.3 E	(14.6)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	98	(1.6)	x	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**87.7**	**(0.6)**	**12.3**	**(0.6)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**89.3**	**(4.0)**	**F**	**...**
Médecins[5]	95.2	(1.9)	F	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	84.5	(8.8)	F	...
Pharmacie	67.6 E	(13.6)	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	95.2	(4.3)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu

2 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu

3 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

4 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

5 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Ne sont pas interviewés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés ceux qui vivent à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'interview. Par conséquent, il pourrait y avoir surestimation d'une citoyenneté canadienne et sous-estimation d'une autre citoyenneté.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.42

Pays de citoyenneté des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 pendant leurs études selon le type de programme, Canada

	Canada		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**81,1**	**(0,6)**	**18,9**	**(0,6)**
Programmes d'études en santé[1]	**94**	**(0,9)**	**6**	**(0,9)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	x	...
Médecine	97,9	(0,8)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	82,3	(5,5)	x	...
Sciences infirmières	92,7	(4,4)	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	82,9	(6,1)	x	...
Santé publique	92	(3,7)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	100	(0,0)	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	96,7	(1,1)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**92,6**	**(0,9)**	**7,4**	**(0,9)**
Psychologie	92,4	(1,0)	7,6	(1,0)
Psychologie clinique	97	(1,7)	x	...
Psychologie du counseling	94,6	(2,9)	x	...
Travail social	F	...	x	...
Épidémiologie	100	(0,0)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	83,8	(5,6)	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**77**	**(0,7)**	**23**	**(0,7)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**97,1**	**(0,7)**	**2,9[E]**	**(0,7)**
Médecins[4]	97,4	(0,7)	2,6[E]	(0,7)
Pharmacie	85,7	(9,3)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

3 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

4 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Ne sont pas interviewés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés ceux qui vivent à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'interview. Par conséquent, il pourrait y avoir surestimation d'une citoyenneté canadienne et sous-estimation d'une autre citoyenneté.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.43

Pays de citoyenneté des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 pendant leurs études selon le type de programme, Canada

	Canada		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**92.6**	**(0.2)**	**7.4**	**(0.2)**
Programmes d'études en santé[1]	**92.0**	**(0.7)**	**8.0**	**(0.7)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	93.8	(4.7)	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	97.1	(1.3)	x	...
Dentisterie	98.4	(1.1)	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	94.4	(2.2)	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	93.7	(2.5)	F	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	87.9	(4.5)	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	79.0	(6.4)	21.0[E]	(6.4)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	92.4	(4.1)	F	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	91.1	(6.5)	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	97.3	(1.1)	x	...
Médecine	92.2	(3.0)	F	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	98.6	(0.6)	F	...
Sciences infirmières	91.5	(1.3)	8.5	(1.3)
Optométrie	91.6	(3.9)	F	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	99.0	(0.8)	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	89.0	(3.5)	11.0[E]	(3.5)
Santé publique	93.5	(4.2)	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	96.6	(1.5)	F	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	89.3	(2.3)	10.7[E]	(2.3)
Diététique et nutrition clinique	94.1	(5.5)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	F		x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F		x	...
Programmes de résidence en médecine	93.3	(2.9)	F	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**96.0**	**(0.8)**	**4.0[E]**	**(0.8)**
Psychologie	96.5	(1.2)	F	...
Psychologie clinique	98.3	(1.0)	x	...
Psychologie du counseling	99.0	(0.6)	x	...
Psychologie clinique de l'enfant	F		x	...
Travail social	94.9	(1.4)	5.1[E]	(1.4)
Épidémiologie	71.3[E]	(12.2)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	96.9	(1.6)	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**92.3**	**(0.3)**	**7.7**	**(0.3)**

Tableau 6.43

Pays de citoyenneté des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 pendant leurs études selon le type de programme, Canada (fin)

	Canada		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**91.1**	**(1.2)**	**8.9**	**(1.2)**
Médecins[6]	92.5	(2.4)	7.5 E	(2.4)
Technologues en radiation médicale[6]	84.8	(11.7)	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	95.4	(3.6)	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	77.1 E	(17.7)	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	93.6	(3.4)	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	100.0	(0.0)	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	91.5	(8.1)	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	72.9 E	(14.8)	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	90.1	(2.0)	9.9 E	(2.0)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	97.8	(1.3)	x	...
Infirmier auxiliaire	89.1	(4.4)	F	...
Pharmacie	87.6	(4.2)	F	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	98.1	(1.2)	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	95.6	(3.6)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Ne sont pas interviewés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés ceux qui vivent à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'interview. Par conséquent, il pourrait y avoir surestimation d'une citoyenneté canadienne et sous-estimation d'une autre citoyenneté.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.44

Caractéristiques du programme d'études des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Programme coopératif		Aucune formation à distance		Une certaine formation à distance	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**23**	**(0.7)**	**92.7**	**(0.4)**	**7.3**	**(0.4)**
Programmes d'études en santé[1]	**15**	**(1.4)**	**92.2**	**(0.9)**	**7.8**	**(0.9)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	..	89.3	(8.5)	x	..
Troubles de la communication — Sciences et services	x	..	x	..	F	..
Services dentaires de soutien et professions connexes	10 E	(3.1)	93.7	(2.7)	F	..
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	..	98.1	(0.7)	F	..
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	..	98.2	(0.5)	1.8 E	(0.5)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	19 E	(6.1)	97.5	(1.5)	x	..
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	..	88.8	(7.2)	x	..
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	..	F	..	x	..
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	..	94.7	(2.4)	F	..
Sciences infirmières	17 E	(2.9)	87.7	(2.0)	12.3	(2.0)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	..	98.5	(1.3)	x	..
Santé publique	x	..	79.5	(9.5)	F	..
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	F	..	90.4	(5.7)	F	..
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	14 E	(2.5)	95.0	(1.1)	5.0 E	(1.1)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	..	x	..	x	..
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**30**	**(4.4)**	**92.0**	**(2.5)**	**8.0 E**	**(2.5)**
Psychologie	x	..	x	..	x	..
Travail social	26 E	(4.4)	94.3	(2.1)	F	..
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	70 E	(13.0)	74.5 E	(14.9)	x	..
Tous les autres programmes d'études[4]	**24**	**(0.7)**	**92.8**	**(0.4)**	**7.2**	**(0.4)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**18 E**	**(3.1)**	**90.2**	**(2.0)**	**9.8 E**	**(2.0)**
Technologues en radiation médicale[6]	F	..	98.7	(1.1)	x	..
Technologue en médecine nucléaire	x	..	x	..	x	..
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	..	94.0	(4.9)	x	..
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	..	F	..	x	..
Technologues de laboratoire médical[6]	F	..	98.7	(1.2)	x	..
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	..	100.0	(0.0)	x	..
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	..	97.8	(2.1)	x	..
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	..	F	..	x	..
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	..	x	..	x	..
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	..	F	..	x	..
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	21 E	(6.1)	89.3	(3.6)	10.7 E	(3.6)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	..	F	..	57.6 E	(14.8)
Infirmier auxiliaire	19 E	(5.2)	93.8	(1.6)	6.2 E	(1.6)

.. n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

3 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.

4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

5 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).

6 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.45

Caractéristiques du programme d'études des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Programme coopératif		Aucune formation à distance		Une certaine formation à distance	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**10.1**	**(0.4)**	**79.5**	**(0.6)**	**20.5**	**(0.6)**
Programmes d'études en santé[1]	**5.3**	**(0.8)**	**73.7**	**(1.3)**	**26.2**	**(1.3)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	..	66.9[E]	(13.5)	F	..
Troubles de la communication — Sciences et services	x	..	F	..	x	..
Dentisterie	x	..	F	..	x	..
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	..	F	..	x	..
Services dentaires de soutien et professions connexes	x	..	93.6	(4.2)	x	..
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	..	57.6[E]	(11.1)	42.4[E]	(11.1)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	..	71.3[E]	(20.8)	x	..
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	..	87.5	(8.3)	x	..
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	..	87.4	(7.2)	x	..
Médecine	5.7[E]	(1.9)	100.0	(0.0)	x	..
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	..	77.1	(6.6)	22.9[E]	(6.6)
Sciences infirmières	3.0[E]	(0.8)	60.9	(2.1)	39.0	(2.1)
Optométrie	x	..	83.1	(13.6)	x	..
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	F	..	88.0	(2.8)	12.0[E]	(2.8)
Santé publique	x	..	55.1	(8.7)	44.9[E]	(8.7)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	13.0[E]	(4.1)	87.5	(2.7)	12.5[E]	(2.7)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	..	92.1	(5.0)	x	..
Diététique et nutrition clinique	x	..	75.0	(11.6)	x	..
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	..	F	..	x	..
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	..	F	..	x	..
Programmes de résidence en médecine	x	..	F	..	x	..
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**4.1**[E]	**(1.1)**	**72.8**	**(2.5)**	**27.2**	**(2.5)**
Psychologie	x	..	71.3	(3.5)	28.7	(3.5)
Travail social	F	..	74.8	(4.8)	25.2[E]	(4.8)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	..	75.0	(4.9)	25.0[E]	(4.9)
Tous les autres programmes d'études[4]	**11.3**	**(0.4)**	**80.8**	**(0.6)**	**19.2**	**(0.6)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**6.2**[E]	**(1.1)**	**75.7**	**(1.7)**	**24.2**	**(1.7)**
Médecins[6]	5.8[E]	(1.8)	100.0	(0.0)	x	..
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	3.7[E]	(1.1)	61.3	(2.8)	38.5	(2.8)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	..	F	..	56.7[E]	(14.7)
Pharmacie	F	..	88.0	(2.8)	12.0[E]	(2.8)
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	..	91.4	(4.1)	x	..
Physiothérapie / Physiothérapeute	F	..	92.0	(2.6)	8.0[E]	(2.6)

.. n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.46
Caractéristiques du programme d'études des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Programme coopératif		Aucune formation à distance		Une certaine formation à distance	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**7.2**	**(0.6)**	**89.5**	**(0.6)**	**10.5**	**(0.6)**
Programmes d'études en santé[1]	**7.2**[E]	**(1.5)**	**88.8**	**(1.8)**	**11.2**	**(1.8)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	F	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	92.3	(2.6)	F	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	F	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	84.3	(6.6)	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	x	...	76.5	(4.8)	x	...
Médecine	x	...	96.8	(2.9)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	96.5	(1.4)	x	...
Sciences infirmières	x	...	78.4	(4.8)	21.6[E]	(4.8)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	83.2	(9.8)	x	...
Santé publique	x	...	97.0	(1.8)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	F	...	94.8	(2.6)	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	95.4	(3.8)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**8.4**[E]	**(2.3)**	**94.1**	**(2.2)**	**F**	**...**
Psychologie	4.3[E]	(1.3)	99.8	(1.2)	F	...
Psychologie clinique	x	...	100.0	(0.0)	x	...
Psychologie du counseling	x	...	F	...	x	...
Travail social	12.6[E]	(3.1)	93.8	(1.9)	6.2[E]	(1.9)
Épidémiologie	x	...	F	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	85.2	(11.6)	x	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**7.1**	**(0.6)**	**89.0**	**(0.6)**	**11.0**	**(0.6)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**F**	**...**	**89.3**	**(2.5)**	**10.7**[E]	**(2.5)**
Médecins[5]	F	...	96.3	(2.3)	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	x	...	79.2	(5.4)	20.8[E]	(5.4)
Pharmacie	x	...	F	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	50.2[E]	(14.8)	96.2	(3.2)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1 Programmes vétérinaires est exclu
2 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu
3 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus
4 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine
5 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE)

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) : 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.47

Caractéristiques du programme d'études des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Programme coopératif		Aucune formation à distance		Une certaine formation à distance	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**2.2**	**(0.2)**	**97.3**	**(0.2)**	**2.7**	**(0.2)**
Programmes d'études en santé[1]	**3.5 E**	**(0.8)**	**97.0**	**(1.1)**	F	**...**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	86.8	(6.9)	x	...
Médecine	x	...	100.0	(0.0)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	94.1	(3.3)	x	...
Sciences infirmières	x	...	F	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	F	...	x	...
Santé publique	x	...	96.6	(2.1)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	100.0	(0.0)	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	10.7 E	(2.6)	98.6	(1.0)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**3.0 E**	**(0.7)**	**96.6**	**(0.6)**	**3.4 E**	**(0.6)**
Psychologie	3.4 E	(0.8)	96.2	(0.7)	3.8 E	(0.7)
Psychologie clinique	x	...	91.1	(2.7)	x	...
Psychologie du counseling	x	...	F	...	x	...
Travail social	x	...	F	...	x	...
Épidémiologie	x	...	100.0	(0.0)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	F	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**1.8**	**(0.3)**	**97.4**	**(0.2)**	**2.6**	**(0.2)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**5.4 E**	**(1.2)**	**99.5**	**(0.4)**	**x**	**...**
Médecins[4]	5.3 E	(1.2)	99.5	(0.4)	x	...
Pharmacie	x	...	F	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

3 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

4 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.48

Caractéristiques du programme d'études des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Programme coopératif		Aucune formation à distance		Une certaine formation à distance	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**14,4**	**(0,3)**	**85,9**	**(0,3)**	**14,1**	**(0,3)**
Programmes d'études en santé[1]	**10,5**	**(0,8)**	**85,3**	**(0,7)**	**14,6**	**(0,7)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	80.8	(7.3)	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	91.1	(2.3)	8.9 E	(2.3)
Dentisterie	x	...	95.9	(3.7)	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	F	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	9.4 E	(2.9)	93.7	(2.5)	F	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	93.5	(1.6)	6.5 E	(1.6)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	...	93.8	(4.4)	F	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	17.8 E	(5.5)	96.2	(1.5)	F	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...	82.5	(7.7)	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	88.1	(4.2)	F	...
Médecine	4.6 E	(1.4)	99.7	(0.3)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	89.2	(2.4)	10.8 E	(2.4)
Sciences infirmières	9.0	(1.4)	73.7	(1.5)	26.3	(1.5)
Optométrie	x	...	84.7	(12.3)	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	98.5	(1.3)	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	5.9 E	(1.9)	88.3	(2.7)	11.7 E	(2.7)
Santé publique	x	...	71.7	(5.1)	28.3 E	(5.1)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	16.8 E	(3.8)	88.9	(2.4)	11.1 E	(2.4)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	14.2 E	(2.5)	94.9	(1.1)	5.1 E	(1.1)
Diététique et nutrition clinique	x	...	56.1 E	(16.9)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	93.1	(6.4)	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	F	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	9.4 E	(2.2)	97.1	(1.6)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**9,4**	**(1.2)**	**79,7**	**(1,8)**	**20,3**	**(1,8)**
Psychologie	F	...	76.2	(2.9)	23.8	(2.9)
Psychologie clinique	x	...	94.9	(1.9)	x	...
Psychologie du counseling	x	...	88.3	(10.2)	x	...
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	F	...	x	...
Travail social	18.9	(2.8)	87.5	(2.1)	12.5	(2.1)
Épidémiologie	x	...	F	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	14.5	(3.5)	76.2	(4.3)	23.8	(4.3)
Tous les autres programmes d'études[4]	**15,3**	**(0,4)**	**86,5**	**(0,3)**	**13,5**	**(0,3)**

Tableau 6.48

Caractéristiques du programme d'études des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Programme coopératif		Aucune formation à distance		Une certaine formation à distance	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**10,6**	**(1,3)**	**82,7**	**(1,2)**	**17,3**	**(1,2)**
Médecins[6]	5,7 E	(1,2)	99,1	(0,4)	x	...
Technologues en radiation médicale[6]	F	...	98,7	(1,1)	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x		x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	94,4	(4,5)	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	F		x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	F	...	96,6	(2,3)	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	100,0	(0,0)	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	97,8	(2,1)	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	91,5	(8,1)	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	F	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	8,2 E	(1,9)	70,0	(2,3)	29,9	(2,3)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x		42,9 E	(12,7)	57,1 E	(12,7)
Infirmier auxiliaire	18,1 E	(5,1)	93,6	(1,6)	6,4 E	(1,6)
Pharmacie	F	...	89,3	(2,5)	10,7 E	(2,5)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	92,4	(3,4)	F	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	20,3 E	(6,7)	91,6	(2,5)	8,4 E	(2,5)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.49

Études antérieures des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Aucune étude postsecondaire antérieure		Étude postsecondaire antérieure	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**64,3**	**(0,7)**	**35,4**	**(0,7)**
Programmes d'études en santé[1]	**53,5**	**(1,8)**	**46,2**	**(1,8)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	57,0 E	(13,6)	43,0 E	(13,6)
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	51,1	(5,0)	48,9	(5,0)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	57,0	(7,6)	43,0 E	(7,6)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	46,2	(7,5)	53,8	(7,5)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	30,8 E	(6,0)	69,2	(6,0)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	55,7 E	(9,3)	44,3 E	(9,3)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	91,6	(6,0)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	65,4	(9,2)	34,6 E	(9,2)
Sciences infirmières	45,2	(3,6)	53,7	(3,6)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	...	55,2 E	(16,0)
Santé publique	x	...	70,8 E	(19,6)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	56,8	(8,0)	43,2 E	(8,0)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	69,6	(3,0)	30,4	(3,0)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**68,9**	**(4,1)**	**31,1**	**(4,1)**
Psychologie	92,4	(7,6)	x	...
Travail social	65,9	(4,4)	34,1	(4,4)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	86,7	(11,7)	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**65,9**	**(0,7)**	**33,8**	**(0,7)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**44,9**	**(3,7)**	**55,1**	**(3,7)**
Technologues en radiation médicale[6]	F	...	67,6 E	(11,4)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	64,2	(10,3)	35,8 E	(10,3)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	70,2 E	(15,8)
Technologues de laboratoire médical[6]	55,6	(8,2)	44,4 E	(8,2)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	53,8 E	(10,6)	46,2 E	(10,6)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	77,9	(10,9)	F	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	63,8 E	(13,3)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	48,2	(7,1)	51,8	(7,1)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	76,1	(9,9)
Infirmier auxiliaire	44,1	(6,1)	55,9	(6,1)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.50
Études antérieures des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Aucune étude postsecondaire antérieure		Étude postsecondaire antérieure	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**52,6**	**(0,6)**	**47,1**	**(0,6)**
Programmes d'études en santé[1]	**26,9**	**(1,6)**	**72,2**	**(1,6)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	54,5 E	(14,8)	45,5 E	(14,8)
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	F	...
Dentisterie	x	...	97,9	(1,6)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	94,5	(2,8)
Services dentaires de soutien et professions connexes	40,1 E	(12,8)	59,9 E	(12,8)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	74,5	(10,3)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	62,0 E	(19,2)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	86,8	(12,7)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	44,1 E	(9,9)	55,9 E	(9,9)
Médecine	F	...	92,4	(3,5)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	67,7 E	(12,2)
Sciences infirmières	26,5	(2,1)	73,3	(2,1)
Optométrie	x	...	F	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	40,6	(5,6)	59,4	(5,6)
Santé publique	31,2 E	(9,8)	62,5	(9,9)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	25,1 E	(4,7)	74,2	(4,8)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	66,4 E	(11,6)	F	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	75,0	(11,6)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	82,5	(10,8)
Programmes de résidence en médecine	x	...	F	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**65,2**	**(2,2)**	**34,8**	**(2,2)**
Psychologie	69,1	(3,0)	30,9	(3,0)
Travail social	20,2 E	(5,0)	79,4	(5,0)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	85,7	(2,2)	14,3	(2,2)
Tous les autres programmes d'études[4]	**53,3**	**(0,7)**	**46,4**	**(0,7)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**29,2**	**(2,0)**	**70,1**	**(2,1)**
Médecins[6]	F	...	92,8	(3,3)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	36,8	(2,9)	62,9	(3,0)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	75,3	(9,2)
Pharmacie	40,6	(5,6)	59,4	(5,6)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	74,9	(8,2)
Physiothérapie / Physiothérapeute	20,6 E	(6,7)	79,4	(6,7)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.51

Études antérieures des bacheliers et des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Aucune étude postsecondaire antérieure		Étude postsecondaire antérieure	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**57,7**	**(0,5)**	**42,0**	**(0,4)**
Programmes d'études en santé[1]	**42,8**	**(1,2)**	**56,6**	**(1,2)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	56,0 E	(10,0)	44,0 E	(10,0)
Troubles de la communication — Sciences et services	58,1 E	(17,4)	F	...
Dentisterie	x	...	97,9	(1,6)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	94,5	(2,8)
Services dentaires de soutien et professions connexes	50,1	(4,6)	49,9	(4,6)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	54,3	(7,0)	45,7	(7,0)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	44,8	(6,9)	55,2	(6,9)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	29,1 E	(5,6)	70,9	(5,6)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	55,1	(8,9)	44,9 E	(8,9)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	57,5	(7,6)	42,5 E	(7,6)
Médecine	F	...	92,4	(3,5)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	51,9	(7,0)	48,1	(7,0)
Sciences infirmières	35,2	(2,0)	64,2	(2,0)
Optométrie	x	...	F	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	...	55,2 E	(16,0)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	38,5	(5,6)	61,5	(5,6)
Santé publique	30,7 E	(8,9)	64,7	(9,0)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	35,7	(4,3)	63,9	(4,3)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	69,5	(2,9)	30,5	(2,9)
Diététique et nutrition clinique	x	...	54,3 E	(17,2)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	F	...	53,8 E	(16,0)
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	82,5	(10,8)
Programmes de résidence en médecine	33,3 E	(9,6)	66,7	(9,6)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**66,0**	**(2,0)**	**34,0**	**(2,0)**
Psychologie	69,4	(2,9)	30,6	(2,9)
Travail social	47,8	(3,6)	52,1	(3,6)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	85,8	(2,4)	14,2 E	(2,4)
Tous les autres programmes d'études[4]	**58,7**	**(0,5)**	**40,9**	**(0,5)**

Tableau 6.51

Études antérieures des bacheliers et des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Aucune étude postsecondaire antérieure		Étude postsecondaire antérieure	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**35,5**	**(1,9)**	**64,0**	**(1,9)**
Médecins[6]	9,6 !	(2,8)	88,3	(3,3)
Technologues en radiation médicale[6]	F	...	67,8	(11,3)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	64,2	(10,3)	35,8 !	(10,3)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	70,6 !	(15,6)
Technologues de laboratoire médical[6]	57,5	(8,0)	42,5 !	(8,0)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	53,8 !	(10,6)	46,2 !	(10,6)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	81,7	(8,1)	F	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	63,8 !	(13,3)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	40,1	(3,0)	59,7	(3,0)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	75,9	(8,5)
Infirmier auxiliaire	44,1	(6,1)	55,9	(6,1)
Pharmacie	38,5	(5,7)	61,5	(5,7)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	74,9	(8,2)
Physiothérapie / Physiothérapeute	24,4 !	(6,7)	75,6	(6,7)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

! à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.52

Données détaillées sur les études antérieures des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Aucune étude postsecondaire antérieure				Étude postsecondaire antérieure			
	Inscrit immédiatement après les études secondaires		Inscription tardive après les études secondaires		Études inachevées		Études terminées	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**36.2**	**(0.7)**	**28.0**	**(0.6)**	**14.9**	**(0.5)**	**20.5**	**(0.6)**
Programmes d'études en santé[1]	**23.5**	**(1.5)**	**30.1**	**(1.6)**	**16.6**	**(1.2)**	**29.6**	**(1.7)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	..	F	..	F	..	F	..
Troubles de la communication — Sciences et services	x	..	F	..	x	..	x	..
Services dentaires de soutien et professions connexes	34.3	(4.6)	16.9 E	(3.6)	21.1 E	(3.7)	27.8 E	(4.9)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	23.2 E	(7.0)	33.8 E	(7.4)	20.6 E	(5.7)	22.4 E	(6.5)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	33.4 E	(7.1)	F	..	29.4 E	(7.1)	24.4 E	(5.3)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	21.4 E	(5.8)	9.3 E	(2.0)	16.6 E	(4.8)	52.6	(6.9)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	43.9 E	(8.7)	F	..	9.3 E	(3.0)	35.0 E	(9.6)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	58.1 E	(11.4)	x	..	x	..	x	..
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	27.5 E	(6.3)	37.9 E	(9.9)	14.1 E	(4.2)	F	..
Sciences infirmières	25.3	(3.4)	19.9	(2.5)	17.0	(2.5)	36.7	(3.6)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	..	x	..	x	..	x	..
Santé publique	x	..	x	..	x	..	70.8 E	(19.6)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	40.6 E	(8.0)	F	..	17.9 E	(4.4)	25.2 E	(7.8)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	9.6 E	(2.0)	60.1	(3.2)	12.1 E	(2.1)	18.2	(2.6)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	..	x	..	x	..	x	..
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**38.4**	**(4.5)**	**30.6**	**(4.1)**	**13.8 E**	**(2.8)**	**17.2 E**	**(3.4)**
Psychologie	x	..	x	..	x	..	x	..
Travail social	35.4	(4.6)	30.6	(4.4)	16.0 E	(3.2)	18.0 E	(3.6)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	60.6 E	(15.5)	F	..	x	..	x	..
Tous les autres programmes d'études[4]	**38.3**	**(0.8)**	**27.5**	**(0.7)**	**14.7**	**(0.5)**	**19.1**	**(0.6)**

Tableau 6.52

Données détaillées sur les études antérieures des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Aucune étude postsecondaire antérieure				Étude postsecondaire antérieure			
	Inscrit immédiatement après les études secondaires		Inscription tardive après les études secondaires		Études inachevées		Études terminées	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**30.8**	**(3.5)**	**14.1**	**(2.2)**	**18.3**	**(2.6)**	**36.8**	**(3.7)**
Technologues en radiation médicale[6]	F	...	x	...	F	...	48.6 E	(13.9)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	64.2	(10.3)	x	...	F	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	x	...	F	...	F	...
Technologues de laboratoire médical[6]	44.0 E	(7.8)	F	...	9.6 E	(2.8)	34.8 E	(8.4)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	53.8 E	(10.6)	x	...	x	...	37.2 E	(11.5)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...	F	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	x	...	x	...	57.6 E	(14.0)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	34.5 E	(7.0)	F	...	19.0 E	(5.2)	32.9 E	(6.8)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...	x	...	54.2 E	(15.1)
Infirmier auxiliaire	25.0 E	(5.9)	19.1 E	(3.8)	19.0 E	(4.3)	37.0	(6.1)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.53

Données détaillées sur les études antérieures des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Aucune étude postsecondaire antérieure				Étude postsecondaire antérieure			
	Inscrit immédiatement après les études secondaires		Inscription tardive après les études secondaires		Études inachevées		Études terminées	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**44.3**	**(0.6)**	**8.3**	**(0.4)**	**10.2**	**(0.4)**	**36.9**	**(0.6)**
Programmes d'études en santé[1]	**23.1**	**(1.6)**	**3.8**	**(0.5)**	**16.9**	**(1.2)**	**55.3**	**(1.7)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	54.5 E	(14.8)	x	...	x	...	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...	x	...	F	...
Dentisterie	x	...	x	...	x	...	89.7	(6.7)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...	x	...	91.8	(3.5)
Services dentaires de soutien et professions connexes	F	...	x	...	23.8 E	(7.8)	36.1 E	(9.5)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	F	...	x	...	70.7	(10.3)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	x	...	F	...	F	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	x	...	x	...	82.7	(13.7)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	44.1 E	(9.9)	x	...	x	...	43.3 E	(9.3)
Médecine	F	...	x	...	F	...	83.9	(4.3)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...	F	...	51.4 E	(10.8)
Sciences infirmières	22.6	(2.0)	3.9 E	(0.8)	19.9	(1.8)	53.4	(2.2)
Optométrie	x	...	x	...	x	...	F	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	38.6	(5.6)	x	...	30.1 E	(5.6)	29.2 E	(5.1)
Santé publique	30.7 E	(9.9)	x	...	12.4 E	(3.7)	50.1 E	(9.0)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	23.2 E	(4.7)	F	...	13.7 E	(3.4)	60.6	(5.2)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	...	66.4 E	(11.6)	x	...	F	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...	x	...	41.4 E	(11.8)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...	x	...	60.8 E	(13.6)
Programmes de résidence en médecine	x	...	x	...	x	...	95.8	(3.0)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**56.4**	**(2.5)**	**8.8**	**(1.4)**	**9.2**	**(1.3)**	**25.6**	**(2.0)**
Psychologie	61.0	(3.2)	8.1 E	(1.7)	8.8 E	(1.9)	22.2	(2.5)
Travail social	14.7 E	(4.9)	5.5 E	(1.8)	14.0 E	(3.0)	65.4	(5.3)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	72.8	(4.2)	12.8 E	(3.7)	7.0 E	(1.6)	7.3 E	(1.4)
Tous les autres programmes d'études[4]	**44.6**	**(0.7)**	**8.7**	**(0.4)**	**9.7**	**(0.4)**	**36.7**	**(0.6)**

Tableau 6.53

Données détaillées sur les études antérieures des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Aucune étude postsecondaire antérieure				Étude postsecondaire antérieure			
	Inscrit immédiatement après les études secondaires		Inscription tardive après les études secondaires		Études inachevées		Études terminées	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**25.9**	**(2.0)**	**3.4** [E]	**(0.7)**	**18.9**	**(1.7)**	**51.2**	**(2.2)**
Médecins[6]	F	...	x	...	8.3 [E]	(2.8)	84.5	(4.1)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	31.6	(2.9)	5.3 [E]	(1.2)	22.0	(2.5)	40.9	(3.0)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...	x	...	x	...
Pharmacie	38.6	(5.6)	x	...	30.1 [E]	(5.6)	29.2 [E]	(5.1)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	x	...	F	...	61.3	(9.2)
Physiothérapie / Physiothérapeute	20.6 [E]	(6.7)	x	...	F	...	66.5	(7.5)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[E] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.54

Données détaillées sur les études antérieures des bacheliers et des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Aucune étude postsecondaire antérieure				Étude postsecondaire antérieure			
	Inscrit immédiatement après les études secondaires		Inscription tardive après les études secondaires		Études inachevées		Études terminées	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**40.8**	**(0.5)**	**16.9**	**(0.4)**	**12.2**	**(0.3)**	**29.8**	**(0.4)**
Programmes d'études en santé[1]	**23.3**	**(1.1)**	**19.5**	**(1.0)**	**16.7**	**(0.9)**	**39.9**	**(1.2)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	33.9 E	(9.9)	F	...	F	...	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	F	...	x	...	F	...
Dentisterie	x	...	x	...	x	...	89.7	(6.7)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...	x	...	91.8	(3.5)
Services dentaires de soutien et professions connexes	34.4	(4.4)	15.7 E	(3.3)	21.4	(3.4)	28.5	(4.5)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	21.4 E	(6.4)	32.9 E	(6.8)	19.1 E	(5.2)	26.6 E	(6.0)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	32.6 E	(6.8)	F	...	27.3 E	(6.2)	27.9 E	(5.0)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	20.6 E	(5.4)	8.4 E	(1.8)	15.4 E	(4.4)	55.6	(6.5)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	44.4 E	(8.3)	F	...	8.5 E	(2.7)	36.5 E	(9.2)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	48.0	(7.8)	x	...	x	...	31.1 E	(6.8)
Médecine	F	...	x	...	F	...	83.9	(4.3)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	26.1 E	(6.2)	25.7 E	(7.0)	15.0 E	(3.5)	33.2 E	(6.6)
Sciences infirmières	23.9	(1.9)	11.3	(1.2)	18.6	(1.5)	45.6	(2.0)
Optométrie	x	...	x	...	x	...	F	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	...	x	...	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	36.0	(5.5)	x	...	29.1 E	(5.5)	32.4 E	(5.9)
Santé publique	30.3 E	(8.9)	x	...	9.2 E	(2.8)	55.5	(8.7)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	29.0	(4.2)	F	...	15.1 E	(2.7)	48.8	(4.4)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	9.3 E	(1.9)	60.3	(3.1)	12.1 E	(2.0)	18.4	(2.5)
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...	x	...	F	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	F	...	x	...	x	...	53.8 E	(16.0)
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...	x	...	60.8 E	(13.6)
Programmes de résidence en médecine	29.9 E	(9.2)	x	...	F	...	48.3 E	(11.3)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**52.4**	**(2.2)**	**13.6**	**(1.5)**	**10.2**	**(1.2)**	**23.7**	**(1.7)**
Psychologie	60.8	(3.2)	8.6 E	(1.7)	8.7 E	(1.9)	22.0	(2.4)
Travail social	27.2	(3.4)	20.6	(2.9)	15.2	(2.3)	36.8	(3.4)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	71.5	(4.1)	14.3 E	(3.6)	6.2 E	(1.4)	8.0 E	(1.9)
Tous les autres programmes d'études[4]	**41.9**	**(0.5)**	**16.8**	**(0.4)**	**11.9**	**(0.3)**	**29.1**	**(0.4)**

Tableau 6.54

Données détaillées sur les études antérieures des bacheliers et des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Aucune étude postsecondaire antérieure				Étude postsecondaire antérieure			
	Inscrit immédiatement après les études secondaires		Inscription tardive après les études secondaires		Études inachevées		Études terminées	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**27.9**	**(1.8)**	**7.7**	**(1.0)**	**18.7**	**(1.5)**	**45.4**	**(2.0)**
Médecins[6]	9.1 [E]	(2.7)	x	...	10.1 [E]	(2.7)	78.2	(4.0)
Technologues en radiation médicale[6]	F	...	x	...	F	...	49.0 [E]	(13.7)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	64.2	(10.3)	x	...	F	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	x	...	F	...	F	...
Technologues de laboratoire médical[6]	46.3 [E]	(7.8)	F	...	9.2 [E]	(2.7)	33.4 [E]	(8.1)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	53.8 [E]	(10.6)	x	...	x	...	37.2 [E]	(11.5)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...	F	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	x	...	x	...	57.6 [E]	(14.0)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	32.4	(2.9)	7.7 [E]	(1.6)	21.1	(2.3)	38.5	(2.9)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	F	...	F	...	54.9 [E]	(12.9)
Infirmier auxiliaire	25.1 [E]	(5.9)	19.0 [E]	(3.8)	18.9 [E]	(4.2)	37.0	(6.1)
Pharmacie	36.5	(5.6)	x	...	28.6 [E]	(5.6)	32.9 [E]	(6.0)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	x	...	F	...	61.3	(9.2)
Physiothérapie / Physiothérapeute	24.4 [E]	(6.7)	x	...	15.6 [E]	(4.7)	60.0	(7.3)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.55

Niveau des études antérieures terminées des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Diplôme ou certificat collégial obtenu		Études universitaires terminées	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**8.5**	**(0.4)**	**10.1**	**(0.5)**
Programmes d'études en santé[1]	**14.5**	**(1.4)**	**12.5**	**(1.3)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	11.8 E	(3.6)	11.7 E	(3.8)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	11.8 E	(3.8)	12.6 E	(3.8)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...	35.3 E	(7.2)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	F	...
Sciences infirmières	20.9	(3.2)	13.5 E	(2.6)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...
Santé publique	64.5 E	(19.6)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	F	...	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	9.5 E	(2.0)	6.6 E	(1.8)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**9.1 E**	**(2.7)**	**6.6 E**	**(2.2)**
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	8.7 E	(2.7)	7.6 E	(2.5)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**7.5**	**(0.4)**	**9.8**	**(0.5)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**19.3 E**	**(3.2)**	**15.5 E**	**(2.8)**
Technologues en radiation médicale[6]	x	...	48.1 E	(13.9)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	F	...	12.1 E	(3.9)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	20.1 E	(6.1)	F	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	51.6 E	(15.3)	x	...
Infirmier auxiliaire	18.2 E	(5.2)	15.8 E	(4.8)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.56

Niveau des études antérieures terminées des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Diplôme ou certificat collégial obtenu		Études universitaires terminées	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**19,8**	**(0,4)**	**16,4**	**(0,5)**
Programmes d'études en santé[1]	**26,8**	**(1,2)**	**27,2**	**(1,5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Dentisterie	x	...	79,4	(10,9)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	91,8	(3,5)
Services dentaires de soutien et professions connexes	F	...	29,0 E	(8,6)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	36,0 E	(10,7)	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	43,3 E	(9,3)
Médecine	4,9 E	(1,3)	79,0	(4,5)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	27,5 E	(8,8)	22,5 E	(7,0)
Sciences infirmières	40,9	(2,1)	10,6	(1,4)
Optométrie	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	F	...	24,3 E	(5,0)
Santé publique	28,4 E	(7,0)	21,2 E	(6,4)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	13,9 E	(2,6)	45,7	(5,3)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	35,5 E	(11,2)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	60,8 E	(13,6)
Programmes de résidence en médecine	37,5 E	(7,2)	58,3	(7,3)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**15,6**	**(1,4)**	**9,4**	**(1,5)**
Psychologie	16,0	(2,0)	5,1 E	(1,5)
Travail social	27,0	(4,3)	38,4	(5,7)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	6,7 E	(1,4)	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**19,7**	**(0,4)**	**16,3**	**(0,5)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**19,8**	**(1,6)**	**29,8**	**(2,1)**
Médecins[6]	6,6 E	(1,3)	78,0	(4,3)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	29,6	(2,7)	8,6 E	(1,7)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...
Pharmacie	F	...	24,3 E	(5,0)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	51,5 E	(9,3)
Physiothérapie / Physiothérapeute	10,3 E	(2,8)	54,3	(7,8)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.57

Niveau des études antérieures terminées des diplômés du collégial et des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Diplôme ou certificat collégial obtenu		Études universitaires terminées	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**14,9**	**(0,3)**	**13,7**	**(0,3)**
Programmes d'études en santé[1]	**19,4**	**(1,0)**	**18,4**	**(1,0)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Dentisterie	x	...	79,4	(10,9)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	91,8	(3,5)
Services dentaires de soutien et professions connexes	11,4 E	(3,3)	13,2 E	(3,6)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	14,7 E	(3,6)	13,2 E	(3,6)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	15,9 E	(4,4)	36,8 E	(7,1)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	31,1 E	(6,8)
Médecine	4,9 E	(1,3)	79,0	(4,5)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	20,2 E	(6,5)	11,0 E	(2,9)
Sciences infirmières	31,6	(1,9)	11,9	(1,4)
Optométrie	x	...	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	F	...	27,8 E	(6,0)
Santé publique	37,8 E	(8,2)	17,4 E	(5,1)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	12,3 E	(2,1)	35,2	(4,4)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	9,5 E	(1,9)	6,8 E	(1,8)
Diététique et nutrition clinique	F	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	60,8 E	(13,6)
Programmes de résidence en médecine	F	...	16,3 E	(4,4)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**14,2**	**(1,2)**	**8,8**	**(1,3)**
Psychologie	15,9	(2,0)	5,0 E	(1,5)
Travail social	16,0	(2,3)	19,8	(3,1)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	7,4 E	(1,8)	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**14,5**	**(0,3)**	**13,5**	**(0,4)**

Tableau 6.57

Niveau des études antérieures terminées des diplômés du collégial et des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Diplôme ou certificat collégial obtenu		Études universitaires terminées	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**19,6**	**(1,6)**	**24,0**	**(1,7)**
Médecins[6]	9,3 E	(3,0)	68,9	(4,6)
Technologues en radiation médicale[6]	x	...	47,7 E	(13,9)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	F	...	11,6 E	(3,7)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	26,8	(2,6)	9,8 E	(1,8)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	49,9 E	(13,4)	x	...
Infirmier auxiliaire	18,3 E	(5,1)	15,8 E	(4,8)
Pharmacie	F	...	28,3 E	(6,0)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	51,5 E	(9,3)
Physiothérapie / Physiothérapeute	9,3 E	(2,5)	49,0	(7,5)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.58

Expérience de travail antérieure des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Expérience de travail à plein temps avant l'achèvement du programme		Nombre de mois d'expérience de travail à plein temps avant l'achèvement du programme	
	%	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**66,3**	**(0,7)**	**69,9**	**(1,4)**
Programmes d'études en santé[1]	**67,5**	**(1,7)**	**85,5**	**(3,9)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	78,3	(11,2)	115,9 E	(31,9)
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	82,8 E	(17,6)
Services dentaires de soutien et professions connexes	56,8	(5,0)	43,4	(4,4)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	68,5	(7,4)	69,6	(9,7)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	57,1	(7,5)	62,9 E	(11,8)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	80,4	(5,2)	61,5	(9,3)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	58,8	(8,5)	32,8 E	(7,5)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	66,4	(10,7)	F	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	64,2	(9,3)	125,9 E	(40,0)
Sciences infirmières	68,4	(3,4)	90,4	(6,6)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	65,2 E	(15,5)	22,6 E	(7,5)
Santé publique	F	...	93,9	(9,1)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	53,9	(8,1)	47,9 E	(12,9)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	74,9	(2,8)	118,3	(8,9)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**62,2**	**(4,4)**	**78,3**	**(10,0)**
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	61,6	(4,7)	84,2	(11,0)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	69,7 E	(13,8)	20,4 E	(6,7)
Tous les autres programmes d'études[4]	**66,3**	**(0,8)**	**66,8**	**(1,5)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**63,2**	**(3,5)**	**77,3**	**(7,1)**
Technologues en radiation médicale[6]	52,9 E	(13,7)	36,0 E	(10,7)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	50,1 E	(12,6)	50,3 E	(16,5)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	49,5 E	(10,7)
Technologues de laboratoire médical[6]	56,1	(7,9)	37,6 E	(9,1)
Technologue / Spécialiste en cytologie	100,0	(0,0)	F	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	43,3 E	(10,2)	41,8 E	(12,8)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	87,0	(6,9)	19,6 E	(3,4)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	53,7 E	(14,9)	F	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	58,0	(6,9)	56,9 E	(9,7)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	91,4	(5,1)	172,1 E	(34,8)
Infirmier auxiliaire	69,7	(5,8)	93,0	(9,2)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.59

Expérience de travail antérieure des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Expérience de travail à plein temps avant l'achèvement du programme		Nombre de mois d'expérience de travail à plein temps avant l'achèvement du programme	
	%	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**68,2**	**(0,7)**	**53,8**	**(1,2)**
Programmes d'études en santé[1]	**66,9**	**(1,6)**	**70,4**	**(3,4)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	75,8 E	(13,1)	F	...
Dentisterie	F	...	23,8 E	(5,0)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	F	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	60,0 E	(12,9)	57,1 E	(14,8)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	83,2	(7,2)	180,5	(25,2)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	...	F	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	90,5	(6,4)	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	45,1 E	(9,8)	23,5 E	(6,4)
Médecine	60,2	(5,6)	26,5 E	(4,7)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	73,7	(10,8)	95,8 E	(16,5)
Sciences infirmières	70,2	(2,1)	83,4	(5,0)
Optométrie	76,9 E	(14,0)	16,4	(2,3)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	54,8	(5,8)	25,7	(3,4)
Santé publique	76,7	(8,7)	140,2	(22,5)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	74,4	(4,4)	35,3	(5,2)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	69,7 E	(13,3)	187,6 E	(52,8)
Diététique et nutrition clinique	46,4 E	(12,6)	18,4 E	(4,3)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	18,0 E	(3,7)
Programmes de résidence en médecine	58,3	(7,3)	21,9	(2,9)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**62,1**	**(2,7)**	**42,1**	**(3,4)**
Psychologie	57,9	(3,7)	41,5	(4,8)
Travail social	74,3	(4,3)	74,2	(9,3)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	64,5	(5,3)	18,6	(2,0)
Tous les autres programmes d'études[4]	**69,1**	**(0,7)**	**53,7**	**(1,4)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**65,5**	**(2,1)**	**55,1**	**(4,2)**
Médecins[6]	60,1	(5,4)	26,3 E	(4,4)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	66,7	(2,9)	75,0	(6,9)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	87,6	(5,6)	146,5	(14,5)
Pharmacie	54,8	(5,8)	25,7	(3,4)
Ergothérapie / Ergothérapeute	74,1	(7,9)	22,3	(3,7)
Physiothérapie / Physiothérapeute	75,5	(6,4)	34,3 E	(7,2)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.60

Expérience de travail antérieure des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Expérience de travail à plein temps avant l'achèvement du programme		Nombre de mois d'expérience de travail à plein temps avant l'achèvement du programme	
	%	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**78.9**	**(0.9)**	**94.4**	**(2.0)**
Programmes d'études en santé[1]	**70.9**	**(2.5)**	**105.1**	**(5.3)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	53.8 E	(16.7)	142.0 E	(35.2)
Troubles de la communication — Sciences et services	62.3	(4.5)	52.7	(6.5)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	64.6 E	(13.2)	F	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	75.9 E	(12.8)	121.2	(18.1)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	94.1	(2.5)	191.3	(14.2)
Médecine	50.0 E	(13.5)	54.3 E	(13.1)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	76.5	(7.3)	115.6	(15.8)
Sciences infirmières	80.3	(5.8)	136.9	(8.4)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	55.1 E	(9.7)	F	...
Santé publique	75.2	(6.8)	131.1	(15.4)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	82.4	(6.0)	48.6 E	(14.6)
Programmes de résidence en médecine	53.2 E	(9.1)	F	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**72.1**	**(3.8)**	**80.8**	**(7.2)**
Psychologie	66.9	(5.7)	65.1	(7.3)
Psychologie clinique	x	...	x	...
Psychologie du counseling	69.8 E	(12.4)	49.5 E	(9.8)
Travail social	83.5	(3.5)	103.4	(8.5)
Épidémiologie	92.8	(6.1)	82.2 E	(20.9)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	67.1 E	(11.5)	F	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**80.2**	**(0.9)**	**95.1**	**(2.2)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**67.9**	**(5.1)**	**92.6**	**(10.0)**
Médecins[5]	51.1 E	(9.3)	67.3 E	(17.3)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	79.4	(8.7)	136.5	(12.0)
Pharmacie	48.2 E	(15.1)	28.6 E	(8.3)
Ergothérapie / Ergothérapeute	81.2	(7.9)	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.61

Expérience de travail antérieure des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Expérience de travail à plein temps avant l'achèvement du programme		Nombre de mois d'expérience de travail à plein temps avant l'achèvement du programme	
	%	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**67,6**	**(0,8)**	**83,8**	**(1,7)**
Programmes d'études en santé[1]	**62,1**	**(3,1)**	**64,7**	**(5,5)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	86,8	(6,9)	213,3	(22,4)
Médecine	59,3	(7,0)	26,3	(4,2)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	80,5	(9,9)	109,0	(14,2)
Sciences infirmières	F	...	216,6	(15,1)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	52,4	(8,3)	95,9 E	(19,8)
Santé publique	82,8	(4,3)	118,4	(15,0)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	100,0	(0,0)	168,5	(24,0)
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	52,3	(4,2)	30,1	(3,4)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**74,1**	**(1,7)**	**101,7**	**(4,2)**
Psychologie	73,2	(1,8)	98,8	(4,4)
Psychologie clinique	68,7	(4,8)	68,8	(9,8)
Psychologie du counseling	78,3	(5,7)	87,9 E	(15,1)
Travail social	89,9	(6,8)	142,6	(17,6)
Épidémiologie	100,0	(0,0)	157,4 E	(30,7)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	60,9	(7,7)	59,6 E	(10,1)
Tous les autres programmes d'études[2]	**67,8**	**(0,9)**	**84,6**	**(1,8)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**56,9**	**(4,4)**	**33,6**	**(3,8)**
Médecins[4]	56,5	(4,6)	27,7	(3,1)
Pharmacie	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.62

Expérience de travail antérieure des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Expérience de travail à plein temps avant l'achèvement du programme		Nombre de mois d'expérience de travail à plein temps avant l'achèvement du programme	
	%	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**68.6**	**(0.4)**	**65.2**	**(0.8)**
Programmes d'études en santé[1]	**67.4**	**(1.1)**	**81.0**	**(2.5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	62.5	(9.6)	111.6 E	(24.3)
Troubles de la communication — Sciences et services	63.9	(6.9)	50.1	(6.8)
Dentisterie	51.5 E	(17.1)	F	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	48.5 E	(10.6)	66.7 E	(21.4)
Services dentaires de soutien et professions connexes	57.2	(4.6)	44.6	(4.3)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	70.5	(6.2)	86.6	(9.9)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	54.9	(6.8)	66.5 E	(12.4)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	81.1	(4.7)	60.7	(8.7)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	58.4	(8.2)	30.7 E	(7.2)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	59.2	(6.3)	87.9	(9.9)
Médecine	59.0	(4.5)	28.8	(3.6)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	69.9	(5.8)	113.0 E	(19.0)
Sciences infirmières	70.0	(1.8)	90.2	(3.8)
Optométrie	76.2 E	(12.9)	17.9	(2.7)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	65.5 E	(15.3)	22.7 E	(7.4)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	53.1	(5.1)	31.0	(3.9)
Santé publique	71.7	(6.6)	130.6	(13.3)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	68.6	(3.9)	39.5	(4.9)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	74.8	(2.7)	119.9	(8.8)
Diététique et nutrition clinique	F	...	19.0 E	(3.9)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	60.9 E	(14.3)	129.9 E	(34.1)
Programmes de résidence en médecine dentaire	40.4 E	(11.7)	23.7 E	(5.8)
Programmes de résidence en médecine	52.2	(5.4)	51.5 E	(11.7)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**63.7**	**(2.0)**	**56.0**	**(3.2)**
Psychologie	59.8	(3.1)	49.1	(4.1)
Psychologie clinique	61.6 E	(10.2)	70.5 E	(13.6)
Psychologie du counseling	75.0	(9.3)	F	...
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...
Travail social	68.8	(3.0)	83.7	(6.4)
Épidémiologie	94.0	(5.0)	96.1 E	(18.5)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	65.3	(4.6)	26.2 E	(5.2)
Tous les autres programmes d'études[4]	**69.2**	**(0.5)**	**64.2**	**(0.9)**

Tableau 6.62

Expérience de travail antérieure des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Expérience de travail à plein temps avant l'achèvement du programme		Nombre de mois d'expérience de travail à plein temps avant l'achèvement du programme	
	%	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**64.5**	**(1.8)**	**64.3**	**(3.5)**
Médecins[6]	57.4	(3.6)	33.7	(4.2)
Technologues en radiation médicale[6]	53.2 E	(13.1)	35.2 E	(10.1)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	53.8 E	(12.3)	46.6 E	(14.3)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	48.2 E	(10.2)
Technologues de laboratoire médical[6]	53.7	(7.8)	37.6 E	(9.1)
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)	F	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	43.3 E	(10.2)	41.8 E	(12.8)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	72.1 E	(13.6)	19.6 E	(3.4)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	53.7 E	(14.9)	F	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	65.0	(2.7)	74.5	(5.5)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	90.9	(4.4)	167.4 E	(29.8)
Infirmier auxiliaire	69.8	(5.8)	93.3	(9.2)
Pharmacie	51.7	(5.8)	26.7	(3.3)
Ergothérapie / Ergothérapeute	75.5	(6.6)	26.5 E	(5.0)
Physiothérapie / Physiothérapeute	75.9	(5.9)	33.7 E	(6.5)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.63

Expérience de travail antérieure importante des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Expérience de travail à plein temps d'une durée d'au moins six mois consécutifs chez le même employeur		Expérience de travail à plein temps[1] importante dans une profession dans le domaine de la santé[2]	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**29.0**	**(0.6)**	**1.2**	**(0.2)**
Programmes d'études en santé[3]	**32.2**	**(1.6)**	**4.7**	**(0.7)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	39.9	(5.0)	F	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	45.4 E	(7.9)	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[4]	25.4 E	(6.5)	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	30.1 E	(6.2)	F	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[5]	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	26.7 E	(8.6)	x	...
Sciences infirmières	32.6	(3.3)	7.5 E	(1.7)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	21.6 E	(6.6)	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	36.4	(3.1)	1.3 E	(0.4)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**19.2 E**	**(3.3)**	**x**	**...**
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	17.3 E	(3.2)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[6]	**28.9**	**(0.7)**	**0.6 E**	**(0.1)**

Tableau 6.63

Expérience de travail antérieure importante des diplômés du collégial de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Expérience de travail à plein temps d'une durée d'au moins six mois consécutifs chez le même employeur		Expérience de travail à plein temps[1] importante dans une profession dans le domaine de la santé[2]	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[7]	**26,4**	**(3,2)**	**4,3 E**	**(1,3)**
Technologues en radiation médicale[8]	F	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	F	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[8]	26,3 E	(8,4)	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	17,1 E	(5,4)	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	x	...
Infirmier auxiliaire	38,1	(5,7)	4,8 E	(1,2)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Expérience de travail à plein temps qui a duré au moins six mois consécutifs auprès du même employeur.
2. Les professions sont définies à l'aide de Classification nationale des professions - statistiques (CNP-S) 2001. Voir l'annexe 5 pour obtenir plus de détails.
3. Programmes vétérinaires est exclu.
4. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
5. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
6. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
7. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
8. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.64

Expérience de travail antérieure importante des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Expérience de travail à plein temps d'une durée d'au moins six mois consécutifs chez le même employeur		Expérience de travail à plein temps[1] importante dans une profession dans le domaine de la santé[2]	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**18.6**	**(0.5)**	**0.9**	**(0.1)**
Programmes d'études en santé[3]	**16.7**	**(1.3)**	**4.2**	**(0.6)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Dentisterie	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	28.3 E	(8.1)	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[4]	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[5]	x	...	x	...
Médecine	18.6 E	(4.8)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	x	...
Sciences infirmières	16.1	(1.6)	5.7	(0.9)
Optométrie	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	8.6 E	(2.8)	x	...
Santé publique	F	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	22.2 E	(4.8)	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	F	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**15.3**	**(1.9)**	**F**	**...**
Psychologie	15.8 E	(2.7)	F	...
Travail social	24.4 E	(4.7)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	7.8 E	(2.4)	x	...
Tous les autres programmes d'études[6]	**19.2**	**(0.6)**	**0.5 E**	**(0.1)**

Tableau 6.64

Expérience de travail antérieure importante des bacheliers de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Expérience de travail à plein temps d'une durée d'au moins six mois consécutifs chez le même employeur		Expérience de travail à plein temps[1] importante dans une profession dans le domaine de la santé[2]	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[7]	**16,3**	**(1,7)**	**4,1** [t]	**(0,9)**
Médecins[8]	18,3 [E]	(4,5)	F	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	15,7	(2,0)	4,9 [E]	(1,1)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...
Pharmacie	8,6 [E]	(2,8)	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	F	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[t] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Expérience de travail à plein temps qui a duré au moins six mois consécutifs auprès du même employeur.
2. Les professions sont définies à l'aide de Classification nationale des professions - statistiques (CNP-S) 2001. Voir l'annexe 5 pour obtenir plus de détails.
3. Programmes vétérinaires est exclu.
4. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
5. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
6. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
7. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
8. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.65
Expérience de travail antérieure importante des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Expérience de travail à plein temps d'une durée d'au moins six mois consécutifs chez le même employeur		Expérience de travail à plein temps[1] importante dans une profession dans le domaine de la santé[2]	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**28.7**	**(0.9)**	**1.5**	**(0.2)**
Programmes d'études en santé[3]	**26.2**	**(2.2)**	**9.8**	**(1.2)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	33.5	(4.4)	5.6 E	(1.8)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	23.7 E	(7.6)	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[4]	35.3 E	(7.6)	x	...
Médecine	F	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	42.9 E	(7.4)	F	...
Sciences infirmières	20.3 E	(3.7)	12.5 E	(2.6)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	F	...	x	...
Santé publique	39.4 E	(10.3)	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	20.3 E	(6.4)	F	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**25.1**	**(2.5)**	**F**	**...**
Psychologie	20.8	(3.2)	x	...
Psychologie clinique	x	...	x	...
Psychologie du counseling	45.6 E	(12.5)	x	...
Travail social	37.9	(4.3)	x	...
Épidémiologie	70.0 E	(13.5)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[5]	**29.3**	**(1.0)**	**0.9 E**	**(0.2)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[6]	**21.3 E**	**(3.5)**	**9.5 E**	**(2.0)**
Médecins[7]	19.7 E	(5.6)	F	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	24.6 E	(6.3)	10.6 E	(3.0)
Pharmacie	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Expérience de travail à plein temps qui a duré au moins six mois consécutifs auprès du même employeur.
2. Les professions sont définies à l'aide de Classification nationale des professions - statistiques (CNP-S) 2001. Voir l'annexe 5 pour obtenir plus de détails.
3. Programmes vétérinaires est exclu.
4. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
5. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
6. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
7. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.66

Expérience de travail antérieure importante des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Expérience de travail à plein temps d'une durée d'au moins six mois consécutifs chez le même employeur		Expérience de travail à plein temps[1] importante dans une profession dans le domaine de la santé[2]	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**32,2**	**(0,8)**	**2,6**	**(0,2)**
Programmes d'études en santé[3]	**28,1**	**(3,6)**	**8,2**	**(1,2)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Médecine	30,3 E	(8,5)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	48,4 E	(8,8)	x	...
Sciences infirmières	35,5 E	(8,3)	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	33,7 E	(7,5)	x	...
Santé publique	41,6	(6,3)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	17,4 E	(3,2)	9,4 E	(2,4)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**36,1**	**(1,8)**	**3,7 E**	**(0,7)**
Psychologie	34,4	(1,9)	3,1 E	(0,6)
Psychologie clinique	29,9	(4,5)	x	...
Psychologie du counseling	51,3 E	(8,7)	x	...
Travail social	59,0	(8,8)	x	...
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**32,5**	**(0,8)**	**1,3**	**(0,2)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**25,9 E**	**(5,2)**	**6,5 E**	**(1,3)**
Médecins[6]	25,2 E	(5,6)	5,5 E	(1,2)
Pharmacie	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Expérience de travail à plein temps qui a duré au moins six mois consécutifs auprès du même employeur.
2. Les professions sont définies à l'aide de Classification nationale des professions - statistiques (CNP-S) 2001. Voir l'annexe 5 pour obtenir plus de détails.
3. Programmes vétérinaires est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.67

Expérience de travail antérieure importante des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada

	Expérience de travail à plein temps d'une durée d'au moins six mois consécutifs chez le même employeur		Expérience de travail à plein temps[1] importante dans une profession dans le domaine de la santé[2]	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**23,8**	**(0,4)**	**1,1**	**(0,1)**
Programmes d'études en santé[3]	**26,1**	**(1,0)**	**5,0**	**(0,5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	24,2 E	(4,3)	4,6 E	(1,4)
Dentisterie	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	14,7 E	(4,6)
Services dentaires de soutien et professions connexes	38,8	(4,6)	10,0 E	(3,3)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	41,2	(6,7)	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[4]	22,9 E	(5,6)	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	32,9 E	(6,4)	F	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[5]	16,3 E	(4,2)	x	...
Médecine	21,5 E	(3,9)	F	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	28,2 E	(5,0)	F	...
Sciences infirmières	23,6	(1,7)	6,9	(0,9)
Optométrie	x	...	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	12,2 E	(2,7)	F	...
Santé publique	20,7 E	(4,7)	5,8 E	(1,5)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	21,9	(3,6)	F	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	36,2	(3,0)	1,3 E	(0,4)
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	12,5 E	(2,6)	5,9 E	(1,4)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**17,7**	**(1,4)**	**F**	**...**
Psychologie	17,5	(2,2)	F	...
Psychologie clinique	17,2 E	(4,2)	x	...
Psychologie du counseling	41,3 E	(10,0)	x	...
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...
Travail social	22,5	(2,4)	F	...
Épidémiologie	68,5 E	(11,5)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	10,3 E	(2,5)	x	...
Tous les autres programmes d'études[6]	**24,2**	**(0,4)**	**0,6**	**(0,1)**

Tableau 6.67

Expérience de travail antérieure importante des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 selon le type de programme, Canada (fin)

	Expérience de travail à plein temps d'une durée d'au moins six mois consécutifs chez le même employeur		Expérience de travail à plein temps[1] importante dans une profession dans le domaine de la santé[2]	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[7]	**20,6**	**(1,5)**	**4,6**	**(0,7)**
Médecins[8]	19,4	(3,1)	4,5 E	(1,5)
Technologues en radiation médicale[8]	F	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	F	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[8]	25,1 E	(8,1)	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	16,5	(2,1)	4,5 E	(1,0)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	F	...
Infirmier auxiliaire	38,1	(5,7)	4,8 E	(1,1)
Pharmacie	9,8 E	(2,6)	F	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	F	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Expérience de travail à plein temps qui a duré au moins six mois consécutifs auprès du même employeur.
2. Les professions sont définies à l'aide de Classification nationale des professions - statistiques (CNP-S) 2001. Voir l'annexe 5 pour obtenir plus de détails.
3. Programmes vétérinaires est exclu.
4. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
5. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
6. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
7. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
8. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.68

Pourcentage des diplômés du collégial qui devaient de l'argent pour leurs études et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études, peu importe la source (gouvernementale ou non gouvernementale)			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**49,1**	**(0,8)**	**12 664**	**(254)**
Programmes d'études en santé[1]	**48,9**	**(2,0)**	**12 631**	**(635)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	14 776	(2 419)
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	69,5	(4,8)	12 491	(1 252)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	49,2 E	(8,4)	8 401	(1 052)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	50,3	(8,2)	14 375	(2 081)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	46,5 E	(7,9)	21 550 E	(4 080)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	65,3	(9,3)	11 602	(780)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	34,4 E	(7,8)	10 287	(1 097)
Sciences infirmières	58,5	(4,1)	14 647	(1 231)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	...	F	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	51,5 E	(10,0)	11 732	(1 416)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	29,5	(3,1)	6 389	(694)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**55,0**	**(5,4)**	**16 028**	**(1 619)**
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	56,1	(5,6)	15 545	(1 733)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**48,9**	**(0,9)**	**12 498**	**(279)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**51,7**	**(4,2)**	**15 693**	**(1 314)**
Technologues en radiation médicale[6]	74,3	(11,8)	26 090 E	(8 066)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	72,6	(11,9)	12 807 E	(2 681)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	67,9 E	(17,9)	F	...
Technologues de laboratoire médical[6]	58,4	(8,8)	12 514	(994)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	64,8	(9,5)	10 416	(1 166)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	15 335	(2 193)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	16 928 E	(4 627)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	54,2	(8,9)	17 154	(2 687)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	13 375 E	(3 220)
Infirmier auxiliaire	67,1	(6,3)	13 483	(1 480)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.69

Pourcentage des bacheliers qui devaient de l'argent pour leurs études et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études, peu importe la source (gouvernementale ou non gouvernementale)			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**53,0**	**(0,9)**	**20 540**	**(358)**
Programmes d'études en santé[1]	**59,0**	**(1,8)**	**30 909**	**(1 405)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Dentisterie	F	...	94 389 E	(21 940)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	88,8	(5,0)	F	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	70,5	(10,3)	22 333	(2 763)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	...	10 692 E	(2 272)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	79,1 E	(13,3)	26 354 E	(6 605)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	73,9	(10,0)	30 653	(2 609)
Médecine	88,3	(4,3)	55 202	(4 644)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	23 567 E	(4 446)
Sciences infirmières	49,6	(2,4)	21 395	(1 029)
Optométrie	94,5	(3,9)	56 154 E	(13 423)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	65,5	(6,2)	26 085	(1 953)
Santé publique	35,9 E	(11,2)	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	77,2	(4,6)	27 577	(1 816)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	71,6 E	(18,2)	69 948 E	(13 893)
Programmes de résidence en médecine	95,0	(3,5)	36 000	(4 486)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**49,5**	**(4,0)**	**20 026**	**(1 288)**
Psychologie	47,9	(5,9)	19 121	(1 749)
Travail social	55,0	(6,7)	22 266	(2 220)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	47,1 E	(8,5)	19 306	(3 071)
Tous les autres programmes d'études[4]	**52,6**	**(1,0)**	**19 313**	**(376)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**66,5**	**(2,3)**	**31 390**	**(1 338)**
Médecins[6]	88,8	(4,0)	53 859	(4 338)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	56,8	(3,3)	24 210	(1 237)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	28 429	(3 612)
Pharmacie	65,5	(6,2)	26 085	(1 953)
Ergothérapie / Ergothérapeute	82,7	(6,2)	27 398	(3 025)
Physiothérapie / Physiothérapeute	77,1	(7,2)	30 207	(2 633)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.70

Pourcentage des titulaires de maîtrise qui devaient de l'argent pour leurs études et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études, peu importe la source (gouvernementale ou non gouvernementale)			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**45,3**	**(1,1)**	**20 344**	**(586)**
Programmes d'études en santé[1]	**45,2**	**(2,8)**	**27 945**	**(3 454)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	68,9	(4,3)	29 083	(2 057)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	40,0 E	(8,1)	16 984 E	(3 797)
Médecine	82,9	(7,5)	78 015 E	(15 386)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	40,4 E	(8,4)	24 447	(3 546)
Sciences infirmières	26,0	(4,3)	13 736	(1 445)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	70,1	(10,2)	12 028 E	(2 384)
Santé publique	42,2 E	(11,7)	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	48,1 E	(12,1)	20 679	(3 032)
Programmes de résidence en médecine	55,0 E	(9,2)	47 312	(7 419)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**54,9**	**(4,4)**	**23 240**	**(1 585)**
Psychologie	60,7	(7,2)	19 561	(1 205)
Psychologie clinique	x	...	x	...
Psychologie du counseling	92,1	(3,7)	21 718	(3 167)
Travail social	51,7	(4,7)	26 149	(3 117)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	46,6 E	(15,0)	27 728 E	(5 830)
Tous les autres programmes d'études[3]	**44,3**	**(1,2)**	**19 331**	**(607)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**46,7**	**(5,6)**	**40 038 E**	**(9 376)**
Médecins[5]	70,6	(7,6)	67 521 E	(12 876)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	28,2 E	(6,5)	14 874	(2 281)
Pharmacie	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	22 489 E	(3 870)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.71

Pourcentage des titulaires de doctorat qui devaient de l'argent pour leurs études et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études, peu importe la source (gouvernementale ou non gouvernementale)			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**45,3**	**(0,8)**	**23 870**	**(660)**
Programmes d'études en santé[1]	**72,6**	**(2,7)**	**38 437**	**(3 183)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Médecine	94,0	(2,2)	31 351 E	(5 843)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	40,9 E	(9,8)	23 829 E	(3 978)
Sciences infirmières	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	40,2 E	(8,8)	18 374	(2 586)
Santé publique	35,5 E	(6,6)	16 262 E	(3 485)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	89,2	(2,7)	48 363	(3 411)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**55,6**	**(1,9)**	**20 587**	**(785)**
Psychologie	55,3	(2,0)	20 736	(852)
Psychologie clinique	60,0	(4,9)	26 456	(2 743)
Psychologie du counseling	53,3 E	(9,8)	15 618	(2 161)
Travail social	69,5	(7,7)	17 561 E	(3 253)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	64,1	(8,0)	20 737	(2 109)
Tous les autres programmes d'études[2]	**39,8**	**(0,9)**	**20 553**	**(508)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**86,3**	**(2,4)**	**40 054**	**(3 905)**
Médecins[4]	91,5	(1,9)	40 176	(4 011)
Pharmacie	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

3 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

4 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.72

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités qui devaient de l'argent pour leurs études et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études, peu importe la source (gouvernementale ou non gouvernementale)			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**50.3**	**(0.5)**	**17 348**	**(210)**
Programmes d'études en santé[1]	**52.7**	**(1.3)**	**21 521**	**(737)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	64.7	(7.4)	23 277	(3 239)
Dentisterie	88.6	(7.4)	90 524 E	(19 500)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	74.6	(8.1)	76 969 E	(24 538)
Services dentaires de soutien et professions connexes	69.6	(4.4)	13 502	(1 165)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	42.7 E	(7.2)	9 237	(1 155)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	49.2	(7.5)	14 657	(1 894)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	49.9	(7.7)	22 532	(3 628)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	66.5	(8.7)	14 980 E	(3 512)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	67.9	(6.8)	24 858	(2 304)
Médecine	88.6	(3.4)	53 544	(4 396)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	35.1	(5.3)	18 415	(1 854)
Sciences infirmières	51.9	(2.2)	17 984	(813)
Optométrie	92.4	(4.5)	55 309 E	(12 832)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	...	F	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	67.4	(5.1)	22 941	(1 615)
Santé publique	38.9 E	(7.8)	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	67.9	(4.4)	23 872	(1 525)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	29.8	(3.1)	6 396	(665)
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	71.1 E	(16.2)	65 816 E	(12 688)
Programmes de résidence en médecine	74.9	(4.3)	40 313	(2 938)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**52.0**	**(2.7)**	**19 557**	**(857)**
Psychologie	52.0	(4.4)	19 399	(1 190)
Psychologie clinique	64.6	(6.5)	23 553	(2 966)
Psychologie du counseling	71.8	(11.5)	20 881	(2 713)
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...
Travail social	55.2	(3.7)	19 137	(1 304)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	44.5	(7.0)	20 894	(2 700)
Tous les autres programmes d'études[4]	**49.8**	**(0.6)**	**16 566**	**(224)**

Tableau 6.72

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités qui devaient de l'argent pour leurs études et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études, peu importe la source (gouvernementale ou non gouvernementale)			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**64.5**	**(2.0)**	**26 910**	**(1 078)**
Médecins[6]	85.0	(2.8)	50 451	(3 485)
Technologues en radiation médicale[6]	73.8	(11.6)	26 565 E	(7 950)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	72.6	(11.9)	12 807 E	(2 681)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	67.3 E	(17.4)	F	...
Technologues de laboratoire médical[6]	58.0	(8.5)	12 179	(963)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	64.8	(9.5)	10 416	(1 166)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	13 780	(1 710)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	16 928 E	(4 627)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	54.5	(3.2)	22 252	(1 195)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	46.3 E	(14.0)	15 247 E	(3 140)
Infirmier auxiliaire	66.8	(6.3)	13 483	(1 480)
Pharmacie	66.9	(5.8)	25 203	(1 742)
Ergothérapie / Ergothérapeute	75.8	(7.0)	26 824	(2 719)
Physiothérapie / Physiothérapeute	77.7	(6.8)	28 972	(2 507)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.73

Pourcentage des diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**41.1**	**(0.8)**	**12 527**	**(261)**
Programmes d'études en santé[1]	**41.7**	**(2.0)**	**12 270**	**(642)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	12 919	(2 094)
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	62.5	(5.1)	10 841	(1 014)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	38.3 E	(8.4)	9 292	(1 133)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	45.9 E	(8.2)	14 560	(2 230)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	42.0 E	(7.9)	21 212 E	(4 615)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	63.4	(9.4)	10 830	(956)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	31.4 E	(7.3)	10 201	(1 229)
Sciences infirmières	51.0	(4.1)	14 050	(1 091)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	...	F	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	40.4 E	(9.4)	7 971	(1 153)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	22.9	(2.8)	6 986	(641)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**48.3**	**(5.4)**	**16 683**	**(1 564)**
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	48.6	(5.7)	16 332	(1 710)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**40.6**	**(0.9)**	**12 351**	**(287)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**53.7**	**(4.3)**	**14 817**	**(1 436)**
Technologues en radiation médicale[6]	71.3 E	(12.1)	F	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	59.2 E	(13.7)	14 051	(2 329)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	67.9 E	(17.9)	F	...
Technologues de laboratoire médical[6]	53.8	(8.9)	11 948	(1 290)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	64.8	(9.5)	10 342	(1 164)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	12 331 E	(3 515)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	22 544	(3 491)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	52.1 E	(8.9)	14 215 E	(2 532)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	12 988 E	(3 060)
Infirmier auxiliaire	50.4	(6.9)	15 236	(1 465)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.74

Pourcentage des bacheliers de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**44.9**	**(0.9)**	**19 609**	**(317)**
Programmes d'études en santé[1]	**51.5**	**(1.9)**	**26 152**	**(880)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Dentisterie	F	...	33 646	(4 740)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	72.2 E	(13.9)	43 793 E	(8 312)
Services dentaires de soutien et professions connexes	65.4 E	(10.9)	22 101	(2 917)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	...	10 538 E	(2 611)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	70.6	(10.1)	24 841	(2 086)
Médecine	80.4	(5.6)	38 426	(2 772)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	24 982 E	(4 425)
Sciences infirmières	43.9	(2.4)	21 258	(1 026)
Optométrie	76.2 E	(16.3)	39 277	(4 811)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	55.0	(6.5)	25 620	(1 762)
Santé publique	F	...	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	70.0	(5.2)	24 432	(1 634)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	54.0 E	(16.7)	35 124	(5 461)
Programmes de résidence en médecine	95.0	(3.5)	15 316	(1 662)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**44.2**	**(3.9)**	**19 155**	**(1 181)**
Psychologie	40.7	(5.7)	19 113	(1 772)
Travail social	52.5	(6.7)	19 754	(1 712)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	43.2 E	(8.4)	18 418	(2 930)
Tous les autres programmes d'études[4]	**44.3**	**(1.0)**	**18 820**	**(351)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**59.4**	**(2.4)**	**27 030**	**(968)**
Médecins[6]	81.4	(5.2)	36 664	(2 599)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	50.7	(3.3)	23 762	(1 250)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	33 800	(3 256)
Pharmacie	55.0	(6.5)	25 620	(1 762)
Ergothérapie / Ergothérapeute	71.3	(8.5)	24 162	(2 081)
Physiothérapie / Physiothérapeute	71.2	(7.9)	26 886	(2 605)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.75

Pourcentage des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**38.3**	**(1.1)**	**18 381**	**(489)**
Programmes d'études en santé[1]	**40.1**	**(2.8)**	**22 530**	**(1 654)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	63.3	(4.5)	26 607	(2 045)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	x	...	x	...
Médecine	78.7	(8.8)	39 693	(4 318)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	39.4 E	(8.4)	20 976	(2 742)
Sciences infirmières	21.0 E	(4.0)	14 942	(1 507)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	65.6	(10.4)	10 914 E	(2 438)
Santé publique	F	...	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	42.0 E	(11.2)	21 884	(3 337)
Programmes de résidence en médecine	51.0 E	(9.2)	20 834	(3 033)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**49.7**	**(4.5)**	**21 015**	**(1 464)**
Psychologie	57.3	(7.2)	19 356	(1 228)
Psychologie clinique	x	...	x	...
Psychologie du counseling	89.5	(4.5)	19 856	(3 046)
Travail social	45.3	(4.8)	25 993	(3 292)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	15 189 E	(3 449)
Tous les autres programmes d'études[3]	**37.0**	**(1.2)**	**17 638**	**(547)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**40.3**	**(5.6)**	**26 132**	**(3 229)**
Médecins[5]	66.5	(8.3)	33 338	(4 234)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	21.9 E	(6.1)	17 529	(2 219)
Pharmacie	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	25 176 E	(4 232)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.76

Pourcentage des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**37,9**	**(0,9)**	**18 856**	**(406)**
Programmes d'études en santé[1]	**65,9**	**(3,0)**	**19 148**	**(1 328)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Médecine	87,9	(3,7)	22 202 E	(3 933)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	34,3 E	(8,6)	20 652	(2 402)
Santé publique	27,1 E	(6,2)	8 673	(1 332)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	86,2	(3,0)	18 478	(780)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**47,2**	**(1,9)**	**18 704**	**(745)**
Psychologie	47,7	(2,0)	18 950	(808)
Psychologie clinique	44,5	(5,1)	20 168	(2 529)
Psychologie du counseling	53,3 E	(9,8)	15 618	(2 161)
Travail social	54,5	(8,8)	13 785	(1 925)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	55,9	(8,4)	19 740	(2 391)
Tous les autres programmes d'études[2]	**32,5**	**(0,8)**	**18 799**	**(437)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**82,2**	**(2,8)**	**20 008**	**(1 741)**
Médecins[4]	87,0	(2,4)	20 241	(1 798)
Pharmacie	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.77

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**42.4**	**(0.5)**	**16 580**	**(193)**
Programmes d'études en santé[1]	**45.6**	**(1.3)**	**18 640**	**(546)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	16 995	(1 781)
Troubles de la communication — Sciences et services	46.6	(7.1)	26 091	(1 980)
Dentisterie	84.5	(8.4)	31 787	(3 929)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	63.1[1]	(11.1)	44 983	(6 736)
Services dentaires de soutien et professions connexes	62.8	(4.7)	12 029	(989)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	33.3[1]	(7.1)	10 325	(1 289)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	44.5[1]	(7.4)	14 047	(1 933)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	44.1[1]	(7.7)	22 722[1]	(4 116)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	64.8	(8.7)	14 397[1]	(3 727)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	54.1	(7.6)	23 337	(1 951)
Médecine	81.3	(4.4)	36 086	(2 419)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	32.2	(5.1)	17 638	(1 889)
Sciences infirmières	45.5	(2.2)	17 655	(774)
Optométrie	74.2[1]	(15.4)	38 484	(4 710)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	...	F	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	58.8	(5.5)	21 082	(1 764)
Santé publique	22.3[1]	(6.7)	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	59.8	(4.7)	21 181	(1 519)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	22.8	(2.8)	6 914	(626)
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	55.5[1]	(15.2)	31 872	(5 168)
Programmes de résidence en médecine	72.8	(4.3)	16 862	(882)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**46.3**	**(2.6)**	**18 826**	**(781)**
Psychologie	45.7	(4.4)	19 131	(1 170)
Psychologie clinique	51.8	(8.0)	18 377	(2 153)
Psychologie du counseling	70.1	(11.5)	19 259	(2 630)
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...
Travail social	49.4	(3.7)	18 781	(1 156)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	40.2[1]	(6.9)	18 155	(2 369)

Tableau 6.77

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les autres programmes d'études[4]	**41,6**	**(0,6)**	**16 083**	**(215)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**57,1**	**(2,0)**	**22 692**	**(828)**
Médecins[6]	79,1	(3,5)	31 390	(1 960)
Technologues en radiation médicale[6]	70,9 E	(11,9)	F	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	59,2 E	(13,7)	14 051	(2 329)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	67,3 E	(17,4)	F	...
Technologues de laboratoire médical[6]	53,6	(8,6)	11 613	(1 214)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	64,8	(9,5)	10 342	(1 164)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	11 160 E	(2 558)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	22 544	(3 491)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	49,4	(3,2)	21 175	(1 238)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	15 147 E	(3 161)
Infirmier auxiliaire	50,1	(6,9)	15 236	(1 465)
Pharmacie	57,0	(6,3)	23 241	(2 083)
Ergothérapie / Ergothérapeute	64,9	(8,0)	24 275	(1 909)
Physiothérapie / Physiothérapeute	72,3	(7,4)	24 746	(2 818)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.78

Pourcentage des diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**15,9**	**(0,6)**	**6 788**	**(271)**
Programmes d'études en santé[1]	**15,6**	**(1,4)**	**6 742**	**(595)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	9 200 E	(1 664)
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	20,1 E	(4,4)	9 479 E	(1 660)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	4 947 E	(910)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	10,5 E	(3,5)	5 210	(430)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	15,3 E	(4,6)	7 316	(812)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...	5 083	(504)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	4 627 E	(844)
Sciences infirmières	20,3	(3,2)	6 884 E	(1 251)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	F	...	10 937 E	(2 014)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	9,2 E	(1,9)	3 104 E	(540)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**17,8 E**	**(4,3)**	**4 280 E**	**(827)**
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	17,9 E	(4,5)	4 442 E	(918)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**15,9**	**(0,7)**	**6 924**	**(311)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**24,0**	**(3,6)**	**7 221**	**(1 100)**
Technologues en radiation médicale[6]	F	...	6 030 E	(1 172)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	F	...	5 088	(417)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	5 492	(502)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	F	...	F	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	8 425 E	(2 651)
Infirmier auxiliaire	27,1 E	(5,8)	5 056 E	(988)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.79

Pourcentage des bacheliers de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**19.2**	**(0.7)**	**10 778**	**(455)**
Programmes d'études en santé[1]	**24.3**	**(1.7)**	**19 744**	**(2 023)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Dentisterie	78.1	(12.7)	77 764 E	(23 127)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	68.5 E	(14.1)	F	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	F	...	11 099	(1 177)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	32.6 E	(10.2)	15 659 E	(4 307)
Médecine	48.1	(7.4)	37 096	(4 824)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	15.2	(1.9)	8 308	(808)
Optométrie	94.5	(3.9)	24 461 E	(6 934)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	30.0 E	(6.0)	9 988	(1 427)
Santé publique	F	...	9 581 E	(2 741)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	30.2 E	(5.3)	13 889	(1 808)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	56.7 E	(16.9)	54 913 E	(11 795)
Programmes de résidence en médecine	55.0	(8.1)	35 727	(3 471)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**17.1 E**	**(3.1)**	**8 434**	**(1 180)**
Psychologie	17.9 E	(4.7)	7 646	(1 096)
Travail social	F	...	11 340 E	(3 076)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	7 164	(1 020)
Tous les autres programmes d'études[4]	**18.9**	**(0.8)**	**9 709**	**(457)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**27.1**	**(2.3)**	**17 832**	**(1 702)**
Médecins[6]	48.6	(7.0)	36 995	(4 471)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	19.0	(2.7)	8 963	(952)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...
Pharmacie	30.0 E	(6.0)	9 988	(1 427)
Ergothérapie / Ergothérapeute	27.4 E	(9.1)	19 877	(3 095)
Physiothérapie / Physiothérapeute	35.6 E	(8.0)	11 634	(1 580)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.80

Pourcentage des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**15,5**	**(0,8)**	**14 067**	**(964)**
Programmes d'études en santé[1]	**15,2**	**(2,0)**	**23 714 E**	**(5 199)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	23,9	(3,8)	13 340	(1 357)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	x	...	x	...
Médecine	53,7 E	(17,3)	62 373	(5 186)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	9,1 E	(2,4)	4 792 E	(849)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	x	...
Santé publique	F	...	13 063 E	(2 572)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	F	...	F	...
Programmes de résidence en médecine	35,3 E	(9,1)	43 538	(4 388)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**17,7 E**	**(3,4)**	**13 161 E**	**(3 307)**
Psychologie	11,3 E	(2,8)	6 841	(869)
Psychologie clinique	x	...	x	...
Psychologie du counseling	x	...	x	...
Travail social	19,4 E	(3,8)	8 973 E	(2 359)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	23 258 E	(4 703)
Tous les autres programmes d'études[3]	**15,3**	**(0,8)**	**13 400**	**(973)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**21,4 E**	**(5,3)**	**38 267 E**	**(9 107)**
Médecins[5]	45,6 E	(11,7)	55 965	(6 219)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	F	...	3 696 E	(1 033)
Pharmacie	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.81

Pourcentage des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**18,9**	**(0,7)**	**19 289**	**(951)**
Programmes d'études en santé[1]	**37,7**	**(3,5)**	**40 590**	**(2 971)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Médecine	31,6 [E]	(9,3)	31 461	(4 850)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	54,2	(4,6)	50 248	(3 194)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**19,2**	**(1,5)**	**13 537**	**(975)**
Psychologie	19,0	(1,6)	12 784	(1 015)
Psychologie clinique	30,9	(4,6)	22 300	(3 001)
Psychologie du counseling	x	...	x	...
Travail social	x	...	x	...
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**16,1**	**(0,6)**	**12 832**	**(612)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**42,3**	**(5,3)**	**42 855**	**(3 001)**
Médecins[4]	43,6	(5,8)	43 872	(3 156)
Pharmacie	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.82

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**17,4**	**(0,4)**	**9 782**	**(271)**
Programmes d'études en santé[1]	**19,1**	**(1,0)**	**14 923**	**(1 083)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	..	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	31,1 E	(8,0)	9 347E	(1 817)
Dentisterie	72,9	(11,6)	73 219E	(19 853)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	52,8 E	(11,6)	F	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	19,2 E	(4,0)	9 571	(1 562)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	5 038E	(878)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	11,5 E	(3,2)	8 357E	(1 977)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	15,6 E	(4,4)	7 772	(960)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...	5 083	(504)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	32,8 E	(7,4)	12 993E	(2 748)
Médecine	46,3	(6,2)	39 128	(4 475)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	7,0 E	(1,9)	11 211E	(2 154)
Sciences infirmières	17,1	(1,7)	7 655	(749)
Optométrie	92,4	(4,5)	24 397E	(6 620)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	29,2 E	(5,7)	10 517	(1 182)
Santé publique	22,2 E	(7,4)	9 127E	(2 051)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	28,0	(4,4)	12 718	(1 401)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	9,6 E	(1,9)	3 485E	(586)
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	54,0 E	(15,0)	53 859E	(11 026)
Programmes de résidence en médecine	43,2	(4,2)	41 514	(3 355)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**17,4**	**(2,1)**	**8 388**	**(1 005)**
Psychologie	17,5 E	(3,4)	7 673	(846)
Psychologie clinique	25,5 E	(5,2)	22 300	(3 001)
Psychologie du counseling	x	...	x	...
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...
Travail social	17,7 E	(3,0)	7 283E	(1 479)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	16,3 E	(4,9)	12 170E	(3 925)
Tous les autres programmes d'études[4]	**17,1**	**(0,5)**	**9 094**	**(278)**

Tableau 6.82

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**26.2**	**(1.8)**	**16 701**	**(1 352)**
Médecins[6]	45.5	(4.7)	39 729	(3 456)
Technologues en radiation médicale[1]	F	...	7 640E	(2 038)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[2]	F	...	5 088	(417)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	5 492	(502)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	18.9	(2.6)	8 880	(1 066)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	8 112E	(2 023)
Infirmier auxiliaire	27.0 E	(5.8)	5 056E	(988)
Pharmacie	33.3 E	(6.6)	10 819	(1 233)
Ergothérapie / Ergothérapeute	24.6 E	(7.6)	18 605	(3 058)
Physiothérapie / Physiothérapeute	37.1 E	(7.9)	12 471	(1 613)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.83

Pourcentage des diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**33.2**	**(0.8)**	**12 483**	**(296)**
Programmes d'études en santé[1]	**33.3**	**(1.9)**	**12 196**	**(719)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	..	10 829 [E]	(2 393)
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	49.4	(5.5)	10 346	(948)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	37.6 [E]	(8.4)	9 219	(1 158)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	39.8 [E]	(8.3)	14 667 [E]	(2 542)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	31.2 [E]	(7.7)	23 867 [E]	(5 785)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	51.3 [E]	(10.2)	11 580	(985)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	27.2 [E]	(6.5)	10 934	(1 391)
Sciences infirmières	38.1	(4.0)	13 540	(1 035)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	...	F	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	25.7 [E]	(6.5)	8 794	(821)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	20.3	(2.8)	6 630	(515)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**37.3**	**(5.3)**	**17 303**	**(1 803)**
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	38.2	(5.5)	17 318	(1 955)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**33.0**	**(0.9)**	**12 290**	**(325)**

Tableau 6.83

Pourcentage des diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**37.7**	**(4.2)**	**15 526**	**(1 789)**
Technologues en radiation médicale[6]	48.1 E	(15.3)	F	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	49.4 E	(13.7)	12 639 E	(2 324)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	58.8 E	(19.3)	F	...
Technologues de laboratoire médical[6]	41.1 E	(8.6)	12 673	(1 266)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	61.7	(9.9)	10 427	(1 227)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	22 565	(2 566)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	21 134	(1 712)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	33.6 E	(8.5)	13 119 E	(2 485)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	10 936 E	(2 143)
Infirmier auxiliaire	40.0 E	(7.0)	15 724	(1 763)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.84

Pourcentage des bacheliers de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**33.7**	**(0.8)**	**19 306**	**(361)**
Programmes d'études en santé[1]	**34.8**	**(1.8)**	**24 093**	**(970)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Dentisterie	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	58.9 E	(11.8)	22 085	(3 221)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	...	11 592 E	(3 280)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	41.3 E	(11.2)	26 685	(1 410)
Médecine	40.2 E	(7.2)	35 551	(4 865)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	25 922 E	(4 637)
Sciences infirmières	34.4	(2.2)	21 520	(1 243)
Optométrie	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	35.5 E	(6.6)	27 299	(2 070)
Santé publique	F	...	15 100 E	(3 359)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	47.0	(5.6)	24 795	(2 278)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	40.0 E	(7.9)	12 250	(810)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**32.4**	**(3.6)**	**19 107**	**(1 354)**
Psychologie	30.0 E	(5.2)	19 452	(1 984)
Travail social	38.5	(5.9)	20 499	(2 113)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	31.3 E	(7.9)	16 336 E	(3 231)
Tous les autres programmes d'études[4]	**33.7**	**(0.9)**	**18 785**	**(401)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**39.4**	**(2.4)**	**26 715**	**(1 240)**
Médecins[6]	40.2 E	(6.7)	34 037	(4 548)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	37.8	(3.1)	24 639	(1 568)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...
Pharmacie	35.5 E	(6.6)	27 299	(2 070)
Ergothérapie / Ergothérapeute	55.3 E	(9.5)	24 052	(2 296)
Physiothérapie / Physiothérapeute	41.5 E	(8.4)	28 881	(4 223)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.85

Pourcentage des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**29.8**	**(1.0)**	**17 550**	**(541)**
Programmes d'études en santé[1]	**30.0**	**(2.6)**	**20 509**	**(1 720)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	44.9	(4.7)	25 379	(2 503)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	x	...	x	...
Médecine	F	...	36 429 E	(9 285)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	34.3 E	(8.3)	21 064	(3 158)
Sciences infirmières	16.9 E	(3.7)	15 548	(1 738)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	61.9 E	(10.7)	11 154 E	(2 579)
Santé publique	F	...	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	32.1 E	(9.5)	24 012	(3 558)
Programmes de résidence en médecine	19.7 E	(6.1)	18 200 E	(3 331)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**37.3**	**(4.3)**	**21 235**	**(1 622)**
Psychologie	49.4	(7.3)	19 199	(1 397)
Psychologie clinique	x	...	x	...
Psychologie du counseling	84.2	(5.8)	19 722	(3 232)
Travail social	32.3	(4.5)	25 491 E	(4 378)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	20 012 E	(5 036)
Tous les autres programmes d'études[3]	**29.0**	**(1.1)**	**16 798**	**(599)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**25.3 E**	**(4.2)**	**22 296**	**(3 103)**
Médecins[5]	25.0 E	(7.5)	30 144 E	(7 358)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	18.8 E	(6.0)	19 177	(2 264)
Pharmacie	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	23 698 E	(4 578)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.

3 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

4 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.86

Pourcentage des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**26.3**	**(0.8)**	**17 873**	**(486)**
Programmes d'études en santé[1]	**34.9**	**(4.3)**	**17 962**	**(2 071)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Médecine	62.3	(10.2)	20 738 E	(4 964)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	x	...
Santé publique	22.5 E	(5.7)	10 054	(1 222)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	35.0	(4.4)	16 719	(829)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**36.3**	**(1.9)**	**17 792**	**(875)**
Psychologie	36.3	(2.0)	17 837	(956)
Psychologie clinique	29.1	(4.8)	15 060 E	(2 991)
Psychologie du counseling	53.3 E	(9.8)	15 618	(2 161)
Travail social	45.0 E	(9.2)	13 111 E	(2 280)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	47.7 E	...	22 289	(2 377)
Tous les autres programmes d'études[2]	**23.7**	**(0.7)**	**17 871**	**(494)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**44.0**	**(6.2)**	**19 173**	**(2 871)**
Médecins[4]	47.8	(6.4)	19 173	(2 871)
Pharmacie	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.87

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**32.9**	**(0.5)**	**16 199**	**(219)**
Programmes d'études en santé[1]	**33.6**	**(1.2)**	**17 183**	**(593)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	16 994	(2 115)
Troubles de la communication — Sciences et services	33.7 E	(5.7)	24 733	(2 389)
Dentisterie	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	40 207 E	(8 510)
Services dentaires de soutien et professions connexes	50.4	(5.1)	11 746	(978)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	32.7 E	(7.1)	10 274	(1 311)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	37.7 E	(7.4)	14 311	(2 260)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	34.3 E	(7.8)	25 376 E	(4 841)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	54.0 E	(9.6)	15 741 E	(4 274)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	35.1 E	(7.9)	23 924	(1 908)
Médecine	42.3	(6.1)	32 559	(3 990)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	28.1 E	(4.8)	18 260	(2 087)
Sciences infirmières	34.8	(2.1)	17 645	(858)
Optométrie	x	...	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	F	...	F	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	38.2	(5.6)	22 420	(2 034)
Santé publique	F	...	12 160 E	(3 622)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	39.9	(4.4)	21 893	(1 904)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	20.3	(2.7)	6 560	(504)
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	31.7	(4.0)	14 994	(854)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**34.6**	**(2.5)**	**18 957**	**(896)**
Psychologie	34.5	(4.0)	19 040	(1 291)
Psychologie clinique	39.1 E	(9.5)	14 652	(1 852)
Psychologie du counseling	66.5 E	(11.4)	19 114	(2 768)
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...
Travail social	37.5	(3.5)	19 371	(1 379)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	28.1 E	(6.3)	17 283	(2 637)
Tous les autres programmes d'études[4]	**32.7**	**(0.6)**	**15 843**	**(244)**

Tableau 6.87

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à un programme de prêts aux étudiants du gouvernement			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**38.2**	**(2.0)**	**22 452**	**(1 025)**
Médecins[6]	39.5	(4.6)	28 818	(3 176)
Technologues en radiation médicale[4]	47.1 †	(15.0)	F	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	49.4 †	(13.7)	12 639 †	(2 324)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	F	...
Technologues de laboratoire médical[4]	41.6 †	(8.3)	12 196	(1 204)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	61.7	(9.9)	10 427	(1 227)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	16 038 †	(4 036)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	21 134	(1 712)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	35.7	(3.0)	21 870	(1 480)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	12 539 †	(2 455)
Infirmier auxiliaire	39.8 †	(7.0)	15 724	(1 763)
Pharmacie	33.6 †	(6.2)	26 057	(2 076)
Ergothérapie / Ergothérapeute	51.2	(8.4)	24 007	(2 089)
Physiothérapie / Physiothérapeute	40.6 †	(8.0)	27 661	(4 078)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

† à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.88

Pourcentage des diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**8,1**	**(0,5)**	**7 104**	**(399)**
Programmes d'études en santé[1]	**7,2**	**(1,0)**	**5 359**	**(551)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	F	...	7 285	(1 172)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	4 930 E	(966)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	4,5 E	(1,2)	7 282	(1 131)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	7,5	(1,8)	5 757 E	(1 220)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	F	...	9 533 E	(1 977)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	6,6	(1,7)	2 634 E	(484)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**F**	**...**	**3 008 E**	**(889)**
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	F	...	3 008 E	(889)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**8,3**	**(0,5)**	**7 534**	**(458)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**8,1 E**	**(2,0)**	**5 617 E**	**(1 201)**
Technologues en radiation médicale[6]	x	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	x	...	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	x	...	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	16,7	(4,9)	4 169 E	(721)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.89

Pourcentage des bacheliers de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**8,0**	**(0,5)**	**9 508**	**(612)**
Programmes d'études en santé[1]	**7,6**	**(1,0)**	**13 501** [E]	**(2 690)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Dentisterie	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...
Médecine	F	...	45 582 [E]	(11 218)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	5,6	(0,9)	8 085	(789)
Optométrie	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	10,5 [E]	(3,4)	6 031 [E]	(1 736)
Santé publique	F	...	6 272 [E]	(1 255)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	F	...	16 550	(1 558)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**F**	**...**	**7 083**	**(1 080)**
Psychologie	F	...	7 661 [E]	(1 462)
Travail social	F	...	6 532 [E]	(1 670)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	4 844 [E]	(1 173)
Tous les autres programmes d'études[4]	**8,3**	**(0,6)**	**9 249**	**(646)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**7,1** [E]	**(1,2)**	**15 897** [E]	**(3 823)**
Médecins[6]	F	...	45 582 [E]	(11 218)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	6,1 [E]	(1,2)	9 085	(868)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...
Pharmacie	10,5 [E]	(3,4)	6 031 [E]	(1 736)
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.90

Pourcentage des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**7,0**	**(0,5)**	**14 365**	**(1 387)**
Programmes d'études en santé[1]	**5,1**	**(0,8)**	**13 622**	**(2 021)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	10 729 E	(2 864)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	x	...	x	...
Médecine	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	F	...	4 575 E	(1 367)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**5,2 E**	**(1,2)**	**8 738 E**	**(1 591)**
Psychologie	F	...	7 792 E	(2 121)
Psychologie clinique	x	...	x	...
Psychologie du counseling	x	...	x	...
Travail social	F	...	7 718 E	(2 371)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	11 546 E	(3 036)
Tous les autres programmes d'études[3]	**7,4**	**(0,5)**	**14 835**	**(1 547)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**6,4 E**	**(1,8)**	**14 413 E**	**(4 604)**
Médecins[5]	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	x	...	x	...
Pharmacie	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.91

Pourcentage des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**7,3**	**(0,4)**	**15 399**	**(869)**
Programmes d'études en santé[1]	**6,7 E**	**(1,1)**	**26 745**	**(4 378)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Médecine	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**8,3**	**(1,0)**	**15 605**	**(1 802)**
Psychologie	7,6	(1,0)	15 733	(2 115)
Psychologie clinique	15,4 E	(3,6)	30 000	(4 916)
Psychologie du counseling	x		x	
Travail social	x	...	x	...
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**7,3**	**(0,4)**	**13 809**	**(835)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**4,1 E**	**(1,2)**	**23 285 E**	**(5 823)**
Médecins[4]	4,5 E	(1,3)	23 285 E	(5 823)
Pharmacie	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.92

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**7.9**	**(0.3)**	**9 097**	**(362)**
Programmes d'études en santé[1]	**7.1**	**(0.7)**	**9 241**	**(1 146)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	5 920 E	(1 648)
Dentisterie	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	6.8 E	(2.3)	7 652	(1 040)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	5 028 E	(929)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	...	7 778 E	(2 429)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	5.7 E	(1.9)	6 727	(884)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	13.8 E	(4.5)	14 587 E	(4 705)
Médecine	F	...	40 432 E	(10 873)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	F	...
Sciences infirmières	6.4	(0.9)	7 230	(827)
Optométrie	x	...	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	8.6 E	(2.6)	7 251 E	(1 885)
Santé publique	F	...	7 486 E	(1 634)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	F	...	13 546	(1 490)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	7.1 E	(1.7)	3 196 E	(634)
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**5.7 E**	**(1.2)**	**6 586**	**(816)**
Psychologie	F	...	8 454	(1 320)
Psychologie clinique	12.7 E	(3.5)	30 000	(4 916)
Psychologie du counseling	x	...	x	...
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...
Travail social	5.8 E	(1.8)	4 343 E	(863)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	4.2 E	(1.4)	7 112 E	(1 690)
Tous les autres programmes d'études[4]	**8.2**	**(0.3)**	**9 210**	**(397)**

Tableau 6.92

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études uniquement à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**7.3**	**(1.0)**	**12 050** [E]	**(2 429)**
Médecins[6]	F	...	41 258 [E]	(9 676)
Technologues en radiation médicale[6]	x	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	x	...	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	5.1 [E]	(0.9)	9 580	(1 226)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	6 914 [E]	(2 224)
Infirmier auxiliaire	16.6 [E]	(4.9)	4 169 [E]	(721)
Pharmacie	9.9 [E]	(3.1)	7 477 [E]	(1 998)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	16 862	(2 397)
Physiothérapie / Physiothérapeute	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[E] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.93

Pourcentage des diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à des programmes de prêts étudiants du gouvernement et à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à des programmes de prêts étudiants du gouvernement et à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**7.8**	**(0.4)**	**19 174**	**(722)**
Programmes d'études en santé[1]	**8.5**	**(1.1)**	**20 472**	**(1 791)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	13.1 E	(3.9)	23 357	(3 351)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	...	19 437	(2 865)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...	20 827	(2 563)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	12.9 E	(2.8)	23 101 E	(3 977)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	F	...	14 084 E	(4 219)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**11.0 E**	**(3.4)**	**19 646**	**(3 142)**
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	F	...	18 190 E	(3 473)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**7.6**	**(0.5)**	**18 871**	**(816)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**16.0 E**	**(3.2)**	**21 173**	**(2 301)**
Technologues en radiation médicale[6]	F	...	20 302 E	(4 009)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	F	...	13 966	(2 246)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	F	...	24 308 E	(6 015)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	F	...	19 840	(1 847)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.94

Pourcentage des bacheliers de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à des programmes de prêts étudiants du gouvernement et à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à des programmes de prêts étudiants du gouvernement et à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**11,2**	**(0,5)**	**32 220**	**(1 000)**
Programmes d'études en santé[1]	**16,7**	**(1,5)**	**53 022**	**(3 516)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...
Dentisterie	78,1	(12,7)	113 646	(17 530)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	51,9 E	(15,9)	F	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	F	...	34 077 E	(6 427)
Médecine	40,2 E	(7,4)	76 731	(6 030)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	9,6 E	(1,8)	28 757	(1 965)
Optométrie	76,2 E	(16,3)	67 437	(10 838)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	19,5 E	(5,4)	34 680	(3 454)
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	23,0 E	(4,7)	36 741	(2 483)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	92 163 E	(19 991)
Programmes de résidence en médecine	55,0	(8,1)	53 273	(5 090)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**11,8 E**	**(2,7)**	**28 322**	**(2 800)**
Psychologie	F	...	25 805	(4 209)
Travail social	F	...	29 901	(4 036)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	31 819	(3 282)
Tous les autres programmes d'études[4]	**10,5**	**(0,6)**	**29 006**	**(991)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**20,0**	**(2,2)**	**46 177**	**(2 997)**
Médecins[6]	41,2 E	(6,9)	74 684	(5 478)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	12,9 E	(2,6)	30 096	(2 098)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...
Pharmacie	19,5 E	(5,4)	34 680	(3 454)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	45 669	(6 569)
Physiothérapie / Physiothérapeute	29,7 E	(7,5)	35 067	(1 785)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.95

Pourcentage des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à des programmes de prêts étudiants du gouvernement et à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à des programmes de prêts étudiants du gouvernement et à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**8.5**	**(0.6)**	**35 124**	**(1 787)**
Programmes d'études en santé[1]	**10.1** E	**(1.8)**	**57 404** E	**(9 611)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	18.3 E	(3.4)	43 753	(2 941)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	x	...	x	...
Médecine	F	...	108 156	(5 701)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	F	...	17 485	(1 707)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	31.4 E	(9.0)	62 706	(7 524)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**12.4** E	**(3.3)**	**35 387**	**(2 397)**
Psychologie	7.9 E	(2.4)	26 777	(2 509)
Psychologie clinique	x	...	x	...
Psychologie du counseling	x	...	x	...
Travail social	13.0 E	(3.4)	36 830	(3 307)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**7.9**	**(0.7)**	**32 782**	**(1 790)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**F**	**...**	**81 168**	**(13 169)**
Médecins[5]	41.5 E	(12.3)	93 054	(10 148)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	x	...	x	...
Pharmacie	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.96

Pourcentage des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à des programmes de prêts étudiants du gouvernement et à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à des programmes de prêts étudiants du gouvernement et à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**11.6**	**(0.6)**	**42 834**	**(1 711)**
Programmes d'études en santé[1]	**31.0**	**(3.3)**	**64 087**	**(3 892)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Médecine	25.5 F	(8.5)	61 156	(5 646)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...
Sciences infirmières	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	51.1	(4.6)	70 683	(3 793)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**10.9**	**(1.2)**	**33 699**	**(1 793)**
Psychologie	11.4	(1.3)	33 310	(1 881)
Psychologie clinique	15.4 F	(3.6)	44 400	(3 951)
Psychologie du counseling	x	...	x	...
Travail social	x	...	x	...
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**8.8**	**(0.5)**	**33 317**	**(1 442)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**38.2**	**(5.0)**	**65 939**	**(3 181)**
Médecins[4]	39.1	(5.5)	67 772	(3 321)
Pharmacie	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

F à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

3 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

4 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.97

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à des programmes de prêts étudiants du gouvernement et à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à des programmes de prêts étudiants du gouvernement et à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**9.5**	**(0.3)**	**28 262**	**(631)**
Programmes d'études en santé[1]	**12.0**	**(0.8)**	**41 052**	**(2 370)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	13.0 E	(3.0)	43 753	(2 941)
Dentisterie	68.7 E	(12.5)	108 995	(16 989)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	41.3 E	(11.8)	108 947 E	(36 174)
Services dentaires de soutien et professions connexes	12.5 E	(3.6)	23 793	(3 160)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	6.8 E	(2.0)	21 338 E	(3 835)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...	21 842	(2 893)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	F	...	34 077 E	(6 427)
Médecine	39.0	(6.2)	78 799	(5 644)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	24 562 E	(5 257)
Sciences infirmières	10.6	(1.5)	25 598	(2 291)
Optométrie	74.2 E	(15.4)	66 637	(10 444)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	20.6 E	(5.6)	30 486	(2 986)
Santé publique	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	19.8 E	(3.9)	32 124	(2 834)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	F	...	14 084 E	(4 219)
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	87 973 E	(18 403)
Programmes de résidence en médecine	41.1	(4.1)	59 426	(4 435)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**11.7**	**(1.8)**	**27 713**	**(1 897)**
Psychologie	11.2 E	(2.8)	26 649	(2 978)
Psychologie clinique	12.7 E	(3.5)	44 400	(3 951)
Psychologie du counseling	x	...	x	...
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...
Travail social	11.9 E	(2.6)	25 645	(2 786)
Épidémiologie	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	34 127	(2 551)

Tableau 6.97

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui devaient de l'argent pour leurs études à des programmes de prêts étudiants du gouvernement et à des sources autres que gouvernementales et prêt moyen à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Pourcentage des diplômés qui devaient de l'argent pour leurs études à des programmes de prêts étudiants du gouvernement et à des sources autres que gouvernementales			
	%	Erreur-type	Prêt moyen ($)	Erreur-type
Tous les autres programmes d'études[4]	**8.9**	**(0.3)**	**25 949**	**(643)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**18.9**	**(1.7)**	**41 680**	**(2 699)**
Médecins[6]	39.5	(4.7)	73 461	(4 367)
Technologues en radiation médicale[6]	F	...	22 014 E	(4 843)
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	F	...	13 966	(2 246)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	13.7 E	(2.5)	27 984	(2 558)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	35 172	(732)
Infirmier auxiliaire	F	...	19 840	(1 847)
Pharmacie	23.4 E	(6.6)	31 435	(3 251)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	45 265	(6 242)
Physiothérapie / Physiothérapeute	31.7 E	(7.5)	33 049	(2 426)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.98

Diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui avaient de la difficulté à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement selon le type de programme, Canada

	Éprouvent des difficultés à rembourser les prêts étudiants du gouvernement	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**29.7**	**(1.3)**
Programmes d'études en santé[1]	**22.4**	**(2.8)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	F	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	24.4 E	(6.4)
Sciences infirmières	26.5 E	(5.4)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...
Santé publique	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	41.4 E	(7.5)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**36.8** E	**(7.9)**
Psychologie	x	...
Travail social	37.0 E	(8.4)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**30.6**	**(1.4)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**22.8** E	**(5.4)**
Technologues en radiation médicale[6]	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	F	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...
Infirmier auxiliaire	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.99

Bacheliers de la promotion de 2000 qui avaient de la difficulté à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement selon le type de programme, Canada

	Éprouvent des difficultés à rembourser les prêts étudiants du gouvernement	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**24**	**(1.1)**
Programmes d'études en santé[1]	**14**	**(1.9)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...
Dentisterie	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...
Médecine	F	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...
Sciences infirmières	16 E	(2.9)
Optométrie	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...
Santé publique	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	17 E	(5.4)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	...
Diététique et nutrition clinique	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**27 E**	**(4.7)**
Psychologie	22 E	(6.8)
Travail social	33 E	(7.4)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**25**	**(1.3)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**16**	**(2.6)**
Médecins[6]	F	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	17 E	(3.6)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...
Pharmacie	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.100

Titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 qui avaient de la difficulté à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement selon le type de programme, Canada

	Éprouvent des difficultés à rembourser les prêts étudiants du gouvernement	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**20,2**	**(1,6)**
Programmes d'études en santé[1]	**16,6**	**(2,7)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	20,4 E	(4,4)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	x	...
Médecine	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...
Sciences infirmières	25,3 E	(8,0)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...
Santé publique	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	40,1 E	(11,8)
Programmes de résidence en médecine	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**36,4 F**	**(7,4)**
Psychologie	36,7 E	(11,8)
Psychologie clinique	x	...
Psychologie du counseling	x	...
Travail social	45,5 E	(7,8)
Épidémiologie	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**18,3**	**(1,5)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**15,4 E**	**(4,7)**
Médecins[5]	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	x	...
Pharmacie	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.101

Titulaires de doctorat de la promotion de 2000 qui avaient de la difficulté à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement selon le type de programme, Canada

	Éprouvent des difficultés à rembourser les prêts étudiants du gouvernement	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**17,0**	**(1,1)**
Programmes d'études en santé[1]	**F**	**...**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...
Médecine	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...
Sciences infirmières	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...
Santé publique	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**13,1**	**(1,8)**
Psychologie	14,5	(2,0)
Psychologie clinique	x	...
Psychologie du counseling	x	...
Travail social	x	...
Épidémiologie	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**21,3**	**(1,3)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**x**	**...**
Médecins[4]	x	...
Pharmacie	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

! à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.102

Diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui avaient de la difficulté à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement selon le type de programme, Canada

	Éprouvent des difficultés à rembourser les prêts étudiants du gouvernement	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**25,7**	**(0,8)**
Programmes d'études en santé[1]	**18,1**	**(1,6)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	21,3 E	(4,4)
Dentisterie	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	F	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...
Médecine	F	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	16,7 E	(4,4)
Sciences infirmières	21,1	(2,9)
Optométrie	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	F	...
Santé publique	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	17,7 E	(4,4)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	42,4 E	(7,4)
Diététique et nutrition clinique	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**30,3**	**(3,5)**
Psychologie	26,2 E	(5,7)
Psychologie clinique	x	...
Psychologie du counseling	F	...
Psychologie clinique de l'enfant	x	...
Travail social	36,4	(5,1)
Épidémiologie	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...

Tableau 6.102

Diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui avaient de la difficulté à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement selon le type de programme, Canada (fin)

	Éprouvent des difficultés à rembourser les prêts étudiants du gouvernement	
	%	Erreur-type
Tous les autres programmes d'études[4]	**26,4**	**(0,9)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**17,7**	**(2,3)**
Médecins[6]	13,1 E	(4,2)
Technologues en radiation médicale[6]	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	21,2 E	(4,1)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...
Infirmier auxiliaire	F	...
Pharmacie	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Epidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.103

Prévision de remboursement des prêts étudiants du gouvernement chez les diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui avaient une dette dans le cadre des prêts étudiants du gouvernement à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	A remboursé ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement plus de cinq ans après l'obtention du diplôme	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**17.9**	**(1.0)**	**19.0**	**(1.0)**	**40.2**	**(1.3)**
Programmes d'études en santé[1]	**20.2**	**(2.7)**	**23.0**	**(2.8)**	**35.1**	**(3.1)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	21.8 E	(6.2)	32.8 E	(7.2)	27.0 E	(6.5)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	F	...	65.6 E	(11.6)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	...	x	...	60.3 E	(11.2)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...	F	...	43.0 E	(13.0)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...	x	...	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...	31.3 E	(8.7)
Sciences infirmières	21.0 E	(5.4)	27.4 E	(5.5)	32.6 E	(5.5)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...	x	...	41.4 E	(13.0)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	16.3 E	(4.2)	F	...	21.3 E	(5.5)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**F**	**...**	**F**	**...**	**60.8**	**(7.7)**
Psychologie	x	...	x	...	x	...
Travail social	F	...	F	...	59.6	(8.1)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**18.2**	**(1.1)**	**19.1**	**(1.1)**	**40.0**	**(1.5)**

Tableau 6.103

Prévision de remboursement des prêts étudiants du gouvernement chez les diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui avaient une dette dans le cadre des prêts étudiants du gouvernement à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	A remboursé ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement plus de cinq ans après l'obtention du diplôme	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**21,3** [E]	**(5,3)**	**20,9** [E]	**(5,2)**	**37,5**	**(6,1)**
Technologues en radiation médicale[6]	x	...	x	...	F	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	F	...	x	...	46,7 [E]	(13,0)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...	55,6 [E]	(14,5)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...	F	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	x	...	39,6 [E]	(12,4)	F	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	F	...	F	...	34,3 [E]	(10,4)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Tableau 6.104

Prévision de remboursement des prêts étudiants du gouvernement chez les bacheliers de la promotion de 2000 qui avaient une dette dans le cadre des prêts étudiants du gouvernement à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	A remboursé ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement plus de cinq ans après l'obtention du diplôme	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**22,0**	**(1,1)**	**14,5**	**(0,9)**	**43,9**	**(1,3)**
Programmes d'études en santé[1]	**24,2**	**(2,4)**	**13,0**	**(1,8)**	**45,5**	**(2,8)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...	x	...
Dentisterie	x	...	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	F	...	F	...	F	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...	82,7	(10,2)
Médecine	26,2 E	(7,7)	F	...	35,3 E	(8,1)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...	100,0	(0,0)
Sciences infirmières	16,4	(2,7)	13,9 E	(2,4)	50,5	(3,8)
Optométrie	x	...	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	31,2 E	(9,2)	F	...	41,1 E	(9,4)
Santé publique	x	...	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	28,4 E	(6,6)	F	...	44,5	(6,7)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	...	x	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	29,4 E	(8,0)	x	...	47,1 E	(8,8)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**21,0 E**	**(5,3)**	**18,2 E**	**(4,8)**	**42,8**	**(5,5)**
Psychologie	30,2 E	(9,0)	F	...	43,2 E	(8,6)
Travail social	F	...	F	...	51,3 E	(8,6)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	F	...	F	...

Tableau 6.104

Prévision de remboursement des prêts étudiants du gouvernement chez les bacheliers de la promotion de 2000 qui avaient une dette dans le cadre des prêts étudiants du gouvernement à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	A remboursé ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement plus de cinq ans après l'obtention du diplôme	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les autres programmes d'études[4]	**21,8**	**(1,2)**	**14,3**	**(1,0)**	**43,8**	**(1,4)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**22,1**	**(2,9)**	**14,3**	**(2,3)**	**45,1**	**(3,3)**
Médecins[6]	26,4 E	(7,2)	F	...	36,1 E	(7,6)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	13,4 E	(3,2)	14,6 E	(3,0)	51,8	(4,7)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...	x	...
Pharmacie	31,2 E	(9,2)	F	...	41,1 E	(9,4)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	x	...	30,4 E	(9,2)
Physiothérapie / Physiothérapeute	34,8 E	(10,0)	F	...	50,0 E	(10,2)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.105

Prévision de remboursement des prêts étudiants du gouvernement chez les titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 qui avaient une dette dans le cadre des prêts étudiants du gouvernement à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	A remboursé ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement plus de cinq ans après l'obtention du diplôme	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**27,6**	**(1,6)**	**14,4**	**(1,4)**	**41,9**	**(1,8)**
Programmes d'études en santé[1]	**24,6**	**(3,6)**	**21,0 E**	**(5,3)**	**36,0**	**(4,4)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	29,0 E	(5,5)	9,4 E	(3,1)	43,5	(6,1)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...	x	...
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	x	...	x	...	x	...
Médecine	x	...	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...	48,6 E	(14,5)
Sciences infirmières	F	...	31,0 E	(9,0)	40,5 E	(11,2)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...	36,2 E	(11,1)	x	...
Programmes de résidence en médecine	54,5 E	(12,4)	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**19,4 E**	**(4,1)**	**F**	**...**	**49,0**	**(7,0)**
Psychologie	21,5 E	(6,1)	F	...	43,8 E	(9,3)
Psychologie clinique	x	...	x	...	x	...
Psychologie du counseling	x	...	x	...	F	...
Travail social	20,0 E	(6,1)	F	...	64,8	(7,3)
Épidémiologie	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...	F	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**29,0**	**(1,8)**	**13,8**	**(1,5)**	**41,5**	**(2,0)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**27,7 E**	**(6,8)**	**F**	**...**	**20,8 E**	**(6,9)**
Médecins[5]	F	...	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	x	...	x	...	x	...
Pharmacie	x	...	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.106

Prévision de remboursement des prêts étudiants du gouvernement chez les titulaires de doctorat de la promotion de 2000 qui avaient une dette dans le cadre des prêts étudiants du gouvernement à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	A remboursé ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement plus de cinq ans après l'obtention du diplôme	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**29.2**	**(1.7)**	**15.7**	**(1.1)**	**38.8**	**(1.5)**
Programmes d'études en santé[1]	**27.4 E**	**(6.6)**	**14.0 E**	**(2.8)**	**39.7**	**(5.1)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...	x	...
Médecine	x	...	x	...	F	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...	x	...
Sciences infirmières	x	...	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	29.9	(4.7)	13.6 E	(3.4)	38.3	(5.0)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**37.9**	**(2.9)**	**12.3 E**	**(2.1)**	**38.7**	**(3.0)**
Psychologie	37.8	(3.0)	11.9 E	(2.3)	39.5	(3.2)
Psychologie clinique	48.5	(7.8)	x	...	x	...
Psychologie du counseling	x	...	x	...	x	...
Travail social	x	...	x	...	x	...
Épidémiologie	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**28.0**	**(1.4)**	**16.8**	**(1.3)**	**38.6**	**(1.6)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**31.8 E**	**(8.4)**	**14.7 E**	**(3.5)**	**31.8 E**	**(5.3)**
Médecins[4]	31.9 E	(8.6)	13.2 E	(3.5)	32.6 E	(5.5)
Pharmacie	x		x		x	

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.107

Prévision de remboursement des prêts étudiants du gouvernement chez les diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui avaient une dette dans le cadre des prêts étudiants du gouvernement à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	A remboursé ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement plus de cinq ans après l'obtention du diplôme	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**21.1**	**(0.7)**	**16.3**	**(0.6)**	**42.1**	**(0.8)**
Programmes d'études en santé[1]	**22.4**	**(1.7)**	**18.5**	**(1.6)**	**39.6**	**(1.9)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	27.7[E]	(5.3)	9.0[E]	(2.9)	44.2	(6.0)
Dentisterie	x	...	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...	x	...	50.3[E]	(16.0)
Services dentaires de soutien et professions connexes	21.0[E]	(5.5)	34.7[E]	(6.9)	27.1[E]	(5.9)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...	F	...	66.2	(10.9)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	20.7[E]	(6.7)	x	...	55.1[E]	(10.5)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...	F	...	49.3[E]	(12.7)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...	x	...	42.3[E]	(12.8)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...	77.9	(10.3)
Médecine	27.1[E]	(6.6)	F	...	31.9[E]	(6.5)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	17.2[E]	(5.6)	x	...	53.7	(7.9)
Sciences infirmières	18.8	(2.9)	20.7	(2.9)	41.8	(3.3)
Optométrie	x	...	x	...	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	29.3[E]	(7.3)	F	...	35.4[E]	(7.5)
Santé publique	F	...	x	...	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	27.1[E]	(5.6)	18.2[E]	(5.2)	43.4	(5.7)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	16.0[E]	(4.1)	F	...	20.9[E]	(5.4)
Diététique et nutrition clinique	x	...	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...	F	...
Programmes de résidence en médecine	27.9	(3.9)	15.9[E]	(3.6)	39.9	(4.8)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**17.1[E]**	**(3.1)**	**13.5[E]**	**(2.9)**	**48.2**	**(3.9)**
Psychologie	27.4[E]	(6.1)	F	...	43.6	(6.1)
Psychologie clinique	34.4[E]	(10.9)	x	...	48.7[E]	(15.1)
Psychologie du counseling	x	...	x	...	48.2[E]	(14.7)
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...	x	...
Travail social	8.4[E]	(1.8)	F	...	57.1	(5.3)
Épidémiologie	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	F	...	34.8[E]	(10.6)

Tableau 6.107

Prévision de remboursement des prêts étudiants du gouvernement chez les diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui avaient une dette dans le cadre des prêts étudiants du gouvernement à l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	A remboursé ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement dans un délai de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme		Prévoit rembourser ses prêts étudiants du gouvernement plus de cinq ans après l'obtention du diplôme	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les autres programmes d'études[4]	**21.2**	**(0.8)**	**16.2**	**(0.7)**	**41.9**	**(0.9)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**22.5**	**(2.5)**	**17.1**	**(2.2)**	**41.1**	**(2.8)**
Médecins[6]	27.3 †	(5.1)	12.2 †	(3.3)	33.8	(5.1)
Technologues en radiation médicale[6]	x	...	x	...	F	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	F	...	x	...	44.4 †	(12.6)
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...	55.6 †	(14.5)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...	x	...	F	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	13.7 †	(3.2)	21.5 †	(4.2)	46.5	(4.7)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...	x	...	F	...
Infirmier auxiliaire	F	...	F	...	34.3 †	(10.4)
Pharmacie	28.0 †	(8.5)	F	...	34.8 †	(8.8)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	F	...	29.4 †	(8.1)
Physiothérapie / Physiothérapeute	39.4 †	(9.8)	F	...	46.9 †	(9.7)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

† à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

3 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.

4 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

5 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).

6 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.108

Diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui choisiraient le même type de programme s'ils avaient le choix selon le type de programme, Canada

	Choisiraient le même type de programme	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**75.8**	**(0.6)**
Programmes d'études en santé[1]	**78.9**	**(1.5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	83.9	(8.7)
Troubles de la communication — Sciences et services	89.9	(6.8)
Services dentaires de soutien et professions connexes	68.2	(4.6)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	74.6	(7.0)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	85.1	(3.9)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	77.1	(6.2)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	71.5	(9.0)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	91.6	(6.0)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	68.2	(10.3)
Sciences infirmières	85.7	(2.6)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	91.0	(6.3)
Santé publique	73.1 E	(19.6)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	65.0	(8.8)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	80.6	(2.5)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	..
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**80.0**	**(3.6)**
Psychologie	92.4	(7.6)
Travail social	80.6	(3.7)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	71.5 E	(14.3)
Tous les autres programmes d'études[4]	**75.0**	**(0.7)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**83.8**	**(2.7)**
Technologues en radiation médicale[6]	94.2	(2.5)
Technologue en médecine nucléaire	x	..
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	91.3	(4.8)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	93.8	(3.5)
Technologues de laboratoire médical[6]	69.9	(8.3)
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)
Technicien de laboratoire médical / clinique	67.9	(10.3)
Technologue médical : Technologue de laboratoire clinique	F	..
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	..
Assistant de laboratoire médical / clinique	79.9	(12.0)
Sciences infirmières : Infirmier autorisé	83.9	(5.4)
Sciences infirmières — Psychiatrie : Santé mentale	64.8 E	(15.8)
Infirmier auxiliaire	88.9	(3.4)

.. n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.109

Bacheliers de la promotion de 2000 qui choisiraient le même type de programme s'ils avaient le choix selon le type de programme, Canada

	Choisiraient le même type de programme	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**77.4**	**(0.6)**
Programmes d'études en santé[1]	**82.9**	**(1.2)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	84.6	(8.8)
Troubles de la communication — Sciences et services	93.9	(5.7)
Dentisterie	F	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	85.2	(10.5)
Services dentaires de soutien et professions connexes	67.5 E	(13.7)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	77.9	(8.2)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	89.0	(6.1)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	82.4 E	(13.8)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	74.8	(9.2)
Médecine	93.2	(2.8)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	75.3	(8.6)
Sciences infirmières	79.2	(1.7)
Optométrie	F	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	88.1	(3.4)
Santé publique	79.0	(7.7)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	88.7	(3.0)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	88.3	(9.0)
Diététique et nutrition clinique	67.8	(11.2)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	85.3	(13.3)
Programmes de résidence en médecine dentaire	90.7	(6.2)
Programmes de résidence en médecine	87.5	(4.9)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**72.5**	**(2.4)**
Psychologie	68.5	(3.3)
Travail social	78.8	(4.8)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	78.6	(4.1)
Tous les autres programmes d'études[4]	**77.5**	**(0.6)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**85.0**	**(1.5)**
Médecins[6]	92.9	(2.6)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	79.2	(2.3)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	87.6	(5.6)
Pharmacie	88.1	(3.4)
Ergothérapie / Ergothérapeute	88.1	(4.8)
Physiothérapie / Physiothérapeute	96.3	(1.5)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.110

Titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 qui choisiraient le même type de programme s'ils avaient le choix selon le type de programme, Canada

	Choisiraient le même type de programme	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**85,4**	**(0,7)**
Programmes d'études en santé[1]	**86,7**	**(1,5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	92,2	(2,7)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	90,6	(6,3)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	85,0	(6,0)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	76,5	(4,8)
Médecine	83,9	(6,0)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	94,1	(3,3)
Sciences infirmières	81,9	(3,3)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	88,9	(7,5)
Santé publique	68,6	(4,6)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	91,5	(4,3)
Programmes de résidence en médecine	74,5	(10,4)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**85,7**	**(3,0)**
Psychologie	82,4	(5,1)
Psychologie clinique	x	...
Psychologie du counseling	F	...
Travail social	86,6	(3,0)
Épidémiologie	F	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	93,7	(3,0)
Tous les autres programmes d'études[3]	**85,3**	**(0,8)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**84,1**	**(3,1)**
Médecins[5]	80,6	(5,7)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	83,4	(5,0)
Pharmacie	F	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	91,5	(5,4)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

! à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.111

Titulaires de doctorat de la promotion de 2000 qui choisiraient le même type de programme s'ils avaient le choix selon le type de programme, Canada

	Choisiraient le même type de programme	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**84.1**	**(0.6)**
Programmes d'études en santé[1]	**93.0**	**(1.3)**
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	F	...
Médecine	97.5	(1.6)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...
Sciences infirmières	F	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	93.3	(4.7)
Santé publique	86.2	(3.9)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	100.0	(0.0)
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...
Programmes de résidence en médecine	92.1	(2.2)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**85.8**	**(1.3)**
Psychologie	85.2	(1.4)
Psychologie clinique	85.0	(3.5)
Psychologie du counseling	91.9	(5.6)
Travail social	93.2	(3.6)
Épidémiologie	100.0	(0.0)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	82.3	(6.5)
Tous les autres programmes d'études[2]	**82.1**	**(0.7)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**95.6**	**(1.3)**
Médecins[4]	95.4	(1.4)
Pharmacie	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

! à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 6.112

Diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui choisiraient le même type de programme s'ils avaient le choix selon le type de programme, Canada

	Choisiraient le même type de programme	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**77.8**	**(0.4)**
Programmes d'études en santé[1]	**81.2**	**(0.9)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	84.7	(5.9)
Troubles de la communication — Sciences et services	91.6	(2.3)
Dentisterie	88.7	(6.3)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	87.2	(7.7)
Services dentaires de soutien et professions connexes	68.2	(4.4)
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	76.1	(5.8)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	85.8	(3.4)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	77.6	(5.7)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	74.2	(8.3)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	79.2	(5.5)
Médecine	93.0	(2.1)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	75.9	(5.9)
Sciences infirmières	82.3	(1.4)
Optométrie	98.1	(1.7)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	91.1	(6.3)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	89.1	(2.8)
Santé publique	80.6	(5.6)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	81.4	(3.7)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	80.8	(2.5)
Diététique et nutrition clinique	51.1 [E]	(16.0)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	84.9	(9.4)
Programmes de résidence en médecine dentaire	92.3	(5.1)
Programmes de résidence en médecine	86.3	(3.4)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**76.0**	**(1.7)**
Psychologie	71.4	(2.8)
Psychologie clinique	71.0	(10.6)
Psychologie du counseling	86.7	(10.2)
Psychologie clinique de l'enfant	x	
Travail social	80.8	(2.6)
Épidémiologie	F	
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	79.6	(3.6)
Tous les autres programmes d'études[4]	**77.5**	**(0.4)**

Tableau 6.112

Diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui choisiraient le même type de programme s'ils avaient le choix selon le type de programme, Canada (fin)

	Choisiraient le même type de programme	
	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**84.9**	**(1.3)**
Médecins[6]	91.4	(1.8)
Technologues en radiation médicale[4]	92.8	(3.0)
Technologue en médecine nucléaire	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	84.4	(7.6)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	94.0	(3.3)
Technologues de laboratoire médical[4]	71.2	(8.1)
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)
Technicien de laboratoire médical / clinique	67.9	(10.3)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	69.5 E	(20.8)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	79.9	(12.0)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	80.7	(2.2)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	68.5 E	(13.6)
Infirmier auxiliaire	89.0	(3.4)
Pharmacie	89.4	(3.0)
Ergothérapie / Ergothérapeute	88.8	(4.0)
Physiothérapie / Physiothérapeute	95.7	(1.6)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

7. Activités après les études

La présente section s'appuie sur les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) pour examiner les transitions sur le marché du travail des diplômés des programmes d'études en santé, y compris le travail, les gains et la poursuite d'études supplémentaires. Elle est axée sur les résultats à court terme (environ deux ans après l'obtention du diplôme en 2000) comme mesure des transitions que vivent les diplômés. Pour plus de renseignements sur l'Enquête nationale auprès des diplômés, se reporter à « Sources de données et méthodologie » à la section 6.1 et à l'annexe 1.

7.1 Poursuite d'études supplémentaires (y compris les études supérieures) après l'achèvement d'un programme d'études en santé

Les études supérieures peuvent procurer des avantages considérables sur le marché du travail, particulièrement lorsque les conditions d'accès à la profession exigent des niveaux plus élevés de scolarité. Dans certains cas, toutefois, les diplômés en santé qui poursuivent des études supplémentaires peuvent représenter une perte à court ou à long terme sur le plan de l'offre de praticiens qui dispensent des soins de santé directs, lorsque soit ils n'entrent pas dans les professions de la santé en général, soit se dirigent vers l'enseignement, la recherche ou les travaux stratégiques. Ainsi, la connaissance du niveau de poursuite d'études supplémentaires devient un élément d'information important aux fins du recrutement et du maintien en poste dans les professions de la santé.

Les diplômés des programmes d'études en santé sont généralement moins susceptibles de poursuivre des études supplémentaires que l'ensemble des diplômés

De nombreux diplômés ont fait certaines études postsecondaires avant de s'inscrire à leur programme d'études actuel et bon nombre de ceux qui l'achèvent et qui obtiennent un grade ou un diplôme suivent ensuite d'autres programmes. Toutefois, sauf pour les diplômés en santé au niveau du doctorat, les diplômés des programmes d'études en santé en général sont moins susceptibles de poursuivre des études supplémentaires après l'obtention du diplôme, comparativement aux diplômés de tous les programmes. Au niveau collégial, environ 20 % des diplômés en santé poursuivent des études supplémentaires, comparativement à 25 % de ceux de tous les programmes collégiaux. Au niveau du baccalauréat, c'est le cas d'environ 25 % des diplômés en santé, comparativement à environ 40 % de tous les diplômés au niveau du baccalauréat. Enfin, environ 20 % des diplômés en santé au niveau de la maîtrise poursuivent des études supplémentaires, comparativement à 30 % de tous les diplômés à ce niveau. Ces résultats peuvent être attribuables en partie au fait que les diplômés des programmes d'études en santé en général sont plus

susceptibles d'avoir fait certaines études postsecondaires avant de s'inscrire à leur programme d'études actuel. En deuxième lieu, ils peuvent tenir au fait que de nombreux programmes d'études en santé sont axés sur la profession, de sorte que les études supplémentaires ne sont peut-être pas considérées comme étant nécessaires pour obtenir un emploi après l'obtention du diplôme.

Toutefois, on observe des différences entre les diplômés des divers programmes d'études en santé et les diplômés de tous les programmes d'études en santé. Notamment, au niveau tant collégial que du baccalauréat, les diplômés des services de santé / services paramédicaux / sciences de la santé, général, étaient les plus susceptibles de poursuivre des études supplémentaires. De façon générale, les programmes dans cette catégorie préparent soit à l'entrée dans des programmes de formation spécialisés, soit à diverses concentrations dans le domaine des services paramédicaux; ainsi, la nature même des programmes dans cette catégorie explique pourquoi de nombreux diplômés de ce programme poursuivent des études supplémentaires.

Au niveau du baccalauréat, les diplômés dans la catégorie troubles de la communication - sciences et services sont également plus susceptibles de poursuivre des études supplémentaires, tandis que les diplômés dans la catégorie des professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique sont les moins susceptibles de poursuivre d'autres études. La proportion plus élevée des diplômés dans la catégorie troubles de la communication - sciences et services qui poursuivent d'autres études est probablement attribuable au fait que les audiologistes et les orthophonistes ont besoin d'une maîtrise pour travailler dans leur profession et que ceux qui veulent faire des recherches sur les troubles de la communication ont besoin soit d'une maîtrise, soit d'un doctorat (tableaux 7.1 à 7.5).

7.2 Résultats sur le marché du travail des diplômés des programmes d'études en santé

Les résultats à court terme des diplômés en santé sur le marché du travail peuvent indiquer si ces derniers continueront d'exercer leur profession à long terme. Ainsi, les renseignements sur les résultats à court terme des diplômés peuvent fournir d'importants résultats aux fins du recrutement et du maintien en poste.

La **poursuite d'études supplémentaires** après l'obtention du diplôme a une incidence sur les résultats sur le marché du travail des diplômés deux ans après l'obtention du diplôme. Les diplômés qui achèvent des études supplémentaires peuvent avoir un niveau plus élevé de scolarité que celui obtenu en 2000 et donc des expériences sur le marché du travail différentes de celles des diplômés du même niveau en 2000 qui ne poursuivent pas d'études supplémentaires. En même temps, toutefois, les diplômés qui poursuivent d'autres études, qu'ils les aient achevées ou non, n'ont peut-être pas été sur le marché du travail aussi longtemps que ceux qui ne poursuivent pas d'autres études et qui peuvent encore être inscrits à un programme d'études. Enfin, les diplômés qui sont encore inscrits à un programme d'études deux ans après l'obtention du diplôme peuvent travailler ou ne pas travailler, ou chercher ou ne pas chercher du travail. Par conséquent, cette poursuite d'études peut avoir une incidence sur les résultats de ces diplômés, qui peuvent ne pas être comparables aux résultats des diplômés de mêmes niveaux d'études de la promotion de

2000. Pour ces raisons, tous les diplômés qui ont poursuivi des études supplémentaires après l'obtention du diplôme en 2000 sont exclus de l'analyse des résultats sur le marché du travail. Par conséquent, la présente analyse porte sur les transitions directes sur le marché du travail des diplômés qui entrent dans la population active sans poursuivre d'autres études.

À la plupart des niveaux de scolarité, les diplômés des programmes d'études en santé sont plus susceptibles d'être employés et d'occuper un poste à temps plein

À tous les niveaux de scolarité sauf le doctorat, les diplômés en santé sont légèrement plus susceptibles d'être employés deux ans après l'obtention du diplôme que leurs homologues d'autres programmes. Environ 90 % des diplômés de tous les programmes au niveau collégial, du baccalauréat et de la maîtrise sont employés deux ans après l'obtention du diplôme, comparativement à 94 %, 98 % et 96 %, respectivement, des diplômés des programmes d'études en santé.

Avec 74%, les diplômés au niveau collégial sont moins susceptibles que leurs homologues dans tous les programmes d'occuper un poste à temps plein (au moins 30 heures de travail par semaine). La situation est inversée pour les diplômés au niveau du baccalauréat et du doctorat, où environ neuf diplômés en santé sur 10 occupent un poste à temps plein comparativement à huit sur 10 pour les diplômés en général. Au niveau de la maîtrise, toutefois, les diplômés en santé ne sont pas plus susceptibles que les diplômés en général de travailler au moins 30 heures par semaine (84 % respectivement) (graphique 7.1 et tableaux 7.6 à 7.15).

Graphique 7.1

De façon générale, les diplômés des programmes d'études en santé sont plus susceptibles d'être employés et d'occuper des postes à temps plein

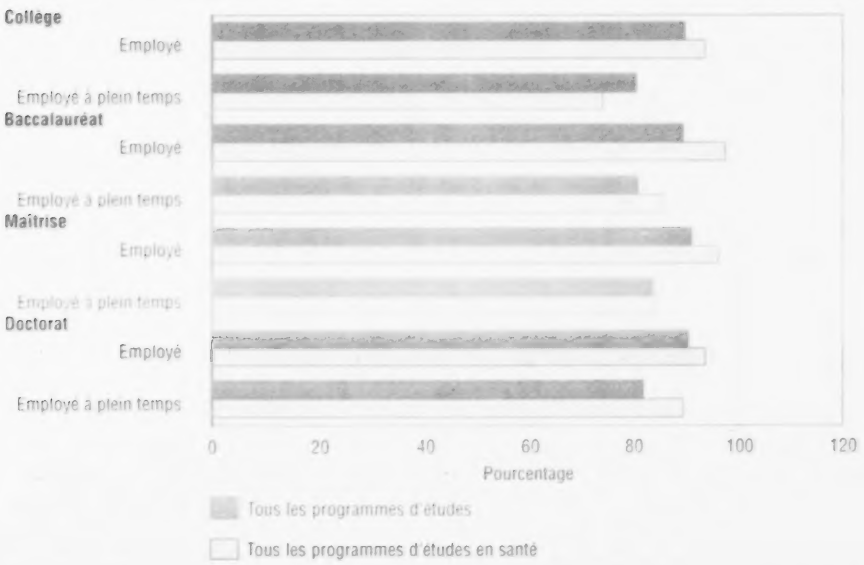

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000), Statistique Canada.

La plupart des diplômés des programmes d'études en santé au niveau collégial et du baccalauréat travaillent dans des professions de la santé

Il est très important également de savoir si les diplômés des programmes d'études en santé finissent réellement par travailler dans des professions de la santé. Environ les trois quarts des diplômés en santé au niveau collégial et 83 % diplômés en santé au niveau du baccalauréat exercent une profession de la santé deux ans après l'obtention du diplôme. De plus faibles proportions de diplômés de certains programmes d'études en santé, comme ceux au niveau collégial et du baccalauréat dans les services en santé mentale et sociale et professions connexes et les diplômés au niveau du baccalauréat dans les programmes de santé publique, travaillent dans des professions de la santé. Cela tient en partie aux domaines eux-mêmes. Par exemple, les programmes de services en santé mentale et sociale fournissent une formation en de nombreux types de counselling, comme le counseling en toxicomanie, les services de santé communautaires, le counseling pastoral, la consultation matrimoniale et la consultation génétique. Bon nombre de ces professions ne sont pas classées dans le « Secteur de la santé » selon la Classification nationale des professions pour statistiques (CNPS); elles sont classées principalement dans le groupe « Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion ». En fait, près des trois quarts des diplômés au niveau du baccalauréat et environ la moitié des diplômés au niveau collégial de ces programmes travaillent dans les professions qui sont classées dans ce groupe.

De plus, les programmes de santé publique comprennent divers programmes tels que l'hygiène du milieu, la physique médicale, la santé au travail et l'hygiène industrielle, l'éducation et la promotion en matière de santé publique, la santé communautaire et la médecine préventive, la santé de la mère et de l'enfant, la santé publique internationale / santé internationale et l'administration des services de santé. Comme dans le cas des professions du domaine de la santé mentale, ce type de formation ne mène pas toujours aux professions traditionnelles visées par la classification des professions dans le secteur de la santé (CNP-S). En fait, 40 % des diplômés de ces programmes travaillent dans des professions en sciences naturelles et appliquées et professions connexes, comparativement à 20 % dans les professions du domaine de la santé.

En outre, de plus faibles proportions de diplômés des programmes d'études en santé au niveau de la maîtrise et du doctorat travaillent dans des professions de la santé deux ans après l'obtention du diplôme (environ trois sur cinq, comparativement à quatre sur cinq pour les niveaux inférieurs d'études). Environ 20 % de ces diplômés exercent une profession dans la catégorie « Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion », ce qui indique que des niveaux supérieurs d'études peuvent mener à divers types de professions, du fait d'être axés sur la recherche, la consultation ou les travaux stratégiques et de programme ainsi que sur l'enseignement (tableaux 7.16 à 7.20).

Deux ans après l'obtention du diplôme, la plupart des diplômés des programmes d'études en santé gagnent plus que l'ensemble des diplômés

Sauf pour les diplômés au niveau de la maîtrise, les diplômés en santé gagnaient davantage deux ans après l'obtention du diplôme que les diplômés de tous les programmes. En outre, dans le cas tant des diplômés en santé que de l'ensemble des diplômés, les gains augmentaient avec le niveau d'études. Les gains médians des diplômés en santé au niveau collégial étaient de 33 000 $ par an, comparativement à 31 000 $ pour les diplômés au niveau collégial de tous les programmes. Au niveau du baccalauréat, les diplômés en santé gagnaient environ 47 000 $, comparativement à 39 000 $ pour tous les diplômés. Les diplômés de tous les programmes y compris les programmes d'études en santé au niveau de la maîtrise avaient des gains annuels de 52 000 $ à 55 000 $. Enfin, les diplômés en santé au niveau du doctorat gagnaient 70 000 $, comparativement à 56 000 $ pour les diplômés de tous les programmes (graphique 7.2 et tableaux 7.21 à 7.25).

Graphique 7.2

Les diplômés des programmes d'études en santé travaillant à plein temps gagnent généralement plus deux ans après l'obtention du diplôme

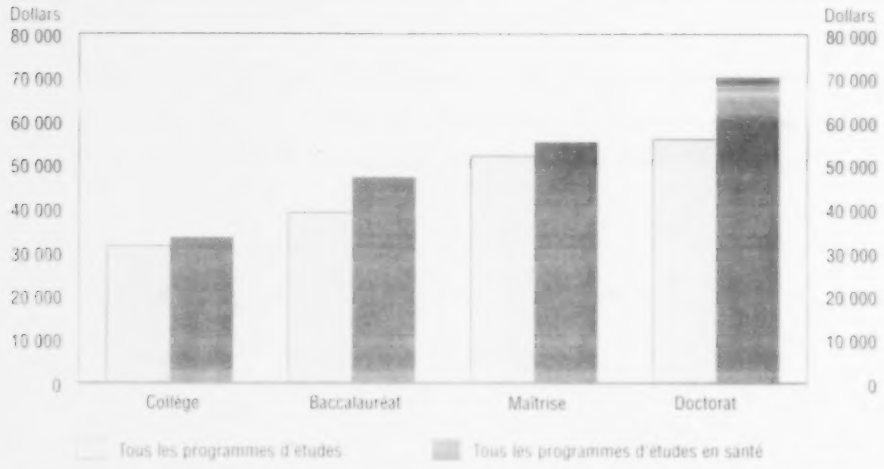

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000), Statistique Canada

Les **renseignements sur les gains** portent sur ceux des diplômés travaillant à plein temps qui n'ont pas poursuivi ni achevé d'études supplémentaires. Ils sont calculés d'après les traitements et salaires des diplômés qui travaillaient à plein temps (30 heures ou plus) durant la semaine précédant l'enquête et supposent que ces derniers ont travaillé toute l'année.

L'analyse des gains utilise les médianes pour présenter les gains typiques des diplômés. Les « gains médians » correspondent au montant qui divise les 50 % des diplômés aux gains supérieurs des 50 % des diplômés aux gains inférieurs.

Les diplômés des programmes d'études en santé au niveau universitaire ne sont pas plus susceptibles d'occuper plus d'un emploi

Selon la croyance courante, les nouveaux diplômés occupent souvent plus d'un emploi afin de joindre les deux bouts parce qu'ils ne peuvent trouver un travail permanent à plein temps. Cela est particulièrement vrai, semble-t-il, pour les professions du domaine de la santé. Dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés, on demande aux diplômés s'ils occupent plus d'un emploi durant la semaine qui précède l'interview.

Dans l'ensemble, selon le niveau d'études, les diplômés de tous les programmes sont tout aussi susceptibles que les diplômés en santé d'occuper plus d'un emploi environ deux ans après l'obtention du diplôme. La seule exception est celle des diplômés en santé au niveau collégial, qui sont plus susceptibles que leurs homologues de tous les programmes d'occuper plus d'un emploi deux ans après l'obtention du diplôme (tableaux 7.26 à 7.30).

Les diplômés des programmes d'études en santé au niveau du doctorat sont tout aussi susceptibles de déclarer le français que l'anglais comme langue la plus souvent utilisée dans le cadre de l'emploi

L'anglais est la langue la plus souvent utilisée dans le cadre de l'emploi tant pour les diplômés en santé que pour les diplômés de tous les programmes. Dans l'ensemble, quel que soit le niveau de scolarité, quatre diplômés sur cinq utilisent l'anglais comme principale langue de travail, comparativement à moins d'un diplômé sur cinq qui utilise le français.

Toutefois, un tableau différent se dégage lorsqu'on examine les sous-groupes selon le niveau de scolarité. Au niveau du doctorat, les diplômés des programmes d'études en santé sont tout aussi susceptibles d'utiliser le français que l'anglais : environ la moitié des diplômés en santé au niveau du doctorat ont indiqué chacune des deux langues officielles comme la langue la plus souvent utilisée dans le cadre de l'emploi. En revanche, seulement environ un diplômé sur cinq au niveau du doctorat de tous les programmes a indiqué le français comme langue la plus souvent utilisée dans le cadre de l'emploi (tableaux 7.31 à 7.35).

Statistique Canada – N° 81-595-MIE2007049 au catalogue

Tableau 7.1

Diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui ont suivi d'autres études après l'obtention d'un diplôme selon le type de programme, Canada

	Suivi d'autres études après l'obtention d'un diplôme	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**25.9**	**(0.6)**
Programmes d'études en santé[1]	**20.5**	**(1.5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	53.7 E	(13.6)
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	20.2 †	(4.2)
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	10.8 †	(3.1)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	19.2 †	(5.0)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	67.1 E	(12.3)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	45.2 †	(9.8)
Sciences infirmières	27.9	(3.4)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...
Santé publique	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	22.3 †	(4.8)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	11.4 †	(2.2)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**27.5**	**(3.9)**
Psychologie	x	...
Travail social	25.7	(4.0)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**26.8**	**(0.7)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**30.5**	**(3.5)**
Technologues en radiation médicale[6]	F	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...
Radiologie / Radiographie / Technologue en radiographie	F	...
Technologues de laboratoire médical[6]	F	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...
Technicien de laboratoire médical/clinique	F	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	37.8 †	(7.0)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...
Infirmier auxiliaire	32.5 †	(6.1)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

† à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.2

Bacheliers de la promotion de 2000 qui ont suivi d'autres études après l'obtention d'un diplôme selon le type de programme, Canada

	Suivi d'autres études après l'obtention d'un diplôme	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**40.5**	**(0.7)**
Programmes d'études en santé[1]	**24.7**	**(1.5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	70.5[3]	(12.3)
Troubles de la communication — Sciences et services	70.1[3]	(21.2)
Dentisterie	x	
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	
Services dentaires de soutien et professions connexes	F	
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	x	
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	F	
Médecine	36.1	(5.4)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	42.1[3]	(10.8)
Sciences infirmières	24.1	(2.1)
Optométrie	x	
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	17.8[3]	(3.7)
Santé publique	29.3[3]	(7.8)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	9.1[3]	(2.7)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	x	
Diététique et nutrition clinique	F	
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	
Programmes de résidence en médecine	x	
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**56.9**	**(2.7)**
Psychologie	61.8	(3.6)
Travail social	33.1	(5.5)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	60.4	(5.3)
Tous les autres programmes d'études[4]	**39.9**	**(0.7)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**22.9**	**(2.0)**
Médecins[6]	35.1	(5.1)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	25.3	(2.9)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	
Pharmacie	17.8[3]	(3.7)
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	
Physiothérapie / Physiothérapeute	F	

n ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.3

Titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 qui ont suivi d'autres études après l'obtention d'un diplôme selon le type de programme, Canada

	Suivi d'autres études après l'obtention d'un diplôme	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**28.2**	**(0.9)**
Programmes d'études en santé[1]	**19.9**	**(2.2)**
Services de santé / Services paramédicaux : Sciences de la santé, général	86.4	(7.1)
Troubles de la communication — Sciences et services	x	
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	x	
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	x	
Médecine	48.0[3]	(13.5)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	13.0[3]	(3.9)
Sciences infirmières	21.3[3]	(4.8)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	16.7[3]	(5.1)
Santé publique	F	
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	F	
Programmes de résidence en médecine	F	
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**32.3**	**(3.6)**
Psychologie	41.0	(5.4)
Psychologie clinique	x	
Psychologie du counseling	x	
Travail social	14.2[3]	(3.3)
Épidémiologie	x	
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	34.5[3]	(11.4)
Tous les autres programmes d'études[1]	**28.3**	**(1.0)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**26.9**[3]	**(5.2)**
Médecins[5]	39.9[3]	(9.5)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	F	
Pharmacie	x	
Ergothérapie : Ergothérapeute	x	

. n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1 Programmes vétérinaires est exclu
2 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu
3 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.4

Titulaires de doctorat de la promotion de 2000 qui ont suivi d'autres études après l'obtention d'un diplôme selon le type de programme, Canada

	Suivi d'autres études après l'obtention d'un diplôme	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**10.7**	**(0.7)**
Programmes d'études en santé[1]	**30.8**	**(3.2)**
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	x	
Médecine	53.5	(7.6)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	
Sciences infirmières	x	
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	
Santé publique	18.3 E	(4.8)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	
Programmes de résidence en médecine	19.0 E	(3.3)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**5.6**	**(0.9)**
Psychologie	5.6 E	(1.0)
Psychologie clinique	x	
Psychologie du counseling	x	
Travail social	x	
Épidémiologie	x	
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	
Tous les autres programmes d'études[2]	**7.4**	**(0.6)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**38.2**	**(4.5)**
Médecins[4]	39.9	(4.7)
Pharmacie	x	

n ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu

2 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé: Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

3 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

4 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.5

Diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui ont suivi d'autres études après l'obtention d'un diplôme selon le type de programme, Canada

	Suivi d'autres études après l'obtention d'un diplôme	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**33,2**	**(0,4)**
Programmes d'études en santé[1]	**22,2**	**(1,0)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	61,5	(9,2)
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...
Dentisterie	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	19,8 E	(3,9)
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	8,4	(2,4)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	11,4 E	(2,8)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	19,4 E	(4,6)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	28,2 E	(4,7)
Médecine	40,4	(4,4)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	37,6	(6,2)
Sciences infirmières	25,6	(1,8)
Optométrie	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	16,4 E	(3,0)
Santé publique	27,3 E	(5,7)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	13,6	(2,2)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	11,2 E	(2,1)
Diététique et nutrition clinique	F	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	F	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...
Programmes de résidence en médecine	30,5 E	(6,7)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**47,0**	**(2,0)**
Psychologie	56,1	(3,0)
Psychologie clinique	x	...
Psychologie du counseling	F	...
Psychologie clinique de l'enfant	x	...
Travail social	29,7	(2,9)
Épidémiologie	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	55,9	(4,7)
Tous les autres programmes d'études[4]	**33,2**	**(0,5)**

Tableau 7.5

Diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui ont suivi d'autres études après l'obtention d'un diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Suivi d'autres études après l'obtention d'un diplôme	
	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**26.5**	**(1.7)**
Médecins[6]	38.1	(3.6)
Technologues en radiation médicale[6]	F	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...
Technologues de laboratoire médical[6]	F	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...
Technicien de laboratoire médical/clinique	F	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	28.5	(2.8)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...
Infirmier auxiliaire	32.4 E	(6.1)
Pharmacie	17.1 E	(3.4)
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	11.7 E	(3.3)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

3 Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.

4 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Epidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

5 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).

6 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Note : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.6

Activité sur le marché du travail des diplômés du collégial de la promotion de 2000, deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé		Sans emploi		Inactif	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**89.8**	**(0.5)**	**6.8**	**(0.4)**	**3.3**	**(0.3)**
Programmes d'études en santé[1]	**93.6**	**(0.9)**	**3.1** E	**(0.5)**	**3.3** E	**(0.7)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	95.4	(2.7)	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	96.6	(3.2)	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	94.8	(1.5)	F	...	F	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	91.9	(3.1)	F	...	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	97.6	(1.9)	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	97.6	(1.3)	F	...	x	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	97.6	(1.6)	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	66.7 E	(12.6)	F	...	F	...
Sciences infirmières	95.8	(1.7)	F	...	F	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	98.3	(1.4)	x	...	x	...
Santé publique	F	...	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	94.8	(2.9)	x	...	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	90.1	(2.0)	5.0 E	(1.4)	4.9 E	(1.6)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**92.7**	**(2.6)**	**F**	**...**	**F**	**...**
Psychologie	x	...	x	...	x	...
Travail social	91.7	(2.9)	F	...	F	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**88.9**	**(0.6)**	**7.6**	**(0.5)**	**3.4**	**(0.3)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**96.1**	**(1.8)**	**F**	**...**	**F**	**...**
Technologues en radiation médicale[6]	F	...	x	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	F	...	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	95.0	(3.0)	x	...	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical/clinique	96.8	(2.9)	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	97.7	(1.2)	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	85.5	(12.5)	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	94.4	(4.2)	x	...	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	95.6	(3.4)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.7

Activité sur le marché du travail des bacheliers de la promotion de 2000, deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé		Sans emploi		Inactif	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**89.5**	**(0.5)**	**6.6**	**(0.4)**	**3.9**	**(0.3)**
Programmes d'études en santé[1]	**97.5**	**(0.5)**	**1.0** [E]	**(0.3)**	**1.5** [E]	**(0.4)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...	x	...
Dentisterie	F	...	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	98.4	(1.3)	x	...	x	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	91.3	(8.7)	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	...	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	96.7	(2.2)	x	...	x	...
Médecine	98.9	(0.5)	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	97.2	(2.6)	x	...	x	...
Sciences infirmières	97.1	(0.8)	F	...	F	...
Optométrie	F	...	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	98.5	(1.4)	x	...	x	...
Santé publique	95.3	(2.8)	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	97.6	(1.3)	x	...	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	95.7	(3.8)	x	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	86.6	(11.4)	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	F	...	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**90.5**	**(2.0)**	**4.9** [E]	**(1.1)**	**F**	**...**
Psychologie	88.5	(3.1)	6.0 [E]	(1.7)	F	...
Travail social	95.6	(1.9)	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	89.5	(4.3)	F	...	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**88.5**	**(0.6)**	**7.4**	**(0.5)**	**4.1**	**(0.4)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**97.4**	**(0.7)**	**F**	**...**	**F**	**...**
Médecins[6]	98.9	(0.5)	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	96.7	(1.2)	F	...	F	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	95.9	(2.8)	x	...	x	...
Pharmacie	98.5	(1.4)	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	94.6	(3.6)	x	...	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	99.2	(0.7)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.8

Activité sur le marché du travail des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000, deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé		Sans emploi		Inactif	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**91,3**	**(0,7)**	**5,2**	**(0,6)**	**3,5**	**(0,5)**
Programmes d'études en santé[1]	**96,2**	**(0,9)**	**F**	**...**	**1,8** [E]	**(0,5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	97,5	(1,6)	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...	x	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	95,3	(4,1)	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	F	...	x	...	x	...
Médecine	84,8	(10,2)	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	94,4	(3,7)	x	...	x	...
Sciences infirmières	97,6	(1,0)	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	F	...	x	...	x	...
Santé publique	88,3	(5,2)	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	F	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	F	...	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**88,7**	**(3,3)**	**4,1** [E]	**(1,2)**	**F**	**...**
Psychologie	85,7	(6,4)	F	...	F	...
Psychologie clinique	x	...	x	...	x	...
Psychologie du counseling	81,9	(11,2)	x	...	x	...
Travail social	90,4	(2,9)	F	...	x	...
Épidémiologie	100,0	(0,0)	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	92,8	(4,4)	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**91,2**	**(0,8)**	**5,6**	**(0,7)**	**3,2**	**(0,4)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**96,9**	**(1,8)**	**x**	**...**	**x**	**...**
Médecins[5]	91,5	(5,6)	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	98,7	(1,0)	x	...	x	...
Pharmacie	F	...	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.9

Activité sur le marché du travail des titulaires de doctorat de la promotion de 2000, deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé		Sans emploi		Inactif	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**90,4**	**(0,5)**	**6,2**	**(0,4)**	**3,4**	**(0,3)**
Programmes d'études en santé[1]	**93,6**	**(1,6)**	**x**	**...**	**4,9 E**	**(1,3)**
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	F	...	x	...	x	...
Médecine	89,5	(5,4)	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	93,7	(3,5)	x	...	x	...
Sciences infirmières	F	...	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	77,4	(8,0)	x	...	x	...
Santé publique	F	...	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	94,9	(2,1)	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**93,1**	**(1,0)**	**3,7 E**	**(0,7)**	**3,1 E**	**(0,7)**
Psychologie	93,1	(1,0)	3,4 E	(0,7)	3,5 E	(0,8)
Psychologie clinique	100,0	(0,0)	x	...	x	...
Psychologie du counseling	F	...	x	...	x	...
Travail social	F	...	x	...	x	...
Épidémiologie	100,0	(0,0)	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	81,2	(6,9)	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**89,5**	**(0,5)**	**7,2**	**(0,4)**	**3,3**	**(0,3)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**92,1**	**(2,6)**	**x**	**...**	**F**	**...**
Médecins[4]	92,3	(2,7)	x	...	x	...
Pharmacie	83,9	(10,4)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.10

Activité sur le marché du travail des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000, deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé		Sans emploi		Inactif	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**89,8**	**(0,3)**	**6,5**	**(0,3)**	**3,6**	**(0,2)**
Programmes d'études en santé[1]	**95,2**	**(0,5)**	**2,2**	**(0,3)**	**2,6**	**(0,4)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	97,0	(1,6)	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	97,4	(1,3)	x	...	x	...
Dentisterie	F	...	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	95,1	(1,3)	F	...	F	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	92,2	(2,6)	F	...	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	98,0	(1,6)	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	97,8	(1,2)	F	...	x	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	97,9	(1,5)	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	95,3	(2,3)	x	...	x	...
Médecine	96,3	(1,3)	x	...	F	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	83,7	(6,6)	4,9 E	(1,5)	F	...
Sciences infirmières	96,6	(0,9)	F	...	2,0 E	(0,7)
Optométrie	F	...	x	...	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	98,4	(1,4)	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	97,9	(1,1)	x	...	x	...
Santé publique	94,6	(2,0)	x	...	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	97,0	(1,1)	x	...	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	90,3	(2,0)	4,9 E	(1,3)	4,8 E	(1,5)
Diététique et nutrition clinique	92,0	(7,5)	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	97,9	(1,7)	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	97,8	(0,9)	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**90,8**	**(1,4)**	**4,8 E**	**(0,8)**	**4,4 E**	**(1,1)**
Psychologie	88,6	(2,6)	4,9 E	(1,2)	F	...
Psychologie clinique	100,0	(0,0)	x	...	x	...
Psychologie du counseling	73,6 E	(12,8)	x	...	x	...
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...	x	...
Travail social	92,8	(1,7)	4,8 E	(1,5)	F	...
Épidémiologie	F	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	91,2	(3,1)	4,5 E	(1,5)	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**89,0**	**(0,4)**	**7,3**	**(0,3)**	**3,7**	**(0,2)**

Tableau 7.10

Activité sur le marché du travail des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000, deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Employé		Sans emploi		Inactif	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**96.7**	**(0.8)**	**F**	**...**	**1.8** [E]	**(0.6)**
Médecins[6]	96.7	(1.0)	x	...	1.9 [E]	(0.6)
Technologues en radiation médicale[6]	100.0	(0.0)	x	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	F	...	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	95.3	(2.9)	x	...	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical/clinique	96.8	(2.9)	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	98.1	(0.9)	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	85.5	(12.5)	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	96.3	(1.3)	F	...	F	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	99.3	(0.5)	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	95.6	(3.4)	x	...	x	...
Pharmacie	98.3	(1.3)	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	95.6	(2.9)	x	...	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	99.2	(0.7)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.11

Situation d'emploi des diplômés du collégial de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**80.7**	**(0.7)**	**8.7**	**(0.5)**
Programmes d'études en santé[1]	**74.1**	**(1.7)**	**19.0**	**(1.6)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	F	...	57.1 E	(18.7)
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	78.5	(4.5)	16.3 E	(4.4)
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	68.8	(8.2)	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	84.2	(4.6)	13.3 E	(4.2)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	95.8	(1.5)	F	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	87.5	(4.3)	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	60.6 E	(11.7)	6.1 E	(2.0)
Sciences infirmières	76.2	(3.6)	19.0 E	(3.3)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	94.8	(3.8)	x	...
Santé publique	96.7	(3.1)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	75.8	(8.3)	F	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	65.4	(3.2)	23.7	(2.8)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**74.2**	**(4.7)**	**18.5 E**	**(4.2)**
Psychologie	x	...	x	...
Travail social	71.0	(5.1)	20.7 E	(4.7)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	98.5	(1.4)	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**82.3**	**(0.7)**	**6.4**	**(0.5)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**78.7**	**(3.6)**	**16.8 E**	**(3.2)**
Technologues en radiation médicale[6]	98.6	(0.8)	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	95.8	(3.1)	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	99.1	(0.5)	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	84.1	(4.8)	F	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)	x	...
Technicien de laboratoire médical/clinique	80.8	(7.1)	F	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	92.5	(4.3)	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	78.5	(12.8)	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	78.1	(7.3)	F	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	94.8	(5.0)	x	...
Infirmier auxiliaire	66.7	(6.9)	28.5 E	(6.6)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.12

Situation d'emploi des bacheliers de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**80.9**	**(0.7)**	**7.9**	**(0.5)**
Programmes d'études en santé[1]	**85.7**	**(1.3)**	**11.8**	**(1.2)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	65.0 E	(20.5)	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x		x	...
Dentisterie	F		x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	83.4	(13.8)	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	91.7	(3.2)	F	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	68.7	(10.6)	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	95.7	(4.0)	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	95.3	(4.7)	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	89.1	(6.6)	x	...
Médecine	98.5	(0.6)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	87.7	(6.1)	x	...
Sciences infirmières	83.7	(1.8)	13.5	(1.6)
Optométrie	63.5 E	(19.8)	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	93.3	(4.7)	x	...
Santé publique	90.3	(3.8)	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	85.9	(3.8)	11.7 E	(3.7)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	60.5 E	(13.7)	F	...
Diététique et nutrition clinique	86.6	(11.4)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x		x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	88.7	(7.5)	x	...
Programmes de résidence en médecine	90.0	(4.9)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**80.9**	**(2.9)**	**9.6 E**	**(2.2)**
Psychologie	80.2	(4.2)	F	...
Travail social	86.9	(3.8)	F	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	75.6	(7.1)	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**80.4**	**(0.8)**	**7.3**	**(0.5)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**88.1**	**(1.6)**	**9.3**	**(1.5)**
Médecins[6]	98.0	(0.7)	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	84.1	(2.4)	12.7 E	(2.2)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	87.6	(5.6)	x	...
Pharmacie	93.3	(4.7)	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	90.0	(4.4)	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	87.2	(6.1)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.13

Situation d'emploi des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**83.7**	**(0.8)**	**6.5**	**(0.4)**
Programmes d'études en santé[1]	**84.1**	**(2.0)**	**11.5**	**(1.8)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x		x	
Troubles de la communication — Sciences et services	80.5	(3.8)	17.0 !	(3.5)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F		x	
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	74.6 !	(14.3)	x	
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	86.7	(3.9)	x	
Médecine	79.6	(11.1)	x	
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	79.6	(8.3)	x	
Sciences infirmières	85.9	(2.8)	11.7 !	(2.6)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	98.5	(1.0)	x	
Santé publique	79.2	(7.0)	x	
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	88.5	(5.4)	x	
Programmes de résidence en médecine	89.9	(5.6)	x	
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**76.9**	**(3.6)**	**11.2 !**	**(2.0)**
Psychologie	70.8	(6.6)	14.7 !	(3.6)
Psychologie clinique	x		x	
Psychologie du counseling	61.9 !	(13.1)	F	
Travail social	79.4	(3.8)	9.7 !	(2.6)
Épidémiologie	x		x	
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	89.1	(5.3)	x	
Tous les autres programmes d'études[3]	**84.4**	**(0.9)**	**5.6**	**(0.5)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**89.0**	**(2.7)**	**7.4 !**	**(2.0)**
Médecins[5]	84.1	(6.4)	x	
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	87.2	(3.9)	11.5 !	(3.8)
Pharmacie	F		x	
Ergothérapie / Ergothérapeute	F		x	

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

! à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.14

Situation d'emploi des titulaires de doctorat de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**82.0**	**(0.6)**	**6.0**	**(0.3)**
Programmes d'études en santé[1]	**89.5**	**(2.0)**	**4.2 E**	**(1.1)**
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	F	...	x	...
Médecine	89.5	(5.4)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	75.0	(6.7)	x	...
Sciences infirmières	F	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	77.4	(8.0)	x	...
Santé publique	90.2	(4.5)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	93.2	(2.4)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**78.1**	**(1.6)**	**13.1**	**(1.4)**
Psychologie	77.6	(1.7)	14.3	(1.5)
Psychologie clinique	75.3	(4.3)	24.7 E	(4.3)
Psychologie du counseling	60.0	(9.6)	x	...
Travail social	81.3	(8.0)	x	...
Épidémiologie	100.0	(0.0)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	73.0	(7.6)	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**81.4**	**(0.6)**	**5.3**	**(0.4)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**91.3**	**(2.6)**	**x**	**...**
Médecins[4]	91.4	(2.8)	x	...
Pharmacie	83.9	(10.4)	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.15

Situation d'emploi des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**81.2**	**(0.4)**	**8.1**	**(0.3)**
Programmes d'études en santé[1]	**79.2**	**(1.1)**	**15.6**	**(1.0)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	46.9 E	(14.6)	48.4 E	(15.1)
Troubles de la communication — Sciences et services	75.7	(7.6)	F	...
Dentisterie	F	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	88.5	(9.9)	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	79.8	(4.1)	15.3 E	(4.0)
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	69.6	(6.9)	22.4 E	(6.9)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	86.1	(3.9)	11.8 E	(3.5)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	95.8	(1.4)	F	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	88.8	(3.8)	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	84.5	(5.0)	x	...
Médecine	95.6	(1.3)	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	74.0	(6.5)	8.8 E	(2.7)
Sciences infirmières	80.7	(1.8)	15.7	(1.6)
Optométrie	65.9 E	(18.6)	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	94.8	(3.8)	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	94.0	(3.4)	x	...
Santé publique	88.5	(2.8)	6.1 E	(1.9)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	83.2	(3.4)	13.8 E	(3.3)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	65.2	(3.1)	24.0	(2.7)
Diététique et nutrition clinique	92.0	(7.5)	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	72.5 E	(18.1)	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	86.2	(7.5)	x	...
Programmes de résidence en médecine	93.6	(1.7)	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**78.4**	**(2.1)**	**12.2**	**(1.7)**
Psychologie	78.6	(3.2)	9.8 E	(2.2)
Psychologie clinique	79.6	(4.6)	20.4 E	(4.6)
Psychologie du counseling	52.7 E	(12.0)	19.7 E	(6.5)
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...
Travail social	77.3	(3.1)	15.3 E	(2.8)
Épidémiologie	85.6	(11.8)	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	80.5	(5.3)	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**81.6**	**(0.5)**	**6.7**	**(0.3)**

Tableau 7.15

Situation d'emploi des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**85.0**	**(1.6)**	**11.5**	**(1.4)**
Médecins[6]	95.1	(1.1)	1.4 E	(0.4)
Technologues en radiation médicale[6]	98.6	(0.8)	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	95.8	(3.1)	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	99.2	(0.4)	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	84.9	(4.5)	F	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)	x	...
Technicien de laboratoire médical/clinique	80.8	(7.1)	F	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	93.8	(3.2)	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	78.5	(12.8)	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	82.8	(2.5)	13.1 E	(2.2)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	93.6	(4.3)	x	...
Infirmier auxiliaire	66.6	(6.8)	28.7 E	(6.6)
Pharmacie	93.7	(4.1)	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	91.9	(3.5)	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	86.6	(5.8)	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci -dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.16

Type de profession des diplômés du collégial de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé dans le domaine de la santé		Employé dans un domaine connexe à la santé		Employé dans un autre domaine	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**13,2**	**(0,4)**	**1,0** [E]	**(0,2)**	**85,9**	**(0,5)**
Programmes d'études en santé[1]	**73,6**	**(1,8)**	**F**	**...**	**24,1**	**(1,8)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	70,7 [E]	(17,9)	x	...	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	93,0	(5,3)	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	85,9	(3,7)	x	...	14,1 [E]	(3,7)
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	F	...	F	...	73,9	(8,4)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	94,5	(2,9)	x	...	F	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	91,7	(2,0)	x	...	7,9 [E]	(2,0)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	80,0	(8,8)	x	...	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	8,4 [E]	(2,7)	x	...	91,6	(2,7)
Sciences infirmières	91,6	(2,6)	F	...	F	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	97,9	(1,9)	x	...	x	...
Santé publique	x	...	x	...	85,4	(9,3)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	72,0	(8,7)	x	...	28,0 [E]	(8,7)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	63,6	(3,6)	x	...	36,1	(3,6)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**F**	**...**	**F**	**...**	**88,4**	**(3,4)**
Psychologie	x	...	x	...	x	...
Travail social	F	...	F	...	86,8	(3,8)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**1,6**	**(0,2)**	**0,6** [E]	**(0,1)**	**97,8**	**(0,3)**

Tableau 7.16

Type de profession des diplômés du collégial de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Employé dans le domaine de la santé		Employé dans un domaine connexe à la santé		Employé dans un autre domaine	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**92,9**	**(2,3)**	**x**	**...**	**F**	**...**
Technologues en radiation médicale[6]	F	...	x	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	F	...	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	87,0	(4,5)	x	...	F	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100,0	(0,0)	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical/clinique	86,8	(6,0)	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	87,8	(7,3)	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	83,1 E	(14,3)	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	90,2	(5,9)	x	...	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	91,9	(5,5)	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	99,3	(0,3)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.
Les professions sont définies à l'aide de Classification nationale des professions - statistiques (CNP-S) 2001. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus dans la catégorie Sélection de professions liées à la santé. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.17

Type de profession des bacheliers de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé dans le domaine de la santé		Employé dans un domaine connexe à la santé		Employé dans un autre domaine	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**11,4**	**(0,4)**	**2,1**	**(0,3)**	**86,5**	**(0,5)**
Programmes d'études en santé[1]	**82,9**	**(1,6)**	**3,3** E	**(0,8)**	**13,7**	**(1,5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...	x	...
Dentisterie	F	...	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	98,3	(1,3)	x	...	x	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	34,4 E	(10,7)	x	...	65,6	(10,7)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	98,1	(1,4)	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	F	...	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	F	...	x	...	x	...
Médecine	97,5	(1,6)	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	x	...	76,2	(8,4)
Sciences infirmières	88,9	(1,7)	2,4 E	(0,7)	8,7 E	(1,6)
Optométrie	81,8 E	(16,1)	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	99,0	(0,9)	x	...	x	...
Santé publique	22,3 E	(6,3)	x	...	49,4 E	(11,6)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	88,6	(3,5)	x	...	10,3 E	(3,4)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	45,8 E	(14,4)	x	...	54,2 E	(14,4)
Diététique et nutrition clinique	60,8 E	(16,4)	x		x	
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x		x		x	
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	95,0	(3,5)	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**8,4** E	**(2,6)**	**15,3** E	**(2,9)**	**76,3**	**(3,7)**
Psychologie	F	...	F	...	88,0	(4,1)
Travail social	x		51,9	(6,7)	44,1	(6,5)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	x		87,0	(6,7)
Tous les autres programmes d'études[4]	**3,1**	**(0,3)**	**0,7** E	**(0,2)**	**96,1**	**(0,4)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**92,2**	**(1,5)**	**F**	**...**	**6,5** E	**(1,4)**
Médecins[6]	97,3	(1,6)	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	88,3	(2,4)	F	...	9,3 E	(2,3)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	95,7	(3,0)	x	...	x	...
Pharmacie	99,0	(0,9)	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	84,7	(7,7)	x	...	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	100,0	(0,0)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.
Les professions sont définies à l'aide de Classification nationale des professions - statistiques (CNP-S) 2001. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus dans la catégorie Sélection de professions liées à la santé. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.18

Type de profession des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé dans le domaine de la santé		Employé dans un domaine connexe à la santé		Employé dans un autre domaine	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**6,1**	**(0,4)**	**4,6**	**(0,4)**	**89,4**	**(0,5)**
Programmes d'études en santé[1]	**57,0**	**(2,8)**	**7,2 E**	**(2,0)**	**35,8**	**(2,6)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	97,0	(1,1)	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	89,6	(7,0)	x	...	x	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	F	...	x	...	66,9	(10,2)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	x	...	x	...	60,0	(6,7)
Médecine	81,5	(9,1)	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	25,2 E	(7,1)	13,2 E	(4,3)	61,6	(7,9)
Sciences infirmières	57,1	(5,3)	F	...	33,2	(4,8)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	30,3 E	(9,0)	x	...	69,7	(9,0)
Santé publique	F	...	x	...	59,2 E	(13,1)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	81,5	(7,3)	x	...	F	...
Programmes de résidence en médecine	72,9	(8,7)	x	...	27,1 E	(8,7)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**4,8 E**	**(1,3)**	**33,5**	**(3,7)**	**61,7**	**(4,0)**
Psychologie	F	...	29,8 E	(5,5)	64,7	(6,1)
Psychologie clinique	x	...	x	...	x	...
Psychologie du counseling	x	...	x	...	96,8	(2,4)
Travail social	x	...	52,8	(5,0)	45,2	(4,9)
Épidémiologie	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...	91,2	(4,6)
Tous les autres programmes d'études[3]	**1,9**	**(0,3)**	**1,3 E**	**(0,2)**	**96,8**	**(0,4)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**68,8**	**(5,1)**	**F**	**...**	**22,7 E**	**(4,2)**
Médecins[5]	77,4	(6,9)	x	...	21,5 E	(6,7)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	54,8	(7,6)	F	...	27,3 E	(6,9)
Pharmacie	x	...	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	94,6	(4,8)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Les professions sont définies à l'aide de Classification nationale des professions - statistiques (CNP-S) 2001. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus dans la catégorie Sélection de professions liées à la santé. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.19

Type de profession des titulaires de doctorat de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé dans le domaine de la santé		Employé dans un domaine connexe à la santé		Employé dans un autre domaine	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**11,4**	**(0,9)**	**5,0**	**(0,3)**	**83,6**	**(0,9)**
Programmes d'études en santé[1]	**65,3**	**(3,1)**	**x**	**...**	**33,9**	**(3,1)**
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	x	...	x	...	F	...
Médecine	86,0	(4,5)	x	...	14,0 E	(4,5)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	x	...	86,7	(5,2)
Sciences infirmières	x	...	x	...	84,5	(6,4)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...	x	...	92,2	(4,9)
Santé publique	21,1 E	(5,2)	x	...	74,7	(5,5)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	94,0	(2,0)	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**5,5 E**	**(0,9)**	**37,3**	**(1,9)**	**57,1**	**(2,0)**
Psychologie	5,6 E	(1,0)	41,5	(2,1)	52,9	(2,1)
Psychologie clinique	x	...	66,1	(4,7)	24,6 E	(4,3)
Psychologie du counseling	x	...	x	...	53,4 E	(10,0)
Travail social	x	...	x	...	92,4	(4,2)
Épidémiologie	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...	x	...	F	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**3,9**	**(0,6)**	**1,0**	**(0,2)**	**95,1**	**(0,6)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**85,0**	**(2,5)**	**x**	**...**	**14,3 E**	**(2,5)**
Médecins[4]	90,4	(2,0)	x	...	9,6 E	(2,0)
Pharmacie	x	...	x	...	84,6	(9,4)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Programmes vétérinaires est exclu.

2 Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.

3 Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.

4 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les professions sont définies à l'aide de Classification nationale des professions - statistiques (CNP-S) 2001. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus dans la catégorie Sélection de professions liées à la santé. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.20

Type de profession des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Employé dans le domaine de la santé		Employé dans un domaine connexe à la santé		Employé dans un autre domaine	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**11,5**	**(0,3)**	**2,0**	**(0,2)**	**86,5**	**(0,3)**
Programmes d'études en santé[1]	**75,6**	**(1,2)**	**3,0** [E]	**(0,5)**	**21,4**	**(1,1)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	57,3 [E]	(14,9)	x	...	F	...
Troubles de la communication — Sciences et services	91,2	(4,8)	x	...	F	...
Dentisterie	F	...	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	94,6	(2,7)	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	87,1	(3,3)	x	...	12,9 [E]	(3,3)
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	F	...	F	...	72,9	(7,0)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	95,1	(2,4)	x	...	F	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	86,0	(5,4)	x	...	F	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	82,3	(7,9)	x	...	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	80,4	(3,8)	x	...	16,0 [E]	(3,5)
Médecine	94,8	(1,5)	x	...	5,1 [E]	(1,5)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	14,9 [E]	(3,1)	7,3 [E]	(2,1)	77,8	(3,8)
Sciences infirmières	87,9	(1,5)	3,1 [E]	(0,8)	9,0	(1,2)
Optométrie	79,4 [E]	(15,1)	x	...	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	96,8	(2,2)	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	78,8	(5,2)	x	...	21,2 [E]	(5,2)
Santé publique	19,7 [E]	(4,0)	F	...	59,8	(7,8)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	83,5	(3,3)	x	...	15,8 [E]	(3,3)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	63,0	(3,5)	x	...	36,7	(3,6)
Diététique et nutrition clinique	78,2	(12,9)	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	66,1 [E]	(15,6)
Programmes de résidence en médecine dentaire	F	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	91,4	(2,2)	x	...	7,8 [E]	(2,1)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**7,5** [E]	**(1,6)**	**16,2**	**(1,8)**	**76,3**	**(2,3)**
Psychologie	F	...	11,4	(1,6)	81,0	(3,1)
Psychologie clinique	x	...	57,0	(9,0)	35,4 [E]	(9,9)
Psychologie du counseling	x	...	F	...	85,9	(4,8)
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...	x	...
Travail social	6,2 [E]	(1,9)	26,8	(3,4)	67,0	(3,6)
Épidémiologie	x	...	x	...	64,6 [E]	(15,1)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	x	...	89,5	(4,8)
Tous les autres programmes d'études[4]	**2,4**	**(0,2)**	**0,7**	**(0,1)**	**96,9**	**(0,2)**

Tableau 7.20

Type de profession des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000, employés deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Employé dans le domaine de la santé		Employé dans un domaine connexe à la santé		Employé dans un autre domaine	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**90.9**	**(1.2)**	**1.8** [E]	**(0.6)**	**7.3**	**(1.1)**
Médecins[6]	93.9	(1.3)	x	...	5.8 [E]	(1.3)
Technologues en radiation médicale[6]	100.0	(0.0)	x	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	F	...	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	F	...	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	87.7	(4.2)	x	...	F	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100.0	(0.0)	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical/clinique	86.8	(6.0)	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	90.0	(5.5)	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	83.1 [E]	(14.3)	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	86.7	(2.3)	4.0 [E]	(1.3)	9.4 [E]	(2.0)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	92.6	(4.6)	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	99.3	(0.3)	x	...	x	...
Pharmacie	89.0	(5.6)	x	...	F	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	86.7	(6.3)	x	...	F	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	98.9	(1.0)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[E] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Epidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Les professions sont définies à l'aide de Classification nationale des professions - statistiques (CNP-S) 2001. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus dans la catégorie Sélection de professions liées à la santé. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.21

Gains annuels bruts estimés des diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui travaillaient à plein temps en 2002 selon le type de programme, Canada

	Gains médians	
	$	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**31 200**	**(255)**
Programmes d'études en santé[1]	**33 179**	**(674)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	27 456	(0)
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	30 000	(2 348)
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	25 298	(1 867)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	34 613	(1 581)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	49 000	(3 020)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	35 000	(1 898)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	26 439	(2 233)
Sciences infirmières	39 645	(1 943)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	35 000	(3 107)
Santé publique	40 768	(2 463)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	33 280	(2 763)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	25 490	(802)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**30 000**	**(1 021)**
Psychologie	x	...
Travail social	30 611	(1 528)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	35 100 ¹	(10 031)
Tous les autres programmes d'études[4]	**31 200**	**(253)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**39 000**	**(1 053)**
Technologues en radiation médicale[6]	38 792	(4 180)
Technologue en médecine nucléaire	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	35 568	(1 645)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	38 792	(4 339)
Technologues de laboratoire médical[6]	35 144	(1 691)
Technologue / Spécialiste en cytologie	38 730	(5 292)
Technicien de laboratoire médical/clinique	33 800	(2 613)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	41 950	(1 761)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	38 480	(2 188)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	49 504	(2 490)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	38 631	(3 020)
Infirmier auxiliaire	34 216	(2 224)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
¹ à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.22

Gains annuels bruts estimés des bacheliers de la promotion de 2000 qui travaillaient à plein temps en 2002 selon le type de programme, Canada

	Gains médians	
	$	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**39 000**	**(408)**
Programmes d'études en santé[1]	**47 029**	**(594)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	58 240 E	(15 231)
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...
Dentisterie	150 000	(3 650)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	98 800 E	(16 920)
Services dentaires de soutien et professions connexes	45 760	(2 327)
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	43 400	(3 557)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	52 000 E	(17 240)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	32 573	(0)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	42 227	(2 296)
Médecine	45 760	(1 276)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	33 790	(5 551)
Sciences infirmières	47 268	(545)
Optométrie	72 000 E	(16 140)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	66 560	(3 070)
Santé publique	47 000	(4 512)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	46 000	(1 645)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	F	...
Diététique et nutrition clinique	40 118	(5 562)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	80 000 E	(19 643)
Programmes de résidence en médecine	127 500	(10 782)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**35 854**	**(1 276)**
Psychologie	34 500	(2 041)
Travail social	41 600	(1 935)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	33 000	(2 363)
Tous les autres programmes d'études[4]	**38 000**	**(413)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**48 000**	**(546)**
Médecins[6]	45 990	(1 276)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	47 736	(613)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	50 665	(5 680)
Pharmacie	66 560	(3 070)
Ergothérapie / Ergothérapeute	46 800	(2 042)
Physiothérapie / Physiothérapeute	50 024	(2 151)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.23

Gains annuels bruts estimés des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 qui travaillaient à plein temps en 2002 selon le type de programme, Canada

	Gains médians	
	$	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**52 000**	**(591)**
Programmes d'études en santé[1]	**55 000**	**(1 020)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	48 994	(1 276)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	65 000	(6 210)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	63 000	(2 213)
Médecine	F	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	54 600	(2 637)
Sciences infirmières	62 000	(1 964)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	50 544	(3 633)
Santé publique	46 000	(3 915)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	52 941	(2 211)
Programmes de résidence en médecine	65 000 E	(12 597)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**47 000**	**(1 738)**
Psychologie	41 860	(2 281)
Psychologie clinique	x	...
Psychologie du counseling	38 200	(3 609)
Travail social	51 000	(1 025)
Épidémiologie	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	45 000	(5 520)
Tous les autres programmes d'études[3]	**52 941**	**(867)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**55 842**	**(2 623)**
Médecins[5]	54 000 †	(13 749)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	63 000	(3 052)
Pharmacie	57 200 †	(14 989)
Ergothérapie / Ergothérapeute	49 900	(2 491)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

† à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allén et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.24

Gains annuels bruts estimés des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 qui travaillaient à plein temps en 2002 selon le type de programme, Canada

	Gains médians	
	$	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**56 054**	**(765)**
Programmes d'études en santé[1]	**70 000**	**(5 102)**
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	85 000	(5 477)
Médecine	41 000 E	(7 166)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	68 000	(2 469)
Sciences infirmières	60 000	(4 263)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	73 658	(7 226)
Santé publique	70 000	(4 268)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...
Programmes de résidence en médecine	150 000	(13 175)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**60 000**	**(716)**
Psychologie	60 000	(779)
Psychologie clinique	63 000	(1 855)
Psychologie du counseling	50 000	(6 099)
Travail social	60 000	(2 290)
Épidémiologie	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	61 000	(6 746)
Tous les autres programmes d'études[2]	**55 000**	**(359)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**100 000 E**	**(19 272)**
Médecins[4]	100 000 E	(20 527)
Pharmacie	67 392 E	(12 432)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.25

Gains annuels bruts estimés des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui travaillaient à plein temps en 2002 selon le type de programme, Canada

	Gains médians	
	$	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**36 673**	**(278)**
Programmes d'études en santé[1]	**42 000**	**(714)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	31 351 [E]	(10 206)
Troubles de la communication — Sciences et services	46 000	(1 901)
Dentisterie	100 000 [E]	(24 116)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	98 800 [E]	(17 060)
Services dentaires de soutien et professions connexes	31 850	(3 337)
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	27 500	(2 334)
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	35 144	(1 679)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	44 000	(3 215)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	36 400	(1 761)
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	45 000	(2 867)
Médecine	45 760	(1 276)
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	38 220	(3 298)
Sciences infirmières	46 000	(594)
Optométrie	72 000 [E]	(12 192)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	35 000	(3 109)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	62 400	(3 000)
Santé publique	46 000	(3 012)
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	44 400	(1 288)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	25 490	(809)
Diététique et nutrition clinique	F	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	48 000	(4 873)
Programmes de résidence en médecine dentaire	80 000 [E]	(17 715)
Programmes de résidence en médecine	100 000	(15 306)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**35 100**	**(1 071)**
Psychologie	35 500	(1 230)
Psychologie clinique	70 000	(5 698)
Psychologie du counseling	40 000	(2 739)
Psychologie clinique de l'enfant	x	...
Travail social	34 580	(1 397)
Épidémiologie	60 000	(6 301)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	36 000	(2 174)
Tous les autres programmes d'études[4]	**36 000**	**(154)**

Tableau 7.25

Gains annuels bruts estimés des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui travaillaient à plein temps en 2002 selon le type de programme, Canada (fin)

	Gains médians	
	$	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**46 000**	**(531)**
Médecins[6]	46 000	(639)
Technologues en radiation médicale[6]	38 792	(4 129)
Technologue en médecine nucléaire	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	35 568	(1 645)
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	38 792	(4 319)
Technologues de laboratoire médical[6]	36 000	(1 481)
Technologue / Spécialiste en cytologie	38 730	(5 292)
Technicien de laboratoire médical/clinique	33 800	(2 613)
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	41 950	(2 882)
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	38 480	(2 188)
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	48 017	(639)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	38 631	(3 127)
Infirmier auxiliaire	34 216	(2 229)
Pharmacie	66 560	(2 699)
Ergothérapie / Ergothérapeute	48 429	(1 569)
Physiothérapie / Physiothérapeute	49 795	(2 065)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

! à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.26

Pourcentage des diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui travaillent à plus d'un emploi, deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Travaillent à plus d'un emploi	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**11,4**	**(0,6)**
Programmes d'études en santé[1]	**21,3**	**(1,8)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	25,2 E	(5,3)
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	F	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	27,2 E	(7,4)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	18,4 E	(4,7)
Sciences infirmières	23,2	(3,8)
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...
Santé publique	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	F	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	18,5	(2,8)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**20,3 E**	**(4,6)**
Psychologie	x	...
Travail social	17,2 E	(4,5)
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**9,1**	**(0,6)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**23,6**	**(3,9)**
Technologues en radiation médicale[6]	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	F	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...
Technicien de laboratoire médical/clinique	F	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	F	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...
Infirmier auxiliaire	39,7 E	(7,3)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.
Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.27

Pourcentage des bacheliers de la promotion de 2000 qui travaillent à plus d'un emploi, deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Travaillent à plus d'un emploi	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**10,1**	**(0,6)**
Programmes d'études en santé[1]	**13,3**	**(1,5)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...
Dentisterie	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	F	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...
Médecine	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...
Sciences infirmières	11,3	(1,7)
Optométrie	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...
Santé publique	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	21,0 E	(4,8)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	48,1 E	(14,5)
Diététique et nutrition clinique	x	
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**9,7** [4]	**(2,3)**
Psychologie	F	...
Travail social	F	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...
Tous les autres programmes d'études[4]	**9,7**	**(0,6)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**11,0**	**(1,7)**
Médecins[6]	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	11,9 E	(2,3)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	x	...
Pharmacie	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	23,0 E	(7,4)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.28

Pourcentage des titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 qui travaillent à plus d'un emploi, deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Travaillent à plus d'un emploi	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**10,1**	**(0,8)**
Programmes d'études en santé[1]	**14,8**	**(2,1)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	20,9 E	(3,8)
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	x	...
Médecine	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...
Sciences infirmières	21,4 E	(5,7)
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...
Santé publique	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**22,7 E**	**(5,1)**
Psychologie	F	...
Psychologie clinique	x	...
Psychologie du counseling	x	...
Travail social	17,3 E	(3,9)
Épidémiologie	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**8,4**	**(0,7)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**13,0 E**	**(2,8)**
Médecins[5]	F	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	16,3 E	(4,4)
Pharmacie	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.29

Pourcentage des titulaires de doctorat de la promotion de 2000 qui travaillent à plus d'un emploi, deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Travaillent à plus d'un emploi	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**10,2**	**(0,5)**
Programmes d'études en santé[1]	**10,0 E**	**(1,9)**
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	x	...
Médecine	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...
Sciences infirmières	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...
Santé publique	22,9 E	(6,0)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**26,7**	**(1,8)**
Psychologie	28,6	(2,0)
Psychologie clinique	49,2	(5,1)
Psychologie du counseling	53,3 E	(9,8)
Travail social	x	...
Épidémiologie	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**7,8**	**(0,5)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**5,0 E**	**(1,5)**
Médecins[4]	4,7 E	(1,6)
Pharmacie	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.30

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui travaillent à plus d'un emploi, deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada

	Travaillent à plus d'un emploi	
	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**10.6**	**(0.4)**
Programmes d'études en santé[1]	**17.7**	**(1.1)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	24.4 E	(7.8)
Dentisterie	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	24.4 E	(4.9)
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	F	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	22.5 E	(7.0)
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	30.6 E	(7.7)
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	F	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	F	...
Médecine	F	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	19.5 E	(6.3)
Sciences infirmières	16.9	(1.9)
Optométrie	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	x	...
Santé publique	F	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	22.3 E	(4.2)
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	19.5	(2.8)
Diététique et nutrition clinique	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...
Programmes de résidence en médecine	15.8 E	(4.1)
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**15.3**	**(2.0)**
Psychologie	16.2 E	(3.3)
Psychologie clinique	40.6 E	(7.1)
Psychologie du counseling	23.0 E	(6.7)
Psychologie clinique de l'enfant	x	...
Travail social	13.9 E	(2.7)
Épidémiologie	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	16.9 E	(5.4)
Tous les autres programmes d'études[4]	**9.3**	**(0.4)**

Tableau 7.30

Pourcentage des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui travaillent à plus d'un emploi, deux ans après l'obtention du diplôme selon le type de programme, Canada (fin)

	Travaillent à plus d'un emploi	
	%	Erreur-type
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**15,3**	**(1,7)**
Médecins[6]	5,6 E	(1,4)
Technologues en radiation médicale[6]	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	F	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	x	...
Technicien de laboratoire médical/clinique	F	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	11,7 E	(2,1)
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...
Infirmier auxiliaire	39,7 E	(7,3)
Pharmacie	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	F	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	21,7 E	(7,0)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.31

Langue la plus souvent utilisée dans le cadre de l'emploi occupé deux ans après l'obtention du diplôme, par les diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui ont un emploi selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français		Autochtone	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**84.8**	**(0.4)**	**14.6**	**(0.4)**	**0.6** [E]	**(0.1)**	**0.4** [E]	**(0.1)**
Programmes d'études en santé[1]	**88.6**	**(0.9)**	**10.5**	**(0.8)**	**F**	**...**	**0.7** [E]	**(0.2)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	95.2	(2.9)	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	F	...	x	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	83.2	(3.3)	14.4 [E]	(2.5)	x	...	x	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	91.1	(3.1)	F	...	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	76.9	(5.4)	19.0 [E]	(4.7)	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	88.7	(5.2)	F	...	x	...	x	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	60.6	(8.7)	39.4 [E]	(8.7)	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	x	...	x	...	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	57.5	(7.3)	42.5 [E]	(7.3)	x	...	x	...
Sciences infirmières	93.9	(1.0)	6.1	(1.0)	x	...	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	59.0 [E]	(16.9)	F	...	x	...	x	...
Santé publique	95.2	(4.7)	x	...	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	78.3	(5.9)	21.7 [E]	(5.9)	x	...	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	97.6	(1.0)	x	...	0.7 [E]	(0.2)	1.4 [E]	(0.4)
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**91.8**	**(1.8)**	**8.0** [E]	**(1.8)**	**x**	**...**	**x**	**...**
Psychologie	x	...	x	...	x	...	x	...
Travail social	90.7	(2.1)	9.2 [E]	(2.1)	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	x	...	x	...	x	...

Tableau 7.31

Langue la plus souvent utilisée dans le cadre de l'emploi occupé deux ans après l'obtention du diplôme, par les diplômés du collégial de la promotion de 2000 qui ont un emploi selon le type de programme, Canada (fin)

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français		Autochtone	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les autres programmes d'études[4]	**83,7**	**(0,5)**	**15,8**	**(0,5)**	**0,5 E**	**(0,1)**	**0,3 E**	**(0,1)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**89,8**	**(1,6)**	**10,2**	**(1,6)**	**x**	**...**	**x**	**...**
Technologues en radiation médicale[6]	76,8	(11,4)	F	...	x	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	46,4 E	(12,9)	x	...	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	81,4 E	(16,3)	x	...	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	62,1	(7,7)	37,9 E	(7,7)	x	...	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100,0	(0,0)	x	...	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical/clinique	x	...	72,6 E	(13,6)	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	x	...	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	99,4	(0,5)	x	...	x	...	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	F	...	x	...	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	99,3	(0,4)	x	...	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Voir la liste des langues autochtones à l'annexe 8.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.32

Langue la plus souvent utilisée dans le cadre de l'emploi occupé deux ans après l'obtention du diplôme, par les bacheliers de la promotion de 2000 qui ont un emploi selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français		Autochtone	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**79,4**	**(0,5)**	**19,6**	**(0,5)**	**0,7** [E]	**(0,2)**	**0,2** [E]	**(0,0)**
Programmes d'études en santé[1]	**73,9**	**(1,1)**	**25,?**	**(1,0)**	**F**	**...**	**x**	**...**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	84,2	(9,7)	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	x	...	x	...	x	...	x	...
Dentisterie	85,4	(10,0)	x	...	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	77,1 [E]	(17,7)	x	...	x	...	x	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	67,7 [E]	(12,3)	x	...	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	65,7 [E]	(14,4)	F	...	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	83,6	(11,0)	x	...	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	F	...	x	...	x	...	x	...
Médecine	94,7	(1,4)	5,3 [E]	(1,4)	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	x	...	64,2 [E]	(15,5)	x	...	x	...
Sciences infirmières	64,8	(1,8)	35,2	(1,8)	x	...	x	...
Optométrie	93,5	(4,6)	x	...	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	94,4	(1,9)	F	...	x	...	x	...
Santé publique	61,9	(9,2)	38,1 [E]	(9,2)	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	87,9	(2,2)	11,6 [E]	(2,2)	x	...	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	71,6	(11,8)	x	...	x	...	x	...
Diététique et nutrition clinique	89,2	(9,3)	x	...	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	85,0	(10,3)	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	x	...	95,0	(3,5)	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**82,5**	**(2,5)**	**14,6**	**(2,0)**	**x**	**...**	**x**	**...**
Psychologie	88,3	(2,6)	10,5 [E]	(2,4)	x	...	x	...
Travail social	70,4	(5,4)	29,6 [E]	(5,4)	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	83,2	(6,9)	F	...	x	...	x	...

Tableau 7.32

Langue la plus souvent utilisée dans le cadre de l'emploi occupé deux ans après l'obtention du diplôme, par les bacheliers de la promotion de 2000 qui ont un emploi selon le type de programme, Canada (fin)

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français		Autochtone	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les autres programmes d'études[4]	**79,8**	**(0,6)**	**19,4**	**(0,5)**	**0,6** E	**(0,2)**	**0,2** E	**(0,1)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**88,0**	**(0,9)**	**11,9**	**(0,9)**	**x**	**...**	**x**	**...**
Médecins[6]	88,4	(2,0)	11,2 E	(2,0)	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	86,5	(1,5)	13,5	(1,5)	x	...	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	89,3	(9,2)	x	...	x	...	x	...
Pharmacie	94,4	(1,9)	F	...	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	89,3	(3,6)	F	...	x	...	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	87,0	(3,4)	13,0 E	(3,4)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Voir la liste des langues autochtones à l'annexe 8.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.33

Langue la plus souvent utilisée dans le cadre de l'emploi occupé deux ans après l'obtention du diplôme, par les titulaires de maîtrise de la promotion de 2000 qui ont un emploi selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français		Autochtone	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**76,7**	**(0,8)**	**22,5**	**(0,8)**	**0,6** E	**(0,2)**	**0,2** E	**(0,0)**
Programmes d'études en santé[1]	**71,5**	**(2,5)**	**28,5**	**(2,5)**	**x**	**...**	**x**	**...**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	x	...	x	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	82,6	(3,9)	17,4 E	(3,9)	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...	x	...	x	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	75,1	(9,2)	F	...	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	F	...	x	...	x	...	x	...
Médecine	81,9	(8,8)	F	...	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	83,4	(7,9)	x	...	x	...	x	...
Sciences infirmières	65,1	(5,9)	34,9 E	(5,9)	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	42,0 E	(11,4)	58,0 E	(11,4)	x	...	x	...
Santé publique	59,0 E	(10,5)	41,0 E	(10,5)	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	93,1	(4,3)	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	41,1 E	(9,2)	58,9	(9,2)	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**75,6**	**(3,1)**	**23,7**	**(3,1)**	**x**	**...**	**x**	**...**
Psychologie	61,1	(6,3)	38,5	(6,3)	x	...	x	...
Psychologie clinique	x	...	x	...	x	...	x	...
Psychologie du counseling	F	...	65,9 E	(12,1)	x	...	x	...
Travail social	85,9	(3,9)	12,7 E	(3,7)	x	...	x	...
Épidémiologie	x	...	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	92,0	(4,6)	x	...	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[3]	**77,2**	**(0,9)**	**21,9**	**(0,9)**	**0,6** E	**(0,2)**	**0,2** E	**(0,1)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[4]	**83,9**	**(3,8)**	**16,1** E	**(3,8)**	**x**	**...**	**x**	**...**
Médecins[5]	62,3	(9,4)	37,7 E	(9,4)	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	92,5	(6,8)	x	...	x	...	x	...
Pharmacie	78,0 E	(16,7)	x	...	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	94,6	(4,8)	x	...	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
3. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
4. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
5. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Voir la liste des langues autochtones à l'annexe 8.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.34

Langue la plus souvent utilisée dans le cadre de l'emploi occupé deux ans après l'obtention du diplôme, par les titulaires de doctorat de la promotion de 2000 qui ont un emploi selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français		Autochtone	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**78,5**	**(0,7)**	**20,6**	**(0,7)**	**0,7** [E]	**(0,1)**	**x**	**...**
Programmes d'études en santé[1]	**46,9**	**(4,0)**	**52,5**	**(4,0)**	**x**	**...**	**x**	**...**
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	80,7	(11,7)	x	...	x	...	x	...
Médecine	54,7 [E]	(12,4)	43,2 [E]	(12,0)	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	F	...	x	...	x	...	x	...
Sciences infirmières	72,1	(9,2)	x	...	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	90,3	(6,6)	x	...	x	...	x	...
Santé publique	77,6	(6,6)	x	...	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	x	...	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	12,0 [E]	(2,6)	88,0	(2,6)	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**82,4**	**(1,7)**	**16,5**	**(1,7)**	**x**	**...**	**x**	**...**
Psychologie	82,1	(1,8)	16,7	(1,8)	x	...	x	...
Psychologie clinique	83,2	(4,2)	x	...	x	...	x	...
Psychologie du counseling	40,2 [E]	(8,6)	59,8	(8,6)	x	...	x	...
Travail social	77,9	(9,3)	x	...	x	...	x	...
Épidémiologie	x	...	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	F	...	x	...	x	...	x	...
Tous les autres programmes d'études[2]	**82,8**	**(0,7)**	**16,2**	**(0,6)**	**0,7** [E]	**(0,1)**	**x**	**...**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[3]	**35,7** [E]	**(7,1)**	**63,4**	**(7,1)**	**x**	**...**	**x**	**...**
Médecins[4]	31,3 [E]	(8,1)	67,7	(8,0)	x	...	x	...
Pharmacie	F	...	x	...	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[E] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
3. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006). Les médecins englobent les programmes de médecine et de résidence en médecine.
4. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Voir la liste des langues autochtones à l'annexe 8.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Tableau 7.35

Langue la plus souvent utilisée dans le cadre de l'emploi occupé deux ans après l'obtention du diplôme, par les diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui ont un emploi selon le type de programme, Canada

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français		Autochtone	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les programmes d'études	**81.3**	**(0.3)**	**17.9**	**(0.3)**	**0.6**	**(0.1)**	**0.3**	**(0.0)**
Programmes d'études en santé[1]	**81.2**	**(0.6)**	**18.0**	**(0.6)**	**0.8** [E]	**(0.2)**	**0.5** [E]	**(0.1)**
Services de santé / Services paramédicaux / Sciences de la santé, général	91.8	(3.7)	F	...	x	...	x	...
Troubles de la communication — Sciences et services	86.6	(3.5)	13.4 [E]	(3.5)	x	...	x	...
Dentisterie	79.0	(9.9)	x	...	x	...	x	...
Programme de cycle supérieur en dentisterie	F	...	x	...	x	...	x	...
Services dentaires de soutien et professions connexes	82.6	(3.5)	15.2 [E]	(3.0)	x	...	x	...
Services d'administration/de gestion sanitaire et médicale	87.7	(3.1)	9.7 [E]	(2.5)	x	...	x	...
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	74.6	(5.0)	22.0 [E]	(4.5)	x	...	x	...
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	87.9	(4.7)	F	...	x	...	x	...
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	65.1	(7.6)	34.9 [E]	(7.6)	x	...	x	...
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[3]	100.0	(0.0)	x	...	x	...	x	...
Médecine	88.5	(2.0)	11.2 [E]	(1.9)	x	...	x	...
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	58.8	(5.7)	41.2	(5.7)	x	...	x	...
Sciences infirmières	77.1	(1.2)	22.9	(1.2)	x	...	F	...
Optométrie	93.9	(4.2)	x	...	x	...	x	...
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	59.5 [E]	(16.7)	F	...	x	...	x	...
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	85.8	(3.1)	14.2 [E]	(3.1)	x	...	x	...
Santé publique	68.1	(5.6)	31.9 [E]	(5.6)	x	...	x	...
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	85.6	(2.1)	14.1	(2.1)	x	...	x	...
Aides en soins / Préposés aux soins / Préposés aux malades	96.7	(1.0)	F	...	F	...	1.4 [E]	(0.4)
Diététique et nutrition clinique	F	...	x	...	x	...	x	...
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, autres	x	...	55.2 [E]	(18.2)	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine dentaire	79.1	(10.2)	x	...	x	...	x	...
Programmes de résidence en médecine	17.6 [E]	(3.5)	81.6	(3.6)	x	...	x	...
Sélection de programmes d'études liés à la santé	**83.8**	**(1.5)**	**14.5**	**(1.3)**	**F**	**...**	**F**	**...**
Psychologie	82.9	(2.3)	16.1	(2.2)	F	...	x	...
Psychologie clinique	86.1	(4.0)	x	...	x	...	x	...
Psychologie du counseling	35.6 [E]	(9.5)	64.4	(9.5)	x	...	x	...
Psychologie clinique de l'enfant	x	...	x	...	x	...	x	...
Travail social	83.4	(2.2)	16.4	(2.2)	x	...	F	...
Épidémiologie	79.7	(12.3)	x	...	x	...	x	...
Santé et éducation physique / Conditionnement physique	87.0	(4.9)	5.8 [E]	(1.7)	x	...	x	...

Tableau 7.35

Langue la plus souvent utilisée dans le cadre de l'emploi occupé deux ans après l'obtention du diplôme, par les diplômés des collèges et des universités de la promotion de 2000 qui ont un emploi selon le type de programme, Canada (fin)

	Anglais		Français		Autre que l'anglais et le français		Autochtone	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les autres programmes d'études[4]	**81,1**	**(0,3)**	**18,1**	**(0,3)**	**0,6**	**(0,1)**	**0,2**	**(0,0)**
Sélection de programmes d'études détaillés en santé[5]	**86,8**	**(0,8)**	**13,2**	**(0,8)**	**x**	**...**	**x**	**...**
Médecins[6]	69,5	(3,1)	30,1	(3,1)	x	...	x	...
Technologues en radiation médicale[6]	75,3	(11,3)	F	...	x	...	x	...
Technologue en médecine nucléaire	x	...	x	...	x	...	x	...
Technologue en radiologie médicale / Radiothérapeute	46,4 E	(12,9)	x	...	x	...	x	...
Radiologie / Radiographe / Technologue en radiographie	78,9 E	(15,9)	x	...	x	...	x	...
Technologues de laboratoire médical[6]	64,1	(7,3)	35,9 E	(7,3)	x	...	x	...
Technologue / Spécialiste en cytologie	100,0	(0,0)	x	...	x	...	x	...
Technicien de laboratoire médical/clinique	x	...	72,6 E	(13,6)	x	...	x	...
Technologue médical / Technologue de laboratoire clinique	F	...	x	...	x	...	x	...
Cytogénétique / Cytogénéticien	x	...	x	...	x	...	x	...
Assistant de laboratoire médical / clinique	F	...	x	...	x	...	x	...
Sciences infirmières / Infirmier autorisé	89,9	(1,2)	10,1	(1,2)	x	...	x	...
Sciences infirmières — Psychiatrie / Santé mentale	98,3	(1,6)	x	...	x	...	x	...
Infirmier auxiliaire	99,3	(0,4)	x	...	x	...	x	...
Pharmacie	94,3	(1,9)	5,7 E	(1,9)	x	...	x	...
Ergothérapie / Ergothérapeute	90,3	(3,0)	9,7 E	(3,0)	x	...	x	...
Physiothérapie / Physiothérapeute	85,7	(3,5)	14,3 E	(3,5)	x	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Programmes vétérinaires est exclu.
2. Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
3. Programme préparatoire aux études en médecine vétérinaire est exclu.
4. Programmes vétérinaires est inclus, mais Programmes d'études en santé, Psychologie, Travail social, Épidémiologie et Santé et éducation physique / Conditionnement physique sont exclus.
5. Ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Dans le cas des technologistes de laboratoire médical, ils proviennent principalement des professions appartenant aux sciences de laboratoire médical et clinique et autres professions connexes, à l'exception des assistants de laboratoire clinique ou médical, qui relèvent des services d'assistance médicale et paramédicale. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires comme il a été établi lors des consultations sur les ressources humaines en santé et en enseignement effectuées en 2005 (voir Allen et al. 2006).
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Notes : Les types de programmes sont définis à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), 1991. Voir l'annexe 3 pour obtenir plus de détails.

Les diplômés qui ont fait d'autres études après avoir obtenu leur diplôme en 2000 sont exclus de ce tableau.

Voir la liste des langues autochtones à l'annexe 8.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000), Statistique Canada.

8. Offre de formation continue en milieu de travail

Il a été établi que la capacité et la volonté des adultes de poursuivre un apprentissage tout au long de leur vie est un élément essentiel de l'avenir économique du Canada. La nécessité d'acquérir de nouvelles compétences a eu une incidence profonde sur les emplois dans la plupart des branches d'activité et professions, si ce n'est dans toutes celles-ci. La tradition veut que les « nouveaux » travailleurs, jeunes adultes et immigrants, faisant leur entrée dans la population active apportent avec eux bon nombre de ces nouvelles compétences. Les tendances démographiques nous indiquent cependant que de plus petites cohortes de jeunes travailleurs se joindront à la population active et que, au fur et à mesure que les travailleurs vieillissent, les possibilités de connaître des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée augmentent. On estime généralement que le « relèvement » des compétences des travailleurs déjà dans la population active constitue une importante mesure pour faire face à cette situation (Peters 2004).

Reconnaissant le besoin d'apprentissage permanent, les employeurs encouragent et appuient souvent la formation continue. Cela est particulièrement vrai dans les professions du domaine de la santé où les cadres de réglementation exigent une actualisation fréquente des compétences ou le relèvement de celles-ci. La section qui suit présente les caractéristiques des emplacements (appelés également milieux de travail) qui ont offert ou financé la formation (en salle de classe et en cours d'emploi) durant 2003.

8.1 Sources de données et méthodologie

Les données sur lesquelles s'appuie la présente section sont tirées de l'**Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE)** de 2003. Cette enquête comprend deux volets : (1) une enquête auprès des établissements sur l'adoption de technologies, le changement organisationnel, la formation et autres pratiques de gestion des ressources humaines, les stratégies d'entreprise et le roulement du personnel dans les emplacements et (2) une enquête auprès des employés dans ces mêmes emplacements portant sur les salaires, les heures de travail, le type d'emploi, le capital humain, l'utilisation de technologies et la formation. Le résultat est une riche source de renseignements liés sur les milieux de travail et leurs employés.

L'EMTE est une enquête longitudinale par échantillon. La population cible pour la composante des employeurs de l'enquête est définie comme étant tous les emplacements menant des activités au Canada qui ont des employés rémunérés au mois de mars, à l'exception des employeurs au Yukon, au Nunavut et aux Territoires du Nord-Ouest et des employeurs exploitant une entreprise de culture agricole ou d'élevage d'animaux, d'une entreprise de pêche, de chasse et de piégeage, des ménages privés, des organismes religieux et des administrations publiques.

L'échantillon initial sélectionné en 1999 est suivi au fil du temps et est complété, à des intervalles de deux ans, par un échantillon de nouvelles entreprises sélectionnées à partir d'unités ajoutées au Registre des entreprises depuis la dernière enquête. En 2003, 6 565 emplacements ont été interviewés.

Pour la composante des employés, en revanche, la population cible comprend tous les employés travaillant ou en congé payé en mars dans les emplacements sélectionnés qui reçoivent un état supplémentaire T4 de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. La base de sondage de la composante des employés de l'EMTE est fondée sur les listes d'employés fournies aux intervieweurs par les emplacements sélectionnés. Un maximum de vingt-quatre employés sont échantillonnés en utilisant un mécanisme probabiliste. Dans les emplacements qui comptent moins de quatre employés, tous les employés sont sélectionnés. Les employés seront suivis pendant deux ans seulement étant donné qu'il est difficile d'intégrer de nouveaux employeurs dans l'échantillon d'emplacements lorsque les travailleurs changent d'entreprises. Par conséquent, de nouveaux échantillons d'employés seront tirés à toutes les deux enquêtes (c.-à-d. pour la première, la troisième, la cinquième). En 2003, 20 384 employés ont été interviewés.

L'EMTE comprend plusieurs questions portant sur la formation. Le questionnaire de l'emplacement s'intéresse à la formation parrainée (offerte, financée ou appuyée) par l'emplacement au cours de la période allant du 1er avril 2002 au 31 mars 2003, tandis que le questionnaire de l'employé touche la formation suivie au cours des douze derniers mois précédant l'interview.

Pour plus de renseignements sur cette enquête, voir l'annexe 1.

8.2 Caractéristiques des emplacements qui appuient des activités de formation pour leurs employés

Il est généralement reconnu qu'afin de participer pleinement au processus menant à l'innovation dans une entreprise, les travailleurs doivent non seulement posséder des connaissances de base solides par l'entremise du système d'éducation mais aussi avoir la possibilité d'acquérir de la formation sur le marché du travail (Turcotte et coll. 2003).

En 2003, environ 60 % des emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ont appuyé la formation tant en salle de classe qu'en cours d'emploi offerte à leurs employés, soit environ le même pourcentage que dans les autres secteurs industriels (56 %) (graphique 8.1 et tableau 8.1). Il convient de souligner que, en plus des travailleurs dans les professions de la santé, les emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale peuvent

également employer des personnes dans des professions autres que celles liées à la santé. Les statistiques relatives aux emplacements reflètent ce fait.

Les trois quarts des emplacements novateurs dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale appuient des activités de formation à l'intention de leurs employés

Il n'est pas étonnant de constater que les emplacements qui ont lancé des innovations[6] entre avril 2002 et mars 2003 étaient plus susceptibles que les autres d'appuyer des activités de formation. Alors qu'environ les trois quarts des emplacements novateurs dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ont appuyé la formation en 2003, c'était le cas d'environ la moitié de ceux qui n'ont pas lancé de nouveaux produits, services ou procédés ou qui ne les ont pas améliorés durant cette même année.

Graphique 8.1

Les emplacements qui lancent des innovations sont plus susceptibles que les autres d'appuyer des activités de formation

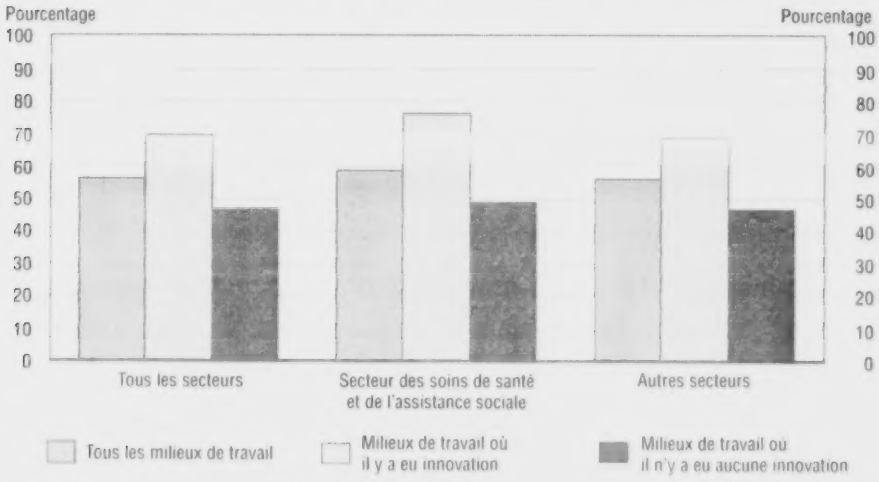

Note : « Autres secteurs » représente tous les autres secteurs d'activité (sauf le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale).

Source : Enquête sur le milieu de travail et les employés de 2003, Statistique Canada.

Emplacements du secteur Soins de santé et assistance sociale

Bien que l'EMTE porte sur des emplacements (également appelés milieux de travail dans le présent rapport) de toutes les tailles pour les industries dans le secteur non agricole[7], l'analyse ne porte que sur ceux dans le secteur Soins de santé et assistance sociale. (Pour plus de renseignements sur les emplacements dans le secteur Soins de santé et assistance sociale (SCIAN 62), voir l'annexe 5.)

Les **emplacements** représentent la population cible pour la composante des employeurs de l'EMTE. Ils sont définis comme étant des unités de production situées en un point géographique précis où a lieu l'activité économique et pour lesquelles il existe, au moins, des données sur l'emploi (p. ex., manufactures, usines, mines, entrepôts, magasins, aérogares, salles de cinéma ou hôpitaux). De plus amples renseignements sur la distinction faite entre « entreprise », « société », « établissement » et « emplacement » figurent à l'annexe 7.

Aux fins de l'EMTE de 2003, environ 446 emplacements (ou milieux de travail) ont été sélectionnés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale au Canada, la plupart étant situés au Québec (26 %), en Ontario (25 %) et en Colombie-Britannique (14 %). Environ 22 % des milieux de travail étaient situés dans les Prairies et le reste, dans les provinces de l'Atlantique (13 %).

Environ 43 % de ces emplacements (ou milieux de travail) étaient classés dans le sous-secteur des services de soins ambulatoires (SCIAN 621), 20 %, dans le sous-secteur des hôpitaux (SCIAN 622), 19 %, dans celui des établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (SCIAN 623) et 18 %, dans celui de l'assistance sociale (SCIAN 624).

La majorité (53 %) de ces emplacements étaient classés comme étant de petite taille (moins de 20 employés), suivis des emplacements de grande taille comptant 500 employés ou plus (18 %), de ceux comptant de 100 à 499 employés (16 %) et de ceux comptant de 20 à 99 employés (14 %).

Dans l'EMTE, la **formation officielle ou en salle de classe** est définie comme étant toutes activités de formation liées à l'emploi (orientation pour les nouveaux employés, formation à la gestion/supervision, formation professionnelle, formation en apprentissage, formation à la vente et à la commercialisation, formation informatique/matériel informatique/logiciels, prise de décisions ou résolution de problèmes en groupe, constitution d'équipes, leadership et communications, etc.) offertes selon un format prédéterminé, comprenant des objectifs prédéfinis dont le contenu est spécifique et pour lesquelles les progrès peuvent être contrôlés ou évalués.

La **formation non officielle en cours d'emploi** est définie comme étant la formation en cours d'emploi ne dépendant pas (ou très peu) de lignes directrices déterminées du point de vue de son organisation, de sa prestation ou de son évaluation. Contrairement à la formation officielle, la formation non officielle en cours d'emploi n'est pas définie spécifiquement dans les questionnaires de l'EMTE.

La **taille d'un emplacement** (ou milieu de travail) est fondée sur le nombre d'employés, comme suit :

- emplacements comptant moins de 20 employés;
- emplacements comptant de 20 à 99 employés;
- emplacements comptant de 100 à 499 employés;
- emplacements comptant 500 employés ou plus.

L'appui de la formation officielle est plus élevé dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale qu'ailleurs et augmente avec le nombre d'employés

Environ 40 % des emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ont appuyé la formation officielle en 2003. En revanche, c'était le cas de

moins du tiers des emplacements dans d'autres secteurs d'activité (graphique 8.2 et tableau 8.2). La proportion des emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale appuyant la formation officielle était la plus élevée (environ 90 %) dans la catégorie de ceux comptant 100 employés ou plus et diminuait avec chaque taille d'emplacement pour s'établir à environ 40 % dans le cas des emplacements les plus petits (emplacements comptant moins de 20 employés).

Graphique 8.2

Le soutien de la formation officielle augmente avec le nombre d'employés

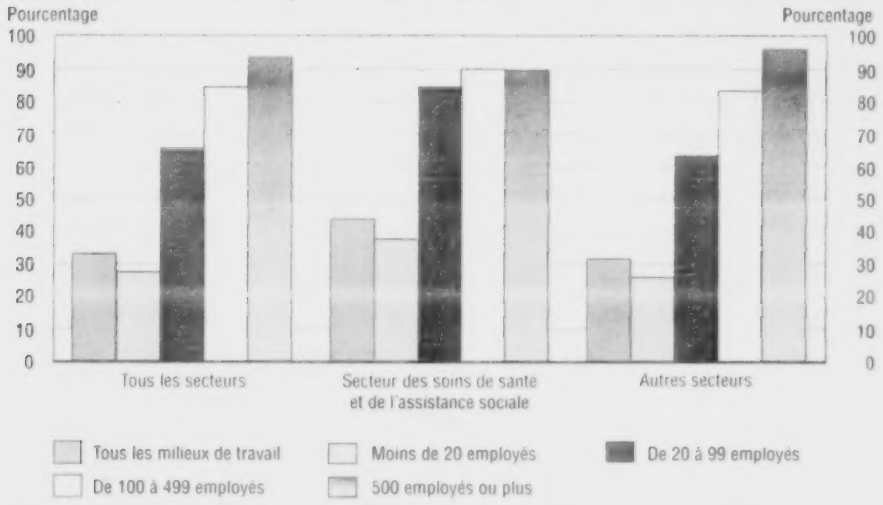

Note : « Autres secteurs » représente tous les autres secteurs d'activité (sauf le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale).

Source : Enquête sur le milieu de travail et les employés de 2003, Statistique Canada.

Divers types de formation officielle ont été offerts par les emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale en 2003. La formation professionnelle, l'orientation à l'intention des nouveaux employés et la formation en santé et sécurité au travail et en protection de l'environnement comptaient parmi les types de formation officielle les plus répandus offerts par ces emplacements au cours de cette année (tableau 8.3).

Une proportion plus élevée d'employés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale suivent une formation officielle

Non seulement les emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale sont-ils plus susceptibles que ceux dans d'autres secteurs d'appuyer la formation officielle, mais une plus forte proportion de leurs employés participent à ces activités de formation (graphique 8.3 et tableau 8.3). Les emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ont déclaré qu'en moyenne, environ la moitié de leurs employés suivaient une formation officielle en 2003 (11 employés sur 22 en moyenne). En revanche, c'était le cas d'un peu moins de 40 % des employés des emplacements dans d'autres secteurs d'activité (six employés sur 16 en moyenne).

Graphique 8.3

En moyenne, un employé sur deux dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale participe à des activités de formation officielle

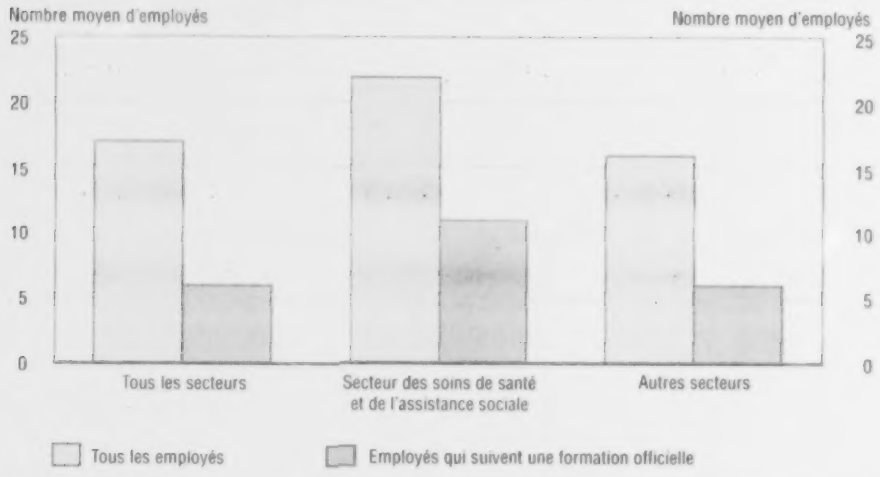

Note : « Autres secteurs » représente tous les autres secteurs d'activité (sauf le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale).

Source : Enquête sur le milieu de travail et les employés de 2003, Statistique Canada.

La plupart des cours de formation officielle sont suivis au lieu de travail et sont souvent offerts par un formateur externe

Plus de la moitié du personnel professionnel (55 %) et technique (59 %) du secteur de la santé a déclaré avoir suivi sa formation officielle au lieu de travail en 2003. En revanche, c'était le cas du tiers (33 %) des employés dans d'autres professions liées à la santé (directeurs/directrices des soins de santé, secrétaires médicaux/secrétaires médicales, inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, psychologues et travailleurs sociaux/travailleuses sociales) (tableau 8.4).

Cette même année, plus de la moitié des employés du secteur de la santé, à savoir les professionnels (53 %), les techniciens (58 %) et les personnes oeuvrant dans des emplois liés à ce secteur d'activité (52 %), ont déclaré avoir suivi un cours offert par un formateur externe et la plupart d'entre eux ont déclaré avoir suivi cette formation officielle pendant leurs heures normales de travail (tableau 8.4).

Le soutien à la formation non officielle en cours d'emploi est à peu près le même que celui à la formation officielle dans les emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale

Environ la moitié des emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ont appuyé la formation non officielle en cours d'emploi en 2003, soit environ la même proportion que dans le cas des emplacements dans d'autres secteurs industriels (graphique 8.4 et tableau 8.5).

Graphique 8.4

Le soutien à la formation non officielle en cours d'emploi est à peu près le même que celui à la formation officielle dans les emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale

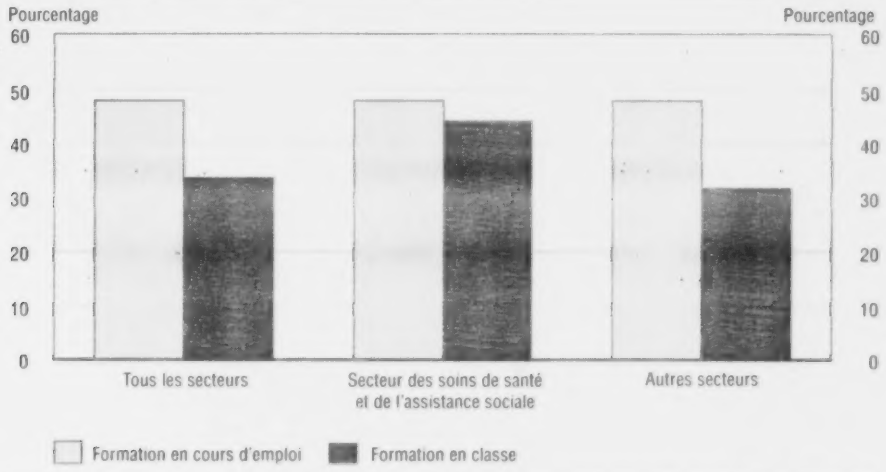

Note : « Autres secteurs » représente tous les autres secteurs d'activité (sauf le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale).

Source : Enquête sur le milieu de travail et les employés de 2003, Statistique Canada.

Toutefois, contrairement aux autres secteurs où le soutien à la formation non officielle en cours d'emploi (48 %) était plus élevé que celui à la formation officielle (32 %), le soutien à la formation non officielle en cours d'emploi (48 %) dans les emplacements du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale était seulement légèrement plus élevé que celui aux types de formation plus officielle (42 %) (graphique 8.4, tableaux 8.2 et 8.5).

Dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, la forme la plus répandue de formation non officielle en cours d'emploi est « l'orientation à l'intention des nouveaux employés »

Le type le plus répandu de formation non officielle en cours d'emploi offert dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale en 2003 était l'orientation à l'intention des nouveaux employés, appuyée par les deux tiers des employeurs (tableau 8.6). La formation en logiciels, la formation professionnelle, la formation en constitution d'équipes, leadership et communications et de la formation en santé et sécurité au travail et en protection de l'environnement comptaient également parmi les types de formation non officielle en cours d'emploi les plus répandus offerts par ce secteur d'activité au cours de cette année.

En 2003, environ 40 % des employés dans les emplois de professionnel dans le domaine de la santé suivant une formation non officielle en cours d'emploi ont déclaré qu'elle leur était fournie par un « superviseur ». Environ 30 % ont déclaré que cette formation était fournie par un « formateur interne », par un « formateur externe » ou par un « collègue de travail » (tableau 8.7).

Comme dans le cas de la formation officielle en salle de classe, la taille de l'emplacement (telle que mesurée par le nombre d'employés) semble avoir une incidence sur le soutien à la formation en cours d'emploi (graphique 8.5 et tableau 8.5). En 2003, la proportion des emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale appuyant la formation non officielle en cours d'emploi était la plus élevée (environ 97 %) dans le cas de ceux comptant 100 employés ou plus et diminuait avec chaque catégorie de taille d'emplacement pour s'établir à environ 42 % dans le cas des emplacements les plus petits (emplacements comptant moins de 20 employés).

Graphique 8.5

Le soutien à la formation non officielle en cours d'emploi augmente avec le nombre d'employés

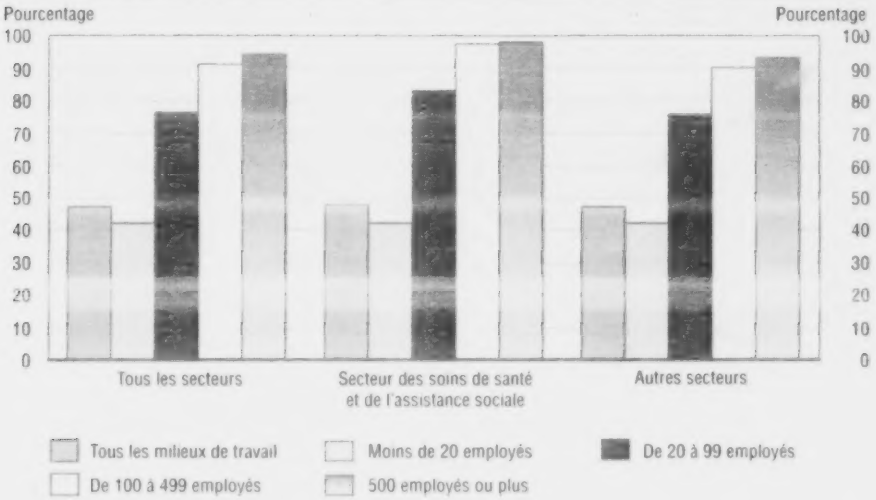

Note : « Autres secteurs » représente tous les autres secteurs d'activité (sauf le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale).

Source : Enquête sur le milieu de travail et les employés de 2003, Statistique Canada.

Les emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale sont plus susceptibles d'accorder à leurs employés une subvention ou un remboursement pour la formation suivie à l'extérieur

Environ la moitié (47 %) des emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ont déclaré avoir subventionné ou remboursé leurs employés pour la formation en salle de classe suivie à l'extérieur du lieu de travail (tableau 8.3). En revanche, c'était le cas d'environ le tiers (33 %) des emplacements dans d'autres secteurs d'activité.

Ce soutien a été fourni bien qu'environ six emplacements sur dix dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale n'aient pas reçu de financement externe (programmes gouvernementaux fédéraux/provinciaux, fonds de fiducie pour la formation, financement d'une association syndicale ou d'employés, organisations professionnelles ou industrielles, employés, fournisseurs de matériel, autres organismes du secteur privé, autres sources externes de financement) pour

la formation officielle qu'ils ont offerte à leurs employés durant 2003 (tableau 8.3). Il convient de souligner que de nombreux emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale sont financés principalement par les deniers publics et que le financement de la formation offerte à leurs employés peut déjà être inclus dans leur budget.

Tel que déclaré par 19 % des emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, les programmes du gouvernement provincial étaient la source externe de financement la plus répandue pour la formation officielle offerte aux employés en 2003 (tableau 8.3). Environ 16 % de ces emplacements ont également mentionné l'argent reçu des employés. En revanche, seulement 5 % des emplacements dans d'autres secteurs industriels ont déclaré ces sources de financement.

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Tableau 8.1

Pourcentage des milieux de travail qui appuient la formation (officielle ou non officielle) selon l'apport d'innovations, le secteur d'activités et la taille, Canada, 2003

	Tous les milieux de travail		Milieux de travail où il y a eu innovation[1]		Milieux de travail où il n'y a eu aucune innovation	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les secteurs	**56.1**	**(1.4)**	**69.3**	**(2.1)**	**46.8**	**(1.9)**
Moins de 20 employés	50.4	(1.6)	64.1	(2.6)	41.6	(2.1)
De 20 à 99 employés	88.1	(1.7)	90.5	(1.8)	85.4	(2.8)
De 100 à 499 employés	97.0	(0.8)	96.8	(1.2)	97.3	(0.7)
500 employés ou plus	98.2	(0.9)	97.6	(1.4)	99.2	(0.4)
Secteur des soins de santé et de l'assistance sociale[2]	**58.3**	**(3.3)**	**76.1**	**(4.1)**	**48.8**	**(4.7)**
Moins de 20 employés	52.8	(3.6)	71.7	(4.7)	43.1	(4.9)
De 20 à 99 employés	95.1	(3.0)	...	...	91.3	(5.4)
De 100 à 499 employés	99.0	(0.7)	97.1	(1.8)	...	...
500 employés ou plus	98.9	(0.5)	99.2	(0.4)	98.7	(1.4)
Autres secteurs	**55.9**	**(1.6)**	**68.7**	**(2.3)**	**46.6**	**(2.1)**
Moins de 20 employés	50.1	(1.8)	63.3	(2.8)	41.4	(2.4)
De 20 à 99 employés	87.5	(1.8)	89.8	(1.9)	84.8	(3.0)
De 100 à 499 employés	96.7	(0.9)	96.7	(1.2)	96.6	(0.9)
500 employés ou plus	98.0	(1.2)	97.3	(1.8)	99.5	(0.4)

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les lieux de travail qui ont innové sont ceux qui ont introduit de nouveaux produits, services ou processus, ou qui les ont améliorés, entre le 1er avril 2002 et le 31 mars 2003.
2. Désigne le SCIAN 62.

Note : Les secteurs d'activités sont définis à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002. Voir l'annexe 5 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur le milieu de travail et les employés 2003, Statistique Canada.

Tableau 8.2

Pourcentage des milieux de travail qui appuient la formation officielle selon l'apport d'innovations, le secteur d'activités et la taille, Canada, 2003

	Tous les milieux de travail		Milieux de travail où il y a eu innovation[1]		Milieux de travail où il n'y a eu aucune innovation	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les secteurs	**33.4**	**(1.4)**	**43.9**	**(2.3)**	**26.1**	**(1.5)**
Moins de 20 employés	27.4	(1.5)	36.6	(2.6)	21.5	(1.6)
De 20 à 99 employés	65.4	(3.3)	72.5	(2.6)	57.5	(4.8)
De 100 à 499 employés	84.3	(1.8)	83.3	(2.0)	86.0	(3.4)
500 employés ou plus	93.3	(1.4)	92.7	(2.0)	94.5	(1.6)
Secteur des soins de santé et de l'assistance sociale[2]	**43.9**	**(3.3)**	**54.1**	**(5.4)**	**38.0**	**(4.0)**
Moins de 20 employés	37.9	(3.5)	46.5	(6.0)	33.3	(4.1)
De 20 à 99 employés	84.3	(5.7)	95.0	(3.9)	73.8	(10.4)
De 100 à 499 employés	89.6	(2.9)	86.5	(4.6)	91.4	(3.7)
500 employés ou plus	89.1	(2.9)	86.3	(4.9)	92.3	(2.6)
Autres secteurs	**31.8**	**(1.5)**	**42.5**	**(2.4)**	**24.1**	**(1.6)**
Moins de 20 employés	25.8	(1.6)	35.2	(2.7)	19.5	(1.7)
De 20 à 99 employés	63.3	(3.5)	70.2	(2.9)	55.6	(5.1)
De 100 à 499 employés	83.3	(1.9)	82.9	(2.1)	84.0	(4.1)
500 employés ou plus	96.1	(0.9)	95.8	(1.2)	96.8	(1.2)

1. Les lieux de travail qui ont innové sont ceux qui ont introduit de nouveaux produits, services ou processus, ou qui les ont améliorés, entre le 1er avril 2002 et le 31 mars 2003.
2. Désigne le SCIAN 62.

Note : Les secteurs d'activités sont définis à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002. Voir l'annexe 5 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur le milieu de travail et les employés 2003, Statistique Canada.

Tableau 8.3

Caractéristiques des milieux de travail qui appuient la formation officielle selon le secteur d'activités, Canada, 2003

	Tous les secteurs		Secteur des soins de santé et de l'assistance sociale[1]		Autres secteurs	
	Nombre	Erreur-type	Nombre	Erreur-type	Nombre	Erreur-type
Nombre moyen d'employés	**17.0**	**(0.6)**	**22.0**	**(2.5)**	**16.0**	**(0.7)**
Nombre moyen d'employés qui suivent une formation structurée	**6.0**	**(0.4)**	**11.0**	**(1.1)**	**5.0**	**(0.4)**
Nombre moyen d'employés dont les cours sont subventionnés	**2.0**	**(0.2)**	**4.0**	**(0.5)**	**1.0**	**(0.2)**
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Formation structurée offerte	**33.4**	**(1.4)**	**42.4**	**(3.5)**	**32.4**	**(1.5)**
Orientation à l'intention des nouveaux employés	39.6	(1.8)	43.3	(5.4)	39.0	(2.0)
Formation de gestion/supervision	24.9	(1.9)	19.7	(3.3)	25.7	(2.1)
Formation professionnelle	37.3	(2.2)	56.4	(4.7)	34.5	(2.3)
Formation en apprentissage	21.3	(1.7)	12.8	(3.2)	22.6	(1.9)
Formation en vente et commercialisation	25.7	(1.8)	F	(3.5)	28.5	(2.0)
Matériel informatique	17.6	(1.3)	10.1 E	(3.0)	18.7	(1.4)
Logiciels	35.0	(1.6)	31.3	(4.5)	35.5	(1.8)
Autre matériel de bureau et autre genre de matériel	9.7	(1.0)	8.3 E	(2.3)	9.8	(1.2)
Prise de décisions ou résolution de problèmes en groupe	12.3	(1.2)	17.7	(3.3)	11.5	(1.3)
Constitution d'équipe, leadership, communication	23.2	(1.6)	34.3	(4.5)	21.6	(1.5)
Santé et sécurité au travail, protection de l'environnement	35.3	(1.9)	37.8	(4.8)	34.9	(2.1)
Lecture, écriture ou calcul	1.8 E	(0.5)	F	(0.8)	1.9 E	(0.5)
Autre formation	16.0	(1.4)	23.4	(4.3)	14.9	(1.5)
Source externe du financement de la formation structurée	**1.9**	**(0.4)**	**F**	**(1.2)**	**1.7**	**(0.4)**
Programmes du gouvernement fédéral	...	...	...	...	...	...
Programmes du gouvernement provincial	7.8	(0.9)	19.4	(3.2)	6.1	(1.0)
Fonds de fiducie pour la formation	1.8	(0.3)	F	(1.0)	1.8	(0.4)
Financement d'une association syndicale ou d'employés	2.1 E	(0.6)	7.0 E	(2.2)	F	(0.6)
Organisations professionnelles ou industrielles	5.2	(1.0)	F	(1.5)	5.5	(1.1)
Employés	6.7	(1.0)	16.0	(3.5)	5.3	(1.0)
Fournisseurs de matériel	5.2	(1.1)	7.3 E	(2.0)	4.9	(1.2)
Autres organismes du secteur privé	2.7	(0.6)	F	(1.4)	2.5	(0.6)
Autres sources externes de financement	4.9	(0.9)	F	(2.9)	4.6	(1.0)
Aucune	72.0	(1.7)	57.1	(4.9)	74.2	(1.8)
Subvention ou remboursement aux employés pour formation à l'extérieur	**34.5**	**(1.3)**	**46.6**	**(3.3)**	**33.1**	**(1.5)**
Aucune subvention ni remboursement pour la formation à l'extérieur	**65.5**	**(1.3)**	**53.4**	**(3.3)**	**66.9**	**(1.5)**

... n'ayant pas lieu de figurer
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Désigne le SCIAN 62.

Note : Les secteurs d'activités sont définis à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002. Voir l'annexe 5 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur le milieu de travail et les employés 2003, Statistique Canada.

Tableau 8.4

Pourcentage des employés qui participent à une formation officielle selon la profession et les caractéristiques de la formation, Canada, 2003

	Toutes les professions		Personnel professionnel des soins de santé		Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé		Sélection de professions liées à la santé		Toutes les autres professions	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Emplacement de la formation										
Entièrement au lieu de travail	48,1	(1,5)	54,7	(5,1)	58,5	(6,8)	32,9	(6,8)	47,7	(1,5)
En partie au lieu de travail	1,5	(0,3)	F	...	F	...	F	...	1,1	(0,3)
Toujours ailleurs	50,4	(1,5)	37,9	(4,6)	40,8	(6,8)	62,5	(7,3)	51,2	(1,5)
Horaire de la formation										
Toujours pendant les heures normales de travail	76,1	(1,4)	62,5	(4,2)	58,4	(10,9)	83,7	(4,7)	78,0	(1,4)
En partie pendant les heures normales de travail	3,1	(0,4)	F	...	4,4 E	(1,2)	F	...	2,7	(0,5)
Hors des heures normales de travail	20,8	(1,4)	30,5	(4,5)	37,2 E	(10,9)	15,1 E	(4,6)	19,3	(1,4)
Fournisseur de formation										
Superviseur	11,0	(1,0)	F	...	9,7 E	(2,8)	F	(0,2)	11,0	(1,0)
Collègue de travail	4,3	(0,4)	F	...	6,2	(1,6)	F	(1,5)	4,0	(0,5)
Formateur interne	23,4	(1,0)	25,6	(6,1)	22,9	(4,5)	24,2	(5,6)	23,4	(1,0)
Formateur externe	54,7	(1,3)	52,9	(6,8)	57,7	(6,2)	52,2	(6,6)	54,5	(1,5)
Vendeur	6,1	(0,6)	3,4 E	(1,0)	F	...	F	...	6,3	(0,6)
Autre	5,6	(0,8)	F	...	F	...	F	...	5,7	(0,5)

... n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Désigne le SCIAN 62.

Note : Les secteurs d'activités sont définis à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002. Voir l'annexe 5 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur le milieu de travail et les employés 2003, Statistique Canada.

Tableau 8.5

Pourcentage des milieux de travail qui appuient la formation non officielle en cours d'emploi selon l'apport d'innovations, le secteur d'activités et la taille, Canada, 2003

	Tous les milieux de travail		Milieux de travail où il y a eu innovation[1]		Milieux de travail où il n'y a eu aucune innovation	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Tous les secteurs	**47,6**	**(1,3)**	**61,1**	**(1,9)**	**38,2**	**(1,8)**
Moins de 20 employés	42,3	(1,6)	56,2	(2,4)	33,4	(2,0)
De 20 à 99 employés	76,3	(2,2)	79,5	(3,2)	72,7	(3,3)
De 100 à 499 employés	91,1	(2,3)	91,9	(3,2)	89,8	(2,2)
500 employés ou plus	94,4	(1,1)	95,6	(1,5)	92,4	(1,7)
Secteur des soins de santé et de l'assistance sociale[2]	**47,8**	**(3,4)**	**68,0**	**(4,8)**	**37,0**	**(4,1)**
Moins de 20 employés	42,1	(3,7)	63,4	(5,4)	31,4	(4,2)
De 20 à 99 employés	83,2	(6,1)	91,5	(9,5)	76,7	(9,4)
De 100 à 499 employés	97,3	(1,3)	97,1	(1,8)	97,5	(1,9)
500 employés ou plus	97,8	(0,8)	98,3	(0,7)	97,3	(2,0)
Autres secteurs	**47,6**	**(1,5)**	**60,4**	**(2,1)**	**38,3**	**(2,1)**
Moins de 20 employés	42,3	(1,7)	55,5	(2,6)	33,6	(2,3)
De 20 à 99 employés	75,7	(2,4)	78,6	(3,4)	72,3	(3,6)
De 100 à 499 employés	90,2	(2,5)	91,5	(3,4)	87,8	(2,6)
500 employés ou plus	93,5	(1,5)	95,1	(2,0)	90,2	(2,1)

1. Les lieux de travail qui ont innové sont ceux qui ont introduit de nouveaux produits, services ou processus, ou qui les ont améliorés, entre le 1er avril 2002 et le 31 mars 2003.
2. Désigne le SCIAN 62.

Note : Les secteurs d'activités sont définis à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002. Voir l'annexe 5 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur le milieu de travail et les employés 2003, Statistique Canada.

Tableau 8.6

Caractéristiques des milieux de travail qui appuient la formation non officielle en cours d'emploi selon le secteur d'activités, Canada, 2003

	Tous les secteurs		Secteur des soins de santé et de l'assistance sociale[1]		Autres secteurs	
	Nombre	Erreur-type	Nombre	Erreur-type	Nombre	Erreur-type
Nombre moyen d'employés	**17,0**	**(0,6)**	**22,0**	**(2,5)**	**16,0**	**(0,7)**
Nombre moyen d'employés qui suivent une formation structurée	**7,0**	**(0,3)**	**8,0**	**(0,9)**	**7,0**	**(0,4)**
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Formation en cours d'emploi offerte	**47,6**	**(1,3)**	**47,8**	**(3,4)**	**47,6**	**(1,5)**
Orientation à l'intention des nouveaux employés	66,1	(1,7)	66,7	(5,2)	66,0	(1,9)
Formation de gestion/supervision	21,0	(1,6)	21,3	(3,2)	21,0	(1,7)
Formation professionnelle	17,5	(1,2)	31,7	(3,5)	15,9	(1,3)
Formation en apprentissage	17,3	(1,5)	12,8	(2,5)	17,8	(1,6)
Formation en vente et commercialisation	20,6	(1,6)	F	...	22,6	(1,7)
Matériel informatique	14,3	(1,3)	12,9	(2,9)	14,4	(1,4)
Logiciels	34,8	(1,7)	35,1	(4,5)	34,8	(1,8)
Autre matériel de bureau et autre genre de matériel	11,6	(1,1)	13,7	(2,5)	11,3	(1,1)
Prise de décisions ou résolution de problèmes en groupe	9,1	(0,9)	17,4	(2,9)	8,1	(1,0)
Constitution d'équipe, leadership, communication	18,6	(1,5)	27,5	(4,4)	17,6	(1,6)
Santé et sécurité au travail, protection de l'environnement	27,4	(1,8)	26,6	(3,7)	27,6	(1,9)
Lecture, écriture ou calcul	1,6	(0,4)	F	...	1,5	(0,4)
Autre formation	8,7	(1,1)	11,6 E	(3,5)	8,4	(1,2)

... n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Désigne le SCIAN 62.

Note : Les secteurs d'activités sont définis à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002. Voir l'annexe 5 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur le milieu de travail et les employés 2003, Statistique Canada.

Tableau 8.7

Pourcentage des employés qui participent à une formation non officielle en cours d'emploi selon la profession et les caractéristiques de la formation, Canada, 2003

	Toutes les professions		Personnel professionnel des soins de santé		Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé		Sélection de professions liées à la santé		Toutes les autres professions	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Fournisseur de formation										
Auto-apprentissage	12.1	(0.8)	F	...	F	...	F	...	11.8	(0.8)
Superviseur	37.9	(1.3)	40.2	(7.8)	36.6	(6.7)	29.7	(7.2)	37.9	(1.4)
Collègue de travail	30.2	(1.1)	27.2	(5.9)	25.3	(2.7)	23.3 [E]	(6.5)	30.8	(1.2)
Formateur interne	25.3	(1.3)	36.1	(5.8)	23.9	(3.2)	45.1	(9.5)	24.5	(1.4)
Formateur externe	18.9	(1.6)	29.1	(6.5)	27.6 [E]	(8.2)	24.1 [E]	(6.9)	18.1	(1.7)
Vendeur	6.1	(1.3)	9.5 [E]	(2.9)	F	...	F	...	5.8	(0.6)
Autre	2.8	(0.4)	F	...	12.0 [E]	(3.5)	...	...	2.6	(0.4)

... n'ayant pas lieu de figurer

[E] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Désigne le SCIAN 62.

Note : Les secteurs d'activités sont définis à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002. Voir l'annexe 5 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur le milieu de travail et les employés 2003, Statistique Canada.

9. Participation à la formation continue

L'apprentissage continu tout au long de la vie est important pour de nombreuses raisons. Étant donné les progrès réalisés sur le plan des connaissances et de la technologie dans le domaine des soins de santé, il importe tout particulièrement que les adultes qui travaillent dans les professions de la santé puissent maintenir et relever leurs compétences et leurs connaissances grâce à la formation continue. Il est utile de savoir qui participe à des activités de formation et d'apprentissage (qu'il s'agisse d'une formation officielle ou d'une formation non officielle) et la mesure dans laquelle leurs employeurs appuient cette formation, ainsi que le type de formation et d'apprentissage qui leur est offert. La connaissance de la formation officielle et non officielle permet de brosser un tableau plus complet des activités auxquelles se livrent les travailleurs pour perfectionner leurs compétences professionnelles. Elle nous permet aussi de savoir si les travailleurs combinent la formation officielle et la formation non officielle ou si les deux types de formation sont utilisés par différents groupes de travailleurs.

9.1 Sources de données et méthodologie

Les données dans la présente section sont tirées de l'**Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA)** de 2003. L'enquête a été conçue pour actualiser notre connaissance des activités de formation et d'éducation liées à l'emploi que mènent les Canadiens. Les principaux objectifs de l'EEFA étaient de mesurer la participation aux activités d'éducation et de formation liées à l'emploi, d'établir un profil sociodémographique des personnes qui ont participé à ces activités, d'établir un profil des types d'activités de formation ainsi que de la durée, de l'emplacement et des autres caractéristiques de ces activités et de déterminer les obstacles ainsi que les premiers résultats de la participation aux activités de formation.

La population cible de cette enquête était constituée des personnes âgées de 25 ans et plus et résidant dans l'ensemble des dix provinces canadiennes. Étaient exclus du champ de l'enquête les détenus d'établissements correctionnels, les patients hospitalisés, les pensionnaires d'établissements de soins prolongés, les personnes vivant dans les réserves indiennes et les membres à temps plein des Forces armées. On a posé aux répondants une série de questions sur leurs activités de formation et d'éducation en 2002.

Les renseignements ont été recueillis auprès de 25 056 adultes, ce qui correspond approximativement à 0,12 ‰ de la population cible en 2003. Un échantillon de cette taille permet de produire des estimations relativement détaillées au niveau national ainsi qu'au niveau provincial.

Pour plus de renseignements sur cette enquête, voir l'annexe 1.

9.2 Caractéristiques des adultes qui suivent une formation continue

Les renseignements recueillis sur les deux types de formation (officielle et non officielle) brossent un tableau plus complet des activités auxquelles participent les adultes au fur et à mesure qu'ils perfectionnent leurs compétences liées à l'emploi. En outre, ils fournissent des éclaircissements sur la question de savoir si les adultes combinent leur formation officielle et un apprentissage non officiel ou si ces deux types de formation sont utilisés par différents groupes de travailleurs.

Une forte proportion d'adultes des professions de la santé suivent une formation officielle ou un apprentissage non officiel

En 2002, 537 000 adultes des professions de la santé ont suivi une formation officielle ou non officielle liée à l'emploi, ce qui représente les deux tiers environ (65 %) des Canadiens de 25 à 64 ans dans ces professions (831 000) (données non présentées). Étant donné qu'environ 60 % participaient à une formation officielle liée à l'emploi et que plus de la moitié (54 %) participaient à des activités d'apprentissage non officiel durant cette même année, une forte proportion d'adultes des professions de la santé, semble-t-il, combinaient les deux types de formation (graphique 9.1, tableaux 9.1 et 9.17).

Graphique 9.1

Une forte proportion d'adultes des professions de la santé participent à des activités de formation officielle et/ou à des activités d'apprentissage non officielles

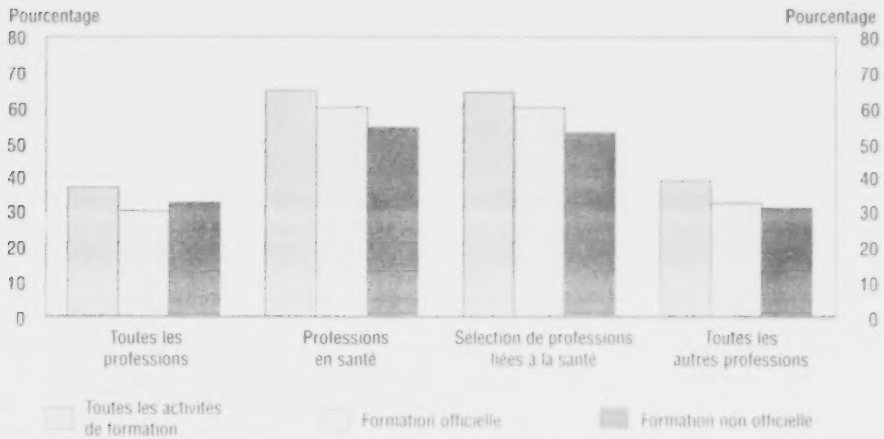

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 2003, Statistique Canada.

Aux fins du présent rapport, les **adultes des professions de la santé** sont définis comme étant les personnes de 25 à 64 ans qui avaient un emploi à un moment donné en 2002 (comme employés ou comme travailleurs autonomes) et dont l'emploi principal (c'est-à-dire celui auquel elles consacraient le plus grand nombre d'heures) était lié au secteur de la santé (pour plus de détails sur les professions du secteur de la santé, voir l'annexe 2).

La **formation officielle liée à l'emploi** comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi courant ou futur du travailleur. Ces cours et programmes, appuyés ou non par l'employeur, ont un plan structuré grâce

auquel l'apprenant, sous la direction d'un professeur ou d'un formateur, suit un programme planifié et jouit d'une certaine forme de reconnaissance officielle à la fin de celui-ci, sous forme, par exemple, de certificat, de diplôme ou de grade.

Les **cours officiels liés à l'emploi** comprennent les séminaires, les ateliers et les conférences auxquels assiste l'apprenant aux fins de formation, ainsi que les cours suivis pour des raisons autres que l'obtention d'unités dans le cadre d'un programme.

Formation non officielle liée à l'emploi ou autoformation : Dans le cadre de l'EEFA de 2003, on a demandé aux répondants s'ils avaient participé à différentes activités pour développer des compétences professionnelles ou pour acquérir des connaissances liées à l'emploi. Ces activités étaient les suivantes : chercher des conseils auprès d'une personne compétente, utiliser Internet ou un logiciel, observer quelqu'un accomplir une tâche, consulter des livres ou des manuels ou se perfectionner soi-même en essayant différentes façons de faire certaines tâches.

Pour aider les répondants à se souvenir exactement de ces activités, les questions sur l'autoformation portaient sur les quatre semaines précédant l'enquête. Par comparaison, les questions sur la participation à des activités de formation officielle liées à l'emploi portaient sur toute l'année 2002. Par conséquent, les taux de participation à ces deux types de formation liée à l'emploi ne sont pas directement comparables.

Les adultes des professions de la santé ont des taux plus élevés de participation aux activités de formation officielle et non officielle liée à l'emploi que ceux dans l'ensemble des professions

Durant 2002, environ 498 000 adultes des professions de la santé ont participé à une formation officielle liée à l'emploi, ce qui représente un peu moins des deux tiers (60 %) des Canadiens de 25 à 64 ans dans ces professions (graphique 9.1 et tableau 9.1). Ce pourcentage montre que le taux de participation des adultes des professions de la santé aux activités de formation officielle était environ le double du taux observé pour l'ensemble des professions (30 %).

En outre, environ 432 000 adultes des professions de la santé ont acquis certaines de leurs compétences professionnelles grâce à l'autoformation, ce qui représente environ la moitié (54 %) des Canadiens de 25 à 64 ans dans ces professions (graphique 9.1 et tableau 9.17), comparativement à environ le tiers des adultes dans l'ensemble des professions (33 %). Ce taux élevé de participation à des activités de formation officielle et non officielle par les adultes des professions de la santé se démarque de tous les autres dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes et semble indiquer une norme dans ce secteur d'activité.

Plus des trois quarts des adultes travaillant comme médecins spécialistes (88 %), omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale (86 %), et infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures (77 %) ont participé à des activités d'autoformation en 2002. En revanche, un peu moins du tiers travaillant dans des professions de soutien des services de santé (30 %) (y compris les assistants/assistantes dentaires, les aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales ainsi qu'autre personnel de soutien des services de santé) ont mené pareilles activités de formation durant cette année (tableau 9.17).

Reflétant la composition des travailleurs de la santé, la plupart des participants à la formation continue sont des femmes, mais les hommes et les femmes sont également susceptibles de participer à des activités de formation officielle

Reflétant le fait que les femmes constituent 79 % des personnes travaillant dans des professions de la santé, environ huit adultes dans ces professions sur dix (79 %) participant à des activités de formation officielle liée à l'emploi étaient des femmes (graphique 9.2 et tableau 9.2). Quelques exceptions seulement s'observent où la majorité des participants suivant une formation officielle liée à l'emploi n'étaient pas des femmes : dans le cas des omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale (36 %) et des médecins spécialistes (41 %), moins de femmes que d'hommes suivaient une telle formation.

Graphique 9.2

La plupart des participants aux activités de formation continue sont des femmes

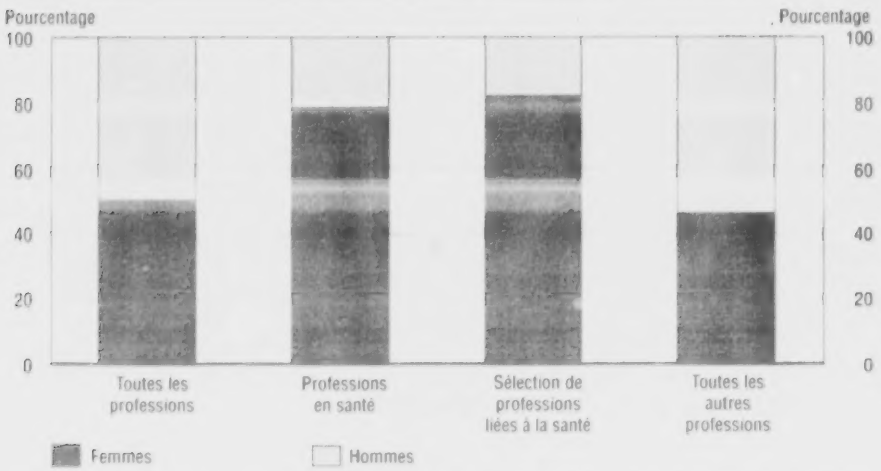

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 2003, Statistique Canada.

Si la proportion de femmes suivant une formation liée à l'emploi était plus élevée que celle des hommes dans la plupart des professions du domaine de la santé (tableau 9.2), on n'observe pas de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes en ce qui a trait au taux de participation à une telle formation (les hommes dans les professions de la santé étaient tout aussi susceptibles que les femmes de suivre la formation) (graphique 9.3 et tableau 9.5).

Graphique 9.3

Les hommes et les femmes sont également susceptibles de suivre une formation officielle

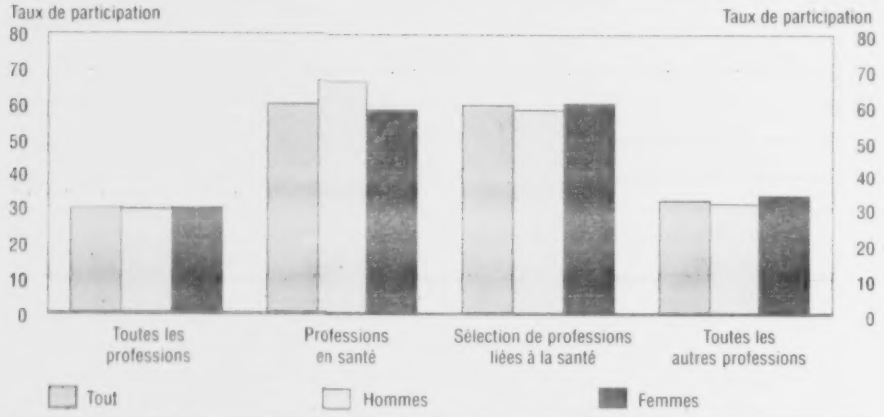

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 2003, Statistique Canada.

Alors que la participation à la formation officielle liée à l'emploi a tendance à diminuer avec l'âge dans la population totale, on n'observe pas de baisse significative chez les adultes des professions de la santé

Les adultes des professions de la santé qui ont suivi une formation officielle liée à l'emploi avaient tendance à être plus âgés que l'ensemble des participants; 40 % des participants des professions de la santé avaient entre 45 et 64 ans, comparativement à 35 % de ceux dans l'ensemble des professions (graphique 9.4 et tableau 9.2). Comme dans le cas du sexe, ces résultats reflètent la situation dans la population active où environ 40 % des adultes des professions de la santé sont âgés de 45 à 64 ans (Statistique Canada 2001a).

Graphique 9.4

Les adultes des professions de la santé qui suivent une formation officielle ont tendance à être plus âgés que l'ensemble des participants

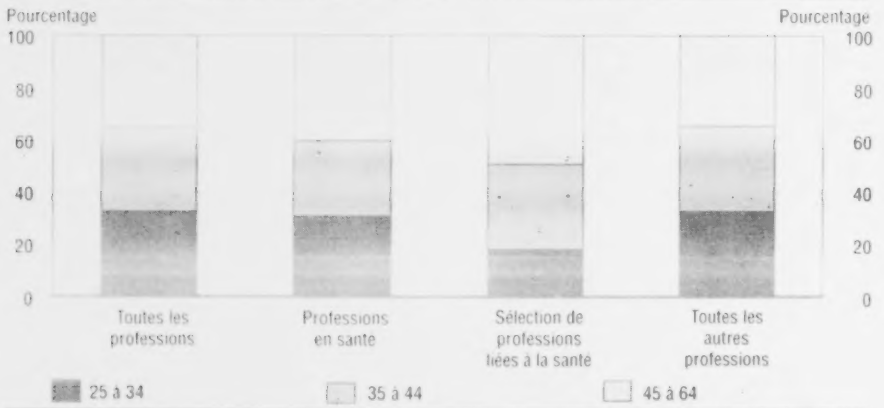

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 2003, Statistique Canada.

Même si la répartition des groupes d'âge des adultes suivant une formation officielle liée à l'emploi était à peu près la même pour l'ensemble des professions (graphique 9.4 et tableau 9.2), la participation à de telles activités de formation dans chaque groupe d'âge était la plus élevée pour les travailleurs de 25 à 34 ans (40 %) et diminuait avec l'âge pour s'établir à 24 % dans le cas des travailleurs les plus âgés (de 45 à 64 ans) (figure 9.5 et tableau 9.6). Les adultes des professions de la santé n'ont pas suivi cette tendance; les taux de participation étaient élevés pour tous les groupes d'âge (entre 56 % et 66 %) et on n'observe pas de différence statistiquement significative sur le plan de la participation entre les différents groupes d'âge. Cela peut être attribuable au fait qu'indépendamment de leur âge, les professionnels de la santé doivent acquérir des unités tout au long de leur carrière s'ils veulent conserver leur autorisation professionnelle, leur titre professionnel ou leur adhésion.

Graphique 9.5

Les taux de participation des adultes des professions de la santé étaient élevés pour tous les groupes d'âge

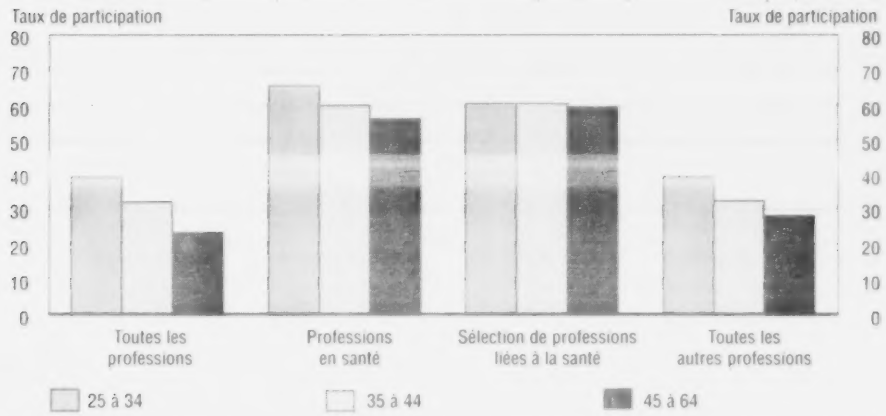

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 2003, Statistique Canada.

Le taux de participation des adultes nés à l'extérieur du Canada est deux fois plus élevé dans les professions de la santé qu'ailleurs

Il n'est pas étonnant de constater qu'une petite proportion d'adultes des professions de la santé qui suivent une formation officielle liée à l'emploi sont nés à l'extérieur du Canada (23 %) (tableau 9.2). Cela reflète les résultats du Recensement de 2001 qui montrent qu'environ 18 % de la population canadienne totale est née à l'extérieur du pays (Statistique Canada 2003a).

Bien que l'incidence des adultes nés à l'extérieur du Canada qui suivent une formation liée à l'emploi soit inférieure à celle des adultes nés au Canada dans la plupart des professions de la santé (tableau 9.2), il n'y a pas de différence statistiquement significative entre leurs taux de participation aux activités de formation (64 % comparativement à 59 %) (tableau 9.7).

Le taux de participation des adultes nés à l'extérieur du Canada était toutefois plus de deux fois plus élevé dans les professions de la santé que celui observé pour l'ensemble des professions (tableau 9.7). En fait, des 173 000 adultes des professions de la santé nés à l'extérieur du Canada, environ 64 % suivaient une formation officielle liée à l'emploi en 2002. Ceci se compare à environ 26 % des adultes nés à l'extérieur du Canada dans l'ensemble des professions.

Les adultes des professions de la santé qui suivent une formation officielle liée à l'emploi ont un niveau de scolarité supérieur à la moyenne et leurs taux de participation sont plus élevés à tous les niveaux de scolarité

En 2002, un peu plus de 90 % des adultes des professions de la santé qui suivaient une formation officielle liée à l'emploi avaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires ou un grade universitaire (tableau 9.3), comparativement à environ huit sur dix (83 %) pour l'ensemble des professions. Comme l'ont montré des enquêtes et des études antérieures, il y a un lien étroit entre le niveau de scolarité et la participation aux activités de formation; plus le niveau de scolarité est élevé, plus il est probable que la personne participera à des activités de formation liée à l'emploi (OCDE 2003; Bélanger et coll. 1997). Étant donné les niveaux de scolarité élevés dans les professions de la santé, cela semble expliquer dans une large mesure leurs niveaux élevés de participation à des activités de formation.

Toutefois, quel que soit le niveau de scolarité, les adultes des professions de la santé étaient plus susceptibles de suivre une formation officielle liée à l'emploi (tableau 9.8). Chez les adultes titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, ceux des professions de la santé (75 %) étaient plus susceptibles que ceux dans l'ensemble des professions (50 %) de suivre une formation officielle liée à l'emploi. Il en était de même chez les adultes titulaires d'un baccalauréat (69 % comparativement à 47 %) ou d'un certificat ou diplôme d'études postsecondaires (59 % comparativement à 35 %).

Les adultes des professions de la santé sont plus susceptibles de suivre une formation quelle que soit leur situation d'activité

En 2002, la proportion d'adultes employés à temps plein dans les professions de la santé (74 %) était relativement la même à celle observée pour l'ensemble des professions (77 %) (tableau 9.4). Toutefois, environ deux fois plus de participants travaillant dans les professions de la santé sont employés à temps partiel, tandis que ceux dans d'autres professions sont plus susceptibles d'être sans emploi.

Les adultes des professions de la santé sont plus susceptibles de suivre une formation quelle que soit leur situation d'activité (tableau 9.9). De façon générale, la participation à la formation a tendance à diminuer avec le nombre d'heures travaillées; les travailleurs à plein temps sont les plus susceptibles de suivre une formation et les adultes sans emploi, le moins susceptibles de suivre une formation. Dans les professions de la santé, toutefois, on n'observe pas de différence significative sur le plan des taux de participation entre les travailleurs à plein temps, les travailleurs à temps partiel et les travailleurs sans emploi. En fait, la moitié des adultes sans emploi des professions de la santé ont suivi une formation en 2002, comparativement à seulement 14 % des adultes dans l'ensemble des professions.

Bien qu'ils soient plus susceptibles de suivre une formation, les adultes des professions de la santé consacrent le même nombre d'heures à la formation officielle liée à l'emploi que l'ensemble des participants

L'intensité de la formation mesure le temps consacré par les participants à la formation en heures. Il s'agit d'une mesure importante et complémentaire au taux de participation (tableaux 9.12 à 9.16). En 2002, les adultes des professions de la santé qui suivaient une formation officielle liée à l'emploi ont reçu en moyenne 162 heures de formation (tableau 9.12). Cela représente environ 27 jours de formation, selon une journée de formation de six heures. Les adultes dans l'ensemble des professions ont consacré en moyenne 176 heures à la formation, mais cette différence n'était pas statistiquement significative.

Les hommes et les femmes ont consacré un nombre d'heures égal à ces activités de formation (tableau 9.12). On n'observe pas de différence statistiquement significative entre le temps consacré par les hommes et celui consacré par les femmes à ce type de formation.

Même s'il n'était pas plus susceptible de participer à des activités de formation, le groupe plus jeune des adultes des professions de la santé a consacré le plus de temps à la formation en 2002 (tableau 9.13). Dans tous les groupes d'âge, le nombre moyen d'heures de formation en 2002 était le plus élevé (294 heures par participant) pour le groupe le plus jeune (25 à 34 ans) des adultes des professions de la santé et il est passé à légèrement plus de 100 heures pour les deux groupes d'âge les plus avancés.

Peu de cours sont suivis à distance

Il peut être difficile pour les adultes qui ont une profession exigeante ou des responsabilités familiales d'assister à des cours en salle de classe. Un nombre croissant d'adultes, y compris ceux qui travaillent dans les professions de la santé, ont recours à la formation à distance pour accéder à des possibilités d'apprentissage et à la formation continue en milieu de travail. Les adultes à la recherche d'avancement professionnel, d'un changement de carrière, de compétences en gestion et de perfectionnement professionnel et personnel peuvent continuer de travailler et d'étudier en dehors de leurs heures de travail. La formation à distance peut également aider les adultes à poursuivre une formation dans le domaine qui les intéresse à l'extérieur du travail (Poscente 2004).

En 2002, environ 55 000 cours officiels liés à l'emploi ont été suivis à distance par les adultes des professions de la santé (données non présentées), représentant environ 6 % du nombre total de cours suivis par les Canadiens de 25 à 64 ans dans ces professions durant cette même année (953 000) (tableaux 9.27 et 9.28). Cette proportion est similaire à celle observée pour tous les adultes.

Le profil des adultes des professions de la santé qui ont suivi une autoformation est semblable à celui de ceux qui ont suivi une formation officielle

Les adultes des professions de la santé qui ont suivi une autoformation avaient des caractéristiques similaires à ceux qui ont suivi une formation officielle (tableaux 9.17 à 9.25). Comme dans le cas des adultes qui ont suivi une formation

officielle liée à l'emploi, bien que la proportion de femmes suivant une autoformation était plus élevée que celle des hommes dans la plupart des professions de la santé (tableau 9.18), on n'observe pas de différence statistiquement significative entre la participation des hommes et des femmes à de telles activités de formation (tableau 9.21).

Comme dans le cas de la formation officielle liée à l'emploi, les adultes des professions de la santé étaient plus susceptibles que ceux dans l'ensemble des professions de suivre une autoformation (tableau 9.21). Il en était de même pour chaque niveau de scolarité (maîtrise ou doctorat, baccalauréat et certificat ou diplôme) (tableau 9.24).

En outre, environ 60 % des adultes employés à plein temps dans des professions de la santé ont acquis certaines de leurs compétences professionnelles par des activités d'autoformation, tandis que la participation à de telles activités dans le cas de ceux travaillant à temps partiel était légèrement inférieure à 50 % (valeur qui n'est pas statistiquement différente) (tableau 9.25).

La « consultation de documents » est le type d'activité d'autoformation le plus répandu chez les adultes des professions de la santé

Tous les types d'activités d'autoformation étaient répandus chez ceux qui ont suivi ce type de formation, mais on observe chez les adultes des professions de la santé des taux de participation très élevés dans le cas d'un type d'activité en particulier, soit la consultation de documents (87 %) (graphique 9.6 et tableau 9.26). Les adultes des professions de la santé faisant de l'autoformation étaient moins susceptibles de déclarer utiliser l'Internet ou un logiciel (48 %) ou d'observer quelqu'un accomplir une tâche (55 %) lorsqu'ils décidaient d'apprendre par eux-mêmes.

Graphique 9.6

La « consultation de documents » est le type d'activité d'autoformation le plus répandu chez les adultes des professions de la santé

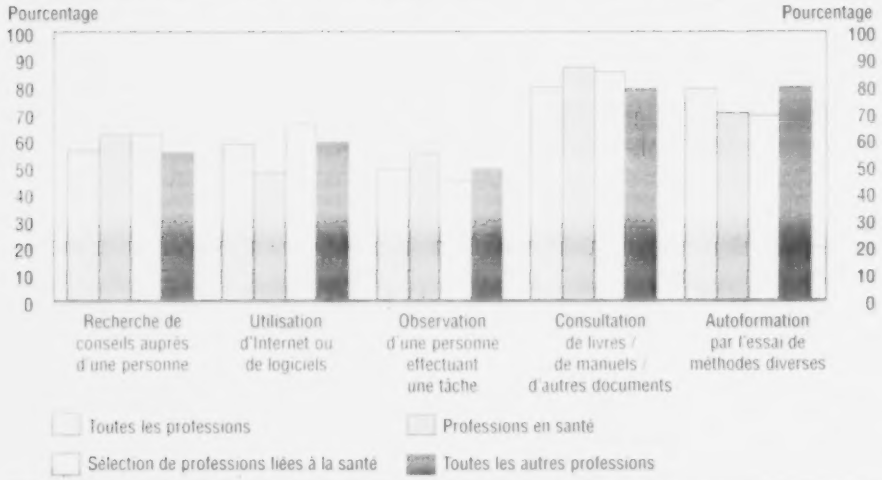

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 2003, Statistique Canada.

Quatre adultes des professions de la santé sur dix suivent une formation appuyée par l'employeur

Le soutien de l'employeur peut aplanir bon nombre des obstacles à la formation tels que le coût, les exigences du milieu de travail et les responsabilités familiales. Les caractéristiques des adultes des professions de la santé qui ont suivi une formation appuyée par l'employeur étaient semblables à celles de ceux qui ont suivi une formation officielle ou non officielle (tableaux 9.31 à 9.46).

> Dans le cadre de l'EEFA, l'employeur est réputé avoir parrainé (ou appuyé) une activité de formation s'il a pris une ou plusieurs mesures en ce sens, notamment en offrant la formation ou en payant pour celle-ci (directement ou en remboursant l'employé), en permettant à l'apprenant d'avoir un horaire flexible pour faciliter la formation ou en fournissant le transport vers le lieu de la formation ou à partir de celle-ci.

En 2002, environ 319 000 adultes des professions de la santé ont suivi une formation appuyée par l'employeur, ce qui représente un peu moins de 40 % des Canadiens de 25 à 64 ans dans ces professions (tableau 9.31), comparativement à 20 % seulement pour l'ensemble des professions.

Toutefois, étant donné que la participation à la formation officielle dans l'ensemble est si élevée dans les professions de la santé (60 % des Canadiens de 25 à 64 ans dans ces professions), la proportion de participants qui reçoivent un soutien de l'employeur est en réalité inférieure à celle pour l'ensemble des professions. En fait, des 498 000 adultes des professions de la santé qui ont suivi une formation officielle en 2002, environ 64 % (319 000) ont reçu un soutien de l'employeur, comparativement à environ sept sur dix pour l'ensemble des professions (67 %) (données non présentées).

La raison principale de suivre une formation officielle liée à l'emploi est de mieux remplir leurs fonctions

Durant 2002, environ 78 % des adultes des professions de la santé ont déclaré avoir suivi une formation liée à l'emploi afin de mieux remplir leurs fonctions, taux légèrement plus élevé que celui pour l'ensemble des professions (72 %) (graphique 9.7 et tableau 9.10). Environ 20 % des adultes des professions de la santé ont également déclaré suivre ce type de formation en vue de la création de leur propre entreprise ou pour changer d'emploi, comparativement à environ le quart (26 %) pour l'ensemble des professions.

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Graphique 9.7

Une forte proportion des adultes des professions de la santé ont déclaré suivre une formation liée à l'emploi afin de mieux remplir leurs fonctions

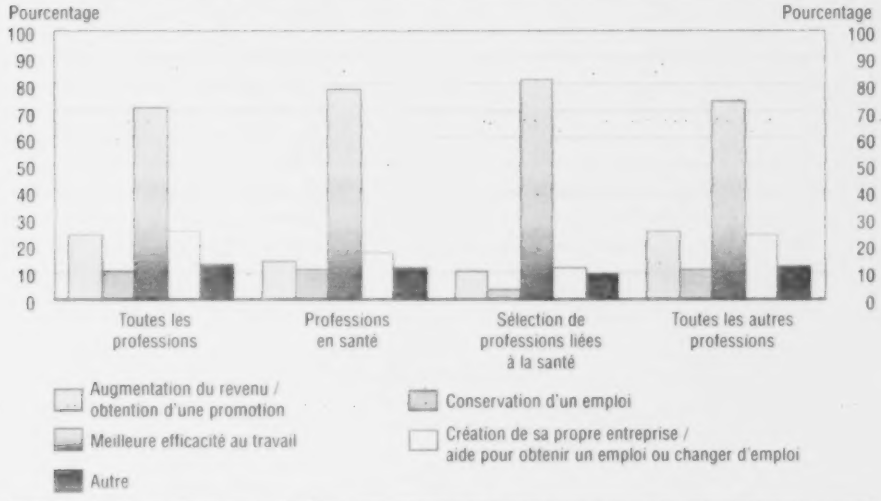

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 2003, Statistique Canada.

En plus de déclarer leurs objectifs de formation, les participants à une formation liée à l'emploi ont été priés d'indiquer les résultats de leur formation. Similairement à ce qui a été observé pour les objectifs de formation, environ 77 % des adultes dans les professions de la santé ayant suivi une formation officielle liée à l'emploi en 2002 ont déclaré mieux remplir leurs fonctions suite à celle-ci (tableau 9.11). Toutefois, bien qu'environ 20 % des adultes des professions de la santé ont déclaré suivre une formation officielle liée à l'emploi pour créer leur propre entreprise ou pour changer d'emploi, environ la moitié (9 %) ont déclaré cette raison comme résultat de leur formation. Ceci peut être expliqué par le fait qu'un peu plus de temps est nécessaire afin de créer une nouvelle entreprise ou changer d'emploi alors que mieux remplir ses fonctions représente probablement l'effet immédiat d'une formation.

Alors que la plupart des cours suivis par les adultes sont appuyés par leurs employeurs, peu des cours suivis sont en fait exigés

Durant 2002, un peu moins de 70 % des cours suivis par les adultes des professions de la santé étaient appuyés par leurs employeurs, taux qui n'est pas statistiquement différent de celui observé pour l'ensemble des professions (tableau 9.28). Le paiement des droits de scolarité, le soutien supplémentaire offert par l'employeur et la formation permise pendant les heures de travail étaient les types d'appui les plus répandus fournis par les employeurs durant cette année (tableau 9.29).

Seulement le tiers de tous les cours suivis par les adultes des professions de la santé durant 2002 étaient exigés par un employeur, un client, une association professionnelle ou une convention collective (tableau 9.28). Il en était de même pour l'ensemble des professions, où les résultats n'étaient pas statistiquement différents de ceux observés pour les professions de la santé.

Lorsque les cours sont requis, les employeurs sont les plus susceptibles d'être à l'origine de cette exigence

Environ deux des trois cours requis suivis par les adultes des professions de la santé étaient exigés par l'employeur en 2002 (69 %), ce qui n'est pas statistiquement différent du taux observé pour l'ensemble des professions (75 %) (tableau 9.30).

Durant cette même période, un peu moins de 30 % des cours requis suivis par les adultes des professions de la santé étaient exigés par une association professionnelle (tableau 9.30). Cela n'est pas étonnant, étant donné que certains professionnels de la santé doivent obtenir des unités pour maintenir leur enregistrement, leur titre professionnel ou leur adhésion.

Une forte proportion des cours requis suivis par les adultes exerçant des professions techniques en soins dentaires comme les denturologistes, les hygiénistes dentaires, les thérapeutes dentaires, les techniciens dentaires et les auxiliaires dans les laboratoires dentaires (97 %) ainsi que les médecins et les dentistes (81 %) étaient exigés par une association professionnelle (tableau 9.30).

9.3 Besoins ou désirs non satisfaits en matière de formation

Les travailleurs qui ont pris part à certaines activités de formation et qui ont indiqué que d'autres activités de formation les intéressaient montrent que le perfectionnement continu des compétences leur tient à cœur. Certains adultes, tant participants que non-participants, ont déclaré avoir des besoins ou des désirs non satisfaits en matière de formation (tableaux 9.47 à 9.52). La présente section porte sur les raisons invoquées par les participants et les non-participants ayant des besoins ou désirs non satisfaits en matière de formation pour ne pas suivre de formation. Le but est de déterminer si ces deux groupes faisaient face aux mêmes obstacles à la formation ou à des obstacles différents.

> Les participants à l'EEFA de 2003 devaient répondre à des questions sur la formation qu'ils voulaient suivre mais qu'ils n'ont pas suivie ainsi que sur la formation qu'ils avaient besoin de suivre mais qu'ils n'ont pas suivie.
>
> Le fait d'avoir besoin de suivre une formation liée à l'emploi et d'avoir le désir de suivre une telle formation peut être interprété comme une indication que le répondant est disposé ou prêt à suivre la formation. Dans ce contexte, et afin de simplifier l'analyse, les deux groupes (celui dont les besoins ne sont pas satisfaits et celui dont les désirs ne sont pas satisfaits) sont regroupés dans le présent rapport.

Les adultes des professions de la santé participant à des activités de formation liée à l'emploi étaient plus susceptibles de déclarer des besoins de formation non satisfaits, mais les obstacles à la formation étaient les mêmes pour eux que pour les non-participants

Dans l'ensemble, environ le tiers (36 %) des adultes des professions de la santé ont déclaré ne pas avoir suivi en 2002 la formation liée à l'emploi qu'ils voulaient suivre ou qu'ils avaient besoin de suivre (données non présentées). Cette proportion était considérablement plus élevée (26 %) chez les travailleurs ayant participé à des activités de formation liée à l'emploi (tableau 9.47) que chez ceux qui n'ont

pas participé à de telles activités en 2002 (10 %) (tableau 9.48). Cela donne à penser que, même s'ils suivent déjà une formation, il peut leur être impossible de suivre une formation supplémentaire ou la formation de leur choix.

Dans les professions de la santé, les raisons invoquées par les participants et les non-participants pour ne pas avoir suivi la formation qu'ils voulaient suivre ou qu'ils avaient besoin de suivre sont fort semblables (tableaux 9.51 et 9.52). Chez les participants, les motifs les plus souvent invoqués étaient le coût de la formation, un conflit entre la formation et l'horaire de travail, la charge de travail trop lourde et les responsabilités familiales (tableau 9.51)[8]. Chez les non-participants, le coût était aussi une des raisons les plus fréquemment déclarées, tout comme la charge de travail trop lourde, les responsabilités familiales et un conflit entre la formation et l'horaire de travail (tableau 9.52).

Tableau 9.1

Nombre et pourcentage d'adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi selon la profession, Canada, 2002

	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**5 179 961**	**(72 112)**	**30,1**	**(0,4)**
Toutes les professions en santé[1]	**497 842**	**(27 508)**	**59,9**	**(2,0)**
Médecins et dentistes[2,5]	58 201	(8 519)	82,1	(5,3)
Médecins[2,6]	44 211	(7 245)	86,4	(4,4)
Médecins spécialistes	15 401 E	(4 107)	84,0	(8,1)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	28 810 E	(5 899)	87,8	(5,3)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	18 436 E	(5 530)	65,3 E	(11,5)
Pharmaciens/pharmaciennes	16 827 E	(5 480)	64,9 E	(12,5)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	25 501 E	(4 594)	68,5	(10,0)
Physiothérapeutes	10 694 E	(2 805)	57,8 E	(16,8)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	187 409	(16 255)	70,9	(2,9)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	10 193 E	(2 719)	83,3	(9,2)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	177 216	(16 122)	70,3	(3,0)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	112 846	(11 692)	61,6	(3,8)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	44 485 E	(7 616)	58,0	(6,7)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	16 089 E	(4 625)	65,0 E	(10,8)
Personnel technique en soins dentaires	19 902 E	(5 966)	74,2	(8,7)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	48 459	(6 504)	60,8	(5,0)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	25 053 E	(4 837)	51,5	(6,9)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	14 098 E	(3 450)	81,7	(7,5)
Personnel de soutien des services de santé	93 914	(12 292)	39,3	(3,7)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	72 800	(10 647)	35,8	(4,0)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**91 564**	**(10 926)**	**60,0**	**(4,5)**
Directeurs/directrices des soins de santé	13 737 E	(4 399)	73,3	(10,7)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	17 001 E	(5 626)	37,3 E	(9,0)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	11 722 E	(2 580)	50,5 E	(13,1)
Psychologues	11 637 E	(3 549)	77,7	(11,0)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	36 150 E	(6 484)	79,8	(5,0)
Toutes les autres professions[2,4]	**4 344 579**	**(67 143)**	**32,7**	**(0,5)**
Aucune profession déclarée[2]	**245 976**	**(20 715)**	**8,4**	**(0,7)**

E à utiliser avec prudence

1 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).

3 Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.

4 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.

5 Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.

6 Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.

Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.2

Caractéristiques sociodémographiques des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi selon la profession, Canada, 2002

	Femmes		Groupe d'âge						Né au Canada	
			25 à 34		35 à 44		45 à 64			
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**50.4**	**(0.7)**	**32.8**	**(0.7)**	**31.9**	**(0.7)**	**35.2**	**(0.7)**	**79.8**	**(0.8)**
Toutes les professions en santé[1]	**78.7**	**(2.3)**	**30.6**	**(2.5)**	**29.2**	**(2.3)**	**40.3**	**(2.4)**	**76.9**	**(2.8)**
Médecins et dentistes[2,5]	36.1 E	(7.5)	26.2 E	(6.5)	26.9 E	(6.2)	46.8	(7.1)	55.7	(7.5)
Médecins[2,6]	37.3 E	(8.2)	25.4 E	(7.0)	25.3 E	(6.8)	49.3	(7.9)	60.0	(8.3)
Médecins spécialistes	40.5 E	(13.0)	x	...	F	...	49.7 E	(13.9)	92.1	(6.3)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	35.6 E	(10.2)	F	...	F	...	49.1 E	(10.0)	42.9	(9.9)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	49.1 E	(15.3)	F	...	75.4 E	(14.1)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	F	...	F	...	73.5 E	(15.6)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	94.2	(4.5)	42.9 E	(9.0)	F	...	39.0 E	(9.1)	81.2	(8.0)
Physiothérapeutes	F	...	46.0 E	(13.9)	x	...	F	...	85.1	(9.5)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	93.1	(2.0)	31.0	(4.6)	25.6	(3.6)	43.4	(4.2)	82.7	(4.6)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	x	...	x	...	65.8 E	(13.1)	92.3	(7.7)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	92.7	(2.2)	32.2	(4.9)	25.7	(3.7)	42.1	(4.4)	82.1	(4.8)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	77.9	(4.7)	29.9 E	(5.1)	35.1	(4.9)	35.0	(5.0)	82.6	(4.7)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	93.2	(4.3)	19.9 E	(6.6)	44.2 E	(9.1)	35.9 E	(8.1)	79.1	(7.9)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	89.4	(10.3)	F	...	F	...	F	...	66.8 E	(16.4)
Personnel technique en soins dentaires	53.6 E	(16.8)	49.1 E	(16.3)	F	...	F	...	80.6 E	(14.9)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	73.9	(5.7)	31.3 E	(6.9)	30.2 E	(5.8)	38.5	(6.3)	86.7 E	(5.9)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	92.3	(4.4)	F	...	31.1 E	(9.1)	39.5 E	(9.4)	85.7	(9.0)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	F	...	F	...	F	...	F	...	86.8	(11.7)
Personnel de soutien des services de santé	82.0	(6.2)	32.2 E	(6.5)	29.2 E	(5.4)	38.6	(6.0)	70.5	(6.8)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	76.7	(7.6)	22.5 E	(6.7)	29.6 E	(6.2)	47.9	(7.1)	68.4	(7.8)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**82.0**	**(3.9)**	**17.9** E	**(4.1)**	**32.9** E	**(5.6)**	**49.2**	**(6.0)**	**88.0**	**(3.7)**
Directeurs/directrices des soins de santé	97.9	(2.5)	x	...	x	...	95.0	(4.4)	85.4	(11.2)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...	x	...	71.6 E	(14.7)	84.6	(12.5)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	x	...	52.3 E	(12.7)	F	...	98.4	(1.9)
Psychologues	79.1 E	(13.2)	x	...	54.8 E	(16.3)	F	...	81.7	(10.3)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	83.1	(6.2)	28.0 E	(7.9)	38.3 E	(9.2)	33.7 E	(8.0)	88.9	(5.7)
Toutes les autres professions[2,4]	**45.9**	**(0.8)**	**33.0**	**(0.7)**	**32.1**	**(0.7)**	**34.9**	**(0.8)**	**81.0**	**(0.8)**
Aucune profession déclarée[2]	**59.2**	**(4.5)**	**40.2**	**(4.4)**	**35.4**	**(4.9)**	**24.5**	**(3.2)**	**59.6**	**(4.5)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.3

Niveau de scolarité des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi selon la profession, Canada, 2002

	Études postsecondaires complétées		Études postsecondaire non universitaires		Baccalauréat		Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat)	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**82.8**	**(0.6)**	**49.0**	**(0.8)**	**22.8**	**(0.7)**	**11.1**	**(0.5)**
Toutes les professions en santé[1]	**93.5**	**(1.4)**	**57.4**	**(2.6)**	**19.0**	**(2.2)**	**17.1**	**(1.8)**
Médecins et dentistes[2,5]	100.0	(0.0)	x	...	x	...	88.8	(5.0)
Médecins[2,6]	100.0	(0.0)	x	...	x	...	89.4	(6.1)
Médecins spécialistes	F	...	x	...	x	...	93.8	(6.6)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	100.0	(0.0)	x	...	x	...	87.1	(8.7)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	x	...	F	...	66.4 E	(13.4)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	x	...	F	...	70.6 E	(13.6)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	100.0	(0.0)	F	...	57.1 E	(9.5)	F	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...	63.8 E	(13.5)	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	98.6	(1.3)	66.5	(4.5)	28.5	(4.4)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	76.4	(12.3)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	98.5	(1.3)	65.9	(4.7)	28.8	(4.6)	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	94.3	(2.0)	78.9	(4.8)	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	96.6	(2.7)	75.7	(7.8)	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	55.7 E	(15.8)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	96.0	(4.0)	73.2 E	(15.5)	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	91.5	(3.7)	84.2	(4.9)	F	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	95.2	(3.6)	90.3	(4.8)	x	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	81.4	(10.4)	80.3	(10.4)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	75.4	(5.6)	66.9	(5.9)	F	...	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	69.3	(6.8)	60.8	(7.1)	F	...	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**89.9**	**(4.5)**	**26.1 E**	**(4.4)**	**33.8**	**(5.6)**	**30.0 E**	**(5.1)**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	F	...	72.3 E	(12.5)	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	62.1 E	(18.4)	57.8 E	(17.5)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	83.2	(10.1)	70.8	(11.7)	x	...	x	...
Psychologues	F	...	x	...	x	...	87.4	(10.2)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	97.7	(1.7)	F	...	49.3 E	(8.9)	42.1 E	(8.8)
Toutes les autres professions[2,4]	**82.0**	**(0.7)**	**49.1**	**(0.9)**	**22.9**	**(0.8)**	**10.0**	**(0.6)**
Aucune profession déclarée[2]	**73.2**	**(3.7)**	**38.1**	**(3.8)**	**24.9 E**	**(4.5)**	**10.1 E**	**(2.5)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.4

Activité sur le marché du travail des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi selon la profession, Canada, 2002

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel		Sans emploi/ inactif	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**76.7**	**(0.7)**	**11.7**	**(0.5)**	**11.6**	**(0.6)**
Toutes les professions en santé[1]	**73.4**	**(2.3)**	**22.4**	**(2.1)**	**4.3** [E]	**(1.4)**
Médecins et dentistes[2,5]	89.9	(4.3)	F	...	x	...
Médecins[2,6]	90.6	(5.1)	x	...	x	...
Médecins spécialistes	80.5	(11.7)	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	96.0	(4.2)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	93.1	(4.7)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	94.7	(4.4)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	73.9	(8.6)	F	...	x	...
Physiothérapeutes	75.0	(11.4)	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	72.9	(3.7)	25.7	(3.6)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	85.6	(9.8)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	72.1	(3.8)	26.4	(3.8)	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	69.1	(4.8)	24.8 [E]	(4.3)	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	66.8	(8.6)	27.3 [E]	(7.6)	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	72.2 [E]	(14.4)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	78.9	(10.8)	F	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	67.2	(6.6)	26.3 [E]	(6.4)	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	60.0 [E]	(10.3)	31.8 [E]	(10.1)	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	93.8	(5.3)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	65.0	(6.5)	26.5 [E]	(5.5)	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	63.4	(7.5)	28.2 [E]	(6.4)	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**84.6**	**(4.5)**	**13.4** [E]	**(4.1)**	**x**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	81.8 [E]	(13.7)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	94.0	(5.7)	x	...	x	...
Psychologues	68.0 [E]	(15.4)	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	82.9	(6.9)	F	...	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**81.2**	**(0.7)**	**11.1**	**(0.5)**	**7.7**	**(0.5)**
Aucune profession déclarée[2]	**x**	**...**	**x**	**...**	**100.0**	**(0.0)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.5

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi selon le sexe et la profession, Canada, 2002

	Tout		Hommes		Femmes	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**30.1**	**(0.4)**	**29.9**	**(0.6)**	**30.2**	**(0.6)**
Toutes les professions en santé[1]	**59.9**	**(2.0)**	**66.8**	**(4.7)**	**58.3**	**(2.1)**
Médecins et dentistes[2,5]	82.1	(5.3)	75.6	(7.2)	96.9	(2.5)
Médecins[2,6]	86.4	(4.4)	81.5	(6.3)	96.1	(3.1)
Médecins spécialistes	84.0	(8.1)	75.7	(10.9)	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	87.8	(5.3)	84.8	(7.8)	93.9	(5.0)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	65.3 E	(11.5)	64.5 E	(17.4)	66.6 E	(12.8)
Pharmaciens/pharmaciennes	64.9 E	(12.5)	64.5 E	(17.4)	65.7 E	(16.1)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	68.5	(10.0)	x	...	74.8	(10.6)
Physiothérapeutes	57.8 E	(16.8)	x	...	65.3 E	(18.3)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	70.9	(2.9)	72.9	(10.1)	70.8	(3.0)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	83.3	(9.2)	x	...	91.3	(5.2)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	70.3	(3.0)	77.6	(9.0)	69.8	(3.2)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	61.6	(3.8)	65.4	(9.8)	60.6	(4.2)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	58.0	(6.7)	x	...	63.6	(6.6)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	65.0 E	(10.8)	x	...	62.9 E	(11.4)
Personnel technique en soins dentaires	74.2	(8.7)	94.9	(10.0)	62.4 E	(10.6)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	60.8	(5.0)	75.4	(8.2)	56.9	(5.9)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	51.5	(6.9)	x	...	49.9	(7.2)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	81.7	(7.5)	74.4	(10.5)	F	...
Personnel de soutien des services de santé	39.3	(3.7)	66.3 E	(12.2)	36.1	(3.6)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	35.8	(4.0)	68.7 E	(12.2)	31.3	(3.8)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**60.0**	**(4.5)**	**58.6** E	**(9.8)**	**60.3**	**(5.0)**
Directeurs/directrices des soins de santé	73.3	(10.7)	x	...	77.6	(10.2)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	37.3 E	(9.0)	x	...	37.9 E	(9.1)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	50.5 E	(13.1)	52.7 E	(15.4)	F	...
Psychologues	77.7	(11.0)	x	...	81.2	(12.4)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	79.8	(5.0)	82.9	(9.6)	79.2	(5.9)
Toutes les autres professions[2,4]	**32.7**	**(0.5)**	**31.5**	**(0.7)**	**34.1**	**(0.7)**
Aucune profession déclarée[2]	**8.4**	**(0.7)**	**10.6**	**(1.6)**	**7.3**	**(0.7)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3 Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5 Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6 Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.6

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi selon le groupe d'âge et la profession, Canada, 2002

	25 à 34		35 à 44		45 à 64	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**39,5**	**(1,0)**	**32,0**	**(0,8)**	**23,5**	**(0,5)**
Toutes les professions en santé[1]	**65,5**	**(4,0)**	**60,1**	**(3,4)**	**56,1**	**(2,8)**
Médecins et dentistes[2 5]	78,4 E	(13,3)	78,7	(8,6)	86,6	(5,6)
Médecins[2 6]	F	...	79,3	(10,3)	84,4	(6,6)
Médecins spécialistes	x	...	82,4 E	(15,4)	78,9 E	(13,4)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	77,6 E	(14,6)	87,8	(7,4)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	55,9 E	(18,3)	90,4	(10,4)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	89,6	(12,5)	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	63,8 E	(17,3)	56,7 E	(17,0)	83,2	(11,5)
Physiothérapeutes	F	...	x	...	92,8	(8,9)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	74,3	(6,5)	71,7	(5,0)	68,3	(4,1)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	94,1	(6,0)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	73,9	(6,6)	72,4	(5,1)	66,7	(4,3)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	66,8	(8,3)	60,0	(6,6)	59,2	(6,0)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	50,4 E	(15,0)	59,3 E	(10,7)	61,4	(10,1)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	78,5 E	(17,8)	60,9 E	(19,6)	62,8 E	(15,9)
Personnel technique en soins dentaires	86,5	(11,7)	75,6 E	(16,8)	F	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	69,8	(10,7)	56,7	(9,1)	58,0	(7,4)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	58,4 E	(16,2)	54,6 E	(12,9)	45,4 E	(8,9)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	81,1 E	(16,9)	72,1 E	(13,3)	98,3	(3,2)
Personnel de soutien des services de santé	51,6	(8,5)	41,3	(6,3)	31,9	(5,0)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	41,5 E	(10,8)	38,1 E	(6,9)	32,5	(5,2)
Sélection de professions liées à la santé[2 3]	**60,2 E**	**(11,2)**	**60,5**	**(7,5)**	**59,6**	**(6,1)**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	80,6	(9,6)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	x	...	41,6 E	(12,2)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	55,7 E	(16,9)	F	...
Psychologues	x	...	80,3 E	(16,4)	65,5 E	(21,7)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	81,6	(9,8)	92,2	(6,3)	68,1	(9,4)
Toutes les autres professions[2 4]	**39,3**	**(1,1)**	**32,7**	**(0,9)**	**28,2**	**(0,7)**
Aucune profession déclarée[2]	**24,5**	**(3,0)**	**14,2**	**(1,9)**	**3,1**	**(0,4)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.7

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi selon le lieu de naissance et la profession, Canada, 2002

	Né au Canada		Pas né au Canada	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**31.4**	**(0.4)**	**26.1**	**(1.0)**
Toutes les professions en santé[1]	**59.0**	**(2.1)**	**64.1**	**(5.0)**
Médecins et dentistes[2,5]	83.1	(5.5)	81.0	(9.4)
Médecins[2,6]	83.9	(5.8)	90.5	(6.1)
Médecins spécialistes	87.3	(8.4)	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	80.3	(8.4)	94.4	(5.8)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	74.5	(10.2)	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	75.3	(11.5)	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	68.9	(11.4)	F	...
Physiothérapeutes	61.3 E	(19.7)	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	68.8	(3.2)	83.2	(7.4)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	82.2	(9.8)	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	68.1	(3.3)	82.8	(7.6)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	61.2	(4.0)	63.4 E	(11.2)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	56.6	(7.2)	63.7 E	(17.4)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	69.7	(10.3)	x	...
Personnel technique en soins dentaires	69.8	(9.5)	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	62.5	(5.1)	51.7 E	(17.1)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	51.6	(7.1)	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	79.5	(8.2)	x	...
Personnel de soutien des services de santé	37.7	(4.0)	44.5 E	(9.3)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	34.1	(4.2)	40.7 E	(9.9)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**58.7**	**(4.8)**	**73.3 E**	**(12.4)**
Directeurs/directrices des soins de santé	70.1 E	(11.7)	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	34.5 E	(9.4)	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	53.5 E	(13.9)	x	...
Psychologues	78.8 E	(13.5)	82.9 E	(17.9)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	79.3	(5.3)	83.4 E	(17.9)
Toutes les autres professions[2,4]	**34.3**	**(0.5)**	**27.2**	**(1.2)**
Aucune profession déclarée[7]	**6.9**	**(0.6)**	**12.6**	**(1.9)**

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.

Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.8

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi selon le niveau de scolarité et la profession, Canada, 2002

	Études postsecondaires complétées		Études postsecondaires non universitaires		Baccalauréat		Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat)	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**38.9**	**(0.6)**	**34.5**	**(0.6)**	**46.7**	**(1.3)**	**50.2**	**(1.8)**
Toutes les professions en santé[1]	**63.1**	**(2.1)**	**58.5**	**(2.4)**	**69.4**	**(5.2)**	**75.4**	**(4.9)**
Médecins et dentistes[2 5]	82.7	(5.3)	x	...	x	...	81.4	(5.7)
Médecins[2 6]	86.4	(4.4)	x	...	x	...	85.3	(4.7)
Médecins spécialistes	84.0	(8.1)	x	...	x	...	83.1	(8.5)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	87.8	(5.3)	x	...	x	...	86.7	(5.8)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	66.0 E	(11.5)	x	...	F	...	92.7	(8.5)
Pharmaciens/pharmaciennes	64.9 E	(12.5)	x	...	F	...	92.5	(8.7)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	68.5	(10.0)	86.3	(9.8)	64.6 E	(14.6)	65.6 E	(18.0)
Physiothérapeutes	57.8 E	(16.8)	78.7 E	(16.2)	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	70.8	(2.9)	68.1	(3.4)	75.4	(6.2)	95.1	(6.2)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	83.3	(9.2)	79.2	(10.9)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	70.2	(3.1)	67.5	(3.6)	74.5	(6.5)	95.1	(6.2)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	62.3	(4.0)	61.3	(4.4)	67.3 E	(14.4)	68.3 E	(20.2)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	57.7	(6.9)	58.5	(7.9)	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	65.0 E	(10.8)	70.4 E	(11.7)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	78.7	(9.1)	73.8	(10.5)	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	61.5	(5.3)	60.0	(5.6)	90.9	(12.2)	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	52.3	(7.3)	51.1	(7.5)	x	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	88.4	(6.4)	88.3	(6.5)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	43.7	(4.4)	41.9	(4.8)	75.2 E	(18.2)	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	38.8	(5.0)	37.0	(5.4)	71.8 E	(20.1)	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2 3]	**61.5**	**(4.7)**	**42.3**	**(6.4)**	**70.2**	**(8.1)**	**82.3**	**(6.2)**
Directeurs/directrices des soins de santé	75.1	(10.7)	F	...	91.1	(8.4)	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	34.1 E	(9.4)	33.5 E	(9.6)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	47.0 E	(13.9)	58.6 E	(15.1)	x	...	x	...
Psychologues	77.7	(11.0)	x	...	x	...	82.7	(9.5)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	79.4	(5.1)	70.1 E	(16.3)	75.7	(7.3)	86.1	(8.7)
Toutes les autres professions[2 4]	**40.6**	**(0.7)**	**36.4**	**(0.7)**	**48.4**	**(1.5)**	**50.1**	**(2.2)**
Aucune profession déclarée[2]	**13.1**	**(1.2)**	**9.8**	**(1.0)**	**20.9 E**	**(3.8)**	**19.7 E**	**(4.5)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.9

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi selon l'activité sur le marché du travail et la profession, Canada, 2002

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel		Sans emploi / inactif	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**36.3**	**(0.6)**	**31.7**	**(1.2)**	**13.8**	**(0.7)**
Toutes les professions en santé[1]	**64.0**	**(2.3)**	**51.1**	**(3.6)**	**49.7** [E]	**(10.4)**
Médecins et dentistes[2,3]	84.1	(4.7)	F	...	x	...
Médecins[2,4]	85.5	(4.7)	x	...	x	...
Médecins spécialistes	80.8	(9.2)	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	87.8	(5.4)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	70.4 [E]	(12.5)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	70.9 [E]	(13.6)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	66.8 [E]	(12.2)	70.1 [E]	(21.1)	x	...
Physiothérapeutes	F	...	100.0	(0.0)	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	77.0	(3.0)	59.8	(5.8)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	86.2	(10.5)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	76.5	(3.2)	59.3	(5.9)	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	62.5	(4.8)	63.5	(6.9)	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	55.9	(8.1)	75.5	(10.0)	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	71.7	(10.1)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	94.2	(4.7)	F	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	59.3	(6.1)	63.8	(10.1)	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	46.4 [E]	(8.2)	56.4 [E]	(13.2)	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	83.2	(7.5)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	40.8	(4.7)	34.6 [E]	(6.3)	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	36.9	(4.9)	31.9 [E]	(6.6)	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**62.5**	**(4.9)**	**52.0** [E]	**(10.9)**	**x**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	77.2	(10.7)	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	41.7 [E]	(10.5)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	50.0 [E]	(13.7)	x	...	x	...
Psychologues	75.5 [E]	(14.0)	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	82.2	(5.2)	64.0 [E]	(16.6)	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**34.5**	**(0.6)**	**28.9**	**(1.2)**	**23.9**	**(1.4)**
Aucune profession déclarée[2]	**x**	**...**	**x**	**...**	**8.4**	**(0.7)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.10

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi selon l'objectif de formation et la profession, Canada, 2002

	Augmentation du revenu / obtention d'une promotion		Conservation d'un emploi		Meilleure efficacité au travail		Création de sa propre entreprise / aide pour obtenir un emploi ou changer d'emploi		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**24.2**	**(0.2)**	**10.5**	**(0.1)**	**71.7**	**(0.1)**	**25.5**	**(0.2)**	**12.8**	**(0.1)**
Toutes les professions en santé[1]	**14.5**	**(0.3)**	**11.0**	**(0.3)**	**78.1**	**(0.4)**	**17.3**	**(0.4)**	**11.8**	**(0.3)**
Médecins et dentistes[2,5]	12.6	(1.0)	x	...	86.3	(1.2)	9.4	(1.0)	12.3	(1.1)
Médecins[2,6]	11.8	(1.3)	x	...	87.9	(1.1)	12.4	(1.3)	8.8	(1.0)
Médecins spécialistes	x	...	x	...	80.7	(2.5)	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x	...	x	...	91.8	(0.9)	16.6	(1.9)	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x	...	x	...	97.3	(0.4)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	x	...	97.1	(0.5)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	x	...	86.8	(1.2)	18.8	(1.7)	17.8	(1.6)
Physiothérapeutes	x	...	x	...	83.3	(2.5)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	10.1	(0.6)	10.7	(0.6)	80.6	(0.8)	14.3	(0.7)	10.1	(0.5)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	71.3	(2.5)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	10.6	(0.6)	11.2	(0.7)	81.2	(0.9)	14.9	(0.7)	10.3	(0.5)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	21.9	(1.0)	14.7	(0.7)	73.2	(1.2)	20.9	(1.0)	12.2	(0.6)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	24.3	(1.7)	15.3	(1.3)	62.4	(2.2)	31.3	(2.1)	12.8	(1.3)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	26.3	(2.8)	83.7	(2.8)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	30.4	(2.6)	x	...	89.7	(1.7)	x	...	14.6	(1.8)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	16.2	(1.4)	16.4	(1.1)	76.2	(1.4)	16.5	(0.9)	10.6	(0.7)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	19.8	(2.3)	7.7	(0.8)	82.9	(1.5)	18.8	(1.5)	7.5	(1.1)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	34.5	(2.6)	66.7	(2.6)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	19.2	(1.1)	15.0	(0.8)	67.9	(1.1)	27.0	(1.4)	13.4	(1.1)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	19.2	(1.1)	16.0	(0.8)	67.0	(1.4)	31.4	(1.6)	9.5	(0.6)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**10.7**	**(0.7)**	**3.5**	**(0.3)**	**82.2**	**(1.2)**	**11.8**	**(0.8)**	**9.2**	**(1.0)**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	89.1	(2.2)	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x	...	x	...	75.2	(3.1)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	34.3	(2.8)	x	...	86.6	(2.2)	x	...	x	...
Psychologues	x	...	x	...	93.0	(1.1)	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	7.7	(1.3)	x	...	80.1	(2.0)	9.8	(1.2)	12.0	(1.5)
Toutes les autres professions[2,4]	**25.4**	**(0.2)**	**11.0**	**(0.1)**	**74.1**	**(0.2)**	**24.1**	**(0.2)**	**12.4**	**(0.1)**
Aucune profession déclarée[2]	**26.9**	**(0.9)**	**2.1**	**(0.1)**	**13.5**	**(0.9)**	**72.4**	**(0.9)**	**22.3**	**(0.8)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.11

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi selon le résultat de la formation et la profession, Canada, 2002

	Augmentation du revenu / obtention d'une promotion		Conservation d'un emploi		Meilleure efficacité au travail		Création de sa propre entreprise / aide pour obtenir un emploi ou changer d'emploi		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**14.3**	**(0.6)**	**15.7**	**(0.6)**	**68.4**	**(0.8)**	**11.3**	**(0.6)**	**5.3**	**(0.4)**
Toutes les professions en santé[1]	**9.5** [E]	**(1.6)**	**15.2**	**(1.7)**	**77.4**	**(2.2)**	**8.6** [E]	**(1.5)**	**3.1** [E]	**(0.9)**
Médecins et dentistes[2,5]	F	...	F	...	86.5	(5.4)	x	...	x	...
Médecins[2,6]	x	...	x	...	88.1	(5.0)	x	...	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	75.5	(12.0)	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x	...	x	...	94.9	(3.5)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x	...	F	...	93.2	(5.1)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	F	...	92.6	(5.9)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	x	...	81.5	(6.2)	x	...	x	...
Physiothérapeutes	x	...	x	...	73.6	(11.8)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	9.0 [E]	(2.8)	15.8 [E]	(3.0)	85.3	(3.0)	9.9 [E]	(2.8)	2.2 [E]	(0.7)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	70.6	(11.6)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	9.6 [E]	(3.0)	16.5 [E]	(3.2)	86.2	(3.1)	10.0 [E]	(2.9)	2.4 [E]	(0.8)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	13.1 [E]	(3.9)	17.0 [E]	(3.1)	68.2	(5.2)	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	F	...	62.9	(8.5)	F	...	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	x	...	78.6	(11.2)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	x	...	x	...	70.7	(15.3)	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	11.7 [E]	(3.5)	23.9 [E]	(5.4)	71.9	(6.5)	F	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	75.0	(9.9)	F	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	x	...	37.4 [E]	(12.3)	74.6	(10.1)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	19.8 [E]	(4.4)	62.4	(6.4)	F	...	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	18.6 [E]	(4.0)	59.6	(7.3)	8.3 [E]	(2.7)	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**F**	**...**	**7.0** [E]	**(2.3)**	**76.3**	**(4.9)**	**F**	**...**	**F**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	89.1	(10.8)	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x	...	x	...	68.1 [E]	(15.2)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	F	...	75.8	(11.5)	x	...	x	...
Psychologues	x	...	x	...	93.0	(6.1)	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	x	...	x	...	72.0	(8.0)	x	...	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**15.7**	**(0.7)**	**16.8**	**(0.7)**	**70.6**	**(0.8)**	**11.3**	**(0.6)**	**5.2**	**(0.4)**
Aucune profession déclarée[2]	**F**	**...**	**F**	**...**	**F**	**...**	**19.7** [E]	**(3.8)**	**13.1** [E]	**(2.7)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Tableau 9.12

Nombre annuel moyen d'heures de formation officielle liée à un emploi pour chaque participant âgé de 25 à 64 ans selon le sexe et la profession, Canada, 2002

	Tout		Hommes		Femmes	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Toutes les professions	**176**	**(7)**	**180**	**(11)**	**173**	**(10)**
Toutes les professions en santé[1]	**162**	**(20)**	**235** E	**(51)**	**142**	**(21)**
Médecins et dentistes[2 5]	253 E	(79)	273 E	(90)	F	...
Médecins[2 6]	312 E	(101)	F	...	F	...
Médecins spécialistes	F	...	F	...	23 E	(5)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	44 E	(11)	F	...	43 E	(9)
Pharmaciens/pharmaciennes	44 E	(13)	F	...	43 E	(12)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	80 E	(24)	x	...	82 E	(25)
Physiothérapeutes	F	...	x	...	F	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	153 E	(35)	F	...	130 E	(34)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	28 E	(6)	x	...	28 E	(6)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	160 E	(37)	F	...	136 E	(36)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	172 E	(41)	F	...	204 E	(50)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	217 E	(63)	x	...	227 E	(67)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	x	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	F	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	48 E	(15)	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	x	...	F	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	F	...	40 E	(11)	F	...
Personnel de soutien des services de santé	159 E	(38)	F	...	107 E	(24)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	191 E	(47)	F	...	129 E	(32)
Sélection de professions liées à la santé[2 3]	**72** E	**(17)**	**F**	**...**	**54** E	**(9)**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	x	...	F	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	x	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...	58 E	(11)
Psychologues	46 E	(14)	x	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	56 E	(12)	F	...	57 E	(13)
Toutes les autres professions[2 4]	**149**	**(6)**	**153**	**(9)**	**145**	**(8)**
Aucune profession déclarée[2]	**723**	**(87)**	**759** E	**(133)**	**698** E	**(116)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3 Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5 Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6 Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.13

Nombre annuel moyen d'heures de formation officielle liée à un emploi pour chaque participant âgé de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et la profession, Canada, 2002

	25 à 34		35 à 44		45 à 64	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Toutes les professions	**279**	**(17)**	**149**	**(12)**	**105**	**(8)**
Toutes les professions en santé[1]	**294** [E]	**(52)**	**107** [E]	**(21)**	**102** [E]	**(21)**
Médecins et dentistes[2,5]	F	...	F	...	F	...
Médecins[2,6]	F	...	F	...	F	...
Médecins spécialistes	x	...	22 [E]	(7)	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	F	...	51 [E]	(9)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	39 [E]	(11)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	39 [E]	(11)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	29 [E]	(7)	F	...
Physiothérapeutes	F	...	x	...	F	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	300 [E]	(99)	93 [E]	(18)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	25 [E]	(4)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	304 [E]	(101)	97 [E]	(19)	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	F	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	108 [E]	(35)	95 [E]	(27)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	F	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	F	...	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	134 [E]	(43)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	135 [E]	(45)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**F**	**...**	**F**	**...**	**59** [E]	**(15)**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	F	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	x	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	F	...	F	...
Psychologues	x	...	F	...	14 [E]	(4)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	50 [E]	(16)	46 [E]	(12)
Toutes les autres professions[2,4]	**238**	**(15)**	**120**	**(10)**	**91**	**(7)**
Aucune profession déclarée[7]	**875**	**(137)**	**696** [E]	**(162)**	**512** [E]	**(123)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.14

Nombre annuel moyen d'heures de formation officielle liée à un emploi pour chaque participant âgé de 25 à 64 ans selon le lieu de naissance et la profession, Canada, 2002

	Né au Canada		Pas né au Canada	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Toutes les professions	**155**	**(6)**	**255**	**(26)**
Toutes les professions en santé[1]	**164**	**(24)**	**159** [†]	**(39)**
Médecins et dentistes[2,5]	F	...	F	...
Médecins[2,6]	F	...	F	...
Médecins spécialistes	F	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	55 [†]	(14)
Physiothérapeutes	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	170 [†]	(42)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	27 [†]	(6)	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	179 [†]	(45)	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	173 [†]	(43)	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	183 [†]	(60)	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	15 [†]	(4)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	F	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	101 [†]	(20)	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	118 [†]	(27)	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**70** [†]	**(18)**	**F**	...
Directeurs/directrices des soins de santé	50 [†]	(12)	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	x	...
Psychologues	F	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	56 [†]	(13)	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**139**	**(6)**	**189**	**(20)**
Aucune profession déclarée[2]	**572**	**(74)**	**915** [†]	**(183)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
† à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.15

Nombre annuel moyen d'heures de formation officielle liée à un emploi pour chaque participant âgé de 25 à 64 ans selon le niveau de scolarité et la profession, Canada, 2002

	Études postsecondaires complétées		Études postsecondaires non universitaires		Baccalauréat		Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat)	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Toutes les professions	**184**	**(8)**	**165**	**(8)**	**195**	**(20)**	**244**	**(30)**
Toutes les professions en santé[1]	**163**	**(21)**	**162**	**(27)**	**F**	**...**	**238**[†]	**(59)**
Médecins et dentistes[2,3]	253[†]	(79)	x	...	x	...	F	...
Médecins[2,4]	312[†]	(101)	x	...	x	...	F	...
Médecins spécialistes	F	...	x	...	x	...	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	x	...	x	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	44[†]	(11)	x	...	45[†]	(13)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	44[†]	(13)	x	...	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	80[†]	(24)	F	...	59[†]	(13)	F	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...	42[†]	(11)	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	153[†]	(36)	168[†]	(47)	F	...	253[†]	(59)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	28[†]	(6)	25[†]	(5)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	160[†]	(38)	177[†]	(50)	F	...	253[†]	(59)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	168[†]	(43)	146[†]	(44)	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	206[†]	(65)	F	...	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	F	...	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	21[†]	(7)	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	F	...	F	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	x	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	51[†]	(13)	45[†]	(10)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	172[†]	(45)	179[†]	(51)	F	...	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	222[†]	(60)	237[†]	(68)	F	...	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**60**	**(9)**	**61**[†]	**(17)**	**71**[†]	**(19)**	**47**[†]	**(9)**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	20[†]	(6)	F	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	12[†]	(3)	11[†]	(4)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	101[†]	(31)	F	...	x	...	x	...
Psychologues	46[†]	(14)	x	...	x	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	57[†]	(12)	F	...	F	...	46[†]	(14)
Toutes les autres professions[5,6]	**160**	**(8)**	**146**	**(7)**	**161**	**(18)**	**225**	**(32)**
Aucune profession déclarée[2]	**762**	**(94)**	**627**	**(103)**	**951**[†]	**(184)**	**F**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

† à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.16

Nombre annuel moyen d'heures de formation officielle liée à un emploi pour chaque participant âgé de 25 à 64 ans selon l'activité sur le marché du travail et la profession, Canada, 2002

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel		Sans emploi / inactif	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Toutes les professions	**122**	**(6)**	**219**	**(21)**	**490**	**(41)**
Toutes les professions en santé[1]	**139**	**(21)**	**174** [E]	**(45)**	**503** [E]	**(144)**
Médecins et dentistes[2,5]	279 [†]	(87)	22 [†]	(6)	x	...
Médecins[2,6]	341 [†]	(111)	x	...	x	...
Médecins spécialistes	F	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	45 [†]	(12)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	45 [†]	(14)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	69 [†]	(19)	F	...	x	...
Physiothérapeutes	F	...	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	146 [†]	(41)	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	31 [†]	(6)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	154 [†]	(44)	F	...	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	94 [†]	(28)	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	F	...	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	63 [†]	(14)	F	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	56 [†]	(15)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	109 [†]	(29)	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	135 [†]	(36)	F	...	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**77** [†]	**(20)**	**40** [†]	**(13)**	**x**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	x	...	x	...
Psychologues	F	...	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	54 [†]	(14)	F	...	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**121**	**(6)**	**233**	**(24)**	**321**	**(30)**
Aucune profession déclarée[7]	**x**	**...**	**x**	**...**	**723**	**(87)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
† à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
Une formation officielle liée à l'emploi comprend des cours ou des programmes liés à l'emploi actuel ou futur d'un travailleur. Ces cours et programmes ont un plan structuré selon lequel un étudiant, guidé par un professeur ou un formateur, suit un programme planifié et reçoit une certaine forme de reconnaissance officielle après avoir terminé le cours, comme un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.17

Nombre et pourcentage de travailleurs adultes qui participent à diverses activités d'autoformation selon la profession, Canada, 2002

	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**4 532 532**	**(69 469)**	**32,5**	**(0,5)**
Toutes les professions en santé[1]	**431 507**	**(24 176)**	**53,9**	**(2,1)**
Médecins et dentistes[2,5]	56 932	(8 455)	80,6	(5,3)
Médecins[2,6]	44 302	(7 143)	86,6	(4,4)
Médecins spécialistes	16 184 E	(4 152)	88,2	(6,8)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	28 118 E	(5 844)	85,7	(5,9)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	15 471 E	(5 015)	54,8 E	(12,2)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	52,3 E	(13,4)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	19 224 E	(3 702)	52,1 E	(10,0)
Physiothérapeutes	9 759 E	(2 679)	53,7 E	(16,5)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	174 490	(15 470)	66,9	(3,2)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	8 870 E	(2 635)	76,5	(10,4)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	165 620	(15 252)	66,5	(3,3)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	97 122	(10 919)	55,1	(4,0)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	44 988 E	(7 606)	60,3	(6,9)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	16 693 E	(4 631)	67,4	(10,7)
Personnel technique en soins dentaires	F	...	57,8 E	(12,7)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	37 557	(5 826)	49,2	(5,3)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	19 645 E	(4 438)	42,1 E	(7,1)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	10 636 E	(3 064)	67,1	(10,5)
Personnel de soutien des services de santé	66 734	(9 068)	30,4	(3,5)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	50 859	(7 358)	27,6	(3,6)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**79 252**	**(9 969)**	**52,9**	**(4,7)**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	64,0 E	(11,9)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	29,8 E	(9,1)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	9 783 E	(2 246)	42,2 E	(11,8)
Psychologues	10 407 E	(3 251)	69,5 E	(13,7)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	32 856 E	(6 085)	75,7	(5,9)
Toutes les autres professions[2,4]	**3 975 657**	**(65 321)**	**31,1**	**(0,5)**
Aucune profession déclarée[2]	**46 116 E**	**(9 156)**	**19,1 E**	**(3,4)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les travailleurs adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui étaient employées à un moment donné pendant l'année de référence.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
L'auto-apprentissage est un genre de formation dont l'organisation, l'exécution et l'évaluation ne reposent pas ou à peu près pas sur des lignes directrices préétablies, c. à d. qu'il ne mène pas à un agrément ou à une attestation à caractère officiel. Le participant doit l'entreprendre dans le but exprès d'acquérir des compétences ou des connaissances liées à l'emploi.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.18

Caractéristiques sociodémographiques de travailleurs adultes qui participent à diverses activités d'autoformation selon la profession, Canada, 2002

	Femmes		Groupe d'âge: 25 à 34		35 à 44		45 à 64		Né au Canada	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**50.5**	**(0.8)**	**31.5**	**(0.7)**	**31.9**	**(0.7)**	**36.7**	**(0.7)**	**82.0**	**(0.8)**
Toutes les professions en santé[1]	**79.1**	**(2.1)**	**29.5**	**(2.7)**	**29.9**	**(2.5)**	**40.7**	**(2.7)**	**77.6**	**(2.8)**
Médecins et dentistes[2,3]	31.6 E	(7.4)	25.1 E	(6.5)	28.9 E	(6.4)	46.0	(7.1)	55.8	(7.6)
Médecins[2,4]	33.6 E	(7.9)	24.0 E	(6.8)	27.0 E	(7.0)	49.0	(7.9)	61.6	(8.2)
Médecins spécialistes	38.6 E	(12.6)	x	..	F	..	51.6 E	(13.4)	89.3	(7.0)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	30.7 E	(9.8)	F	..	27.4 E	(9.0)	47.5 E	(10.1)	45.6 E	(10.2)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	..	F	..	F	..	F	..	70.6 E	(16.0)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	..	F	..	F	..	F	..	67.2 E	(18.4)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	92.2	(5.6)	39.4 E	(9.1)	24.1 E	(8.0)	36.5 E	(9.6)	86.6	(6.3)
Physiothérapeutes	F	..	F	..	x	..	F	..	83.7	(10.6)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	92.1	(2.2)	30.3	(4.7)	26.0	(3.8)	43.7	(4.4)	82.4	(4.8)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	..	x	..	x	..	70.9 E	(14.5)	91.2	(9.1)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	91.7	(2.3)	31.4	(4.9)	26.4	(3.9)	42.2	(4.6)	81.9	(5.0)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	81.2	(4.7)	28.7 E	(5.4)	36.9	(5.4)	34.4	(5.0)	83.1	(4.7)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	93.3	(4.3)	20.5 E	(6.6)	43.4 E	(9.0)	36.2 E	(8.1)	78.8	(7.9)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	89.8	(9.9)	F	..	F	..	F	..	68.0 E	(15.8)
Personnel technique en soins dentaires	71.1 E	(18.6)	57.8 E	(17.2)	F	..	F	..	96.9	(3.8)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	70.7	(7.0)	27.2 E	(7.9)	30.8 E	(7.0)	42.1 E	(7.5)	82.9	(7.3)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	92.3	(5.3)	F	..	F	..	39.5 E	(11.2)	81.8	(11.0)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	F	..	x	..	F	..	F	..	82.5 E	(14.8)
Personnel de soutien des services de santé	87.2	(4.2)	30.9 E	(6.2)	29.4 E	(6.1)	39.6	(6.3)	73.9	(6.6)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	83.2	(5.2)	19.0 E	(4.8)	29.9 E	(6.5)	51.0	(6.9)	75.0	(7.1)
Sélection de professions liées à la santé[2,5]	**79.7**	**(4.4)**	**17.7** E	**(4.4)**	**28.2** E	**(5.4)**	**54.1**	**(6.3)**	**92.6**	**(2.2)**
Directeurs/directrices des soins de santé	97.6	(2.9)	x	..	x	..	94.2	(5.0)	95.8	(3.8)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	..	x	..	x	..	82.8	(12.1)	95.2	(6.2)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	..	F	..	48.6 E	(13.7)	F	..	F	..
Psychologues	76.6 E	(14.1)	x	..	F	..	F	..	75.3	(12.1)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	79.3	(6.9)	24.6 E	(7.9)	33.9 E	(9.4)	41.5 E	(8.8)	93.5	(3.4)
Toutes les autres professions[2,6]	**46.8**	**(0.8)**	**31.7**	**(0.8)**	**32.3**	**(0.8)**	**36.0**	**(0.8)**	**82.2**	**(0.8)**
Aucune profession déclarée[2]	**48.4** E	**(10.6)**	**51.5** E	**(10.4)**	**F**	**..**	**33.0** E	**(8.6)**	**82.0**	**(8.6)**

.. n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les travailleurs adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui étaient employées à un moment donné pendant l'année de référence. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails. L'auto-apprentissage est un genre de formation dont l'organisation, l'exécution et l'évaluation ne reposent pas ou à peu près pas sur des lignes directrices préétablies, c. à d. qu'il ne mène pas à un agrément ou à une attestation à caractère officiel. Le participant doit l'entreprendre dans le but exprès d'acquérir des compétences ou des connaissances liées à l'emploi.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.19

Niveau de scolarité de travailleurs adultes qui participent à diverses activités d'autoformation selon la profession, Canada, 2002

	Études postsecondaires complétées		Études postsecondaires non universitaires		Baccalauréat		Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat)	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**83.7**	**(0.6)**	**48.4**	**(0.9)**	**23.8**	**(0.8)**	**11.4**	**(0.6)**
Toutes les professions en santé[1]	**94.3**	**(1.3)**	**55.8**	**(2.6)**	**20.1**	**(2.4)**	**18.3**	**(2.0)**
Médecins et dentistes[2,3]	100.0	(0.0)	x	..	x	..	90.3	(5.0)
Médecins[2,5]	100.0	(0.0)	x	..	x	..	89.4	(6.1)
Médecins spécialistes	F	..	x	..	x	..	94.1	(6.3)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	100.0	(0.0)	x	..	x	..	86.7	(8.9)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	..	x	..	F	..	67.7 E	(13.9)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	..	x	..	F	..	74.5 E	(14.3)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	100.0	(0.0)	F	..	62.8	(9.3)	F	..
Physiothérapeutes	F	..	x	..	67.3 E	(14.2)	x	..
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	98.6	(1.3)	64.5	(4.7)	31.0	(4.7)	F	..
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	..	76.0 E	(14.0)	x	..	x	..
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	98.6	(1.4)	63.9	(4.9)	31.4	(4.8)	F	..
Professions d'administration et de direction liées à la santé	95.9	(1.7)	82.7	(4.3)	F	..	F	..
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	96.6	(2.6)	76.0	(7.7)	F	..	F	..
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	..	57.3 E	(15.3)	x	..	x	..
Personnel technique en soins dentaires	94.5	(5.6)	94.5	(5.6)	x	..	x	..
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	95.6	(2.4)	86.2	(5.0)	F	..	x	..
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	97.8	(1.9)	91.5	(4.8)	x	..	x	..
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	91.4	(7.2)	89.9	(7.5)	x	..	x	..
Personnel de soutien des services de santé	72.4	(6.0)	63.9	(6.3)	F	..	x	..
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	64.1	(7.1)	54.4	(7.2)	F	..	x	..
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**87.3**	**(5.2)**	**21.8 E**	**(4.2)**	**34.3 E**	**(6.0)**	**31.3 E**	**(5.5)**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	..	F	..	70.3 E	(14.2)	x	..
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	..	F	..	x	..	x	..
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	79.9	(11.8)	65.1 E	(13.2)	x	..	x	..
Psychologues	F	..	x	..	x	..	86.0	(11.1)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	97.4	(1.8)	F	..	49.4 E	(9.2)	42.7 E	(9.0)
Toutes les autres professions[2,4]	**82.6**	**(0.7)**	**48.3**	**(0.9)**	**24.0**	**(0.8)**	**10.3**	**(0.6)**
Aucune profession déclarée[2]	**66.9**	**(9.5)**	**33.8 E**	**(6.5)**	**F**	**...**	**x**	**...**

.. n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les travailleurs adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui étaient employées à un moment donné pendant l'année de référence.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
L'auto-apprentissage est un genre de formation dont l'organisation, l'exécution et l'évaluation ne reposent pas ou à peu près pas sur des lignes directrices préétablies, c. à d. qu'il ne mène pas à un agrément ou à une attestation à caractère officiel. Le participant doit l'entreprendre dans le but exprès d'acquérir des compétences ou des connaissances liées à l'emploi.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.20

Activité sur le marché du travail de travailleurs adultes qui participent à diverses activités d'autoformation selon la profession, Canada, 2002

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel		Sans emploi / inactif	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**80.8**	**(0.7)**	**12.7**	**(0.6)**	**6.5**	**(0.5)**
Toutes les professions en santé[1]	**75.2**	**(2.3)**	**22.7**	**(2.2)**	**F**	**...**
Médecins et dentistes[2,5]	93.5	(3.6)	F	...	x	...
Médecins[2,6]	93.2	(4.5)	x	...	x	...
Médecins spécialistes	81.4	(11.2)	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	100.0	(0.0)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	92.8	(5.6)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	94.7	(5.5)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	75.4	(8.9)	F	...	x	...
Physiothérapeutes	72.6[E]	(12.5)	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	73.7	(3.8)	25.2	(3.7)	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	83.4	(11.5)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	73.2	(3.9)	25.7	(3.8)	x	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	68.6	(5.4)	26.6[E]	(4.8)	x	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	67.2	(8.5)	27.0[E]	(7.5)	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	73.2[E]	(13.9)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	77.8	(12.1)	F	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	66.8	(7.9)	27.8[E]	(7.7)	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	58.4[E]	(12.2)	F	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	93.4	(6.7)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	69.1	(6.4)	29.0[E]	(6.3)	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	67.7	(7.0)	31.2[E]	(7.0)	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**82.9**	**(4.6)**	**16.8**[E]	**(4.6)**	**x**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	76.0[E]	(17.1)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	92.8	(6.7)	x	...	x	...
Psychologues	59.9[E]	(16.3)	F	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	84.7	(6.0)	F	...	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**82.3**	**(0.7)**	**11.7**	**(0.6)**	**6.0**	**(0.5)**
Aucune profession déclarée[2]	**x**	**...**	**x**	**...**	**100.0**	**(0.0)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les travailleurs adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui étaient employées à un moment donné pendant l'année de référence.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
L'auto-apprentissage est un genre de formation dont l'organisation, l'exécution et l'évaluation ne reposent pas ou à peu près pas sur des lignes directrices préétablies, c. à d. qu'il ne mène pas à un agrément ou à une attestation à caractère officiel. Le participant doit l'entreprendre dans le but exprès d'acquérir des compétences ou des connaissances liées à l'emploi.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.21

Pourcentage de travailleurs adultes qui participent à diverses activités d'autoformation selon le sexe et la profession, Canada, 2002

	Tout		Hommes		Femmes	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**32,5**	**(0,5)**	**30,3**	**(0,7)**	**35,0**	**(0,7)**
Toutes les professions en santé[1]	**53,9**	**(2,1)**	**60,7**	**(4,8)**	**52,3**	**(2,2)**
Médecins et dentistes[2,5]	80,6	(5,3)	79,4	(6,8)	83,1	(7,8)
Médecins[2,6]	86,6	(4,4)	86,6	(5,3)	86,6	(8,1)
Médecins spécialistes	88,2	(6,8)	82,2	(9,4)	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	85,7	(5,9)	89,0	(6,6)	79,0	(12,1)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	54,8 E	(12,2)	F	...	66,6 E	(13,2)
Pharmaciens/pharmaciennes	52,3 E	(13,4)	F	...	62,2 E	(16,6)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	52,1 E	(10,0)	x	...	55,8 E	(10,7)
Physiothérapeutes	53,7 E	(16,5)	x	...	60,8 E	(18,0)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	66,9	(3,2)	77,8	(9,3)	66,1	(3,4)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	76,5	(10,4)	x	...	84,2	(7,7)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	66,5	(3,3)	82,8	(8,0)	65,3	(3,5)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	55,1	(4,0)	52,6 E	(11,3)	55,8	(4,3)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	60,3	(6,9)	x	...	65,5	(6,7)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	67,4	(10,7)	x	...	65,5 E	(11,3)
Personnel technique en soins dentaires	57,8 E	(12,7)	x	...	60,6 E	(10,9)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	49,2	(5,3)	68,7	(9,6)	44,0	(6,0)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	42,1 E	(7,1)	x	...	40,9 E	(7,4)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	67,1	(10,5)	72,8	(11,4)	F	...
Personnel de soutien des services de santé	30,4	(3,5)	43,7 E	(11,5)	29,2	(3,7)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	27,6	(3,6)	45,7 E	(12,0)	25,6	(3,7)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**52,9**	**(4,7)**	**57,2** E	**(9,9)**	**51,9**	**(5,2)**
Directeurs/directrices des soins de santé	64,0 E	(11,9)	x	...	67,5 E	(12,0)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	29,8 E	(9,1)	x	...	30,3 E	(9,2)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	42,2 E	(11,8)	45,3 E	(14,2)	F	...
Psychologues	69,5 E	(13,7)	x	...	70,3 E	(16,2)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	75,7	(5,9)	92,1	(6,7)	72,3	(7,0)
Toutes les autres professions[2,4]	**31,1**	**(0,5)**	**29,7**	**(0,7)**	**33,0**	**(0,7)**
Aucune profession déclarée[2]	**19,1** E	**(3,4)**	**21,4** E	**(6,4)**	**17,1** E	**(3,5)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les travailleurs adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui étaient employées à un moment donné pendant l'année de référence. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
L'auto-apprentissage est un genre de formation dont l'organisation, l'exécution et l'évaluation ne reposent pas ou à peu près pas sur des lignes directrices préétablies, c. à d. qu'il ne mène pas à un agrément ou à une attestation à caractère officiel. Le participant doit l'entreprendre dans le but exprès d'acquérir des compétences ou des connaissances liées à l'emploi.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.22

Pourcentage de travailleurs adultes qui participent à diverses activités d'autoformation selon le groupe d'âge et la profession, Canada, 2002

	25 à 34		35 à 44		45 à 64	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**37,9**	**(1,1)**	**32,4**	**(0,8)**	**29,0**	**(0,7)**
Toutes les professions en santé[1]	**58,2**	**(4,3)**	**54,9**	**(3,6)**	**50,5**	**(2,9)**
Médecins et dentistes[2,5]	73,5 E	(13,4)	82,5	(7,8)	83,7	(6,3)
Médecins[2,6]	94,7	(6,0)	84,7	(8,9)	84,1	(7,0)
Médecins spécialistes	x	...	84,2 E	(15,2)	86,0	(11,3)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	92,2	(9,5)	85,0	(11,8)	83,0	(9,5)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	60,6 E	(18,7)	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	57,1 E	(16,9)	58,7 E	(15,7)
Physiothérapeutes	F	...	x	...	92,8	(8,9)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	68,6	(7,1)	68,9	(5,2)	64,7	(4,5)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	86,2	(9,0)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	68,5	(7,2)	69,8	(5,3)	63,2	(4,7)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	57,7	(8,7)	56,9	(6,9)	51,5	(6,1)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	54,0 E	(16,0)	61,7 E	(11,0)	62,6	(9,9)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	86,1	(13,6)	62,8 E	(19,9)	62,8 E	(15,9)
Personnel technique en soins dentaires	82,8 E	(15,1)	68,6 E	(17,1)	F	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	48,5 E	(12,2)	47,4 E	(9,5)	51,2	(7,3)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	45,7 E	(13,9)	37,9 E	(8,2)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	x	...	61,7 E	(16,0)	38,3	(3,2)
Personnel de soutien des services de santé	42,6 E	(8,1)	31,0 E	(6,1)	24,6 E	(4,7)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	32,7 E	(8,5)	28,4 E	(6,3)	25,8 E	(5,0)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**51,8 E**	**(11,0)**	**46,6 E**	**(7,9)**	**57,4**	**(6,4)**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	69,8 E	(12,2)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x	...	x	...	38,6 E	(12,6)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...	F	...
Psychologues	x	...	F	...	74,7 E	(19,8)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	65,0 E	(13,0)	84,7	(9,2)	76,4	(8,7)
Toutes les autres professions[2,4]	**36,5**	**(1,1)**	**31,3**	**(0,9)**	**27,5**	**(0,7)**
Aucune profession déclarée[2]	**39,8 E**	**(10,6)**	**F**	**...**	**12,5 E**	**(2,8)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les travailleurs adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui étaient employées à un moment donné pendant l'année de référence.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
L'auto-apprentissage est un genre de formation dont l'organisation, l'exécution et l'évaluation ne reposent pas ou à peu près pas sur des lignes directrices préétablies, c. à d. qu'il ne mène pas à un agrément ou à une attestation à caractère officiel. Le participant doit l'entreprendre dans le but exprès d'acquérir des compétences ou des connaissances liées à l'emploi.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.23

Pourcentage de travailleurs adultes qui participent à diverses activités d'autoformation selon le lieu de naissance et la profession, Canada, 2002

	Né au Canada		Pas né au Canada	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**34.3**	**(0.5)**	**27.1**	**(1.2)**
Toutes les professions en santé[1]	**53.4**	**(2.1)**	**58.2**	**(5.5)**
Médecins et dentistes[2,5]	81.9	(5.2)	79.0	(9.7)
Médecins[2,6]	86.2	(5.2)	87.2	(8.1)
Médecins spécialistes	89.0	(7.5)	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	83.3	(7.6)	87.8	(8.9)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	58.6 E	(13.2)	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	55.5 E	(15.0)	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	56.0 E	(11.5)	F	...
Physiothérapeutes	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	64.8	(3.5)	84.6	(7.0)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	74.7	(11.0)	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	64.3	(3.6)	84.3	(7.3)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	55.0	(4.1)	55.7 E	(13.0)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	58.1	(7.4)	70.1 E	(18.4)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	73.6	(9.6)	x	...
Personnel technique en soins dentaires	66.2	(10.7)	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	48.4	(5.3)	53.6 E	(17.6)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	40.1 E	(6.9)	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	62.7 E	(10.8)	x	...
Personnel de soutien des services de santé	30.4	(3.9)	31.1 E	(8.1)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	28.7	(4.1)	25.2 E	(7.9)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**53.8**	**(5.0)**	**56.4** E	**(15.0)**
Directeurs/directrices des soins de santé	68.6 E	(11.8)	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	31.1 E	(9.7)	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	45.4 E	(12.7)	x	...
Psychologues	64.9 E	(16.6)	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	75.9	(6.1)	72.8 E	(22.6)
Toutes les autres professions[2,4]	**33.0**	**(0.5)**	**25.5**	**(1.2)**
Aucune profession déclarée[2]	**23.3** E	**(4.3)**	**F**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3 Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiot/pistes médicaux audiot/pistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5 Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6 Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les travailleurs adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui étaient employées à un moment donné pendant l'année de référence. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
L'auto-apprentissage est un genre de formation dont l'organisation, l'exécution et l'évaluation ne reposent pas ou à peu près pas sur des lignes directrices préétablies, c. à d. qu'il ne mène pas à un agrément ou à une attestation à caractère officiel. Le participant doit l'entreprendre dans le but exprès d'acquérir des compétences ou des connaissances liées à l'emploi.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.24

Pourcentage de travailleurs adultes qui participent à diverses activités d'autoformation selon le niveau de scolarité et la profession, Canada, 2002

	Études postsecondaires complétées		Études postsecondaires non universitaires		Baccalauréat		Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat)	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**40.2**	**(0.6)**	**35.1**	**(0.7)**	**48.9**	**(1.4)**	**52.9**	**(1.9)**
Toutes les professions en santé[1]	**57.0**	**(2.2)**	**51.8**	**(2.4)**	**63.9**	**(5.4)**	**70.7**	**(5.3)**
Médecins et dentistes[2,5]	81.1	(5.3)	F	...	96.9	(5.0)	80.9	(5.7)
Médecins[2,6]	86.6	(4.4)	100.0	(0.0)	96.2	(4.4)	85.5	(4.8)
Médecins spécialistes	88.2	(6.8)	100.0	(0.0)	x	...	87.6	(7.3)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	85.7	(5.9)	x	...	96.2	(4.4)	84.3	(6.6)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	55.4[†]	(12.3)	F	...	F	...	79.4[†]	(18.0)
Pharmaciens/pharmaciennes	52.3[†]	(13.4)	F	...	F	...	78.8[†]	(18.8)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	52.1[†]	(10.0)	F	...	54.4[†]	(14.7)	F	...
Physiothérapeutes	53.7[†]	(16.5)	F	...	F	...	80.7	(11.5)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	66.9	(3.2)	62.8	(3.9)	76.4	(6.1)	75.8[†]	(15.1)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	76.5	(10.4)	73.3	(11.9)	88.7[†]	(16.7)	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	66.4	(3.4)	62.2	(4.0)	75.9	(6.3)	75.8[†]	(15.1)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	56.5	(4.3)	57.2	(4.5)	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	60.0	(7.1)	61.7	(8.2)	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	67.4	(10.7)	75.1	(10.9)	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	60.8[†]	(14.0)	71.6	(11.2)	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	51.3	(5.5)	49.2	(5.8)	90.9	(12.2)	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	42.8[†]	(7.4)	41.3[†]	(7.6)	89.7	(12.9)	100.0	(0.0)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	83.9	(7.8)	83.6	(8.0)	100.0	(0.0)	x	...
Personnel de soutien des services de santé	32.9	(4.2)	31.6	(4.3)	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	28.3	(4.2)	26.4	(4.3)	F	...	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**52.8**	**(4.9)**	**31.1[6]**	**(5.8)**	**61.6**	**(8.5)**	**78.8**	**(7.5)**
Directeurs/directrices des soins de santé	65.6[†]	(12.0)	F	...	77.2[†]	(15.7)	F	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	37.6[†]	(12.1)	44.9[†]	(13.6)	F	...	100.0	(0.0)
Psychologues	69.5[†]	(13.7)	F	...	100.0	(0.0)	72.7[†]	(13.9)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	75.2	(6.0)	54.2[†]	(16.6)	68.9	(9.1)	88.8	(8.2)
Toutes les autres professions[2,4]	**38.9**	**(0.7)**	**34.1**	**(0.7)**	**48.0**	**(1.4)**	**49.8**	**(2.2)**
Aucune profession déclarée[2]	**21.2[†]**	**(4.8)**	**16.7[†]**	**(3.9)**	**F**	**...**	**F**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

† à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les travailleurs adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui étaient employées à un moment donné pendant l'année de référence.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
L'auto-apprentissage est un genre de formation dont l'organisation, l'exécution et l'évaluation ne reposent pas ou à peu près pas sur des lignes directrices préétablies, c. à d. qu'il ne mène pas à un agrément ou à une attestation à caractère officiel. Le participant doit l'entreprendre dans le but exprès d'acquérir des compétences ou des connaissances liées à l'emploi.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.25

Pourcentage de travailleurs adultes qui participent à diverses activités d'autoformation selon l'activité sur le marché du travail et la profession, Canada, 2002

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel		Sans emploi / inactif	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**34.3**	**(0.6)**	**31.5**	**(1.2)**	**20.1**	**(1.3)**
Toutes les professions en santé[1]	**58.2**	**(2.4)**	**46.7**	**(3.8)**	**F**	**...**
Médecins et dentistes[2,5]	85.8	(4.4)	F	...	x	...
Médecins[3,5]	88.2	(4.1)	x	...	x	...
Médecins spécialistes	85.9	(7.8)	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	89.3	(5.0)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	58.9[E]	(13.8)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	57.1[E]	(15.0)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	52.0[E]	(11.9)	F	...	x	...
Physiothérapeutes	F	...	100.0	(0.0)	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	73.8	(3.4)	54.9	(6.3)	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	78.0	(12.0)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	73.6	(3.6)	54.3	(6.4)	x	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	54.7	(5.1)	62.1	(7.2)	x	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	58.0	(8.4)	77.8	(9.8)	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	75.4	(9.4)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	68.1[E]	(17.5)	F	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	47.3	(6.2)	56.4[E]	(11.1)	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	35.9[E]	(7.8)	48.5[E]	(14.6)	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	68.5	(11.1)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	32.1	(4.4)	29.0[E]	(6.4)	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	28.9	(4.4)	26.8[E]	(6.6)	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**53.5**	**(5.3)**	**56.4**[E]	**(9.6)**	**x**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	67.4[E]	(12.1)	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	41.2[E]	(12.3)	x	...	x	...
Psychologues	59.6[E]	(17.2)	100.0	(0.0)	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	76.4	(6.5)	70.8[E]	(15.2)	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**32.8**	**(0.6)**	**29.2**	**(1.3)**	**20.1**	**(1.5)**
Aucune profession déclarée[2]	**x**	**...**	**x**	**...**	**19.1**[E]	**(3.4)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les travailleurs adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui étaient employées à un moment donné pendant l'année de référence.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
L'auto-apprentissage est un genre de formation dont l'organisation, l'exécution et l'évaluation ne reposent pas ou à peu près pas sur des lignes directrices préétablies, c. à d. qu'il ne mène pas à un agrément ou à une attestation à caractère officiel. Le participant doit l'entreprendre dans le but exprès d'acquérir des compétences ou des connaissances liées à l'emploi.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.26

Pourcentage des travailleurs adultes qui participent à diverses activités d'autoformation selon le type d'activité et la profession, Canada, 2002

	Recherche de conseils auprès d'une personne		Utilisation d'Internet ou de logiciels		Observation d'une personne effectuant une tâche		Consultation de livres / de manuels / d'autres documents		Autoformation par l'essai de méthodes diverses	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**56.1**	**(0.8)**	**58.2**	**(0.8)**	**49.3**	**(0.9)**	**79.6**	**(0.7)**	**78.6**	**(0.7)**
Toutes les professions en santé[1]	**62.4**	**(2.6)**	**48.0**	**(2.7)**	**55.3**	**(2.8)**	**87.1**	**(1.9)**	**69.4**	**(2.7)**
Médecins et dentistes[2] [3]	58.4	(7.6)	65.3	(7.4)	37.5 [E]	(7.2)	98.1	(1.9)	60.2	(7.9)
Médecins[2] [4]	65.9	(7.3)	71.9	(7.7)	45.5 [E]	(8.0)	100.0	(0.0)	65.7	(8.1)
Médecins spécialistes	68.1 [E]	(12.1)	94.6	(5.5)	45.8 [E]	(13.5)	F	...	73.8	(11.7)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	64.6	(9.6)	58.9 [E]	(10.7)	45.4 [E]	(10.2)	100.0	(0.0)	61.0 [E]	(10.9)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	52.8 [E]	(15.8)	76.6	(12.1)	F	...	80.1 [E]	(14.8)	70.5 [E]	(13.6)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	76.1 [E]	(14.3)	F	...	77.3 [E]	(17.0)	69.2 [E]	(16.3)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	69.9	(9.1)	56.4 [E]	(9.5)	39.7 [E]	(9.7)	90.9	(5.7)	73.1	(8.5)
Physiothérapeutes	73.4 [E]	(14.7)	47.9 [E]	(14.8)	49.6 [E]	(15.1)	F	...	82.9	(9.8)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	68.9	(4.0)	50.5	(4.7)	65.8	(4.2)	90.3	(2.7)	64.7	(4.8)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	76.4 [E]	(13.1)	83.6	(10.1)	F	...	89.3	(10.1)	76.3 [E]	(15.0)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	68.5	(4.1)	48.7	(5.0)	67.3	(4.3)	90.4	(2.8)	64.1	(5.0)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	58.1	(6.0)	41.7	(5.7)	51.5	(5.8)	92.3	(2.6)	75.0	(4.6)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	61.6	(8.1)	41.3 [E]	(8.3)	52.6 [E]	(9.0)	94.3	(3.8)	79.1	(6.3)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	47.6 [E]	(14.5)	F	...	F	...	75.4	(11.5)
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	F	...	93.0	(8.1)	59.9 [E]	(16.6)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	57.8	(8.5)	43.9 [E]	(8.2)	57.8	(8.0)	89.8	(4.1)	76.0	(5.6)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	55.4 [E]	(12.2)	38.7 [E]	(12.2)	53.5 [E]	(12.0)	94.2	(3.4)	77.5	(7.3)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	58.6 [E]	(15.8)	57.1 [E]	(14.2)	74.9	(11.9)	87.5	(9.9)	67.0 [E]	(13.2)
Personnel de soutien des services de santé	56.1	(6.7)	26.6 [E]	(6.3)	57.0	(6.7)	62.0	(6.8)	80.5	(4.7)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	59.3	(6.7)	15.7 [E]	(4.3)	66.5	(6.6)	64.5	(7.0)	82.7	(4.6)
Sélection de professions liées à la santé[2] [3]	**62.0**	**(6.2)**	**66.0**	**(5.5)**	**44.5**	**(6.3)**	**85.0**	**(4.1)**	**69.1**	**(5.7)**
Directeurs/directrices des soins de santé	70.8 [E]	(15.5)	66.0 [E]	(15.3)	F	...	90.3	(7.4)	F	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	68.7 [E]	(17.9)	F	...	61.3 [E]	(18.1)	93.1	(6.2)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	64.4 [E]	(13.0)	74.3	(11.2)	56.0 [E]	(12.9)	84.4	(8.7)	61.5 [E]	(13.3)
Psychologues	60.4 [E]	(15.9)	84.5	(12.7)	x	...	F	...	74.0 [E]	(14.5)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	76.4	(7.3)	56.8	(8.6)	46.3 [E]	(9.1)	88.8	(5.2)	64.9	(8.5)
Toutes les autres professions[2] [6]	**55.3**	**(0.9)**	**59.1**	**(0.9)**	**48.8**	**(1.0)**	**78.6**	**(0.8)**	**79.7**	**(0.7)**
Aucune profession déclarée[2]	**59.4**	**(9.8)**	**67.0**	**(9.9)**	**52.2** [E]	**(10.5)**	**82.9**	**(6.7)**	**84.8**	**(5.2)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les travailleurs adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui étaient employées à un moment donné pendant l'année de référence. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails. L'auto-apprentissage est un genre de formation dont l'organisation, l'exécution et l'évaluation ne reposent pas ou à peu près pas sur des lignes directrices préétablies, c. à d. qu'il ne mène pas à un agrément ou à une attestation à caractère officiel. Le participant doit l'entreprendre dans le but exprès d'acquérir des compétences ou des connaissances liées à l'emploi.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9..27

Nombre et pourcentage de cours officiels liés à l'emploi selon la profession, Canada, 2002

	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**9 035 301**	**(223 520)**	**100.0**	**(0.0)**
Toutes les professions en santé[1]	**953 307**	**(62 403)**	**10.6**	**(0.7)**
Médecins et dentistes[2,3]	154 420 E	(29 371)	1.7 E	(0.3)
Médecins[2,5]	101 382 E	(19 860)	1.1 E	(0.2)
Médecins spécialistes	25 536 E	(7 979)	0.3 E	(0.1)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	75 846 E	(18 208)	0.8 E	(0.2)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	33 697 E	(8 939)	0.4 E	(0.1)
Pharmaciens/pharmaciennes	29 802 E	(8 700)	0.3 E	(0.1)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	67 506 E	(14 321)	0.7 E	(0.2)
Physiothérapeutes	24 834 E	(7 789)	0.3 E	(0.1)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	354 550	(34 896)	3.9	(0.4)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	17 776 E	(5 366)	0.2 E	(0.1)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	336 774	(34 437)	3.7	(0.4)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	198 588	(28 846)	2.2	(0.3)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	90 036 E	(23 853)	1.0 E	(0.3)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	..	F	..
Personnel technique en soins dentaires	35 985 E	(11 253)	0.4 E	(0.1)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	72 566 E	(13 070)	0.8 E	(0.1)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	40 393 E	(11 052)	0.4 E	(0.1)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	17 425 E	(4 598)	0.2 E	(0.1)
Personnel de soutien des services de santé	140 653 E	(24 342)	1.6 E	(0.3)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	116 368 E	(22 735)	1.3 E	(0.3)
Sélection de professions liées à la santé[2,4]	**184 008** E	**(30 633)**	**2.0**	**(0.3)**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	..	F	..
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	18 671 E	(6 114)	0.2 E	(0.1)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	26 111 E	(7 983)	0.3 E	(0.1)
Psychologues	21 784 E	(6 987)	0.2 E	(0.1)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	71 676 E	(13 898)	0.8 E	(0.2)
Toutes les autres professions[2,6]	**7 737 247**	**(210 869)**	**85.6**	**(0.8)**
Aucune profession déclarée[2]	**160 740**	**(23 553)**	**1.8**	**(0.3)**

.. n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les cours officiels liés à l'emploi comprennent les séminaires, les conférences et les ateliers auxquels on assiste à des fins de formation et les cours qu'on suit pour des raisons autres que l'obtention d'unités dans le cadre d'un programme.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.28
Caractéristiques de cours officiels liés à l'emploi selon la profession, Canada, 2002

	Cours appuyés par un employeur		Cours offerts par enseignement à distance		Cours pas offerts par enseignement à distance		Cours complétés		Cours requis	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**73.6**	**(1.0)**	**6.2**	**(0.9)**	**89.2**	**(1.0)**	**88.9**	**(0.7)**	**37.6**	**(1.3)**
Toutes les professions en santé[1]	**67.2**	**(3.1)**	**5.7** [E]	**(1.3)**	**90.0**	**(1.6)**	**99.8**	**(1.6)**	**33.7**	**(3.1)**
Médecins et dentistes[2,3]	F		x		94.3	(4.2)	93.7	(3.8)	F	
Médecins[4]	F		x		91.2	(6.2)	90.5	(5.7)	F	
Médecins spécialistes	x		x		F		F		x	
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F		x		88.3	(8.4)	87.3	(7.7)	F	
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	60.0 [E]	(13.9)	F		77.8	(10.2)	94.8	(3.9)	F	
Pharmaciens/pharmaciennes	54.7 [E]	(15.4)	F		76.1	(11.5)	94.1	(4.6)	F	
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	40.5 [E]	(10.8)	x		97.2	(2.5)	94.7	(3.5)	F	
Physiothérapeutes	F		x		93.9	(7.0)	93.9	(7.0)	x	
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	89.3	(2.1)	F		87.6	(2.6)	86.9	(3.2)	37.2	(5.0)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	82.0	(10.2)	x		85.5	(9.3)	80.0	(10.7)	F	
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	89.7	(2.2)	F		87.7	(2.7)	87.3	(3.3)	38.4	(5.3)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	71.3	(6.1)	F		75.8	(4.4)	92.3	(3.2)	40.7 [E]	(7.1)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	87.6	(6.3)	F		77.8	(9.4)	92.6	(5.7)	F	
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	95.8	(5.8)	x		76.9 [E]	(18.6)	98.7	(2.5)	x	
Personnel technique en soins dentaires	F		x		99.4	(0.8)	85.5	(10.4)	50.5 [E]	(16.4)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	74.0	(7.5)	F		88.9	(4.7)	95.3	(2.6)	51.6 [E]	(8.9)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	83.2	(9.8)	x		95.7	(3.8)	98.6	(1.8)	39.3 [E]	(12.2)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	78.7	(10.6)	x		79.4	(11.6)	90.1	(8.2)	72.9	(11.6)
Personnel de soutien des services de santé	82.1	(7.6)	x		97.7	(1.4)	93.4	(4.1)	45.6 [E]	(8.2)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	80.8	(8.9)	x		98.4	(1.1)	94.0	(4.7)	50.9 [E]	(9.5)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**93.2**	**(2.8)**	**x**	**...**	**95.9**	**(1.6)**	**91.9**	**(2.8)**	**37.6** [E]	**(8.9)**
Directeurs/directrices des soins de santé	F		x		F		98.5	(2.6)	x	
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	92.3	(8.5)	x		85.4	(10.9)	77.5 [E]	(13.3)	x	
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F		x		97.9	(2.4)	94.1	(4.3)	F	
Psychologues	62.4 [E]	(17.0)	x		98.4	(2.1)	83.4 [E]	(14.1)	x	
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	96.5	(2.0)	x		95.2	(2.5)	91.5	(3.7)	29.9 [E]	(8.7)
Toutes les autres professions[2,5]	**75.1**	**(1.1)**	**6.2**	**(1.0)**	**89.1**	**(1.1)**	**90.0**	**(0.8)**	**38.4**	**(1.4)**
Aucune profession déclarée[6]	**16.1** [E]	**(5.0)**	**F**	**...**	**82.4**	**(7.0)**	**74.8**	**(7.4)**	**21.1** [E]	**(6.0)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les cours officiels liés à l'emploi comprennent les séminaires, les conférences et les ateliers auxquels on assiste à des fins de formation et les cours qu'on suit pour des raisons autres que l'obtention d'unités dans le cadre d'un programme.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.29

Types d'appui offerts dans les cours officiels liés à l'emploi et appuyés par un employeur selon la profession, 2002

	Formation offerte par l'employeur		Droits de scolarité payés par l'employeur		Droits de scolarité payés par l'employé mais remboursés par l'employeur		Soutien supplémentaire offert par l'employeur		Formation permise pendant les heures de travail	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**56.5**	**(1.4)**	**81.8**	**(1.1)**	**1.5** E	**(0.2)**	**72.4**	**(1.6)**	**79.2**	**(1.6)**
Toutes les professions en santé[1]	**52.9**	**(4.0)**	**71.5**	**(3.5)**	**F**	**...**	**73.4**	**(3.2)**	**66.6**	**(3.9)**
Médecins et dentistes[1]	x	...	x	...	x	...	65.4 E	(18.6)	94.0	(6.6)
Médecins[1,2]	x	...	x	...	x	...	66.5 E	(18.9)	93.9	(7.0)
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x	...	x	...	x	...	74.4 E	(20.9)	91.7	(11.9)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	73.4 E	(15.6)	x	...	86.4	(10.3)	80.0	(12.7)
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	72.9 E	(19.7)	x	...	83.2 E	(14.4)	75.3 E	(16.3)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	69.7 E	(16.4)	x	...	77.6	(12.3)	93.0	(4.8)
Physiothérapeutes	x	...	F	...	x	...	78.3 E	(21.8)	85.8 E	(15.9)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	60.1	(5.3)	68.3	(5.0)	x	...	75.6	(4.1)	57.5	(5.8)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	94.7	(6.2)	x	...	F	...	68.0 E	(17.2)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	61.3	(5.4)	67.0	(5.2)	x	...	77.2	(4.2)	57.0	(6.0)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	50.6 E	(9.5)	74.8	(8.9)	F	...	73.4	(8.5)	71.5	(8.0)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	68.8 E	(14.9)	x	...	68.0 E	(14.5)	71.3 E	(13.3)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	F	...	x	...	79.4	(19.4)	80.9 E	(19.2)
Personnel technique en soins dentaires	x	...	67.2 E	(18.4)	x	...	95.0	(7.0)	63.6 E	(18.0)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	71.9	(9.0)	84.8	(6.2)	x	...	77.9	(7.7)	73.0	(8.6)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	82.7	(9.0)	86.8	(7.9)	x	...	87.2	(7.3)	81.4	(9.9)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	68.4 E	(14.8)	89.6	(6.5)	x	...	65.5 E	(15.4)	78.5	(11.0)
Personnel de soutien des services de santé	57.6	(8.7)	83.1	(7.2)	x	...	65.2	(8.1)	72.6	(7.3)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	66.8	(8.9)	88.2	(6.1)	x	...	63.2	(9.0)	70.8	(8.4)
Sélection de professions liées à la santé[1,3]	**35.4** E	**(7.1)**	**80.0**	**(6.1)**	**x**	**...**	**75.8**	**(6.2)**	**89.2**	**(3.6)**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	97.6	(3.6)	x	...	79.2 E	(19.6)	99.4	(1.4)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	53.7 E	(17.7)	97.5	(3.2)	x	...	F	...	68.9 E	(15.4)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	92.5	(6.1)	x	...	87.6	(10.7)	81.6	(11.9)
Psychologues	x	...	87.2	(10.7)	x	...	80.3 E	(15.8)	86.2	(13.6)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	45.0	(9.9)	58.0 E	(10.2)	x	...	74.0	(8.8)	91.0	(5.1)
Toutes les autres professions[1,4]	**57.6**	**(1.6)**	**83.3**	**(1.1)**	**1.3** E	**(0.2)**	**72.1**	**(1.8)**	**80.4**	**(1.7)**
Aucune profession déclarée[5]	**x**	**...**	**F**	**...**	**x**	**...**	**85.7**	**(8.7)**	**57.6** E	**(16.2)**

0 ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3 Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5 Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6 Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les cours officiels liés à l'emploi et appuyés par l'employeur comprennent les séminaires, les conférences et les ateliers auxquels on assiste à des fins de formation et les cours qu'on suit pour des raisons autres que l'obtention d'unités dans le cadre d'un programme et à l'égard desquels l'employeur fournit un soutien.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Tableau 9.30
Origine de l'exigence d'un cours officiel lié à l'emploi selon la profession, 2002

	Employeur		Client		Association professionnelle ou exigences juridiques		Convention collective		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**74,5**	**(1,9)**	**F**	**...**	**16,4**	**(1,4)**	**F**	**...**	**10,0**	**(1,3)**
Toutes les professions en santé[1]	**68,9**	**(4,5)**	**x**	**...**	**27,1**	**(4,4)**	**x**	**...**	**6,8**[E]	**(2,3)**
Médecins et dentistes[2,3]	x		x		81,0	(11,5)	x		x	
Médecins[2,4]	x		x		78,7[E]	(13,2)	x		x	
Médecins spécialistes	x		x		x		x		x	
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x		x		79,3[E]	(15,3)	x		x	
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x		x		F		x		x	
Pharmaciens/pharmaciennes	x		x		F		x		x	
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x		x		x		x		x	
Physiothérapeutes	x		x		x		x		x	
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	85,0	(5,5)	x		F		x		x	
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	100,0	(0,0)	x		x		x		x	
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	84,7	(5,7)	x		F		x		x	
Professions d'administration et de direction liées à la santé	52,4[E]	(10,8)	x		41,4[E]	(10,5)	x		F	
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	77,6[E]	(18,0)	x		F		x		x	
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x		x		x		x		x	
Personnel technique en soins dentaires	x		x		96,8	(6,9)	x		x	
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	59,2	(9,0)	x		31,9[E]	(8,9)	x		x	
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	80,2	(10,4)	x		x		x		x	
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	64,7[E]	(16,1)	x		x		x		x	
Personnel de soutien des services de santé	87,6	(4,8)	x		F		x		x	
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	90,4	(4,1)	x		F		x		x	
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**78,6**	**(12,0)**	**x**	**...**	**x**	**...**	**x**	**...**	**x**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	x		x		x		x		x	
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x		x		x		x		x	
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F		x		x		x		x	
Psychologues	x		x		x		x		x	
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	70,4[E]	(20,8)	x		x		x		x	
Toutes les autres professions[2,5]	**75,6**	**(2,1)**	**F**	**...**	**15,5**	**(1,5)**	**F**	**...**	**9,6**	**(1,4)**
Aucune profession déclarée[6]	**F**	**...**	**x**	**...**	**F**	**...**	**x**	**...**	**71,3**[E]	**(13,4)**

n n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les cours officiels obligatoires liés à l'emploi désignent les cours, les séminaires, les conférences et les ateliers auxquels on assiste à des fins de formation conformément aux exigences de l'employeur, du client, de l'association professionnelle, de la convention collective ou de toute autre entité juridique.

Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.31

Nombre et pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon la profession, Canada, 2002

	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**3 484 578**	**(63 382)**	**20,2**	**(0,4)**
Toutes les professions en santé[1]	**319 315**	**(21 040)**	**38,4**	**(2,0)**
Médecins et dentistes[2,5]	13 885 E	(4 052)	19,6 E	(5,4)
Médecins[2,6]	13 562 E	(4 038)	26,5 E	(6,7)
Médecins spécialistes	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	30,2 E	(8,7)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	45,8 E	(12,2)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	43,6 E	(13,4)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	13 643 E	(3 416)	36,6 E	(8,4)
Physiothérapeutes	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	149 107	(14 507)	56,4	(3,4)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	7 521 E	(2 470)	61,5 E	(11,9)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	141 586	(14 320)	56,2	(3,5)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	65 617	(7 678)	35,8	(3,7)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	26 061 E	(4 961)	34,0 E	(5,8)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	10 475 E	(3 438)	42,3 E	(11,2)
Personnel technique en soins dentaires	7 217 E	(2 047)	26,9 E	(8,6)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	32 340	(5 349)	40,6	(5,2)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	18 300 E	(3 914)	37,6 E	(6,7)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	10 956 E	(3 301)	63,5	(10,2)
Personnel de soutien des services de santé	64 140	(9 547)	26,9	(3,3)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	49 251	(7 853)	24,2	(3,4)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**80 508**	**(10 454)**	**52,7**	**(4,5)**
Directeurs/directrices des soins de santé	13 737 E	(4 399)	73,3	(10,7)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	33,3 E	(9,1)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	10 691 E	(2 467)	46,1 E	(12,7)
Psychologues	F	...	52,9 E	(13,3)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	32 649 E	(6 185)	72,0	(6,2)
Toutes les autres professions[2,4]	**3 058 525**	**(59 981)**	**23,0**	**(0,4)**
Aucune profession déclarée[2]	**F**	**...**	**F**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.32

Caractéristiques sociodémographiques des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon la profession, Canada, 2002

	Femmes		Groupe d'âge 25 à 34		35 à 44		45 à 64		Né au Canada	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**50,2**	**(0,9)**	**31,3**	**(0,8)**	**33,1**	**(0,8)**	**35,6**	**(0,9)**	**83,7**	**(0,8)**
Toutes les professions en santé[1]	**85,6**	**(2,3)**	**32,3**	**(3,1)**	**29,7**	**(2,9)**	**38,0**	**(2,9)**	**81,7**	**(3,1)**
Médecins et dentistes[2,5]	65,6 E	(13,4)	44,2 E	(14,7)	x	...	F	...	56,0 E	(15,3)
Médecins[2,6]	67,2 E	(13,6)	F	...	x	...	F	...	55,0 E	(15,6)
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	61,9 E	(16,9)	58,1 E	(17,5)	x	...	x	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	F	...	x	...	64,8 E	(19,0)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	...	x	...	x	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	92,1	(7,8)	58,2 E	(12,6)	x	...	F	...	76,2	(12,1)
Physiothérapeutes	F	...	63,7 E	(19,3)	x	...	x	...	77,9 E	(17,2)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	92,7	(2,4)	32,3	(5,3)	28,4	(4,3)	39,3	(4,8)	84,3	(5,3)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	x	...	x	...	73,9 E	(16,2)	89,6	(11,0)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	92,3	(2,6)	33,5	(5,5)	29,1	(4,5)	37,4	(4,9)	84,0	(5,5)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	81,6	(4,7)	28,0 E	(5,5)	35,1	(5,6)	36,9	(5,4)	86,7	(5,3)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	92,8	(6,3)	F	...	33,6 E	(9,4)	41,4 E	(9,6)	87,4	(8,0)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	83,7 E	(15,2)	x	...	x	...	F	...	74,0 E	(17,9)
Personnel technique en soins dentaires	F	...	x	...	54,9 E	(16,2)	x	...	F	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	68,4	(7,7)	29,1 E	(7,7)	31,9 E	(7,8)	38,9 E	(7,6)	83,3	(8,2)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	91,0	(5,7)	F	...	34,4 E	(11,3)	38,6 E	(10,5)	86,0	(11,2)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	F	...	F	...	F	...	F	...	83,0 E	(14,7)
Personnel de soutien des services de santé	85,5	(5,5)	30,8 E	(6,9)	30,5 E	(6,6)	38,7 E	(6,9)	80,5	(5,7)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	81,1	(6,8)	17,8 E	(4,7)	34,3 E	(7,6)	47,9	(7,8)	76,4	(6,8)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**83,1**	**(3,8)**	**19,7 E**	**(4,6)**	**30,1 E**	**(5,8)**	**50,2**	**(6,5)**	**89,7**	**(3,7)**
Directeurs/directrices des soins de santé	97,9	(2,5)	x	...	x	...	95,0	(4,4)	85,4	(11,2)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	x	...	x	...	73,9 E	(15,9)	82,7 E	(14,4)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	38,6 E	(12,4)	x	...	47,7 E	(12,8)	F	...	98,2	(2,1)
Psychologues	89,9	(8,4)	x	...	60,5 E	(18,8)	x	...	83,5	(12,3)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	81,7	(6,8)	30,1 E	(8,5)	34,3 E	(9,4)	35,6 E	(8,7)	93,4	(3,4)
Toutes les autres professions[2,4]	**45,8**	**(1,0)**	**31,4**	**(0,9)**	**33,6**	**(0,9)**	**35,0**	**(0,9)**	**83,9**	**(0,9)**
Aucune profession déclarée[2]	**F**	...	**F**	...	**F**	...	**F**	...	**F**	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.33

Niveau de scolarité des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon la profession, Canada, 2002

	Études postsecondaires complétées		Études postsecondaires non universitaires		Baccalauréat		Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat)	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**83,2**	**(0,8)**	**49,6**	**(1,0)**	**23,6**	**(0,9)**	**9,9**	**(0,6)**
Toutes les professions en santé[1]	**93,3**	**(1,7)**	**63,8**	**(3,1)**	**20,7**	**(3,0)**	**8,8** E	**(1,8)**
Médecins et dentistes[2,5]	F	...	x	...	x	...	66,2 E	(15,9)
Médecins[2,6]	F	...	x	...	x	...	65,4 E	(16,2)
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	x	...	x	...	62,4 E	(20,2)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	x	...	F	...	74,7 E	(14,7)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	x	...	F	...	82,2	(12,7)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...	55,1 E	(13,6)	x	...
Physiothérapeutes	F	...	x	...	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	100,0	(0,0)	68,3	(5,1)	28,7 E	(5,2)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	79,9 E	(15,3)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	100,0	(0,0)	67,7	(5,3)	29,2 E	(5,4)	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	92,0	(3,1)	84,1	(4,7)	F	...	x	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	94,2	(4,5)	78,7	(9,1)	x	...	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	73,0 E	(17,3)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	89,0	(9,6)	89,0	(9,6)	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	90,9	(4,7)	87,4	(5,2)	x	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	97,6	(2,0)	92,4	(4,5)	x	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	79,9	(12,9)	78,4	(13,0)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	74,8	(6,7)	67,8	(6,8)	F	...	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	68,6	(7,9)	61,7	(7,9)	F	...	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**90,3**	**(5,0)**	**26,8** E	**(4,8)**	**35,7** E	**(6,1)**	**27,8** E	**(5,2)**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	F	...	72,3 E	(12,5)	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	91,2	(6,7)	77,7	(10,2)	x	...	x	...
Psychologues	F	...	x	...	x	...	95,4	(5,0)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	97,4	(1,9)	F	...	53,5 E	(9,3)	38,9 E	(9,1)
Toutes les autres professions[2,4]	**82,1**	**(0,8)**	**49,0**	**(1,1)**	**23,4**	**(0,9)**	**9,7**	**(0,6)**
Aucune profession déclarée[2]	**59,3** E	**(17,4)**	**F**	**...**	**F**	**...**	**x**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.34

Activité sur le marché du travail des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon la profession, Canada, 2002

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel		Sans emploi / inactif	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**85,8**	**(0,7)**	**9,4**	**(0,6)**	**4,8**	**(0,5)**
Toutes les professions en santé[1]	**76,0**	**(2,5)**	**21,7**	**(2,4)**	F	...
Médecins et dentistes[2,5]	89,3	(8,8)	x	...	x	...
Médecins[5,6]	91,4	(8,7)	x	...	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	88,3	(11,7)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	91,4	(7,7)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	93,6	(8,0)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	74,0 E	(12,4)	x	...	x	...
Physiothérapeutes	88,8	(10,2)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	76,3	(3,7)	22,6	(3,6)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	88,7	(11,5)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	75,7	(3,8)	23,3	(3,8)	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	73,1	(5,5)	23,8 E	(5,1)	x	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	66,0	(9,9)	34,0 E	(9,9)	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	82,3	(11,3)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	62,3 E	(16,2)	F	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	81,3	(6,3)	F	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	75,7	(9,4)	F	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	93,6	(6,8)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	72,4	(6,4)	25,4 E	(6,2)	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	68,2	(7,3)	31,1 E	(7,4)	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**87,7**	**(4,4)**	**F**	**...**	**x**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	79,6 E	(15,4)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	93,4	(6,2)	x	...	x	...
Psychologues	72,8 E	(18,8)	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	88,0	(5,6)	F	...	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**87,5**	**(0,7)**	**8,1**	**(0,6)**	**4,3**	**(0,4)**
Aucune profession déclarée[2]	**x**	**...**	**x**	**...**	**F**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes: Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.35

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon le sexe et la profession, Canada, 2002

	Tout		Hommes		Femmes	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**20,2**	**0,4**	**20,2**	**0,5**	**20,3**	**0,5**
Toutes les professions en santé[1]	**38,4**	**2**	**29,1**	**4,2**	**40,6**	**2,2**
Médecins et dentistes[2,5]	19,6 E	5,4	F	...	42,1 E	12,8
Médecins[2,6]	26,5 E	6,7	F	...	53,0 E	13,4
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	30,2 E	8,7	F	...	56,1 E	15,7
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	45,8 E	12,2	F	...	45,1 E	13,3
Pharmaciens/pharmaciennes	43,6 E	13,4	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	36,6 E	8,4	x	...	39,1 E	9
Physiothérapeutes	F	...	x	...	F	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	56,4	3,4	61,6 E	11,8	56,1	3,6
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	61,5 E	11,9	x	...	67,3 E	11,2
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	56,2	3,5	65,6 E	11,5	55,5	3,7
Professions d'administration et de direction liées à la santé	35,8	3,7	31,8 E	8,7	36,9	4
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	34,0 E	5,8	x	...	37,1 E	6,3
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	42,3 E	11,2	x	...	38,3 E	11,2
Personnel technique en soins dentaires	26,9 E	8,6	x	...	42,2 E	11,3
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	40,6	5,2	61,0 E	10,2	35,1	5,7
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	37,6 E	6,7	x	...	35,9 E	6,9
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	63,5	10,2	61,8 E	13	67,8 E	18,3
Personnel de soutien des services de santé	26,9	3,3	F	...	25,7	3,4
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	24,2	3,4	F	...	22,4	3,4
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**52,7**	**4,5**	**48,5 E**	**9,2**	**53,7**	**5,1**
Directeurs/directrices des soins de santé	73,3	10,7	x	...	77,6	10,2
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	33,3 E	9,1	x	...	33,9 E	9,2
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	46,1 E	12,7	45,5 E	14,6	F	...
Psychologues	52,9 E	13,3	x	...	62,9 E	14,9
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	72,0	6,2	80,8	10,2	70,3	7,3
Toutes les autres professions[2,4]	**23,0**	**0,4**	**22,2**	**0,6**	**24,0**	**0,7**
Aucune profession déclarée[2]	**F**	**...**	**F**	**...**	**0,5 E**	**0,1**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.36

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon le groupe d'âge et la profession, Canada, 2002

	25 à 34		35 à 44		45 à 64	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**25.3**	**(0.9)**	**22.3**	**(0.7)**	**16.0**	**(0.5)**
Toutes les professions en santé[1]	**44.3**	**(4.2)**	**39.2**	**(3.6)**	**34.0**	**(2.6)**
Médecins et dentistes[2,5]	F	...	x	...	F	...
Médecins[2,6]	54.7[E]	(16.4)	x	...	F	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	75.5[E]	(16.3)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	x	...	F	...
Physiothérapeutes	F	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	61.5	(7.4)	63.4	(5.4)	49.2	(5.0)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	78.0	(12.3)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	61.3	(7.6)	65.6	(5.5)	47.4	(5.2)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	36.3[E]	(8.0)	34.9[E]	(6.1)	36.3	(5.6)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	26.4[E]	(8.5)	41.5[E]	(9.8)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	x	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	x	...	56.9[E]	(17.0)	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	43.4[E]	(11.9)	40.0[E]	(9.3)	39.2[E]	(7.1)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	44.1[E]	(13.3)	32.4[E]	(8.0)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	68.2[E]	(18.5)	F	...	91.3	(8.9)
Personnel de soutien des services de santé	33.7[E]	(7.8)	29.5[E]	(6.2)	21.8[E]	(4.4)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	22.3[E]	(6.9)	29.9[E]	(6.9)	22.0[E]	(4.6)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**58.4**[E]	**(11.1)**	**48.6**	**(7.7)**	**53.4**	**(6.4)**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	80.6	(9.6)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x	...	x	...	38.4[E]	(12.5)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	F	...	F	...
Psychologues	x	...	60.5[E]	(19.0)	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	79.2	(10.2)	74.5[E]	(12.5)	65.0	(9.7)
Toutes les autres professions[2,4]	**26.4**	**(1.0)**	**24.1**	**(0.8)**	**19.8**	**(0.6)**
Aucune profession déclarée[2]	**F**	**...**	**F**	**...**	**0.5**[E]	**(0.1)**

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.

Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.37

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon le lieu de naissance et la profession, Canada, 2002

	Né au Canada		Pas né au Canada	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**22.2**	**(0.4)**	**14.2**	**(0.8)**
Toutes les professions en santé[1]	**40.1**	**(2.1)**	**33.1**	**(5.1)**
Médecins et dentistes[2,5]	19.9 E	(6.0)	F	...
Médecins[2,6]	23.6 E	(7.1)	F	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	45.0 E	(13.6)	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	34.6 E	(8.9)	x	...
Physiothérapeutes	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	55.8	(3.5)	62.6 E	(12.3)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	58.8 E	(12.7)	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	55.6	(3.6)	61.7 E	(12.7)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	37.4	(3.9)	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	36.6 E	(6.4)	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	50.3 E	(12.1)	x	...
Personnel technique en soins dentaires	31.4 E	(9.6)	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	40.0	(5.4)	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	37.8 E	(6.8)	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	59.1 E	(10.5)	x	...
Personnel de soutien des services de santé	29.4	(3.9)	19.5 E	(6.3)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	25.8	(3.9)	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**52.6**	**(4.8)**	**51.3 E**	**(14.8)**
Directeurs/directrices des soins de santé	70.1 E	(11.7)	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	30.2 E	(9.5)	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	48.7 E	(13.5)	x	...
Psychologues	54.8 E	(15.9)	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	75.3	(5.7)	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**25.0**	**(0.5)**	**16.3**	**(1.0)**
Aucune profession déclarée[7]	**0.7 E**	**(0.2)**	**x**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.

2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).

3 Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.

4 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.

5 Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.

6 Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.

Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.38

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon le niveau de scolarité et la profession, Canada, 2002

	Études postsecondaires complétées		Études postsecondaires non universitaires		Baccalauréat		Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat)	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**26.3**	**(0.5)**	**23.5**	**(0.6)**	**32.5**	**(1.2)**	**30.3**	**(1.7)**
Toutes les professions en santé[1]	**40.4**	**(2.1)**	**41.7**	**(2.4)**	**48.4**	**(5.7)**	**24.8** [E]	**(5.0)**
Médecins et dentistes[2,5]	19.7 [E]	(5.4)	x	...	x	...	14.5 [E]	(4.4)
Médecins[2,6]	26.5 [E]	(6.7)	x	...	x	...	19.2 [E]	(5.6)
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	30.2 [E]	(8.7)	x	...	x	...	21.3 [E]	(6.8)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	46.2 [E]	(12.3)	x	...	F	...	73.2 [E]	(18.5)
Pharmaciens/pharmaciennes	43.6 [E]	(13.4)	x	...	F	...	72.4 [E]	(18.3)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	36.6 [E]	(8.4)	F	...	F	...	x	...
Physiothérapeutes	F	...	x	...	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	57.2	(3.4)	55.7	(3.8)	60.4	(7.8)	62.5 [E]	(18.1)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	61.5 [E]	(11.9)	61.1 [E]	(12.8)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	57.0	(3.5)	55.4	(3.9)	60.3	(7.9)	62.5 [E]	(18.1)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	35.3	(3.8)	38.0	(4.3)	F	...	x	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	32.9 [E]	(5.9)	35.7 [E]	(7.0)	x	...	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	42.3 [E]	(11.2)	60.0 [E]	(12.8)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	40.8	(5.5)	41.6	(5.7)	x	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	39.1 [E]	(7.1)	38.2 [E]	(7.2)	x	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	67.4 [E]	(11.3)	67.0 [E]	(11.5)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	29.6	(4.0)	29.0	(4.2)	F	...	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	26.0	(4.0)	25.4	(4.2)	F	...	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**54.3**	**(4.7)**	**38.2**	**(6.2)**	**65.3**	**(8.3)**	**67.0**	**(8.5)**
Directeurs/directrices des soins de santé	75.1	(10.7)	F	...	91.1	(8.4)	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	29.6 [E]	(9.1)	31.2 [E]	(9.5)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	47.0 [E]	(13.9)	58.6 [E]	(15.1)	x	...	x	...
Psychologues	52.9 [E]	(13.3)	x	...	x	...	61.5 [E]	(13.9)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	71.5	(6.3)	F	...	74.2	(7.4)	72.0 [E]	(12.1)
Toutes les autres professions[2,4]	**28.6**	**(0.6)**	**25.6**	**(0.7)**	**34.9**	**(1.4)**	**33.9**	**(2.0)**
Aucune profession déclarée[7]	**F**	...	**F**	...	**F**	...	**x**	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.39

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon l'activité sur le marché du travail et la profession, Canada, 2002

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel		Sans emploi / inactif	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**27.4**	**(0.5)**	**17.2**	**(1.0)**	**3.8**	**(0.4)**
Toutes les professions en santé[1]	**42.5**	**(2.4)**	**31.7**	**(3.3)**	F	...
Médecins et dentistes[2,5]	19.9[E]	(5.7)	x	...	x	...
Médecins[2,6]	26.5[E]	(7.0)	x	...	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	27.7[E]	(8.6)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	48.4[E]	(13.6)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	47.1[E]	(14.9)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	35.8[E]	(9.9)	x	...	x	...
Physiothérapeutes	F	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	64.2	(3.9)	42.0	(5.9)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	65.9[E]	(13.5)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	64.1	(4.1)	41.9	(6.0)	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	38.5	(4.7)	35.4[E]	(7.2)	x	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	32.3[E]	(6.9)	55.2[E]	(13.6)	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	53.2[E]	(12.6)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	47.9	(6.4)	F	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	42.8[E]	(8.2)	F	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	64.6	(10.6)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	31.0	(4.5)	22.8[E]	(5.5)	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	26.9[E]	(4.5)	23.9[E]	(6.0)	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**57.0**	**(5.0)**	**42.0**[E]	**(11.4)**	x	...
Directeurs/directrices des soins de santé	77.2	(10.7)	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	36.3[E]	(10.6)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	45.3[E]	(13.3)	x	...	x	...
Psychologues	55.1[E]	(16.2)	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	78.8	(5.6)	58.6[E]	(17.0)	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**26.2**	**(0.5)**	**14.9**	**(1.0)**	**9.5**	**(0.9)**
Aucune profession déclarée[2]	x	...	x	...	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3 Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5 Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6 Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.40

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon l'objectif de formation et la profession, Canada, 2002

	Augmentation du revenu / obtention d'une promotion		Conservation d'un emploi		Meilleure efficacité au travail		Création de sa propre entreprise / aide pour obtenir un emploi ou changer d'emploi		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**22.0**	**(0.9)**	**12.0**	**(0.6)**	**86.5**	**(0.7)**	**16.0**	**(0.8)**	**11.4**	**(0.7)**
Toutes les professions en santé[1]	**8.4**[E]	**(1.5)**	**13.6**	**(1.8)**	**90.5**	**(1.7)**	**11.1**	**(1.8)**	**10.7**[E]	**(1.8)**
Médecins et dentistes[2,3]	x	...	x	...	78.0	(10.8)	F	...	x	...
Médecins[2,4]	x	...	x	...	77.5	(11.2)	F	...	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x	...	x	...	76.0[E]	(13.9)	F	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x	...	x	...	F	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	x	...	F	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	x	...	91.0	(5.6)	x	...	x	...
Physiothérapeutes	x	...	x	...	92.2	(9.8)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	6.0[E]	(1.7)	11.1[E]	(2.8)	94.1	(2.5)	8.5[E]	(2.3)	8.1[E]	(2.0)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	96.7	(4.1)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	6.1[E]	(1.8)	11.5[E]	(2.9)	93.9	(2.6)	8.9[E]	(2.4)	8.5[E]	(2.1)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	12.0[E]	(3.8)	20.5[E]	(4.6)	87.0	(3.9)	11.1[E]	(3.6)	13.0[E]	(3.9)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	F	...	87.2	(6.9)	x	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	F	...	95.0	(6.3)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	x	...	x	...	90.4	(9.5)	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	F	...	86.0	(5.2)	F	...	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	x	...	F	...	88.2	(5.1)	F	...	F	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	x	...	F	...	80.4	(12.8)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	18.4	(4.2)	86.4	(3.8)	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	20.5[E]	(4.8)	84.7	(4.6)	13.9[E]	(4.6)	F	...

Tableau 9.40

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon l'objectif de formation et la profession, Canada, 2002 (fin)

	Augmentation du revenu / obtention d'une promotion		Conservation d'un emploi		Meilleure efficacité au travail		Création de sa propre entreprise / aide pour obtenir un emploi ou changer d'emploi		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**F**	...	**F**	...	**88.9**	**(4.2)**	**F**	...	**F**	...
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	89.1	(10.8)	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x	...	x	...	84.2 E	(14.2)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	x	...	95.0	(5.2)	x	...	x	...
Psychologues	x	...	x	...	F	...	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	x	...	x	...	86.2	(6.6)	F	...	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**23.8**	**(1.0)**	**12.0**	**(0.7)**	**86.2**	**(0.7)**	**16.5**	**(0.9)**	**11.5**	**(0.7)**
Aucune profession déclarée[2]	**F**	...	**F**	...	**77.3** [5]	**(13.0)**	**F**	...	**F**	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.
Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.41

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon le résultat de la formation et la profession, Canada, 2002

	Augmentation du revenu / obtention d'une promotion		Conservation d'un emploi		Meilleure efficacité au travail		Création de sa propre entreprise / aide pour obtenir un emploi ou changer d'emploi		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**14.0**	**(0.7)**	**18.4**	**(0.8)**	**82.1**	**(0.8)**	**7.7**	**(0.6)**	**4.5**	**(0.4)**
Toutes les professions en santé[1]	**6.9** [E]	**(1.5)**	**18.4**	**(2.3)**	**88.3**	**(2.1)**	**5.2** [E]	**(1.2)**	**F**	**...**
Médecins et dentistes[2,3]	x	...	x	...	84.6	(9.4)	x	...	x	...
Médecins[2,4]	x	...	x	...	84.2	(9.8)	x	...	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x	...	x	...	85.2	(11.3)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x	...	x	...	F	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	x	...	F	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	x	...	81.1	(8.3)	x	...	x	...
Physiothérapeutes	x	...	x	...	71.0 [E]	(17.6)	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	F	...	12.4 [E]	(3.6)	93.6	(2.5)	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	95.7	(4.5)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	F	...	18.0 [E]	(3.8)	93.5	(2.6)	F	...	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	22.4 [E]	(4.6)	89.0	(3.4)	F	...	x	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	x	...	F	...	87.2	(5.8)	x	...	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	x	...	87.1	(9.8)	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	x	...	x	...	90.4	(9.5)	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	26.2 [E]	(7.0)	90.0	(4.3)	x	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	x	...	F	...	92.0	(5.1)	x	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	x	...	F	...	92.2	(7.1)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	24.9 [E]	(5.7)	75.2	(6.7)	F	...	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	23.5 [E]	(5.0)	74.0	(7.1)	F	...	x	...

Tableau 9.41

Pourcentage des adultes qui suivent une formation officielle liée à leur emploi et appuyée par l'employeur selon le résultat de la formation et la profession, Canada, 2002 (fin)

	Augmentation du revenu / obtention d'une promotion		Conservation d'un emploi		Meilleure efficacité au travail		Création de sa propre entreprise / aide pour obtenir un emploi ou changer d'emploi		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	F	...	7.9 [E]	(2.6)	82.2	(4.8)	F	...	x	...
Directeurs/directrices des soins de santé	x		x		89.1	(10.8)	x		x	
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x		x		76.2 [E]	(15.5)	x		x	
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x		F		83.1	(9.4)	x		x	
Psychologues	x		x		F		x		x	
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	x		x		77.3	(7.9)	x		x	
Toutes les autres professions[2,4]	**15.1**	**(0.8)**	**18.7**	**(0.8)**	**81.5**	**(0.8)**	**8.1**	**(0.6)**	**4.8**	**(0.5)**
Aucune profession déclarée[2]	x	...	F	...	71.5 [E]	(15.0)	F	...	x	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les adultes désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans.

Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.42

Nombre annuel moyen d'heures de formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur, par participant âgé de 25 à 64 ans selon le sexe et la profession, Canada, 2002

	Tout		Hommes		Femmes	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Toutes les professions	**120**	**(8)**	**132**	**(13)**	**108**	**(8)**
Toutes les professions en santé[1]	**129** [E]	**(22)**	**291** [E]	**(86)**	**101** [E]	**(20)**
Médecins et dentistes[2,5]	F	..	F	...	F	...
Médecins[2,6]	F	..	F	...	F	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	51 [E]	(14)	F	...	38 [E]	(9)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	F	..	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	40 [E]	(10)	x	...	41 [E]	(11)
Physiothérapeutes	55 [E]	(18)	x	...	55 [E]	(18)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	101 [E]	(28)	F	...	90 [E]	(28)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	28 [E]	(5)	x	..	28 [E]	(5)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	105 [E]	(29)	F	...	93 [E]	(29)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	135 [E]	(40)	x	...	137 [E]	(42)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	x	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	x	...	F	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	F	...	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	x	...	F	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	37 [E]	(11)	31 [E]	(10)	F	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	62 [E]	(17)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	75 [E]	(24)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**53** [E]	**(9)**	**68** [E]	**(23)**	**50** [E]	**(10)**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	x	...	F	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	x	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	90 [E]	(28)	F	...	58 [E]	(11)
Psychologues	F	...	x	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	48 [E]	(12)	30 [E]	(9)	52 [E]	(15)
Toutes les autres professions[2,4]	**114**	**(7)**	**121**	**(11)**	**105**	**(9)**
Aucune profession déclarée[2]	**1 008** [E]	**(318)**	**F**	**...**	**F**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.43

Nombre annuel moyen d'heures de formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur, par participant âgé de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et la profession, Canada, 2002

	25 à 34		35 à 44		45 à 64	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Toutes les professions	**200**	**(21)**	**92**	**(9)**	**77**	**(8)**
Toutes les professions en santé[1]	**250** E	**(62)**	**77** E	**(18)**	**67** E	**(17)**
Médecins et dentistes[2 5]	F	...	x	...	F	...
Médecins[2 6]	F	...	x	...	F	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	37 E	(8)	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	x	...	F	...
Physiothérapeutes	F	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	F	...	74 E	(16)	47 E	(12)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	29	(5)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	F	...	75 E	(16)	49 E	(13)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	F	...	59 E	(17)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	x	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	x	...	F	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	F	...	43 E	(14)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	F	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	F	...	F	...	29 E	(9)
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2 3]	**F**	**...**	**41** E	**(8)**	**59** E	**(16)**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	F	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x	...	x	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	69 E	(14)	F	...
Psychologues	x	...	F	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	31 E	(9)	41 E	(11)
Toutes les autres professions[2 4]	**183**	**(19)**	**93**	**(10)**	**71**	**(8)**
Aucune profession déclarée[2]	**1 390** E	**(416)**	**F**	**...**	**F**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.44

Nombre annuel moyen d'heures de formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur, par participant âgé de 25 à 64 ans selon le lieu de naissance et la profession, Canada, 2002

	Né au Canada		Pas né au Canada	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Toutes les professions	**109**	**(7)**	**171** E	**(31)**
Toutes les professions en santé[1]	**130** E	**(25)**	**F**	**...**
Médecins et dentistes[2,5]	F	...	F	...
Médecins[2,6]	F	...	F	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	42 E	(11)	x	...
Physiothérapeutes	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	106 E	(33)	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	27 E	(5)	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	111 E	(34)	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	142 E	(44)	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	14 E	(4)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	41 E	(12)	x	...
Personnel de soutien des services de santé	77 E	(22)	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	96 E	(32)	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**50**	**(8)**	**F**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	47 E	(12)	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	90 E	(28)	x	...
Psychologues	F	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	49 E	(13)	28	(3)
Toutes les autres professions[2,4]	**106**	**(7)**	**152** E	**(25)**
Aucune profession déclarée[2]	**F**	**...**	**x**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.45

Nombre annuel moyen d'heures de formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur, par participant âgé de 25 à 64 ans selon le niveau de scolarité et la profession, Canada, 2002

	Études postsecondaires complétées		Études postsecondaires non universitaires		Baccalauréat		Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat)	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Toutes les professions	**127**	**(9)**	**115**	**(8)**	**126** [E]	**(21)**	**190** [E]	**(37)**
Toutes les professions en santé[1]	**132** [E]	**(23)**	**118** [E]	**(27)**	**73** [E]	**(23)**	**F**	**...**
Médecins et dentistes[2,5]	F	...	x	...	x	...	F	...
Médecins[2,6]	F	...	x	...	x	...	F	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	x	...	x	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	51 [E]	(14)	x	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	x	...	F	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	40 [E]	(10)	F	...	F	...	x	...
Physiothérapeutes	55 [E]	(18)	x	...	F	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	101 [E]	(28)	F	...	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	28 [E]	(5)	28 [E]	(6)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	105 [E]	(29)	F	...	F	...	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	F	...	F	...	x	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	112 [E]	(32)	117 [E]	(34)	x	...	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	F	...	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	F	...	x	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	x	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	F	...	30 [E]	(7)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	F	...	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	F	...	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**55** [E]	**(10)**	**51** [E]	**(17)**	**73** [E]	**(21)**	**37** [E]	**(7)**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	20 [E]	(6)	F	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	12 [E]	(4)	12 [E]	(4)	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	92 [E]	(31)	F	...	x	...	x	...
Psychologues	F	...	x	...	x	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	49 [E]	(12)	F	...	F	...	29 [E]	(5)
Toutes les autres professions[2,4]	**122**	**(9)**	**113**	**(9)**	**117**	**(17)**	**177** [E]	**(41)**
Aucune profession déclarée[2]	**1 248** [E]	**(283)**	**F**	**...**	**F**	**...**	**x**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.46

Nombre annuel moyen d'heures de formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur, par participant âgé de 25 à 64 ans selon l'activité sur le marché du travail et la profession, Canada, 2002

	Employé à plein temps		Employé à temps partiel		Sans emploi / inactif	
	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type	Moyenne	Erreur-type
Toutes les professions	**100**	**(7)**	**189**	**(27)**	**360** E	**(87)**
Toutes les professions en santé[1]	**108** E	**(20)**	**F**	**...**	**F**	**...**
Médecins et dentistes[2 5]	F	...	x	...	x	...
Médecins[2 6]	F	...	x	...	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	54 E	(16)	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	46 E	(11)	x	...	x	...
Physiothérapeutes	F	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	83 E	(19)	F	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	30	(4)	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	87 E	(20)	F	...	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	53 E	(11)	F	...	x	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	84 E	(26)	F	...	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	37 E	(9)	F	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	27 E	(8)	F	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	39 E	(12)	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	64 E	(19)	F	...	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2 3]	**57** E	**(11)**	**F**	**...**	**x**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	94 E	(29)	x	...	x	...
Psychologues	F	...	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	49 E	(13)	F	...	x	...
Toutes les autres professions[2 4]	**100**	**(7)**	**199**	**(30)**	**231** E	**(60)**
Aucune profession déclarée[2]	**x**	**...**	**x**	**...**	**1 008** E	**(318)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.
La formation officielle liée à l'emploi et appuyée par l'employeur comprend les cours ou les programmes liés à l'emploi actuel ou futur du travailleur à l'égard desquels l'employeur accomplit n'importe quel d'un éventail d'activités, comme donner la formation, payer la formation (soit directement, soit en remboursant l'employé), permettre à l'employé en formation de travailler selon un horaire souple pour qu'il puisse suivre la formation, ou assurer le transport à destination ou en provenance du lieu de formation. Ces cours et ces programmes comportent un plan structuré selon lequel l'étudiant, sous la direction de l'enseignant ou du formateur, suit un programme planifié au terme duquel il reçoit une certaine reconnaissance officielle telle qu'un certificat, un diplôme ou un grade.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.47

Nombre et pourcentage des participants qui ont déclaré des besoins ou des désirs non satisfaits en matière de formation selon la profession, Canada, 2002

	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**1 763 283**	**(45 504)**	**12,6**	**(0,3)**
Toutes les professions en santé[1]	**205 732**	**(17 473)**	**25,7**	**(1,8)**
Médecins et dentistes[2,5]	20 918 E	(5 551)	29,6 E	(6,4)
Médecins[2,6]	16 281 E	(4 582)	31,8 E	(7,2)
Médecins spécialistes	F	...	F	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	13 073 E	(4 227)	39,8 E	(9,6)
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	40,6 E	(12,4)
Pharmaciens/pharmaciennes	F	...	40,9 E	(13,5)
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	16 620 E	(3 451)	45,0 E	(9,0)
Physiothérapeutes	8 098 E	(2 320)	F	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	80 204	(10 615)	30,8	(3,4)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	43,9 E	(12,7)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	75 114	(10 426)	30,1	(3,4)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	37 308 E	(6 693)	21,2	(3,4)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	12 274 E	(3 460)	16,4 E	(4,5)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	F	...	F	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	15 999 E	(3 597)	21,0 E	(4,2)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	F	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	38 518 E	(8 166)	17,6 E	(3,2)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	27 157 E	(6 234)	14,8 E	(3,1)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**37 633 E**	**(7 208)**	**25,1**	**(4,0)**
Directeurs/directrices des soins de santé	F	...	F	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	F	...	F	...
Psychologues	F	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	16 185 E	(4 121)	37,3 E	(7,3)
Toutes les autres professions[2,4]	**1 503 064**	**(42 447)**	**11,8**	**(0,3)**
Aucune profession déclarée[2]	**16 854 E**	**(5 344)**	**7,0 E**	**(2,2)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.48

Nombre et pourcentage des non-participants qui ont déclaré des besoins ou des désirs non satisfaits en matière de formation selon la profession, Canada, 2002

	Nombre	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**2 126 085**	**(51 781)**	**15,2**	**(0,4)**
Toutes les professions en santé[1]	**81 320**	**(9 141)**	**10,2**	**(1,1)**
Médecins et dentistes[2,5]	x	...	x	...
Médecins[2,6]	x	...	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	F	...
Physiothérapeutes	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	17 663 E	(3 865)	6,8 E	(1,4)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	16 598 E	(3 646)	6,7 E	(1,4)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	20 151 E	(4 115)	11,4 E	(2,3)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	F	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	F	...
Personnel technique en soins dentaires	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	16 342 E	(3 938)	21,4 E	(4,7)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	12 641 E	(3 628)	27,1 E	(6,7)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	37 627 E	(7 329)	17,2 E	(3,0)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	34 564 E	(7 249)	18,8 E	(3,4)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**10 144 E**	**(2 911)**	**6,8 E**	**(1,9)**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	x	...
Psychologues	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**1 984 663**	**(50 546)**	**15,5**	**(0,4)**
Aucune profession déclarée[2]	**49 958 E**	**(8 535)**	**20,7**	**(3,2)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2 Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3 Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4 Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5 Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6 Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les non-participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui n'ont pas pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002.

Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.49

Caractéristiques sociodémographiques des participants qui ont déclaré des besoins ou des désirs non satisfaits en matière de formation selon la profession, Canada, 2002

	Femmes		Groupe d'âge						Né au Canada	
			25 à 34		35 à 44		45 à 64			
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**53,1**	**(1,3)**	**33,9**	**(1,3)**	**33,0**	**(1,3)**	**33,1**	**(1,2)**	**78,6**	**(1,3)**
Toutes les professions en santé[1]	**76,8**	**(3,5)**	**32,5**	**(3,9)**	**30,4**	**(3,8)**	**37,0**	**(3,8)**	**73,0**	**(4,2)**
Médecins et dentistes[2,5]	F	...	x	...	F	...	45,8 E	(13,0)	50,3 E	(14,4)
Médecins[2,6]	F	...	x	...	F	...	57,8 E	(13,8)	55,7 E	(15,7)
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...	100,0	(0,0)
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	x	...	F	...	58,4 E	(16,0)	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	F	...	F	...	x	...	x	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	x	...	x	...	x	...	F	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	97,5	(2,6)	37,3 E	(9,9)	F	...	41,4 E	(11,5)	95,5	(3,6)
Physiothérapeutes	F	...	F	...	x	...	x	...	90,8	(7,6)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	90,3	(3,9)	29,0 E	(6,2)	27,9 E	(5,8)	43,1	(6,1)	76,5	(6,4)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	F	...	x	...	x	...	F	...	84,6 E	(15,0)
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	89,6	(4,1)	30,6 E	(6,6)	27,4 E	(6,0)	42,0	(6,4)	76,0	(6,8)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	77,1	(9,0)	42,1 E	(9,7)	29,0 E	(7,8)	28,9 E	(7,6)	82,6	(7,9)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	83,0	(12,8)	x	...	F	...	F	...	72,2 E	(14,8)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	78,0 E	(20,4)	x	...	x	...	F	...	73,4 E	(23,0)
Personnel technique en soins dentaires	F	...	88,1 E	(15,2)	x	...	x	...	F	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	83,9	(7,3)	F	...	39,8 E	(11,7)	31,1 E	(10,0)	80,9	(12,3)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	87,9	(12,7)	x	...	x	...	F	...	F	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	F	...	x	...	53,0 E	(17,5)	x	...	F	...
Personnel de soutien des services de santé	82,0	(8,0)	37,9 E	(10,0)	36,1 E	(10,3)	F	...	62,4	(10,3)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	74,4	(10,6)	F	...	48,1 E	(12,0)	36,8 E	(11,4)	54,9 E	(11,7)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**82,4**	**(6,5)**	**F**	**...**	**34,1** E	**(8,8)**	**50,7** E	**(9,9)**	**89,3**	**(4,2)**
Directeurs/directrices des soins de santé	94,1	(9,7)	x	...	x	...	85,6 E	(15,3)	89,4	(12,6)
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	100,0	(0,0)	x	...	x	...	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	x	...	x	...	x	...	F	...
Psychologues	91,9	(8,5)	x	...	78,6 E	(16,2)	x	...	76,9 E	(16,8)
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	77,4	(11,5)	F	...	33,8 E	(11,1)	46,4 E	(13,2)	90,3	(6,1)
Toutes les autres professions[2,4]	**49,2**	**(1,4)**	**34,6**	**(1,4)**	**33,3**	**(1,4)**	**32,1**	**(1,3)**	**78,9**	**(1,4)**
Aucune profession déclarée[2]	**F**	**...**	**F**	**...**	**F**	**...**	**F**	**...**	**96,0**	**(4,0)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.50

Caractéristiques sociodémographiques des non-participants qui ont déclaré des besoins ou des désirs non satisfaits en matière de formation selon la profession, Canada, 2002

	Femmes		Groupe d'âge: 25 à 34		35 à 44		45 à 64		Né au Canada	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**46.7**	**(1.2)**	**32.4**	**(1.2)**	**35.9**	**(1.2)**	**31.6**	**(1.1)**	**72.6**	**(1.4)**
Toutes les professions en santé[1]	**87.8**	**(3.7)**	**23.7** E	**(5.4)**	**32.1**	**(5.2)**	**44.2**	**(6.0)**	**74.6**	**(5.5)**
Médecins et dentistes[2,5]	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Médecins[2,6]	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	x	...	x	...	x	...	77.6 E	(19.3)
Physiothérapeutes	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	91.8	(6.3)	F	...	35.4 E	(10.0)	41.3 E	(11.0)	95.4	(3.7)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	97.7	(2.5)	F	...	31.3 E	(9.1)	43.9 E	(11.2)	95.1	(3.9)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	87.1	(7.1)	32.4 E	(10.6)	35.3 E	(10.2)	32.3 E	(10.1)	91.9	(6.4)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	74.9 E	(20.6)	x	...	x	...	x	...	90.2	(11.0)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	F	...	x	...	x	...	x	...	83.6 E	(16.1)
Personnel technique en soins dentaires	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	88.9	(7.5)	F	...	F	...	F	...	91.8	(7.8)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	F	...	F	...	F	...	99.5	(0.6)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	90.8	(5.1)	F	...	26.3 E	(8.0)	53.0 E	(9.8)	54.5 E	(10.1)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	91.0	(5.5)	F	...	26.5 E	(8.6)	53.9 E	(10.4)	53.8 E	(10.8)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**81.2** E	**(15.0)**	**x**	**...**	**49.4** E	**(15.0)**	**45.1** E	**(14.4)**	**96.6**	**(3.9)**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	x	...	x	...	F	...	F	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Psychologues	x	...	x	...	x	...	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	84.4 E	(17.5)	x	...	x	...	91.3	(11.8)	F	...
Toutes les autres professions[2,4]	**44.7**	**(1.3)**	**33.1**	**(1.3)**	**36.1**	**(1.3)**	**30.9**	**(1.2)**	**72.5**	**(1.5)**
Aucune profession déclarée[2]	**50.7** E	**(8.6)**	**27.5** E	**(8.5)**	**33.7** E	**(8.3)**	**38.8** E	**(7.6)**	**66.7**	**(8.4)**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les non-participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui n'ont pas pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002.

Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.51

Raisons pour lesquelles les besoins ou les désirs en matière de formation des participants âgés de 25 à 64 ans n'ont pas été satisfaits selon la profession, 2002

	N'a pas trouvé la formation souhaitée		Incertain de la valeur de la formation		Formation en conflit avec l'horaire de travail		Ne possède pas les préalables requis	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**6.1**	**(0.6)**	**7.2**	**(0.8)**	**33.7**	**(1.3)**	**4.3**	**(0.6)**
Toutes les professions en santé[1]	**3.3** E	**(1.1)**	**F**	**...**	**41.0**	**(4.1)**	**5.5** E	**(1.8)**
Médecins et dentistes[1,5]	x	...	x	...	58.5 E	(12.7)	x	...
Médecins[1,6]	x	...	x	...	58.0 E	(13.5)	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x	...	x	...	69.0 E	(15.2)	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x	...	x	...	67.1 E	(20.1)	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	x	...	72.5 E	(21.9)	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	x	...	33.7 E	(10.0)	x	...
Physiothérapeutes	x	...	x	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	x	...	x	...	34.0 E	(5.9)	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	F	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	x	...	x	...	33.0 E	(6.1)	x	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	x	...	x	...	51.9 E	(9.6)	x	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	x	...	x	...	52.3 E	(14.9)	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	x	...	F	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	x	...	x	...	78.1 E	(22.0)	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	x	...	x	...	F	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	x	...	x	...	75.1 E	(16.1)	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	x	...	x	...	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	x	...	x	...	30.0 E	(8.6)	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	x	...	x	...	34.0 E	(10.5)	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**x**	**...**	**x**	**...**	**36.9** E	**(8.9)**	**x**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x	...	x	...	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	x	...	x	...	x	...
Psychologues	x	...	x	...	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	x	...	x	...	54.7 E	(12.9)	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**6.5**	**(0.7)**	**7.6**	**(0.8)**	**32.4**	**(1.4)**	**4.1**	**(0.6)**
Aucune profession déclarée[7]	**x**	**...**	**x**	**...**	**51.9** E	**(15.7)**	**x**	**...**

Tableau 9.51

Raisons pour lesquelles les besoins ou les désirs en matière de formation des participants âgés de 25 à 64 ans n'ont pas été satisfaits selon la profession, 2002 (suite)

	Responsabilités familiales		Manque de soutien de l'employeur		Trop occupé au travail		Formation trop coûteuse / n'en avait pas les moyens	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**24.0**	**(1.2)**	**12.7**	**(0.9)**	**37.6**	**(1.3)**	**40.9**	**(1.3)**
Toutes les professions en santé[1]	**33.7**	**(4.0)**	**14.0** E	**(2.6)**	**40.2**	**(4.1)**	**42.5**	**(4.1)**
Médecins et dentistes[2,3]	43.0 E	(12.8)	x	...	50.7 E	(12.8)	F	...
Médecins[2,5]	F	...	x	...	45.6 E	(13.7)	F	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	F	...	x	...	F	...	F	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x	...	x	...	76.3 E	(15.8)	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	x	...	82.5 E	(15.7)	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	28.6 E	(9.3)	F	...	37.3 E	(10.7)	54.1 E	(10.5)
Physiothérapeutes	45.5 E	(15.0)	x	...	x	...	46.1 E	(14.7)
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	40.8	(6.7)	23.0 E	(5.2)	38.4 E	(6.6)	41.3	(6.4)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	F	...	F	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	40.9 E	(7.1)	22.6 E	(5.4)	38.9 E	(6.9)	41.5	(6.6)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	23.6 E	(7.6)	F	...	30.2 E	(8.2)	49.4 E	(9.6)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	x	...	F	...	55.8 E	(14.3)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	x	...	x	...	64.0 E	(19.9)
Personnel technique en soins dentaires	x	...	x	...	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	x	...	F	...	67.2	(10.3)
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	x	...	x	...	77.8 E	(14.4)
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	x	...	x	...	F	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	F	...	37.3 E	(10.3)	52.7 E	(10.7)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	F	...	F	...	52.9 E	(11.6)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**25.2** E	**(6.8)**	**F**	**...**	**34.3** E	**(8.3)**	**40.2** E	**(9.0)**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x	...	x	...	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	x	...	x	...	x	...
Psychologues	x	...	x	...	x	...	F	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	F	...	x	...	42.1 E	(12.8)	45.8 E	(13.1)
Toutes les autres professions[2,4]	**22.7**	**(1.2)**	**12.7**	**(1.0)**	**37.3**	**(1.4)**	**40.4**	**(1.4)**
Aucune profession déclarée[2]	**F**	**...**	**x**	**...**	**F**	**...**	**63.5** E	**(13.9)**

Tableau 9.51

Raisons pour lesquelles les besoins ou les désirs en matière de formation des participants âgés de 25 à 64 ans n'ont pas été satisfaits selon la profession, 2002 (fin)

	Formation offerte selon un horaire peu pratique		Raisons de santé		Manque de confiance en soi		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**18.5**	**(1.0)**	**2.8**	**(0.4)**	**2.0** †	**(0.4)**	**11.5**	**(0.9)**
Toutes les professions en santé[1]	**21.3**	**(3.3)**	**F**	**...**	**x**	**...**	**10.0** †	**(2.3)**
Médecins et dentistes[2,3]	x	...	x	...	x	...	x	...
Médecins[2,4]	x	...	x	...	x	...	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x	...	x	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	x	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	F	...	x	...	x	...	F	...
Physiothérapeutes	x	...	x	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	19.4 †	(4.2)	x	...	x	...	F	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	19.2 †	(4.4)	x	...	x	...	F	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	F	...	x	...	x	...	F	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	x	...	x	...	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	x	...	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	x	...	x	...	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	x	...	x	...	x	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	x	...	x	...	x	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	x	...	x	...	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	x	...	x	...	x	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	x	...	x	...	x	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**22.1** †	**(7.4)**	**x**	**...**	**x**	**...**	**F**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x	...	x	...	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	x	...	x	...	x	...
Psychologues	x	...	x	...	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	x	...	x	...	x	...	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**18.0**	**(1.1)**	**2.9** †	**(0.5)**	**2.1** †	**(0.4)**	**11.3**	**(0.9)**
Aucune profession déclarée[2]	**F**	**...**	**x**	**...**	**x**	**...**	**F**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
† à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002. Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

Tableau 9.52

Raisons pour lesquelles les besoins ou les désirs en matière de formation des non-participants âgés de 25 à 64 ans n'ont pas été satisfaits selon la profession, 2002

	N'a pas trouvé la formation souhaitée		Incertain de la valeur de la formation		Formation en conflit avec l'horaire de travail		Ne possède pas les préalables requis	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**7.2**	**(0.6)**	**6.4**	**(0.7)**	**27.3**	**(1.2)**	**4.4**	**(0.7)**
Toutes les professions en santé[1]	F	...	F	...	23.2[1]	(4.1)	F	...
Médecins et dentistes[2,3]	x	...	x	...	x	...	x	...
Médecins[2,4]	x	...	x	...	x	...	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x	...	x	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	x	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	x	...	x	...	x	...
Physiothérapeutes	x	...	x	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	x	...	x	...	F	...	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	x	...	x	...	F	...	x	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	x	...	x	...	F	...	x	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	x	...	x	...	x	...	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	x	...	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	x	...	x	...	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	x	...	x	...	F	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	x	...	x	...	F	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	x	...	x	...	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	x	...	F	...	16.4[1]	(5.3)	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	x	...	F	...	17.5[1]	(5.8)	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**x**	**...**	**x**	**...**	**53.8**[1]	**(14.7)**	**x**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x	...	x	...	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	x	...	x	...	x	...
Psychologues	x	...	x	...	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	x	...	x	...	x	...	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**7.3**	**(0.7)**	**6.3**	**(0.7)**	**28.0**	**(1.3)**	**4.3**	**(0.7)**
Aucune profession déclarée[2]	F	...	x	...	x	...	F	...

Tableau 9.52

Raisons pour lesquelles les besoins ou les désirs en matière de formation des non-participants âgés de 25 à 64 ans n'ont pas été satisfaits selon la profession, 2002 (suite)

	Responsabilités familiales		Manque de soutien de l'employeur		Trop occupé au travail		Formation trop coûteuse / n'en avait pas les moyens	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**27.4**	**(1.2)**	**8.5**	**(0.8)**	**34.7**	**(1.4)**	**44.8**	**(1.4)**
Toutes les professions en santé[1]	**32.7** [E]	**(5.5)**	**8.3** [E]	**(2.3)**	**34.8**	**(5.7)**	**47.1**	**(5.7)**
Médecins et dentistes[2,3]	x	...	x	...	x	...	x	...
Médecins[2,4]	x	...	x	...	x	...	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x	...	x	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	x	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	x	...	x	...	x	...
Physiothérapeutes	x	...	x	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	37.7 [E]	(11.1)	x	...	33.3 [E]	(9.0)	36.6 [E]	(9.9)
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	F	...	x	...	29.0 [E]	(8.5)	32.5 [E]	(9.4)
Professions d'administration et de direction liées à la santé	29.8 [E]	(9.4)	F	...	F	...	37.1 [E]	(10.1)
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	x	...	x	...	59.5 [E]	(18.7)	82.6 [E]	(14.4)
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	x	...	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	x	...	x	...	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	F	...	x	...	x	...	F	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	F	...	x	...	x	...	F	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	x	...	x	...	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	35.5 [E]	(9.6)	x	...	44.8 [E]	(10.0)	60.6	(9.5)
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	38.3 [E]	(10.3)	x	...	48.8 [E]	(10.5)	61.3 [E]	(10.2)
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**F**	...	**x**	...	**50.8** [E]	**(14.6)**	**F**	...
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	F	...	x	...	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	x	...	x	...	x	...
Psychologues	x	...	x	...	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	x	...	x	...	x	...	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**27.3**	**(1.2)**	**8.7**	**(0.8)**	**35.4**	**(1.4)**	**44.2**	**(1.5)**
Aucune profession déclarée[2]	**23.1** [E]	**(7.3)**	**x**	...	**F**	...	**65.6**	**(7.1)**

Tableau 9.52

Raisons pour lesquelles les besoins ou les désirs en matière de formation des non-participants âgés de 25 à 64 ans n'ont pas été satisfaits selon la profession, 2002 (fin)

	Formation offerte selon un horaire peu pratique		Raisons de santé		Manque de confiance en soi		Autre	
	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type	%	Erreur-type
Toutes les professions	**15,7**	**(1,0)**	**3,7**	**(0,5)**	**2,6**	**(0,4)**	**8,7**	**(0,7)**
Toutes les professions en santé[1]	**13,0** [E]	**(3,6)**	**F**	**...**	**F**	**...**	**F**	**...**
Médecins et dentistes[2,5]	x	...	x	...	x	...	x	...
Médecins[2,6]	x	...	x	...	x	...	x	...
Médecins spécialistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	x	...	x	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	x	...	x	...	x	...	x	...
Pharmaciens/pharmaciennes	x	...	x	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	x	...	x	...	x	...	x	...
Physiothérapeutes	x	...	x	...	x	...	x	...
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	F	...	x	...	x	...	x	...
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	x	...	x	...	x	...	x	...
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	F	...	x	...	x	...	x	...
Professions d'administration et de direction liées à la santé	x	...	F	...	x	...	x	...
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	x	...	x	...	x	...	x	...
Technologistes de laboratoire médical et aide-pathologistes et techniciens de laboratoire médical	x	...	x	...	x	...	x	...
Personnel technique en soins dentaires	x	...	x	...	x	...	x	...
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	x	...	x	...	x	...	x	...
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	x	...	x	...	x	...	x	...
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	x	...	x	...	x	...	x	...
Personnel de soutien des services de santé	F	...	x	...	x	...	F	...
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	F	...	x	...	x	...	F	...
Sélection de professions liées à la santé[2,3]	**53,8** [E]	**(14,7)**	**x**	**...**	**x**	**...**	**x**	**...**
Directeurs/directrices des soins de santé	x	...	x	...	x	...	x	...
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	x	...	x	...	x	...	x	...
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	x	...	x	...	x	...	x	...
Psychologues	x	...	x	...	x	...	x	...
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	x	...	x	...	x	...	x	...
Toutes les autres professions[2,4]	**15,8**	**(1,0)**	**3,3**	**(0,5)**	**2,5**	**(0,4)**	**8,7**	**(0,8)**
Aucune profession déclarée[2]	**F**	**...**	**F**	**...**	**x**	**...**	**F**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont exclus.
2. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification type des professions (CTP).
3. Directeurs/directrices des soins de santé, Secrétaires médicaux/secrétaires médicales, Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales, Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail, Psychologues et Travailleurs sociaux/travailleuses sociales sont inclus.
4. Vétérinaires et Aides-vétérinaires/Techniques de la santé animale sont inclus.
5. Médecins spécialistes, Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale, et Dentistes sont inclus.
6. Médecins spécialistes et Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale sont inclus.

Notes : Les non-participants désignent les travailleurs adultes âgés de 25 à 64 ans qui n'ont pas pris part à au moins une activité de formation liée à l'emploi en 2002.

Les professions sont définies à l'aide de la Classification type des professions (CTP), 1991. Voir l'annexe 2 pour obtenir plus de détails.

Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 2003, Statistique Canada.

10. Résumé et conclusion

Cette publication présente une partie des renseignements actuellement disponibles qui nous permettent d'aborder certaines questions essentielles que les Canadiens doivent se poser aujourd'hui : le Canada a-t-il suffisamment de personnes intéressées possédant les compétences voulues qui veulent travailler dans le secteur de la santé? Est-il doté de l'infrastructure, de la capacité et du système d'éducation efficace nécessaires pour garantir une offre de travailleurs de la santé suffisante pour satisfaire à la demande de soins de santé future?

La présente étude, basée sur les principales sources de données de Statistique Canada relatives à l'éducation des Canadiens, a fourni certains renseignements importants sur ce qui se passe avant, durant et après les études en santé. L'étude a porté principalement sur l'intérêt pour les professions de la santé, les caractéristiques des étudiants et du corps professoral des programmes universitaires d'études en santé, les expériences sur le marché du travail des récents diplômés de ces programmes ainsi que la participation continue des travailleurs de la santé aux activités de formation officielle et non officielle.

Les jeunes qui entrent au secondaire manifestent beaucoup d'intérêt pour les professions de la santé. Plus de 10 % des jeunes de 15 ans déclarent vouloir travailler dans une profession de la santé et la plupart d'entre eux s'y intéressent depuis au moins un an. En outre, bon nombre de ces jeunes semblent avoir les qualifications nécessaires. Ils ont des compétences supérieures à la moyenne en lecture, mathématiques et sciences, ce dont attestent leurs résultats scolaires.

À la fin de leurs études secondaires, toutefois, de nombreux jeunes ont changé d'avis et seulement la moitié de ceux qui souhaitaient travailler dans le domaine de la santé le veulent toujours. Cependant, il s'agit d'un nombre considérable de jeunes et beaucoup semblent très qualifiés. Chez les jeunes de 18 à 20 ans, ceux qui aspirent à travailler dans une profession de la santé sont plus susceptibles de poursuivre déjà des études postsecondaires, bon nombre se sont déjà inscrits à des programmes d'études en santé ou liées à la santé, et d'autres suivent peut-être des programmes préalables aux études en sciences de la santé.

Les immigrants constituent également une source d'étudiants pour les programmes d'études en santé dans les collèges et les universités. Environ 4 % des immigrants en 2000 ont déclaré vouloir travailler dans des professions liées à la santé avant d'immigrer au Canada. Bon nombre ont besoin de poursuivre d'autres études pour pouvoir exercer au Canada et environ le tiers ont demandé une évaluation de leurs titres de compétence acquis à l'étranger par un établissement d'enseignement au Canada. La plupart de ces personnes ont déjà une formation collégiale ou universitaire et plus de 70 % ont obtenu la reconnaissance complète ou partielle de leurs titres de compétence.

Les programmes d'études en santé tâchent de répondre aux besoins de ces jeunes et des travailleurs de la santé qui ont reçu leur formation à l'étranger ainsi qu'à ceux des Canadiens plus âgés qui retournent au collège ou à l'université pour actualiser leurs connaissances, poursuivre de nouvelles études en santé ou suivre des cours dans le cadre de leur formation continue. Il y a de nombreux cheminements d'accès aux études en santé et au fil de ces études. Les étudiants inscrits aux programmes d'études en santé sont plus susceptibles d'avoir déjà une formation postsecondaire et/ou une expérience du travail à plein temps. Par conséquent, les étudiants inscrits à des programmes d'études en santé et qui achèvent de tels programmes sont généralement plus âgés que la moyenne.

Les diplômés des programmes d'études en santé sont moins susceptibles de poursuivre immédiatement des études supplémentaires. Ils ont tendance plutôt à faire une transition rapide au marché du travail. Deux ans après l'obtention du diplôme, plus des trois quarts des diplômés des programmes d'études en santé travaillent dans une profession de la santé et certains autres, comme les diplômés de programmes d'études en santé mentale et sociale ou d'études en santé publique, travaillent dans des domaines connexes.

Les résultats sur le marché du travail des diplômés des programmes d'études en santé montrent bien que leurs compétences sont en demande. Presque tous les diplômés des programmes d'études en santé qui ne poursuivent pas d'études supplémentaires sont employés deux ans après l'obtention du diplôme et la plupart occupent des postes à plein temps. En outre, même juste deux ans après l'obtention du diplôme, alors que certains de ces étudiants, particulièrement les médecins, suivent encore un programme de résidence ou occupent un poste au niveau d'entrée, leurs gains ont tendance à être plus élevés que ceux de l'ensemble des diplômés.

La probabilité d'emploi plus élevée alliée aux gains plus élevés compense le fait que les diplômés des programmes d'études en santé sont plus susceptibles d'avoir une dette d'études et qu'ils ont tendance à avoir un niveau d'endettement plus élevé. Malgré cela, ils sont moins susceptibles de déclarer avoir de la difficulté à rembourser leurs prêts, ils sont tout aussi susceptibles d'avoir remboursé leurs prêts deux ans après l'obtention du diplôme et ils sont tout aussi susceptibles de s'attendre à avoir remboursé leurs prêts dans les cinq années suivant l'obtention du diplôme.

Le dernier aspect des études en santé abordé est celui de la formation continue des travailleurs de la santé. Après leur entrée sur le marché du travail, les travailleurs de la santé continuent de relever leurs compétences, même lorsque cela n'est pas requis. Le soutien de la formation officielle est élevé chez les employeurs dans le domaine de la santé et leurs travailleurs en tirent parti. Environ 60 % des adultes des professions de la santé ont suivi une formation officielle liée à l'emploi en 2002, soit le double du taux pour l'ensemble des professions. La principale raison invoquée pour suivre cette formation était de mieux exécuter leurs fonctions. En outre, alors que la plupart des cours sont appuyés par les employeurs, peu des cours suivis sont exigés par eux. En même temps, toutefois, environ le tiers des adultes des professions de la santé ont déclaré des besoins non satisfaits en matière de formation, c'est-à-dire une formation qu'ils voulaient suivre ou avaient besoin de suivre mais qu'ils n'ont pu suivre.

Même si nous avons de bons renseignements sur les personnes intéressées aux études en santé et qui ultérieurement les poursuivent et accèdent aux professions dans le domaine de la santé, d'autres recherches sont nécessaires pour déterminer pourquoi les jeunes cessent de s'intéresser aux études en santé et quels facteurs ou obstacles empêchent les jeunes qui sont qualifiés de les poursuivre. En outre, peu de renseignements sont disponibles sur les programmes d'études en santé eux-mêmes. Quelles sont les contraintes à l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements d'enseignement postsecondaire et quels facteurs ou obstacles influent sur le recrutement des étudiants, la formation efficace, le maintien des étudiants dans leurs programmes ou dans les programmes d'études en santé dans l'ensemble et la transition positive au marché du travail après l'obtention du diplôme? Dans quelle mesure les contraintes financières et institutionnelles limitent-elles les inscriptions ou influent-elles sur l'apprentissage des étudiants? Quel est l'effet de la disponibilité de stages cliniques (formation pratique) sur les inscriptions et l'apprentissage? Quels facteurs limitent la disponibilité d'une formation pratique (clinique)? Qu'est-ce qui explique le grand nombre de travailleurs de la santé qui déclarent des besoins de formation non satisfaits?

Outre les questions portant sur le nombre d'étudiants qui achèvent leurs programmes d'études en santé, il y a d'autres questions qui visent à déterminer qui sont ces personnes. Alors que les étudiants membres de minorités visibles sont sur-représentés parmi les jeunes qui veulent travailler dans le domaine de la santé, ils sont sous-représentés parmi ceux qui achèvent leurs programmes d'études en santé. Ont-ils des entraves différentes sur lesquels il convient de se pencher? De même, pourquoi les jeunes des régions rurales s'intéressent-ils moins aux professions dans le secteur de la santé? À quels obstacles se heurtent-ils ? Qui sont les étudiants qui décident de travailler en région rurale après avoir terminé leurs programmes d'études? Plus particulièrement, que savons-nous au sujet des programmes d'études en santé offerts aux étudiants autochtones qui pourraient satisfaire les besoins de soins de santé des collectivités autochtones? Voici certaines des questions sur lesquelles doivent porter les recherches afin de permettre de bien comprendre le rôle que peuvent jouer les programmes d'études en santé dans l'amélioration de l'offre de travailleurs de la santé au Canada.

Références

Allen, Mary, Rita Ceolin, Sylvie Ouellette, Johanne Plante et Chantal Vaillancourt. 2006. *Éducation et ressources humaines en santé : aperçu des besoins en information.* N° 81-595-MIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 85 p. Documents de recherche, n° 041. http://www.statcan.ca/francais/research/81-595-MIF/81-595-MIF2006041.pdf (consulté le 26 septembre 2006).

Belanger, P. and A. Tuijnman. 1997. *New patterns in adult learning: a six-country comparative study*. Pergamon.

Centre syndical et patronal du Canada. 2004. *Guide du CSPC sur l'immigration et les pénuries de compétences*. http://www.clbc.ca/files/Reports_French/Immigration_Handbook_fr.pdf (consulté le 4 août 2006).

Galarneau, Diane. 2003. Les professionnels de la santé. *L'emploi et le revenu en perspective*. N° 75-001-XIF2003112 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 30 p. Décembre 2003.

Junor, Sean et Alex Usher. 2004. *Le prix du savoir 2004 : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*. Collection de recherches du millénaire. http://www.millenniumscholarships.ca/uploadfiles/documents/research/Prix_du_Savoir-2004.pdf (consulté le 6 juin 2006).

NAHO. 2003. *Analysis of aboriginal health careers education and training opportunities*. National Aboriginal Health Organization (NAHO). http://www.naho.ca/english/pdf/analysis_health_careers.pdf (consulté le 13 juillet 2005).

Peters, Valerie. 2004. *Travail et formation : Premiers résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 2003*. N° 81-595-MIF2004015 au Catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 67 p. Documents de recherche, n° 015.

Poscente, Krista. 2006. *Distance education. Focus Article*, University of Calgary, Calgary, Alberta, Canada. 2 p. http://www.cseg.ca/recorder/pdf/2004/12dec/dec04_07.pdf (consulté le 14 juillet 2006).

Statistique Canada. 2001a. *Profession - Classification nationale des professions pour statistiques de 2001 (60), groupes d'âge (10) et sexe (3) pour la population active de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensement de 2001 - Données-échantillon (20 %). Tableaux thématiques : Population active du Canada : travail rémunéré*. N° 95F0384XCB2001004 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=95F0384XCB2001004 (consulté le 16 mars 2007).

Statistique Canada. 2001b. *Profession - Classification nationale des professions pour statistiques de 2001 (523), catégorie de travailleurs (6) et sexe (3) pour la population active de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensement de 2001 - Données-échantillon (20 %). Tableaux thématiques : Population active du Canada : travail rémunéré.* N° 97F0012XCB2001021 au catalogue de Statistique Canada . Ottawa. http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/RetrieveProductTable.cfm?Temporal=2001&PID=60362&APATH=3&GID=431515&METH=1&PTYPE=55440&THEME=46&FOCUS=0&AID=0&PLACENAME=0&PROVINCE=0&SEARCH=0&GC=0&GK=0&VID=0&FL=0&RL=0&FREE=0 (consulté le 26 septembre 2006).

Statistique Canada. 2002. *Le profil changeant de la population active du Canada.* N° 96F0030XIF2001009 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 47 p. Série « analyses », Recensement de 2001. http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/paid/pdf/96F0030XIF2001009.pdf (consulté le 14 mars 2007).

Statistique Canada. 2003a. *Portrait ethnoculturel du Canada : un mosaïque en évolution.* N° 96F0030XIF2001008 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 64 p. Série « analyses », Recensement de 2001. http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/etoimm/pdf/96F0030XIF2001008.pdf (consulté le 26 septembre 2006).

Statistique Canada. 2003b. *L'embauche des professeurs d'université à temps partiel est à la hausse.* N° 81-003-XIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 42 p. Revue trimestrielle de l'éducation Vol. 9, n° 3. http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-003-XIF/0030281-003-XIF.pdf (consulté le 20 juillet 2006).

Statistique Canada. 2005a. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – S'établir dans un nouveau pays : un portrait des premières expériences.* N° 89-614-XWF au Catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 119 p. Division des enquêtes spéciales. http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-614-XIF/89-614-XIF2005001.pdf (consulté le 26 septembre 2006).

Statistique Canada. 2005b. *Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : rapport final.* N° 81-595-MIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 52 p. Documents de recherche, n° 031. http://www.statcan.ca/francais/research/81-595-MIF/81-595-MIF2005031.pdf (consulté le 26 septembre 2006).

Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). 2006. *Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 2005 : Indicateurs de l'éducation au Canada.* N° 81-582-XIF2006001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 186 p. Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-582-XIF/2006001/pdf/81-582-XIF2006001.pdf (consulté le 13 mars 2007).

Tomblin Murphy, G. O'Brien-Pallas, L. et L'institut canadienne d'information sur la santé. 2005. *Guide d'élaboration de fichiers de données pour appuyer la gestion des ressources humaines de la santé au Canada.* Ottawa : ICIS.

Townsend, Elizabeth, Campbell, Carolyn and Curran-Smith, Janet. 2002. Accessibility and interactivity in distance education programs for health professors. *Journal of Distance Education*, 17, 12. http://cade.athabascau.ca/vol17.2/townsend_et_al.pdf (consulté le 14 août 2006).

Turcotte, Julie, André Léonard et Claude Montmarquette. 2003. *Nouveaux résultats sur les déterminants de la formation dans les emplacements canadiens*. N° 71-584-MIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 100 p. La série sur le milieu de travail en évolution, n° 5. http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-584-MIF/71-584-MIF2003005.pdf (consulté le 26 septembre 2006).

Annexe 1

Sources de données utilisées dans la présente publication

La présente annexe comprend une liste alphabétique de toutes les sources de données utilisées dans cette publication.

Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA)

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

Objectifs de l'enquête : L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA) est la source la plus exhaustive de données au Canada sur l'éducation et sur la formation officielle ou structurée des adultes. Il s'agit de la seule enquête au Canada servant à recueillir des données détaillées sur les efforts de développement des compétences de l'ensemble de la population adulte au Canada. Bien que le contenu de l'EEFA ait évolué au fil du temps, les objectifs fondamentaux de l'enquête de 2003 sont les mêmes que ceux des enquêtes précédentes dans cette série. Les principaux objectifs sont les suivants :

- Mesurer l'incidence et l'intensité de la participation des adultes à la formation officielle liée à un emploi.
- Établir un profil du soutien des employeurs à la formation officielle liée à l'emploi.
- Analyser les aspects des activités de formation liée à l'emploi, par exemple : les fournisseurs de la formation, les dépenses, le soutien financier, les motivations, les résultats et les difficultés qui se sont présentées pendant la formation.
- Déterminer les obstacles qui empêchent des personnes de participer à la formation officielle liée à l'emploi qu'elles voudraient ou devraient suivre.
- Déterminer les raisons qui expliquent le manque d'intérêt et de participation de la part des adultes à l'égard de la formation officielle liée à l'emploi.
- Établir un lien entre les modèles actuels de participation des adultes et leur participation passée, ainsi que leurs plans pour l'avenir, en matière de formation liée à l'emploi.

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

- Mesurer l'incidence et la fréquence de la participation des adultes à la formation non officielle liée à l'emploi.
- Examiner les interactions entre la participation à la formation officielle et non officielle liée à l'emploi.

Population cible : La population couverte par l'enquête est constituée des personnes de 25 ans et plus vivant dans les dix provinces, à l'exclusion des pensionnaires d'établissements tels que les prisons, les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée, les résidents des réserves indiennes et les membres à temps plein des Forces armées.

Fréquence de l'enquête : 1984, 1986, 1990, 1992, 1994, 1998 et 2003.

Notes : Même si des données sont recueillies depuis 1984, la structure du questionnaire et les procédures d'enquête ont été améliorées à compter de 1992. L'EEFA de 1994 et l'EEFA de 1998 étaient fondées sur la même méthodologie que l'enquête de 1992, des modifications mineures seulement ayant été apportées au questionnaire.

En 2003, le questionnaire de l'EEFA a été révisé de manière à tenir compte des recommandations formulées à la suite de consultations. Par conséquent, plus de la moitié du questionnaire de l'enquête menée en 2003 comprenait de nouvelles questions et la population cible avait été modifiée. L'enquête de 2003 portait principalement sur l'éducation et la formation liée à l'emploi tandis que l'enquête de 1998 visait à recueillir des renseignements sur toutes les activités de formation et d'éducation. On a ensuite demandé aux répondants si la formation ou l'éducation avait été liée à un emploi actuel ou futur. Ces modifications peuvent influer sur la comparabilité des taux de participation dans une mesure inconnue. Par conséquent, les changements apportés entre 1998 et 2003 pourraient être plus petits qu'ils ne le semblent.

Enquête auprès des jeunes en transition (EJET)

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

Objectifs de l'enquête : L'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) est une enquête longitudinale entreprise conjointement par Statistique Canada et par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Cette enquête porte sur les transitions importantes dans la vie des jeunes, en particulier en ce qui a trait aux études, à la formation et au travail.

L'Enquête auprès des jeunes en transition vise à examiner les profils des transitions principales dans la vie des jeunes et les influences sur ces transitions, particulièrement en ce qui concerne les études, la formation et le travail. L'enquête comprend des mesures des principales transitions dans la vie des jeunes, y compris à peu près toutes les expériences d'études scolaires ou structurées et la plupart des expériences, réalisations, aspirations et attentes sur le marché du travail, de même que les expériences d'emploi. Le plan de mise en œuvre prévoit une enquête longitudinale pour chacune des deux cohortes, les 15 ans et les 18 à 20 ans, qui seront interviewées tous les deux ans (le cycle 1 a été réalisé en 2000 et le cycle 2, en 2002).

Population cible :

- La population de l'enquête pour la cohorte des 18 à 20 ans comprend les personnes nées de 1979 à 1981 inclusivement. Géographiquement, cette population exclut les territoires du Nord, les réserves indiennes, les bases des Forces canadiennes et certaines régions éloignées.
- La population d'enquête pour la cohorte de lecture (les jeunes de 15 ans) comprend les personnes nées en 1984 et qui fréquentaient toutes formes d'établissements scolaires dans l'une des dix provinces du Canada. Les écoles sur les réserves indiennes ont été exclues, ainsi que d'autres types d'écoles pour lesquelles il aurait été impossible d'administrer l'enquête, telles que l'enseignement à domicile et les écoles pour les étudiants ayant des besoins spéciaux. Ces exclusions représentent moins de 4 % des jeunes âgés de 15 ans au Canada.

Fréquence de l'enquête : Biennale depuis 2000.

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC)

Division des enquêtes spéciales, Statistique Canada

Objectifs de l'enquête : L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) menée par Statistique Canada de concert avec Citoyenneté et Immigration Canada dans le cadre du Projet de recherche sur les politiques est une enquête exhaustive qui porte sur le processus par lequel les nouveaux immigrants s'adaptent à la société canadienne.

Il y a un besoin croissant de données sur les nouveaux immigrants au Canada. Certains défis font partie intégrante du processus d'adaptation de nombreux immigrants, entre autres, trouver un logement

convenable, apprendre ou s'améliorer dans l'une ou les deux langues officielles du Canada, participer au marché du travail ou accéder à des possibilités d'études et de formation. Les résultats de cette enquête fourniront des indicateurs pour décrire comment les nouveaux immigrants font face à ces défis ainsi qu'à d'autres. Bien que l'intégration puisse prendre plusieurs années, l'ELIC est conçue pour examiner les quatre premières années de l'établissement, durant lesquelles les nouveaux venus nouent des liens économiques, sociaux et culturels avec la société canadienne. À cet égard, l'enquête a un double objectif : étudier la façon dont les nouveaux immigrants s'adaptent à la vie au Canada au fil du temps et produire des renseignements sur les facteurs qui peuvent faciliter cette adaptation ou lui nuire.

Les sujets abordés dans l'enquête comprennent les compétences linguistiques, le logement, la scolarité, la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger, l'emploi, la santé, les valeurs et les attitudes, la création et l'utilisation de réseaux sociaux, le revenu et la perception de l'établissement au Canada.

Étant donné que l'immigration est un secteur de compétence partagé entre les ministères national et provinciaux, l'information recueillie au moyen de l'ELIC sera utile à de nombreux groupes y compris aux ministères fédéraux et provinciaux, aux organismes d'aide à l'établissement des immigrants, aux organisations non gouvernementales et aux chercheurs. Les résultats de l'enquête joueront également un rôle important dans la planification et l'élaboration de programmes qui aideront les futurs immigrants à s'établir au Canada.

Population cible :

La population cible de l'enquête est constituée d'immigrants qui satisfont à tous les critères suivants :

- arrivés au Canada entre le 1er octobre 2000 et le 30 septembre 2001;
- âgés de 15 ans ou plus au moment de leur arrivée au Canada;
- arrivés de l'étranger ayant demandé leur établissement au Canada par l'entremise d'une mission canadienne à l'étranger.

Sont exclues de l'enquête les personnes qui ont présenté cette demande au Canada. Ces personnes se trouvaient peut-être au Canada depuis longtemps au moment où elles ont officiellement obtenu le droit d'établissement et, de ce fait, présenteraient

probablement des caractéristiques d'adaptation très différentes de celles des personnes arrivées récemment au Canada. Sont également exclus du champ de l'enquête les réfugiés qui présentent une demande d'asile alors qu'ils sont déjà au Canada.

Fréquence de l'enquête :

Irrégulière :

- premier volet se déroulant entre avril 2001 et mai 2002;
- deuxième volet se déroulant entre décembre 2002 et décembre 2003.

Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE)

Division de la statistique du travail, Statistique Canada

Objectifs de l'enquête : L'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE) couvre une vaste gamme de questions se rapportant aux employeurs et à leurs employés. L'enquête vise à jeter de la lumière sur les liens entre la compétitivité, l'innovation, l'utilisation des technologies et la gestion des ressources humaines, du côté des employeurs, et l'utilisation de la technologie, la formation, la stabilité d'emploi et les gains, du côté des employés.

La particularité de l'enquête tient à ce que les employeurs et les employés sont couplés au niveau des microdonnées, les employés étant sélectionnés à partir des emplacements échantillonnés. On obtient ainsi des données sur l'offre et la demande qui enrichissent les études portant sur l'un et l'autre aspect du marché.

L'Enquête sur le milieu de travail et les employés offre aux utilisateurs éventuels plusieurs innovations, dont la principale est le lien entre les événements au lieu de travail et les résultats pour les travailleurs. En outre, de par sa nature longitudinale, elle permet de mieux comprendre les changements qui surviennent au fil du temps.

L'EMTE comporte deux périodes de référence. Les questions concernant la ventilation de l'emploi se rapportent à la dernière période de paie de mars pour l'année de référence, tandis que les autres questions portent sur la période précédente de 12 mois se terminant en mars de l'année de référence.

Population cible : Dans le cas de la composante des employeurs, la population cible est définie comme comprenant tous les emplacements d'affaires menant des activités au Canada et comptant des employés rémunérés en mars, avec les exceptions suivantes :

- employeurs du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest;
- employeurs exploitant une entreprise de culture agricole ou d'élevage d'animaux ou une entreprise de pêche, de chasse et de piégeage, ménages privés, organismes religieux et administrations publiques.

Pour la composante des employés, la population cible est constituée de tous les employés travaillant ou en congé payé en mars dans les emplacements sélectionnés et qui reçoivent un formulaire T-4 Supplémentaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. On comptera dans la base de sondage de l'EMTE une personne qui aura reçu un feuillet T-4 de deux emplacements différents comme deux employés.

Fréquence de l'enquête :

Annuelle :

- depuis 1999 pour les employeurs (nouvelles entreprises créées chaque année);
- tous les deux ans pour les employés (nouveaux échantillons tirés à tous les deux cycles, c'est-à-dire au premier, au troisième, au cinquième).

Enquête nationale auprès des diplômés (END)

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

Objectifs de l'enquête : Cette enquête vise à déterminer, entre autres, la mesure dans laquelle les diplômés de programmes d'études secondaires ont réussi à trouver un emploi après l'obtention du diplôme, le lien entre le programme d'études du diplômé et son emploi subséquent, la satisfaction des diplômés à l'égard de leur emploi et de leurs perspectives de carrière, les taux de sous-emploi et de chômage, le type d'emploi obtenu par rapport aux possibilités de carrière et aux qualifications exigées et l'incidence des études postsecondaires sur la réussite professionnelle.

Chaque promotion est interrogée deux fois : deux ans après l'obtention du diplôme (Enquête nationale auprès des diplômés) et cinq ans après l'obtention du diplôme (Enquête de suivi auprès des diplômés). L'END vise à mesurer les résultats sur le marché du travail des diplômés des programmes d'enseignement universitaire, collégial et de formation professionnelle et technique deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme.

Population cible : Personnes qui ont obtenu un grade, un certificat ou un diplôme d'études d'un établissement d'enseignement postsecondaire (université, collège,

école de métiers) au Canada au cours de l'année civile de référence. Plus particulièrement, sont inclus :

- les diplômés de programmes universitaires menant à l'obtention d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat ou encore d'un certificat ou d'un diplôme spécialisé;
- les diplômés de programmes d'études postsecondaires (d'une durée d'au moins un an et pour lesquels il faut normalement avoir achevé des études secondaires ou l'équivalent afin d'y être admis), de collèges d'arts appliqués et de technologie (CAAT), de collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP), de collèges communautaires, d'écoles techniques ou d'établissements similaires;
- les diplômés de programmes préalables à l'emploi dans un métier spécialisé (normalement d'une durée d'au moins trois mois) qui mènent à un certificat ou à un diplôme au niveau des métiers et qui sont offerts dans les écoles professionnelles et de nombreux collèges communautaires et instituts techniques.

La définition de diplômés exclut :

- les diplômés des établissements privés d'enseignement postsecondaire comme les écoles d'informatique ou de secrétariat commercial;
- les personnes qui ont achevé des cours d'éducation permanente, dans des universités et des collèges, ne menant ni à un grade ni à un diplôme;
- les personnes qui ont achevé à temps partiel des cours dans un métier, comme des cours du soir en éducation des adultes, tout en travaillant à temps plein;
- les personnes qui ont achevé des programmes d'études professionnelles autres que dans les métiers spécialisés ou d'une durée de moins de trois mois;
- les personnes inscrites à des programmes d'apprentissage;
- les diplômés habitant à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'enquête (à compter de la cohorte de 1995).

Fréquence de l'enquête : Jusqu'ici, l'enquête a été menée auprès des diplômés de cinq promotions deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme : 1982, 1986, 1990, 1995 et 2000. L'enquête a été menée auprès des diplômés de la promotion de 2000 pour la première fois deux ans après l'obtention du diplôme (en 2002). Les données sur l'enquête de suivi auprès de la promotion de 2000 n'étaient pas disponibles au moment d'aller sous presse.

Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

Objectifs de l'enquête : Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une évaluation internationale des habiletés et des connaissances des jeunes de 15 ans dans le but de déterminer si les élèves qui sont sur le point de terminer leur scolarité obligatoire ont acquis les connaissances et les habiletés qui sont essentielles à leur pleine participation à la société. PISA est élaboré conjointement par les pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) composent un seul projet qui consiste en deux programmes parallèles :

- PISA est une évaluation à l'échelle internationale des habiletés et des connaissances des jeunes de 15 ans dans le but de déterminer si les élèves qui sont sur le point de terminer leur scolarité obligatoire ont acquis les connaissances et les habiletés qui sont essentielles à leur pleine participation à la société.
- EJET vise à examiner les profils des transitions principales dans la vie des jeunes et les influences sur ces transitions, particulièrement en ce qui a trait aux études, à la formation et au travail. Ressources humaines et Développement des compétences Canada et Statistique Canada ont travaillé à la mise au point de l'EJET en consultation avec les ministères du Travail et de l'Éducation des provinces et des territoires. L'enquête inclut la mesure des transitions majeures dans la vie des jeunes, y compris à peu près toutes les expériences d'études scolaires ou structurées et la plupart des expériences, réalisations, aspirations et attentes sur le marché du travail, de même que les expériences d'emploi. Le plan de mise en œuvre prévoit une enquête longitudinale auprès de chacun des deux groupes, soit les jeunes de 15 ans et ceux des 18 à 20 ans, qui seront interviewés tous les deux ans.
- Les répondants âgés de 15 ans (la cohorte lecture, qui a eu lieu en 2000) ont participé aux deux sondages, PISA et EJET. À compter de 2002, ils seront suivis longitudinalement dans le cadre de l'EJET.
- Les répondants âgés de 15 ans (la cohorte mathématiques, qui a eu lieu en 2003) ont participé aux deux sondages, PISA et EJET. Ils ne seront pas suivis longitudinalement.

Population cible : La population de l'enquête était composée d'étudiants âgés de 15 ans qui fréquentaient un établissement scolaire quelconque dans l'une des dix provinces du Canada. Les écoles sur les réserves indiennes ont été exclues, de même que d'autres types d'écoles pour lesquelles il aurait été impossible d'administrer l'enquête, telles que l'enseignement à domicile et les écoles pour les étudiants ayant des besoins spéciaux. Ces exclusions représentent moins de 4 % des jeunes âgés de 15 ans au Canada.

Fréquence de l'enquête :
- PISA : tous les trois ans (depuis 2000)
- EJET : biennale (cohortes de 2000)

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

Objectifs de l'enquête : Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) (antérieurement connu sous le nom de Système d'information amélioré sur l'éducation (SIAE)) est une enquête nationale qui permet à Statistique Canada de fournir des renseignements détaillés sur les effectifs étudiants et les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens afin de satisfaire aux besoins stratégiques et de planification dans le domaine de l'enseignement postsecondaire. Lorsque la mise en œuvre sera achevée, le SIEP recueillera chaque année de l'information sur les effectifs scolaires et les diplômés de tous les établissements d'enseignement postsecondaire publics du Canada.

Le SIEP recueille des renseignements relatifs aux programmes et aux cours offerts dans un établissement, de même que des renseignements au sujet des étudiants eux-mêmes, des programmes et des cours auxquels ils sont inscrits ou dont ils sont diplômés.

Le SIEP a été conçu pour fournir des données longitudinales. Il permet de créer pour chaque étudiant de niveau postsecondaire un enregistrement longitudinal unique qui sert à établir un historique de son cheminement à mesure qu'il progresse dans le système.

Population cible : La base de sondage utilisée est la liste de tous les établissements publics d'enseignement post-secondaire canadiens (universités, collèges communautaires et centres de formation

professionnelle et technique) dressée par le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada. L'unité de collecte est l'établissement d'enseignement postsecondaire canadien. Chaque établissement fait parvenir des données sur ses programmes et ses étudiants. La population couverte par le SIEP est un recensement de tous les étudiants et diplômés de tous les établissements d'enseignement postsecondaire publics du Canada.

Fréquence de l'enquête : Annuelle.

Notes : Le SIEP remplace le Système d'information statistique sur la clientèle universitaire, le Système d'information statistique sur la clientèle des collèges communautaires et l'Enquête sur les programmes de formation professionnelle par une seule enquête fournissant des variables communes pour tous les niveaux d'éducation postsecondaire. Les données historiques sur les effectifs étudiants et les diplômés issues des enquêtes antérieures ont été converties en utilisant les définitions de variables et les ensembles de codes du SIEP afin de maintenir la continuité historique des séries statistiques.

Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges (SIPEUC)

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

Objectifs de l'enquête : Cette base de données fournit des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des enseignants à plein temps dans les établissements décernant des diplômes.

Population cible : Enseignants à plein temps dans les établissements décernant des diplômes.

Fréquence de l'enquête : Annuelle (année scolaire).

Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU) – Effectifs scolaires et diplômés

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

Objectifs de l'enquête : La base de données du SISCU fournit des statistiques sur les effectifs scolaires et les diplômés des universités et collèges qui décernent des grades à l'échelle du Canada. Les données recueillies permettent d'établir un profil général des étudiants et de leurs programmes d'études, y compris le sexe, l'âge, la citoyenneté, l'origine géographique, le niveau

d'études, le domaine d'études, le type de fréquentation (temps plein/temps partiel) et l'année d'obtention du grade.

Population cible : La population cible pour la collecte des données sur les effectifs est celle de tous les étudiants inscrits dans des établissements conférant des grades universitaires au Canada à des programmes menant à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. Sont inclus les étudiants inscrits à des cours ainsi que ceux qui ont répondu aux exigences de leur programme d'études et qui font des recherches ou des travaux en vue d'une thèse. Les données portent également sur les étudiants qui suivent des cours à unité sans viser un grade, un diplôme ou un certificat (p. ex., les auditeurs). La population cible pour l'enquête auprès des diplômés se compose de tous les étudiants qui ont obtenu un grade, un diplôme ou un certificat durant l'année civile se terminant en décembre.

Fréquence de l'enquête : Annuelle. Les données sur les effectifs scolaires sont disponibles pour chaque année universitaire à partir de 1972-1973. Les données sur les diplômés sont disponibles pour chaque année à compter de 1970.

Notes : Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) mis en œuvre initialement en 2000 a commencé à remplacer les enquêtes actuelles sur les effectifs scolaires et les diplômés des établissements postsecondaires, y compris le Système d'information statistique sur la clientèle universitaire, par une seule enquête. Même si le SIEP a été conçu comme un prolongement des enquêtes sur les effectifs scolaires et les diplômés des établissements postsecondaires, il comblera les lacunes de ces deux enquêtes et fournira d'autres renseignements stratégiques.

Annexe 2

Classifications des professions

Les professions sont classées selon les classifications types (Classification type des professions de 1991 (CTP 1991) ou Classification internationale des professions pour statistiques de 2001 (CNP-S 2001)), selon la source des données. Par conséquent, les professions dans le secteur de la santé et professions connexes comprennent, mais sans s'y limiter, les praticiens des soins de santé.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des spécifications utilisées aux fins de l'analyse des professions dans le secteur de la santé et professions connexes selon la CTP 1991 et la CNP-S 2001.

Tableau de l'annexe 2.1

Classification des professions dans le secteur de la santé et professions connexes selon la CTP 1991

Professions	CTP de 1991
Toutes les professions	Tous les codes
Secteur de la santé[1]	D* sauf D014 et D213
Médecins et dentistes[2]	D011, D012, D013
Médecins	D011, D012
Médecins spécialistes	D011
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	D012
Dentistes	D013
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	D02*
Optométristes	D021
Chiropraticiens/chiropraticiennes	D022
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	D023
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	D03*
Pharmaciens/pharmaciennes	D031
Diététistes et nutritionnistes	D032
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	D04*
Audiologistes et orthophonistes	D041
Physiothérapeutes	D042
Ergothérapeutes	D043
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	D044
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	D11*
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	D111
Infirmiers diplômés/infirmières diplômées	D112
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	D2* sauf D213
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	D21* sauf D213
Technologues de laboratoire médical et assistants/assistantes en pathologie	D211
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	D212
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio-vasculaires	D214
Technologues en radiologie	D215
Technologues en échographie	D216
Technologues en cardiologie	D217
Technologues en électroencéphalographie et autres technologues du diagnostic, n.c.a.	D218
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé	D219

Tableau de l'annexe 2.1 (fin)
Classification des professions dans le secteur de la santé et professions connexes selon la CTP 1991

Professions	CTP de 1991
Personnel technique en soins dentaires	D22*
Denturologistes	D221
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	D222
Techniciens/techniciennes dentaires et travailleurs/travailleuses à l'établi dans les laboratoires dentaires	D223
Personnel technique en soins de santé	D23*
Opticiens/opticiennes	D231
Sages-femmes et praticiens/praticiennes de médecines douces	D232
Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées	D233
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	D234
Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic	D235
Personnel de soutien des services de santé	D31*
Assistants/assistantes dentaires	D311
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales	D312
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	D313
Certaines professions liées à la santé[2]	A321, B213, B214, C163, E021, E022
Directeurs/directrices des soins de santé	A321
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	B213
Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales	B214
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	C163
Psychologues	E021
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	E022
Toutes les autres professions[2,3]	Tous les codes non inclus ci-dessus

1. Sauf les vétérinaires et les technologues en santé animale.
2. N'est pas une catégorie de la Classification type des professions (CTP).
3. Inclut les vétérinaires et les technologues en santé animale.

Pour de plus amples renseignements sur la CTP de 1991, consulter le site www.statcan.ca. Cliquer sur le bouton **Français**, puis sur le lien **Définitions, sources de données et méthodes** dans le panneau de navigation à gauche, puis cliquer sur le lien **Professions** à la rubrique Classifications types. Cliquer sur le lien **CTP 1991** à la rubrique Classifications, puis cliquer sur le lien **CTP 1991**.

Tableau de l'annexe 2.2
Classification des professions dans le secteur de la santé et professions connexes selon la CNP-S 2001

Professions	CNP-S 2001
Toutes les professions	Tous les codes
Secteur de la santé[1]	D* sauf D014 et D213
Médecins et dentistes[2]	D011, D012, D013
Médecins	D011, D012
Médecins spécialistes	D011
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	D012
Dentistes	D013
Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	D02*
Optométristes	D021
Chiropraticiens/chiropraticiennes	D022
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	D023
Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	D03*
Pharmaciens/pharmaciennes	D031
Diététistes et nutritionnistes	D032
Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	D04*
Audiologistes et orthophonistes	D041
Physiothérapeutes	D042
Ergothérapeutes	D043
Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	D044
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	D11*
Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures	D111
Infirmiers autorisés/infirmières autorisées	D112
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé[3]	D2* sauf D213
Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)[3]	D21* sauf D213
Technologues médicaux/technologues médicales et assistants/assistantes en anatomopathologie	D211
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical	D212
Inhalothérapeutes, perfusionnistes cardio-vasculaires et technologues cardio-pulmonaires	D214
Technologues en radiation médicale	D215
Technologues en échographie	D216
Technologues en cardiologie	D217
Technologues en électroencéphalographie et autres technologues du diagnostic, n.c.a.	D218
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	D219
Personnel technique en soins dentaires	D22*
Denturologistes	D221
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	D222
Technologues et techniciens/techniciennes dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires	D223
Personnel technique en soins de santé (sauf soins dentaires)	D23*
Opticiens/opticiennes d'ordonnances	D231
Sages-femmes et praticiens/praticiennes des médecines douces	D232
Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires	D233
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical	D234
Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic	D235
Personnel de soutien des services de santé	D31*
Assistants/assistantes dentaires	D311
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	D312
Autre personnel de soutien des services de santé	D313
Certaines professions liées à la santé[2]	A321, B213, B214, C163, E021, E022
Directeurs/directrices des soins de santé	A321
Secrétaires médicaux/secrétaires médicales	B213
Rapporteurs/rapporteuses judiciaires et transcripteurs médicaux/transcriptrices médicales	B214
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	C163
Psychologues	E021
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	E022
Toutes les autres professions[2,4]	Tous les codes non inclus ci-dessus

1. Sauf les vétérinaires et les technologues et techniciens/techniciennes en santé animale.
2. N'est pas une catégorie de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNPS).
3. Sauf les technologues et techniciens/techniciennes en santé animale.
4. Inclut les vétérinaires et les technologues et techniciens/techniciennes en santé animale.

Pour de plus amples renseignements sur la CNP-S 2001, consulter le site www.statcan.ca. Cliquer sur le bouton **Français**, puis sur le lien **Définitions, sources de données et méthodes** dans le panneau de navigation à gauche, puis cliquer sur le lien **Professions** à la rubrique Classifications types. Cliquer sur le lien **CNP-S 2001** à la rubrique Classifications, puis cliquer sur le lien **CNP-S 2001**.

Annexe 3

Classification des programmes d'enseignement

La classification utilisée actuellement à Statistique Canada pour classer les programmes d'enseignement selon le domaine d'études est la Classification des programmes d'enseignement (CIP), Canada, 2000.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des spécifications utilisées aux fins de l'analyse des programmes d'études en santé et d'études connexes dans le présent rapport. Note : À la section 5, à l'exception de physiothérapie / physiothérapeute (classe de la CPE 51.2308) et d'ergothérapie / ergothérapeute (classe de la CPE 51.2306), le type de programme est défini selon le niveau à deux ou à quatre chiffres de la CPE. Lorsque les catégories représentent des codes de la CPE regroupés, les spécifications applicables à la section 5 et aux sections 6 et 7 sont indiquées.

Tableau de l'annexe 3.1
Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000

Programme	CPE 2000
Tous les programmes	Toutes les classes de la CPE
Programmes d'études en santé[1]	Sections 6 et 7 : toutes les classes de la CPE commençant par 51 et 60, sauf les classes 51.1104, 51.0808 et celles commençant par 51.24, 51.25 et 60.03; section 5 : toutes les classes de la CPE commençant par 51 et 60, sauf celles commençant par 51.24, 51.25 et 60.03.
Services de santé / services paramédicaux / sciences de la santé (général)	51.00
Chiropratique	51.01
Troubles de la communication – sciences et services	51.02
Troubles de la communication (général)	51.0201
Audiologie / audiologiste et sciences de l'ouïe	51.0202
Orthophonie / orthophoniste	51.0203
Audiologie / audiologiste et orthophonie / orthophoniste	51.0204
Troubles de la communication – sciences et services (autres)	51.0299
Dentisterie	51.04
Programme de cycle supérieur en dentisterie	51.05
Sciences dentaires cliniques (général)	51.0501
Dentisterie générale avancée	51.0502
Biologie buccale et pathologie buccale	51.0503
Santé dentaire publique et éducation	51.0504
Matériaux dentaires	51.0505
Endodontie	51.0506
Chirurgie buccale / maxillo-faciale	51.0507
Orthodontie	51.0508
Dentisterie infantile / pédodontie	51.0509
Périodontie / parodontologie	51.0510
Prothésodontologie / dentisterie prothétique	51.0511
Programme de cycle supérieur en dentisterie (autres)	51.0599

Tableau de l'annexe 3.1 (suite)

Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000

Programme	CPE 2000
Services dentaires de soutien et professions connexes	51.06
Assistance / assistant dentaire	51.0601
Hygiène / hygiéniste dentaire	51.0602
Technicien / technologue de laboratoire dentaire	51.0603
Services dentaires et professions connexes (autres)	51.0699
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	51.07
Administration / gestion de services de santé	51.0701
Administration / gestion d'hôpitaux et d'établissements de santé	51.0702
Unité de soins – coordonnateur / commis	51.0703
Unité de soins – directeur / surveillant	51.0704
Gestion de cabinet médical	51.0705
Archives médicales – responsable	51.0706
Archives médicales – technologue / technicien	51.0707
Transcription médicale	51.0708
Applications médicales – technicien en informatique / informaticien	51.0709
Aide de bureau dans un service médical	51.0710
Gestionnaire de services médicaux / de santé et assistant / spécialiste clinique	51.0711
Préposé à l'accueil / réceptionniste médical	51.0712
Assurance médicale – codage des données	51.0713
Assurance médicale – facturation des services médicaux	51.0714
Assurance médicale – examinateur des réclamations	51.0715
Adjoint administratif médical et secrétaire médical	51.0716
Services du personnel médical – technologue / technicien	51.0717
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale (autres)	51.0799
Services médicaux ou sanitaires de soutien[2]	Sections 6 et 7 : toutes les classes de la CPE commençant par 51.08 sauf la classe 51.0808; section 5 : la classe CPE 51.08.
Assistant clinique / médical	51.0801
Assistant de laboratoire médical / clinique	51.0802
Auxiliaire en ergothérapie	51.0803
Technicien en pharmacie / aide pharmacien	51.0805
Assistant en physiothérapie	51.0806
Aide anesthésiste	51.0809
Préposé aux soins d'urgence (services ambulanciers)	51.0810
Assistant en pathologie	51.0811
Technicien en inhalothérapie / aide-inhalothérapeute	51.0812
Aide chiropraticien / préposé aux soins chiropratiques	51.0813
Services médicaux ou sanitaires de soutien (autres)	51.0899
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de santé	51.09
Technologue en soins cardio-vasculaires	51.0901
Technologue / technicien en électrocardiographie	51.0902
Technologue en électroencéphalographie ou en électro-neuro-diagnostic	51.0903
Technologue / technicien en soins médicaux d'urgence (services paramédicaux)	51.0904
Technologue en médecine nucléaire	51.0905
Technologue en perfusion / perfusionniste	51.0906
Technologue en radiologie médicale / radiothérapeute	51.0907
Inhalothérapie / inhalothérapeute	51.0908
Technologue de salle d'opération	51.0909
Écographie / échographiste / technicien en ultrasonographie	51.0910
Radiologie / radiographe / technologue en radiographie	51.0911
Adjoint médical	51.0912
Entraînement / entraîneur d'athlètes	51.0913
Thérapie génique	51.0914
Technologue en soins cardio-respiratoires	51.0915
Technicien en radioprotection	51.0916
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé (autres)	51.0999

Tableau de l'annexe 3.1 (suite)
Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000

Programme	CPE 2000
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	51.10
Banques de sang – technologue	51.1001
Technologue / spécialiste en cytotologie	51.1002
Technologue / technicien en hématologie	51.1003
Technicien de laboratoire médical / clinique	51.1004
Technicien de laboratoire médical / clinique	51.1005
Technicien de laboratoire d'ophtalmologie	51.1006
Technologue en histologie / histotechnologie	51.1007
Technicien en histologie	51.1008
Phlébotomie / phlébotomiste	51.1009
Cytogénétique / cytogénéticien	51.1010
Technologue / technicien en dialyse	51.1011
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes (autres)	51.1099
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé[2]	Sections 6 et 7 : toutes les classes de la CPE commençant par 51.11 sauf la classe 51.1104; section 5 : la classe CPE 51.11.
Programme préparatoire aux études en dentisterie	51.1101
Programme préparatoire aux études en médecine	51.1102
Programme préparatoire aux études en pharmacie	51.1103
Programme préparatoire aux études en soins infirmiers	51.1105
Programme préparatoire aux études en médecine ou en sciences de la santé (autres)	51.1199
Médecine	51.12
Scientifique médical	51.14
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	51.15
Toxicomanie / counseling en toxicomanie	51.1501
Services psychiatriques / services de soins en santé mentale technicien	51.1502
Travail social médical / clinique	51.1503
Services de santé communautaires – agent de liaison / conseiller	51.1504
Counseling matrimonial / thérapie familiale	51.1505
Pastorale clinique	51.1506
Psychanalyse et psychothérapie	51.1507
Counseling en santé mentale	51.1508
Counseling en génétique	51.1509
Services en santé mentale et sociale et professions connexes (autres)	51.1599
Sciences infirmières	51.16
Sciences infirmières / infirmier autorisé	51.1601
Sciences infirmières – administration	51.1602
Sciences infirmières / infirmier – santé des adultes	51.1603
Sciences infirmières – anesthésie	51.1604
Soins infirmiers familiaux / infirmier praticien	51.1605
Sciences infirmières – soins donnés aux mères, aux enfants et aux nouveau-nés	51.1606
Sciences infirmières – infirmière sage-femme	51.1607
Sciences infirmières	51.1608
Sciences infirmières – pédiatrie	51.1609
Sciences infirmières – psychiatrie / santé mentale	51.1610
Sciences infirmières – santé publique et santé communautaire	51.1611
Sciences infirmières – salles d'opération et chirurgie	51.1612
Infirmier auxiliaire	51.1613
Assistant / aide aux soins infirmiers	51.1614
Infirmier clinicien spécialisé	51.1616
Soins infirmiers en soins intensifs	51.1617
Sciences infirmières – santé du travail et hygiène du milieu	51.1618
Sciences infirmières (autres)	51.1699
Optométrie	51.17

Tableau de l'annexe 3.1 (suite)
Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000

Programme	CPE 2000
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	51.18
Optique / opticien d'ordonnance	51.1801
Technicien / assistant en optométrie	51.1802
Technicien en opthalmologie	51.1803
Orthoptique (orthoptiste)	51.1804
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes (autres)	51.1899
Ostéopathie	51.19
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	51.20
Pharmacie	51.2001
Pharmacie – administration, politique et réglementation	51.2002
Conception des produits pharmaceutiques et des médicaments	51.2003
Chimie médicale et pharmaceutique	51.2004
Chimie et pharmacognosie des produits naturels	51.2005
Développement des médicaments à l'échelle clinique et industrielle	51.2006
Pharmacoéconomique	51.2007
Pharmacie clinique, hospitalière et de soins gérés	51.2008
Pharmacie industrielle et physique et sciences des produits de beauté	51.2009
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration (autres)	51.2099
Podiatrie	51.21
Santé publique	51.22
Santé publique (général)	51.2201
Hygiène du milieu	51.2202
Physique médicale	51.2205
Santé au travail et hygiène industrielle	51.2206
Éducation et promotion en matière de santé publique	51.2207
Santé communautaire et médecine préventive	51.2208
Santé de la mère et de l'enfant	51.2209
Santé publique internationale / santé internationale	51.2210
Administration des services de santé	51.2211
Santé publique (autres)	51.2299
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	51.23
Art thérapie / art thérapeute	51.2301
Dansothérapie / thérapeute, danse	51.2302
Musicothérapie / musicothérapeute	51.2305
Ergothérapie / ergothérapeute	51.2306
Orthosiste / prothésiste	51.2307
Physiothérapie / physiothérapeute	51.2308
Loisirs thérapeutiques / ludothérapie	51.2309
Counseling en réadaptation professionnelle / conseiller en réadaptation professionnelle	51.2310
Kinésithérapie / kinésithérapeute	51.2311
Technologie d'aide et techniques de la réadaptation	51.2312
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique (autres)	51.2399
Aides en soins / préposés aux soins / préposés aux malades	51.26
Aide en soins	51.2601
Aide en hygiène familiale	51.2602
Aide pour l'administration de médicaments	51.2603
Aides en soins / préposés aux soins / préposés aux malades (autres)	51.2699
Illustration et informatique médicales	51.27
Illustration médicale / illustrateur médical	51.2703
Informatique médicale	51.2706
Illustration et informatique médicales (autres)	51.2799
Diététique et nutrition clinique	51.31
Diététique / diététiste	51.3101
Nutrition clinique	51.3102
Technicien en diététique	51.3103
Aide-diététiste	51.3104
Diététique et nutrition cliniques (autres)	51.3199

Tableau de l'annexe 3.1 (suite)

Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000

Programme	CPE 2000
Bioéthique / éthique médicale	51.32
Médecines douces	51.33
Acupuncture	51.3301
Médecine traditionnelle chinoise / asiatique et herboristerie chinoise	51.3302
Naturopathie	51.3303
Homéopathie / médecine homéopathique	51.3304
Ayurveda (médecine ayurvédique)	51.3305
Médecines douces (autres)	51.3399
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	51.34
Sage-femme	51.3401
Services de soutien dans le domaine des médecines douces (autres)	51.3499
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	51.35
Massage thérapeutique / massothérapie	51.3501
Thérapie corporelle asiatique	51.3502
Thérapie corporelle somatique	51.3503
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes (autres)	51.3599
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	51.36
Thérapie par le mouvement	51.3601
Formation des instructeurs de yoga / thérapie par le yoga	51.3602
Hypnothérapie / hypnothérapeute	51.3603
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles (autres)	51.3699
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	51.37
Aromathérapie	51.3701
Herboristerie / herboriste	51.3702
Thérapie par la polarité	51.3703
Reiki	51.3704
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie (autres)	51.3799
Professions dans le domaine de la santé et sciences connexes (autres)	51.99
Programmes de résidence en médecine dentaire	60.01
Spécialité en chirurgie dentaire / buccale, programmes de résidence	60.0101
Spécialité en santé dentaire publique, programmes de résidence	60.0102
Spécialité en endodontique, programmes de résidence	60.0103
Spécialité en pathologie buccale, programmes de résidence	60.0104
Spécialité en orthodontie, programmes de résidence	60.0105
Spécialité en pédodontie, programmes de résidence	60.0106
Spécialité en périodontie, programmes de résidence	60.0107
Spécialité en dentisterie prothétique, programmes de résidence	60.0108
Programmes de résidence en médecine dentaire (autres)	60.0199
Programmes de résidence en médecine	60.02
Médecine aérospatiale, programmes de résidence	60.0201
Allergies et immunologie, programmes de résidence	60.0202
Anesthésiologie, programmes de résidence	60.0203
Banque de sang, programmes de résidence	60.0204
Cardiologie, programmes de résidence	60.0205
Chimiopathologie, programmes de résidence	60.0206
Pédonorologie, programmes de résidence	60.0207
Pédopsychiatrie, programmes de résidence	60.0208
Chirurgie colorectale, programmes de résidence	60.0209
Anesthésiologie en service de soins intensifs, programmes de résidence	60.0210
Médecine en service de soins intensifs, programmes de résidence	60.0211
Chirurgie en service de soins intensifs, programmes de résidence	60.0212
Dermatologie, programmes de résidence	60.0213
Dermatopathologie, programmes de résidence	60.0214
Radiodiagnostic, programmes de résidence	60.0215
Médecine d'urgence, programmes de résidence	60.0216
Endocrinologie et métabolisme, programmes de résidence	60.0217
Médecine de famille, programmes de résidence	60.0218
Médecine légale, programmes de résidence	60.0219
Gastro-entérologie, programmes de résidence	60.0220
Chirurgie générale, programmes de résidence	60.0221

Tableau de l'annexe 3.1 (suite)

Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000

Programme	CPE 2000
Gériatrie, programmes de résidence	60.0222
Chirurgie de la main, programmes de résidence	60.0223
Hématologie, programmes de résidence	60.0224
Pathologie hématologique, programmes de résidence	60.0225
Immunopathologie, programmes de résidence	60.0226
Infectiologie, programmes de résidence	60.0227
Médecine interne, programmes de résidence	60.0228
Médecine de laboratoire, programmes de résidence	60.0229
Oncologie musculo-squelettique, programmes de résidence	60.0230
Médecine néonatale-périnatale, programmes de résidence	60.0231
Néphrologie, programmes de résidence	60.0232
Neurochirurgie, programmes de résidence	60.0233
Neurologie, programmes de résidence	60.0234
Neuropathologie, programmes de résidence	60.0235
Médecine nucléaire, programmes de résidence	60.0236
Radiologie nucléaire, programmes de résidence	60.0237
Obstétrique et gynécologie, programmes de résidence	60.0238
Médecine du travail, programmes de résidence	60.0239
Oncologie, programmes de résidence	60.0240
Ophtalmologie, programmes de résidence	60.0241
Orthopédie, chirurgie orthopédique, programmes de résidence	60.0242
Oto-rhino-laryngologie, programmes de résidence	60.0243
Pathologie, programmes de résidence	60.0244
Cardiologie infantile, programmes de résidence	60.0245
Endocrinologie infantile, programmes de résidence	60.0246
Onco-hématologie infantile, programmes de résidence	60.0247
Néphrologie infantile, programmes de résidence	60.0248
Orthopédie infantile, programmes de résidence	60.0249
Chirurgie infantile, programmes de résidence	60.0250
Pédiatrie, programmes de résidence	60.0251
Médecine physique et réadaptation, programmes de résidence	60.0252
Chirurgie plastique, programmes de résidence	60.0253
Médecine préventive, programmes de résidence	60.0254
Psychiatrie, programmes de résidence	60.0255
Médecine de santé publique, programmes de résidence	60.0256
Pneumopathie, programmes de résidence	60.0257
Oncoradiologie, programmes de résidence	60.0258
Pathologie radio-isotopique, programmes de résidence	60.0259
Rhumatologie, programmes de résidence	60.0260
Médecine sportive, programmes de résidence	60.0261
Chirurgie thoracique, programmes de résidence	60.0262
Urologie, programmes de résidence	60.0263
Chirurgie vasculaire, programmes de résidence	60.0264
Orthopédie reconstructive chez l'adulte (chirurgie orthopédique), programmes de résidence	60.0265
Neurologie infantile, programmes de résidence	60.0266
Cytopathologie, programmes de résidence	60.0267
Gériatrie (médecine interne), programmes de résidence	60.0268
Urologie infantile, programmes de résidence	60.0269
Médecine physique et réadaptation – psychiatrie, programmes de résidence	60.0270
Chirurgie orthopédique de la colonne vertébrale, programmes de résidence	60.0271
Programmes de résidence en médecine (autres)	60.0299
Certains programmes d'études liées à la santé	Sections 6 et 7 : toutes les classes de la CPE commençant par 42, toutes les classes de la CPE commençant par 44.07, la classe CPE 26.1309 et toutes les classes de la CPE commençant par 31.05; section 5 : même que ci-dessus, sauf la classe CPE 26.1309
Psychologie	42
Psychologie clinique	42.02
Psychologie du counseling	42.06
Psychologie clinique de l'enfant	42.20
Psychologie de la santé	42.23

Tableau de l'annexe 3.1 (fin)
Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000

Programme	CPE 2000
Travail social	44.07
Épidémiologie	26.1309
Santé et éducation physique / conditionnement physique	31.05
Tous les autres programmes[1]	Toutes les classes de la CPE n'entrant pas dans les « programmes d'études en santé » ou dans « certains programmes d'études en santé »
Certaines catégories de programmes d'études en santé[2]	Sections 6 et 7 : toutes les classes de la CPE commençant par 51.12, toutes les classes de la CPE commençant par 60.02, les classes CPE 51.0905, CPE 51.0907, CPE 51.0911, CPE 51.1002, CPE 51.1004, CPE 51.1005, CPE 51.1010, CPE 51.0802, CPE 51.1601, CPE 51.1610, CPE 51.1613, CPE 51.2001, CPE 51.2306 et CPE 51.2308; pas d'équivalent à la section 5.
Médecins	Sections 6 et 7 : classes de la CPE commençant par 51.12 et 60.02; figurent à la rubrique « Programmes d'études en santé » à la section 5.
Technologues en radiologie médicale[3]	Sections 6 et 7 : les classes de la CPE 51.0905 ou CPE 51.0907 ou CPE 51.0911; pas d'équivalent à la section 5.
Techniciens de laboratoire médical[3]	Sections 6 et 7 : les classes de la CPE 51.1002, CPE 51.1004, CPE 51.1005, CPE 51.1010 et CPE 51.0802; pas d'équivalent à la section 5.

1. Aux sections 6 et 7, les programmes d'études vétérinaires aux niveaux à quatre à six chiffres de la CPE sont exclus. À la section 5, les programmes d'études vétérinaires au niveau à quatre chiffres sont exclus.
2. Aux sections 6 et 7, technologie / technicien vétérinaire / en santé animale et assistant vétérinaire sont exclus. Il n'y a pas d'exclusions à la section 5.
3. Aux sections 6 et 7, les programmes d'études préalables aux études en médecine vétérinaire sont exclus. Il n'y a pas d'exclusions à la section 5.
4. Aux sections 6 et 7, les programmes d'études vétérinaires sont inclus mais tous les programmes d'études en santé, psychologie, travail social, épidémiologie et santé et éducation physique / conditionnement physique sont exclus. À la section 5, les programmes d'études vétérinaires sont inclus mais tous les programmes d'études en santé, psychologie, travail social et santé et éducation physique / conditionnement physique sont exclus.
5. Aux sections 6 et 7, ces programmes d'études en santé sont des regroupements spéciaux des programmes d'études en santé ci-dessus. Les techniciens de laboratoire médical proviennent surtout des sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes, sauf les assistants de laboratoire médical / clinique qui proviennent des services médicaux ou sanitaires de soutien. Ces programmes d'études en santé ont été choisis parce qu'ils représentent les professions prioritaires tel que déterminé lors des consultations sur les ressources et études en santé humaine menées en 2005 (voir Allen et coll. 2006). Il n'y a pas d'équivalent à la section 5.
6. Ne fait pas partie d'une catégorie dans la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

Pour une description détaillée des programmes ci-dessus, visitez le site www.statcan.ca. Cliquez sur le bouton **Français**, puis sur le lien **Définitions, sources de données et méthodes** dans le panneau de navigation à gauche, puis sur le lien **Programmes d'enseignement** à la rubrique Classifications types. Cliquez sur le lien **CPE Canada 2000** à la rubrique Classifications, cliquez sur **Classification**, puis cliquez sur **51. Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes** au chapitre I – Programmes de formation universitaire et professionnelle ou sur **60. Programmes de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire** au chapitre II – Programmes de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire.

Annexe 4

Classification des principales matières enseignées

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des spécifications utilisées pour la classification des principales matières enseignées dans le présent rapport.

Tableau de l'annexe 4.1
Classification des principales matières enseignées liées au secteur de la santé

Catégorie	Titre du cours
Art dentaire	Art dentaire (programme professionnel) Spécialités en art dentaire
Sciences médicales	Médicine (programme professionnel) Anatomie Biochimie Biophysique Embryologie Endocrinologie Génétique Histologie Neurophysiologie Pharmacologie Physiologie Autres sciences fondamentales en médecine
Spécialités médicales et chirurgicales	Spécialités médicales Spécialités en chirurgie
Sciences paracliniques	Immunologie Microbiologie Pathologie Autres sciences paracliniques
Sciences infirmières	Sciences infirmières
Optométrie	Optométrie
Pharmacie	Pharmacie
Epidémiologie et santé publique	Epidémiologie et santé publique
Ergothérapie	Ergothérapie
Réhabilitation	Rééducation de troubles de l'audition et de la parole Réhabilitation, autre
Physiothérapie	Physiothérapie
Administration de la santé	Administration de la santé
Psychologie	Psychologie
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	Technologies médicales
Toutes les autres matières en santé	Autres professions et occupations de la santé Professions de la santé, n.a.c.

Pour une description détaillée des principales matières enseignées figurant ci-dessus, visitez le site www.statcan.ca. Cliquez sur le bouton **Français**, puis sur le lien **Définitions, Sources de données et méthodes** dans le panneau de navigation à gauche, cliquez sur le lien **Liste alphabétique** à la rubrique Enquêtes et programmes statistiques, puis cliquez sur **3161 : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges – Personnel à temps partiel**. Cliquez sur le lien **Documentation complémentaire** à la rubrique Source des données, puis cliquez sur le lien **Personnel enseignant à temps partiel dans les universités : Manuel des éléments d'information du personnel (en format PDF)** et consultez l'**Élément nº 13 – Principale matière enseignée** aux pages 28 à 50.

Annexe 5

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

Pour organiser les données économiques par industrie, Statistique Canada utilise le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Mis au point en 1997 par les trois partenaires commerciaux signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le SCIAN constitue un cadre statistique commun qui facilite l'analyse des trois économies nationales. Il a été mis à jour en 2002. La prochaine mise à jour est prévue pour 2007.

Définition d'industrie

Une **industrie** est un groupe d'entités de production qui utilisent des processus de production semblables pour créer des biens et des services. Ces entités peuvent prendre la forme de sociétés, de mines, d'usines, d'entreprises non constituées en société, etc. Certaines entités juridiques, comme les sociétés multinationales, peuvent produire un si vaste éventail de produits différents qu'elles ne permettent pas de définir les industries en vue de produire des statistiques de la production. Néanmoins, la plupart des organisations complexes sont constituées de petites unités internes, généralement situées en un seul endroit, dont la production est relativement homogène et dont les processus et la technologie de production sont relativement semblables. Ces unités peuvent former la base d'un système de classification.

Dans la statistique des entreprises, l'établissement remplit cette fonction. Même si les établissements peuvent exercer diverses activités, ces dernières ont généralement une portée limitée, et une activité unique a tendance à dominer. L'activité à laquelle est associée la plus grande valeur ajoutée (soit la valeur des extrants moins le coût des intrants) est considérée comme l'« activité principale » de l'établissement, et l'établissement est rangé dans la classe correspondant à cette activité principale.

Il convient de souligner que le groupe d'établissements qui constitue une industrie peut varier au fil des ans en raison de la création de nouveaux établissements, de la fermeture d'établissements ou simplement d'une modification des processus de production. Statistique Canada examine périodiquement la classification des établissements par rapport aux industries. Une industrie donnée peut produire des biens qui ne sont pas considérés comme son produit principal. Il s'agit alors d'une activité secondaire. De même, certains produits principaux de cette industrie peuvent aussi être fabriqués par d'autres industries. Tel qu'il est défini par le SCIAN 2002, le secteur des services d'enseignement comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser de l'enseignement et de la formation dans une grande variété de matières. Cet enseignement et cette formation sont dispensés par des établissements spécialisés tels que des écoles, des collèges, des universités et des centres de formation. Il peut s'agir d'établissements privés, avec ou sans but lucratif, ou d'établissements publics.

La structure de SCIAN prend la forme d'une liste hiérarchique de toutes les activités économiques du pays. Le système de numérotation adopté par le SCIAN comprend cinq niveaux et utilise un codage numérique à six chiffres. Les deux

premiers chiffres désignent le secteur, le troisième représente le sous-secteur, le quatrième correspond au groupe, et le cinquième désigne la classe. Le sixième chiffre sert à représenter les classes nationales propres à chaque pays. Le SCIAN 2002 couvre les activités économiques de 20 secteurs et de 929 classes canadiennes.

Voici une version abrégée du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale dans le SCIAN.

Tableau de l'annexe 5.1

Classification du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale selon le SCIAN 2002

Industrie	SCIAN 2002
Soins de santé et assistance sociale	**62**
Services de soins ambulatoires	**621**
Cabinets de médecins	6211
Cabinets de médecins	62111
Cabinets de médecins	621110
Cabinets de dentistes	6212
Cabinets de dentistes	62121
Cabinets de dentistes	621210
Cabinets d'autres praticiens	6213
Cabinets de chiropraticiens	62131
Cabinets de chiropraticiens	621310
Cabinets d'optométristes	62132
Cabinets d'optométristes	621320
Cabinets de praticiens en santé mentale (sauf les médecins)	62133
Cabinets de praticiens en santé mentale (sauf les médecins)	621330
Cabinets de physiothérapeutes, d'ergothérapeutes, d'orthophonistes et d'audiologistes	62134
Cabinets de physiothérapeutes, d'ergothérapeutes, d'orthophonistes et d'audiologistes	621340
Cabinets de tous les autres praticiens	62139
Cabinets de tous les autres praticiens	621390
Cabinets de soins ambulatoires	6214
Centres de planification familiale	62141
Centres de planification familiale	621410
Centres de soins ambulatoires pour personnes atteintes de troubles mentaux, d'alcoolisme et de toxicomanie	62142
Centres de soins ambulatoires pour personnes atteintes de troubles mentaux, d'alcoolisme et de toxicomanie	621420
Autres centres de soins ambulatoires	62149
Centres communautaires de soins de santé	621494
Tous les autres centres de soins ambulatoires	621499
Laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques	6215
Laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques	62151
Laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques	621510
Services de soins de santé à domicile	6216
Services de soins de santé à domicile	62161
Autres services de soins ambulatoires	621610
Autres services de soins ambulatoires	6219
Services d'ambulance	62191
Services d'ambulance (sauf les services d'ambulance aérienne)	621911
Services d'ambulance aérienne	621912
Tous les autres services de soins ambulatoires	62199
Tous les autres services de soins ambulatoires	621990
Hôpitaux	**622**
Hôpitaux généraux et hôpitaux de soins chirurgicaux	6221
Hôpitaux généraux et hôpitaux de soins chirurgicaux	62211
Hôpitaux généraux (sauf pédiatriques)	622111
Hôpitaux pédiatriques	622112
Hôpitaux psychiatriques et hôpitaux pour alcooliques et toxicomanes	6222
Hôpitaux psychiatriques et hôpitaux pour alcooliques et toxicomanes	62221
Hôpitaux psychiatriques et hôpitaux pour alcooliques et toxicomanes	622210
Hôpitaux spécialisés (sauf psychiatriques et pour alcooliques et toxicomanes)	6223
Hôpitaux spécialisés (sauf psychiatriques et pour alcooliques et toxicomanes)	62231
Hôpitaux spécialisés (sauf psychiatriques et pour alcooliques et toxicomanes)	622310

Tableau de l'annexe 5.1 (fin)

Classification du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale selon le SCIAN 2002

Industrie	SCIAN 2002
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	**623**
Établissements de soins infirmiers	6231
Établissements de soins infirmiers	62311
Établissements de soins infirmiers	623110
Établissements résidentiels pour handicaps liés au développement, de troubles mentaux, d'alcoolisme et de toxicomanie	6232
Établissements résidentiels pour handicaps liés au développement	62321
Établissements résidentiels pour handicaps liés au développement	623210
Établissements résidentiels pour troubles mentaux, d'alcoolisme et de toxicomanie	62322
Établissements résidentiels pour alcoolisme et de toxicomanie	623221
Maisons pour personnes souffrant de troubles psychiques	623222
Établissements communautaires de soins pour personnes âgées	6233
Établissements communautaires de soins pour personnes âgées	62331
Établissements communautaires de soins pour personnes âgées	623310
Autres établissements de soins pour bénéficiaires internes	6239
Autres établissements de soins pour bénéficiaires internes	62399
Maisons de transition pour femmes	623991
Maisons pour enfants perturbés affectivement	623992
Maisons pour les handicapés physiques ou les personnes ayant une incapacité	623993
Tous les autres établissements de soins pour bénéficiaires internes	623999
Assistance sociale	**624**
Soins individuels et familiaux	6241
Services à l'enfance et à la jeunesse	62411
Services à l'enfance et à la jeunesse	624110
Services aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité	62412
Services aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité	624120
Autres services individuels et familiaux	62419
Autres services individuels et familiaux	624190
Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours	6242
Services communautaires d'alimentation	62421
Services communautaires d'alimentation	624210
Services communautaires d'hébergement	62422
Services communautaires d'hébergement	624220
Services d'urgence et autres secours	62423
Services d'urgence et autres secours	624230
Services de réadaptation professionnelle	6243
Services de réadaptation professionnelle	62431
Services de réadaptation professionnelle	624310
Services de garderie	6244
Services de garderie	62441
Services de garderie	624410

Pour plus de renseignements sur le SCIAN 2002, visitez le site www.statcan.ca. Cliquez sur le bouton **Français**, cliquez sur le lien **Définitions, Sources de données et méthodes** dans le panneau de navigation à gauche, puis cliquez sur le lien **Industrie** sous la rubrique Classifications types. Cliquez sur le lien **SCIAN 2002** à la rubrique Classifications, puis sur **Classification type** et ensuite **62 – Soins de santé et assistance sociale**.

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Annexe 6

Mise au point sur les sciences infirmières

Les renseignements sur les effectifs étudiants tirés du Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU) et du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) fournis dans le présent rapport ne portent que sur le secteur public universitaire. Ils ne comprennent pas de données sur les programmes de formation continue ou sur les collèges et ne portent pas sur la situation dans les établissements privés d'enseignement postsecondaire (pour de plus amples renseignements, voir la section 5.1). Par conséquent, ils n'indiquent pas le nombre, la complexité ou la variété des programmes d'études et de formation offerts dans chacune des professions de la santé. En d'autres termes, il y a des personnes qui poursuivent des programmes d'études en santé dans des collèges et des institutions postsecondaires privées qui ne sont pas considérées dans le présent rapport. La présente annexe porte sur les répercussions éventuelles de ces limites en ce qui a trait aux études et à la formation en sciences infirmières.

L'absence de disponibilité de données sur les effectifs et les diplômés des collèges dans les données du SIEP a des conséquences particulières pour le tableau de l'ampleur et de la nature de l'activité dans les programmes de sciences infirmières au Canada. L'Association des infirmières et infirmiers du Canada a adopté une politique consistant à exiger le baccalauréat comme condition d'accès à la profession pour les nouveaux infirmiers/infirmières autorisé(e)s en 1982 et, depuis, les provinces et les territoires remplacent leurs programmes par des programmes menant au baccalauréat et de nombreuses écoles suppriment graduellement les programmes menant à l'obtention d'un diplôme ou offrent des programmes collaboratifs d'études menant à l'obtention d'un baccalauréat. Durant ce processus, un certain nombre de programmes menant à l'obtention d'un diplôme collégial continuent d'être offerts dans tout le pays. Ainsi, la publication de données sur les effectifs étudiants uniquement au niveau universitaire ne reflète pas toute l'ampleur des programmes d'enseignement et de formation en sciences infirmières dans le système postsecondaire. L'absence de disponibilité de données sur les collèges est particulièrement importante pour le Québec et le Manitoba, où un nombre important de programmes menant à un diplôme d'infirmiers/infirmières autorisé(e)s sont offerts[9]. Même si l'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest suppriment graduellement les programmes menant à un diplôme d'infirmiers/ infirmières autorisé(e)s au niveau collégial, ces provinces et territoires auront encore pendant un certain nombre d'années des infirmiers autorisés et des infirmières autorisées diplômés au niveau collégial.

Dans certaines provinces et territoires, le système collégial continuera de jouer un rôle dans l'éducation et la formation des infirmiers et infirmières grâce à l'établissement de programmes collaboratifs menant à l'obtention d'un grade,

qui sont le mécanisme adopté pour passer des programmes menant à un diplôme à des programmes menant à un grade. « Collaboratif » s'entend d'une relation de collaboration entre une université et un ou plusieurs établissements au niveau collégial aux fins de la prestation des programmes[10]. Selon les modalités de présentation des données entre les partenaires au niveau collégial et de l'université qui offrent des programmes collaboratifs, les renseignements portant sur les années où un élève est inscrit au programme au collège peuvent être pris en compte dans les chiffres sur les effectifs universitaires fournis dans le présent rapport. Bien que ceci n'ait pas encore été confirmé, les données sur les collèges pourraient être disponibles en 2009 dans la base de données du SIEP.

Une autre limite importante des statistiques présentées dans ce rapport sur les effectifs et les diplômés des sciences infirmières au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle tient à ce qu'elles ne font pas la distinction entre les programmes d'accès à la profession et les programmes postérieurs à l'obtention du diplôme d'infirmiers/infirmières autorisé(e)s (post-IA). Les programmes post-IA visent à permettre aux personnes qui ont déjà le titre d'infirmier/infirmière autorisé(e) (IA) mais qui n'ont pas un baccalauréat en sciences infirmières et qui souhaitent relever leurs titres scolaires d'obtenir un baccalauréat. Il importe d'œuvrer en vue de pouvoir saisir cette distinction dans les données puisque l'offre de diplômés des programmes post-IA ne représente pas de nouveaux ajouts à l'offre de main-d'œuvre infirmière. En outre, les données présentées dans ce rapport ne saisissent pas d'autres types de programme de formation continue sous forme de programmes menant à un certificat qui fournissent une formation spécialisée venant accroître les compétences d'un infirmier ou d'une infirmière dans un domaine donné, par exemple en oncologie ou en soins infirmiers pédiatriques.

Enfin, la catégorie « Sciences infirmières » comprend les programmes pour infirmiers/infirmières praticien(ne)s et les programmes pour infirmiers/infirmières psychiatriques autorisé(e)s ainsi que d'autres catégories d'infirmier et d'infirmière. Par conséquent, les données sur les sciences infirmières dans le présent rapport ne font pas de différence entre les personnes qui poursuivent des études pour devenir des infirmiers et des infirmières autorisé(e)s et celles inscrites à d'autres types de programmes de sciences infirmières ou de spécialités infirmières.

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Annexe 7

Distinction entre « entreprise », « compagnie », « établissement » et « emplacement »

L'**entreprise** est une unité autonome pour laquelle un ensemble complet d'états financiers est disponible, qui dirige et contrôle l'affectation des ressources relatives à ses activités et pour laquelle des états financiers et des bilans consolidés sont établis. Pour la plupart des firmes de petite et moyenne tailles, l'entreprise et l'établissement sont identiques. Les firmes importantes et complexes, toutefois, comprennent plusieurs établissements, qui peuvent appartenir à des classes différentes du SCIAN.

La **compagnie** correspond au niveau où l'on peut mesurer les bénéfices d'exploitation, pour lequel on établit des comptes des revenus et des dépenses et des bilans à partir desquels il est possible de calculer les bénéfices d'exploitation et le rendement du capital. Une entreprise peut comprendre une ou plusieurs compagnies.

L'**établissement** correspond au niveau où toutes les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles. L'établissement est l'unité de production la plus homogène pour laquelle la firme tient des documents comptables desquels peuvent être tirées des données sur la valeur brute de la production ainsi que la main d'œuvre et le capital utilisés dans la production.

Au niveau le plus bas de la structure d'exploitation des firmes se trouvent les unités de production : usines, manufactures, exploitations agricoles, mines, entrepôts, magasins, aérogares, salles de cinémas, par exemple. L'**emplacement** est une unité de production située en un point géographique précis où est menée l'activité économique et pour lequel il est possible d'obtenir, au minimum, des données en matière d'emploi.

Annexe 8

Cadre conceptuel de l'Éducation et des ressources humaines en santé

Le **cadre conceptuel de l'Éducation et des ressources humaines en santé** vise à montrer les relations générales entre le système d'éducation et le marché du travail de la santé; il montre les flux génériques des personnes qui fréquentent les établissements d'enseignement pour accéder au marché du travail de la santé. Bon nombre d'activités et de flux détaillés s'inscrivent aussi dans le cadre conceptuel sans être précisés ici. C'est le cas, notamment, des multiples cheminements pour lesquels les études postsecondaires sont le point de départ ou d'arrivée.

Chaque case représente des établissements ou des processus institutionnels génériques : les études postsecondaires en santé, la reconnaissance (et l'évaluation), l'enregistrement et le permis d'exercice et le marché du travail de la santé. Il s'agit d'une représentation conceptuelle. Par exemple, la case « Études postsecondaires » comprend conceptuellement tous les établissements postsecondaires canadiens qui offrent des programmes d'études en santé. Le mouvement des personnes entre les établissements d'enseignement, entre les programmes — qu'il s'agisse de programmes de formation d'appoint, d'accès, collaboratifs, d'accès direct ou d'études supérieures — s'inscrit dans cette case.

Les flux entre les cases (indiqués par un triangle) représentent des mouvements génériques et non des cheminements spécifiques. Par conséquent, le cadre conceptuel illustre de façon générale le passage de l'aspiration à une carrière en santé à la formation, puis à l'obtention d'un diplôme, à l'entrée sur le marché du travail et à la réintégration possible d'un établissement d'enseignement à titre d'étudiant, d'éducateur ou de chercheur.

Afin de mesurer le flux global des personnes au fil des études jusqu'au marché du travail de la santé, il importe de cerner l'influence de tous ces flux (et des fuites que supposent certains d'entre eux) sur l'offre de nouveaux entrants dans les professions de la santé.

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Notes en fin de texte

1. Par exemple, aussi récemment qu'en 1992-1993, les femmes représentaient seulement 41 % des inscriptions dans les programmes en dentisterie au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle (Système d'information sur les étudiants postsecondaires).
2. Les programmes de résidence en médecine et en art dentaire ne sont pas analysés dans le présent rapport parce qu'il convient d'examiner la classification de ces programmes selon le niveau d'études.
3. Programmes d'accès à la profession s'entend ici des programmes qui permettent aux diplômés qualifiés d'obtenir un permis d'exercice initial.
4. Aux fins du présent rapport, « groupes désignés » s'entend des membres d'une minorité visible, des Autochtones et des personnes ayant une incapacité.
5. (1) Services de santé/Services paramédicaux/Sciences de la santé (général), (2) Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé, (3) Santé publique, (4) Assistant de laboratoire médical/clinique, (5) Sciences infirmières – psychiatrie/santé mentale, (6) Infirmier auxiliaire.
6. Emplacements qui ont lancé de nouveaux produits, services ou procédés ou qui les ont améliorés entre le 1er avril 2002 et le 31 mars 2003.
7. Les emplacements au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest ont été exclus, de même que ceux dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'entretien des routes, ponts et chaussées ainsi que du secteur des administrations publiques.
8. Les proportions ne totalisent pas 100 % parce que de nombreux répondants ont déclaré plus d'une raison.
9. Le compte rendu des transitions aux politiques et programmes dans le domaine des sciences infirmières au Canada est tiré de « L'Enquête nationale de 2004-2005 sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières Méthodologie de l'enquête » consulté dans le site Web de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada le 2 octobre 2006 et des communications électroniques avec l'Association (courriel de Lisa Little du 30 août 2006 à Robert Shearer, Santé Canada).
10. « L'Enquête nationale de 2004-2005 sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières – Méthodologie de l'enquête » précise ceci : « L'étendue et le type de la collaboration qui existe entre l'université et ses partenaires varient considérablement. À une extrémité du spectre, l'université peut être chargée seulement de garantir que le cursus satisfait aux normes des grades universitaires, et le collège peut offrir le programme au complet dans ses établissements. À l'autre extrémité, l'université peut participer plus activement, non seulement en approuvant les normes d'études, mais aussi en offrant des parties importantes du programme sur ces campus. »

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (87-004-XIF, gratuit, http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004XIF, gratuit, http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M).

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007049 au catalogue

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-MIF2003004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-MIF2003005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-MIF2003006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-MIF2003007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-MIF2003008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-MIF2003009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-MIF2003010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-MIF2003011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-MIF2004012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-MIF2004013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-MIF2004014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-MIF2004015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-MIF2004016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2004017	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-MIF2004018	Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
81-595-MIF2004019	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
81-595-MIF2004020	Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
81-595-MIF2004021	Cadre canadien pour les statistiques culturelles
81-595-MIF2004022	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
81-595-MIF2004023	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-MIF2004024	Contribution économique du secteur culturel en Ontario
81-595-MIF2004025	Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
81-595-MIF2004026	Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-MIF2005027	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
81-595-MIF2005028	Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
81-595-MIF2005029	Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
81-595-MIF2005030	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
81-595-MIF2005031	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2005032	Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents
81-595-MIF2005033	Le secteur des services d'enseignement au Canada
81-595-MIF2005034	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-MIF2005035	Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard
81-595-MIF2005036	Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
81-595-MIF2006037	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-MIF2006038	Profil d'industries culturelles sélectionnées de l'Ontario
81-595-MIF2006039	Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants
81-595-MIF2006040	Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture
81-595-MIF2006041	Éducation et ressources humaines en santé : aperçu des besoins en information
81-595-MIF2006042	Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : Résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires
81-595-MIF2006043	Liens entre les résultats éducationnels à l'âge de 19 ans la capacité en lecture à l'âge de 15 ans
81-595-MIF2006044	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1997-1998 à 2003-2004
81-595-MIF2006045	Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans – Résultats du 3ème cycle de l'EJET
81-595-MIF2006046	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005/2006 : rapport préliminaire
81-595-MIF2006047	Aide au remboursement des prêts étudiants du Canada : Les gens qui se prévalent du programme d'exemption d'intérêts et ceux qui ne l'utilisent pas
81-595-MIF2006048	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : rapport final

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2007049 Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique